HAL
archives-ouvertes.fr

Vieillir en milieu rural

Catherine Gucher, Isabelle Mallon, Véronique Roussel

▶ **To cite this version:**

Catherine Gucher, Isabelle Mallon, Véronique Roussel. Vieillir en milieu rural : Chance ou risque de vulnérabilité accrue ?. 2007.

HAL Id: halshs-00371194

https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00371194

Submitted on 26 Mar 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vieillir en milieu rural :
chance ou risque de vulnérabilité accrue ?

2004 - 2007

Contrat de recherche émanant du GIS Institut National de la Longévité et du vieillissement - INSERM -

Gucher C. (direction) UMR Pacte, CPDG, UPMF Grenoble
Mallon I. GRS, Université Lyon II.
Roussel V. UMR METAFORT, ENITA Clermont Ferrand.

Avec la participation de

Guillot M. UMR METAFORT, ENITA Clermont Ferrand
Mollier A. CPDG, UPMF
Boisseau S. CPDG, UPMF

Nous remercions le GIS Institut National de la Longévité et du vieillissement pour nous avoir permis de faire cette recherche durant 3 ans.

Nous remercions toutes les personnes rencontrées en Ardèche et en Creuse et tout particulièrement celles et ceux qui nous ont accueillis et qui ont accepté de se raconter…*

***** Nous précisons que les noms mentionnés tout au long du rapport sont le résultat d'un processus d'anomymation.

SOMMAIRE

Introduction, problématique et méthodologie. 1

1. Le milieu rural : un contexte de vieillissement spécifique 1

1.1. Pourquoi l'espace rural ? 1

1.2. Une population âgée importante, avec des spécificités de plus en plus différenciées et des usages spécifiques encore mal connus 3

1.3. La survivance d'une « civilisation paysanne » de nature à donner un sens particulier au vieillissement ? 5

1.4. Avancer en âge en milieu rural isolé : sens du vieillir et intégration dans la vie locale. 7

2. Cerner les spécificités du vieillissement paysan pour mettre en perspective les vieillissements différenciés en milieu rural 9

2.1. Identifier une « culture paysanne » : l'investigation par questionnaires auprès d'anciens agriculteurs exploitants. 10

2.2. L'enquête ethnographique : saisir le déroulement de vieillissements diversifiés sur deux territoires contrastés 12

2.2.1. Le choix des territoires : la communauté de communes de Marche Avenir (Creuse) et le canton de Montpezat-sous-Bauzon (Ardèche) 12

2.2.2. Faire feu de tout bois : familiarisation avec le terrain et recrutement des enquêtés 13

2.2.3. Les entretiens et leur répétition : pratiques et effets des pratiques. 18

2.2.4. La mise en forme de l'analyse et du rapport de recherche. 20

2.2.4.1. Un territoire rural, propice à une construction spécifique du vieillissement. 20

2.2.4.2. Sociabilités et solidarités : indistinction ou différenciation ? 21

2.2.4.3. Intégration sociale, engagements et rapports au politique. 22

2.2.4.4. Perceptions spécifiques et enjeux du vieillissement en milieu rural isolé 23

2.2.4.5. Spécificités, différenciations départementales et généralisation ? 24

Partie I : Un territoire rural, propice à une construction spécifique du vieillissement. 26

I.1. Deux territoires ruraux, appartenant au rural isolé, restant très marqués par l'activité agricole…. 27

I.1.1.Le rural aujourd'hui, c'est quoi ? 28

I.1.1.1.Quelle définition ? Quelle évolution ? 28

I.1.1.2. Cette société paysanne a-t-elle pour autant disparu dans un contexte de mutation des espaces ruraux ? 30

I.1.1.3.Diversification des usages et des représentations de la campagne. 31

I.1.2. Deux territoires ruraux contrastés mais comparables, appartenant au rural isolé, très vieillissants… 32

I.1.2.1. Des territoires encore très agricoles, comparables faisant l'objet l'un et l'autre d'un processus de dépopulation quasi continu… 33

I.1.2.2. Des territoires contrastés, des morphologies sociales différentes. 35

I.1.2.3. Des organisations administratives multiples. 37

I.2. Acteurs locaux et représentations de la vieillesse. 42

I.2.1. Une offre de services gérontologiques traditionnels mixés à l'intervention privée. 42

I.2.1.1. L'aide à domicile : des services limités aux personnes peu handicapées. 42

I.2.1.2. Des soins inégalement assurés sur les territoires. 44

I.2.1.3. Le portage de repas à domicile. 46
I.2.1.4. Une coordination improbable. 46
I.2.1.5. Les maisons de retraite, emblèmes incontournables d'une localité, en Ardèche. 48
I.2.1.6. Quelques initiatives nouvelles. 50
I.2.1.7.Des frontières floues entre le registre professionnel et le registre des solidarités informelles, le service public et les services libéraux ou marchands. 52
I.2.2. Des représentations de la vieillesse bipolaires. 54
I.2.2.1. Des représentations de la vieillesse péjoratives chez les acteurs locaux tournés vers l'avenir et le progrès… 55
I.2.2.2. La légitimité certaine des vieux 56

I.3. La survivance d'une culture paysanne ? 58
I.3.1. Territoire restreint : territoire de liens. 59
I.3.2. Des racines biographiques en terres paysannes. 61
I.3.3. Un métissage culturel sur fond de culture paysanne. 63
I.3.3.1. Le dehors comme élément constitutif de l'organisation de la vie quotidienne particulièrement du côté masculin. 64
I.3.3.2. Des valeurs partagées. 66
I.3.3.2.1. Valeurs familiales. 67
I.3.3.2.2. Le travail et autres principes moraux. 69
I.3.3.2.3. L'entraide et la solidarité. 70

Partie II : Sociabilités et solidarités : indistinction ou différenciation. 73

II.1. Des aires de sociabilité différenciées selon les territoires et les parcours de vie. 75

II.2 Des sociabilités de voisinage différenciées selon les lieux, selon les personnes et leur histoire de vie 78
II.2.1. Des formes diversifiées de la sociabilité de voisinage 79
II. 2.1.1. La présence et la co-présence 79
II.2.1.2. Les visites. 80
II.2.1.3. L'échange de services, de coups de main. 82
II.2.2. Une sociabilité de voisinage variable selon les territoires 83
II.2.3. Une sociabilité de voisinage différente selon l'inscription dans le territoire et le statut social des personnes. 85

II.3. Les solidarités intergénérationnelles. Le rôle et la place de la famille. 90
II.3.1. Un modèle dominant dans les territoires étudiés : la famille entourage-locale. 91
II.3.1.1. Des familles très présentes 91
II.3.1.2. Une importante solidarité dans le cadre d'une réciprocité directe ou différée. 93
II.3.2. D'autres modes de sociabilité familiale moins présents : la famille-entourage dispersée et les « sans famille » 95
II.3.2.1. La famille entourage-dispersée 95
II.3.2.2. Les « sans-famille » 97

II.4. L'amitié, une relation peu fréquente 98
Sociabilité et solidarité : une fréquente assimilation 99

Partie III : Engagements, rapport au politique et intégration sociale. 101

III.1. Les pratiques d'engagement et leur sens 102
III.1.1. Les formes de l'engagement 103
III.1.1.1. Une participation à la vie locale très contrastée. 103
III.1.1.2. Des engagements variés et souvent cumulatifs. 106
III.1.1.3. Du travail utile à la trop lourde charge : l'usure de l'engagement 107
III.1.2. Le sens des responsabilités. 109

III.1.2.1. Chez les natifs, des engagements d'affiliation. 109
III.1.2.2. La continuité d'une lignée 112
III.1.2.3. La continuité de ce que l'on a été. 113
III.1.2.4. Chez les nouveaux arrivés, des engagements répondant à une stratégie d'intégration. 114

III.2. Le rapport au politique : entre distance et proximité. 117
III.2.1. La distance à l'égard du niveau national et la méfiance à l'égard des positions partisanes : question de compétence ? 118
III.2.1.1. Le refus de manifester un engagement partisan 118
III.2.1.2. Un regard politique au delà des frontières 121
III.2.2. Les politiques locales : niveau de prise en compte des soucis quotidiens 123
III.2.2.1 L'intérêt pour l'action publique locale 124
III.2.2.2. La figure sacralisée du maire. 126
III.2.2.3. Une identification inégale des instances de l'action publique . 127

III.3. La spécificité rurale des définitions et réalités de l'intégration sociale des retraités. 130
III.3.1. Un sentiment permanent et partagé d'intégration sociale chez les natifs. 131
III.3.1.1. Une intégration d'évidence qui repose sur la continuité de vie, une certaine permanence et la parenté. 131
III. 3.1.2. Un sentiment d'intégration variable selon l'âge, l'information et les formes de la participation. 135
III.3.2. Chez les nouveaux venus, l'intégration passe par l'effort volontaire. 137
III.3.2.1. Acculturation et effort d'engagement. 137
III.3.2.2. Une définition minimaliste et par défaut de l'intégration sociale : l'acceptation témoignée par le non-rejet. 139

Partie IV : Perceptions spécifiques et enjeux du vieillissement en milieu rural isolé. 141

Prologue : Penser les processus de vieillissement en milieu rural isolé 142

IV.1. Des perceptions et des représentations de la vieillesse et du vieillissement spécifiques 146
IV.1.1. Les perceptions de la vieillesse : longévité ou déclin ? 147
IV.1.2. La qualification des autres personnes âgées 151
IV.1.4. Utilité et considération sociales : des étalons de mesure inégalement utilisés, et partiellement déconnectés. 153

IV.2. Prendre sa retraite en milieu rural : ruptures et continuités des parcours de vie. 158
IV.2.1. La retraite des agriculteurs : une étape administrative sans changement radical du mode de vie. 159
IV.2.1.1. On a continué à travailler. 159
IV.2.1.2. Inflexions des pratiques et aménagement du mode de vie paysan 161
IV.2.1.3. Un mode de vie inchangé dans un pays en transformation rapide 163
IV.2.2. Une nouvelle vie pour les autres enquêtés 165
IV.2.2.1. Profiter enfin de la vie 166
IV.2.2.2. Le choix de la campagne contre la ville 168
IV.2.2.3. Le maintien d'une distance entre gens d'ici et gens d'ailleurs 169
IV.2.2.4. Un retour à la culture paysanne ? 172

IV.3. Vieillir à l'écart du monde ? 175
IV.3.1. Le repli sur soi et sur la sphère privée ? Isolement résidentiel, mobilités et solitude. 175
IV.3.1.1. Des réductions inégales des mobilités selon le genre et le mode d'inscription dans le territoire 176
IV.3.1.2. Isolement résidentiel, isolement social et solitude 182
IV.3.2. Les médiateurs entre vie locale et monde moderne : médias et petits-enfants, entre compagnie et éloignement. 185
IV.3.2.1. Medias et liens avec le monde 186

IV.3.2.2. Les médiations ambiguës du monde 188

IV.4. Une vulnérabilité spécifique : entre fragilité et précarité 192
IV.4.1. Conceptions de la santé, trajectoires de vie et rapports à la fragilité 193
IV.4.1.1. Ignorer la fragilité en raison d'un rapport magique à la santé et à la maladie : les personnes issues de milieu populaire. 194
IV.4.1.2. Surveiller sa santé et anticiper la fragilité pour les personnes bien dotées en capitaux culturels 197
IV.4.2. Une évaluation contrastée de l'offre de santé en milieu rural 200

Partie V : Spécificités, différenciations départementales et généralisation ? 206

V.1. Les spécificités des anciens exploitants agricoles. 208
V.1.1. Une famille élargie, présente localement et une continuité trans-générationnelle des lieux de vie. 208
V.1.1.1. Continuités professionnelles. 208
V.1.1.2. Continuité résidentielle. 209
V.1.1.3. Continuité d'une co-présence familiale. 211
V.1.2. La spécificité des relations entre générations. 213
V.1.2.1. Importance symbolique et effective du lien entre les générations. 214
V.1.2.2. En famille forme et fréquence des relations entre générations. 214
V.1.2.3 Au-delà du cercle familial, forme et fréquence des relations entre générations. 216
V.1.2.4. L'aide entre les générations : un devoir ? 217
V.1.3. L'importance des aides familiales. 218
V.1.4. La vie à la retraite : pratiques et jugements. 222

V.2. Intégration, et liens sociaux : une approche majoritairement positive commune aux enquêtés FDSEA et aux personnes rencontrées lors des entretiens . 225
V.2.1. Solitude, isolement, intégration. 226
V.2.1.1. Des sentiments de solitude peu fréquents. 226
V.2.1.2. Isolement, intégration et participation. 228
V.2.2.Vieillir en milieu rural, une chance avant la dépendance. 233
V. 2.2.1. La vie à la retraite : en général une étape positive. 233
V.2.2.2. Vieillir en milieu rural : une chance. 235

V.3. De fortes disparités départementales. 237
V.3.1. Des modes de vie différenciés. 238
V.3.2. Une présence familiale inégale. 238
V.3.3. Une participation à la vie locale variable selon les départements 240
V.3.4. Des départements où la vie semble plus difficile. 240

Conclusion 243

1. Vieillir en milieu rural un atout plus qu'un problème du point de vue des intéressés. 243

2. La survivance d'une culture paysanne. 244

3. Des modalités spécifiques des sociabilités, des solidarités, des engagements et de l'intégration locale. 245

4. Le sens du vieillir. 246

5. Des différences selon l'origine des populations rencontrées et selon les territoires. 247

BIBLIOGRAPHIE 248

ANNEXES 257

Introduction, problématique et méthodologie.

L'objet de cette recherche consiste, ainsi que le titre du rapport l'indique, à cerner les spécificités du vieillissement en milieu rural. Il s'agit également, de manière classique en sociologie, de dépasser les assertions un peu rapides du sens commun, qui ont tendance à mythifier, par méconnaissance, la vie en milieu rural, soit dans le registre de la nostalgie (« les vieux sont bien plus heureux et entourés à la campagne »), soit dans le registre du drame (« y a rien à la campagne, les vieux sont complètement isolés ! »). Il s'agit donc, à travers une enquête articulant une investigation par questionnaire avec une enquête de terrain ethnographique, de rendre justice aux vies des personnes qui vieillissent en milieu rural.

1. Le milieu rural : un contexte de vieillissement spécifique

1.1. Pourquoi l'espace rural ?

Les personnes âgées sont surreprésentées dans deux aires : légèrement dans les villes-centres, où on recense 32,9 % de personnes âgées de plus de 65 ans contre 30,6 % seulement pour l'ensemble de la population, et de manière forte dans l'espace à dominante rurale, puisqu'au recensement de 1999, ¼ (25,3 %) des personnes âgées de plus de 65 ans y vivaient, contre 18,5 % de l'ensemble de la population française. On peut souligner également qu'en "99 près d'un tiers des personnes de 75 ans et plus qui résident en France vivent dans le rural, alors que c'est le cas d'uniquement 1/4 de la population totale. Par ailleurs plus d'1/4 de la population de l'espace à dominante rurale a plus de 60 ans alors que cette tranche d'âge ne représente que19% de l'espace à dominante urbaine."[1]

Cette surreprésentation concerne particulièrement les « autres communes de l'espace rural », ce que nous avons appelé à la suite de l'INRA-INSEE le « rural isolé », où l'on compte 18,3 % de plus de 65 ans (alors que ces communes ne rassemblent que 12,8 % de l'ensemble de la population)[2]. Le milieu rural est donc un des milieux de vie par excellence où les personnes âgées vieillissent.

---

[1] INRA Sciences sociales n°1-2/03 décembre 2003.

[2] Source INSEE Références, *Les personnes âgées*, 2005.

La proportion des personnes âgées, et donc leur visibilité, tend à augmenter dans l'espace rural pour différentes raisons : les autres communes de l'espace rural sont celles qui, jusqu'à peu[3], perdaient des habitants, par un solde naturel et migratoire négatifs (B. Hervieu, 2002). Les jeunes partent travailler dans les pôles urbains, et en revanche, avec l'émergence d'une fonction résidentielle de l'espace rural, des retraités viennent s'installer dans ces communes, de manière plus ou moins permanente. L'émergence de cette fonction résidentielle, le déclin de l'agriculture ont d'ailleurs entraîné de véritables mutations de l'espace rural. La partition qu'opère l'INSEE dans le ZAU entre les pôles d'emploi de l'espace rural, les couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural et les autres communes de l'espace rural, montre aussi que les représentations de l'espace rural évoluent (partiellement calquées sur les représentations de l'espace urbain). Dans le sens commun, d'ailleurs, la ruralité est de moins en moins pensée comme fait sociologique (au sens où elle serait indissolublement liée à une société paysanne, ou encore en distinguant les populations agricoles ou non agricoles) et de plus en plus comme fait physique, comme un « paysage » davantage que comme un « pays » (au sens où ce terme associait de manière étroite un territoire et une population)[4].

Ces évolutions conjointes de la population, des structures et des représentations de ces espaces ruraux isolés convient alors à s'interroger sur les influences réciproques de ces processus sur le vieillissement et sur le milieu rural. A mesure qu'il vieillit, le milieu rural se diversifie accueillant de nouveaux groupes d'origines diverses, dont les motivations d'installation sont plurielles. Il importe d'en comprendre les spécificités et d'en analyser la vulnérabilité différenciée. Selon les milieux ruraux considérés, les populations varient : c'est pourquoi l'enquête ethnographique s'est développée sur deux territoires, l'un en Ardèche, l'autre en Creuse, permettant de comparer des morphologies sociales différentes au sein même du rural isolé, et de mettre en évidence des ressources et des difficultés dans le vieillissement différentes. De même, l'enquête par questionnaire porte sur différents départements, permettant là encore d'éclairer par des variations locales ce qu'Henri Lefebvre appelait « le monde paysan » (1970) pour en rappeler la diversité, et les manières plurielles dont le vieillissement s'y déploie.

Au-delà de la comparaison des territoires enquêtés, la recherche a organisé la variété des pratiques et des représentations du vieillir en milieu rural à partir de deux principes théoriques. D'une part, le travail s'est fortement appuyé sur la notion de parcours de vie, et sur l'hypothèse que les trajectoires de vie éclairent de manière nette les pratiques lors de la vieillesse. Dans une perspective de sociologie compréhensive, pour reprendre le terme de M. Weber, qui s'attache à reconstruire et à analyser le sens de l'action des

[3] On remarque depuis 1999 une nouvelle croissance démographique dans les communes de l'espace à dominante rurale, même parmi les communes éloignées de plus de 30 km d'un pôle urbain (B. Morel, P. Redor, 2006).

[4] Ce paysage serait caractérisé par la présence d'une campagne, d'une nature, mais également d'un habitat individuel ou de hameaux (Mathieu, 1999). On peut également sur ce point consulter J.-D. Urbain (2002).

individus, nous nous sommes attelées à décrire et à expliquer le sens différencié que prend le vieillissement selon les parcours de vie des personnes enquêtées, qu'elles aient toujours vécu dans les espaces considérés, y soient revenues ou s'y soient installées aux alentours de la retraite. Les ruptures se produisent ainsi en des points différents du parcours de vie selon l'inscription des personnes âgées dans les territoires étudiés. Les trajectoires de vie sédimentent alors des expériences différentes, des inscriptions durables dans des groupes sociaux différents, qui construisent des principes organisateurs[5] de l'existence également différents. D'autre part, et dans le prolongement de l'idée précédente, les arrangements concrets de l'existence à la vieillesse, et au-delà, ses modalités, sont également déterminés de manière externe : la structuration différente des milieux de vie (par les activités économiques, les services, les réseaux, qu'ils soient explicitement dédiés aux personnes âgées ou non) influe sur les pratiques des individus qui s'y inscrivent. C'est dans la perspective de cette double détermination, diachronique et synchronique, par les parcours des individus et par les milieux dans lesquels ces parcours s'inscrivent successivement jusqu'à la vieillesse, que nous avons construit l'enquête.

1.2. Une population âgée importante, avec des spécificités de plus en plus différenciées et des usages spécifiques encore mal connus

Le pourcentage des personnes âgées voire très âgées vivant en zone rurale est important : 15,96 % de plus de 80 ans dans l'espace à dominante urbaine, 17,70 % dans l'espace à dominante rurale. Diverses enquêtes[6] (CPDG, ENITA et CEMAGREF) ont commencé à mettre en évidence des modes spécifiques de vie à la retraite, tant pour ceux ayant toujours vécu localement que pour ceux ayant migré à la retraite… Cet « effet du rural » se traduit ainsi par des pratiques sociales à distance des modèles actuellement valorisés de la retraite (retraite « active » ou « citoyenne », pour en citer deux), par des relations fortes entre les générations, lorsqu'elles coexistent dans le même territoire, un rapport hésitant aux services d'aide à domicile, en particulier les plus médicalisés, une moindre consommation de soins dans le sens de la prévention et d'un suivi régulier[7]. Un des enjeux de l'enquête était précisément de faire apparaître les différenciations possibles de recours aux soins dans la vieillesse, l'inégale médicalisation de la définition

[5] Qu'on peut référer à des modèles socioculturels, à des « cultures » différentes. Cf. Lalive d'Epinay C., Bickel J.F., "La recherche en sociologie et psychosociologie de l'âge et de la vieillesse, un survol", Gérontologie et société, n° 79, 1996, p. 162.

[6] " Les attentes des nouvelles générations de retraités ", Conseil Général 38, 2001 ; "étude de besoins", District de développement rural du Diois 2000, "étude de besoins" communauté de communes de Courpière 2004, "Etats généraux de la gérontologie", Conseil Général 38, 2004.

[7] DREES, Etudes et résultats n° 142-nov 2001 ; n° 182-07 2002 ; n°147-dec 2001.

de la vieillesse, pour les populations de personnes âgées concernées comme pour les structures les prenant en compte, par la voix de leurs responsables. En effet, les enquêtes sur le vieillissement en milieu rural sont peu nombreuses et déjà anciennes. Il semble que l'urbanisation, dans ses formes diverses, attire bien plus l'attention des chercheurs : ainsi, au récent congrès de l'Association Française de Sociologie (AFS) (2006) une des communications prenait pour objet le vieillissement dans deux lotissements péri-urbains[8]. En revanche, aucune des communications proposées au RT 07 –réseau thématique de sociologie du vieillissement- pour le congrès de l'Association Française de Sociologie en septembre 2006 comme en février 2004, ne concernait le milieu rural. Peu d'enquêtes spécifiques ont été consacrées à ce contexte singulier de vieillissement qu'est le milieu rural. Depuis les années 70, la sociologie rurale poursuit ses travaux dans une logique multidisciplinaire, consacrés tant à l'organisation des espaces que de l'économie mais plus rarement aux usages sociaux, tout en s'interrogeant récemment sur la pertinence de ce travail spécifique (Jollivet, 1997). Les questions de vieillissement sont rarement abordées de manière spécifique, dans des colloques ou dans des articles récents. Du côté de la recherche pluridisciplinaire en gérontologie, nous pouvons relever quelques études épidémiologiques datant des années 90 et concernant la santé des ruraux dans le Sud-Ouest, ainsi que quelques études démographiques[9]. La dernière étude de grande envergure concernant les spécificités du vieillissement de cette population s'inscrit dans le cadre d'une recherche européenne et date également de 1992[10]. Certains travaux plus récents de sociologues et de géographes concernent spécifiquement les migrations résidentielles à l'âge de la retraite (Guichard-Claudic, 2001 ; Cribier, 1992). Et quelques travaux concernant le vieillissement en milieu rural sont menés avec des finalités d'action, par des organismes comme la MSA ou le mouvement des familles rurales[11].On doit également citer le travail mené par l'ENITA de Clermont-Ferrand et le CEMAGREF concernant les retraités du Massif central[12]. En ce sens, notre démarche d'enquête procède d'un « vide » relatif de la connaissance sur les populations vieillissantes en milieu rural, en particulier sur la cohabitation de populations aux trajectoires de vie et aux appartenances sociales différentes, dans un contexte qui a des effets propres. Elle s'ajoute aux enquêtes déjà citées pour contribuer à

---

8 Cf. Nicolas Luxembourg, communication accessible sur le site du RT 7 : http://perso.numericable.fr/~sitedurtf7/downloads/CG/cgtxtresluxembourg.pdf/

9 Ces travaux ont fait l'objet de publications dans le n° 63 *Le vieillissement rural* de la revue Gérontologie et société , 1992, qui reprenait les communications du colloque des ruralistes à Pau consacré à ce thème.

10 Delbes C., Di Nicola S., Paillat P.,*Etude européenne sur les ruraux âgés. Monographie française*. Paris : F.N.G., 1992/05. 87 P.

11 Colloque « …60, 80, 100 ans ! Bien vivre en milieu rural » organisé par les Familles rurales et présidé par Hubert Falco, Secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

12 ENITAC-CEMAGREF-ENESAD, *Les retraités et les espaces ruraux du Massif central*, rapport de recherche, 2003.

décrire et à analyser les spécificités des modes de vie à la vieillesse en milieu rural isolé. A une entrée par les populations, elle préfère une entrée par les territoires.

1.3. La survivance d'une « civilisation paysanne » de nature à donner un sens particulier au vieillissement ?

Une des manières de saisir et d'interpréter les spécificités du vieillissement en milieu rural, et en particulier la faible médicalisation du « vieillir » pour les personnes âgées vivant dans ce milieu, mais aussi les modes singuliers d'insertion des personnes âgées dans le milieu local, a été de soutenir l'hypothèse selon laquelle une « culture » ou une « civilisation paysanne » continue pouvait avoir une influence sur le processus et les modalités de vieillissement en milieu rural. Pour mettre à l'épreuve ce questionnement, nous avons interrogé par questionnaire d'anciens agriculteurs exploitants, pour faire apparaître cette culture paysanne là où elle est le plus susceptible de se donner à voir de manière nette. Une enquête ethnographique, mêlant observations, entretiens répétés avec des vieux sur deux territoires, recueil de documents « gris » a permis de saisir à quel point et de quelles manières cette culture paysanne influence les comportements des personnes à la retraite en milieu rural isolé et donne sens au vieillir. [cf. *méthodologie infra*] Notre questionnement a donc été guidé par la mise à l'épreuve de l'intuition selon laquelle un « monde paysan », déclaré disparu par Mendras[13], a survécu, non pas toujours comme un ensemble cohérent de gestes, de traditions et de valeurs, mais en s'hybridant éventuellement avec d'autres « cultures » (urbaines), d'autres modes de vie, d'autres valeurs, *via* en particulier, les afflux de nouvelles populations, mais également les relations entretenues par nos vieux avec les autres générations. De quelle force est cet ancrage à la société paysanne, et dans quelles dimensions de la pratique apparaît-il, de manière différenciée selon les individus vieillissants qui s'y réfèrent (ou non) ? Quel est le rapport des individus âgés d'un territoire donné à cette culture paysanne ? Dans quelle mesure cette civilisation paysanne permet-elle d'éclairer les spécificités du vieillir en milieu rural isolé ? Ce milieu rural est-il un conservatoire, et nos vieux, en particulier nos vieux paysans, voués à disparaître comme individus et peut-être déjà disparus comme groupe social, sont-ils des conservateurs de cette civilisation paysanne ? On connaît le poids persistant des paysans, à la fois dans l'imaginaire national et sur

[13] Mendras met en exergue, dans son ouvrage "La fin des paysans" paru en 1970, les fortes mutations économiques et sociales qui conduisent à la conversion des paysans en agriculteurs exploitants, s'approchant des impératifs du marché et des logiques entrepreneuriales et n'attribuant plus à la terre une valeur sentimentale et mystique, tel que décrite par Redfield, en tant que type idéal du paysan, mais la considérant comme un instrument de production. Pour autant, on connaît bien la rémanence des imaginaires et la persistance des valeurs, des logiques d'action, surtout lorsqu'elles sont enracinées dans des habitudes très ancrées, et dans une continuité forte entre les générations, comme c'est le cas des anciens agriculteurs de notre échantillon (tant dans l'enquête quantitative que dans l'enquête ethnographique).

certaines scènes politiques. Le déclin de cette population, la conscience d'être parmi les derniers de son genre, rend-elle cette population vieillissante plus vulnérable ? Ou au contraire, le partage de valeurs fortes, l'existence de pratiques communautaires, de relations fortes entre générations, d'emprises familiales sur des territoires donnés conduit-elle les anciens paysans et ceux qu'ils incluent dans cette société paysanne, à mettre en œuvre de manière localisée des modes spécifiques de vie à la vieillesse, éloignés des normes actuelles du « bien vieillir » ?

Pour le dire autrement, cette enquête a interrogé l'influence d'un milieu rural particulier (le rural isolé) sur le vieillissement de ceux qui y habitent, à travers la comparaison de deux territoires aux morphologies sociales contrastées. Réciproquement, l'emprise de certains vieux sur les territoires considérés contribue à les faire fonctionner sur un mode traditionnel, ou à les faire largement évoluer. La notion de milieu, telle qu'elle est définie par Y. Grafmeyer, comme « unité de vie collective constituant un cadre de référence auquel sont associées des images et des pratiques spécifiques » (1991, p. 17), ou encore par J. Rémy (1998, p. 105 et suivantes), comme « territoire pertinent » où les relations entre individus et groupes hétérogènes sont maintenues dans un équilibre dynamique par les configurations matérielles et sociales qui s'y nouent, est centrale dans l'enquête. Nous avons donc d'abord décrit ce milieu, à la fois dans sa structuration et dans ses mutations. Nous avons ainsi contrasté les territoires dans leur organisation, tant du point de vue de leur morphologie sociale que de leur organisation administrative et économique, en travaillant à déterminer la place des personnes âgées et des services aux personnes âgées, mais également le poids du monde paysan, dans la définition des milieux de vie. Les manières, différenciées selon les territoires enquêtés, dont les liens sociaux s'établissent, dont l'intégration des uns et des autres se construit ou se poursuit, dont les échanges de services et de biens s'organisent, tant dans des relations transversales – de voisinage, par exemple – que verticales – intergénérationnelles, dans ou hors de la famille, nous ont ainsi permis de comprendre de quelle manière l'implantation dans un territoire donné pouvait faire apparaître des vulnérabilités différenciées, variables selon les âges, les origines et les trajectoires de vie des individus, et différemment anticipées par ces derniers. Les mutations internes à un territoire (renouvellement de la population, déclin relatif des commerces, par exemple) sont également des sources de fragilité ou des ressources nouvelles dans l'avancée en âge, selon l'âge, les origines et les trajectoires de vie des individus qui sont confrontés à ces changements.

1.4. Avancer en âge en milieu rural isolé : sens du vieillir et intégration dans la vie locale.

L'enquête s'est donc organisée autour **de quatre axes thématiques**, dont l'organisation du rapport rend compte, puisque chacune des quatre parties qui suivent travaille plutôt sur l'un de ces axes, sans pour autant s'interdire de faire des ponts, de construire des articulations entre ces différentes investigations.

L'objet principal est bien de définir le sens du vieillir pour les populations enquêtées, soit par questionnaire, soit par entretien. Ce sens du vieillir est construit dans une influence réciproque entre l'expérience subjective du vieillissement et les normes collectives, les constructions sociales de l'expérience de la vieillesse et de l'avancée en âge, telles qu'elles se déploient en milieu rural isolé. L'observation des continuités et des ruptures biographiques, des relations au groupe des agriculteurs, de la reconnaissance ou de la disqualification sociale de ce groupe permet de montrer comment le vieillissement est appréhendé de manière différenciée par les diverses populations présentes sur les deux territoires enquêtés.

Une attention particulière a également été accordée aux solidarités intergénérationnelles, qu'elles soient familiales ou extra-familiales. L'articulation des aides dans la famille, la dévolution des biens et des services dans et hors de la parenté, les compensations financières éventuelles sont ainsi des éléments de compréhension des manières de vieillir, et des places respectives des jeunes et des vieux dans la famille, et au-delà dans la société. La circulation des aides dans la famille ne prend cependant sens que mise en perspective par le recours aux aides professionnelles, ou aides informelles (du voisinage, par exemple) : comment les personnes âgées et leur entourage (familial, amical, professionnel, géographique…) construisent-elles des systèmes de surveillance et de prévention des accidents biographiques, des problèmes de santé ou d'incapacité pouvant survenir dans le cours du vieillissement ? Ces systèmes, rarement construits de manière stratégiques, mais qui se composent au fil du temps et des affinités, contribuent-ils à accroître ou au contraire à minimiser la vulnérabilité des personnes âgées, dans la perception même que ces dernières en ont ? Autrement dit, ces systèmes formels et informels contribuent-ils à accroître ou à restreindre l'autonomie des individus ? En effet, la vulnérabilité, est un terme peu utilisé en sociologie : il nous vient des études épidémiologiques, de même que la notion de fragilité. La fragilité nomme la « disposition à être endommagé, altéré, détruit ». La vulnérabilité est « le caractère de ce qui est vulnérable », c'est-à-dire « exposé à la douleur physique, à la maladie », ou « qui peut être attaqué, atteint facilement »[14]. Appliquées aux personnes âgées, ces deux

[14] Toutes ces définitions sont tirées du portail lexical du CNRTL : http://www.cnrtl.fr/lexicographie

termes mettent en avant la plus grande incertitude en termes de santé physique qui gouverne la vieillesse.

Pour autant, dans une perspective sociologique, la question est la suivante : dans quelle mesure cette moindre résistance physique a-t-elle un effet sur les conduites de vie des personnes âgées ? Dans quelle mesure cette vulnérabilité est-elle perçue par les personnes âgées et leur entourage ? Et cette vulnérabilité est-elle conçue comme anormale ou au contraire naturalisée comme étant « dans l'ordre des choses » ? Quel est alors son poids dans le gouvernement de l'existence des individus ? L'enquête a construit ainsi la vulnérabilité en confrontant cette notion épidémiologique aux manières locales (socialement constituées) de penser et de vivre le vieillissement, et montre que cette vulnérabilité est inégalement perçue par les vieux ruraux (*cf. infra, partie IV*).

Ainsi, l'intégration sociale dans la société locale construit les conditions de perception et de prise en compte de la vulnérabilité des personnes âgées. Des travaux de recherche-action menées sur le département de l'Isère et le Massif central mettent en évidence des pratiques sociales des vieux ruraux inscrites dans la continuité des vies antérieures. La participation et les engagements sociaux s'appuient sur le tissu associatif et villageois, qu'il soit festif, caritatif, religieux ou militant, et contribuent à la survie, et parfois au développement, des territoires. L'enquête s'est particulièrement intéressée aux rôles des associations rurales dans le maintien d'un tissu social vivant[15], mais également aux participations inégales des habitants à ces associations, mettant en lumière l'existence d'autres modes de participation sociale, peu médiées par les associations ou les institutions, mais inscrites dans la continuité de l'existence, de manière variable selon l'implantation dans le territoire. La place réelle et symbolique accordée aux vieux, variable selon les territoires (*cf. infra partie 1*) permet également de prendre en compte leur validation ou leur invalidation comme acteurs de la vie sociale locale, en fonction de leur vulnérabilité supposée.

Un quatrième axe d'investigation a donc porté sur l'organisation locale des services et des actions en direction des personnes âgées, afin de mettre en perspective les conditions locales (parfois très contrastées) du vieillissement en milieu rural. Quels sont les services et les actions mis en place pour les personnes âgées, et à quel échelon ? Quelles sont les ressources identifiées par les personnes âgées lorsqu'elles anticipent des parcours de vieillissement possibles ? A quels services les vieux ruraux envisagent-ils alors d'avoir recours et de quels services se tiennent-ils à l'écart ? Les études déjà menées font apparaître une réserve forte des ruraux quant à la sollicitation de services et de suivi médical : par la diversification des populations vivant en milieu rural, cette

[15] voir Actes des deuxièmes Assises du CELAVAR, 2002.

réticence au suivi médical ne céderait-elle pas progressivement place à des conduites plus proches de celles ayant cours en milieu urbain ? Au-delà de la prise en charge médicale des personnes âgées, comment se joue leur prise en compte par les politiques dans le milieu local ? La place des vieux, tant matérielle que symbolique, dans la vie au village, vie politique ou vie sociale, apparaît en effet comme un enjeu fort pour les territoires concernés. Comment la vieillesse ou le vieillissement de la population locale est-il pensé par les maires, en particulier, par les responsables de services à destination des âgés, par les professionnels de la santé ? Et comment ces conceptions de la vieillesse s'harmonisent-elles, parfois par défaut ? Quelle influence ont-elles sur l'intégration locale des vieux, sur les manières dont ils vivent au quotidien, et dont ils se pensent comme membres d'une société ou d'une communauté ?

Ce questionnement s'est non seulement construit à partir des études antérieures, mais également dans la familiarisation progressive avec des terrains d'enquête variés, qui ont amené à réajuster une perspective au départ très centrée sur le monde agricole. Les résultats sont ainsi solidaires de la méthodologie engagée sur le terrain, qui a évolué au fil des rencontres avec les vieux ruraux et des aléas des chercheures. Il faut donc rendre compte, en particulier pour l'enquête ethnographique, des choix méthodologiques raisonnés tels qu'ils ont été informés ensuite par les rencontres sur le terrain ou les tropismes (tant dans les thèmes que dans les manières de « faire du terrain » propres aux différentes enquêtrices).

2. Cerner les spécificités du vieillissement paysan pour mettre en perspective les vieillissements différenciés en milieu rural

Prendre au sérieux l'hypothèse d'une survivance de la culture paysanne suppose d'aller regarder de plus près, auprès de ceux qui sont le plus susceptible de la conserver en continuant à la vivre, quel est le contenu d'une telle culture, et comment elle informe (ou non) les manières de vieillir. D'anciens exploitants agricoles ont ainsi été interrogés au moyen d'un questionnaire pour confirmer ou infirmer l'hypothèse d'un vieillissement spécifique, issue d'enquêtes précédentes. Ces questionnaires ont ainsi cherché à faire apparaître des modes spécifiques de vie à la vieillesse, de relations avec les autres générations, d'intégration dans le milieu local et des valeurs également spécifiques au monde paysan, sans en méconnaître les variations locales, selon les départements (cf. la partie spécifique consacrée aux vieux agriculteurs). L'enquête ethnographique, qui articule une sociographie des territoires enquêtés et des entretiens répétés auprès de personnes âgées et retraitées, permet alors d'interpréter la manière dont cette culture paysanne se diffuse, s'hybride ou tombe dans l'oubli, selon les territoires, plus ou moins

marqués par la dépopulation et le vieillissement, et selon les modes d'implantation des personnes âgées sur ces territoires. L'articulation des deux modes d'investigation - quantitatif et synchronique d'une part, qualitatif et plus longitudinal d'autre part - permet ainsi de décrire et d'analyser les manières plurielles dont les personnes âgées vieillissent en milieu rural.

2.1. Identifier une « culture paysanne » : l'investigation par questionnaires auprès d'anciens agriculteurs exploitants.

Le questionnaire reprend les grands axes de l'investigation. Après des éléments d'identification sociologique, les questions [cf. annexe] cherchent à renseigner l'ancienneté de l'implantation locale de l'enquêté, la localisation géographique de sa famille, ainsi que la manière dont il vit sa retraite, pour évaluer les éléments de continuité entre la vie à la retraite et la vie professionnelle, entre la vieillesse et la maturité. Une troisième partie du questionnaire est consacrée aux relations entre les générations, internes ou externes au groupe familial, ainsi qu'à l'intégration locale de l'enquêté, cernée à la fois objectivement par ses pratiques (recours aux aides sociales ou familiales, place des voisins, recours à des services professionnels, inscription dans les structures locales de la vie sociales) et subjectivement par le sentiment d'être intégré ou au contraire d'être isolé. Il s'agit en effet de déterminer si les caractéristiques de la culture paysanne telles qu'elles ont pu être décrites par les sociologues ou les anthropologues (forte stabilité résidentielle, solidarité entre les générations conçue sur le mode de la communauté, de pratiques et de destin, continuité des générations, investissement naturalisé dans le gouvernement local et la vie sociale villageoise…) gouvernent le vieillissement des anciens exploitants agricoles et lui donnent une tonalité singulière.

Les questionnaires ont été distribués via les organisations départementales regroupant les anciens exploitants agricoles, en raison de travaux passés et de liens déjà établis par Catherine Gucher et Véronique Roussel avec les responsables de ces organisations. Six départements ont été retenus, dans deux régions géographiques (et pas nécessairement administratives), permettant de déterminer des variations locales du vieillissement paysan : trois départements ont ainsi été choisis dans la « diagonale du vide » ou diagonale continentale, où la spécialisation agricole demeure importante, ce qui se traduit en particulier par un taux de population agricole supérieure aux autres zones du territoire français et par une forte présence de l'espace rural isolé. Trois départements ont été choisis en région Rhône-Alpes, où les fonctions des espaces ruraux sont beaucoup plus diversifiées, abritant entre autres des industries spécialisées ou non, et des espaces touristiques plus importants. La spécialisation agricole y est faible et

dispersée[16]. Les questionnaires permettaient donc de confronter ces vieillissements paysans dans des départements restés paysans et dans des départements beaucoup plus urbanisés ou ayant développé d'autres fonctions que les fonctions agricoles. Un dernier département a été sollicité, le Var, en raison des migrations de personnes âgées et retraitées vers le Sud. Les questionnaires ont été envoyés par le biais des Sections des anciens exploitants agricoles des Fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) pour quatre départements. Pour deux autres, ils ont été diffusés lors de l'assemblée générale de ces sections. Dans le Puy-de-Dôme, les questionnaires ont été diffusés auprès de l'Association des Retraités Agricoles (ARDREA), en raison de contacts existants. Au total, 441 questionnaires ont été retournés, saisis et traités[17], sur les 2430 distribués. Les questionnaires ont été saisis et traités à l'aide du logiciel sphinx. (*voir en annexe1 répartition par départements).*

Les questionnaires ont bien évidemment saisi une population paysanne particulière, en particulier sous l'angle de l'intégration à la vie locale ou encore de l'engagement : il s'agit de personnes syndiquées, le plus souvent des hommes donc, et syndiquées depuis longtemps. On peut esquisser à grands traits un profil dominant du répondant : il s'agit le plus souvent d'un homme, marié, ancien exploitant agricole, dont le père était lui-même agriculteur, et qui a au moins un fils agriculteur. Il a toujours habité la commune où ses parents eux-mêmes habitaient, et où habitent encore ses enfants et d'autres membres de sa famille. Les liens intergénérationnels sont forts, particulièrement avec la famille, dont il reçoit de l'aide au besoin. Ce profil doit beaucoup aux caractéristiques des Isérois, qui constituent la classe modale de l'enquête. Pour autant, cette particularité de la population enquêtée n'invalide pas les conclusions relatives à une culture paysanne plus large que la culture des exploitants agricoles, et à la manière dont elle construit un vieillissement spécifique, où le recours aux autres générations, par exemple, est beaucoup plus revendiqué et légitime que dans d'autres catégories sociales. En effet, les anciens exploitants agricoles constituent le noyau dur de ceux qui portent cette culture et la font encore vivre. L'enquête ethnographique nous a alors permis de confronter ce vieillissement spécifique des anciens agriculteurs (ou des derniers paysans) aux autres formes de vieillissement présentes en milieu rural isolé.

---

[16] Sur ces points on peut consulter le rapport du CESAER – Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux – constituant un *Appui méthodologique à l'évaluation du développement des zones rurales* (Aubert F. *et alii*, 2005), en particulier la carte inventoriant la structure économique des communes française, p. 51

[17] Logiciel Sphinx. La saisie des données et les premiers tris à plat ont été réalisés par Emmanuelle Agussol.

2.2. L'enquête ethnographique : saisir le déroulement de vieillissements diversifiés sur deux territoires contrastés

L'enquête ethnographique s'est déroulée sur deux territoires, investigués par deux équipes de recherche, inégalement familières des méthodes et de la pratique sociologique. La composition pluridisciplinaire de l'équipe, les intérêts de recherche diversifiés (et parfois divergents) et les différences de pratiques des unes et des autres ont alors accentué un caractère toujours présent dans les enquêtes de type ethnographique, la diversité des matériaux recueillis. Il faut bien sûr rendre compte de cette diversité, de la richesse que ces regards variés apportent, mais également, en retraçant le mode de construction de ces matériaux, des angles morts induits par ces différents regards, ainsi que des renoncements (auxquels nous avons parfois été obligées, faute de temps ou d'argent). En contextualisant de la sorte notre matériau d'enquête, nous préciserons les conditions de validité de nos conclusions. Après avoir choisi deux territoires d'enquête, nous avons mis à profit une première période de familiarisation avec ces territoires pour dresser un portrait de ces milieux de vie, et organiser un échantillonnage raisonné des vieux ruraux enquêtés par entretien, selon de proche en proche.

2.2.1. Le choix des territoires : la communauté de communes de Marche Avenir (Creuse) et le canton de Montpezat-sous-Bauzon (Ardèche)

Les territoires ont été choisis en fonction de deux exigences : en premier lieu, un degré élevé de « ruralité », pour maximiser les spécificités de ce contexte résidentiel, en particulier dans l'éloignement des services médicaux de première ligne ; en deuxième lieu, une situation contrastée par rapport à l'activité agricole, à la localisation géographique et au vieillissement démographique apparent de la population. Comme pour les questionnaires, les départements retenus pour l'enquête ethnographique se situent pour l'un dans la diagonale continentale, pour l'autre aux marges de la région Rhône-Alpes. En outre, le département de la Creuse est le plus vieux de France (34,3 % de la population totale a plus de 60 ans, et 14,1 plus de 75 ans), et l'Ardèche est le plus vieux département de la région Rhône-Alpes (25, 7 % de 60 ans et plus, et 9,7% de plus de 75 ans)[18].

Au sein de ces départements, des territoires plus restreints ont été choisis, appartenant au « rural isolé ». Les territoires retenus sont de nature administrative différente, correspondant à des dispositifs différents d'action publique, puisque nous avons retenu

[18] Rappel : pour la France métropolitaine, la proportion de personnes de plus de 60 ans est de 21,3 %, et celle des personnes de plus de 75 ans est de 7,7%. Source : INSEE, recensement de la population 1999.

la communauté de communes du pays de Marche Avenir dans la Creuse, et le canton de Montpezat-sous-Bauzon en Ardèche[19]. Cette différence pourrait apparaître comme un obstacle à la comparaison : en effet, les tailles des territoires considérés se différencient largement. Certains services (la maison de retraite, les soins infirmiers, les cabinets médicaux) sont ainsi représentés en Ardèche et non en Creuse en raison de ces différences de taille et de structure administrative. Pour autant, si on examine le nombre de communes rassemblées sur les deux territoires, (6 en Creuse, 7 en Ardèche), les populations présentes (1704 habitants en Creuse et 1769 en Ardèche en 1999) et la dynamique de ces populations (les soldes migratoire et naturel y sont négatifs dans les deux cas), les deux territoires sont comparables. De plus, la recherche étant centrée sur les modes de vie, les pratiques quotidiennes, les perceptions et les représentations de la vieillesse des vieux ruraux, dans une entrée par les individus plutôt que par les structures, cette différence, liée à des pratiques et des intérêts de recherche une fois encore différents, nous est plutôt apparue comme un moyen de cerner quelle était pour les vieilles personnes l'échelle territoriale pertinente de leurs pratiques. Un des enjeux de la recherche était en effet d'identifier quels étaient, pour les personnes âgées vieillissant en milieu rural, les acteurs et les échelles pertinents pour organiser une aide spécifique lors d'éventuelles difficultés au cours de l'avancée en âge.

Ces territoires ont alors fait l'objet d'une enquête de type ethnographique : les entretiens avec des informateurs locaux (là encore choisis de manière diversifiée selon l'expérience et les orientations de recherche variées des chercheures), le recueil de différents éléments de la culture matérielle de chacun des lieux ont permis à la fois la sélection raisonnée de vieilles personnes susceptibles d'être interrogées par entretien, et la reconstruction de l'organisation matérielle et symbolique de chacun des milieux enquêtés.

2.2.2. Faire feu de tout bois : familiarisation avec le terrain et recrutement des enquêtés

L'enquête ethnographique a été conduite en deux temps : d'une part, une semaine d'investigation a été consacrée à la familiarisation avec les lieux et avec « l'esprit des lieux », selon les termes de l'observatoire du changement social (1986). D'autre part, des entretiens, répétés tous les neuf mois environ, avec des enquêtés choisis de manière raisonnée ont été menés, permettant, outre l'accès aux récits individuels du vieillissement, d'affiner ou de préciser les morphologies sociales que la première semaine d'investigation avait commencé à définir.

[19] Voir localisation en annexe

La semaine d'investigation ethnographique a été l'occasion pour chacune des deux équipes[20] de dresser des inventaires de toutes sortes : recensement des hameaux et des lieux-dits composant les communes, et expérimentation des distances les séparant ; liste et fonctionnement des services publics (poste, mairie, Trésor public, bibliothèque, transports…) et privés (commerces d'alimentation, cafés, aides à domicile, soins infirmiers, médecins…), à destination des personnes âgées ou de l'ensemble de la population ; vie et organisation des paroisses ; état de la vie associative ; recueil d'éléments de l'histoire locale (par le biais de publications ou d'entretiens) ; définition des « climats » géographiques ; inventaire des noms des gens du pays, par l'investigation des cimetières. Durant cette étape de familiarisation, des entretiens, formels ou informels, enregistrés ou non, ont été menés avec différents informateurs locaux : les maires des communes retenues dans l'enquête ont ainsi été précieux à la fois dans la compréhension de l'organisation, politique, économique et sociale des territoires, dans la caractérisation fine des populations et des milieux de vie présents dans chacune des structures retenue, ainsi que dans la définition de leur évolution. Les responsables de services à domicile, les médecins, les infirmières, en somme les professionnels en relation avec les personnes âgées, mais également les différents commerçants, quelques une des figures locales, ou encore les habitués des bars, ont également contribué à dessiner les contours et les spécificités des « pays » enquêtés. Informateurs, ces personnes ressources sont également des objets d'investigation dans notre enquête, soit en rejoignant la population des enquêtés par entretien, soit par la manière dont elles évoquent la place des vieux dans leur commune, sur les territoires considérés, qui participe de la construction sociale du vieillissement, de la place et du rôle sociaux des vieux en milieu rural. Enfin, une partie de ces informateurs se sont révélés des intermédiaires efficaces dans l'accès à des enquêtés.

L'enquête ethnographique a ainsi consisté à faire feu de tout bois, accumulant des matériaux et des données de toutes sortes, liés à des rencontres, parfois providentielles, plus souvent dues à la variété des informateurs locaux retenus, durant la semaine de familiarisation avec le terrain. En Ardèche, une autre étude (enquête réalisée pour le compte de la CGT) a permis d'accumuler des données supplémentaires, en particulier sur la manière dont les élus et les professionnels se représentent les populations qu'ils administrent ou qu'ils aident. La multiplication et le recoupement des différentes sources ont alors permis d'identifier les hauts lieux, les milieux de vie et leurs habitants, les frontières matérielles et symboliques qui organisent les territoires. Sont ainsi apparues les premières oppositions structurantes entre la Creuse et l'Ardèche, mais également les morphologies sociales (au sens de Mauss ou d'Halbwachs) spécifiques de chacun des territoires *(cf infra*). Durant cette étape, nous sommes progressivement

[20] Les chercheures se sont répartis les territoires : la Creuse a été enquêtée par Marion Guillot et Véronique Roussel, l'Ardèche par Catherine Gucher et Isabelle Mallon, avec l'aide d'Annie Mollier et de Suzanne Boisseau.

entrées dans l'univers de nos enquêtés, nous affrontant aux hauteurs verdoyantes de la montagne ardéchoise, appréciant les distances en temps, plus qu'en kilomètres, sur les routes étroites et caillouteuses menant aux hameaux, mesurant le désert creusois en cherchant (parfois désespérément) un café ouvert, ou un même un simple passant. La familiarisation avec un terrain passe aussi par l'expérimentation des lieux, par l'inscription des chercheures dans les paysages, dans les contextes sociaux à enquêter, par l'apprentissage par corps (ainsi, l'expérience des congères sur le plateau en hiver a permis aux chercheures de comprendre plus profondément les fortes attentes des enquêtés sur l'amélioration de la voirie…), bien autant que par les données statistiques ou les récits des enquêtés, le recueil de la culture matérielle ou la reconstruction chiffrée de l'organisation d'un territoire. La faible densité du milieu rural isolé prend ainsi corps de manière saisissante dans le « vide » de certains hameaux, où la majorité des maisons aux volets fermés se détériore lentement, ou dans le « désert » des villages à la nuit tombée. Mais les sociétés d'interconnaissance tant décrites par les sociologues du rural s'incarnent également lors d'un passage dans un commerce, dans une conversation surprise entre deux habitants venus puiser à la fontaine l'eau pour leur jardin, ou encore dans la conversation facilement nouée avec des habitants, trouvant là l'occasion de rompre leurs routines quotidiennes.

C'est lors de cette étape également que les derniers principes d'échantillonnage ont été construits, en identifiant les différents contextes d'habitat sur les territoires. L'échantillon constitué visait à produire non une représentativité – sans grand sens sur un nombre par nécessité restreint d'enquêtés – mais une diversité d'enquêtés, en faisant varier différents critères : en premier lieu, leur rapport au pays : s'agit-il d'individus n'ayant jamais quitté leur village, voire leur maison (les « autochtones »), de personnes revenues à la retraite ou de nouveaux arrivants ? En deuxième lieu, leur profession (agricole ou non, et dans ce cas, en cherchant à diversifier les appartenances socio-professionnelles) ; en troisième lieu, leur isolement résidentiel, selon qu'ils habitent dans des bourgs, des hameaux ou dans des maisons isolées. En revanche, les deux populations d'enquêtés sont très homogènes sous l'angle du statut résidentiel (à l'exception d'une fratrie âgée, locataire, et d'une résidente en maison de retraite, ils sont tous propriétaires[21]) et du mode d'occupation (à l'exception d'un couple alternant entre résidence au village et résidence dans la ville la plus proche, les habitants sont tous des habitants permanents). Nous avons également essayé de produire un échantillon diversifié du point de vue de l'âge, incluant des personnes très âgées comme de « jeunes retraités », et de ce fait des retraités depuis longtemps avec des retraités récents, du genre, en équilibrant hommes et femmes, et de la situation matrimoniale (couple, célibataires – dont on sait le poids dans le monde paysan, et veufs).

[21] Ce qui est le cas des ¾ des ménages retraités en France métropolitaine (Minodier C., Rieg C., 2004)

Les tableaux récapitulent la forme de l'échantillon final, tel qu'il a été informé par les rencontres avec les habitants des deux territoires, par les refus de certains enquêtés pressentis, et par les difficultés classiques à trouver des interlocuteurs.

CREUSE

Sexe	**Age**	**Situation matrimoniale**	**Autochtone /N Arrivant**	**Profession**	**Localisation**
F	92	Veuve	« Autochtone »	Sans puis petits travaux / mari aux carrières	bourg
F	64	Veuve	NA (retraite)	Aide maternelle	bourg
H/F	63	Marié	« Autochtone »	Agriculteur	Hameau (seul)
H/F	76	Mariée	NA (retraite)	Petits travaux, couture, Avon	bourg
F	82	Veuve	« Autochtone »	Sans / mari artisan (sabot chaises)	Hameau (gros)
H/F	78	Marié	« Autochtone »	Agriculteur	Hameau
M	63	Célib	« Autochtone »	Agriculteur	Bourg
H/F	100	Marié	Revenu	Ingénieur	Bourg
H	64	Marié	NA	Ouvrier	Hameau
H	76	Veuf	NA	Contre-maître	Hameau
H	65	Marié	« Autochtone »	Menuisier	Hameau
H	75	Célib	Autochtone	Ouvrier agricole puis agriculteur	Hameau

ARDECHE

Sexe	Age	Situation matrimoniale	Rapport au territoire	Profession	Localisation
H/F	79/85	Célib/ veuve	«Autochtones»	« ouvrier », puis ouvrier agricole ou aide familial / fermière	Proximité du bourg
F	84	veuve	NA	responsable d'un service de soins à domicile à la Croix-Rouge	Hameau
H	70	Célib	Autochtone	Agriculteur	Hameau
F	62	Mariée	Autochtone	Au foyer, mari artisan maçon	Hameau
H/F	77/75	Mariés	Autochtone	Agriculteur/ foyer	Hameau
F	96	Veuve	Revenue à la retraite	Ouvrière (contremaître)	Bourg
F	67	Mariée	Venue à la R (mari originaire)	Professeur	Bourg
H	86	Veuf	Revenu à la retraite	Instituteur	Bourg
H/F	83/85	Mariés	Autochtones	DDE / Agricultrice	Hameau
H/F	80/73	Mariés	Autochtones	Agriculteur / ouvrier	Hameau
2 H	NR	Célibataires fratrie	Autochtones	Agriculteurs	Hameau
2 F	70 / 64	Célibataires soeurs	Autochtone	Mercières	Bourg

L'accès aux enquêtés a été construit de trois manières différentes : certains enquêtés ont été abordés directement par les enquêtrices ; il s'agit alors en général d'informateurs (les deux maires creusois de l'échantillon) ou de figures locales (Monsieur Labiole est le « gardien » officieux de l'église de Prévenchères, à côté de laquelle il habite, et fait de nombreuses rencontres grâce à cette fonction). D'autres enquêtés nous ont été signalés par les informateurs locaux que nous avons interrogés en première phase : ce sont plutôt les maires et une secrétaire de mairie, dans la Creuse, les maires et les responsables de services pour les personnes âgées en Ardèche, qui ont indiqué les personnes âgées susceptibles de nous répondre. Enfin, un dernier mode d'accès aux enquêtés a été retenu en Ardèche : un des bulletins municipaux était consacré à la vie des hameaux autour de M…, donnant le nom des différents habitants de ces hameaux. Ces modes de recrutement des enquêtés auraient pu faire craindre une part très forte de retraités très engagés, au détriment de retraités aux formes de vie à la retraite plus discrètes. Sous cet

angle, l'échantillon paraît équilibré entre individus très investis dans la vie locale, de manière active, et personnes plus centrées sur la vie familiale ou domestique (*cf. partie 3*). Ce sont en définitive autant les intermédiaires qui ont construit l'échantillon que les intérêts de recherche différents des chercheures. Ainsi, peut-on expliquer le poids plus important des nouveaux arrivants en Creuse, ainsi que la plus forte représentation des agriculteurs en Ardèche ?

2.2.3. Les entretiens et leur répétition : pratiques et effets des pratiques.

Au-delà de la description et de l'explication des modes différenciés de vie à la vieillesse en milieu rural, un des enjeux initiaux de l'enquête consistait à travailler sur le processus de vieillissement même, bien autant que sur les états différenciés de vieillesse. Les entretiens semi-directifs, orientés vers des récits de vie, constituent une manière classique d'appréhender les processus biographiques, et d'avoir accès aux représentations que les individus se font de leurs parcours passés et à leurs anticipations de l'avenir. Le vieillissement peut ainsi être appréhendé comme une combinaison de ruptures et de continuités, de changements et de permanences, qui apparaissent et prennent sens lorsque des trajectoires individuelles viennent s'inscrire dans des contextes sociaux en évolution. Le recours aux entretiens de type biographique permet de caractériser de manière fine ces évolutions, et d'identifier, sans les standardiser *a priori*, les différentes dimensions de ce vieillissement, telles qu'elles sont énoncées par ceux qui le vivent. Pour autant, le récit de vie tend à unifier, parfois de manière artificielle, les trajectoires, en minimisant et en réinterprétant des ruptures (Bourdieu, 1986), en établissant des cohérences là où il n'y a qu'une cohésion diachronique, liée au simple écoulement du temps. Le travail de la mémoire, partiellement conscient, partiellement inconscient, qui reconstruit les trajectoires, les informe depuis le lieu et le moment où le chercheur les sollicite, fragilise également le recours à ce matériau. L'enquête financée par le GIS-Longévité sur trois ans offrait l'opportunité d'aller au-delà de cette appréhension classique du processus de vieillissement, et de mettre en place les conditions d'une saisie longitudinale de l'avancée en âge encore peu explorée par des méthodes qualitatives[22]. Nous avons donc tenté, à travers la répétition des entretiens auprès des mêmes personnes âgées (*cf. infra*), de saisir le vieillissement en train de se produire. La répétition de ces entretiens a exigé de réduire le nombre des enquêtés, réduisant également les conditions de validité de nos conclusions, et invitant à des enquêtes renouvelées, sur les mêmes territoires ou sur des territoires comparables.

[22] A l'exception notable, pour la vieillesse, des enquêtes déjà un peu anciennes menées par F. Cribier, et pour la jeunesse et l'entrée dans la vie adulte, des travaux actuels de C. Bidart.

Cinq vagues d'entretiens avaient été initialement programmées, les entretiens étant répétés tous les 6 mois. Les impératifs professionnels des chercheures (par ailleurs enseignantes) ont empêché la réalisation de ce programme. La deuxième vague d'entretiens a eu lieu au bout de 9 mois, et non 6. Cette deuxième vague a alors montré un résultat net, confirmé par la troisième vague d'entretiens : **les personnes âgées vivent leur vieillissement davantage sur le mode de la permanence que sur celui du changement**. Les continuités sont plus sensibles que les ruptures. A moins d'événements remettant en cause de manière brutale leur mode de vie (par exemple, une aggravation brutale de l'état de santé, un départ à l'hôpital ou en maison de retraite), les personnes âgées ne font guère état de changements dans leur vie. A la question « est-ce qu'il y a eu du nouveau depuis la dernière fois ? », les réponses étaient invariablement négatives. Et cela, même si des accidents de santé avaient pu survenir : ainsi entre la vague 2 et la vague 3, Madame Henry s'est cassé le col du fémur. Elle a donc passé 10 jours à l'hôpital, puis 10 jours chez sa fille. Mais lorsque l'enquêtrice revient la voir, la vie a repris son cours normal, ce qui lui permet de répondre qu'il ne s'est « *rien [passé] de particulier* » entre les deux entretiens. Ainsi, les trois vagues d'entretien ont permis de compléter et d'enrichir les récits biographiques des individus[23], de cerner plus précisément les formes de leur vie à la vieillesse, les types d'investissement dans la vie locale, les inscriptions dans les différents groupes et réseaux sociaux, locaux ou plus éloignés, variables selon les saisons – dont on sait l'importance en milieu rural- mais elles ont donné peu de résultats sur l'organisation à plus longue échelle du processus de vieillissement. La dimension longitudinale exige probablement une échelle plus longue, et des investigations plus éloignées les unes des autres dans le temps, pour pouvoir mettre en évidence les ruptures et les évolutions[24] à l'échelle d'une vie. Par ailleurs, certains entretiens n'ont pu être renouvelés : soit en raison de l'aggravation de l'état de santé de certains enquêtés, jugeant alors « indécent » de se montrer dans cet état, soit en raison de leur décès. Sur les 24 enquêtés, seuls 19 ont pu être interrogés à trois reprises.

Le corpus d'entretiens se compose donc finalement de 63. Ce corpus présente une relative homogénéité : les guides d'entretien[25] ont été bien évidemment construits en commun. Pour autant, les différences d'expériences et de pratiques des enquêtrices ainsi que l'inégale familiarité des enquêtés avec le discours, ou le récit ont produit des écarts dans les matériaux recueillis. Les obligations professionnelles (d'enseignement) et privées (congé maternité) de certaines des enquêtrices ont en outre conduit à sous-traiter certains entretiens à Suzanne Boisseau : certains enquêtés ont ainsi vu deux enquêtrices différentes. Les entretiens portent la marque de ces « bricolages » dans l'urgence du

[23] Cf. les guides d'entretien en annexe.

[24] Les entretiens menés par C. Bidart le sont tous les 3 ans, et ceux menés par F. Cribier l'ont été tous les ans.

[25] Voir en annexe les guides d'entretiens

terrain : alors même que les conditions de production d'entretiens comparables ont été construites, certains entretiens sont plus étoffés, plus réflexifs que d'autres. Mais le matériau sociologique est toujours un matériau lacunaire, et ces lacunes, cette hétérogénéité doivent alors être rapportées aux propriétés sociales des enquêtés, les plus dotés en capital culturel se trouvant bien souvent être les plus diserts sur leur vie et les plus réflexifs (c'est-à-dire non seulement racontant leur vie, mais en proposant des pistes interprétatives).

2.2.4. La mise en forme de l'analyse et du rapport de recherche.

Le projet de réitération des entretiens en trois vagues successives a rendu nécessaire au fil du temps l'ajustement de l'intervalle temps entre les différents passages sur le terrain. En effet, l'absence d'évènements reconnus comme significatifs par les enquêtés entre les deux premiers passages a amené à reculer au maximum la troisième passation d'entretiens. En conséquence, le travail de terrain s'est étalé de janvier 2005 à juillet 2007. Le matériau disponible, tant sur le plan quantitatif (241 questionnaires) que sur le plan qualitatif (63) entretiens soit environ 700 pages retranscrites nous a conduites bien au-delà des frontières strictes de la recherche, telle que son objet avait pu être défini dans l'avant-projet soumis au GIS-Institut de la longévité. Les quatre axes thématiques annoncés n'ont pu être également traités : en effet alors que le sens du vieillir a pu être densément construit grâce à la forme récit de vie des entretiens menés, et que des analyses heuristiques ont pu être élaborées en ce qui concerne les relations entre les générations et l'insertion sociale des retraités, l'approche des dynamiques locales d'offres de services a été rendue plus difficile du fait de leur grande diversité sur les deux territoires et de leur faiblesse en certains lieux. Les hypothèses de recherche énoncées trouvent toutes au terme de ce travail leur validation ou leur nuance et la subsistance d'une culture paysanne métissée, influant sur les formes du vieillir dans ces territoires ruraux isolés peut être affirmée.

2.2.4.1. Un territoire rural, propice à une construction spécifique du vieillissement.

Le rapport de recherche s'est construit à partir d'une présentation des territoires investigués. La notion de ruralité a été fortement questionnée dans une première partie, qui tend à confronter les travaux actuels de sociologie du monde rural (Perrier-Cornet,

(dir) 2002 ;Hervieu, 2001) et les caractéristiques des terrains d'enquête. L'organisation administrative des territoires et l'offre de services sont également l'objet d'une présentation détaillée. En effet, l'ambition d'une comparaison des deux territoires retenus –Creuse et Ardèche- dans la perspective d'une généralisation de nos conclusions a été un principe actif de l'organisation du travail de recherche. De fortes similitudes sont mises au jour en ce qui concerne l'émergence sur ces deux territoires de nouvelles instances intercommunales d'organisation politique et administrative mais aussi de conception et de gestion de l'action gérontologique. Cependant, il est possible de repérer des différences dans l'offre de service. Ces inégalités peuvent être comprises comme révélatrices des enjeux différents de la prise en compte des personnes âgées dans ces territoires ruraux isolés. En effet, les éléments de l'histoire démographique, économique, touristique et politique de ces deux départements ont contribué à façonner l'action gérontologique locale. (Gucher, 1998.) Enfin, la place accordée à la recherche des éléments de permanence ou de mutation de la « culture paysanne » sur ces deux territoires renvoie à l'hypothèse centrale de notre recherche qui postulait l'influence d'une culture paysanne rémanente sur les modes de vieillir en milieu rural. Les éléments de cette première partie permettent de mettre en évidence d'une part la physionomie des territoires investigués mais aussi « l'esprit des lieux » mais également les interactions des populations vieillissantes avec ces lieux. Il s'agit là d'approcher les déterminations externes de l'existence en vérifiant que si les hommes façonnent les territoires, l'inverse est aussi vrai, et que la dernière période de l'existence autorise la révélation de ces influences réciproques. Cette influence des lieux sur les pratiques sociales et les usages des groupes de population sera questionnée tout au long de ce rapport, tant lorsqu'il s'agira des pratiques de sociabilité et de solidarité des enquêtés (*infra partie 2)* que de leur engagement social et politique (*infra partie 3)* ou bien encore du sens qu'ils confèrent au vieillir(*infra partie 4)*..

2.2.4.2. Sociabilités et solidarités : indistinction ou différenciation ?

Les enquêtes menées permettent ici d'apporter crédit à l'hypothèse de non distinction des formes de sociabilité et des pratiques de solidarité, particulièrement en ce qui concerne les personnes natives. Plus encore, il paraît possible d'avancer que les supports de sociabilité renvoient presque toujours ici à l'expression d'une solidarité locale, fut-elle implicite. Néanmoins, des sphères d'expression de ces pratiques de sociabilité et de solidarité peuvent être distinguées. Il a été ainsi possible de distinguer les relations familiales, les relations de voisinage et les relations amicales. Si des caractéristiques générales ont pu être mises au jour, néanmoins le rapport des enquêtés au territoire

apparaît comme un élément fort de distinction. En effet, si les relations de voisinage paraissent s'exprimer sous des formes équivalentes pour tous, en revanche, les relations familiales et les relations amicales sont très différenciées pour les natifs ou pour les personnes nouvellement installées sur les territoires. Les modalités des relations entre les générations s'en trouvent également affectées. Mais d'une manière générale, le caractère dominant de toutes ces formes relationnelles paraît être la « co-présence », sur un espace de vie restreint et partagé. L'expression de la sociabilité de nos enquêtés est difficile à isoler des formes de leur inscription territoriale. Là encore les liens qu'entretiennent les personnes avec leur milieu de vie engagent une totalité de l'être, et s'expriment tout autant par des relations interpersonnelles que par les liens symboliques ou réels avec les supports collectifs d'action, qu'il s'agisse d'associations à vocation diverse ou des instances politiques communales. La sociabilité, tout comme les solidarités sont difficilement dissociables des modalités de l'intégration sociale et des engagements sociaux et politiques.

2.2.4.3. Intégration sociale, engagements et rapports au politique.

Un des objectifs de la recherche consistait à travailler la place, le rôle, le statut des personnes âgées dans les territoires ruraux. L'hypothèse selon laquelle les caractéristiques spécifiques de ces territoires *(voir supra partie 1)* était de nature à produire d'autres formes d'intégration sociale des retraités paraît vérifiée. C'est en référence à différents travaux sur l'engagement, les modes de vie à la retraite et l'intégration sociale (Legrand, 2001 ; Ion, 2001) que nous avons construit nos investigations. Il apparaît clairement ici que les définitions actuellement mobilisées de la retraite active ne conviennent pas pour décrire les modalités d'engagement des personnes que nous avons rencontrées. Une spécificité rurale des définitions de l'intégration sociale et de l'engagement se dévoile qui repose sur la non différenciation des sphères d'inscription locale. En effet, les lieux de l'engagement recouvrent les lieux de vie et les sphères relationnelles des personnes. L'indifférenciation des aires de sociabilité et des aires de solidarité explicitée dans la partie 2 se prolonge en une indifférenciation des sphères de sociabilité et des sphères d'engagement. La distinction des pratiques d'engagement entre les personnes natives et les plus récemment installées sur le territoire n'apparaît plus aussi pertinente. En revanche, le sens conféré à ces engagements s'exprime sur des registres divers selon l'ancienneté de l'inscription territoriale des personnes. De même, le rapport au politique et à la chose publique paraît intimement lié à cette inscription territoriale. La spécificité rurale s'exprime ici également. Alors que la participation au conseil municipal est en milieu urbain un choix

qui implique une obédience ou une proximité politique partisane, elle n'apparaît en milieu rural le plus souvent comme un « allant de soi » qui s'opère sans que l'on y réfléchisse vraiment, au gré des sollicitations des proches ou encore comme l'expression d'une volonté de solidarité et de service pour une communauté de vie dans laquelle on se trouve nécessairement inscrit. En revanche, le rapport aux questions de politiques départementales ou nationales apparaît plus différencié selon les groupes d'enquêtés. Le jugement de compétence ou d'incompétence porté sur soi-même apparaît comme justifiant la prise de distance ou au contraire la manifestation de points de vue plus marqués en ce qui concerne les grands débats de politique nationale. Néanmoins, une très grande discrétion reste de mise quant à l'évocation de ses préférences partisanes. Cette inscription sociale déterminante des formes d'engagement décrites ici, contribue également au développement de perceptions spécifiques des processus du vieillissement. Certes, les conceptions naturalistes de la vieillesse qui s'expriment chez les anciens agriculteurs et paysans ne sont pas également partagées par l'ensemble de la population résidant dans ce milieu mais elles colonisent parfois de nouveaux arrivants issus des classes populaires. Mais il faut aussi souligner à l'inverse les conceptions plus réflexives du vieillissement, et de la vieillesse qui s'expriment du côté des personnes issues de milieux urbains et/ou culturellement mieux dotées.

2.2.4.4. Perceptions spécifiques et enjeux du vieillissement en milieu rural isolé

Explorer le sens du vieillir en milieu rural isolé constituait l'une de nos ambitions de départ. Cette approche a nécessité une relecture transversale des pratiques des enquêtés pour en reconstruire a posteriori le sens. En effet, l'ensemble des personnes rencontrées n'était pas également en situation d'exprimer de façon élaborée leur rapport aux processus à l'œuvre dans le vieillissement, ni même parfois d'aborder de manière anticipée les changements potentiels à venir à l'approche de la vieillesse. Là encore des différences nettes se font jour entre la fraction « agricole » de la population enquêtée, pour qui vieillissement et vieillesse s'inscrivent comme épreuves naturelles de la vie à la mort, et qui font montre d'une conscience naïve voire magique (Paolo Freire, 1974) et la fraction la plus « intellectualisée » de l'échantillon qui semble plus en mesure d'anticiper et de prévoir, malgré les réticences qui s'expriment là-aussi. En tout état de cause, les spécificités du vieillir en milieu rural isolé se déclinent en différents domaines. Elles se dévoilent au tout premier chef, en ce qui concerne le passage à la retraite vécu tantôt pour les natifs comme continuité du parcours antérieur, tantôt comme rupture et expression de nouveaux de choix de vie pour les personnes récemment installées. Mais dans les deux cas de figure, le rapport au territoire apparaît comme principe organisateur des conceptions et des modes de vie à la retraite. La spécificité des milieux

enquêtés, l'univers restreint et à distance qu'ils composent semblent générer également un certain repli sur une sphère d'interconnaissance, et plus encore des modes d'accès au monde reposant sur des médiations matérielles ou humaines, en raison d'une mobilité rendue difficile par l'âge mais aussi les aléas géographiques et climatiques. L'isolement résidentiel est une donnée objective pour certains des enquêtés qui semble parfois exiger des stratégies de maintien des liens et de lutte contre l'isolement. Néanmoins les perceptions de cet isolement résidentiel et parfois social et de la solitude qui peut éventuellement en découler ne s'apparentent en rien aux perceptions urbaines maintes fois décrites (Bensadon A.C, Souetre-Rollin F., Richetto M. , 2006). Ces éléments permettent in fine d'esquisser les contours de ce que pourrait être les caractéristiques de la vulnérabilité des personnes vieillissant en milieu rural. Les rapports à la santé et à l'offre de services d'aide gérontologiques en constituent également les ressorts essentiels.

2.2.4.5. Spécificités, différenciations départementales et généralisation ?

Les récits délivrés tout au long des entretiens nous ont permis d'esquisser les contours des pratiques et du sens du vieillir sur les deux territoires ruraux isolés de la Creuse et de l'Ardèche. L'influence de la culture paysanne sur ces milieux semblent pourvoir être affirmée. Malgré tout, la diversité des parcours de vie des personnes interrogées nous a permis d'opérer de nettes distinctions entre les natifs de souche et les personnes nouvellement installées. Au-delà de la spécificité des formes et des modes du vieillir en milieu rural, cette recherche nous a offert la possibilité de brosser à grands traits les caractéristiques des trajectoires des anciens exploitants agricoles. La dernière partie de ce rapport consistera à dépasser les frontières restreintes de ces deux territoires pour vérifier la généralisation des données recueillies sur une population d'anciens exploitants répartie dans six départements des régions centre, Limousin, Rhône-Alpes et PACA.

Cette dernière partie fondée essentiellement sur les analyses de l'enquête quantitative menée auprès d'anciens exploitants de syndicats agricoles est construite autour de la mise en exergue des particularités des anciens exploitants agricoles. Il convient en effet de souligner que les différenciations entre les natifs – pour une part d'entre eux anciens agriculteurs- et les personnes plus récemment installées, qui ont été mises au jour au travers des entretiens semblent ici trouver confirmation grâce à la mobilisation de données plus larges concernant les anciens exploitants. Par ailleurs l'analyse des différences constatées entre les deux territoires enquêtés –Creuse et Ardèche- se trouve prolongée par la découverte de fortes variations entre les départements ayant fait l'objet

de l'enquête par questionnaire. Ainsi ces éléments d'une autre nature viennent souligner les traits communs du vieillissement des anciens exploitants agricoles, quel que soit leur département d'implantation et permettent d'identifier des disparités liées aux caractéristiques historiques, géographiques, climatiques, politiques et sociales de chacun des départements.

Partie I :

Un territoire rural, propice à une construction spécifique du vieillissement.

I.1. Deux territoires ruraux, appartenant au rural isolé, restant très marqués par l'activité agricole….

Les enquêtes ont été menées dans deux territoires appartenant au rural isolé, dans lesquels la population âgée représente une part importante de la population totale. Cette population âgée est plurielle : des personnes qui ont toujours vécu là, des personnes parties travailler ailleurs et revenues à l'âge de la retraite, des personnes arrivées pour leur retraite à la recherche d'un cadre de vie agréable, de calme…Elle est composée de jeunes retraités qui s'investissent encore dans la vie locale, de personnes plus âgées, dont certaines sont très dépendantes. Cette diversité de populations est intéressante, elle interroge sur le sens du vieillir et la façon dont les uns et les autres vivent leur retraite, s'organisent au quotidien.

Le travail a été conduit pas ailleurs dans des territoires restant très marqués par l'activité agricole dans la mesure où nous voulions soumettre à l'épreuve des faits l'hypothèse suivante **: il subsisterait dans l'espace rural des liens de sociabilité, restes d'une culture paysanne permettant aux personnes âgées de rester plus longtemps à domicile et de trouver dans leur entourage les aides dont elles peuvent avoir besoin.** Une telle hypothèse fait aujourd'hui l'objet de nombreuses discussions. Le rural d'aujourd'hui n'est plus le rural d'hier. La campagne n'est plus ce monde homogène dont l'identité toute entière tenait à son activité principale, l'agriculture. La sociologie rurale s'est pourtant développée depuis les années 50, au moment même où les campagnes ont fait l'objet de profondes transformations et ont posé de nombreuses questions. Le monde rural est envisagé comme le monde de la paysannerie et de la civilisation paysanne, comme le monde des collectivités rurales, constituant une particularité du rural, mais aussi une des grandes formes d'organisation sociale amenée à changer voire à disparaître avec la modernisation, le développement des villes.

I.1.1.Le rural aujourd'hui, c'est quoi ?

I.1.1.1.Quelle définition ? Quelle évolution ?

Aujourd'hui, il est plus difficile qu'hier identifier le rural du fait de profondes transformations tant économiques, sociales que culturelles et ce depuis les années 70. Fin des paysans, disparition des sociétés paysannes, des collectivités rurales, autant de termes qui ont alimenté les travaux des sociologues ruraux. Autrefois, la ville comme la campagne avaient des spécificités fortes. Aujourd'hui, la ville progresse, l'urbanité triomphe (Hervieu, Viard, 2001), de nouvelles pratiques se développent, les individus exprimant sous différentes formes le désir de vivre à la fois à la ville et à la campagne. Les agriculteurs, dont le nombre a par ailleurs fortement diminué avec la modernisation du secteur agricole, ce que certains ont dénommé l'industrialisation de l'agriculture, sont de plus en plus minoritaires. Les campagnes se repeuplent, surtout à proximité des villes du fait d'un mouvement de péri-urbanisation qui gagne de plus en plus du fait de l'amélioration des moyens de transport et est la conséquence du développement des mobilités quotidiennes domicile-travail. Tel est en tout cas le modèle dominant.

N'y-a-t-il pas cependant des espaces qui restent à l'écart de ce mouvement général d'urbanisation ? C'est en tout cas ce que l'INSEE essaye de traduire en ayant aujourd'hui recours à la distinction entre espace à dominante urbaine et espace à dominante rurale. Pour quelles raisons ? La campagne d'aujourd'hui n'est plus celle de 1950 et pas toujours facile à délimiter du fait d'un mouvement général d'urbanisation. En 1954, des communes ont été regroupées en unités urbaines, celles-ci étant définies comme des ensembles d'habitations séparées d'une distance maximale de 200 mètres et comprenant au moins 2000 habitants. Cette définition reprenait un seuil de population utilisé depuis 1856. Etaient ainsi distingués l'urbain (la ville) avec son tissu serré d'habitations et le reste, la campagne. Cette vision dichotomique entre urbain et rural s'est avérée assez vite trop simpliste du fait qu'une partie croissante de la population quittait la ville pour habiter la campagne, tout en continuant à travailler en ville. L'espace péri-urbain naissait avec des communes d'apparence rurale qui prenaient des airs d'urbanité à travers les modes de vie des habitants. Pour prendre en compte cette évolution, l'INSEE a défini en 1960 les zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU), découpage qui a du être à nouveau abandonné avec le développement rapide des déplacements domicile-travail, la population vivant dans les ZPIU étant estimée à 96 % de la population totale, ce qui ne permettait plus de différencier de manière pertinente le territoire, sauf à considérer que l'influence de la ville était à la fois omniprésente et homogène (INRA, 1998).

L'INSEE a alors été conduit à proposer un nouveau découpage, le zonage en aires urbaines basé sur une approche plus restrictive de la ville et de l'espace périurbain. Quant à l'espace à dominante rurale, il est formé de l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine. L'hétérogénéité de l'espace à dominante rurale a conduit ensuite en 1999 l'INSEE et l'INRA à caractériser de façon plus fine cet espace, certaines communes faisant preuve d'un dynamisme généré par l'influence plus ou moins grande d'une ville alors que d'autres connaissent isolement et déclin. Ceci explique qu'on différencie désormais quatre catégories au sein de l'espace à dominante rurale : le rural sous faible influence urbaine, les pôles ruraux[26], la périphérie des pôles ruraux et le rural isolé, catégorie résiduelle n'étant ni pôle rural, ni à la périphérie des pôles ruraux, ni sous faible influence urbaine donc à l'écart de toute influence d'une agglomération ou d'une ville.

Compte tenu de nos objectifs de travail, les territoires que nous avons retenus sont situés dans le rural isolé dans deux départements où l'espace à dominante rurale occupe une place importante par rapport à d'autres départements français[27]. Ce sont des territoires qui sont davantage à l'écart du mouvement d'urbanisation que d'autres territoires ruraux tout en subissant l'influence de la ville, mais faisant l'objet d'une évolution plus lente qu'ailleurs tout en n'échappant pas à un certain nombre de tendances générales telles le déclin de la population agricole et la diversification des sociétés rurales. Depuis les années 60, en effet, l'espace rural a fait l'objet de profondes transformations très liées à ce qu'on a appelé l'industrialisation de l'agriculture ainsi qu'à l'émergence de nouvelles fonctions.

« *La fin des paysans* », tel est le titre du livre d'Henri Mendras publié en 1984. La société paysanne y est définie comme un ensemble de collectivités locales qui vivent en relative autarcie démographique, sociale et culturelle. « Chaque collectivité est un groupe d'interconnaissance où chacun connaît tout le monde et tous les aspects d'autrui….Dans des collectivités aussi fermement structurées, tout concourt à la stabilité de l'ensemble ». Ce qui caractérise cette société paysanne, c'est une symbiose très forte entre famille et travail. Toute la famille contribue au travail sur l'exploitation et le village est un ensemble d'agriculteurs ou non agriculteurs dans lequel existent des traditions d'entraide, des manifestations communes, des fêtes. La vie villageoise est organisée à partir de la famille au sens large qui réunit souvent plusieurs générations, l'exploitation agricole étant unité de production mais aussi unité de vie.

---

[26] Les pôles ruraux sont de petites unités urbaines offrant entre 2000 et 5000 emplois et qui comptent plus d'emplois que d'actifs résidents. Ils exercent donc une attraction et jouent un rôle structurant sur l'espace environnant.

[27] 77 % pour le département de la Creuse, 46 % pour celui de l'Ardèche. Il n'y a en effet qu'une seule aire urbaine dans le département de la Creuse = Guéret, 6 en Ardèche (Annonay, Aubenas, Montélimar, Privas, Tournon, Valence)

I.1.1.2. Cette société paysanne a-t-elle pour autant disparu dans un contexte de mutation des espaces ruraux ?

Un débat existe, donnant lieu à des interprétations contradictoires : « fin du rural » ou « renaissance », le tout brouillé par l'image de la campagne aujourd'hui. La période actuelle est en effet celle de la réhabilitation des campagnes, des interrogations sur la place qu'y prend l'espace rural à nouveau dénommé « campagne ». En effet, si l'on assiste bien à des transformations de la paysannerie française en même temps qu'à une publicisation des campagnes[28], il paraît difficile de ne pas prendre en considération des éléments de la société ancienne, de la société paysanne. Il y a d'abord encore une France très agraire où seuls demeurent des agriculteurs, les autres activités étant très fragilisées, voire condamnées (cf disparition des services publics, fermeture de nombreux services privés faute de rentabilité suffisante). Ensuite, les agriculteurs sont encore largement présents dans la vie publique. Un tiers des maires français sont aujourd'hui encore agriculteurs, ce qui veut dire que les agriculteurs conservent un poids politique. Comme le rappellent Hervieu et Viard (2001), même si les paysans sont de plus au plus ouverts au monde, adoptent un mode de vie de plus en plus urbain, la paysannerie conserve des valeurs anciennes en restant très attachée aux traditions, à la religion, à la famille. Elle vit encore « dans une logique d'aléas climatiques, de sédentarité et de rôles symboliques qui n'est pas de même nature que celle des autres groupes de la population ». Et si aujourd'hui les agriculteurs souffrent d'une crise identitaire du fait d'une évolution de leur métier, il reste une identité commune enracinée dans un rapport au patrimoine garant de la pérennité du métier. Les liens famille-exploitation restent forts. En 2000 comme en 1960, « le successeur hérite, s'installe sur une exploitation qui est son principal outil de travail dans un espace villageois travaillé par les générations qui le précédèrent au travail » (Gillet M., Guigon S., Jacques-Jouvenot D., 2002).

☞ En résumé, si aujourd'hui il est couramment admis que l'agricole ne fait plus le rural, que la société paysanne traditionnelle a tendance à disparaître, la culture paysanne n'a pas pour autant disparu et cela même si le métier d'agriculteur évolue, même si la place des agriculteurs dans le monde rural n'est plus la même qu'au début du siècle.

[28] « La mobilité et l'urbanité de notre mode de vie en viennent à publiciser l'espace des campagnes, c'est à dire à instaurer un droit de regard et d'usage commun à l'ensemble de la société sur un espace qui ne lui appartient pas » (Hervieu et Viard, Au bonheur des campagnes, 1996)

I.1.1.3.Diversification des usages et des représentations de la campagne.

Les collectivités rurales ont fait l'objet de nombreuses recherches dans les années 60-70 de la part de sociologues tels Jollivet ou Mendras. Ce qui caractérisait cette collectivité rurale était l'inter connaissance. Il existe un système de valeurs partagé par tous. Il y a parfaire correspondance entre l'espace rural et la société rurale dans un univers quelque peu autarcique. Mais dans les années 1980, de nombreuses interrogations se font jour face aux profondes transformations économiques et sociales des campagnes. Peut-on encore parler de rural ? Faut-il encore parler de rural ?

De telles mises en cause ne sont pas le fruit du hasard, mais une réponse à certaines tendances lourdes de la société française ayant des conséquences sur les campagnes : des mobilités de population de plus en plus nombreuses entre villes et campagnes, de nouvelles demandes de la société à l'égard du rural et notamment des agriculteurs. Pour les comprendre, on peut se rapporter aux travaux du groupe de prospective sur l'espace rural mis en place à la DATAR en 1990 qui propose pour comprendre la physionomie actuelle des espaces ruraux de privilégier une entrée par les figures de la campagne et leurs tensions. L'espace rural serait en effet le support de différentes représentations ou constructions sociales, mettant en présence des groupes d'acteurs porteurs de projets différents, voire antagoniques. On peut ainsi opposer la campagne ressource, la campagne cadre de vie, la campagne nature (Perrier-Cornet dir., 2002) :

- *la campagne ressource* met en avant les usages productifs de l'espace rural vu comme le support d'activités économiques. Il s'agit de la fonction traditionnelle du rural, de la fonction productive

- *la campagne cadre de vie* recouvre les usages résidentiels et récréatifs de l'espace rural. Cette figure de la campagne est celle qui s'est le plus affirmée au cours des 30 dernières années. Elle fait référence aux citadins de plus en plus nombreux qui viennent habiter dans l'espace rural tout en continuant à travailler en ville pour bénéficier à la fois d'un moindre coût du foncier et des aménités rurales : paysage, calme, environnement. Ces migrations de population ont été et sont à l'origine d'un retournement démographique : les campagnes ont cessé de se dépeupler depuis une vingtaine d'années. La population de l'espace à dominante rurale augmente même à un rythme de 0,1 % par an, en raison d'un solde migratoire devenu positif et ceci malgré un solde naturel déficitaire. Les zones rurales isolées continuent néanmoins à perdre des habitants, non pas tant du fait de leur déficit migratoire, mais parce qu'avec une population vieillissante (près de 3 habitants sur 10 ont plus de 60 ans), leur natalité est plus faible que par le passé et leur bilan naturel est devenu déficitaire.

Un autre phénomène lié à l'abaissement de la durée du travail, au développement des moyens de transport est l'usage de la campagne à des fins récréatives. Des citadins de

plus en plus nombreux ont une résidence secondaire. Dans certains cas, la résidence secondaire est une maison de famille, modalité assez fréquente compte tenu de l'origine rurale de nombreux français qui se sont retrouvés propriétaires à la suite d'un héritage. Viennent ensuite s'ajouter un goût particulier pour le placement dans la pierre et la propriété individuelle, l'extension progressive du temps consacré aux loisirs et l'idée de pouvoir transformer un jour cette habitation en une résidence principale. En 30 ans, leur parc a triplé, plus particulièrement, il est vrai, dans certaines régions que d'autres (cas du sud notamment).

- *la campagne cadre de vie et paysage, la campagne nature* apparaît de plus en plus centrale dans les représentations que les français ont du rural, vu comme un espace préservé, un espace naturel.

L'espace rural apparaît donc aujourd'hui comme le support d'usages diversifiés, utilisés à des fins différentes par des acteurs qui cherchent à satisfaire des besoins différents d'où des tensions possibles entre des usages différents, des conflits d'usage qui ci et là peuvent générer des problèmes dans les communes rurales, des problèmes de pouvoir. La localité n'est plus marquée par l'inter-connnaissance, mais de plus en plus par la rencontre d'usages et d'habitants aux échelles d'appartenance diverses : des habitants permanents, des résidents secondaires natifs, d'autres non natifs ; des touristes plus ou moins fidèles. Avec l'évolution du métier d'agriculteur, le développement des mobilités, le village d'aujourd'hui n'est plus le village d'hier.

☞ La question que nous nous posons est celle de la survivance d'une société paysanne, de liens de sociabilité encore forts et cela malgré les mutations importantes que nous venons d'énoncer : déclin de l'agriculture, adoption d'un mode de vie de plus en plus urbain : pratiques des supermarchés, télévision…

I.1.2. Deux territoires ruraux contrastés mais comparables, appartenant au rural isolé, très vieillissants…

Les territoires retenus sont situés dans 2 départements très ruraux, dans lesquels la population des plus de 60 ans représente un pourcentage important de la population totale. Faisant l'hypothèse que l'organisation existante pouvait avoir des répercussions sur les conditions de vie des personnes âgées, le travail a été mené sur des entités administratives différentes :

- **un canton**, sachant que traditionnellement au chef lieu de canton sont présents les services élémentaires de base : collège, gendarmerie, perception, maison de retraite

- **une communauté de communes** qui repose sur l'adhésion volontaire de communes qui font le choix d'élaborer ensemble un projet de territoire et de mener ensemble des actions en commun.

Il s'agit pour l'Ardèche du canton de Montpezat sous Bauzon situé au nord du département, pour la Creuse de la communauté de communes Marche Avenir située au nord de la Creuse, à la limite du département de l'Indre.

Le canton de Montpezat rassemble 7 communes, 1769 habitants au recensement de 1999 pour une superficie de 198 km² ; la communauté de communes de Marche Avenir, 6 communes appartenant à 2 cantons différents[29], représentant une population de 1704 habitants pour une superficie de 95 km². Il s'agit de deux territoires, appartenant l'un et l'autre au rural isolé, mais différents aussi, le canton de Montpezat connaissant aujourd'hui une certaine attractivité grâce au développement du tourisme.

I.1.2.1. Des territoires encore très agricoles, comparables faisant l'objet l'un et l'autre d'un processus de dépopulation quasi continu…

◆ **Sur le plan géographique**, le canton de Montpezat se compose donc de 7 communes appartenant à la partie la plus montagneuse de l'Ardèche tout en étant une terre de contrastes entre le Bas Vivarais et la Montagne Ardéchoise. Le nord du canton offre toutes les caractéristiques d'une zone de montagne : relief de plateaux dominés par quelques sucs, terres arides et volcaniques, forêt de résineux en progression, températures rigoureuses l'hiver (neige et formation de congères). Le sud du canton bénéficie d'un climat plus méridional, plus propice aux cultures, plus facile d'accès.

La communauté de communes Marche Avenir, moins étendue, s'étend sur une zone plus homogène sur le plan géographique et morphologique : le plateau de la Petite Creuse peu élevé (350 à 450 mètres) entaillé par la rivière du même nom, le long de laquelle s'étend une série de petites cuvettes qui se raccordent progressivement au plateau environnant. Ici et là, se trouvent quelques étangs, occupant la plupart du temps des fonds incultes. Ce qui frappe le plus l'observateur est la fermeture du paysage liée à la présence du bocage qui s'impose partout à l'exception de quelques murets de pierres sèches. Du fait de la faible altitude, les hivers sont moins rigoureux qu'en Ardèche, mais l'influence océanique peut expliquer des précipitations tout au long de l'année bien que plus faibles qu'au sud du département. Les saisons y sont aussi moins marquées qu'en Ardèche où à l'hiver marqué par le froid et les intempéries succède un été presque

[29] celui de Bonnat et de Châtelus Malvaleix

méridional ce qui joue sur la fréquentation touristique. Le nombre de résidences secondaires est supérieur à celui des résidences principales alors que dans la communauté de communes de Marche Avenir, les résidences secondaires sont 2 à 3 fois moins nombreuses que les résidences principales. Un autre indicateur de la différence entre les deux territoires est la part des logements vacants : un tiers en creuse contre à peine 15 % en Ardèche.

Les deux territoires sont relativement enclavés et cela même si un grand axe (N140) en creuse traverse la communauté de communes. (pas de desserte véritable des communes).

◆ **Sur le plan démographique**, les deux territoires sont peu peuplés : faible densité de population, notamment dans certaines communes de l'Ardèche (moins de 10 habitants au k²) ; tendance à la dépopulation du fait d'un solde naturel partout négatif[30]. Le taux de natalité est en baisse et le solde naturel se dégrade du fait du vieillissement de la population. 43 % de la population a plus de 60 ans dans la communauté de communes Marche Avenir, 40 % en Ardèche.

◆ **Sur le plan économique**, il s'agit de deux territoires encore très marqués par l'activité agricole et cela même si le nombre d'actifs agricole diminue régulièrement. Aujourd'hui, l'agriculture représente encore un pourcentage important de l'emploi : 38 % des emplois au recensement de 99 dans la Creuse, 29 % en Ardèche. Comme partout, le nombre d'exploitations a diminué et la taille moyenne des exploitations a augmenté. Sur les deux territoires, il s'agit plutôt de petites exploitations, plus encore d'ailleurs en Ardèche, orientées en Creuse vers la production de viande maigre, en Ardèche vers l'élevage ovin dans la montagne et quelques arbres fruitiers dans la plaine. La faible taille des exploitations explique que bien souvent un seul enfant ait pu reprendre l'exploitation et que les frères et sœurs soient partis en ville. Parfois, même, l'exploitation ne permet pas de vivre du seul produit de l'exploitation et oblige le conjoint à travailler à l'extérieur.

Dans la Creuse, ce sont parfois les femmes qui continuent à travailler sur l'exploitation, le marché de l'emploi leur étant peu favorable. En Ardèche, autrefois, les filles allaient travailler dans les usines à soie, et les garçons s'engageaient de façon plus ponctuelle dans les grands chantiers qui ont vu le jour dans les années 1910-1930 puis 1950. Il s'est d'abord agi du chantier de percement du tunnel du Roux qui a offert des possibilités de travail aux jeunes du pays. Plus tard, il y a eu la construction de la centrale électrique de Montpezat. Aujourd'hui, les possibilités d'emploi sont plus limitées. Il n'y a plus de grands chantiers.

A La Forêt du Temple, il n'y a plus de carrière, mais l'emploi autour de l'activité du granit existe toujours. Microplan importe du granit de Bretagne et de l'étranger et emploie aujourd'hui 32 personnes. Une autre entreprise située également à La Forêt du Temple travaille également le granit, mais du granit reconstitué : Célith qui emploie 10 personnes.

La faible densité de population est à l'origine également d'une relative sous-représentation des services, mais la situation est néanmoins différente entre les deux territoires, ce qui peut s'expliquer de différentes façons : statut de chef lieu de canton de Montpezat et développement du tourisme en Ardèche ; dépopulation en Creuse et fermeture de très nombreux services. Même les cafés pourtant signes de vie, lieux de rencontre (Benjamin I, Mengin J, 1980) ont fermé. Il en reste 2 à Mortroux tenus par des personnes de plus de 80 ans, ouverts une partie de la journée seulement, dont la recette journalière tourne autour de 5 à 10 euros par jour. On les devine à peine : pas d'enseigne, pas de vitrine….A Moutiers-Malcard, la fermeture du dernier café a conduit la mairie à construire un café et le louer à un couple venu d'Aigurande qui maintient l'activité grâce à la vente de tabacs et de journaux. De son côté, la communauté de communes a réhabilité avec l'aide de l'Etat et du département une ancienne abbaye louée à un gérant. Après l'échec d'un couple venu du Nord, l'auberge accueille aujourd'hui des personnes travaillant dans la communauté de communes (dans le bâtiment notamment) et des touristes le week-end. Mais à la différence de l'Ardèche, il n'y a pratiquement aucune autre structure d'accueil touristique dans la communauté de communes si ce n'est le centre subaquatique de la Graule destiné à des plongeurs qui ne viennent qu'à la journée. Un centre d'accueil qui résulte de la transformation d'un hôtel racheté par la commune de Mortroux souffre de la faible attractivité touristique du territoire. La Fédération Léo Lagrange qui l'a loué pendant une dizaine d'années a mis fin a son bail.

I.1.2.2. Des territoires contrastés, des morphologies sociales différentes.

Si les deux territoires présentent un certain nombre de points communs, ils présentent aussi des différences. Le canton de Montpezat est plus attractif, plus touristique ce qui a permis de maintenir de nombreux services. Il est aussi plus vivant, la vie locale y est plus dense.

---

[30] dans 2 communes de la Creuse, le solde migratoire est positif sur la période 90-99, ce qui serait du au retour de quelques retraités du pays et surtout à l'installation de retraités anglais ou hollandais qui construisent d'abord des résidences secondaires puis des résidences principales.

En Creuse comme en Ardèche, l'emploi est peu diversifié, mais l'emploi tertiaire est plus important dans le canton de Montpezat : 53 % des emplois contre 35 % en Creuse. Il y a à cela plusieurs explications. Si le tourisme n'est pas aussi développé en Ardèche du nord qu'en Ardèche du sud, il offre différentes activités en matière d'hôtellerie et de restauration notamment durant la période estivale. Certes, les activités commerçantes qui ont fait la renommée de Monpezat et de Saint Cirgues se sont peu à peu essoufflées, mais on trouve encore un panel assez diversifié de commerces dans ces 2 bourgs. Les services publics s'y sont maintenus. Ainsi Montpezat et Saint Cirgues ont chacune un bureau de poste[31], Montpezat est le siège d'une perception, possède un collège. Les personnes âgées trouvent ainsi sur place tous les commerces de première nécessité dont ils peuvent avoir besoin (boulangerie, boucherie, pharmacie, primeurs, papeterie…..) et les premières grandes surfaces se trouvent à une distance de 15 kilomètres environ. Rien de comparable avec la Creuse. Certes, les communes de Marche Avenir ne sont pas très éloignées de bourgades plus importantes telles Bonnat ou Châtelus Malvaleix qui sont en moyenne à 10 ou 15 kilomètres, mais bien qu'étant chefs lieux de canton sont loin d'offrir toute la gamme de services que l'on trouve à Montpezat. Il faut aller à Aigurande, Guéret ou La Châtre situés à plus de 30 kms pour bénéficier d'une diversité de commerces et de la présence d'une véritable grande surface.

Chaque bourg en Ardèche réunit encore au moins deux cafés qui accueillent encore régulièrement la population locale, le plus souvent une population masculine. Les églises sont encore fréquentées et rassemblent une cinquantaine de fidèles alors que dans la Creuse, il n'y a plus de fidèle depuis longtemps, les églises ne servant que pour les enterrements et es mariages. De telles différences ont forcément des conséquences sur la sociabilité locale et participent au repli sur soi, la fermeture de la quasi totalité des services n'offrant aucune possibilité de rencontre.

Si le vieillissement induit de manière générale un repli sur le domicile, l'organisation du territoire joue également un rôle pouvant renforcer la propension à l'immobilisation ou au contraire la freiner. En Creuse, plus qu'en Ardèche, la vie est organisée autour du domicile et peu tournée vers l'extérieur, y compris vers les voisins ou pour les obligations quotidiennes. « Les commerçants passent : on a des bouchers deux fois par semaine, le boulanger deux fois par semaine, l'épicier tous les 15 jours, les vêtements tous les mois, le marchand de surgelés et pour l'épicerie on va à La Châtre ou à Aigurande » ; les plus âgés ne se déplacent plus, ce sont les voisins qui font les courses. Enfin, et c'est le cas de tous ceux qui étaient agriculteurs, l'exploitation procure encore de nombreux produits, des légumes, des pommes de terre, des œufs. Monsieur Chézeau n'achète aucun produit laitier produisant tous les 15 jours son fromage. Monsieur Dutel

[31] Il n'y a plus qu'un bureau de poste dans la Creuse à Moutiers-Malcard, dans les autres communes ce sont des agences postales ouvertes une partie de la journée seulement et qui pour se maintenir cherchent à diversifier leurs activités. Ainsi, la poste de Mortroux propose diverses prestations bibliothèque, souvenirs, informatique.

qui vient de la ville et est un jeune retraité cultive avec amour son jardin et n'achète plus de légumes à l'extérieur « *En ce moment, on est un peu obligé, mais j'ai vu faire des repas tout biologique, que nous, vous savez, quand vous allez à la basse cour, vous tuez un coq ou une pintade, l'autre jour, mes beaux parents, ils étaient là, l'ai dit, on va goûter aux poulets, je leur donne que du grain et quand je tond je leur donne de l'herbe…* »

Le rapport à la terre reste ainsi étroit procurant encore ce que l'on a besoin au quotidien et permettant de limiter ses dépenses à l'extérieur.

En Ardèche, la rigueur du climat et la moindre présence de l'agriculture dans les communes « du haut » notamment jouent sans doute sur un moindre recours à l'autoconsommation. Les tournées étant par ailleurs moins développées du fait du maintien de nombreux commerces de proximité, les plus âgés se font faire les courses par les voisins ou se font emmener. Au vu des entretiens réalisés, il semble que le voisinage soit mobilisé différemment en Creuse et en Ardèche. Les causes ? Difficiles à cerner ? Serait-ce la conséquence d'un climat plus montagnard à l'origine d'une solidarité de voisinage ? Serait-ce le fait d'un territoire plus attractif en tous cas l'été ? Serait- ce lié à un exode plus tardif en Ardèche?

Quoiqu'il en soit, des différences existent. Le cadre de vie, à travers l'organisation des services joue également un rôle. Reste la question de **l'organisation territoriale** et en particulier de l'organisation administrative. En Creuse, comme en Ardèche, les réactions à l'émiettement communal ont été nombreuses, à l'origine de la création de nouvelles et nombreuses structures dont il n'est pas toujours sûr que le chevauchement ou la superposition soient toujours adaptés à la présence d'une population de plus en plus vieillissante .

I.1.2.3. Des organisations administratives multiples.

En Creuse, comme en Ardèche, la multiplicité des découpages territoriaux administratifs n'aide pas forcément à la cohérence des interventions auprès des personnes âgées d'autant que ces territoires ont parfois été la conséquence de dissensions politiques plus que le résultat d'une volonté de plus grande efficacité. Il est vrai aussi que depuis 1992, le législateur a encouragé les regroupements de communes qui se sont souvent constitués davantage pour des raisons financières que par réelle solidarité et désir d'élaborer ensemble un projet de territoire. C'est d'ailleurs pour cela, constatant que trop souvent les communautés de communes s'étaient crées sur la base des anciens cantons, sans correspondre à de réelles entités économiques, sociales et culturelles que les lois de 1995 et de 1999 ont crées les pays dont l'objectif était de

favoriser l'émergence de véritables projets de territoire au niveau de ce que l'on a appelé des bassins de vie. Mais là encore, des dérives sont apparues et dans certaines régions, les pays ont davantage été le fait d'une démarche descendante, ce qui a été le cas en Creuse et en Ardèche. Qu'en est-il dans les territoires retenus ?

Sur le territoire rural de Montpezat, diverses structures de coopération intercommunale se sont développées : le syndicat intercommunal, la communauté de communes, le pays.

La première forme de coopération intercommunale développée sur le canton de Montpezat a été un SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) qui superposait sa compétence territoriale à celle de l'ensemble du canton. Ses missions se limitaient aux questions d'assainissement et de gestion des ordures ménagères. Cette structure a donc été avant tout une structure de gestion et non de projet.

En 2005, pour un ensemble de raisons exogènes et endogènes, cette structure a été modifiée et d'autres instances de coopération intercommunale ont vu le jour. En effet, des oppositions politiques se sont déclarées lors de l'élection cantonale, opposant dans une course au mandat de conseiller général, les deux maires des deux bourgs du canton. Un processus de différenciation s'est par voie de conséquence opéré parmi les communes adhérentes à ce SIVOM. Deux pôles qui correspondent aussi à des réalités géographiques et à des sensibilités politiques des habitants se sont dessinés. En ce qui concerne les facteurs exogènes, les incitations politiques légales nationales consistant à transformer ces organes intercommunaux de gestion en structures de projet ont conduit à l'émergence de nouvelles formes d'intercommunalité dont les contours territoriaux sont loin d'être homogènes :

- le SIVOM n'a pas pour autant disparu mais s'est modifié dans sa composition. En fait, la commune de Montpezat s'est désolidarisée des autres et gère seule ce qui relevait autrefois du SIVOM. Les autres communes des pentes restent regroupées aujourd'hui en SIVOM autour de la gestion du service des eaux.

- deux communautés de communes ont vu le jour. L'une est tournée vers le haut du territoire, s'étendant sur le plateau ardéchois et englobant les communes des pentes. Des communes d'un autre canton du plateau (le canton de Sainte-Eulalie) se regroupent également au sein de cette intercommunalité. Le bourg de Saint-Cirgues en Montagne avec son maire conseiller général du canton en fait partie. L'autre communauté de communes est tournée vers le bas du territoire et s'organise autour de la commune de Montpezat sous Bauzon et de la commune de Thueyts qui est le chef-lieu d'un autre canton. Les compétences optionnelles retenues pour chacune de ces deux communautés de communes sont identiques : social, ordures ménagères, habitat et pour la communauté de communes du haut, le développement des énergies renouvelables.

On peut donc observer dans les deux cas que l'intercommunalité qui s'est mise en place récemment franchit les limites cantonales et s'organise davantage autour de bassins de vie déterminés par des aspects géographiques et climatiques certains.

Le plateau ardéchois est également le siège du syndicat mixte de la montagne ardéchoise qui regroupe 85 communes dispersées sur le plateau. Les attributions du syndicat mixte concernent essentiellement la prise en compte et le développement d'aspects touristiques et de valorisation du patrimoine. Les financements viennent essentiellement du Conseil Général (95%) et pour une très faible part des communes. Cependant, lorsque les aspects sociaux peuvent rejoindre des aspects de développement et de patrimoine, ce syndicat peut également être investi. Ce syndicat est organisé autour de deux antennes et de deux animatrices de développement. La présence de professionnels en fait un pôle ressource y compris pour les élus locaux.

Enfin le pays rassemble 160 communes autour de trois contrats globaux de développement. Chaque structure intercommunale envoie un représentant au pays.

Les différentes instances administratives et d'action politique et sociale (communautés de communes, syndicats intercommunaux, parcs naturels régionaux…) fractionnent également les territoires et viennent dénier sa probable homogénéité. Des frontières administratives s'ajoutent donc aux autres frontières et sur le registre du quotidien comme sur les registres symboliques, l'hétérogénéité des territoires aux frontières pourtant rapprochées si l'on s'en tient au nombre d'habitants concernés, s'affirme très nettement dans le discours des habitants comme dans celui des élus. Ainsi, le Maire de Montpezat souligne la diversité de ce canton : « *c'est un canton très mal foutu. Une part est en montagne et a une proximité de vie avec la Haute-Loire, l'autre part est sur le versant midi et est plus proche de l'Ardèche méridionale. (…)Il y a des ruptures géographiques mais aussi dans les mentalités. La pente vote modéré, le plateau vote à 75% à droite* ».

Ces éléments amènent à questionner l'adéquation de ces délimitations territoriales émanant d'administrations ou d'instances politiques avec les bassins de vie appréhendés davantage en fonction des pratiques quotidiennes des habitants.

La communauté de communes Marche Avenir s'est créée en réaction à un processus de dévitalisation et ce dès 1992, c'est-à-dire dès la publication de la loi du 6 février 92 sur l'Administration Territoriale de la République qui institue les communautés de communes. Cette structure a pris la suite d'un SIVOM qui avait été mis en place pour gérer l'école. Aujourd'hui, l'objectif essentiel de la communauté de communes est d'aider au maintien d'emplois et de services. Mais il s'agit plus d'un territoire de gestion

que d'un territoire de projet d'autant plus que l'histoire, les évolutions institutionnelles en cours (constitution des pays et des communautés de communes), sa faible dimension sont à l'origine de son intégration dans d'autres territoires.

Le niveau cantonal – ou inter-cantonal – a encore une certaine pertinence. Les 2 cantons de Bonnat et de Châtelus-Malvaleix présentent des caractéristiques communes : dépopulation et vieillissement de la population, tendance à la fermeture de nombreux services, faible diversification de l'emploi local…qui les ont amené à coopérer :

- mise en place de deux associations visant notamment le public du 3ème âge : association d'aides à domicile, association de soins à domicile, crées grâce à des initiatives de personnalités locales

- création de l'Association pour le Développement du Pays de Bonnat Châtelus (ADPBC) en 1992 dont le but était d'étudier, de proposer et de réaliser tout ce qui pouvait faciliter l'aménagement, le développement et la formation dans les domaines culturel, social et touristique. Son action s'inscrivait essentiellement dans le cadre des premiers et deuxième contrats régionaux de développement local, procédure mise en place par la région Limousin, prolongés jusque fin 2002 par des mesures transitoires. Différentes opérations ont été réalisées : ORAC[32], OGAF[33], contrat d'animation rurale. Aujourd'hui, les financements régionaux soutiennent d'autres structures : communautés de communes ou pays, ce qui explique que l'ADPBC ne gère plus aujourd'hui que des services : un service de repas à domicile, un chantier d'insertion, un point d'information touristique.

La coopération entre les deux cantons reste aujourd'hui limitée à la gestion de services dont les plus importants concernent les personnes âgées et dont le financement dépend pour une large part de financements départementaux : APA[34], DDAS. L'évolution de telles structures n'est pas sans poser de problèmes, les besoins augmentant du fait du vieillissement de la population. Des tensions y voient parfois le jour pour différentes raisons. Autrefois, nombre d'associations fonctionnaient grâce à des bénévoles, aujourd'hui elles ont du embaucher des salariés, des professionnels dont le rôle est de plus en plus important, ce qui n'est pas toujours compris, à l'origine des difficultés actuelles de l'association de soins à domicile.

Quoiqu'il en soit, la coopération demeure, mais sans perspectives d'autant que des clivages politiques existent. Traditionnellement en effet, le département de la Creuse est socialiste : actuellement 18 conseillers généraux à gauche (1 PC, 16 PS, 1 PRG) sur 27, 2 conseillers régionaux à gauche sur 4. Mais l'instabilité est forte, encore plus dans le nord

32 ORAC = Opération de restructuration du commerce et de l'artisanat

33 OGAF = Opération groupée d'amélioration foncière

34 Allocation Personnalisée d'autonomie

du département, en témoignent la fréquence des élections partielles. Le canton de Bonnat est ancré à gauche, celui de Châtelus à droite. Jusqu'en 1995, le conseiller général de Châtelus était aussi maire, depuis cette date, le maire est à gauche, le conseiller général UMP très proche du député de la circonscription d' Aubusson. Le conseiller général du canton de Bonnat est à gauche, il est aussi conseiller régional.

Dans un tel contexte, on comprend que des projets politiques communs aient parfois du mal à émerger, et cela même si les maires concernés ont des préoccupations communes, parfois même des projets communs. La communauté de Marche Avenir participe aux différentes réunions du pays de Guéret, le maire de Mortroux faisant partie du bureau du conseil d'administration de l'association « Pays de Guéret ». La démarche « pays » a été initiée en 2000. Les limites du pays ont été arrêtées en 2003 : 44 communes situées au nord de la Creuse et correspondant à la zone d'influence de Guéret. Des groupes de travail ont été constitués et ont fonctionné à partir de septembre 2002, leurs travaux se sont traduits par la signature d'un contrat de pays en mars 2005, première déclinaison opérationnelle de la charte. Un Groupe d'Action Locale (GAL) a par ailleurs été constitué en février 2002, permettant au pays de présenter une candidature à un programme Leader. Le dossier a été accepté et permet au pays de bénéficier de fonds européens jusqu'en 2006 pour des actions utilisant de nouveaux savoir-faire et de nouvelles technologies. Quant à la charte du pays, elle est organisée autour de trois axes dont l'un concerne les personnes âgées, l'accent étant mis sur les points suivants : diversifier les modes d'accueil, faciliter la formation des personnels, favoriser une meilleure coordination des acteurs du territoire. En septembre 2006, un séminaire intitulé « L'art de vieillir chez soi » a été organisé par le pays de Guéret, des échanges ayant eu lieu avec 2 territoires étrangers, la ville de Trento en Italie et la région de Sandviken en Suède. Il s'agissait de réfléchir aux solutions à apporter au vieillissement de la population et plus particulièrement à l'utilisation des Nouvelles Techniques d'Information et de Communication (NTIC) et à la domotique dans le maintien à domicile des personnes âgées. Le vieillissement de la population est ainsi une préoccupation récurrente des territoires, mais reste des questions : les besoins réels des personnes âgées sont-ils pris en compte ? Quelles représentations les acteurs locaux ont-ils des personnes âgées ?

Ainsi, en Creuse comme en Ardèche, on assiste à l'émergence de nouveaux territoires administratifs dont l'adéquation avec les besoins des populations, leurs pratiques quotidiennes peut être interrogée.

- Comment est pris en compte le vieillissement de la population dans les nouveaux découpages ? Quelle représentation de la vieillesse ont les élus et plus généralement les responsables de la vie publique ?

- De l'autre côté, comment s'organisent au quotidien les personnes âgées ? Quel est leur territoire ? Quelle perception ont-elles de l'action des élus en direction des personnes âgées ?

I.2. Acteurs locaux et représentations de la vieillesse.

I.2.1. Une offre de services gérontologiques traditionnels mixés à l'intervention privée.

Malgré leur situation de territoires ruraux isolés, la communauté de communes de Marche Avenir en Creuse et le canton de Montpezat sous Bauzon en Ardèche disposent des services traditionnels d'aide aux personnes âgées[35]. De nombreux acteurs sont mobilisés pour offrir tout à la fois des services d'aide à la vie quotidienne mais aussi des services de soins à la personne.

Cette offre de service ressort de l'intervention directe des communes mais également d'associations d'aide à domicile et également du secteur libéral. On trouve ainsi sur les deux territoires des services de portage de repas à domicile, des services d'aide à domicile/auxiliaires de vie relevant du secteur associatif et des soins à domicile assurés sans concurrence par des cabinets d'infirmiers libéraux.

I.2.1.1. L'aide à domicile : des services limités aux personnes peu handicapées.

Sur chacun des territoires, les services d'aide à domicile se sont développés. La fédération nationale de services à la personne « Aide à Domicile en Milieu Rural » (ADMR) a été active dans le développement de ces services, forte de son réseau national

[35] Ces services sont ceux qui se sont mis en place à partir des années 70 à la suite des préconisations du rapport Laroque et plus tard dans les années 80 dans une logique de médicalisation de la prise en charge de la vieillesse avec notamment le développement des soins à domicile et des maisons de retraite médicalisées.

et de son mode d'organisation, bien adapté jusque là aux habitudes de vie en milieu rural.

En effet, ce sont des bénévoles qui gèrent, dans le cadre de l'ADMR, les équipes d'aide à domicile, de même qu'ils évaluent les demandes et organisent la réponse aux besoins et aux demandes décelés. Les valeurs support de l'ADMR renvoient aux modes de solidarités en milieu rural et l'objectif est de mobiliser la communauté locale autour des personnes âgées en difficulté.

Cependant, sur le territoire ardéchois, une autre association développe également les services de l'aide à domicile. Il s'agit d'une association « fille » de l'UNRPA, fédération nationale développée en 1945 sous l'impulsion du parti communiste. L'existence de ces deux associations de services d'aide à domicile repose donc sur des marquages locaux historiques et idéologiques et les territoires d'intervention de chacune de ces associations sont aussi définis en fonction des orientations politiques des maires des communes.

De même, sur le territoire creusois, une autre association intervient, l'ADESSA[36] également affiliée à une structure nationale. Là encore, cette association a longtemps fonctionné avec des bénévoles. Sa professionnalisation correspond au développement du nombre de personnes aidées et à l'embauche de plus nombreux personnels.

En tout état de cause, le fonctionnement de ces associations repose sur un fort bénévolat et sur quelques personnes très impliquées localement, également dans d'autres secteurs de la vie locale. Les responsables des aides à domicile sont le plus souvent des retraités qui investissent fortement dans cette activité au service des autre. *« bon, chaque jour je pense, chaque jour on avait…on recevait d'abord des coups de fils, et puis chaque jour on était obligé de se tenir à jour de, parce que nous avions une liste, à un moment donné, on en avait 200, 230. Euh, donc on s'occupait énormément de ces personnes, il fallait aller visiter les personnes pour savoir les capacités qu'elles avaient (…) et pourtant on était content quand on apporte quelque chose à quelqu'un c'est une joie, c'est… » (Madame Bardin, 07,3)*

Le nombre de bénéficiaires des services d'aide à domicile est relativement peu élevé au regard du pourcentage de personnes de plus de soixante-quinze ans dans la population locale. Différents éléments sont avancés par les responsables pour justifier ce faible recours aux services existants : une habitude de fonctionner seul, même dans la difficulté, de moindres exigences individuelles en matière de propreté et d'hygiène, les

[36] L'origine de l'ADESSA remonte au début des années 1940, avec la création des Associations Populaires de l'Aide Familiale. L'ADESSA a pris sa forme actuelle en 2001. ADESSA vient du latin « adesse » qui signifie « être à côté de »

solidarités familiales et de voisinage et le refus de communiquer des éléments financiers pour établir les dossiers d'intervention. Une des personnes interviewées évoque bien ce recours prioritaire aux solidarités informelles : « *les repas à domicile s'il y a besoin mais ici il y a pas beaucoup de gens qui les prennent parce qu'il y a toujours les enfants à côté, et puis les soins à domicile quand il y a besoin…(…) Même Alexis et Mathilde, lui il va avoir 90 ans, il conduit encore, ils vont faire leurs courses encore eux, ils ont pas de problèmes et nous on peut rendre service si il y a besoin, en face c'est pareil, eux il y a les enfants qui viennent presque tous les jours. » (Madame Dutel, Creuse 1)*

La particularité de ces services d'aide à domicile se situe dans le profil des intervenants. Ce sont pour la plupart des femmes, localement bien implantées et qui ne souhaitent pas travailler sur des temps complets. En conséquence, la gestion des personnels se complexifie du fait de la multiplicité de temps de travail très partiels. Par ailleurs, comme le souligne l'une des responsables de services, la question de la formation est cruciale. Ces salariées à temps partiel ne souhaitent pas s'engager dans des processus de formation et en conséquence, elles sont très peu armées pour faire face à des situations de dépendance lourdes, dans le cadre du dispositif de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

L'aide à domicile est donc dans ces territoires ruraux essentiellement consacrée à l'accomplissement des tâches matérielles de la vie quotidienne et ne concerne que des personnes âgées relativement peu dépendantes. Lorsqu'une plus forte dépendance s'installe, l'orientation en établissement est quasi-systématique. On retrouve ici de façon accentuée les limites du maintien à domicile qui s'expriment lorsque la professionnalisation des intervenants auprès des personnes n'est pas aboutie et lorsque le manque de cohérence et de coordination entre les acteurs fait problème. (Ennuyer, 2006).

I.2.1.2. Des soins inégalement assurés sur les territoires.

Sur le territoire creusois, l'offre de soins à domicile est importante. En effet, deux services de soins à domicile co-existent avec l'intervention libérale qui repose sur 11 Infirmières Diplômée d'Etat (IDE). Le premier service crée en 1987 est agrée pour 62 lits, et couvre deux cantons. Il emploie dix aide-soignantes et la direction du service est assurée par une IDE. L'attente est longue de plusieurs semaines pour bénéficier de ce service de soins à domicile qui gère difficilement une liste d'attente permanente. L'autre service relève de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), couvre tout le département de la Creuse et s'adresse plus spécifiquement aux anciens agriculteurs.

Sur le territoire ardéchois, les soins à domicile reposent essentiellement sur l'intervention libérale. Ils sont assurés par deux cabinets infirmiers qui se partagent le territoire entre le haut et le bas et un service de soins dépendant de l'ADMR, n'intervenant que sur la partie haute du canton. On ne note pas de difficultés d'accès à des prestations de soins à domicile en raison principalement la faible demande.

La situation semble en effet assez différente sur les deux territoires. En effet, les infirmiers libéraux creusois affirment que 70% de la clientèle a plus de 65 ans alors que les ardéchois évoquent une baisse de la clientèle âgée qui ne représente plus que 50% de leur activité et globalement regrettent la clientèle insuffisante qui les pousse à rechercher un complément d'activités du côté des thermes de Neyrac. Le faible recours aux services infirmiers est expliqué par des éléments culturels *« ce serait perdre sa dignité que de se faire laver ». (Entretien IDE Montpezat).*

En Ardèche particulièrement, en raison des caractéristiques climatiques et géographiques, la pratique des soins à domicile se traduit par une activité peu rentable du fait du nombre important de kilomètres parcourus par an en raison des distances entre les habitations. Ces professionnels se confrontent également à des conditions d'intervention parfois difficiles : peu de confort, habitat non adapté et aussi à des pratiques d'hygiène encore très référées aux mœurs paysannes.

Les médecins ont encore en Ardèche une pratique ancienne de médecine de campagne, ce qui ne paraît pas être le cas en Creuse. Ils connaissent parfaitement leur clientèle tant sur le plan de la santé que sur le plan de l'histoire familiale et sociale. Ils se déplacent sans problème et n'hésitent pas à s'arrêter un moment pour « goûter « avec les personnes qu'ils visitent. « *la doctoresse on lui donne des légumes, de tout, dans toutes les familles, elle partirait pas d'ici maintenant, les docteurs de campagne vous savez, s'il arrive un coup dur, elle fait le plus vite et elle arrive. Elle est bien, oh oui elle est dégourdie, elle dit, je vais gôuter avec vous, on fait le thé » (*entretien Monsieur Brunier, 07, 1). Ils rendent également dans certaines localités d'autres services comme celui de la pro-pharmacie en l'absence d'officine. Ils gèrent donc un dépôt de médicament et font office de pharmacien. « *s'il y a un malaise, ils appellent tout de suite les pompiers et le docteur est de suite là, là on a de la chance d'avoir un bon docteur parce qu'il fait de la pro-pharmacie, alors on n'a pas à courir. »(Mesdames Tassy, 07, 2).* Leur pratique s'inscrit dans la continuité d'une relation interpersonnelle et la coordination avec d'autres acteurs intervenant à domicile n'entre pas dans le champ de leurs préoccupations.

I.2.1.3. Le portage de repas à domicile.

Ce service largement développé en territoire urbain est ici, en milieu rural, peu conséquent. Sur chacun des territoires, il existe cependant une possibilité de se faire livrer les repas à domicile. L'organisation de ce service est, en Ardèche, dépendant de deux maisons de retraite gérées au niveau communal. En Creuse, en revanche, l'un des services, en liaison froide est géré par l'Association du Pays de Bonnat Chatelus et s'inscrit dans le cadre d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement (financement Conseil Régional du limousin). Ce service qui a servi jusqu'à 100 repas par jour s'est vu limité par les services d'hygiène et n'est plus autorisé aujourd'hui qu'à servir une trentaine de repas. En complément, un autre service s'est développé, géré par la maison de retraite de Bonnat. Mais le recours à ces services n'est pas encore très développé, les solidarités informelles venant, dans bon nombre de situations, pallier les difficultés rencontrées par les personnes. *« Si quand même, il n'y a que des personnes âgées ici…le Monsieur qui habite plus bas, il a eu 90 ans, et elle ça doit être 88 qu'elle a, j'en ai oublié une qui a 86 ou 87…elle vit toute seule mais sa fille, elle vient le matin, lui ouvrir, faire son déjeuner, elle revient à midi la faire manger…Elle dit, le jour où elle sera dans une maison ce sera fini… »(Madame Dutel, Creuse, 2).*

I.2.1.4. Une coordination improbable.

En Ardèche, l'absence de formation des aides à domicile semble nuire potentiellement à une possible coordination avec les intervenants du secteur du soin qui sont, essentiellement des professionnels en exercice libéral.

Le partage des rôles avec les auxiliaires de vie ou aides à domicile ne se fait pas sans peine, chacun de ces acteurs professionnels gardant jalousement sa place. Une rivalité s'est au fil du temps installée, les IDE contestant les qualités professionnelles des auxiliaires de vie : « *Elles marchent régulièrement sur nos plates-bandes : elles prétendent faire les toilettes et vont même parfois jusqu'à distribuer les médicaments sans aucune compétence. Vous vous rendez compte des risques !* ». (*Entretien IDE libérale Montpezat*). Cette contestation n'est peut-être d'ailleurs pas sans fondement puisque les responsables des services d'aide à domicile évoquent tout à la fois la difficulté de trouver du personnel fiable, engagé et formé ou susceptible de s'engager dans un processus de formation : « *La continuité de présence pose problème dans le maintien à domicile et aussi le manque de compétence. On a beaucoup de mal à trouver des filles qui accepteraient de se former et le plus souvent elles ne veulent faire que des temps partiels pour se faire un petit complément de revenus.* » (*Responsable du service d'aides à domicile de Montpezat sous Bauzon*).

La rivalité avec les institutions d'accueil pour personnes âgées est également sensible mais elle n'est pas une spécificité de ce milieu et de ce territoire. En effet, dans l'ensemble du secteur gérontologique, il n'est pas rare de constater une ligne de fracture entre les intervenants du domicile et ceux des institutions. Ces oppositions relèvent de partis pris quasi idéologiques pour l'une ou l'autre des formes d'accompagnement et de prise en charge des personnes vieillissantes.

Au-delà de ces positionnements conflictuels c'est l'ignorance mutuelle qui domine et le secteur libéral semble fonctionner en vase clos, sans interactions avec d'autres acteurs du secteur public ou associatif. Les IDE libérales disent ne pas connaître les assistantes sociales (du Conseil Général ou des Caisses de Retraite) intervenant sur le territoire et la seule concertation qu'elles mentionnent se passe avec le médecin traitant des personnes. Cependant, les médecins ne paraissent pas tous vouloir endosser un rôle de référent ou de coordination des intervenants libéraux, même si au niveau de la région Rhône-Alpes, le colloque de l'Union Régionale de Médecine Libérale laisse apparaître une mobilisation collective pour faire reconnaître les compétences des médecins libéraux dans le domaine de la formation des personnels intervenant à domicile mais aussi dans la réflexion à l'échelon local pour la mise en œuvre de politiques gérontologiques ad hoc. (URML, 2005).

En tout état de cause, ces professionnels du secteur libéral ne s'associent pas facilement aux réflexions éventuelles menées par les organismes publics tels les communautés de communes et leur expérience reste de l'ordre de la confrontation singulière avec l'usager, du domaine de l'intime. Cependant elles peuvent se positionner comme porteuses d'initiatives qui se situent en prolongement de leurs pratiques et n'envisagent pas alors un fonctionnement concerté avec l'ensemble des acteurs du territoire. Elles n'attendent du domaine public que des soutiens d'ordre financiers et logistiques pour des projets dont elles entendent garder la maîtrise.

Sur les pentes et sur le plateau, il semble que les secrétariats de mairie constituent un lieu de recueil et de mise en commun d'informations dans la mesure où les personnes qui bénéficient de services sont connues chacune individuellement, et que leur environnement de voisinage et familial est également connu. Les acteurs de terrain sont inscrits localement et participent d'une forme de communauté villageoise qui permet à chaque intervenant de rencontrer les autres intervenants et de se concerter de manière informelle sur la place ou à la boulangerie du bourg. Aucune rivalité professionnelle ne s'exprime ici et la mise en commun d'informations semble plutôt spontanée. Toutefois, il n'est pas possible de parler de coordination formalisée et méthodique.

Il est donc possible d'affirmer que selon les caractéristiques de telle ou telle partie du territoire, ce sont tantôt des rivalités et des concurrences qui s'expriment, tantôt une

complémentarité qui s'explique sans doute au moins partiellement par la pénurie de moyens en services, en structures et en intervenants professionnels. Ce qui amène chacun à devoir compter sur l'autre et à les prendre en compte également la sphère familiale et tous intervenants susceptibles d'apporter une contribution au mieux être des gens âgés, quelles que soient leurs fonctions. On retrouve donc ici les habituels freins à la coordination, largement analysés par ailleurs (Frossard, Boitard, Jasso-Mosqueda, 2001), mais qui ont été en milieux urbains, parfois dépassés, grâce à l'impulsion gouvernementale donnée aux dispositifs de coordination avec le décret de 2001 portant création des Centres Locaux d'Information et de Coordination.

L'absence de coordination formalisée ne paraît pas de nature à poser problème, aux dires des divers intervenants. Mais, on peut s'interroger sur les limites de la confidentialité des échanges d'informations qui se font de manière informelle et parfois dans des lieux publics. Le respect de la vie privée des personnes peut être menacé lorsque des professionnels –qu'ils soient du secteur para-médical ou des administratifs comme les secrétaires de mairie- échangent des informations dans des lieux non adaptés tels que les commerces locaux.

En Creuse, aucune coordination formelle n'a pu aboutir. Un projet de Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) a été cependant initié par le service de soins à domicile mais n'a pu aboutir, faute de financement. On retrouve ici les difficultés de la mise en œuvre du décret de 2001, en fonction des rivalités des porteurs potentiels sur un territoire mais également des retards dans le financement des expériences de coordination. (Amyot, 2006). Néanmoins, contrairement aux rivalités entre professionnels qui s'expriment en Ardèche, il semble qu'une forme de coordination se soit mise en place puisque les différents services se concertent une fois par mois sur les dossiers partagés.

I.2.1.5. Les maisons de retraite, emblèmes incontournables d'une localité, en Ardèche.

Le territoire creusois semble peu doté en établissement d'accueil pour personnes âgées. En effet, il n'existe qu'un EHPAD[37], établissement privé, de 80 places, dont l'agrément au titre de l'aide sociale a été dénoncé depuis 1984. La place à l'initiative privée semble avoir été largement laissée par les communes qui n'ont pas développé, contrairement aux communes ardéchoises, une politique volontariste de développement d'établissements d'hébergement. Le développement des services de soutien à domicile semble avoir fait l'objet d'une volonté politique plus forte.

[37] Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

En revanche, le canton ardéchois étudié, bénéficie de deux établissements de taille importante, alors même que d'autres établissements d'accueil hors du canton, se trouvent néanmoins dans un périmètre restreint de 10 à 20 kilomètres. Il importe de souligner que l'Ardèche bénéficie d'un taux d'équipements en maisons de retraites médicalisées (EHPAD aujourd'hui) supérieur aux moyennes régionales. Ces établissements sont le plus souvent anciens mais rénovés et ils expriment d'une part une vision ancienne de ce que les collectivités locales pensaient devoir faire pour les personnes âgées mais aussi le souci conjugué de l'emploi local porté par les maires de ces communes rurales dans lesquelles le travail est rare. Ils confirment également l'existence de trajectoires de prise en charge pré-pensées par les élus, les professionnels mais aussi la société civile locale qui conduisent inévitablement –sauf cas de mort rapide et brutale- la personne évoluant vers la dépendance de son domicile à un établissement (Gucher, 2005).

En effet, comme partout en France, le poids électoral des personnes retraitées et âgées et la tradition d'assistance aux vieillards ont amené les maires à s'intéresser à l'avenir des anciens. La maison de retraite, élément le plus visible d'une politique a souvent été brandie comme un étendard flambant pour dire l'intérêt porté par les édiles locaux aux plus âgés de leurs concitoyens. Ces constructions emblématiques se sont aussi inscrites dans une vision aujourd'hui désuète du vieillissement. La représentation des plus âgés s'articulait autour de leur besoin de calme, de tranquillité, de repos et de présence bienveillante. Ces représentations persistent aujourd'hui néanmoins du côté des habitants de ces territoires. « *encore qu'à Montpezat, je trouve que …Robert, il est pas mal parce que bon, on le fait pas lever tôt le matin, qu'à huit heures et demi, on lui porte son déjeuner. Tandis que Charles, là, au début qu'il était fatigué, on les faisait lever à 7 heures et demi. Je trouve que quand même, c'était pas bien.(…) Tandis que Robert, qu'à huit heures et demi il déjeune, il mange qu'à midi, il mange qu'à sept heures le soir. Tandis qu'à Clair-matin, comme Charles maintenant que le soir il peut pas aller manger, c'est 6h moins le quart. Ça fait de bonne heure ». (Sœur Brunier C et R, 07, 3).* Offrir un lieu de vie confortable, sécurisant, à des personnes confrontées jour après jour aux difficultés matérielles générées par un environnement naturel parfois hostile à ceux qui n'ont plus autant de capacités pour y faire face, apparaissait comme un devoir collectif de la communauté incarnée par la volonté du maire.

Cependant, peu de solutions alternatives ont vu le jour dans ce territoire rural et la maison de retraite est restée la référence en matière de politique gérontologique. Un récent numéro de l'Express titré « Seniors : où vit on le mieux en France ? » classe les départements à partir notamment du nombre de places d'hébergements en EHPAD. L'Ardèche est classée « n° 1 de l'action sociale » avec un titre éloquent « Ardèche de cœur avec les anciens » en raison du grand nombre de places disponibles en

établissements (Express, 2007).Il est intéressant de constater que les habitants de ces lieux ont toujours en tête cette seule référence dans le domaine des actions municipales en direction des vieux. « *ah, tout le monde le souhaite, hé.(une maison de retraite) Tout le monde le souhaite. Et le maire, lui, le pauvre il fait tout ce qu'il peut* » *(Mesdames Tassy, 07 ,3)*

La diversité des reliefs, des climats et des mentalités, sur le territoire ardéchois, sans doute aussi l'identité locale très forte ont suscité une revendication collective forte à avoir une maison de retraite au plus près de chez soi. Les maires ont également soutenu ces revendications pour des raisons économiques. La lutte contre l'exode rural passant en partie par le maintien d'emplois au pays, les maisons de retraite, tout comme les hôpitaux locaux d'ailleurs, ont été « utilisées » comme supports d'emplois. La mobilisation des maires reposait donc sur un double motif : offrir aux anciens un lieu de vie confortable pour leurs vieux jours mais aussi revitaliser le tissu économique local.

Ainsi ces établissements constituent une ressource importante pour l'économie locale et les personnes qui y travaillent sont majoritairement des femmes de la localité ou de la région. Néanmoins le nécessaire recours à des personnels plus qualifiés pour les soins dans le cadre des transformations de ces établissements en EHPAD ne trouve pas toujours de solution localement et il est alors difficile de recruter des infirmières venues d'ailleurs et prêtes à s'implanter dans ces territoires isolés et relativement fermés, dans lesquels le logement de nouveaux arrivants se pose comme problème.

I.2.1.6. Quelques initiatives nouvelles.

Au-delà de ces services traditionnels de l'action gérontologique, ces territoires ruraux ont parfois développé des services spécifiques, liés aux particularités des territoires. Ainsi, le transport à la demande, initié le plus souvent par les municipalités ou parfois les structures intercommunales. Toutefois, ces services, bien que de nature à répondre objectivement aux besoins des populations privées de moyens de transports, ne rencontrent pas le succès escompté. Les demandes sont singulières et ne suffisent pas à « rentabiliser » le service ou en tout cas à justifier son maintien. Ainsi sur le territoire ardéchois, le service de transport à la demande a été supprimé : la personne qui l'utilisait le plus souvent justifie cette suppression *« j'étais le seul à m'en servir une fois par mois, ça ne pouvait pas durer ». (Monsieur Brunier, 07,1)* Le recours au taxi local est venu supplanter l'usage de ce service municipal.

Il faut souligner ici les arrangements multiples qui s'inventent dans la proximité. Le recours aux services marchands, (livraison à domicile de surgelés par exemple, taxi…) vient compléter l'aide –rétribuée ou non- apportée par l'entourage immédiat –voisins mais aussi commerçants locaux-. L'arrangement semble toujours préférable pour les

personnes rencontrées à l'utilisation formalisée d'un service institué. Ce sont les règles de la souplesse, de la proximité qui s'expriment de manière prioritaire ici.

Ces éléments semblent avoir été pris en compte par l'une des municipalités qui missionne son agent communal l'hiver pour passer dire bonjour et « donner un coup de main » aux personnes âgées dans les hameaux. Il ne s'agit pas d'un poste dédié à cet effet…La fonction remplie pourrait être assimilée à un e forme d'accompagnement social mais il s'agit précisément –et c'est sans doute ce qui fait le succès de l'initiative- d'une mission non clairement identifiée. La personne qui effectue ce travail peut tout aussi bien aider à renter du bois que déneiger devant la porte ou encore boire un café. Ce qui rend cette aide acceptable est sans doute son caractère informel et son apparence de spontanéité.

Par ailleurs, le caractère rural du territoire ardéchois est marqué par la mobilisation de certains acteurs, plus spécifiquement liés à l'existence d'une population d'exploitants agricoles. Les recours pour les personnes vieillissantes ne sont pas similaires et les inégalités d'accès aux aides de toute nature s'expriment à l'intérieur de ce petit territoire rural. Certains acteurs très présents sur une partie du territoire en raison des spécificités de la population sont totalement inexistants en d'autres points. C'est le cas notamment de la MSA et de son assistante sociale qui intervient sur le plateau ardéchois exclusivement, qui s'adresse bien sûr en priorité aux anciens exploitants agricoles pour ce qui est de l'aide individuelle mais qui est aussi un acteur essentiel de la réflexion gérontologique et de la recherche de solutions adaptées pour les retraités de cette partie du territoire. La MSA est là dans une position qu'on lui connaît en d'autres points du territoire français : elle tente d'allier la réponse aux problématiques individuelles et la réflexion globale sur l'aménagement et le développement local (CLEIRPPA, 1998). Elle évoque l'idée de la création d'une plate-forme de services sur 8 communes ainsi que la construction d'appartements adaptés à la dépendance et regroupés dans les centres des bourgs et ajoute : « *la question du vieillissement est aussi celle du développement de l'agriculture dans ces milieux* ». Le développement d'activités de services s'inscrit dans des logiques de développement rural qui tendent à se mettre en oeuvre aujourd'hui dans une perspective globale d'aménagement du territoire mais elle nécessite la présence d'acteurs porteurs d'expertise reconnue (Le Roy, 1997). L'acteur MSA non présent sur le bas du territoire fait défaut et cette compétence n'est pas remplacée par une autre de même nature. Ainsi est-il probable que des projets collectifs voient plus facilement le jour sur le plateau que dans la partie basse du territoire concerné par l'étude. En l'absence d'une politique départementale forte, les réflexions et le portage d'action reviennent donc de fait aux élus locaux, aux structures intercommunales et interrogent la capacité des acteurs de proximité à travailler ensemble. Les structures et les acteurs du plateau, - élus locaux, syndicat intercommunal, animateur de développement dans le

cadre du syndicat mixte de la montagne ardéchoise, ADMR, MSA et intervenants libéraux - semblent d'emblée s'inscrire dans une logique et une culture du développement local et sont en capacité de porter réflexion et projets.

I.2.1.7.Des frontières floues entre le registre professionnel et le registre des solidarités informelles, le service public et les services libéraux ou marchands.

Globalement, on peut dire que ces territoires sont relativement bien couverts en services gérontologiques. En tout état de cause, ils suffisent à satisfaire les demandes qui leur sont adressées. Cependant, leur adéquation aux demandes ou aux besoins des populations semble essentiellement tenir à leur souplesse et repose sur deux éléments clefs.

- une frontière floue entre registre professionnel et solidarité locale.

Les modalités d'intervention de ces services diffèrent fortement de ce qu'on peut rencontrer en milieu urbain et il faut souligner l'improbable frontière entre ce qui ressort du cadre de l'intervention professionnelle et ce qui découle d'une relation de proximité liée à une appartenance commune au territoire. Ainsi, les facteurs sont ils mis à contribution pour quelques courses, de même que les infirmières. Les médicaments peuvent être achetés par les voisins ou l'IDE… Chacun joue sa partie professionnelle mais intervient aussi du fait de sa participation à cette société d'interconnaissance où chacun se sent co- responsable de la personne vieillissante en difficulté :« *Mon cousin s'approvisionne pour une semaine et le facteur amène le pain parce qu'il ne conduit pas, ma cousine non plus…* » (*Madame Brunier, 07*). Cette mobilisation d'acteurs non professionnels du secteur gérontologique se retrouve également en Creuse où le service de portage de repas à domicile ne prévoit pas le pain accompagnant le repas pour permettre la visite quotidienne du boulanger. Cette absence de limites se trouve à tous les niveaux de l'intervention publique. De même que les professionnels de l'aide à domicile assurent des fonctions relevant des solidarités de voisinage, les élus locaux sont amenés à intervenir bien au-delà des frontières officielles de leur mandat. C'est toute une économie de services réciproques qui se développe et à laquelle chacun participe, quelle que soit sa position professionnelle.

Il apparaît dans ces territoires que l'imbrication de la sphère privée et de la sphère publique est ancienne. En effet, l'inscription des familles, des personnes vieillissantes, de leur voisinage sur un territoire restreint génère une proximité de vie dans laquelle chacun trouve sa place, sans conflit avec l'autre. La géographie du territoire, les rigueurs climatiques génèrent de forts liens d'interdépendance entre les habitants des mêmes

hameaux et le professionnel est tout autant un voisin qu'un spécialiste de l'intervention gérontologique. Par ailleurs, la pénurie d'intervenants, les distances rendent indispensables l'articulation entre les interventions professionnelles et les interventions de voisins, de familles ou d'amis, chacun étant convaincu de la place juste de la personne âgée à cet endroit. On peut souligner qu'il apparaît ici normal que les pompiers véhiculent les infirmières jusqu'à leur lieu d'intervention en cas de neige trop abondante. Et chacun est également convaincu de l'aide qu'il pourra recevoir en cas de besoin, quelques soient les conditions de l'intervention. Et si le secours ne vient pas, c'est tout simplement qu'il est rendu impossible par le climat et l'état des routes.

- une frontière imprécise entre Service public et services marchands ou libéraux.

Sur ces territoires inégalement pourvus en acteurs gérontologiques « traditionnels » (services d'aide et de soins à domicile…), d'autres acteurs, notamment du secteur marchand (restaurateurs par exemple ou taxis…) se sont imposés comme compléments essentiels des actions départementales ou municipales. Le service de repas du territoire creusois est assuré par l'association de développement local qui met à contribution le charcutier traiteur de la vielle proche pour la fabrication des repas. Du fait de la nécessité et de la proximité, il n'est pas rare que le restaurateur local se soit offert comme pouvant fournir des repas à domicile à des personnes isolées de même que des taxis effectuent non seulement le transport mais aussi l'accompagnement des personnes pour des consultations médicales ou des courses. Cette organisation informelle mais fonctionnelle se rapproche des usages quotidiens des gens âgés qui ne semblent pas établir de frontières entre ce qui s'inscrit dans des aides émanant de la sphère privée (famille, amis, voisins) et ce qui s'inscrit dans le cadre d'une offre de service public ou parapublic. Et lorsqu'on demande aux personnes interviewées ce qui existe comme services pour les personnes âgées sur leur territoire, elles mentionnent de manière non distincte tout aussi bien les commerces, que les services publics ou encore que les aides spécifiques. *« des aide-ménagères il y en a de plus en plus qui en prennent, ils sont subventionnés et puis il y a les soins à domicile à Genouillat, il y a des gens qui viennent les lever et les coucher…(…) Le taxi ambulance, à Bordessoule, ça a pris de l'ampleur depuis quelques années, ça s'est beaucoup développé. Sinon, il y a le café dépôt de pain, la restauration à midi, des jeux de grattage, je peux vous dire que ça marche. » (Monsieur Courbon, 23, 1)*

Certaines offres de services renvoient tout autant au registre de l'aide aux personnes âgées qu'à la vie locale qui s'organise autour des derniers commerces restant.

Cependant, la place faite aux initiatives privées semble plus importante en Creuse qu'en Ardèche. En effet, l'EHPAD existant est de gestion privée et le système des villas-familys se développe également sur ce territoire.[38]

En tout état de cause, la réorganisation des compétences et l'apparition d'acteurs potentiels du secteur marchand nécessitent l'invention d'arrangements qui relèvent tout autant de la volonté politique locale que des atouts d'une société d'interconnaissance dans laquelle la proximité joue tantôt comme facteur de mise en synergie des potentiels existants, tantôt comme alibi d'une mise en concurrence de nature à desservir les populations locales. L'invention au quotidien rendue nécessaire par les logiques administratives et politiques se heurte parfois aux logiques d'intérêts sectoriels. (Argoud, Bessac, Daure, 2006).

I.2.2. Des représentations de la vieillesse bipolaires.

(éléments recueillis sur le seul territoire ardéchois par le truchement d'une autre recherche en cours sur le même territoire).

Les représentations de la vieillesse que nous avons pu découvrir auprès des maires, des élus locaux mais aussi des acteurs professionnels ou associatifs s'organisent de manière bi-polaires, tout comme les représentations du monde rural qui ont prévalu, comme le soulignent certains auteurs ruralistes, dans la littérature : à savoir tantôt des représentations positives alimentées par une vision nostalgique et idéalisée d'une civilisation qui se meurt ou au contraire des représentations péjoratives liées à un regard acéré sur le monde paysan condamné à sa disparition du fait de son immobilisme et de son inadaptation au progrès. Ainsi, les personnes vieillissantes sont tantôt perçues comme des arriérés, « ploucs » ou autres qualificatifs du même ordre ou à l'opposé comme des héros d'un temps révolu qui portait en lui toutes les promesses d'un monde heureux et sain.

Deux courants de représentations s'expriment donc chez les élus et les professionnels que nous avons rencontrés. Il est difficile de mettre au jour ce qui fonde les différences de ces représentations : en effet, l'un ou l'autre type est porté aussi bien par des élus que par des professionnels et sur telle ou telle partie du territoire. L'un des éléments explicatifs semble donc plutôt être la trajectoire individuelle des personnes, leur vision du monde et de leur propre vie, qui s'expriment plutôt que leur appartenance à tel ou tel parti ou à telle ou telle profession.

---

[38] *Il s'agit d'un système d'accueil de personnes âgées dans une maison « familiale » dans laquelle des accueillants vivant avec les personnes âgées leur assurent le confort et l'aide quotidienne ainsi que les soins nécessaires.*
Villa Family en difficulté. "La Montagne", 20 novembre 2006 (Corrèze) et 26 janvier 2007 (Limousin)... et la réponse de M. Loubens. Quand la villa family prend l'eau

I.2.2.1. Des représentations de la vieillesse péjoratives chez les acteurs locaux tournés vers l'avenir et le progrès…

Du côté de certains acteurs locaux tournés vers l'avenir et le progrès, les retraités de ces mondes ruraux, sont perçus comme des subsistances d'un autre temps, vestiges destinés à disparaître prochainement avec le renouveau des générations, incarnés en des modes de vie et des valeurs obsolètes qui ne trouvent pas d'écho dans le monde moderne : « *Ici c'est un pays froid : les gens vivent à l'intérieur, il est difficile de faire sortir les gens, ils sont accrochés à ce qu'ils ont, il est difficile de leur faire accepter qu'on va être obligé de couper l'arbre qu'ils ont toujours vu devant chez eux, ils n'ont pas une vision de la vie dans les années à venir, il ne faut rien bouger…* » (*Maire de ST Cirgues et conseiller général*)

Les retraités sont alors pointés comme conservateurs, obstacles au développement des territoires, accrochés aux subsistances d'un ordre ancien perçu comme mortifère et sans avenir : « *Ceux qui sont malgré tout restés sont les plus âgés et ceux qui avaient le moins d'esprit d'initiative d'où l'immobilisme de la commune et qui avaient une vue de l'esprit étroite et sectaire* ». (*Maire de St Cirgues et conseiller général*)

Ce sont des représentations péjoratives de ces vieillesses là qui s'expriment alors et les politiques envisagées semblent vouloir faire l'impasse sur cette population pour se tourner délibérément vers des populations espérées et à venir : « *Mais ces générations vont bientôt disparaître, les suivants seront mieux adaptés au progrès et à la modernité* ». C'est l'esprit d'initiative et une conception très libérale qui semble fonder ces représentations très péjoratives des personnes retraitées aujourd'hui présentes sur le territoire : « *On aurait pu avoir une grosse entreprise de salaison ici avec 50 employés mais ils n'ont pas eu le courage de se lancer. Certains ont choisi d'être fonctionnaires. Ils débutent leur carrière avec 1000€ par mois et ils la finiront avec 1500. Ils n'ont pas d'ambition, ils ont perdu la valeur de l'argent…* ». (maire de St Cirgues et conseiller général)

On voit bien ici le lien qui est fait entre le vieillissement et l'absence d'esprit d'initiative. Néanmoins, ce qui est plus encore conspué à travers ces propos, c'est un mode de pensée et de vie, propre non seulement aux plus anciens mais surtout aux représentants d'une civilisation paysanne, fondée sur une vie dure et d'auto-subsistance. On peut repérer également chez certains professionnels des jugements négatifs et caricaturaux des modes de vie de ces personnes qu'elles accompagnent. Les Infirmières libérales s'appesantissent lourdement sur l'absence d'hygiène, le caractère fruste des personnes retraitées du milieu et même s'il est vrai que certaines personnes correspondent à ce portrait, elles ne constituent pas la majorité des retraités du territoire. Il s'agit donc bien de représentations qui s'expriment ici et qui frôlent parfois les stéréotypes disqualifiants.

On peut donc imaginer que l'implantation de nouveaux retraités, issus d'autres milieux sociaux pourrait être accueillie favorablement. Cependant, à travers l'expression de certains élus, il est possible également d'entrevoir ce que leurs représentations des personnes vieillissantes doivent à leur propre conception de l'existence : « *On a une chance ici, l'hôpital n'est pas à proximité, on peut mourir d'un coup en bonne santé sans risquer de passer encore des années sur un matelas à bulles, comme un légume.* » (*Maire de St Cirgues et conseiller général.)*

A travers ces propos, ce qui est ici dévoilé est une conception idéalisée de la « bonne mort » (Ariès, 1977) qui consiste à mourir debout et une peur extrême de la dépendance. Or quelqu'un qui ne peut donner sens pour lui-même à ce que serait une tranche de vie affectée d'incapacités et ancrée dans de fortes relations de dépendance, ne peut non plus en concevoir le sens pour ses administrés.

A travers ces représentations très péjoratives, il est possible de voir émerger tout à la fois une vision de ce qu'est et ce que doit être aujourd'hui la vie – y compris pour ces territoires ruraux - : initiative, progrès, développement économique, ouverture… et une stigmatisation des retraités comme étant ceux qui opposent des freins au développement des territoires. Ainsi un autre élu municipal déclare-t-il sans ambages : « *Depuis que je suis maire, j'ai réussi à pousser dehors les plus anciens conseillers. Mon conseil est jeune : les plus jeune conseiller a 35 ans et le plus vieux a 65 ans*.»(*Maire de Montpezat sous Bauzon*) L'âge n'est donc en aucune façon un atout et le vieux ne se pare plus des attributs de la sagesse et de l'expérience. Au contraire, il apparaît essentiellement comme le tenant d'un ordre ancien, qui n'a plus de raison d'être et sa place dans les instances locales décisionnelles lui est fortement contestée.

I.2.2.2. La légitimité certaine des vieux

Cependant ces représentations plutôt disqualifiantes de l'âge et des personnes âgés ne sont pas unanimement partagé sur l'ensemble des deux territoires creusois et ardéchois. On peut souligner que les personnes de plus de 75 ans sont très présentes dans les conseils municipaux creusois et que sans doute en raison du déficit de population jeune et de l'absence de renouvellement de la population locale, leur investissement semble toujours bienvenu.

De même sur une partie du territoire ardéchois, d'autres considérations de la vieillesse se développent qui valorisent non pas l'âge en tant que tel mais l'ancienneté de la présence sur le territoire et la connaissance de l'histoire locale.

Les vieux sont alors perçus comme des représentants sensibles et pertinents d'un monde ancien que l'on souhaite défendre et s'expriment alors des attentes de politiques qui prendraient en compte la richesse de ces parcours de vie présentés souvent comme exemplaires. Les termes utilisés pour parler des personnes vieillissantes en sont un témoignage. Il est question ici de « nos anciens », du père X… : « *Vous savez, ils ont été solides…et ils ont travaillé pour le pays* ». (*Maire du Roux et président communauté de communes*). Chacun est identifié dans sa trajectoire singulière et ce qui prime ici c'est une considération sans faille pour le « courage » avec lequel ces personnes ont fait face aux aléas de leur vie difficile : « *ils sont toujours restés là, ils n'ont pas eu la vie belle, moi ce qui m'intéresse c'est de voir ce que je peux faire pour les aider à rester chez eux tant qu'ils veulent* ». (*Maire du Roux et président communauté de communes*).

Ces représentations semblent aussi articulées sur des valeurs morales fortes : le courage, l'austérité, la solidarité, le sens de la famille. Elles s'appuient sur une connaissance personnelle des retraités de la commune. Chacun peut être nommé immédiatement par son nom. L'histoire de la famille est également connue et valorisée. Ces représentations positives trouvent leur traduction dans l'initiative d'une commune qui a consisté à faire un recueil écrit de l'histoire de chacune des maisons des différents hameaux de la commune et des différentes générations d'habitants qui s'y sont succédés. En introduction, le maire précise l'état d'esprit qui préside à cette initiative : « *Je dédie ces quelques pages de souvenirs aux personnes qui ont vécu, entretenu et tracé l'histoire de nos villages qui composent la commune du Roux. A la vitesse où le temps défile, il faut savoir faire une pause afin de se retourner et se souvenir*. »

Mais globalement, ces représentations, qu'elles soient péjoratives ou valorisantes, n'intègrent pas ou que très peu la diversité des profils de retraités nouvellement arrivés ou de retour au pays et restent tributaires d'images anciennes. Les considérations sur ce monde paysan en voie d'extinction mais dont les traces physiques restent visibles viennent sans doute influencer les représentations de la vieillesse –une partie non négligeable des vieilles personnes habitant ces territoires étant d'anciens exploitants agricoles-.

Par ailleurs le caractère bi-polaire de ces représentations ne semble pas être construit spécifiquement autour de la mise en opposition « dépendance/flamboyance » telle qu'elle a pu être repérée d'une manière générale sur le plan du discours politique (Ennuyer, 1991) mais être fortement articulé au regard porté sur la campagne et ses mutations nécessaires ou craintes. Le rapport au territoire, à son histoire, à ce qui constitue l'archétype de la paysannerie semble émerger comme un facteur discriminant de ces représentations des vieux en ce milieu rural isolé.

I.3. La survivance d'une culture paysanne ?

Compte tenu de nos objectifs de travail, les territoires que nous avons retenus sont situés dans le rural isolé de deux départements où l'espace à dominante rurale occupe une place importante par rapport à d'autres départements français[39]. Ce sont des territoires qui sont davantage à l'écart du mouvement d'urbanisation que d'autres territoires ruraux tout en subissant l'influence de la ville, mais faisant l'objet d'une évolution plus lente qu'ailleurs tout en n'échappant pas à un certain nombre de tendances générales telles le déclin de la population agricole et la diversification des sociétés rurales. Depuis les années 60, en effet, l'espace rural a fait l'objet de profondes transformations très liées à ce qu'on a appelé l'industrialisation de l'agriculture ainsi qu'à l'émergence de nouvelles fonctionnalités.

Cependant, les caractéristiques dominantes du monde rural, et plus précisément de la société paysanne –telles que définies par Mendras notamment- ne semblent pas avoir été totalement bousculées dans les territoires de notre enquête. On retrouve ici, et sans doute plus fortement sur le plateau ardéchois, cette inscription des activités humaines comme motifs ancestraux dans la trame des paysages, ce patrimoine immatériel constitué des valeurs, des croyances, du langage, des coutumes, et aussi des manières d'être ensemble dans le périmètre restreint d'un territoire connu, propres à la culture paysanne, telle qu'on s'accorde généralement à la définir, ici ou ailleurs en Suisse (Lalive d'Epinay, 1991) ou encore aux Pays-Bas (Geert Mak, 2005). Il est difficile parfois de prendre distance vis-à-vis des archétypes tant ces profils qui se donnent à entrevoir et ces paroles qui se donnent à entendre recèlent en ombres les figures mythiques et parfois mystificatrices des bons vieux paysans de Michelet. (Michelet, 1998)

Cependant, sans doute en raison de leur réel enclavement géographique et économique, les territoires investigués se présentent encore comme des collectivités fonctionnant sur le registre de l'interconnaissance « où chacun connaît tout le monde et tous les aspects d'autrui…. ». Par ailleurs et peut-être en conséquence, la stabilité de ces collectivités peut parfois se rapprocher d'un certain immobilisme, comme le dénoncent certains élus locaux en Ardèche notamment. Néanmoins, force est de constater que la vie villageoise sur nos deux territoires est organisée à partir de la famille au sens large qui réunit souvent plusieurs générations, et qui s'ouvre sur le voisinage avec lequel se développent des relations d'entraide, cependant inégalement selon les deux territoires. Ces caractéristiques des territoires retenus , décrits à plusieurs reprises par divers travaux

[39] 77 % pour le département de la Creuse, 46 % pour celui de l'Ardèche. Il n'y a en effet qu'une seule aire urbaine dans le département de la Creuse = Guéret, 6 en Ardèche (Annonay, Aubenas, Montélimar, Privas, Tournon, Valence)

d'ethnologie (Dibie, 2005, Jolas, Pingaud, Verdier, Zonabend, 1990) renvoient au fonctionnement de sociétés fondées sur l'exploitation de la terre.

I.3.1. Territoire restreint : territoire de liens.

L'inscription dans un territoire restreint semble être un des déterminants des modes de vie à la retraite en zone rurale. Ce territoire se définit non seulement par sa dimension géographique mais aussi par tout ce qu'il recèle d'éléments de culture et d'histoire. Le territoire rural est présenté en tant que porteur de références patrimoniales et se aussi comme société d'interconnaissance. Les discours recueillis ne semblent guère s'éloigner de ce qui qualifie selon B. Hervieu, le rapport paysan au territoire. « La plupart des paysans vivent là où ils sont nés, là où ils ont été jeunes. Ils parcourent un territoire que leur père, leur mère et leurs ancêtres ont souvent parcouru avant eux. Ils vivent ainsi dans une prégnance considérable de la mémoire des lieux. »(Hervieu, Viard, 2001) Or même si les personnes installés à la quarantaine ne peuvent prétendre partager totalement voire charnellement ce rapport au territoire des natifs du lieu, il n'empêche qu'on retrouve dans leurs expression une forme de mémoire des lieux intégrés qui fait sens pour la majorité des personnes vivant en ces zones rurales. En ce sens, ces territoires fonctionnent pour les autochtones et éventuellement le chercheur comme lieux anthropologiques, offrant l'illusion d'un monde presque clos, obéissant à un ordre contraignant et évident car fondé sur un récit commun transcrit dans l'espace. (Augé, 1992) Ce rapport au territoire restreint se traduit en lien d'appartenance à double sens : les personnes appartiennent à ces lieux mais ces territoires leur appartiennent en retour. Le possessif est souvent employé pour qualifier le pays. « *eh ben on pense que c'est triste de voir notre pays mourir comme ça » (Mesdames Tassy, 07, 3).* Alors qu'en milieu urbain, c'est le choix des pratiques sociales qui dicte la délimitation de l'espace dans lequel les personnes évoluent et non l'inverse, en milieu rural c'est le choix renouvelé du territoire qui dicte les pratiques. Les personnes qui s'y inscrivent depuis des générations s'en réclament et acceptent toutes les pratiques de sociabilités ou d'activités qui s'y situent.

Cet espace rural restreint investi par les retraités de ces zones trouve ses bornages dans certains repères matérialisés et connus de tous qui sont l'objet d'une appropriation symbolique qui génère une forme de proximité culturelle entre les différents groupes de retraités habitant ces zones rurales. Le monument aux morts, le cimetière, la fontaine, le petit pont sur la rivière ou le four à pain sont autant de marques des limites de cet espace restreint que de signes d'un patrimoine ancien qui fait sens et qui participe de la naissance d'un sentiment d'appartenance. (Roupnel, 1984). « *ah je dirais que c'est un charmant petit village, bien calme…(…) parce qu'on a quand même un village avec une belle*

place …et…des personnes qui sont assez dévouées pour garnir le village qui est magnifique…l'été ». (*Mesdames Tassy, 07, 3*). Les frontières du monde deviennent alors l'arbre, le champ**,** la fontaine**,** et la place que l'on peut reconnaître et approcher le temps d'une marche qu'autorisent encore les ans.

Les pratiques et les modes de vie s'organisent autour de la connaissance fine et précise de tous les éléments matériels et humains du territoire : l'arbre au bout du champ, le champ des X, la fille des Y qui s'est mariée avec le fils Z dont le père venait de Y. « *Andrée, elle est née en bas. Ils étaient 7, c'étaient des frères, mon papa avec le papa de Andrée étaient frères, il y avait 5 garçons et deux filles. Au village c'était des grandes familles la plus grande c'était au roseau, en face de l'église, y'en avait 16 enfin il y en avait qui étaient morts mais il y en avait 11 ou 12 qui étaient en vie quoi. Ici au village chez X, ils étaient 8, une grande ferme, elle y est toujours, c'est un CRS qui l'a acheté de Montélimar… » (Entretien famille Brunier, 07, 2).* Il existe un lien certain entre la reconnaissance et le partage des éléments caractéristiques du territoire et l'inscription de chacun dans une lignée qui est à la source des relations entre les générations.

Comme le souligne Hervieu, « Le village par définition si l'on peut dire, vise à la reproduction sur place de la lignée longue des familles et des places sociales. Durant des siècles son territoire n'a pas eu vocation à s'agrandir car il est bâti pour l'homme à pied. »(Hervieu, Viard, 2001)

La sédentarité caractérise les pratiques des retraités rencontrés en zone rurale. Ils ne s'éloignent que peu de leur lieu d'habitation et leurs pratiques sont déterminées par le caractère restreint du périmètre dans lequel ils se déplacent. La marche est un des éléments essentiels des « activités quotidiennes » des retraités des zones rurales. « *chaque après-midi s'il fait beau je vais faire mon tour, c'est bien rare si je ne rencontre pas quelqu'un ».* Cette expression souvent entendue sous des formes peu variées explicite un des fondements de la vie des ruraux âgés, à ce point attachés à leur territoire qu'il est indispensable d'en faire le tour régulièrement pour en apprécier les évolutions et les éventuelles modifications, toujours associées à la vie d'une « maisonnée ». « *Les X ont clos la côte au-dessus du cimetière* »**…**Chaque bout de terre est ainsi associé à la vie d'une famille, à ses transformations… Le périmètre de vie et d'investissement est fréquemment défini par les potentialités de déplacement à pied qui évoluent dans le sens d'un resserrement en fonction de l'avance en âge et des incapacités qui l'accompagnent. « *vous avez toujours eu l'habitude d'être dehors ?-oui tout le temps faut courir, là je suis là que je vous attendais sinon je suis pas là je vais chercher un morceau de bois* » (*Madame Brunier, 07, 2*). Le territoire investi est à l'origine le territoire communal et des communes avoisinantes et il se rétrécit progressivement jusqu'à se limiter à ce qui fait point de ralliement pour l'ensemble des habitants de la commune ou plus petitement encore pour quelques voisins.

C'est bien la proximité mais aussi le partage d'une histoire commune qui fondent la sociabilité de ces zones rurales. Les territoires restreints sont territoires de liens lorsqu'ils s'inscrivent dans la durée. L'inscription territoriale ne peut se concevoir et se vivre en dehors d'une inscription généalogique qui fait que chacun se trouve caractérisé non seulement parce qu'il est ou ce qu'il fait mais plus encore par ce qu'étaient ses parents et grands-parents et le « coin » où il réside. La définition de soi des retraités des zones rurales se trouve ainsi fortement associée au sentiment d'appartenance à une communauté historique et à une inscription généalogique et territoriale. (Zonabend, 1999) :« *Ah non, nous sommes nées sur la place du Breuil*. »(*Mesdames Tassy, 07, 3*)

I.3.2. Des racines biographiques en terres paysannes.

La plupart des personnes enquêtées ont une histoire en lien avec le monde rural. Si une partie seulement a exercé le métier d'agriculteur (5/12 en Ardèche et 5/12 en Creuse) un nombre plus important est issu de familles dans lesquelles la terre a eu une fonction essentielle. En effet, la plupart des personnes (7/12 en Ardèche et 8/12 en Creuse) ont eu des parents ou des grands parents soit exploitants agricoles, soit ayant eu une activité secondaire de travail de la terre. Dans tous les cas, il s'agissait d'une agriculture de subsistance qui nécessitait parfois une activité complémentaire pour accéder à certains biens de consommation. « *vos parents faisaient quoi ? - paysans deux trois bêtes, un mulet, deux trois mouton, une chèvre -c'était dur ici les cultures - oui, ils avaient le potager, quelques pommes de terre - on ramassait quelques myrtilles* » (*Couple Collange, 07, 2*). Les souvenirs cette activité agricole s'inscrivent à part entière dans l'évocation de l'enfance pour la plupart des personnes : « *oui des vaches, oui un cheval, je ne me rappelle même plus…tout ce que je me rappelle, c'est que mon frère lui, il fallait pas vendre les veaux ! quand il voyait, si un boucher venait ou n'importe, il se mettait à pleurer, alors on disait qu'on les emmenait dans un champ…ben il doit y en avoir des veaux dans le champ mais…ah il voulait pas vendre ses veaux. C'est des souvenirs d'enfance…* »(*Madame Giraudier, 23, 1).* La plupart des personnes interrogées trouvent dans leur passé des attaches avec le monde agricole alors même que leur itinéraire personnel, voire celui de leurs parents s'en est éloigné. Ainsi Monsieur Berget, ancien contremaître chez C. à Paris, fils de d'ouvrier, ayant vécu la majeure partie de son existence en région parisienne évoque ses grands parents maternels agriculteurs et les vacances passés auprès d'eux. Lorsqu'on lui demande ce qu'il faisait pendant ses vacances : « *ah non il y avait la vigne, il y avait plein de boulot quand on était mômes…* » *(Monsieur Berget, 23, 1).* La guerre a parfois été un élément de rapprochement de ces familles nouvellement urbanisées, qui ont trouvé refuge auprès

de leur parenté en milieu rural pour échapper à la faim : « *il y a eu des moments difficiles, il y a eu la guerre, la chasse à la croûte parce qu'il fallait manger, c'était pas un petit boulot, on a mangé plus souvent des oignons à l'eau que de la viande hein, à Paris, on avait rien, il fallait pas compter sur le jardin, il y en avait pas, tout au moins, nous on en avait pas* » *(Monsieur Berget, 23, 1).* Même les personnes venues de la ville pour s'installer à la retraite trouvent dans leurs antécédents familiaux quelques souvenirs d'une campagne qu'ils ont connu enfants, auprès de leurs grands-parents ou dans une proximité d'habitat avec des fermes. Ainsi Monsieur Dutel, venu de D. s'installer en Creuse évoque la maison de son enfance « *On n'a pas toujours habité à St R., on a habité à St G, c'est pas loin à vol d'oiseau à 4 kms, on habitait une vieille maison et après il y avait une ferme en contrebas, on gardait la ferme, on n'était pas régisseur, rien, on gardait la ferme pour pas qu'elle soit inhabitée. Le propriétaire il avait 3 fermes, et il habitait dans l'Eure, assez loin alors on gardait la ferme, on était en pleine campagne, on avait trois kilomètres à faire pour aller à l'école.* ». Cette même personne parle de ses loisirs en évoquant la profession de ses amis : « *j'avais des copains qui étaient agriculteurs, j'allais avec eux.* »

Ainsi, même s'il n'est pas possible d'affirmer que l'ensemble des retraités de ces deux territoires est issu du monde agricole, leur histoire et les territoires qu'ils occupent ont été façonnés, dans leurs paysages mais aussi dans leurs mentalités par l'activité agricole. L'organisation sociale, les formes de solidarités, le rapport au territoire semblent marqués par cette histoire rurale forte et encore récente. Le choix de venir s'installer en milieu rural isolé relève assez souvent d'une volonté de rupture par rapport au milieu antérieur « *on vient de 350 kilomètres, de D., dans l'Eure et Loire, il y en a peut-être pas qui connaissent mais à la télé ils en parlent assez souvent, on est arrivé là pour ça, d'ailleurs, c'était invivable à cause des étrangers hein. (…) il y a 80 ou 82 nationalités, le plus grand truc c'est les algériens et les turcs , il y en a qui travaillent à Paris mais il y en a beaucoup qui ne travaillent pas* » *(Monsieur Dutel, 23, 1).* Le rural est paré de qualités qui semblent ne pas se démentir à l'usage. Ces « vertus » du monde rural que sont a minima l'air pur, la tranquillité, l'honnêteté des habitants relèvent d'une vision idéalisée de la campagne qui trouve ses fondements pour certaines personnes dans des souvenirs d'enfance teintés de nostalgie ou encore dans un rejet de certaines caractéristiques du monde urbanisé. Néanmoins, il est intéressant de constater que des différences d'usages peuvent être saisis en Ardèche entre la partie haute du territoire qui était organisée essentiellement à partir d'une activité agricole et forestière et la partie basse du territoire dans laquelle s'est développée une activité industrielle générant une « ouvriérisation » d'une part de la population. De même en Creuse, les pratiques sociales et notamment de loisirs des « natifs » et des « implantés » divergent. Ainsi même si le passé lointain est commun, les habitudes de vie et les usages varient. L'occupation des journées, le rapport aux voisins, le regard porté sur les politiques locales doivent au séjour plus ou moins long en milieu urbain et au milieu socio-professionnel des personnes. Aussi est-il difficile de trouver

sur le territoire ardéchois des points communs dans les modes de vie et le regard porté sur le monde entre Madame Duroux. pourtant installée à la retraite dans le pays de son époux, mais ayant beaucoup voyagé pour des raisons professionnelles et ayant passé une partie de son existence à Paris et Monsieur Beal, qui lui n'a jamais quitté la ferme de ses parents. Et pourtant malgré ces différences notoires, l'attachement au pays semble aussi fort. Madame Duroux ne dit elle pas « *quand on prend mari, on prend pays »(Madame Duroux, 07,1)* ou encore en réponse à la question comment décririez vous Montpezat et qu'aimez vous ici ? « *un village ….agréable, enfin, moi j'aime bien parce que j'y suis…(j'aime) les gens que je fréquente, que je connais bien oui, parce qu'on se sent quand même chez soi, c'est un petit peu comme de la famille même si on ne fréquente pas tout le monde… » (Madame Duroux, 07, 3).* Toutes les personnes enquêtées semblent avoir adopté le territoire rural où elles vivent, comme terre de repères et repaire. Leur identité s'appuie sur ces liens qui se nouent avec les lieux comme avec les gens.

I.3.3. Un métissage culturel sur fond de culture paysanne.

Si nous convenons que le monde paysan comprenait des agriculteurs tout autant que des artisans ou des commerçants et que l'instituteur de l'école républicaine et laïque ainsi que le curé de la paroisse ou les sœurs qui y logeaient étaient des figures incontournables de ce monde, peut-être parviendrons nous à saisir l'homogénéité des repères culturels des personnes enquêtées.

Que partagent l'instituteur retraité de Montpezat, l'ancienne contremaîtresse de l'usine du barrage, la représentante d'une grande maison reimoise de champagne, le célibataire endurci n'ayant jamais quitté les quelques hectares qu'il travaille encore, le centralien revenu dans la maison familiale en Creuse, le déraciné de D., l'ancien exploitant agricole de Creuse ou d'Ardèche ?

Certes ils ne sont pas tous les habiles témoins de la culture paysanne idéalisée mais ils partagent tous la vie et les pratiques d'un territoire. Monsieur Eustache, en tant qu'ancien instituteur est le plus habile à dire tout à la fois son attachement au pays mais aussi ce qu'il représente sur le registre symbolique. Son expression relève parfois du domaine métaphorique pour dire un pays dans lequel il se fond et se fonde. « *on peut pas se rendre compte quand on voit le pays maintenant mais c'était cultivé partout. Vous vous rendez compte que, …à…à, on avait encore sous Napoléon III, on avait 3000 habitants. Mais c'est que partout c'était cultivé, moi, j'ai encore connu cette époque, au fond là, de la ville basse, il y a là-bas un ancien, …oh, un château ! Si ça a été en partie château fort, c'était d'ailleurs…le péage, et c'était d'ailleurs le péage le plus important de toutes les Cévennes…(…) Et…alors là, il y avait une aire à battre, eh bien, rien que pour les gens du village, elle était…à battre au fléau hein ! elle*

*était occupée tout le mois d'août sauf le dimanche, voyez ! moi je sais battre au fléau ! quand j'étais gosse, j'ai appris !.. » (Monsieur Eustache, 07, 2)***.** Tous les interviewés natifs parlent de *leur* pays et ce sont souvent des possessifs qui sont utilisés pour décrire les commerces, les services, les personnalités marquantes du village. La définition de soi et de ses proches –familles, voisins, amis, pays- se fait aussi par une mise en opposition de ceux qui n'en sont pas. « *même s'il y a de nouveaux habitants, les gens viennent d'Aubenas et ils y retournent. Ils y vont travailler, ils font leurs courses et ils remontent…et ils vivent pas ici. Un bon exemple c'est par exemple les élèves du…pas les élèves, les professeurs du collège, on les connaît pas… même le parc naturel qui est là en-dessous, on dirait qu'il fait pas partie de Montpezat. C'est vraiment déconnecté du village parce que les gens n'y habitent pas. On veut quelque chose au parc…c'est…c'est la croix et la bannière. On dirait qu'ils font pas partie, ils font pas partie du village.» (Madame Duroux, 07, 3).* Cependant, ce territoire chargé d'histoire, modelé par le climat façonne à leur tour les hommes et les femmes qui y vivent et fussent ils parisiens de longue souche, ils n'échappent pas à la construction d'eux-mêmes que leur imposent les lieux.

I.3.3.1. Le dehors comme élément constitutif de l'organisation de la vie quotidienne particulièrement du côté masculin.

La plus grande partie des retraités des zones rurales partagent les mêmes définitions du territoire et adoptent les mêmes critères de différenciation de l'espace privé et de l'espace public, en faisant naître une nouvelle catégorie d'espace que nous qualifierons d'espace intermédiaire, qui se vit comme la sphère privilégiée d'échanges sociaux. En référence à Marc Augé, on pourrait qualifier ces lieux du terme : " lieu anthropologique " ; c'est-à-dire celui qui résulte d'une " construction concrète et symbolique de l'espace ", à partir de quoi se forment les identités personnelles, s'organisent les relations et se maintient une " stabilité minimale ", un attachement aux sites et aux repères matérialisés qui permettent de vivre encore dans l'histoire sans devoir s'astreindre à la connaître[40].

L'ensemble des retraités des zones rurales, et surtout les hommes, quelque soit leur origine, investissent l'extérieur, le « dehors » comme lieu de vie et de partage. C'est aussi à l'extérieur que se développe une part importante des activités de ces retraités. Le « dehors » représente tout à la fois un espace de liberté et de nécessités contraignantes qui structure, à partir de rythmes saisonniers la vie des retraités des zones rurales. Le dehors est aussi spécifiquement le lieu d'exercice de l'appropriation du territoire qui passe par la propriété foncière -si petite soit-elle ou par une appropriation symbolique.

[40] Augé Marc, *Non-Lieux*, Paris, 1992.

L'inscription au cadastre constitue un acte administratif mais aussi symbolique du partage de ce territoire restreint. La terre – et de façon plus contemporaine, la possession d'un patrimoine foncier et immobilier – confère un statut social aux habitants des zones rurales, quelque soit leur origine ou leur activité par ailleurs.

Mais au-delà de cet extérieur privé, toutes les personnes interrogées mentionnent leur présence et donc leur place dans un espace public, collectif constitué des chemins, des rues, des places, des lieux-dits, des sites remarquables, des itinéraires de promenade et même a minima sur le pas de leur porte. *« sinon je reste chez moi et quand j'ai besoin je vais voir du monde…l'été j' vois du monde qui passe, je laisse la porte ouverte mais quand j'entends une voiture qui s'arrête je sors dehors. » (Madame Giraudier, 23, 1).*

Les activités du quotidien s'organisent pour grande partie autour de cet espace extérieur : en ce qui concerne la marche, dans un territoire étendu, celui des limites de la commune, que les personnes s'approprient ou dans un territoire retreint qui est celui de la propriété foncière lorsqu'il s'agit du jardinage, ou du soin apportés aux animaux fréquents en milieu rural (poules, lapins…) pour les ruraux de souches mais également pour les personnes qui se sont installées au milieu de leur vie en zone rurale.

Néanmoins, les manières d'occuper cet espace extérieur varient selon l'origine plus ou moins paysanne des personnes. Le retraité arrivé de D. développe sa connaissance du territoire à travers la pratique organisée du cyclotourisme, et l'ancien centralien herborise alors que d'autres investiront le domaine public grâce à leurs engagements formels dans des activités associatives, sociales, culturelles ou festives. Mais dans tous les cas, à l'exception d'une personne, affectée par son veuvage récent, les personnes s'inscrivent dans un domaine qui dépasse largement les seules frontières de leur domicile privé. Elles manifestent ainsi leur intérêt mais plus encore leur attachement à la vie collective, de la commune.

En ce qui concerne les activités du quotidien, la continuité de vie est manifeste chez les personnes qui sont des ruraux de souche et plus encore chez les anciens exploitants agricoles. *« on continue à faire des petites bricoles pour se passer le temps (…) le jardinage, on a gardé un petit champ qui fait un peu plus de 20 ares, je sais pas si vous voyez ce que ça représente, ça fait un grand jardin quoi. On y fait quelques légumes, on y plante nos pommes de terre, on cultive quelques fleurs pour arranger l'environnement, on a les poules, les lapins, on élève encore 3-4 cochons. L'hiver, je fais un petit peu de bois, cette année, j'y ai été deux après-midis, là j'y vais plus, faudra bien que j'en fasse un peu, on chauffe au bois, et puis je suis pas très autonome, de moins en moins avec le temps. » (Monsieur Duron, 23, 1)* Le rapport au travail et à la terre fonctionne ici pour les anciens exploitants agricoles comme schèmes organisateurs de l'existence. La spécificité du métier d'agriculteur permet souvent aux parents qui ont laissé l'exploitation d'assurer quelques travaux agricoles avec les enfants

repreneurs. Dans l'enquête FNSEA, parmi les occupations du quotidien, le jardinage et travaux agricoles recueillent 22 % de citations et viennent ainsi au premier rang des activités du quotidien.

Occupations quotidiennes (source enquête FDSEA, 2005)

occupations quotidie	Nb. cit.	Fréq.
"travaux agricoles	163	37,0%
TV	171	38,8%
lecture	167	37,9%
travaux domestiques (cuisine, ménage...)	171	38,8%
coups de mains à des amis, des voisins, des parents	106	24,0%
rencontre avec des amis, des voisins	205	46,5%
repos	153	34,7%
engagements dans la vie sociale (conseil municipal, association, paroisse) : précisez	139	31,5%
radio	75	17,0%
jardinage, bricolage	313	71,0%
aide à la famille	133	30,2%
chasse, pêche	46	10,4%
commissions	65	14,7%
sorties, voyages	202	45,8%
autres"	55	12,5%
TOTAL OBS.	**441**	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (13 au maximum).

A partir de ce tableau présentant les occupations de la vie quotidienne, il est intéressant de noter que la plupart des activités du quotidien mentionnées s'exercent à l'extérieur, dans une sphère intermédiaire, entre sphère domestique et sphère publique.

Si les zones rurales contemporaines ont vocation à s'agrandir et à développer d'autres fonctionnalités sous la pression de la demande foncière et immobilière et dans une logique de désenclavement des territoires, il n'en reste pas moins que l'espace extérieur partagé reste le support de la vie sociale. L'appropriation des lieux soutient un fort sentiment d'appartenance à la communauté.

I.3.3.2. Des valeurs partagées.

Le métissage culturel s'opère également sur le registre des valeurs. Alors que certaines références ne concernent que les anciens exploitants agricoles, d'autres sont également développées dans tous les milieux. Elles renvoient le plus souvent au registre moral même si leur traduction concrète se donne à voir de façon différenciée. Les énoncés peuvent recouvrir parfois le large panel mis en évidence dans les différentes enquêtes portant sur les valeurs européennes. Néanmoins, la spécification du contenu des termes semble s'éloigner du sens commun. Par ailleurs, la conscience des valeurs détenues est

forte chez les personnes du monde rural. Le terme même ne fait pas office de repoussoir et les personnes livrent volontiers et sauf cas d'exception, sans difficulté, un discours sur leurs valeurs. Certaines personnes tissent de manière très forte le récit de leur existence concrète et un énoncé explicatif en terme de valeurs comme en témoigne cet extrait : *« je me rappelle des choses, des choses qui m'ont marqué, on parlait de l'école tout à l'heure, bon, j'ai bien quelques anecdotes…Bon alors où je commence, si vous voulez. Bon alors je parlais de l'autorité parentale, je me souviens, aussitôt qu'on sait marcher, on est pas les mercenaires, mais on commence déjà à vous habituer à se rendre utile, à proprement dit ! c'est-à-dire que pour une banalité quelconque, on va vous dire, tu vas venir avec moi, par exemple le père ou la mère, et tu vas apporter ça » (Monsieur Duron,23, 1).* Ces valeurs découlent, du moins partiellement, comme l'évoquent certaines personnes, du processus de socialisation porté par une certaine école de la République et les principes développés portent la marque d'une « instruction » commune à des générations, scolarisées dans les années 20 à 30, et pour lesquelles la carrière scolaire trouvait son point d'aboutissement dans l'obtention du certificat d'études. *« travail, famille, patrie : préceptes inscrits sur mon certificat d'études, honnêteté, tempérance »* Il ne serait d'ailleurs pas totalement inapproprié d'évoquer une certaine « éthique du certificat d'études ».

Il faut souligner que les valeurs énoncées forment un corpus cohérent qui renvoie à une certaine idée de ce qu'on pourrait qualifier « d'ordre moral ». La droiture et l'honnêteté sont associées au travail ou à la famille. C'est finalement un ensemble qui est décrit et qui constitue un socle de référence pour la vie des individus : impératifs moraux, principes actifs de l'existence. *« oui, fallait être honnête, on a des défauts, mais on est honnête, vous pouvez vous fier à nous autres. (nos parents) ils nous apprenaient à être honnête. Même aux cartes, on triche pas nous autres ».(Monsieur Lassagne J, 07, 1)*

I.3.3.2.1. Valeurs familiales.

La famille apparaît ici, tout comme au niveau européen (European Value Survey, Futuribles, 2002) est citée au rang des valeurs et principes fondateurs de la vie. En effet, dans le développement des propos, tout au long des entretiens, la famille apparaît à la fois comme schème organisateur de l'existence, comme souci, préoccupation, comme lieu d'exercice d'un rôle privilégié d'entraide et de soutien entre les générations alors qu'elle n'apparaît pas à ce niveau « institutionnel » dans les propos des répondants des zones urbaines et péri-urbaines. C'est tout à la fois une vision hétéronomique et morale du monde qui se révèle ainsi. En effet, la famille en milieu rural est considérée comme une famille élargie (ascendants, descendants et collatéraux). Elle est portée au niveau des valeurs en tant que lignée, souche et référentiel culturel. Les ruraux expriment ainsi fréquemment un souci collectif pour l'avenir de leurs enfants et leurs petits-enfants. *« Je*

m'inquiète tous les jours pour nos enfants sur la route, et à cause de la violence à l'école pour nos petits-enfants. Il n'y a plus de justice ». Ils engagent ainsi dans leurs pensées et leurs préoccupations l'ensemble de la cellule familiale. A la question « quels sont vos buts dans la vie ? », les réponses mettent majoritairement en évidence cette préoccupation du bien-être des enfants et de la réussite des enfants, comme s'il ne pouvait ici y avoir de place pour des aspirations strictement individuelles qui ne s'articuleraient pas à l'existence et à la survie du groupe familial.

Le rapport aux ascendants se décline sur le registre du devoir moral. « *moi ma maman est tombée malade en 58, j'ai commencé à travailler à l'usine en 58, j'avais quatorze ans et alors ma maman était handicapée elle avait la polyarthrite chronique, elle est devenue handicapée. Alors de nos jours il y a les aide-ménagères, il y a tout ce qu'il faut mais à mon époque à moi, il n'y avait rien. Alors qu'est-ce qu'il fallait faire, il fallait la laisser à l'hôpital elle allait y rester des mois ? Alors mon père il m'a dit « écoute qu'est-ce qu'on va faire de maman, on la met dans une maison, qu'est-ce que tu penses faire ? » alors j'ai dit « non papa, maman je la garde, je m'en occupe moi .Je l'ai soignée toute sa vie, elle était en fauteuil roulant, ses soins et tout, je m'en repends pas d'avoir fait ce que j'ai fait. J'ai pas de regrets, je suis heureuse, malheureusement, peuchère, la maladie elle a évolué…Maintenant les gens vous avec votre travail, vous les voyez les gens, dès qu'il y a un petit bobo, ils mettent les parents…Si on peut garder les parents à la maison jusqu'au bout ou une partie de leur vieillesse…Je sais pas vous mais à l'époque on gardait ses parents c'était le devoir de toute les familles, ma cousine vous le dira, c'était de garder ses parents. C'était quelque chose de grave de mettre les parents dans les hôpitaux, dans les maisons de retraite que maintenant… » (Madame Brunier, 07, 2*). La famille est donc bien sûr le lieu d'expression de liens et de solidarités (*voir infra partie II*) mais également comme enjeu moral (Lenoir, 2007).Le devoir qui lie les générations les unes aux autres s'exprime en termes de valeurs mais aussi de pratiques. Toutes les personnes natives, rencontrées sur le territoire ardéchois, ont gardé à domicile leurs parents âgés et s'en sont occupés même dans la maladie et jusqu'à la mort. La plupart des parents est d'ailleurs morte à leur domicile ou au domicile des enfants. On retrouve ici l'expression d'une solidarité du devoir qui s'oppose à la solidarité élective des jeunes générations et du monde urbain. (De Singly, 2003). Ces conduites semblent se transmettre aux générations plus jeunes puisque les trois fils de la personne qui s'exprime ainsi, encore célibataires à 35 ans, installés professionnellement en milieu urbain, viennent passer tous les week-ends chez leurs parents.

90 % des personnes enquêtées chez les anciens exploitants soulignent l'importance des relations entre les générations et les motifs de ces liens s'articulent autour de la transmission, du maintien de la continuité, de la compréhension mutuelle. « *pour perpétuer les traditions* », « *pour transmettre les valeurs des anciens* », « *transmission du savoir ancestral* ». Mais c'est aussi le souhait de voir la vie se perpétuer sur le même modèle qui

s'exprime : « *il faut dire aux jeunes de rester à la campagne. Comme ça les jeunes aident leurs parents* ». (Monsieur Courbon, 23, 1). Ou encore « *à mes enfants, je vais régler la succession de mon mari, je vais leur transmettre déjà les champs que mes aieux ont possédés.* »(*Madame Gallice, 23, 1*) La vie autonome et indépendante des jeunes générations n'est pas souhaitée par les générations les plus âgées qui voient dans la coexistence dans une même localité de plusieurs générations une source de bien être pour les plus âgés, mais aussi une garantie de la continuité de ce qui a été entrepris par les plus anciens. « *l'été on est souvent trois générations, ma fille, mon petit fils et ça marche bien, impeccable* ». « *avec mon fils on est toujours ensemble, ce matin on était ensemble, je faisais les lapins, mon fils faisait les bêtes* »*(Monsieur Lassagne, Ardèche, 1).*

I.3.3.2.2. Le travail et autres principes moraux.

Le travail apparaît également comme une valeur qui se développe sur différents registres mais le plus souvent sur un registre moral. Inglehart souligne que selon le niveau de prospérité d'un pays, le travail peut être apprécié en tant que support d'appartenance, porteurs d'épanouissement individuel et de qualité de vie (Galland, Lemel, 2007).Chez les enquêtés du milieu rural, le travail est mentionnée en tant que valeur principalement de la manière suivante : « le goût du travail bien fait ». Le terme beau travail est souvent utilisé. Ainsi « *mais nos enfants, ils sont bien, c'est de beaux travailleurs, ils ont de bonnes situations, on les a élevés comme ça* ». *(Monsieur Lassagne, 07, 1).* Il faut ici souligner que les bonnes situations ne sont pas des situations pécuniairement très favorables. Ainsi l'un des enfants a repris l'exploitation agricole et fait de l'élevage, l'autre est institutrice et le troisième handicapé est employé à la DDE. Le travail apparaît comme une valeur en soi qui protège contre une mauvaise conduite. « *on leur dit profitez de votre jeunesse, mais honnêtement, aimez le travail* ».*(Monsieur Lassagne, 07, 1).* On n'est pas très loin ici de la conception Webérienne selon laquelle le devoir s'accomplit dans le travail (Beruf). (Weber, 1964)

Assez souvent, cette mention se poursuit par l'énoncé d'autres valeurs ou principes fondateurs de l'existence porteurs de connotations morales qui n'apparaissent pas en zones urbaines : valeurs religieuses, droiture, conscience, honnêteté, charité, foi, bonté, ouverture aux autres, respect, éducation, politesse, formation religieuse, discipline, solidarité, convivialité. Plus précisément, dans l'enquête FDSEA, la foi est souvent mentionnée comme principe directeur de l'existence ainsi que tous ses adjuvants : moralité, vie chrétienne…. « *j'ai reçu une éducation religieuse et toute ma vie j'ai essayé de garder cette voie. La fois vous redonne confiance dans les moments difficiles* ».

Même explicitement, La référence aux valeurs ou à une éducation judéo-chrétienne est très présente, dans de nombreux entretiens. La foi est souvent mentionnée comme

principe d'action mais certaines personnes évoquent aussi une appartenance de fait à la religion catholique, acquise par l'éducation mais à laquelle les personnes consentent. « *elles ne vous le disent pas mais elles sont de ferventes catholiques ! Bon, moi je suis catholique de principe, je ne renie pas mes origines mais je suis non croyant alors que les filles là le sont beaucoup plus… »(Monsieur Duron, 23, 1).* C'est ce que nous nommons l'ethos du certificat d'études ou encore une version laïcisée d'un socle de valeurs judéo-chrétiennes. Bertrand Hervieu mentionne comme une caractéristique de la civilisation paysanne « son attachement aux traditions, à l'Eglise catholique, aux cadres stables de la République ou aux organisations professionnelles (qui) est pour une large part le fruit même de la relation forte entre le lieu, le métier et la lignée. » (Hervieu, Viard, 2001). Le regret d'un temps où les principes moraux étaient clairs et encadrés par des institutions principes se fait jour au détour des conversations, même si parfois les personnes qui ont été élevées dans des écoles tenues par des religieux soulignent la trop grande emprise et la trop forte contrainte des règles imposées. « *y'avait le curé, la religion tenait plus de place, les gendarmes ils en avaient peur tandis que là ils n'ont peur de personne »(Couple Collange, 07, 1).* La foi apparaît aussi comme un recours pour faire face aux difficultés de l'existence. *« c'est la…la foi, la religion ! (qui a guidé notre vie). Moi je dis, celui qui a pas de religion, qui a rien, eh ben…il est malheureux, parce que…quand il arrive un coup dur, eh ben, on a besoin de…voila…s'accrocher. »(Monsieur Labiole et Madame Henry, 07, 1)*

I.3.3.2.3. L'entraide et la solidarité.

Cette vision du monde semble avoir des conséquences sur la manière de concevoir l'entraide et la solidarité. Les pratiques de solidarité sont évoquées tout à la fois comme un devoir mais aussi comme une nécessité : « *on ne peut rien les uns sans les autres* »**.**et renvoient aux conceptions sociologiques de la solidarité mécanique (Durkheim). La solidarité apparaît autant en terme de valeur qu'en terme de principe d'action. Et lorsque les personnes évoquent le passé, elles soulignent tout à la fois la pénibilité de l'existence, l'absence de confort que les moments partagés entre soi, au sein du village. *« moi je dis que c'était presque aussi bien que maintenant. Même si c'était pénible ? même si c'était pénible, on était jeune et on le sentait moins. Maintenant les gens se connaissent moins enfin sauf si on est du pays »* Les solidarités de voisinage, les liens entre proches au sens géographiques et généalogique du terme se fondent sur ces principes moraux. « *nos parents étaient très stricts, d'ailleurs, sur les mœurs. A ce moment là, c'était la coutume, que maintenant…On avait eu une éducation… religieuse, qu'il fallait travailler, qu'il fallait pas voler…Même l'entente entre voisins ! Pas se cogner pour une broutille de rien du tout. » (Monsieur Labiole et Madame Henry, 07, 1).* Les gestes de solidarité sont décrits sur le registre du devoir, de la nécessité. « *il faut tendre la main aux gens. Il faut qu'on soit capable de faire quelque chose qui les aide, quelque chose où ils reprennent goût à la vie ». (Madame*

Bardin, 07, 1). Ces considérations sur les relations à développer avec ses congénères s'accompagnent du regret d'un temps plus « cordial », où ces pratiques de solidarités étaient de l'ordre de l'évidence. « *Les gens sont moins cordiaux. Ils sont…je sais pas, ils sont plus froids ! Je retrouve pas le visage des anciens. Peut-être c'est nous, peut être c'est nous qui avons changé ? Alors des fois je me pose la question, je me dis « est-ce que c'est toi ? est-ce la vie qui veut ça ? » peut-être c'est nous !On voit pas les choses de la même façon. Je sais pas comment vous le voyez madame, mais…C'est vrai que dans le temps c'était tellement amical, c'était tellement…A la porte, on était tous amis ! Je me rappelle moi ! Tandis que maintenant les gens sont plus indifférents. Ils vivent chacun pour soi presque ! »(Madame Bardin, 07, 1).*

Il se dégage de ces entretiens une certaine conception de ce qu'on pourrait qualifier « d'ordre moral » qui n'exclut ni le respect d'autrui, ni la solidarité humaine, mais qui repose sur l'espoir de voir perdurer des modes de vie anciens où chacun était à sa place et où le respect de l'autorité était de mise. *« Nos parents ils nous ont appris qu'il faut travailler, pas faire de bêtises, faire que des gentilles choses, laisser sa place » (Madame Brunier, 07, 1).* La référence aux conséquences des évènements de mai 68 apparaît dans plusieurs entretiens. « *…quand on dit que les jeunes sont illettrés, c'est vrai, ils sont pas illettrés mais pour lire, ils ont du mal, moi je vois ma petite fille, sa deuxième année d'école elle devrait lire mieux que ça et comme on disait tout à l'heure entre 68, avant et après c'est les deux extrêmes, ou c'était trop sévère, il y a eu un laissez aller, maintenant il faudrait reprendre les choses en main, tout au moins c'est comme ça que je vois les choses. »(Monsieur Berget, 23, 1).* Toutes les personnes interrogées semblent attacher beaucoup d'importance au respect de l'autorité. *« apprendre à écouter, à être poli, ça ils l'ont gardé ».(Monsieur Lassagne, 07, 1).*

Les résultats de l'enquête FDSEA auprès des anciens exploitants confirment la prééminence de ces valeurs.

Valeurs qui guident l'existence (source enquête FDSEA, 2005)

La famille	66	24,4%
L'entraide	63	23,2%
L'honnêteté	45	16,6%
le respect des autres	23	8,5%
la santé	16	5,9%
Le travail	16	5,9%
La foi	15	5,5%
loisirs	10	3,7%
être un bon citoyen	5	1,8%
amitié	3	1,1%
TOTAL	260 réponses	96,0% du total des réponses

Au total, la question a recueilli 19 citations différentes sur un total de 280 réponses, qui ont pour certaines ici regroupées dans les items approchant. La famille obtient le plus grand nombre de citations (66).

On retrouve ici les conclusions des travaux d'anthropologie de Robert Redfield, mené auprès de populations paysannes dans des pays différents mais qui toujours permettaient d'esquisser la même définition d'une bonne vie et d'un homme bon dans la culture paysanne : « un grand attachement au sol natal, une attitude respectueuse à l'égard des anciens usages, une limitation des ambitions personnelles au profit de la famille et de la communauté, une éthique sobre et terrienne ». (Redfield in Geert, 2005)

Par ailleurs, il convient de souligner le lien fort entre les valeurs ou principes exprimés et les modes de vie de ce que nous nommerons ici, une communauté villageoise. Même si certains énoncés divergent, notamment en ce qui concerne l'autonomie dans les relations familiales, lorsqu'il s'agit de natifs ou d'implantés, tous les propos consensuels retenus et explicités supra - importance de la famille, honnêteté, solidarité, droiture, travail, mérite…- esquissent les contours pertinents d'une communauté villageoise dont les pratiques s'articulent fortement aux principes ancestraux qui la définissent.

Les liens qui s'expriment au quotidien, les modes et formes de sociabilités ou de solidarités s'inscrivent en bonne cohérence avec ces conceptions morales de ce que les uns doivent aux autres dans l'espace restreint du territoire villageois.

Partie II

Sociabilités et solidarités : indistinction ou différenciation.

Avec le vieillissement, les personnes âgées évoquent souvent la perte de certains liens. Bien souvent, la vie à la retraite fait l'objet d' un repli sur la sphère domestique (dans l'ordre de la consommation – Moutardier, 1990, comme dans celui des loisirs – Delbès, Gaymu, 1995, ou encore des relations - Blanpain, Pan Ké Shon, 1999) : la disparition du travail fait ainsi tomber les affiliations aux groupes issus de la sphère professionnelle (collègues, en particulier, mais aussi, selon les cas, clients, usagers, élèves…). Cette sociabilité qui s'amoindrit au fil de l'avancée en âge (Héran, 1986) se transforme-t-elle également de manière qualitative ? Pour le dire autrement, comment les sociabilités et les solidarités se réarticulent-elles au fur et à mesure de l'avancée en âge ?

En effet, si d'un point de vue analytique, il est nécessaire de distinguer sociabilités (au sens sociologique du terme, c'est-à-dire l'ensemble des relations entretenues par les individus, - Grafmeyer, Forsé - et les interactions auxquelles elles donnent lieux) et solidarités (c'est-à-dire pour l'essentiel, l'ensemble des échanges matériels, financiers et de services opérés dans un but de soutien), ces relations peuvent être relativement indistinctes dans la pratique des individus. Un des enjeux de l'analyse sociologique est précisément de mettre en évidence jusqu'à quel point les solidarités sont immergées dans des sociabilités, et ne se différencient pas comme telles aux yeux des acteurs, au point parfois que l'exercice de la solidarité peut constituer l'essentiel de la sociabilité. On sait bien ainsi que, selon les fonctionnements familiaux, le contenu des « visites » aux parents est constitué essentiellement de discussions, ou au contraire prend prétexte de ravitaillements, de bricolage, de jardinage, bref de services échangés, pour nourrir cette sociabilité. « *Ils viennent pour nous voir, ils nous aident un petit peu, il y a des choses à faire* » (*Madame Collange, 62 ans, mari maçon*). Certaines visites sont ainsi à la fois des occasions de rencontre (sociabilité « pure » au sens de Simmel), des manifestations de soutien affectif, en même temps que des moments d'échanges matériels, de partage d'activités, de services rendus (entre parents et enfants, entre voisins, entre amis). Un des intérêts de la recherche ethnographique est de montrer dans quelle mesure cette pondération ou cette indistinction entre sociabilité, soutien affectif, et solidarité varient selon les groupes de sociabilité concernés (la famille, les amis, les voisins, les proches, quelle que soit la logique affinitaire qui lie les individus entre eux : participants aux clubs du 3ème âge, aux groupe théâtre, au clubs de vélo, autres paroissiens). L'indistinction entre solidarités et sociabilités est-elle plus marquée au sein de la parenté ? Cette indistinction marque-t-elle seulement certaines relations, avec des membres spécifiques de la parenté (les « aidants principaux », par exemple) ou au contraire est-elle le fait de fonctionnements familiaux ?

Une troisième piste consiste à considérer l'indistinction entre les formes de relation et d'échange comme un élément de la culture paysanne (où la gestion des choses commande également la régulation des relations) : ce seraient alors les trajectoires de vie

des enquêtés, leurs positions sociales, telles qu'elles prennent sens dans des territoires spécifiques, qui fourniraient les clés pertinentes de description et d'interprétation du rapport entre sociabilités et solidarités. S'il est vrai aussi que l'on a tendance à idéaliser la communauté villageoise et la solidarité fondée sur l'interconnaissance qui existerait entre ses membres, qu'en est-il dans la réalité et par exemple dans les territoires où nous avons travaillé ? Pour tous, le repli sur la sphère domestique est important et la sociabilité davantage développée au sein de la famille, mais des différences existent aussi en fonction des milieux sociaux et d'autres éléments tels que la proximité de la famille, la composition de la famille ou l'état de santé des personnes âgées.

II.1. Des aires de sociabilité différenciées selon les territoires et les parcours de vie.

Après la retraite et au fur et à mesure de l'avancée en âge, les relations des personnes âgées se modifient et font parfois l'objet d'un repli privilégiant un espace de proximité. Différents éléments sont à l'origine de cette évolution : la cessation d'activité, l'avancée en âge, parfois aussi le handicap lié à la dégradation de la santé. Selon ces éléments, eux-mêmes variables selon les milieux sociaux, la sociabilité des personnes âgées revêt différentes formes qu'il s'agisse des sociabilités familiale, de voisinage, amicales, formelle et informelles.

Souvent, la sociabilité familiale domine. Celle-ci est plus ou moins développée en fonction de la proximité géographique des enfants, en fonction de l'ancienne catégorie professionnelle. Pour ceux qui ont toujours vécu à la campagne, le réseau familial a toujours été directement accessible. On donne un coup de main à l'exploitation agricole des frères, beaux frères au moment de la récolte. On aide les parents à récolter ce qui fait l'objet d'une production domestique : légumes, fruits, lait…Les petits enfants sont accueillis par les grands parents. Dans les milieux aisés, la sociabilité est souvent plus distante, les personnes concernées « s'inscrivant dans une relative passivité, interprétée comme l'affirmation d'autonomie par rapport aux enfants, voire même petits-enfants (B.Bawin-Legros, A. Gauthier, JF Stassen, 1995), s'inscrivant aussi dans un projet éducatif, c'est-à-dire ce qui contribue au maintien du capital familial (Lenoir, 2007).

La sociabilité familiale est également différente selon les territoires, en fonction de la taille des familles, de la proximité ou non du réseau familial, du type d'habitat (groupé ou épars).

La sociabilité de voisinage peut être moins importante qu'elle n'était, en étant de plus en plus ancrée dans la proximité et ceci pour diverses raisons telles que l'avancée en âge des voisins, les risques de décès des uns et des autres. « *Alors, bon, j'ai des copains qui disparaissent, demain, il y a les obsèques d'un copain, il faisait partie d'un groupe de chants. C'était vraiment un garçon très très gentil qui a élevé une famille nombreuses avec son épouse de façon remarquable. Alors, c'est entre les hospitalisés, les très graves…et les décès… sur un groupe de 12, il y en a 6 qui ont disparu ou qui sont maintenant dans un état déplorable…* » *(Monsieur Courbon, 23, 1*). Pour d'autres, une moindre mobilité, par exemple les difficultés à conduire réduisent l'aire de voisinage, la sociabilité de voisinage étant le fait de voisins très proches à condition que l'habitat le permette et ne soit pas trop dispersé comme c'est souvent le cas en Creuse. Pour certains personnes, plus jeunes, le voisinage sera un voisinage plus élargi, les personnes concernées pouvant faire les courses, aller à la ville voisine (Aubenas, La Châtre, Guéret), susceptibles de se rendre dans des lieux organisés qui permettent des rencontres, tels que les clubs, les associations du 3ème âge. Dans ce cas, on se rapproche d'une sociabilité formelle, dans la mesure où il est fait référence à une relation sociale, plus organisée, se produisant sous l'influence d'un événement « dont le contenu n'est qu'un prétexte » (Merklé, 2006). Mais quel que soit l'âge, la sociabilité de voisinage est plus importante selon les lieux, en particulier dans les territoires socialement homogènes tels les territoires du rural isolé qui en sont un parfait exemple. Certes, le rural d'aujourd'hui n'est pas le rural d'hier et ce sous l'influence de divers éléments, auxquels nous avons fait référence dans notre première partie : mutations économiques (mécanisation et industrialisation de l'agriculture ; diversification des économies rurales) ; mutations démographiques (diversification de la société rurale, parfois renouveau démographique lié à l'arrivée de nouvelles populations). Mais l'agriculture reste en de nombreux endroits l'activité dominante, et la société rurale très marquée par l'activité agricole.

Certes, les pratiques d'entraide ont évolué et les paysans se sont adaptés. La volonté de s'entraider existe toujours sous des formes telles qu'échange de matériel, échanges au sein de coopératives sur les pratiques, la commercialisation des produits. Chez les anciens, la solidarité existe toujours, elle n'a pas pour autant disparu. Elle est enracinée dans une culture paysanne et se vit sous des formes différentes de ce qu'elle était dans le passé (Lebot, 2006). A l'âge de la retraite, on continue quand le besoin s'en fait sentir à aider les voisins en cas de coup dur ou de problèmes de santé. On est bien dans une sociabilité de proximité dont les caractéristiques différent de la sociabilité familiale : une sociabilité attachée à un espace, à des lieux, qui a une dimension non contraignante. A la différence « du milieu de travail qui impose une contrainte de solidarité collective avec obligation de faire un choix d'appariement » (Bidart, 1988), les relations de voisinage sont caractérisées par leur légèreté, leur respect de l'intimité, leur absence d'intrusion dans les affaires privées (Mantovani, Clement et alii, 2002). Cette sociabilité de voisinage

peut néanmoins être importante. Elle l'est en particulier dans les territoires où existe une forte cohésion interne, une histoire commune, voire des valeurs communes ce qui est davantage le cas en Ardèche qu'en Creuse. Elle est aussi plus importante pour certains milieux, en fonction notamment de leur ancienneté au sein du territoire. Certes, la sociabilité est moins intense qu'autrefois ce que de nombreux enquêtés tiennent à rappeler : « *Oh, tous les voisins, on se rencontrait avec tout le monde, on se parlait avec tout le monde* » (*Madame Henry, 07*) ou « *Les voisins étaient très serviables, c'était pas le même genre de vie que maintenant…* » (*Sœurs Tassy*, 07), mais elle peut compléter la sociabilité familiale grâce notamment à la proximité des voisins, pouvant apporter des aides, un dépannage au quotidien.

Cela ne veut pas dire pour autant que le voisinage n'ait aucun rôle, le voisinage pouvant remplir différentes fonctions variables selon les lieux, selon les territoires et le rapport au lieu. Les relations sociales sont fortement spatialisées, ancrées dans un territoire qui est lié au lieu de résidence. De plus, avec l'avancée en âge, les relations sociales ont tendance à s'ancrer de plus en plus dans la proximité et ce pour différentes raisons : état de santé, moindre mobilité… Ne pas déranger, garder une « bonne » distance, telle est la stratégie dominante, mais celle-ci fait l'objet de variantes en fonction du contexte local, du contexte culturel, ce que l'on retrouve effectivement dans les entretiens réalisés en Creuse et en Ardèche. La sociabilité des personnes non originaires des lieux peut prendre des formes différentes, les personnes venant de la ville ayant un réseau de sociabilité moins ancré dans la proximité, souvent aussi plus diversifié. Elles ont également aussi une sociabilité formelle plus développée, fréquentant des associations différentes de celles des locaux. Si les locaux fréquentent pour l'essentiel des clubs du 3ème âge, les nouveaux venus fréquentent des associations sportives telles le cyclo-club de Bonnat, le club de gymnastique volontaire de Montpezat, des associations culturelles telles la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche. On retrouve là des différences mises en évidence dans certains travaux (Guichard-Claudie F., 2001). Des locaux ayant eu une implication forte dans la vie locale sont également membres d'associations et parfois membres actifs.

Une dernière forme de sociabilité existe, une sociabilité plus élective reposant sur les amis. A la différence de la sociabilité familiale, celle-ci n'est pas contrainte ni obligée. L'ami entretient une relation privilégiée, partage des émotions, des problèmes plus intimes et à la différence du voisin entre davantage dans l'intimité. Là encore, selon les territoires, et peut-être plus encore selon les milieux, l'amitié peut être plus ou moins importante. Elle est peu exprimée par les personnes natives des territoires, qui y ont toujours vécu, davantage par des personnes extérieures ce que différents travaux sur l'amitié font ressortir : davantage de relations amicales dans les classes moyennes et supérieures qui sont aussi davantage capables de renouveler leur stock relationnel.

L'ami remplit différentes fonctions, une fonction instrumentale (celui sur lequel on peut compter) ainsi qu'une fonction expressive (celui à qui on peut se confier).

Les entretiens réalisés ont ainsi permis de mettre en évidence des sociabilités différentes selon les milieux, selon les territoires. Dans le Creuse, certains éléments ne contribuent guère à faciliter les relations sociales. Il s'agit notamment de la configuration des lieux (paysage de bocage, forte dispersion de l'habitat), de la quasi-disparition des lieux publics (il ne reste plus que 2 épiceries et 4 cafés dans la communauté de commues, dont 4 tenus par des personnes de plus de 90 ans, sans perspective de reprise. La situation est un peu différente en Ardèche, ne serait-ce que parce qu'il existe encore des lieux de rencontre grâce au maintien de services en nombre plus important qu'en Creuse.

Les entretiens ont ainsi fait ressortir des sociabilités différenciées selon les lieux, selon les personnes et leur rapport au territoire, selon leurs origines. De même, l'articulation des sociabilités varie en fonction des territoires et des personnes rencontrées.

II.2 Des sociabilités de voisinage différenciées selon les lieux, selon les personnes et leur histoire de vie

Le fait de voisiner revêt différentes formes qui vont de la simple présence à l'échange de services. Dans tous les cas, la sociabilité de voisinage est différentes d'autres formes de sociabilité et notamment de la sociabilité familiale. « Le bon rôle du voisin est celui qui n'attend pas de passer du temps chez vous, qui échange des mots de politesse dans la rue ou par dessus la barrière du jardin ; qui ne fait pas beaucoup de bruit, qui avertit la famille ou le docteur en cas d'urgence. Le bon rôle du voisin est qu'il est un intermédiaire. Son rôle est fait de communication, pas d'intimité » (Townsend, cité par Argoud, 2004).

Pour ces raisons, l'aide apportée par le voisin ne pas de soi, elle n'intervient qu'en cas de besoin, à la suite d'un événement particulier (fracture, décès, problème climatique tel que chute de neige). Le voisin développe une stratégie pour être à « la bonne distance », respecter l'autonomie de l'autre. Cela n'empêche cependant pas les relations de voisinage d'être variables selon les territoires, plus ou moins intenses, de revêtir des formes différentes. En Creuse comme en Ardèche, le fait de voisiner revêt plusieurs formes qui peuvent aller de la simple présence à l'échange de services, voire recouvrir ce que l'on peut qualifier de solidarité, les uns et les autres pouvant apporter un soutien qui est plus qu'un simple échange, le signe d'une reconnaissance mutuelle, du partage d'une histoire commune. Si l'échange porte sur des biens, des objets, la réciprocité met

davantage en lumière une relation entre des personnes. En d'autres termes, l'opération d'échange est une permutation d'objets, la structure de réciprocité met en lumière une relation entre des personnes (M.Chabal, 1995).

II.2.1. Des formes diversifiées de la sociabilité de voisinage

Il peut s'agir d'une forme relationnelle qui va de l'échange de propos à la conversation puis à l'échange d'objets et de services, la forme la plus achevée de l'implication étant l'entraide.

II. 2.1.1. La présence et la co-présence

La présence de voisins rassure. Elle représente un potentiel de contacts, le voisin étant susceptible d'intervenir en cas de besoin. Il y a là une possibilité non négligeable dans des territoires de plus en plus dépeuplés, surtout l'hiver. Tous connaissent les noms de leurs voisins et les connaissent. Pour Madame Bardin, il n'y a pas beaucoup de gens dans le village : « *Monsieur et Madame C., elle est handicapée… Ils ont une famille, mais l'une est à Paris, l'autre est d'ici, l'autre de là…. Là, on a des jeunes en dessous, c'est pas des gens qui travaillent, c'est des gens bien gentils, on est bien contents de les avoir….* ».

Avec certains voisins, les relations sont difficiles, voire impossibles, davantage d'ailleurs en Creuse. A la question : « *Qui habite ici à La Marche ?* », *la réponse est : « Il y a 6 maisons, des retraités, une femme seule, elle a 84 ans, un monsieur qui a 63 ans et sa femme plus jeune…. Je m'entends bien sauf avec celui de 63 ans et sa femme plus jeune. Je m'entends bien sauf avec celui de 63 ans, il ne parle pas, si je savais pourquoi, je pourrais m'améliorer.* »(*Monsieur Aymard, 23,2)*

Monsieur Courbon s'entend bien avec tout le monde *« sauf les derniers qui parlent à personne du village, sont pas très soigneux et ne pensent qu'à eux, ont eu des accrochages avec tout le monde…Je peux pas dire qu'on se fâche mais on se fréquente pas, et puis il n'y a pas qu'avec nous, ils fréquentent personne ».*

L'espace public représente un lieu potentiel de rencontres, où l'on peut rencontrer l'autre, bavarder un moment. La place du village, ses bancs sont ainsi fortement appréciés, peut-être davantage en Ardèche qu'en Creuse, ce qui tient, comme nous l'avons dit plus haut ; à la fermeture de nombreux poins de services. *« Quand il fait beau, je vais là devant la chapelle, là, il y a un banc, et on y est 4, là du coin. Et alors, on bavarde, on refait le monde* »(*Monsieur Eustache 07, 2*).

A Nouziers (Creuse), où il reste encore un café, la place du village est toujours investie par certains : *« Ils restent sur le banc, ils sont tout le temps dehors, au spectacle, on dirait.* » (*Monsieur Rajot, 23,1*).

Le simple fait que des gens passent, se promènent est évoqué par de nombreuses personnes en Ardèche : *« Il y a du monde là bas au bout, il passe beaucoup de monde, on n'est jamais tout seul ici (Madame Bardin, 07,01).* « *Et bien, on voit beaucoup de gens du village, qui viennent au cimetière. Quand il fait beau, sur le banc en pierre là bas…y en a beaucoup qui demandent des renseignements sur l'église, le calvaire. Et puis on connaît tellement de monde ici, je vous dis que c'est incroyable, les rencontres qu'on peut faire (Labiole, Henry, 07,01).* « *Les voisins, on n'en a pas beaucoup, si l'été, il y a des gens qui se promènent de Saint Cirgues qui montent jusque là » (Monsieur Lassagne R, 07, 1).* Dans la Creuse, Madame Giraudier qui a 92 ans apprécie aussi de voir passer du monde : *« l'été, je vois du monde qui passe, je laisse la porte ouverte….et quand j'entends une voiture, je sors dehors ».*

II.2.1.2. Les visites.

Elles ne sont pas très fréquentes et l'on rejoint ici les caractéristiques des relations de voisinage : le respect de l'intimité de l'autre. Elles sont appréciées par ceux qui les reçoivent. *« Quand les gens en dessus sont là, ils viennent me voir… C'est des gens que je connais depuis longtemps, longtemps…On cause. De l'autre côté, je le connais aussi le monsieur, il avait 4 ans quand je me suis mariée…Je suis contente qu'ils viennent, sans ça, je suis toute seule. »* (*Madame Giraudier, 23,1*).

Dans l'ensemble, les relations de voisinage sont davantage le fait du « voisin privilégié » qui cumule deux activités du « voisiner » : « il rend service et il a le privilège de pouvoir rentrer chez autrui » (Drülhe, 2007). Ce sont souvent des personnes seules qui ont ce type de voisinage qui intervient plus régulièrement, sur lequel on peut effectivement compter en cas d'urgence. C'est le cas de Madame Gallice qui s'est cassée le poignet et parle de sa voisine en ces termes : « *Des visites, je n'en ai pas beaucoup, quand je me suis cassée le poignet, les gens m'ont téléphoné pour savoir si j'avais besoin, j'ai eu quelques visites bien sûr, et puis sortie, j'ai une amie qui m'a sortie partout, une amie de la Forêt du Temple qui me faisait la porte, qui m'emmenait, vraiment, elle a gagné son paradis sur terre avec moi. »(Madame Gallice, 23, 2)* On retrouve des propos analogues chez Madame Henry : « *Le jour où je m'étais cassée le poignet… alors je suis arrivée ici, je connaissais son n° de téléphone par cœur.. ;je lui disais, oh alors je lui disais : Rosette, viens parce que ça va pas, j'ai fait des bêtises. Elle était là dans le quart d'heure. Elle était là. Et elle m'a quand même bien dépannée. »*

Par contre, la sociabilité formelle peut être plus développée : clubs du 3ème âge, fêtes….fonction de l'âge et de la dépendance, du statut matrimonial – ceux qui sont veufs développent plus ce type de solidarité -, de l'importance de la sociabilité familiale. En effet, plus la sociabilité familiale est développée, moins la sociabilité de voisinage sous une forme ou une autre a sa place. Certes, un certain nombre de personnes enquêtées précisent qu'il y a moins d'animations que par le passé : Monsieur Touvier, agriculteur, va au repas de la commune qui a lieu une fois par an et part en voyage avec le club du 3ème âge d'une commune voisine : *« Dans le temps, dit-il, on faisait des voyages avec la commune, il n'y en a plus. ». « A Nouziers, il y avait la fête du solex. Il faut tout organiser. Il y a quelques années, il y avait la fête du cidre bouché, c'était en août, cela coûtait très cher. A la Saint-Jean, il n'y a plus rien* » (*Monsieur Courbon, 23, 1*).

Il n'empêche que cette forme de sociabilité compte encore beaucoup pour certaines personnes. Les sœurs Tassy qui marchent tous les jours, le font une fois par semaine avec le club *: « Ah oui heureusement, on va jouer aux cartes une fois par semaine…On en fait partie mais on en fait très peu, d'ailleurs surtout avec ça (elle montre son bras) et ma sœur joue pas aux cartes, mais elle joue au scrabble… Eh oui, on a fait des voyages en Haute Loire, c'est pas loin, mais enfin… On est une trentaine, il y en a peut-être quarante ou cinquante qui sont inscrits…parce qu'on paye et on n'y va, on n'y va pas…* ».

Monsieur et Madame Dutel, arrivés en Creuse il y a une dizaine d'années évoquent l'existence de fêtes importantes auxquelles ils donnent un coup de main : *« La fête à Linard, le 6 août, ils font un méchoui, l'année dernière, il y avait 220 convives, l'après mid,i il y a des danses, le soir, il y a un feu d'artifice et un bal gratuit, la matin, le départ, c'est la brocante, puis le vide grenier…* . Madame Aymard se rend régulièrement au club des aînés à Nouziers : *« une réunion tous les mercredis, une belote tous les mois, on fête tous les anniversaires, un banquet en mars, un méchoui pour les adhérents »*

Certaines personnes, qui sont beaucoup allées au club, n'y vont quasiment plus du fait de leur âge, de leur handicap et évoquent l'esprit du village qui contribue à la cohésion, des incompréhensions pouvant exister, des cultures différentes aussi, témoins d'une forte cohésion interne, mais aussi d'une relative fermeture de la société locale, parfois peu ouverte sur l'extérieur. Ainsi, les Lassagne J. allaient jouer aux cartes, allaient aux repas, aux voyages, mais n'y vont plus parce qu'il faut conduire la voiture et ajoutent *: « On allait à Montpezat… A Montpezat, ils sont bien gentils. A Saint Cirgues, ils sont curieux, égoïstes. J'ai toujours travaillé à Saint Cirgues, il y a une mentalité, ça ne me plaît pas.* ». On retrouve le même discours chez Lassagne M.: « *Avant, j'allais jouer aux cartes à Saint Cirgues, mais pour se retrouver à quatre pour jouer aux cartes, c'était quelquefois difficile. Il y a quand même comment on appelle ça, la Montagnarde qui joue deux fois par semaine, ils se réunissent… Certaines gens ne me plaisaient pas. Maintenant pour jouer, on se perd un peu de vue, on est sourd, alors je suis bien chez moi, on n'a pas froid, on est bien ».*

II.2.1.3. L'échange de services, de coups de main.

Il fait aussi partie des relations de voisinage. Le journal est fréquemment objet de service, vecteur de communication : *« Hier, je voulais aller chercher mon journal, le voisin m'a dit de ne pas monter, il le prendrait »… « Si j'ai besoin, je vais voir du monde, je ne voisine pas, enfin les voisins quand ils sont là, ils viennent chercher le journal, et puis on cause ». (Madame Giraudier, 23,1)*

Ceux qui sont plus dépendants sont également aidés par les voisins qui proposent leurs services pour les courses ou peuvent les emmener chez le médecin, à la pharmacie, qui peuvent aider au déneigement… « *Le pain et le boucher passent tous les mercredis, c'est le facteur qui amène le pain …On a une dame qui va leur faire les courses de temps en temps… Et l'été, il y a les résidences secondaires… » (Madame Brunier, 07, 1).* Les Collange qui sont dépendants (lui asthmatique, elle hémiplégique) peuvent compter sur les voisins pour déneiger. « *C'est le jeune là bas, quand il y a de la neige, il vient tous les matins voir ce qu'on fait. Il donne un coup de main à la pelle ».*

Cette dernière forme de sociabilité peut être aussi l'expression d'une solidarité, le voisinage pouvant constituer un potentiel, une ressource importante sur laquelle on peut compter au quotidien. Certes, on attend l'occasion pour la solliciter, mais on a ce souci de la réciprocité de l'échange. Monsieur Beal qui est célibataire et n'a pas de voiture commence par dire qu'il ne veut pas demander, et puis *« Quelqu'un me fait mes courses, c'est une dame qui le fait, ils sont pas tous sauvages ici ! Pour les papiers, c'est la voisine, je suis pas embarrassé, ça. ».* Plus tard dans l'entretien, à la question : « *Vous rendez aussi des services aux autres ?* », la réponse est *: « Ah oui, je coupe un peu de bois ou quelque chose comme ça* ».(07,01). Les sœurs Tassy, mercières à Monpezat, participent activement à la vie locale et à l'organisation de fêtes : « *les jeunes, on les voit quand ils font des fêtes, ici ils viennent au magasin, on leur donne un lot…On est assez sollicité, oui, les clubs, les sociétés, et oui, vous savez les boules… (07,1)*». C'est également le cas de Monsieur Touvier, jeune agriculteur à la retraite, « *qui aide Pierre, Paul, Jacques à charger les vaches* » ou encore de Madame George qui vient de perdre son mari : *« Des voisins super, on boit le café, quand mon mari est décédé, c'est une voisine que j'ai appelé, pour ramener la voiture. ».*

II.2.2. Une sociabilité de voisinage variable selon les territoires

Dans certains cas, la sociabilité recouvre la solidarité qui signifie aide et entraide. Comme le rappelle D. Argoud (2004), « autant la sociabilité de voisinage existe naturellement (sauf dans le cas de personnes très isolées), autant la solidarité de voisinage s'inscrit dans une histoire de vie et sur un territoire qui en rendent l'exercice plus limité et partiellement aléatoire. ».

Un des résultats qui s'est rapidement imposé au cours de la recherche est la forte différence entre la Creuse et l'Ardèche, non seulement dans les paysages, l'organisation administrative, l'équipement en services – sociaux et privés - et en commerces, mais aussi dans les relations des personnes âgées vivant à la retraite dans ces milieux ruraux isolés, accentuant des différences de morphologie sociale (Mauss, Halbwachs) cristallisées dans l'organisation territoriale en bourgs, hameaux et domiciles isolés. Dès les premiers instants de l'enquête ethnographique, la difficulté (en Creuse) ou la facilité (en Ardèche) à trouver, dans l'espace public (sur les places des bourgs, le long des chemins) ou par relations, des personnes âgées à enquêter a fortement contrasté les deux territoires.

Dans les deux territoires, pourtant proches du point de vue démographique, l'organisation sociale est différente.

La géographie des lieux est un élément d'explication. En Creuse, le paysage de bocage s'impose partout et ne contribue guère aux rencontres *: « le paysage n'est pas laid, on est sur une partie plate du département, je dirais le paysage, on n'y voit pas grand chose, des arbres qui sont devant, on se tourne, de l'autre côté, c'est pareil… On peut pas dire qu'on voit loin comme dans certaines régions* » (Monsieur Duron, 23,1). Il en va de même en ce qui concerne la forte dispersion de l'habitat, l'existence de nombreux écarts : « *On est isolé, on est à 500 m d'une autre habitation, des bourgs où la quasi totalité des services a disparu* ». La quasi-totalité des services a disparu. Il ne reste plus que deux cafés, l'un à Moutiers-Malcard, l'autre à Nouziers, une épicerie à Moutiers Malcard.

En Ardèche, l'existence de lieux de rencontre (la place, l'église, le café, le marché) facilite les échanges. *« Et ben oui, on voit des gens du village qui viennent au cimetière… C'est incroyable les rencontres que je fais dans cette église…. Quand il fait beau sur le banc en pierre, y en a qui demandent des renseignements* » (*Monsieur Labiole, 07, 1).*

L'histoire locale est un autre élément d'explication. On retrouve ici différents travaux qui se sont intéressés à la transformation de la société villageoise, sous l'effet de la modernisation, de l'introduction massive du progrès technique dans le secteur agricole, phénomènes auxquels ont fait allusion de nombreux enquêtés : « *De mon temps, on*

fauchait tout à la faux, les premières motofaucheuses, elles sont sorties qu'après les années 1950. Avant, on se voyait le dimanche, mais maintenant…C'est plus pareil, il n'y a plus que deux messes par mois. C'est pas du tout comme avant, les gens ils viennent en voiture, ils restent pas (Madame Henry, 07,1.)

Telle est la tendance générale : l'existence d'une forte cohésion du fait d'un travail difficile, peu mécanisé qui nécessitait une main d'œuvre abondante. Les villages étaient peu ouverts sur l'extérieur et l'on faisait tout pour garder une certaine identité au sein du village, pour garder un réseau de relations. On se mariait entre proches, souvent au sein de la famille sachant que l'on distinguait deux univers de parenté bien distincts, la parenté proche et la parenté diffuse « où seule demeure la conscience d'une parenté » (Jolas, Pingaud, Verdier, Zonnabend, 1990). Certaines obligations n'incombaient qu'à la parenté proche. A l'occasion d'un mariage, c'est l'ensemble de la parenté proche qui était convoqué. On « arrangeait les mariages à la veillée, entre parents ».

Conséquence : une proportion non négligeable de mariages entre voisins, parfois entre cousins germains ou issus de germain. Il est possible selon nous de formuler une hypothèse : l'existence d'une population abondante par rapport à des ressources en quantité limitée a conduit à l'exode en Creuse, alors qu'en Ardèche, le départ a été peu important et que l'on a tenu à maintenir une certaine cohésion au sein des villages, dont l'un des moyens était de se marier entre proches. L'influence des religions est-elle un élément d'explication alors que les campagnes creusoises étaient des campagnes « rouges » ? C'est possible et cela permet de comprendre qu'en Ardèche, de nombreux voisins soient des membres de la famille, certes plus ou moins proches ce qui contribuerait à une certaine solidarité qu'il ne faut pas non plus mystifier, dans la mesure où des discordes pouvaient exister en particulier lors des successions. Ce qui dominait était en effet le droit d'aînesse en vertu duquel les parents étaient à la charge du ménage qui reprenait la maison, les terres (M. Segalen, 1996). Ce système qui instaurait une forte solidarité entre générations pouvait aussi conduire à des situations difficiles, à des discordes entre frères et sœurs que nous avons retrouvées en Ardèche comme en Creuse. Les frères M. en Ardèche ne se voient pratiquement plus. Monsieur A. a du prendre en charge son père et dit-il, ils ne se parlaient plus, ils habitaient la même maison, mais ne mangeaient pas ensemble. Quoiqu'il en soit, la forte sociabilité de voisinage constatée en Ardèche était pour beaucoup due à des liens de parenté, la famille polarisant un pourcentage important des relations sociales. Par exemple, Madame Lassagne explique qu'elle se sent peu isolée du fait de la proximité de la mère de sa belle fille : « *L'an passé, il y avait la mère de ma belle fille, on se réunissait, on se voyait, vous savez, on était bien proche, si il faisait beau, elle descendait, on papotait, un peu et on jouait aux cartes, elle est décédée cet hiver*. »(07,02) Lors de l'entretien de Madame Brunier, deux amies arrivent. A la question : « *vous vous êtes connues comment* ? », la réponse est la

suivante : « *Elle, son grand père maternel est sorti du Roux Bas, et ma grand-mère maternelle aussi. Tandis que toi, avant je te connaissais pas beaucoup, je t'ai connue maintenant parce que tu as été veuve peuchère…* ». « *Moi, je connais beaucoup de monde, avec les ponts et chaussées, je connaissais beaucoup de monde. A Montpezat, ils y en a qui nous on appelé pour venir au club…On y va moins parce qu'il faut conduire…* » *(Madame Lassagne J,07,02)*

En Creuse, les relations de voisinage sont *moins* fréquentes, plus discrètes aussi. « *Les voisins, on les voit peu, on ne fait appel qu'à eux en cas de besoin* »(C, 23,2). Les exemples sont nombreux : Monsieur Courbon habite à Nouziers où il est né, où il a vécu avec ses parents jusqu'à leur mort. A la question : « *Comment cela se passe-t-il dans le hameau ?* », la réponse est : « *Il y a moins de gens qu'avant, mais on se fréquente toujours…* ». A la question suivante : « *Vous pouvez leur demander des services ?*», la réponse est : « *Oui, mais enfin…* ». Quant à Monsieur Duron : *« Ben oui, on se sent isolé, parce qu'on est dans un mauvais environnement….* ». Monsieur Abrial, maire, né dans la commune où il réside maintenant, ne cache pas que les relations sont difficiles. « *Quand on a du travail, quand on est en activité, ça va, mais petit à petit, les voisins qu'on connaissait s'en vont aussi. Quand on a vécu tout le temps dans le pays, ça va, mais il y a des gens qui sont seuls, qui sont isolés, il y en a beaucoup de femmes en général, en plus, ils n'ont pas de voiture…* » .

Cela ne signifie pas pour autant que les relations de voisinage n'existent pas. Elles sont aussi fonction du rapport au territoire, du statut social des personnes. On remarque ainsi souvent des sociabilités différentes : les personnes extérieures au territoire, qui n'y sont pas nées, n'y ont pas vécu de même que des personnes d'origine non agricole ont souvent des liens plus distants.

II.2.3. Une sociabilité de voisinage différente selon l'inscription dans le territoire et le statut social des personnes.

On constate en effet, quelque soit le territoire, une sociabilité de voisinage différente selon l'origine des gens et leur statut social. La solidarité est ainsi plus forte pour les personnes nées au pays, alors qu'il en va différemment pour les « nouveaux venus », encore que l'on note des différences selon le statut social. Monsieur A., qui habite un écart ne regroupant que cinq maisons est très aidé par sa voisine – qui est son aide ménagère depuis qu'il est à la retraite- qui lui rend de nombreux services bien au delà des deux heures pour lesquelles elle est rémunérée : *« Faut pas que je me plaigne, elle me fait mes courses. Quand je m'ennuie, je vais chez elle. Elle va partir 3 semaines cet été, elle va me manquer. C'est une femme d'exception ».(23,1)* Monsieur C., qui précise qu'il ne voit pas ses voisins tous les jours, indique qu'il invite des voisins plus âgés le jour de Noël.

Pour les personnes arrivées sur le territoire plus tardivement, qui n'y sont pas nées, la méfiance de la part des populations locales est de mise. Monsieur B[41]., qui est pourtant maire depuis quasiment son arrivée en Creuse (il y a 17 ans) explique : « *Les gens ici, ils sont casaniers, ils sont par petits clans, par familles surtout, on peut dire clans. Si vous n'êtes pas de la famille, ils ont du mal…J'ai été accepté d'une drôle de façon. J'étais chez le voisin, on faisait connaissance…tout le bazar, et puis ils parlaient patois, mais en parlant patois, ils étaient en train de se foutre de ma gueule. Je leur ai dit : je sais peut-être pas le parler, mais je le comprends, c'était fini, j'étais accepté, je comprenais leur langue ».(23,2)*

Quant à Madame C. qui vient de Paris, qui a pendant quelque temps été couturière, dont le mari était ouvrier dans la chimie estime qu'ils ont été bien accueillis, n'ayant pas, comme elle le dit « joué les parisiens: « *Dès le début, on a été bien accueillis, vous savez, on n'a pas joué les parisiens qui arrivent, dès le début, j'ai apprécié ma voisine qui est décédée depuis, elle m'a fait une liste, elle m'a dit : vous avez le boucher qui passe tel jour à telle heure, le boulanger à telle heure… bien je vous assure que j'ai apprécié, o était en pleins travaux… et puis elle avait eu une drôle de vie, elle avait tellement travaillé que j'allais la voir régulièrement, c'était normal aussi…. »(23,2)* **.**

Le voisinage est perçu différemment par certains. Ainsi, Monsieur D., arrivé depuis 15 ans en Creuse, jeune retraité, exprime une certaine déception par rapport à la société locale, regrettant que les gens ne soient pas plus ouverts. « *On s'aide, le menuisier me prête sa machine, mais les gens demandent peu… . Je vois le petit voisin quand on propose des légumes à sa femme, elle dit OK je veux bien et puis il passe le matin et dit « non, j'en ai », non non il veut pas…*» (23,1)

C'est plus net encore chez Monsieur R., ancien centralien, né à La Châtre d'un père médecin, qui a passé son enfance à Nouziers, avant de partir pour Tours puis Paris. Revenu à la retraite, il a voulu entrer au conseil municipal pour connaître un peu la commune, ce qui est d'ailleurs significatif de son état d'esprit. Il ne dit pas : « *pour connaître les gens, nouer des liens ». Il ajoute : « j'étais pas dans mon milieu, ici ils sont communistes… ».* Il n'est donc pas resté longtemps au conseil municipal tout en disant être en bons termes avec tout le monde, en ajoutant : « *Les gens de mon âge, il n'y en a plus… Les autres ne viennent pas me voir, c'est pas l'habitude ici, on ne fait pas de visite* ». Jusqu'il y a encore six ans, il allait à Paris tous les six mois pour voir sa famille, ses amis. « *A Paris, j'ai encore des relations, j'ai déjà l'école, l'Ecole Centrale, seulement je ne les vois pas, ceux de ma promotion, ils sont tous disparus, mais il n'y a pas que ma promotion à Centrale. ».* Le voisinage est pour lui inexistant. Certes, il est très dépendant et ne peut sortir, mais se dit différent et un peu méprisant par rapport à la société locale.

[41] Qui était contremaître chez Renault dans la région parisienne, avait des grands parents agriculteurs

En Ardèche, la sociabilité de voisinage est également plus distante chez les personnes venues de l'extérieur, dont certaines ont un réseau de relations très diversifié, tout un réseau de connaissances et une vie finalement très mondaine. C'est surtout le cas de Madame Duroux dont le mari était ingénieur, qui a beaucoup voyagé à travers le monde et s'est installée en Ardèche où ils avaient une maison de famille. Ils ont d'ailleurs acheté un autre appartement à Aubenas, un appartement plus petit qu'à Montpezat, plus facile à habiter. A Aubenas, il est aussi plus facile de faire ses courses, il y a plus de distractions. Elle et son mari participent à de nombreuses associations, dans lesquelles ils ont parfois des responsabilités : relais Malakoff, Rotary Club…Lui est au conseil d'administration de l'Union Nationale des Retraités et Personnes Agées (UNPRA), président de la Société des Enfants et amis de Montpezat, président de la Société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche !! Ils ont aussi de nombreuses activités : cinéma, restaurant, voyages organisés…On est loin ici de la solidarité mécanique de Durkeim : un réseau de connaissances très diversifié, une sociabilité très distante pouvant difficilement être associée à une quelconque solidarité.

Certaines personnes, très impliquées dans la vie locale, on un réseau de sociabilité important. C'est le cas de Monsieur E., né à Montpezat, revenu après avoir été instituteur dans différentes localités de l'Ardèche. Durant sa vie active, il a développé dans le cadre de son activité professionnelle des activités extra-scolaires : coopérative scolaire, clubs de sport…Devenu veuf, il crée une association du 3ème âge puis se fait remplacer au bout de 15 ans pour créer un service d'aide à domicile. Il en va de même pour Madame Bardin., en maison de retraite depuis peu, qui a été longtemps une collaboratrice de Monsieur E.. Monsieur E. se rend régulièrement à la maison de retraite : « *Ah parce que je connais énormément de gens,* et *puis je vous dis, ils y sont très sensibles. Ca leur fait plaisir. C'est un service à leur rendre, vous voyez ? Ah si. Moi quand j'arrive là haut, mais si vous voyiez, si vous veniez avec moi « té le Félissou, qui arrive ». Y en a qui me disent : « mais que tu es gentil de venir nous voir ». Voilà, et ben ça leur fait plaisir, et je pense que si on les laissait de côté, ça serait pas meilleur hein… ».* Dans le même entretien, il nous dit : *« Beaucoup me tutoient aussi… Dans le rue, les touristes qui viennent… alors qui restent quelque temps, ils viennent passer quelques jours, quinze jours, trois semaines, ça dépend, et alors dans le rue tout le monde m'appelle Félissou. Et alors, ils me disent, bonjour « Monsieur Félissou ». Ca me ravit de bonheur… Au premier abord, il y a les marques de respect bien sûr. Le vouvoiement, mais après, oh, vous savez…. »(07,1)*

Quant à Madame B., en maison de retraite depuis peu après des problèmes de santé, elle confie : « *Moi, y a beaucoup de gens qui me témoignent, par téléphone ou pour venir me voir. Ils peuvent pas venir tous les jours, ça, je le comprends, mais j'ai souvent des visites. Oui, même de la campagne. Je leur ai fait des visites, ils viennent me les rendre. Si, j'ai beaucoup de visites. Mais ça, je ne demande pas, moi. Je demande pas… comment expliquer ça ? C'est dur ça ! On*

demande pas un retour. Par exemple, j'ai donné, tu me donnes. Non, c'est pas ça, hein. Mais une pensée… »(B,07,01). Madame B. à travers c s propos, évoque la pratique du contre-don encore très présente dans certaines sociétés villageoises. Selon Mauss, en effet, le don pur n'existerait pas, le don créant une obligation pour chacun des partenaires, l'obligation de recevoir mais aussi de rendre. « refuser de donner, négliger d'inviter, comme refuser de prendre, équivaut à déclarer la guerre, c'est refuser l'alliance de la communion »(Mauss, 1924). Cette acceptation du don existait encore dans les sociétés rurales, il y a peu, et existerait encore dans des territoires de plus en plus restreints comme dans le canton étudié en Ardèche.

En Creuse, l'implication dans la société locale est surtout le fait de personnes non originaires du territoire. Monsieur D. (23,2) est vice-président du cyclo-club de Bonnat et aide beaucoup à la fête de Linard mais regrette un peu le contexte local, une relative fermeture de la société locale : « *Non, non, on ne demande rien, ça me ferait plaisir de les aider, non non, c'et pas la mentalité du creusois… ».* Est-ce du au fait qu'il n'est pas né dans le pays ? Au fait qu'il est venu de la grande couronne parisienne, il y a une quinzaine d'années ? Ou au fait, qu'il n'était pas agriculteur comme la plupart de ses voisins ? Différentes explications sont possibles, mais le climat creusois y contribue aussi sans doute.

☞ A la lecture des entretiens réalisés, il ressort que le voisinage est perçu et appréhendé différemment selon les lieux, selon les territoires ainsi que selon l'histoire de vie des uns et des autres. Pour ceux qui n'ont pas bougé depuis leur enfance, les voisins sont restés les mêmes, mais leur rôle a changé. Autrefois, existait une solidarité de voisinage plus importante qu'aujourd'hui. On s'aidait pour les travaux des champs, on se voyait souvent, on organisait des fêtes, des manifestations. Avec l'avancée en âge, les rapports avec les voisins sont devenus moins fréquents, les pratiques d'entraide ont évolué, mais la présence des uns ou des autres est appréciée, et compte dans l'organisation de la vie quotidienne, en étant différente en Creuse et en Ardèche où plus de solidarité existe. La sociabilité de voisinage a néanmoins évolué, les relations familiales sont souvent privilégiées et certains davantage d'ailleurs en Creuse sont méfiants, ne font pas appel facilement à l'autre. On retrouve même dans la parole de certains un discours faisant état de la pénétration de la société du risque dans les relations de voisinage. A la question : « *Vous pourriez demander de l'aide* », la réponse est : « *On n'en demande pas… Là aussi, c'est pareil, vous avez besoin d'un coup de main, la moindre bricole qui se passe, si vous êtes obligé de faire marcher les assurances, et ben vous êtes dedans, c'est rudement compliqué tout ça maintenant »(HilLombar, 07,1).* Il est possible cependant que de tels propos soient liés aux modifications des relations de voisinage observées fréquemment avec l'avancée

en âge, le réseau relationnel tendant à devenir avec l'âge plus localisé et plus électif (Merklé, 2006, Argoud, 2004).

Pour les personnes « nouvelles venues », la sociabilité est différente. La sociabilité formelle est souvent plus importante et prend parfois la forme de prise de responsabilités dans la vie politique locale ou la vie associative surtout lorsqu'il s'agit de personnes appartenant à des milieux favorisés. Par contre, la sociabilité informelle est moins développée, ce qui est parfois du à des problèmes d'intégration dans la société locale, à une moindre proximité en termes d'histoire de vie. Mais le milieu social joue aussi un rôle. En Creuse, où les nouveaux venus appartiennent à des catégories sociales plus proches des locaux (parfois fils ou fille d'agriculteur ou petit fils ou petite fille), la reconnaissance de l'autre considérée comme l'une des règles constitutives d'un « voisinage normal »(Drühle,2007) a été possible d'autant que très souvent les personnes concernées ont cherché à s'intégrer en rendant par exemple des services ou en les proposant.

Quant aux relations avec les plus jeunes, elles sont peu nombreuses, ce que tous expliquent par le processus de dépopulation caractérisant les deux territoires ainsi que le vieillissement. *« Oh, ici, il y a plus de jeunes. C'est un peu normal, avant il y avait du monde dans les campagnes. Et maintenant, les jeunes, qu'est-ce qu'ils ont comme boulot, rien !* « Berget, 23,1). La réponse est la même en Ardèche. A la question : « Les gens avec qui vous êtes en relation, c'est plutôt de votre génération, ou il y a des plus jeunes ? », Monsieur Eustache (07,02) répond : « *Oh, il y a de tout, de tout… Il y en a des beaucoup plus jeunes comme je me suis occupé du foot… Il y en a beaucoup, je les revois, mais seulement maintenant, il y en a beaucoup moins…* ».

Ceux qui ont des relations avec des plus jeunes sont effectivement ceux qui ont une vie à l'extérieur plus développée du fait de leurs implications dans la vie locale. C'est le cas des sœurs T. qui à la question : « *Les relations avec les jeunes, ça se passe comment ?* » répondent : « *Oh si, oh si, c'est bien, les jeunes, ils sont bien* » et un peu plus loin dans le même entretien : *Au club, il y a des gens de tout âge, il y a des jeunes, ça va à partir de 60 ans…* »(07, 2). Madame Chapuis (23, 2), tout en évoquant une moyenne d'âge élevée, nous signale la participation de deux jeunes : « *Au conseil, il y a deux jeunes conseillers, ils ont pas 20 ans. C'est tout par ici, il n'y a que des vieux. Il y a aussi un couple de jeunes qui habitent l'ancien café. On les voit jamais, sauf quand il faut voter.* »

Le contexte démographique des territoires investis (vieillissement de la population, absence de renouvellement de la population du fait pour l'essentiel d'une offre de travail très réduite) explique largement qu'il y peu de jeunes dans la population et par voie de conséquence que les relations inter-générationnelles soient peu importantes.

Plus généralement, la sociabilité de voisinage évolue, a tendance à prendre de moins en moins d'importance dans l'ensemble de la sociabilité, la sociabilité familiale prenant souvent le relais.

II.3. Les solidarités intergénérationnelles. Le rôle et la place de la famille.

Aujourd'hui, le concept de « solidarité familiale » interroge tout comme le concept plus général de solidarité du fait d'une intervention croissante des pouvoirs publics dans la vie familiale. Des fonctions traditionnelles telles que l'éducation des enfants et le soutien aux malades et aux personnes âgées traditionnellement assurés par la famille ont été transférées à l'Etat (Théry, 2007). Comme le rappelle I.Théry, il est sans doute paradoxal de rassembler sous le terme de « solidarité familiale » « tout un ensemble d'échanges, de transferts ou de services dont la caractéristique majeure est d'être issue non d'une volonté libre et unilatérale, ni d'un consentement de l'individu libre de se lier à d'autres comme dans la solidarité mutualiste ou syndicale ». Alors comment expliquer le succès de la notion de solidarité familiale ? Cela tient à une mutation importante des liens familiaux et non pas à leur disparition comme on a pu le dire (Déchaux, 2007) et continue souvent à le dire, l'exemple le plus récent étant celui de la canicule de 2003. Alors que pendant longtemps, on a considéré la famille comme une institution, comme une ensemble de droits et de devoirs, la tendance actuelle est davantage de la considérer comme « une relation psychologique et morale entre des individus ressentant intérieurement la nécessité de leur complémentarité et de leur entraide » (Théry I., 2007).On a eu aussi tendance à réduire la famille à l'unité conjugale dans le cadre de théories relatives à la nucléarisation de la parenté(Parsons, 1955). Aujourd'hui, on redécouvre le rôle de la famille dans la sociabilité des individus, notamment à l'âge de la retraite (Blanpain, Pan Ké Shon, 1999). Le rôle de la famille diffère cependant selon les milieux et les lieux, selon le rapport au territoire et l'histoire de vie.

II.3.1. Un modèle dominant dans les territoires étudiés : la famille entourage-locale.

II.3.1.1. Des familles très présentes

En Ardèche comme en Creuse, la famille est souvent très présente ce qui tient à deux éléments difficilement dissociables :

◆ Vie privée et travail ont été toujours fortement imbriqués ce qui conduit parfois à des équilibres fragiles et des situations difficiles dans la mesure où comme l'explique Alice Barthez, calcul économique et relations personnelles peuvent s'opposer[42]. Dans bien des cas, les plus fréquents de ceux que nous avons rencontrés, on retrouve la solidarité si souvent évoquée, l'entraide étant une nécessité à certaines périodes de l'année où l'on avait besoin des autres pour affronter les coups durs, les surcharges de travail comme partager les bons moments de la vie. Madame H. a perdu son mari jeune, elle avait alors trois petits enfants, son frère est venu la rejoindre pour l'aider sur l'exploitation.

En Ardèche comme en Creuse, ceux qui ont été agriculteurs (5 sur les 12 personnes rencontrées sur chaque territoire) ont travaillé très tôt pour aider leurs parents. *« On n'a fait que travailler à la ferme, pas de sorties, pas de congés…quand j'avais des congés, c'était pour travailler à la ferme, pour aider les parents…. » (Monsieur Lassagne R, 07, 1).* « *Je rentrais à'école au mois d'octobre à l'époque, et je finissais à Pâques, parce qu'il fallait travailler avec les parents, surveiller les bêtes* » (*Monsieur Lassagne J, 07, 1*). Le récit des frères B. illustre aussi bien cette vie paysanne telle qu'elle existait il y a 40 ou 50 ans. « *Moi, je préférais la vie qu'on avait malgré les difficultés. Il fallait travailler, il fallait garder mais on s'amusait. Nos parents, ils avaient pas les sous pour nous faire vivre, alors il fallait travailler, moi j'étais loué pour garder les vaches l'été jusqu'à la fin octobre... mais ça nous faisait rien, on était content…Ici, il y a 50 ans, c'était joli, on voyait pas de genêts, il y avait du blé partout, c'était propre comme tout* ». (07,01)

La référence à la famille est souvent très forte. Tous parlent de leurs parents, du travail sur l'exploitation souvent difficile dans la mesure où il s'agissait le plus souvent de petites exploitations pratiquant la polyculture-élevage et dont l'objectif essentiel était d'assurer la vie de la famille et sa reproduction.

---

[42] Barthez A., GAEC en rupture : à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel in Weber F., Gojard S., Gramain A., 2003, Charges de famille, dépendance et pauvreté dans la France contemporaine, La Découverte

Souvent aussi, ils ont vécu avec leurs parents au début du mariage, parfois plus longtemps tant que les parents étaient vivants. « *Mes parents, ils sont morts ici , ma mère, elle est morte en mai 1977, mon père est mort plus vieux en 88… On est seuls depuis qu'ils sont décédés…. On avait une cuisine commune, trois chambres* » (*Monsieur Courbon, 23, 1*). Aujourd'hui, certains habitent la maison des parents. *« C'était la maison de mes parents… C'est la maison familiale, c'est moi qui l'ai gardé… » (Lassagne m. 07,01).*

Quant à la cohabitation bien qu'en régression, elle existe encore. Sur l'ensemble des personnes enquêtées, deux cas ont été rencontrés en Creuse: un couple vivant avec la belle mère et les enfants qui du reste n'ont pas repris l'exploitation mais travaillent à proximité. De même, Monsieur Touvier, célibataire, a gardé sa mère très dépendante jusqu'à une chute qui l'a contrainte à l'hospitalisation puis à la maison de retraite. En Ardèche, deux frères habitent encore ensemble, de même que deux sœurs célibataires. Enfin, un frère a rejoint sa sœur lorsque celle-ci a été veuve, pour l'aider sur l'exploitation.

◆ La proximité explique aussi souvent la place que prend la famille dans la vie des personnes âgées, l'espace contribuant à la construction des liens familiaux, les individus pouvant mettre en œuvre des stratégies pour se rapprocher ou s'éloigner de leur famille. Catherine Bonvallet caractérise la « famille-entourage » sur la base de trois critères : des affinités, la fréquence des contacts, l'entraide (le parent proche a été aidé ou a aidé) sachant que la famille-entourage peut être famille-entourage locale ou famille-entourage dispersée. Dans un cas comme dans l'autre, des relations fortes existent avec un membre de la parenté, mais le jeu des migrations a pu amener à séparer les familles sans aboutir pour autant à un relâchement des liens (Bonvallet, 2003). En Ardèche comme en Creuse, la famille-entourage locale est un type dominant, les individus reproduisant le mode de vie en famille-entourage locale de leurs parents et grands parents. Il y a là encore une survivance de la société paysanne dans laquelle vie privée et travail sont fortement imbriqués. La lignée tient une place importante puisqu'il y a adhésion au modèle familial et transmission des valeurs, des pratiques et dans certains cas des savoirs professionnels.

L'aide familiale est souvent importante, voire très importante, sans doute davantage en Ardèche qu'en Creuse. Souvent les enfants habitent non loin des parents, se soucient presque quotidiennement de leurs parents et apportent soutien, réconfort et aide très fréquemment. Comment expliquer les différences constatées entre les deux territoires ?

Plusieurs hypothèses peuvent être formulées : les familles sont souvent moins nombreuses en Creuse : 2 à 3 enfants en moyenne, 5 à 6 en Ardèche. Souvent aussi, les enfants sont partis travailler moins loin en Ardèche, la vallée du Rhône alors qu'en Creuse la faible diversification de l'économie a souvent contraint à s'éloigner,

notamment dans la région parisienne ou le nord du pays. On retrouve là les vieilles traditions d'émigration saisonnière et définitive favorisée par la révolution des chemins de fer. Il est possible enfin que l'aide familiale soit moindre en Creuse, les personnes enquêtées étant dans l'ensemble plus jeunes et moins dépendantes qu'en Ardèche, ce qui à notre avis doit inciter à la prudence dans les comparaisons.

II.3.1.2. Une importante solidarité dans le cadre d'une réciprocité directe ou différée.

La plupart des entretiens réalisés dans le cadre de ce modèle familial attestent d'une forte sociabilité familiale, d'une importante solidarité variant cependant selon l'origine géographique ou l'origine professionnelle des individus. Bien que de nombreux auteurs[43] évoquent une mutation des liens familiaux, l'entraide familiale comporte toujours une forme d'obligation, tout en étant librement consentie. L'entraide inter-générationnelle est importante, mettant en œuvre des mécanismes de réciprocité, directe ou différée, représentant l'acquittement d'une dette résultant d'un don reçu antérieurement (Attias-Donfut, 1994). La solidarité est particulièrement forte en Ardèche. La proximité est un élément d'explication, mais il y a aussi des liens très forts entre enfants et parents, la marque d'une relation empreinte d'amour. Les personnes interrogées sont souvent très fières de leurs enfants : « *Ils sont bien tous les quatre, ils s'entendent bien. Il y a point de divorcés. Nos enfants ils sont tous honnêtes. Ils trichent pas et puis ils nous aiment* » (Jean), « *Nos enfants, ils ont de bonnes situations, ce qu'on a cherché à leur offrir : la santé et de bonnes situations. Nos enfants, ils sont bien, c'est de beaux travailleurs… On les a élevés comme ça. Appendre à écouter, à être poli…Je vois maintenant, les temps ont changé, surtout l'éducation. En ville, il y en a qui ne s'occupent pas des parents (Monsieur Lassagne R, 07)*

Ce peut-être d'abord des enfants qui viennent prendre des nouvelles, ou prennent prétexte d'une visite pour voir si les parents ont besoin de quelque chose. Il s'agit bien sûr d'enfants qui habitent le même village ou à une faible distance. « *Mon fils, oui, oui, il vient tous* les *jours, hier, c'est lui qui a été chercher les médicaments. La première pharmacie était fermée, il a été à la deuxième.* » *(Madame Giraudier, 23).* Madame Giraudier a aussi deux petits enfants qui passent en sortant du travail. « *Quand je vois passer ce grand là, quand il y a de la neige, ça me fait de la peine*. » D'autres enfants habitant plus loin, viennent aussi très régulièrement. « *Regardez les fils d'Andrée, ils sont célibataires et pourtant, ils sont bien placés mais ils viennent tous les week-ends, c'est des modèles ces* e*nfants* (*Messieurs Brunier*, 07).». « *Est-ce que cela vous arrive de vous ennuyer ? - Un petit peu des fois, mais on est pas*

[43] Voir notamment Repenser la solidarité, 2007 sous la direction de Serge Paugam

mal entouré quand même, tous les dimanches, j'ai quelqu'un, avec la famille, les enfants. » (Madame Lassagne J., 07)

Des personnes dont la mobilité est réduite et ont des difficultés pour conduire se font aider pour les courses. Certains enfants le font régulièrement, d'autres à la demande : « *Les enfants descendent tous les jours. On n'a qu'à leur téléphoner et hop le pain il est là… Ma fille m'a téléphoné hier soir et m'a dit : On monte, tu me fais une liste et je passe à Inter* » (*Lassagne R*).

Nombreux aussi sont ceux qui se font aider pour les papiers, remplir leurs déclarations d'impôts. A la question : « *quand vous avez besoin d'une coup de main, vous demandez à qui, une aide financière, matérielle, administrative* ? », Madame Brunier répond : *« Ah, mais si vous avez besoin, vous allez en mairie, bien sûr, si vous avez quelque chose à demander, un service de quelque chose, c'est bien à eux, la secrétaire…. Et puis mes fils, tous mes papiers, tout ça, c'est mes fils qui le font…Quand il y a des papiers que je comprends pas ils arrivent, je dis, je comprends pas, ah fais voir et dans deux minutes, ça y est, ils en ont de la tête* »(*Madame Brunier, 07*). Les personnes enquêtées privilégient le plus souvent l'aide familiale. *« Pour tout, ce qui est les papiers, les impôts, vous faites tout seul ou vous avez besoin d'aide ?* », *« On nous aide, oui les enfants.* « C'est plutôt la famille, ou il y a des fois un peu des services ? », *« Non non, c'est les enfants, c'est les enfants » (Madame Brunier, 07)*

D'autres types d'aide existent, par exemple, la petite fille de Monsieur Lassagne J ., « *qui fait des ambulances* »(07,02) monte, apporte l'oxygène pour son grand père qui est sous oxygène, et prend la tension aussi.

Et tout en estimant qu'il est normal que les enfants aident les parents « *Normal pour moi, je trouve que c'est joli mais de moins en moins qu'avant….Il y en a bien qui pourraient aider leurs parents et qui ne le font pas* », la réciprocité est souvent évoquée, qu'elle soit différée ou directe. « *Vous savez, on a en pas besoin, c'est plutôt nous, vous savez les petits enfants, nous les arrière petits enfants, on en a pas bien besoin* » (Jean Lassagne). Madame G., dont le mari était ouvrier en Creuse, et est très aidée par l'un de ses fils ajoute : « *C'est moi qui récompense mon fils comme je le peux.* »(*Madame Giraudier,23,1*). D'autres personnes, plus jeunes, comme c'est souvent le cas en Creuse, aident leurs aînés. C'est le cas de Monsieur Duron qui vit avec sa mère de 91 ans ou de Monsieur Touvier, qui jusqu'à il y a peu de temps encore, vivait avec sa mère de 92 ans, très dépendante. Il aidait sa mère à s'habiller, lui préparait ses repas, l'une de ses sœurs venant toutes les semaines pour le seconder.

Monsieur Echallier, d'un autre milieu social (ancien instituteur) va tous les jours déjeuner chez l'une de ses filles qui est revenue au pays à la retraite, après avoir travaillé à Aubenas. Il donne un chèque tous les mois. *« Comme ça, dit-il, je suis pas redevable, c'est normal d'ailleurs. J'espère que ça couvre largement les repas. Enfin, bon, je crois que c'est*

suffisant. Ma mère, elle venait manger chez moi. J'avais la machine à laver, elle n'en avait pas. Je lui lavais son linge. Et alors bon, elle me donnait un chèque. Que je n'avais pas sollicité, hé, pas du tout. Bon, c'est un exemple. » (07,02)

Dans ces pratiques de solidarité, le rôle des femmes dans la construction et l'animation du réseau familial est essentiel, qu'il s'agisse de la mère ou de la fille. : « *C'est la fille, et oui, c'est la fille qui nous fait les courses, tout ça c'est ma fille….* » (Jean Lassagne,07,02), « *Pour les papiers, tout ça, c'est ma fille…* » (Collange, 07,02). Spontanément, les personnes rencontrées évoquent l'aide des filles, alors si l'on fait la remarque : « Mais vous dites vos belles filles et votre fille mais c'est pas forcément les fils », la réponse est : « *Ah ben les fils si les fils je leur demande, ils feraient pareil ah oui oui* » (Lassagne M,07,02), réponse qui met bien en évidence la relation souvent privilégiée entre mères et filles. Même scénario en Creuse où Monsieur Touvier vivait avec sa mère de 87 ans jusqu'en janvier 2007. Sa sœur aînée venant toutes les semaines, préparait des repas, supervisait l'organisation du maintien à domicile. Les filles se trouvent ainsi fréquemment pourvues d'une mission d'aide et contribuent en première ligne à la cohésion de la famille comme à sa reproduction. Je ne suis pas convaincue cf présence des fils importante

II.3.2. D'autres modes de sociabilité familiale moins présents : la famille-entourage dispersée et les « sans famille »

II.3.2.1. La famille entourage-dispersée

La famille « entourage-dispersée » est le mode de fonctionnement le plus répandu chez les personnes qui n'ont pas toujours vécu sur le territoire, soit parties et revenues à l'âge de la retraite, soit venues habiter sur le territoire recherchant souvent un mode de vie plus calme à la retraite. Ce type de famille correspond à des enquêtés qui ont gardé des relations fortes avec un membre de leur parenté sans habiter la même commune que lui (Bonvallet, 2003). L'éloignement géographique ne signifie pas forcément relâchement des liens, mais l'intensité des liens varie cependant selon les individus, l'histoire de vie et le milieu social. Monsieur Berget, Monsieur Dutel, Madame Chapuis, issus d'un milieu populaire, fils et fille d'ouvrier, ont fait le choix de venir vivre en Creuse après avoir vécu dans la région parisienne. Tous recherchaient le calme et à acheter une maison. Ils ont souvent gardé des liens très forts avec leur famille. Monsieur B. continue à aller à Paris pour les fêtes de fin d'année et voit régulièrement ses enfants. *« Ca m'arrive d'être seul, mais c'est rare… Ils m'emmènent en vacances trois semaines. Si j'y vais pas,*

ça n'irait plus… je suis très aidé, si tout le monde était comme moi, il n'y aurait pas beaucoup de problèmes… C'est spécial, ma belle fille, c'est un peu la fille que j'aurais voulu avoir, bien sûr elle me le rend »(23,1). Madame Chapuis dont la fille habite en Normandie téléphone tous les jours à sa fille, reçoit souvent sa petite fille : *« On va garder la puce jusqu'au mois d'août. Elle est contente de venir ici, je joue beaucoup avec elle, et puis on la sort… Ma fille est adorable, c'est la petite dernière, heureusement qu'elle vient souvent* ». Quant à Monsieur D, jeune retraité, ses sœurs comme ses beaux parents viennent passer quelques jours et c'est plutôt lui qui va voir ses fils à Guéret et Montluçon, l'un et l'autre ayant des activités sportives. Mais il dit comprendre ses fils, et ajoute : « *ici, les vieux sont exigeants avec les jeunes… Des gens arriérés… Assez retros, nous on estime que les jeunes doivent avoir leur vie, nous on l'accepte, mais c'est pas fréquent » (23,1)*

Madame H. et Madame D. qui sont venues en Ardèche à l'âge de la retraite appartiennent l'une et l'autre à des milieux favorisés. La famille tient une place importante dans la vie de Madame H,.veuve depuis 4 ans qui a eu 4 garçons (dont l'un décédé avant le premier entretien) : « *Je sais que j'ai passé des moments pas bons… Je me suis retrouvée un peu dans un creux* ». Elle a 12 petits enfants, 2 arrières petits enfants. *« La vie suit son cours,voilà, j'attends un arrière petit enfant, ça c'est la nouvelle, ah ben c'est une grande nouvelle, ça…* ».(07,2). Madame Heritier va chez un de ses enfants à Noël. Elle voyage et par exemple va voir son fils aîné au Cameroun. Pour Madame D., la sociabilité familiale est plus distante. Sa fille vit au Luxembourg et devait se marier. *« Bien, les temps changent aussi. Moi, je n'aurais jamais imaginé de vivre avec un copain par exemple. J'aimerais mieux, si elle a un enfant, qu'elle l'ait en étant mariée. Elle connaît mes opinions, je pense.* » Pour Madame D. et son mari qui ont une vie sociale riche, la famille occupe une place moins centrale que pour la plupart des autres personnes rencontrées, celle-ci ayant par ailleurs des fonctions que l'on retrouve plus souvent dans les classes supérieures. En effet, à la sociabilité pragmatique des catégories populaires - se concrétisant par des services tels que bricolage, courses, aide aux repas…- on peut opposer une sociabilité visant davantage à entretenir le patrimoine du groupe et la position de classe qu'il occupe dans la structure sociale (Lenoir, 2007). Monsieur et Madame Duroux se sont installés à Montpezat « *qui était notre point d'attache. C'était la vieille maison de famille de mon mari. Donc la maison, c'était la nôtre…* »(07,1).

Ils voient peu leur fille qui habite au Luxembourg. « *Oui, on peut quand même pas l'envahir. Elle n'a pas un appartement bien grand…donc c'est quand même une contrainte quand on arrive. Elle vient la semaine prochaine, tiens, elle va se marier l'année prochaine à Montpezat. On a plein de choses à voir, donc on va la voir assez souvent d'ici le mois de juin* ». A travers ces quelques lignes, on comprend que la famille envisage un « grand » mariage qui doit permettre de tenir son rang, d'affirmer sa position dans la société. On comprend

aussi que la famille ait vécu comme un déshonneur le fait que la fille ait décidé un an plus tard de ne pas se marier.

Monsieur R. qui jusqu'il y a 6 ans se rendait à Paris pour voir sa famille (« puisque notre famille, elle est à Paris ») habite depuis sa retraite une maison de famille dont il connaît toute l'histoire *: « La maison, elle est de 1500 et quelque, elle était en ruine, elle a été remise en état en 1730 puis 1800.. »*. Pour ses 100 ans, il a fait une fête et ses enfants qui ne viennent pratiquement jamais sont venus : *« Nos enfants, on les voit pas beaucoup, la fille elle est décédée, maintenant, vous savez, ils ont pas beaucoup de raisons de venir à Nouziers, ils ont leur boulot, alors quand ils ont des vacances, c'est pas pour venir ici. Mon fils aîné, il a quand même 73 ans… »(23,1)*

II.3.2.2. Les « sans-famille »

Il s'agit de célibataires qui n'ont jamais quitté leur commune, étaient agriculteurs et ont consacré l'essentiel de leur temps à leur exploitation. Ils sont peu mobiles, n'ont pas de voiture mais disent se débrouiller, pouvoir compter sur les voisins pour les courses, les papiers. Ils ont un peu de famille, mais ne la fréquentent pas du fait de l'éloignement : *« Ils sont pas là, ils sont à Lalevade, mais moi je me débrouille tout seul »* (PB). Quant à Monsieur A. qui a une sœur et un frère à proximité (une sœur à 5 kms, un frère agriculteur à 20 kms), il dit ne pas les voir souvent : « *Oui, celui qui a des enfants, c'est pas la même vie que moi, par exemple son fils s'est marié, j'ai pas pu aller à la messe, c'est pas bien, mais je veux plus m'en aller, je deviens vieux, je peux plus marcher* ». L'un comme l'autre acceptent leur situation, ils ont toujours vécu ainsi et disent ne pas souffrir de solitude, ayant gardé une petite activité sur leur exploitation et pouvant compter sur les voisins.

☞ Dans de nombreux cas, les personnes rencontrées bénéficient d'une sociabilité familiale importante, de tout un réseau de solidarité dans lequel la place de la famille est dominante. La solidarité est importante pour ceux qui ont toujours vécu au pays ou pour des nouveaux venus d'origine modeste, alors qu'elle semble moins l'être pour les catégories plus aisées. Le dévouement des enfants est la règle dans les milieux modestes, s'inscrivant dans une culture familiale de solidarité ancrée dans une histoire familiale. « Quand la génération aînée s'est occupée dans le passé des petits enfants en bas âge, leurs enfants entretiennent avec eux des relations plus étroites lorsqu'ils n'en n'ont pas eu » (Attias-Donfut, 1994). Dans les catégories plus favorisées, la sociabilité est moindre, l'éloignement pouvant jouer, mais aussi les valeurs familiales auxquelles on est attaché, ce qui peut expliquer des différences entre familles. Madame Heid., qui est veuve et a de

nombreux enfants, est très entourée. Elle part chez l'un, chez l'autre notamment chez son fils qui habite au Cameroun. « *Le train puis à Paris, je vais chez de enfants ou des neveux et je me fais conduire à l'aéroport* »et un peu plus tard dans le même entretien en évoquant un voyage au Cameroun : « *En fait, c'est vrai, j'ai revécu une vie active, j'ai rencontré mon fils entre guillemets, on avait toujours des conversations intéressantes, on a rencontré beaucoup de monde.* »*(7,2)*

On retrouve les mêmes différences entre personnes quant à la présence ou non d'amis, les catégories aisées parlant davantage de leurs amis que ceux qui ont toujours vécu au pays, différence imputable à un réseau social moins diversifié, moins important aussi dans des territoires ruraux qui se dépeuplent.

II.4. L'amitié, une relation peu fréquente

Sur les deux territoires investis, les relations amicales sont peu développées en particulier chez les natifs qui parlent de leur voisinage, et peu de leurs amis à quelques exceptions. Ainsi Madame B. qui insiste sur la faiblesse du voisinage a des amies, dit-elle, qui viennent la voir de temps en temps. Elle connaît l'une depuis longtemps, l'autre dit-elle, elle l'a connue parce qu'elle est devenue veuve. « Finalement, on est deux veuves, on sort ensemble, on va se promener ensemble. »On retrouve ici une sociabilité extérieure souvent plus développée chez les femmes, particulièrement quand elles sont veuves. On la retrouve également chez des personnes ayant eu ou ayant encore un réseau social important. C'est notamment le cas de Monsieur E. qui nous dit qu' « *il a des amis, j'en ai partout où j'ai passé, vous savez comme enseignant… J'en a avec Labégude beaucoup, mais malheureusement, mes 5 plus grands amis de Labégude, et bien je suis allé aux obsèques de l'avant-dernier, il n'y a pas très longtemps….Et oui, et ben alors, on était très unis.* »(07,02)

Les personnes qui parlent de leurs amis sont plus souvent des nouveaux venus ayant depuis longtemps une sociabilité diversifiée du fait de leur travail antérieur, de leurs implications tant professionnelles que non professionnelles. « *Mes amis d'autrefois, oui, oui, parce que j'ai des amis d'autrefois, j'en ai qui viennent l'été…..Et.. les amis d'autrefois, les amis d'autrefois, vous savez, il y en a beaucoup qui ne bougent plus et y en a des disparus. C'est pour ça qu'on n'avait pas très envie de rester… parce qu'on voyait tous nos amis s'éteindre* », explique Madame Heritier (07,1). Aujourd'hui, elle dit être bien entourée : « *Ah, mes amies…. Ah oui, ah oui, elles sont toujours très soucieuses* ». Et elle donne l'exemple de R. *: « Ah oui, R. est incapable de vivre dans sa maison. Elle aime pas être chez elle, elle est tout le temps dehors. Remarquez, elle est adorable, elle va toujours voir les personnes âgées.* ». Voisine

privilégiée ou amie ? La différence est ténue. Monsieur Rajot, d'un milieu également aisé retournait, dit-il, à Paris, jusqu'il y a peu à. « *Tous les 6 mois, on allait à Paris voir les amis, la famille… A Paris, j'ai encore des relations, j'ai déjà l'école… tandis qu'ici c'est pas des amis, oui, on connaît tout le monde, quoi dans le temps, je connaissais plus de monde, ils sont tous morts.* »*(23,1)*

La difficulté d'entrevoir la relation d'amitié est que les uns et les autres n'ont pas la même conception de l'amitié. Si l'amitié renvoie fréquemment à la confidence, à la qualité affective (Bidart, 1997), elle est aussi fortement marquée par l'appartenance sociale davantage d'ailleurs dans les classes supérieures ce qu'on retrouve bien chez Monsieur Rajot ou Madame Heritier. Quant à Madame Chapuis, nouvelle venue en Creuse, se sent plus d'affinités avec des personnes extérieures au territoire qu'avec des locaux : « *Oui, heureusement, on a des amis à La Graule, c'est des anciens parisiens, c'est peut-être pour ça qu'on a bien sympathisé, on a les mêmes conceptions de la vie, ici, c'est vrai que des fois on se dit qu'ils sont un peu pénibles, je sais pas comment dire, c'est un peu la vie à l'ancienne. Il y en a qui sont jamais partis.* »(23,2).

En définitive, parmi les personnes interrogées, très peu font référence à leurs amis. Il y a ceux qui n'ont jamais eu un réseau relationnel très important du fait de leur profession, de leur lieu d'habitation, qui n'ont jamais bougé, n'étant quasiment jamais partis en vacances. Il y a ceux qui du fait de leur âge ont vu leurs amis disparaître, mais ils en parlent. Il y a enfin ceux qui sont arrivés tardivement dans les lieux et ont souvent davantage de relations extérieures surtout quand ils appartiennent à des milieux aisés ou ont des activités diverses, permettant des rencontres, permettant de nombreuses rencontres qu'ils ont eu d'autant plus de chances de transformer en amitié qu'il s'agit de personnes appartenant aux mêmes milieux sociaux.

Sociabilité et solidarité : une fréquente assimilation

Sociabilité, solidarité, entraide, quelles relations ? Indistinction ou non entre sociabilité et solidarité ?
L'entraide, la solidarité sont souvent très présentes.
C'est d'abord le cas de la sociabilité familiale, importante, notamment pour la plupart des natifs. La solidarité est très développée, pouvant se faire dans les deux sens, les grands parents gardant les petits enfants pendant les vacances, les enfants quant à eux rendant d nombreux services à leurs parents : visites régulières, courses, aides administratives, aides à la mobilité…S'il est vrai que la proximité géographique favorise l'entraide, elle n'explique pas tout. Les valeurs familiales jouent aussi un rôle important. La solidarité familiale a toujours existé : les enfants aidaient leur parents sur l'exploitation ou travaillaient en dehors l'été pour compléter les ressources familiales ; plus tard, ils ont gardé leurs parents. Tous évoquent une éducation rigide : « L*es enfants,*

il faut leur expliquer, je les faits écouter, je les mets au piquet. C'est pas comme en ville où les enfants sont à l'abandon avec les parents qui travaillent. » (Roger Lassagne., 07,01). Et si les parents considèrent qu'il est normal que les enfants aident ils sont aussi très reconnaissants : « *Vous savez, s'occuper d'une personne âgée, c'est tenu.* » (Lassagne Roger, 07,01). Si l'on considère que la solidarité familiale repose sur l'obligation, en partie imposée par la loi, elle est ici profondément inscrite dans la solidarité paysanne. On la retrouve aussi dans d'autres familles, appartenant souvent à de milieux modestes, dans lesquels les parents ou les grands parents étaient agriculteurs.

La solidarité familiale est par contre moins développée dans les catégories plus aisées, différents facteurs pouvant intervenir : des familles plus dispersées, un réseau de sociabilité plus diversifié, des ressources économiques permettant davantage le recours à des aidants professionnels.

Le voisinage, intervenant davantage en cas de difficultés, d'urgence représente pour un bon nombre de personnes un potentiel su lequel on peut compter, encore plus d'ailleurs quand il s'agit de voisins de longue date. Si l'on considère avec Marcel Drühle que les deux règles du voisinage « normal » sont la reconnaissance de l'autre et la préservation de soi, le temps aide à l'approfondissement des relations : c'est la cas de personnes qui ont toujours vécu au pays, qui y ont travaillé, avec qui on a partagé des moments forts de la vie villageoise (les moissons, les rencontres du soir, les fêtes). Certes, avec l'âge, le voisinage peut jouer un rôle moindre, la solidarité familiale pouvant prendre le relais. Le voisinage est plus distant cependant dans certaines localités : habitat plus dispersé, relative méfiance par rapport aux voisins : *« Non, non, on ne demande rien, ça me ferait plaisir de les aider, non, non, c'est pas la mentalité* du *creusois, on s'entent très bien, il n'y a pas de problème* » (*Monsieur Dutel, 23,1*).

Le voisinage est aussi plus distant selon les milieux sociaux, les catégories les plus aisées ayant davantage de relations formelles, des amis aussi.

Que conclure alors de la combinaison entre sociabilité et solidarité ? Dans la majorité des cas, on peut parler d'une indistinction, davantage chez les natifs et dans les milieux modestes. Dans quelques cas, souvent dans des milieux plus aisés, la différenciation est plus nette ce que l'on retrouve aussi chez des personnes dont l'âge peut expliquer une moindre solidarité de même que la configuration de l'habitat (habitat dispersé), de plus grandes possibilités de déplacement. La rigueur de l'hiver en Ardèche peut être à l'origine d'une plus grande solidarité et d'interventions des plus valides. En définitive, le territoire comme le milieu social joue en faveur d'une indistinction ou non, mais il reste souvent des survivances de la société villageoise, une solidarité fondée sur l'interconnaissance.

Partie III

Engagements, rapport au politique et intégration sociale.

Les entretiens menés dans le cadre de cette recherche, ainsi que l'enquête quantitative auprès des adhérents de plusieurs FDSEA nous ont amené à décrire et analyser toutes les dimensions de l'investissement des retraités dans la vie sociale. Les caractéristiques géographiques et démographiques des territoires enquêtés- faible densité de population, éloignement marqué des pôles urbains et enclavement certain- ne semblent pas, a priori constituer des obstacles à l'exercice d'une vie sociale, relationnelle et engagée. En effet, les personnes rencontrées, dans leur majorité, expriment clairement, le sentiment d'être en lien mais plus encore une forte revendication d'appartenance à leur territoire et manifestent, sans exception, leur intérêt pour les « *choses communes* ». Si les intérêts particuliers sont parfois mobilisés, ils sont souvent dépassés pour approcher ce qui peut être défini comme intérêt général. On a ici à faire à des personnes âgées, parfois retirées de la scène publique mais qui pour autant ne s'en désintéressent pas. De leur propos se dégage une définition de l'engagement, qui déborde des contours traditionnels de l'engagement vs militantisme et exprime bien la notion d'engagement pluriel décrite par Jacques Ion (Ion, 2001).

III.1. Les pratiques d'engagement et leur sens

Ce travail nous permet aujourd'hui de questionner la définition, couramment retenue, de l'engagement. En effet, l'engagement nous semble, provisoirement, devoir être entendu comme « une participation active, par une option conforme à ses convictions profondes, à la vie sociale, politique, religieuse ou intellectuelle de son temps »[44]. Cette définition large nous paraît opératoire car elle ne limite pas l'engagement à un domaine particulier, et notamment pas au domaine politique, élargissant de fait la question de la participation à la chose publique hors d'une sphère conçue comme étroitement politique mais aussi parce qu'elle permet de prendre en compte la dimension subjective de cet engagement, qui nous semble indispensable pour rendre compte de certains engagements, moins institutionnalisés, donc moins immédiatement accessibles à l'observation En effet, certaines pratiques de sociabilité par exemple, ou de voisinage s'apparentent à des engagements vers autrui, au sens moral du terme, c'est-à-dire comme promesse tenue, comme fidélité attestée, sans qu'elles soient répertoriées comme des engagements au sens commun du terme.

Par ailleurs, ce travail nous offre les éléments autorisant une remise en cause des perspectives qui font du vieillissement un processus linéaire de « désengagement »

[44] Définition du portail lexical du CNRTL (Centre national de ressources textuelles et lexicales).

entraîné par des déficits de plus en plus nombreux, que les personnes âgées se révèleraient incapables de compenser.

L'analyse nous montre qu'il y a plus de continuité que de véritable rupture entre engagement et participation, et que c'est précisément l'interprétation qui en est faite par les personnes âgées qui permet de les distinguer. D'un point de vue méthodologique, nous adoptons donc le point de vue des personnes vieillissant en milieu rural, en le resituant dans les configurations sociales singulières dans lesquelles il est construit.

III.1.1. Les formes de l'engagement

III.1.1.1. Une participation à la vie locale très contrastée.

La participation à la vie locale, politique et sociale, apparaît très contrastée dans notre échantillon : si l'on considère les relations et les activités présentes des 24 personnes enquêtées, un peu plus de la moitié (13), également réparties entre l'Ardèche et la Creuse, ne participent que très marginalement à la vie locale, à ses manifestations exceptionnelles comme à ses événements plus routiniers. Ces personnes se tiennent en particulier en retrait des lieux formels d'animation de la vie de leur commune. Leur vie quotidienne se déroule dans les limites, parfois très étroites, de l'espace domestique et du voisinage, franchies lorsque le réseau familial ou le voisinage peuvent être activés pour sortir de chez soi. Même si quelques paroles font sentir l'ennui qui guette parfois ces vies repliées sur l'intimité, les justifications des refus de s'engager reposent sur le confort du foyer, lieu de sécurité et de bien-être. *« Maintenant pour jouer [aux cartes] on perd un peu de vue, on est sourd, alors, je suis bien chez moi, on n'a pas froid, on est bien »* (*Monsieur R. Lassagne., 80 ans, ancien exploitant agricole*). L'important est de se tenir au courant de ce qui se passe dans le village : les journaux, auxquels les personnes sont abonnées, ou qu'un voisin ou un enfant leur apporte régulièrement, et les quelques visites qu'ils reçoivent, y suffisent. La participation à la vie locale est conçue essentiellement comme l'assistance à des manifestions exceptionnelles, à des animations saisonnières, à des fêtes organisées par « des jeunes », réunis ou non en association. *« [Vous participez à la vie locale ?] Un peu mais, je suis pas bien leste, mes enfants me mènent quand il y a quelque chose, en voiture. [Par exemple ?] Quand il y a une fête quelque part. [Ça arrive souvent ça ?] De temps en temps, mais on sort pas beaucoup, on n'est jamais bien sorti ».* (*Madame Collange*, 75 ans, épouse d'agriculteur, 07). Il faut cependant distinguer parmi les personnes qui participent peu, celles qui ne se sont jamais investies dans la vie locale,

et celles qui s'en sont progressivement désengagées, au fil d'un vieillissement qui réduit l'espace de vie à l'espace privé.

Parmi les 10 personnes qui ne se sont jamais investies dans les institutions formelles de la vie locale ou de manière plus informelle dans l'organisation d'événements locaux, 9 ont toujours vécu dans le « pays », voire dans la commune, ou même dans la maison, dans lesquels elles habitent aujourd'hui. Les contextes d'habitat(en hameau) freinent d'ailleurs la participation à la vie sociale : *« Et moi j'ai pas mon permis, c'est la ruine d'une femme, ça »*. Presque tous sont d'anciens « petits cultivateurs », qui ne se sont pas non plus investis syndicalement pour la défense de leurs intérêts professionnels. Les deux femmes qui ne sont pas agricultrices sont issues de milieu populaire. La vie de ces personnes s'est organisée autour du travail, ou des travaux domestiques pour les femmes. La retraite est conçue dans la continuité de la vie professionnelle, et s'organise autour des travaux des champs, ou du jardinage, qui les a remplacés, des quelques bêtes que les retraités continuent à garder, de la chasse ou de la pêche pour quelques uns, des travaux domestiques pour les femmes qui peuvent encore les assumer. Le refus de s'engager ou de sortir s'inscrit donc dans la continuité d'une vie marquée par l'auto-suffisance, qui laisse de loin en loin une place aux loisirs, mais se refuse à un engagement politique ou à une participation sociale plus fréquente, plus régulière, bref, plus contraignante. Cette absence ou ce refus d'engagement formel dans la vie de la commune ne s'accompagne pas d'un sentiment d'exclusion de la vie sociale : au contraire, ces personnes se sentent parfaitement intégrées, chez elles, dans les territoires enquêtés, en particulier en raison de filiations depuis longtemps inscrites dans le pays. C'est l'enracinement dans un territoire qui rend aussi superflue la démonstration active de l'intégration au lieu par des investissements politiques ou sociaux forts dans la vie de la commune.

Pour certaines personnes, la participation à la vie locale est encore freinée par la survenue de handicaps ou par la disparition du conjoint. Il s'agit là des personnes les plus âgées de l'échantillon, puisqu'elles sont toutes âgées de plus de 83 ans. Mais c'est moins leur âge biologique qui importe, que l'usure du temps, subjectivement ressentie, à l'occasion d'une fatigue plus prononcée, de l'entrée en institution, de la mort du conjoint.

Le reste des enquêtés participe de manière beaucoup plus nette à la vie sociale et locale. Cette participation peut-être qualifiée de « moyenne » pour 4 d'entre eux : il s'agit de personnes engagées dans une association qui assistent aux réunions de manière régulière, sans y prendre de responsabilités. Si l'adhésion à cette association leur permet de structurer leur temps, de s'occuper, elle ne résume pas à elle seule leur participation à la vie sociale. En effet, ces enquêtés insistent beaucoup sur les coups de main bénévoles qu'ils donnent à l'occasion des événements exceptionnels de la vie du village, sur leur

rôle dans l'animation de la vie communale ou dans l'aspect du village. Les demoiselles Tassy. (2 sœurs de 64 et 70 ans, commerçantes en mercerie, Ardèche) vont ainsi deux fois par semaine jouer aux cartes à « la montagnarde », le club de retraités du village. Surtout, alors qu'elles ne mentionnent pas leur commerce dans leur contribution à l'animation de la vie locale, elles insistent sur l'aide dans l'organisation du loto, ou dans le fleurissement du village. *« [Vous participez, un peu, à la vie locale ?] ah oui, oui, eh bien, par exemple, il y a le village fleuri, il faut s'occuper d'arroser les fleurs, voyez alors on arrose les fleurs avec la dame d'en face, on va arroser les fleurs ».* Ce sont donc des personnes, qui, pour avoir toujours vécu dans le pays, ou en être originaire, sont en relation avec des personnes extérieures à leur plus proche voisinage ou à leur famille, et manifestent une ouverture à autrui, une disponibilité à la rencontre et à l'échange.

Enfin, un troisième groupe d'enquêtés se détache : les personnes fortement impliquées dans la vie locale, soit par l'inscription dans des équipes municipales, soit sous un mode associatif, soit de manière plus informelle encore. Ces personnes manifestent ainsi un engagement, politique ou social, dans la vie locale (et souvent au-delà d'elle). Par forte implication, nous entendons l'adhésion à plusieurs associations, ou la prise de responsabilités associatives ou municipales, mais également une solidarité forte avec des voisins ou des personnes de la commune. Ainsi, sur les 7 personnes engagées dans la vie locale, 4 sont élues au conseil municipal (2 sont maires), et 3 sont impliquées dans la vie associative de leur commune ou de leur département, par une inscription dans plusieurs associations. Enfin, pour les personnes en couple, on observe un redoublement de l'engagement : si l'un est engagé, l'autre l'est également. Ce double engagement prend la forme soit d'une répartition des engagements, l'un des conjoints se dédiant au conseil municipal quand l'autre prend en charge un travail associatif, soit d'un soutien de l'un des conjoints, qui épouse (*littéralement*) les engagements de son compagnon. L'un des conjoints est alors beaucoup plus engagé, formellement, que l'autre : mais au fil du discours, elle reprend les investissements de son époux à son compte, fondant les actions de l'un et de l'autre dans une activité conjugale. *« Mon mari en a encore une, importante, actuellement, c'est le Rotary. Et cette année, il est président, sur Aubenas-Vals. [Sur Aubenas ?] Alors voyez, donc… les repas le soir, et autres… on est toujours, on est toujours sur la route ! [rires] […] Parce que, je vous dis, on fait partie d'un tas de trucs. Ici aussi, à Aubenas, on fait partie d'un truc de retraités, qui s'appelle « les relais Malakoff » ; mais à l'UNRPA, il est au conseil d'administration. Alors justement, on les voit beaucoup tous ces gens-là ».*

L'examen de la participation à la vie locale semble, si l'on ne retient parmi nos enquêtés que leurs pratiques actuelles, consacrer les théories du désengagement aux âges élevés : c'est une bien faible proportion des personnes âgées qui s'engage sur les deux territoires enquêtés. Pour autant, l'avancée en âge n'est pas le seul motif du désengagement ou de la moindre participation à la vie sociale : c'est parfois la transformation du pays par le

renouvellement de sa population qui entraîne une désaffection de certaines associations ou institutions. Ainsi Monsieur Labiole et Madame Henry. (Ardèche) ne vont plus aussi souvent qu'avant au club de l'UNRPA : *« madame H : Alors, parce que… qu'est-ce qu'elle disait, qu'ils voulaient faire ? Ils voulaient pas faire… je sais pas qu'est-ce qu'elle disait, des… non, pas des bals… des… qu'est-ce qu'elle disait ?... [monsieur L : Et si, même… maintenant, ils font le thé dansant, et…] madame H : Oui, tandis que nous, on… ça se faisait pas… [monsieur L : Ça… ça a changé. Même ceux qui ont juste plus de… 70 ans, qui me disent que maintenant, ça les intéresse presque plus] ».* Et, à l'inverse, une dynamique d'engagement peut être impulsée plus tardivement, en lien avec ce renouvellement de la population : madame Bardin (07), qui n'a jamais tellement participé à la vie locale, se contentant d'élever honnêtement ses trois enfants, est depuis deux ans une des organisatrices du pique-nique annuel de l'Herm, initié par une résidente nouvellement installée : *« elle était venue un jour, ça fait quatre ans elle me dit, « on a calculé quelque chose avec mon mari, est ce qu'on pourrait pas faire un rassemblement l'été, un petit pic nique sur la petite place ». Chacun apporte quelque chose, se rassembler, j'ai dis pas de problème et puis tout le monde a dit d'accord, puis l'année d'après, la pauvre, elle est tombée malade, elle était jeune, quarante trois ans, alors on est allé demander à sa maman, demander si on pouvait faire ce rassemblement alors elle nous dit « si si si si, il faut le faire , elle l'avait crée, il faut le faire ». et puis l'année dernière elle est décédée, avec mon mari, on l'a fait. Cette année, je pense qu'on va bien le faire aussi, … »* La relation entre âge et désengagement ou retrait de la vie publique est loin d'être linéaire. Par ailleurs, la limite entre participation sociale et engagement est difficile à établir de manière ferme. Ce sont alors les trajectoires des individus, et la forme de leurs implications antérieures dans la vie locale, mais également les revendications subjectives d'engagement qu'on peut lire dans leurs discours, qui amènent à les considérer comme des engagés plus que comme de simples participants à la vie sociale.

III.1.1.2. Des engagements variés et souvent cumulatifs.

(Dans la suite du texte, l'analyse porte non seulement sur les engagements actuels, mais également sur les engagements antérieurs des personnes enquêtées , à propos desquels nous disposons souvent de discours riches.)

Les engagements dans la vie sociale ou politique (14 des 24 enquêtés) se déclinent selon les grands domaines d'intervention dans la vie sociale, le politique (dont la forme exclusive est l'engagement municipal), l'associatif et le syndical. L'engagement municipal est le plus représenté dans l'échantillon puisqu'il concerne ou a concerné 11 personnes ; mais l'engagement associatif représente 10 personnes. En revanche, l'engagement syndical est nettement plus faible et ne concerne que deux agriculteurs, adhérents à la FDSEA. On observe donc bien souvent des cumuls, en particulier de l'engagement municipal avec un autre engagement, syndical ou associatif. Ce cumul

permet par ailleurs de se replier sur l'un quand l'autre déçoit ou devient trop pesant. Enfin, ces engagements concernent plus souvent des hommes que des femmes : 4 femmes sur 9 seulement exercent des responsabilités contre les deux tiers des hommes (10 sur les 15 de l'échantillon).

On distingue nettement dans le discours des personnes âgées les participations un peu lointaines à des associations, par le biais d'un soutien financier, ou d'une simple adhésion et les engagements structurants de la vie quotidienne. Cependant, dans la majorité des discours, ce sont les engagements à l'échelon local qui sont mis en avant : il est paradoxal de constater que les engagement locaux, souvent *invisibilisés* dans la vie politique voire dans la littérature sur la participation politique[45], sont au contraire mis en lumière par les personnes âgées, dont les engagements à d'autres échelles (nationales ou internationales, par le biais d'associations) passent inaperçus, parce qu'ils ne donnent pas lieu à des pratiques régulières.

III.1.1.3. Du travail utile à la trop lourde charge : l'usure de l'engagement

Pour les personnes fortement impliquées, l'engagement est un travail au long cours. Il est continu, non seulement parce qu'il donne lieu à des activités régulières d'organisation de la vie sociale locale, mais aussi parce qu'il suppose l'entrée dans un statut, dans un rôle (en particulier pour ceux qui exercent des fonctions municipales). Cet engagement est alors défini par nos enquêtés comme un véritable travail. S'engager dans la municipalité ou dans une activité associative fournit une opportunité pour structurer le quotidien à la retraite, et au-delà donner un objectif, voire un sens, à la vie. Ces engagements pourraient presque être constitués comme une deuxième carrière, au sens de carrière seconde, à la fois postérieure à la vie professionnelle, et moins intense, moins prenante. *« Moi, j'étais en retraite, bien sûr, mon mari était décédé. (…) On était encore trop jeune à cette époque-là, et pas assez jeunes pour faire un emploi quelconque, quoi, et trop jeune aussi pour entrer déjà dans cette vieillesse qui… arrêtés, plantés, quoi, à regarder on ne sait quoi.»*, (Madame Bardin, 96 ans, ancienne membre du bureau de l'UNRPA, ancienne adjointe au maire de Montpezat). Monsieur Dutel (retraité installé en Creuse) insiste également sur le travail que représente son engagement associatif : *« moi je suis vice président du cyclo-club de Bonnat, sinon je veux pas faire partie de trop de trucs, déjà le cyclo-club me prend pas mal de temps, les réunions et tout, quand il y a les courses, comme on organise des courses et tout. […] [Ca consiste en quoi d'être vice président ?] C'est suppléer le président, là on a une randonnée le 23 juillet, je m'occupe de faire les affiches, de m'occuper des panneaux*

[45] A ce sujet, cf. S. Pennec, 2004

pour mettre sur le bord des routes… Je m'occupe aussi des invitations, parce que l'année dernière j'ai lancé de faire un repas, juste les gens du club plus ceux qui aident, l'année dernière ça a bien marché, cette année la secrétaire, elle m'a dit : tu peux envoyer les invitations…. Et puis là j'ai du boulot, j'ai ça à m'occuper ».

C'est par leurs réalisations que les personnes âgées attestent du travail qu'elles ont accompli : la grande semaine de manifestations-expositions sur la vie rurale d'autrefois à Montpezat, pour Monsieur Eustache. ; les transformations du village pour Madame Collange. Mais le travail d'engagement est tout autant un travail relationnel sur lequel les deux maires de l'échantillon insistent particulièrement : *« depuis 2 jours, j'ai des voisins qui se battent le soir, ils m'ont tenu la moitié de la nuit, c'est le maire qu'on appelle, c'était des voisins, hier c'était orageux, je crois que ça les avait….[…] c'est bien comme dans toutes les petites communes, il y a ça et les oppositions, il y a des gens qui sont plus(…) Alors y à qu'à les calmer, y a que ça à faire…» (Monsieur Abrial, 23, 2).* Et c'est bien ce travail qui finit par peser, tant dans ses dimensions techniques que dans la régulation des relations sociales qu'il impose, ou dans l'exposition aux critiques qu'il entraîne. *« Les lois sont de plus en plus compliquées, enfin, bon, les affaires à régler… »* (Monsieur Abrial.). Le désengagement devient nécessaire lorsque l'engagement ne prend plus « beaucoup » mais « trop » de temps, et que sa propre contribution apparaît disproportionnée par rapport aux bénéfices qu'on en retire. *« j'en ai un peu ras le bol, je suis que conseillère, mais j'ai pris que 2 ou 3 syndicats à représenter donc ça va, c'est pas tellement passionnant dans un petit village comme ça, je suis présidente aussi du comité des fêtes, ça commence à peser aussi, quand j'avais mon ancien boulot, ça allait j'avais une routine, tandis que maintenant on appelle à droite, à gauche, on m'appelle des fois pour 2, 3 heures alors c'est un peu déboussolant »* (*Madame Dutel, 23*). Au lexique de l'activité se substitue celui du fardeau, de la charge. *« Ça me plaisait, moi, de m'occuper ; j'avais pris les lois sociales, ça me plaisait de m'occuper, de m'occuper des autres, quoi. Mais, ça me faisait trop de travail, parce que là… des réunions qui duraient jusqu'à 8 heures… Et puis après, il fallait que je fasse aussi des réunions à l'UNRPA. On arrive à un âge, où on est obligé de choisir, quand même, parce que… malgré la volonté que l'on a, eh ben, quand même le corps suit pas»* (*Madame Bardin, 07*). Sont alors préférées des formes d'engagement plus discrètes, en dehors de structures formelles, qui reposent essentiellement sur une fidélité à soi-même et à la promesse implicite faites à ceux dont on se sent responsable, auxquels on se sent subjectivement lié. Là encore, ce n'est pas l'âge en tant que tel qui préside au désengagement : les personnes de l'échantillon qui se désengagent le font d'ailleurs à des âges très différents. Si la fatigue est ressentie plus durement au fur et à mesure qu'on prend de l'âge, l'usure d'engagements longs, qui se transforment et dont l'intensité est difficile à maintenir sur la durée, est également en cause dans les décisions de réduire sa participation à la vie locale. Le sens que les personnes âgées confèrent à leurs engagements permet également d'analyser de manière

plus fine les dynamiques d'engagement et de désengagement des retraités et personnes âgées en milieu rural.

III.1.2. Le sens des responsabilités.

Les formes diversifiées d'engagements précédemment analysées nous invitent à examiner finement le sens conféré par les individus à ces pratiques. Si ces engagements se traduisent par des pratiques objectives, le sens qui leur est conféré varie selon le type d'engagement et selon le profil et le parcours de vie des personnes engagées.

III.1.2.1. Chez les natifs, des engagements d'affiliation.

◆ L'attachement au pays et à la communauté comme motif d'engagement : le service rendu à ses proches.

Qu'ils soient restés sans faillir de leur naissance à leur vieillesse dans le pays qui a vu naître leurs parents ou qu'ils l'aient abandonné, pour un temps de la vie, en fonction de leur évolution professionnelle, tous les natifs mettent au cœur de leurs engagements l'attachement au « pays » qui est le leur. *« Q : Et quand vous dites que vous êtes d'ici, c'est important d'être d'ici ?E : Ah pour moi, oui ! C'est essentiel ! Ah !... C'est essentiel. [Et c'est essentiel pourquoi ? Vous pourriez m'expliquer, un peu ?] Non… mais c'est toute… surtout que je vous dis, la famille est tellement implantée que… Et puis quand même, ça a été une famille honorable ! » (Monsieur Eustache, 07,2)* C'est d'ailleurs cet attachement au pays qui justifie que les raisons professionnelles qui ont éloigné ces « enfants du pays » laissent la place, sitôt la retraite venue, à un retour quasi filial[46]. Ce pays est tout à la fois une réalité objective, géographique et climatique mais aussi le support d'une histoire et d'une culture partagées et enfin une création pittoresque où se lient l'imaginaire et le réel. Ce lien au territoire, plus explicite en Ardèche qu'en Creuse, se double, comme nécessairement, d'un attachement à la « communauté humaine » qui y vit, et le fait vivre. Mais il est aussi le support d'une identité revendiquée, offre les assises d'une certaine continuité au long du parcours de vie et justifie que l'on donne de soi. *« Q : Et ça serait plus ces valeurs que vous voudriez lui transmettre ? R : oh ben oui, une fidélité à une certaine tradition. Enfin, moi, j'aimerais bien qu'elle reprenne la maison, par exemple. Mais je sais pas si elle en aura les moyens, ça… [D'accord] Si, ça compte. [Et vous voudriez qu'elle*

[46] L'existence d'une association nommée « les enfants et amis de Montpezat » met en lumière la teneur de ce lien filial.

reprenne la maison parce que vous avez beaucoup investi dedans ou… ?] Non, ben non. Parce que c'est la maison familiale, c'est les racines. Montpezat, c'est quand même les racines. Mon mari, aussi loin qu'il remonte, c'est Montpezat. » (*Madame Duroux., 07*) .

L'engagement solidaire des retraités des zones rurales ne s'exprime pas sur le même registre que celui des retraités des zones urbaines ou péri-urbaines. Alors que dans le milieu urbain, l'engagement solidaire relève d'un choix librement consenti, et mobilise une capacité de tri et de sélection parmi les diverses sollicitations dont les retraités sont l'objet; il s'exerce à partir de données d'évidence en milieu rural. La proximité, le fonctionnement en société d'interconnaissance génèrent une **nécessité** d'action en direction des autres, proches, connus et qui se comportent comme obligés. C'est peut-être ici une forme d'expression de la dimension éthique de la proximité du visage de l'autre qui est à l'œuvre et qui mobilise les capacités d'investissement des individus dans l'œuvre collective qui prend sens en visages plutôt qu'en fondements idéologiques. (Levinas, 1982).Qu'ils soient formels ou informels, qu'ils privilégient l'échelon municipal ou la dynamique associative, l'engagement repose sur la conscience aigue d'un rôle à jouer et du service à rendre. C'est ainsi qu'on peut comprendre les visites bi-hebdomaires de monsieur E. aux résidents de la maison de retraite.

A travers l'engagement solidaire, ce sont aussi les enjeux de l'appartenance à un collectif intégrateur qui se travaillent. Les territoires fonctionnent comme supports identitaires qui constituent un terreau fécond pour la mobilisation des ressources individuelles au service de la communauté (Guérin-Pace, 2006 ; Simard, Jean 2007). C'est parce qu'on est d'ici, parce qu'on est connu de tous et qu'on apparaît à un moment comme pouvant « rendre service » que l'engagement s'impose, comme d'évidence. Tous les natifs expriment sur ce registre de l'évidence leurs engagements. Il ne s'agit jamais d'une volonté de se mettre en avant ou de se distinguer des autres habitants mais d'apporter sa contribution, comme d'autres l'ont fait avant et le feront ensuite, à la vie de ces communautés villageoises restreintes. On enregistre peu de grands discours sur les motivations de l'engagement ; l'expression est sobre et se limite le plus souvent à un énoncé de dates... et de faits. *Q. « Et vous avez des relations avec les gens de Mazan ? »*

R : « On y va pas souvent .C'est-à-dire qu'on était au conseil municipal. « Vous ? » « Pendant 18 ans. Maintenant c'est le fils qui y est, il y a pas beaucoup, il y a pas deux cent habitants. » (Monsieur Lassagne Roger ancien exploitant agricole, Ardèche). Cette évidence de l'engagement au service d'une communauté rurale s'ancre aussi dans la forte tradition paysanne et agricole de ces territoires. En effet, l'engagement dans les conseils municipaux est une constante des exploitants agricoles même si elle est aujourd'hui en régression.

◆ Des engagements référencés à des valeurs partagées.

L'inscription dans la communauté locale repose aussi sur un partage de valeurs et de conceptions du monde. Ces valeurs fortes, qu'on retrouve presque chez tous les enquêtés, mais aussi de façon plus explicite chez les anciens exploitants agricoles permettent de définir une conception partagée du vivre ensemble et des nécessaires liens de solidarité. Les pratiques de solidarité sont évoquées tout à la fois comme un devoir mais aussi comme une nécessité : *« on ne peut rien les uns sans les autres »*.et renvoient aux conceptions sociologiques de la solidarité mécanique (Durkheim, 1893) La solidarité apparaît autant comme une valeur que comme un principe d'action. Les solidarités de voisinage, les liens entre proches au sens géographiques et généalogique du terme se fondent sur des principes moraux. *« …] Ben ça, ça a pas tellement changé. Mes valeurs, c'est toujours les mêmes, hein. J'ai pas évolué à ce point là. [Et c'est quoi ? Vous diriez que c'est quoi ?] Ben une certaine morale, enfin… on a été élevé dans la religion catholique, avec le catéchisme, j'ai envoyé ma fille au catéchisme, bon. Il en reste quand même quelque chose. »* (*Madame Duroux, 07*)

Les gestes de solidarité sont décrits sur le registre du devoir, de la nécessité. *« il faut tendre la main aux gens. Il faut qu'on soit capable de faire quelque chose qui les aide, quelque chose où ils reprennent goût à la vie ». (Madame Bardin., 07, 1*). Ces considérations sur les relations à développer avec ses congénères s'accompagnent du regret d'un temps plus « cordial », où ces pratiques de solidarités étaient de l'ordre de l'évidence. *« Les gens sont moins cordiaux. Ils sont…je sais pas, ils sont plus froids ! Je retrouve pas le visage des anciens. Peut-être c'est nous, peut être c'est nous qui avons changé ? Alors des fois je me pose la question, je me dis « est-ce que c'est toi ? est-ce la vie qui veut ça ? » peut-être c'est nous !On voit pas les choses de la même façon. Je sais pas comment vous le voyez madame, mais…C'est vrai que dans le temps c'était tellement amical, c'était tellement…A la porte, on était tous amis ! Je me rappelle moi ! Tandis que maintenant les gens sont plus indifférents. Ils vivent chacun pour soi presque ! »*(*Madame Bardin., 07*)

◆ L'engagement comme affirmation d'une continuité.

En tout état de cause, dans ces engagements solidaires formels, il faut souligner la continuité des expériences antérieures et la permanence des attachements à des instances porteuses de valeurs identitaires qui supportent le sentiment d'exister.

III.1.2.2. La continuité d'une lignée

Les personnes natives se définissent par leur appartenance à une lignée. Les générations se succèdent et les plus récentes ont eu pour vocation (Beruf) de poursuivre le travail des ancêtres et de tenir cette place. La fidélité à la lignée ascendante est impérative de même que la fidélité aux logiques et normes communautaires. Chez les exploitants cette inscription dans une lignée se traduit par le fait de vivre le plus souvent dans la même localité mais aussi dans la même maison que leurs ascendants. L'engagement se situe aussi dans cette logique de continuité des actions de ses ascendants. Là encore l'évidence est de mise. Chez les anciens exploitants, on est au conseil municipal de père en fils. « *trente ans il est resté au CM il a pris la suite de mon papa, après c'était lui. Il y avait toujours trois conseillers ici en bas, les enfants prenaient la suite de leurs pères. J'aimais bien. …et la route c'est pareil, il m'a dit si tu entres au CM, on la goudronnera. Alors je suis allé, le maire il a fait goudronner la route* » (*Frères Brunier, 07, 1*). Mais cette exigence de la continuité de la lignée familiale s'exprime aussi du côté des générations plus jeunes. « *Non, on aide au comité des fêtes, notre fils est trésorier du comité des fêtes, il est aussi au club de foot, à l'amicale laïque et moi je suis président des anciens combattants. On va au monument aux morts le 8 mai, le 11 novembre. C'est une association locale. On est 12 à Nouziers.* » (*Monsieur Courbon, 23*). L'engagement au service de la communauté s'inscrit relativement souvent dans une continuité transgénérationnelle. 50 % des natifs engagés en Ardèche ont eu un parent engagé et/ou un enfant engagé. La situation est différente en Creuse car la mobilité géographique semble être plus importante. Les descendants sont en effet rarement restés au pays. Dans le meilleur des cas, il n'y a pas d'interruption dans la logique familiale de l'engagement. Ainsi Mr E avait un père qui a été pendant 16 ans membres du conseil municipal, lui-même a pris la suite du service à la communauté sous la forme associative et sa fille poursuit les activités qu'il a contribué à mettre en place, notamment à travers l'UNRPA[47] et le service des aides à domicile. « *[Et justement, quand vous disiez que vous voyez votre fille, qui reprend des activités…] Oh ben ça me fait plaisir ! Mon gendre aussi. Mon gendre, il est président de l'Office du Tourisme. Et puis il s'implique : dans le plan d'urbanisme, ça a tout été refait, bon… y a… il en fait partie. Bon, des tas de choses. Ça, ça me fait plaisir, qu'il s'implique, là. Ah oui ! Oui, oui ! Oui, oui.*»(*Mr Eustache. 07, 2*).

[47] Fédération nationale née en 1945, impulsée à l'époque par le parti communiste, qui regroupe des associations locales qui ont œuvré pour le développement des clubs du troisième âge et assurent la gestion de services d'aide à domicile.

III.1.2.3. La continuité de ce que l'on a été.

A travers les divers engagements, l'existence d'une continuité logique de l'existence s'impose : la retraite apparaît majoritairement chez les ruraux et plus encore chez les anciens exploitants agricoles comme la poursuite de leur vie antérieure alors que d'autres enquêtes montrent qu'un fort pourcentage d'urbains envisagent la retraite comme « la possibilité de s'adonner à de nouvelles activités » (Gucher, 2001). L'engagement au service de la communauté n'apparaît pas chez les natifs au moment de la retraite : il est simplement la poursuite des formes de vie antérieures. « *j'y suis rentré en 71 jusqu'en 77 puis 83, puis 89 puis 95, j'ai été premier adjoint entre 71 et 77 je ne me suis pas représenté en 95* » (*Monsieur Courbon., 23, 1)*

En ce qui concerne les conseils municipaux, il est possible d'observer de véritables carrières d'engagés qui parfois s'étalent sur plus de 50 ans. Les personnes natives engagées au sein des conseils municipaux ne le sont jamais pour un seul mandat. S'enchaînent parfois trois ou quatre mandats avec une progression dans les fonctions : simple conseiller lors du premier mandat, puis adjoint, puis finalement maire de la commune. Cet engagement au long cours trouve sens dans des parcours biographiques intégrés, qui se jouent dans des sphères de socialisation en continuité les unes avec les autres, et qui s'articulent à l'histoire locale. En général, la retraite ne met pas en cause le renouvellement des mandats à l'exception des communes plus importantes, dans lesquelles la volonté du premier édile est de renouveler l'âge moyen du conseil, mettant ainsi un terme aux engagements des plus âgés. Cependant, on observe toutefois dans les propos recueillis une certaine lassitude liée à l'avancée en âge. Plusieurs personnes expriment la volonté de mettre fin à leurs engagements aux prochaines élections. De même l'engagement associatif trouve ses bornes dans l'apparition de difficultés physiques ou problèmes de santé survenant avec l'avance en âge mais jamais lors du passage à la retraite. « *… Mais je prends de la bouteille et je suis contente que ça se termine, elle le sait, déjà elle se pose la question, mais elle aime tellement la fonction, elle aime tellement le travail que ça demande, malgré tous les soucis que ça occasionne, elle aime tellement ça que je suis sûre qu'elle se représentera à condition bien sûr…A mon avis, je serai peut-être la seule à pas renouveler mon mandat, je sais pas, il a pas trop de relève, il y a trop d'élections en 2007… »..(Madame Chapuis,23, 2)*

Mais l'engagement peut exprimer aussi la volonté de ne pas se trouver privé de sa capacité d'initiative et de son sens des responsabilités au moment du passage à la retraite ou encore la souci de ne pas entrer dans la vieillesse. C'est le cas des personnes qui ont eu une carrière professionnelle, au cours de laquelle ils ont tout à la fois trouvé du plaisir mais aussi la possibilité d'exprimer leurs compétences d'initiative et

également un statut les distinguant de l'ensemble. Cette volonté de ne pas entrer dans la vieillesse et de trouver une activité et des enjeux à sa hauteur, explicitée par Madame Bardin en Ardèche *(cf supra)* ne peut se comprendre sans mise en lien avec le statut antérieur des personnes (Pennec, 2004). En effet, les enquêtés qui s'expriment sur ce registre ont tous précédemment occupé des fonctions qui leur conféraient une certaine forme de pouvoir, de distinction voire de notabilité.

III.1.2.4. Chez les nouveaux arrivés, des engagements répondant à une stratégie d'intégration.

Si les nouveaux installés sur les territoires ruraux investigués ne représentent que 5 personnes sur 24, ils sont 3/5 à exercer une responsabilité. Il est d'ailleurs important de souligner que ces personnes sont toujours, au moment des entretiens, en situation d'engagement alors que la plupart des natifs ont cessé d'exercer les responsabilités qui les ont occupées une part importante de leur vie. Leurs motivations ne sont pas comparables à celles des natifs ou des « enfants du pays »

◆ La compétence supposée.

Leur engagement est le plus souvent décrit comme répondant à une sollicitation externe. Aucune des personnes ne semble s'être proposée d'elle-même pour assumer telle responsabilité. L'entrée dans les conseils municipaux naît d'une requête explicite effectuée par un membre de l'équipe en place ou d'une équipe candidate pour un scrutin proche. Ces sollicitations à l'égard des arrivants renvoient à trois motifs. Le premier réside en la nécessité de trouver des personnes en nombre suffisant pour composer une liste. Certaines des communes des territoires ruraux ne recensant que très peu d'habitants, il est difficile d'arriver à former une liste complète de 9 conseillers municipaux. Les nouveaux venus sont alors potentiellement des candidats. Le deuxième motif peut répondre à une volonté de rajeunissement des instances censées porter une dynamique ou un projet local. L'âge des maires en milieu rural est le plus souvent élevé : il en est de même pour les conseillers. On peut d'ailleurs observer dans l'échantillon que les personnes exerçant encore des responsabilités au sein d'équipes municipales ou d'associations sont âgées de 77 ans et de 84 ans. Les nouveaux venus à l'âge de la retraite apparaissent encore comme jeunes et dynamiques. Enfin, le troisième élément qui justifie le recours à ces « étrangers » est leur compétence supposée. Le fait d'arriver de l'extérieur, d'avoir eu un parcours professionnel différent de celui des autochtones et d'avoir habité en milieu urbain, parfois même Paris, apparaît aux yeux des ruraux natifs, comme un gage de compétence supposée dans un contexte où les

références traditionnelles rurales et agricoles ne suffisent plus pour gérer une commune engagée dans des processus d' intercommunalité par exemple. « *je me rappelle plus celles d'avant, en 85, il devait y avoir des élections, c'est dans ces eaux là, on cherchait du monde pour faire l'équipe municipale, ça devait être le voisin qui les avait tuyautés, on m'a demandé si je voulais en faire partie, alors moi, bonne poire, si vous pensez que je peux rendre service, je veux bien, alors j'ai été élu, ça devait être en 91, c'est mon troisième mandat, ça fait 17 ans, en principe je termine en 2008. Bon bien, élection du maire puis des adjoints, ben t'es le plus jeune, premier adjoint. Je me souviens je leur ai dit, vous croyez que je vais me démerder, ils m'ont dit tu feras comme les autres, c'est tout ce qu'ils m'ont répondu, j'ai été deux fois premier adjoint et maintenant je suis maire, mais après c'est fini, faut aller cavaler, non ça va plus.* »(*Monsieur Berget, 23, 1)*

◆ Une stratégie d'intégration.

Cependant, même si les sollicitations sont avant tout externes, les personnes concernées ont accepté d'y répondre le plus souvent dans une logique d'intégration. L'engagement dans un conseil municipal est la garantie de connaître rapidement la commune et ses habitants et même certains natifs soulignent à quel point le conseil a été support de leur vie sociale et de leur sentiment d'intégration. Ainsi, à travers les fonctions que les nouveaux arrivés ont accepté d'exercer, se joue principalement une logique de création de liens et une volonté de ne pas rester en marge de la vie du pays. « *Vous vous sentez bien intégrée ? Ah ça oui, pratiquement, dès le début, vous savez on n'a pas joué les parisiens qui arrivent, dès le début, on a été bien accueillis, dès le début, j'ai apprécié ma voisine qui est décédée depuis, elle m'a fait une liste, elle m'a dit : vous avez le boucher qui passe tel jour à telle heure, le boulanger tel autre… bien je vous assure que j'ai apprécié, (…)Q : Et quand vous êtes arrivé de la part de la mairie ? R : c'était en 94, Evelyne était déjà conseillère, elle a fait une liste, elle cherchait des nouveaux, elle allait chez les nouveaux arrivants, il n'y en avait pas beaucoup à l'époque, alors c'est vrai, on avait jamais eu l'idée de faire ça, parce que moi la politique, ben moi j'ai mes idées, j'ai jamais fait partie d'un parti, si j'étais gaulliste, si à l'époque où on a vécu, c'était normal, je trouve, et puis mes idées sont restées là, et puis vous savez, je suis un peu la seule…mais c'est pas pour ça, ce qui prouve qu'on peut avoir des idées différentes et très bien s'entendre, parce que moi je vois, je m'entends très bien avec Evelyne qui n'a pas du tout mes idées et on est pratiquement amies, ; on a des affinités, c'est des choses qui se commandent pas…* »(Madame Chapuis., 23, 1). En effet, l'installation à la retraite dans des territoires ruraux isolés n'est pas toujours facile. Il s'agit au fond d'une confrontation de milieux, de cultures, de pratiques sociales…« *c'est moi qui me suis présenté, j'ai été voir quelques personnes que je connaissais un peu, j'aurais pu rester plus longtemps mais en plus j'étais pas dans mon milieu. Ici ils sont communistes, je n'étais ni communiste, ni socialiste, je fais pas de politique, les gens votent pour ceux qui sont communistes dans la Creuse, c'est pas une région riche, ils sont très à gauche, disons qu'ils sont socialistes…quand il faut voter, ils votent*

communistes. »(*Monsieur Rajot, 23, 1).* Pour les personnes récemment arrivées, l'installation a fait l'objet d'une décision individuelle ou de couple et le choix du secteur ne doit rien à l'implantation d'une famille souche. Ces individus se racontent sur le registre de l'aventure individuelle, du choix d'un changement de vie. Mais ils sont conscients de la nécessité de créer des liens. *« H : On nous a dit qu'on était complètement fou ! [rires] [C'est qui, on ?] La rumeur. Les amis de Reims. Vous vous rendez pas compte, à votre âge, partir comme ça, vous ne retrouverez pas d'ami, vous allez complètement isolés, vous allez… et en fin de compte, bon, ben, on trouve des… des gens dans le village, qui sont quand même des gens sensés. J'ai retrouvé des amis, et puis…Et puis au bout de… de six mois ou d'un, oh oui, au bout de 6 mois que j'étais au cours de gym, ils ont vu que j'étais dynamique, que j'aimais ça, première réunion : on m'a nommée présidente du cours de gym ! [rires] Donc, d'être présidente du cours de gym, ça m'a introduit un petit peu, si vous voulez, dans, dans le village, dans les réunions, où il fallait être présent, et c'est comme ça que j'ai fait ma… » (Madame Héritier, 07, 1*). Cependant, si ces engagements permettent de tisser des liens et de gagner une certaine intégration, ils n'autorisent pas pour autant l'affiliation si présente dans les propos des natifs. *« parce que, bon, je suis toujours une étrangère… Ça fait quand même 30, plus de 30 ans qu'on est là, on venait en vacances, on venait là-haut, on était… considéré comme des étrangers. »*(*Madame Héritier, 07, 1)*

◆ L'intérêt personnel/hédonisme de la retraite.

Par ailleurs, alors que les natifs expriment avant tout le souci de la communauté et la volonté de se consacrer à l'intérêt général, les personnes récemment arrivées font, à travers leurs engagement le lien entre des stratégies d'intégration et la recherche de leur plaisir personnel. Ces personnes manifestent ainsi leur volonté d'articuler leur « souci de soi » avec un engagement collectif qui fonctionne alors comme support et étayage identitaire (Ion, 2001).

L'engagement associatif s'exprime alors davantage dans des activités sportives ou de loisirs que dans des activités à vocation « sociale » au service de toute une communauté. Les deux personnes implantées sur le territoire à l'âge de la retraite qui investissent dans des associations sont pour l'une présidente de la gymnastique volontaire et pour l'autre vice-président du cyclo-club. Leur intérêt personnel s'est trouvé à un moment à la croisée des attentes d'un groupe restreint et thématique dont ils faisaient partie et c'est ainsi qu'est née la prise de responsabilité. *« Oui, ma femme elle est au comité des fêtes de Linard, moi je suis vice président du cyclo-club de Bonnat, sinon je veux pas faire partie de trop de trucs, déjà le cyclo-club me prend pas mal de temps, les réunions et tout, quand il y a les courses, comme on organise des courses et tout, et puis là, il fait pas beau, mais la semaine dernière, j'ai passé 2 après midis sur le vélo, pendant ce temps on fait rien, comme j'ai pris une licence pour courir, faudrait que je fasse 3 fois, mais là en ce moment, c'est pas trop le temps, faut faire du home trainer, mais c'est pas pareil, cette semaine la semaine elle est foutue, je pourrai en*

faire que dimanche, je fais des courses, mais pas beaucoup, l'année dernière, j'en ai fait qu'une parce que je m'étais fait mal aux jambes, je fais des courses UFOLEP. Le footing, ça va avec l'entraînement du vélo, là cette année, le VTT, j'en fais plus parce que ça coûte trop cher, il y a 2 ans avec les copains on faisait du VTT, l'hiver on faisait du VTT, et puis l'été on faisait du vélo de route, mais maintenant on fait que du vélo de route, parce que le VTT ça revient trop cher. . » (Monsieur Dutel., 23, 2). Le choix initial était bien celui de l'intégration sociale mais par le truchement d'un groupe restreint de pairs partageant au moins un centre d'intérêt commun, ici le sport. Le bonheur privé ne s'oppose pas à l'action publique mais en constitue un des supports (Hirschman, 1995). Ces intérêts individuels qui trouvent leur satisfaction à un niveau collectif, créent également les conditions de l'intégration locale. *« Eh ben, l'intégration, en fait, je pense que c'est un petit peu par la gymnastique. Parce que j'étais plutôt sportive, j'ai toujours aimé la gym, et j'ai su par madame X, qui sait tout dans le village, qu'il y avait un cours de gym. « oh », ben, j'ai dit « j'irais bien ».(Madame Héritier., 07, 1).*

La prise de responsabilité combine donc ici une logique d'intégration et des préoccupations plus hédonistes, centrées sur l'intérêt individuel (Vermeersch, 2004). Ces engagements reposent sur l'expression d'un besoin de loisir ou sur la volonté de « prendre soin de soi » qui ne sont pas encore totalement admises par les ruraux d'origine que nous avons rencontrés. Ces éléments introduisent d'ailleurs une nette distinction entre les engagés des conseils municipaux et d'associations à vocation sociale et les engagés dans des associations culturelles ou sportives. Il faut souligner qu'aucun des natifs de notre échantillon ne se trouve engagé dans ce type d'association. Tout se passe donc comme si pour les natifs, l'engagement formel visait avant toute chose le bien être collectif de la communauté d'appartenance qui pourrait être nommé « le souci du pays ». Si ces engagements de forme diverse, peuvent parfois s'exercer dans la sphère des « affaires municipales », ils ne suffisent pas à caractériser le rapport au politique développé par nos enquêtés.

III.2. Le rapport au politique : entre distance et proximité.

(Un champ politique bi-polaire : une compétence pragmatique assurée au sujet des affaires communes versus des positions partisanes, non exprimées, intimes et à distance.)

Au travers des entretiens menés, il apparaît que le politique recouvre pour les enquêtes deux niveaux différents : d'une part une politique politicienne et partisane, qui se joue

au niveau national et à distance des intérêts des personnes rencontrées et d'autre part, l'action politique locale qui « n'est pas politique » comme le souligne une personne.

Autant les personnes rencontrées sont relativement prolixes lorsqu'il s'agit de commenter l'action municipale et les modes de faire de certains notables locaux, autant leurs options politiques lorsqu'il s'agit des enjeux nationaux est plus difficile à percevoir. Une réserve s'exprime le plus souvent qui recouvre soit un auto jugement d'incompétence, soit le souci de préserver ce qui paraît relever de la sphère privée.

III.2.1. La distance à l'égard du niveau national et la méfiance à l'égard des positions partisanes : question de compétence ?

Le baromètre politique français (2006-2007) CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur met en évidence les facteurs socio démographiques et culturels de l'implication en politique. 48% des français disent s'intéresser beaucoup ou assez à la politique. Des différences régionales émergent fortement de 62% pour l'Ile de France à 38% pour le Nord- l'Est se situant à 42%. D'une manière globale, 55 % de l'échantillon se dit non impliqués ou peu impliqués. Mais on compte 41 % de personnes très impliquées parmi les chefs d'entreprise, 41% parmi les enseignants, 34% chez les diplômés du supérieur contre 6% parmi les employés et 11% chez les ouvriers. L'implication est ici analysée à partir du vote, de la propension à manifester, l'utilisation des canaux d'information, et notamment la confiance dans les médias, les opinions concernant l'ouverture au monde de la France, la mondialisation, l'Europe. Ces éléments laissent à penser que les personnes enquêtées, pour le plupart peu diplômées et vivant dans un monde « retiré » se sentiront peu concernés par le registre politique national. C'est ce que nous pouvons en effet constater à partir des entretiens menés.

III.2.1.1. Le refus de manifester un engagement partisan

Les différents propos concernant la sphère de la politique partisane se font le plus souvent sur un registre « par défaut » c'est-à-dire que les personnes enquêtées expriment rarement leur opinion ou leur positionnement sur un échiquier politique de droite à gauche mais laissent entendre ce que pourrait être leur positionnement s'ils en avaient un, tout en laissant planer le doute sur le fait même qu'ils puissent avoir une idée en la matière. Une certaine forme de distance à l'égard de causes partisanes s'exprime ainsi qui ne met pas en cause l'engagement local. (Ion, 1997)

Ainsi, leurs prises de position sont rarement énoncées sur un registre personnel mais plutôt comme se référant aux opinions du cru ou d'un milieu ou encore comme prolongement d'une tradition familiale. Ainsi cet homme de la Creuse, conseiller municipal depuis 1953 : «*Le département de la Creuse est à gauche. Les maçons de la Creuse vivaient dans la ceinture rouge parisienne, ils étaient exploités. C'était pas les 35 heures….Mon père était plutôt à gauche. Ils n'avaient pas fait d'études.* » *(Monsieur Abrial, 23, 1*). Cet homme justifie le positionnement des habitants de la région par un faisceau d'éléments qui relient un contexte historique et géographique, une position sociale, et l'histoire familiale.

D'autres expriment plus clairement leur refus de se positionner de façon partisane. Tout engagement relevant du politique semble être honni : « *syndiqué ? ah non, il faisait pas de politique, c'est sûr qu'il avait ses opinions, mais il ne faisait pas de politique, non, non, là-dessus, il était pas syndiqué, moi j'ai jamais été syndiqué, voyez.* » De même la fréquentation de l'église paraît associé à une prise de position non souhaitée : « *non, non, moi je vous dis, je suis comme mon père, je fais pas de politique, je suis pas pour, je suis pas contre, chacun a ses opinions…* » *(Monsieur Dutel, 23, 1).*

Même des personnes ayant eu ou ayant encore un engagement au sein d'une municipalité se défendent d'un quelconque positionnement partisan. Ainsi à propos de ses mandats au conseil municipal, cet homme se défend d'avoir eu un positionnement alors même qu'il souligne l'adhésion partisane des élus locaux. « *c'est moi qui me suis présenté, j'ai été voir quelques personnes que je connaissais un peu, j'aurais pu rester plus longtemps mais en plus j'étais pas dans mon milieu. Ici ils sont communistes, je n'étais ni communiste, ni socialiste, je fais pas de politique, les gens votent pour ceux qui sont communistes dans la Creuse, c'est pas une région riche, ils sont très à gauche, disons qu'ils sont socialistes…quand il faut voter, ils votent communistes.* »*(Mr Rajot, Creuse, 1).* Ainsi, plusieurs personnes dans le département de la Creuse évoquent la tradition de vote de gauche, voire de vote communiste dans ce département mais aucune des personnes rencontrées n'a affirmé devant nous ces options politiques. A chaque fois qu'il a été question de cette tradition communiste, nos interlocuteurs l'ont justifiée par la tradition, l'histoire et la « pauvreté » du département.

On retrouve ce type de position dans le département de l'Ardèche où rares sont les personnes qui ont exprimé clairement leur choix politique. Mais de la même façon qu'en Creuse, certains évoquent les traditions politiques du vote qu'ils relient à une partie du territoire. Ainsi cet homme qui insiste sur les différences de « mentalités » entre le plateau ardéchois et la plaine ou le bas, souligne les options politiques différenciées des deux zones du territoire. « *On ne sait pas exactement, écoutez pour la politique, le canton et la vallée, ça varie, le plateau, tout le plateau, c'est à droite, je dirais franchement et là bas en*

descendant, c'est la gauche, ici, c'est que la droite, ici, tout le plateau, c'est que la droite » (Jean Lassagne, 2, 07)

Cependant, quelques rares personnes au détour d'un propos plus général concernant les valeurs ou les modalités de leur existence laissent entrevoir leur positionnement politique. « *Nous on a été, comment on peut dire ça, on a été élevé un peu à la dure…l'autorité et maintenant vous savez quoi, moi je suis bien content de voir, ils peuvent pas tout faire et aujourd'hui les jeunes pénibles, il y en a beaucoup, ils en sont pas maîtres, ils en sont pas maîtres, moi je vous cache pas au niveau national, je me plains pas. » (Lassagne Roger, 07, 2).*

Ou encore, à propos d'une comparaison entre la vie d'avant et la vie actuelle « *ils font pas mal de maisons de retraite, il y a des aides, si, si moi je trouve quand même qu'ils s'occupent maintenant bien des personnes âgées…Chirac a fait beaucoup pour tout ça » (P. Brunier, Ardèche, 2)*

Un seul couple exprime, ses opinions politiques de manière directe et en soulignant la différence avec les opinions supposées communes des habitants du plateau ardéchois. « *je ne me gêne pas pour le dire. On n'aime pas, on n'aime pas ce gouvernement, pas du tout…* » « *le plateau tout le plateau c'est à droite je dirais franchement et là bas en descendant c'est la gauche, ici c'est que la droite, ici tout le plateau, c'est que la droite* ». Mais en même temps la méfiance et une certaine forme de mise à distance s'imposent « *moi des politiques, j'attends rien, on peut mettre n'importe qui, je vois qu'ils sont tous les mêmes » (Jean Lassagne, 07,2).*

La réserve observée quant à l'expression d'opinions politiques ne diffère finalement pas beaucoup de ce qui peut être analysé sur l'ensemble de la population française. Cependant, cette retenue peut s'envisager de deux manières différentes : d'une part, comme l'expression d'un désintérêt ou d'une conscience de la distance entre le « pouvoir central et le pouvoir périphérique » mais aussi d'autre part comme le souci de préserver ce qui est considéré comme étant du registre de l'intime. L'appréciation de non compétence que les personnes interrogées portent sur elles-mêmes semble constituer un obstacle à l'expression de points de vue politiques. « *pouh, j'y comprends pas trop en ce moment, tout ce chômage, tous ces jeunes… »(P. Brunier, Ardèche, 2)* . Mais si ce jugement d'incompétence porte ici autant sur la situation globale du pays que sur les débats politiciens, il n'empêche pas l'expression au fil du dialogue d'avis argumentés sur certaines thématiques.

III.2.1.2. Un regard politique au delà des frontières

En effet, dans les deux départements, certains discours portant sur des thématiques relevant du niveau d'intervention national voire européen se développent et laissent parfois supposer le positionnement partisan qu'elles recèlent. Ainsi en ce qui concerne les thématiques de l'insécurité ou de l'immigration, les propos tenus donnent à penser sur les convictions de ceux qui les portent, même si en aucune façon, les personnes concernées expriment explicitement leurs choix. « *on vient de 350 kms, de Dreux, dans l'Eure et Loire, il y en a peut-être pas qui connaissent mais à la télé, ils en parlent assez souvent, on est arrivé là pour ça d'ailleurs, c'était invivable à cause des étrangers, hein…(…) je sais que quand mes deux fils, ils étaient à l'école, à la maternelle, les français il fallait les compter sur les doigts de la main, alors les femmes, c'était même pas la peine que le soir elles sortent, c'est infect…je vois mes beaux-parents, (…) ils ont un beau pavillon, dans la journée, ils peuvent même pas ouvrir les portes de leur garage, ils sont obligés de les fermer à clef…* »*(Mr Dutel, Creuse, 1)*

Le salaire des femmes au foyer et le chômage sont également des thématiques sur lesquelles certaines personnes expriment des idées argumentées qui viennent contredire l'expression première de leur désintérêt ou de leur incompréhension des politiques publiques. « *Moi des politiques, moi ce que je reproche surtout à la politique, c'est que surtout pour les mères au foyer, ils ont rien fait, moi je sais pas ce qu'elle a fait votre mère, moi, ce que je leur reproche, c'est surtout ça, surtout ça, parce que une mère, c'est du travail ce qu'on a fait quand même ! Moi j'ai jamais travaillé ailleurs mais c'est du travail ce qu'on fait, l'argent est mal divisé, vous en avez qui ont des retraites de ministres presque et d'autres comme ici des petites retraites agricoles, qu'est ce que c'est, heureusement que vous avez pas votre loyer à payer, que vous faites pas des frais… ici bon nos sorties sont vite faites, on va pas au théâtre, on va pas au cinéma, mais on pourrait pas, on pourrait pas, c'est ça que je leur reproche, que je reproche au gouvernement, ça a mal été, les choses sont mal divisées, d'ailleurs , y'aurait moins de chômage, si les femmes, d'ailleurs, vous en avez beaucoup, une mère qui travaille, son salaire qu'est ce qu'elle en a fait, elle l'a donné aux nourrices et elle a pas profité des enfants quand ils étaient tout petits, c'est ça, aujourd'hui, vous vous mariez, vous avez des enfants, qu'est ce que vous ferez si vous allez travailler à l'université, il faudra les faire garder ! Quand est ce que vous verrez vos enfants ? Vous leur faites leur petite toilette, vous les portez à la nounou, vous repartez au travail, c'est pas une vie ça, c'est pas une vie et y en a 90 % qui le font, voyez dans les villes, bon vous vous le savez plus que nous, tout ce qu'il y a, ils font tout ce qu'ils veulent les enfants, tu fais ce que tu veux, tu rentreras quand tu voudras, hop tu irais voler, tu iras faire n'importe quoi quand il y a une mère au foyer quand même, les enfants arrivent, ils savent qu'il y a quelqu'un, ils font un goûter, ils font leur devoir tranquillement, ils sont retenus, mais si vous travaillez !! C'est ça pour moi, c'est ça que je reproche, c'est pour ça qu'ils auraient dû faire… y aurait moins*

de chômage, ils auraient dû faire ça, si ils avaient donné un petit salaire à la femme, vous en avez combien qu'elles seraient pas… y aurait moins de chômage ni moins de divorce, croyez le, comment voulez vous, c'est pas possible, c'est pour ça qu'il y a eu beaucoup de divorce, c'est à cause que de ça. » (Madame Brunier, 07 ;2)

Il faut souligner chez certains anciens exploitants agricoles, du fait sans doute de leur long passé syndical, un intérêt marqué pour les politiques locales mais aussi pour la politique agricole française et également européenne (Maresca, 1983). Les effets de la PAC sur l'installation des jeunes agriculteurs sont dénoncés et la mise en évidence des incohérences du système des quotas laitiers s'exprime sans concession « *c'est toujours pareil, le type qui veut faire ça, il faut que les parents l'aident pour s'installer, les primes y'en a pas assez pour acheter un cheptel de 40 bêtes et le tracteur il fait 100 millions…mon fils il a eu les quotas laitiers, c'est ridicule ici il n'y a pas de surplus de lait, c'est en Normandie ». (Lassagne Roger, Ardèche, 1).*

L'expression première d'une certaine forme d'incompétence ne semble pour certaines personnes n'être utilisée que pour différer l'énoncé de positions partisanes qui relèveraient du jugement inhérent à la sphère privée. Néanmoins après une première expression de défense, nombreuses sont les personnes qui avancent un avis sur les orientations de certaines politiques. Ces points de vue sont toujours énoncés à partir de la réalité concrète des personnes et jamais de façon théorique ou sur un registre idéologique. C'est le registre du « pragmatisme » qui prédomine dans ces appréciations portées sur les politiques nationales. « *Que vous voulez qu'on en dise, maintenant nous autres, on est au bout du, au bout du rouleau, mais, on se demande si les générations qui viendront après encore, ils auront, nous autres on a bien travaillé, maintenant on a peu de retraite, même qu'elle est pas grande, et on l'a eu à 60 ans et on se demande si, comme les petits enfants, ils l'auront à ce moment-là. » (Labiole-Henry, 07,3)*

III.2.1.3. Une distance de protection

Au demeurant, peu d'attentes s'expriment à l'égard du niveau national alors qu'elles sont fortes en ce qui concerne le niveau local. La méfiance qui s'exprime vis-à-vis des sphères nationales pourrait être assimilée à une méfiance de « classe ». « *Vous savez avec tout ce qui se passe, on ne sait pas que penser. (…) Si !, on trouve que c'est les petits qui trinquent comme toujours et de toute façon si ça change, c'est pareil.* » (*Sœurs Tassy*, 07, 2). L'expression explicite de la distance sociale est ici présente, qui justifie la méfiance et le recul. Ailleurs, chez d'autres personnes, on peut retrouver ce même sentiment de façon beaucoup plus implicite et défensive. La distance semble alors être le fait de la personne

qui s'exprime et non d'une situation objective subie. « *(le colis de Noël)j'ai pas envie mais si ils le donnent, je le prends. – et les politiques ?- je sais pas, oh je m'en occupe pas. –et au niveau national ?- c'est pas mon problème …je sais pas, je fais ma petite vie tranquille. » (Maurice Beal, 07,2)* Il paraît essentiel pour ces personnes de se préserver du monde extérieur et des changements que pourraient amener de nouvelles orientations politiques en restant à l'écart. Ces situations peuvent apparaître comme des positions marginales, dans lesquelles les individus se mettent hors jeu social pour ne pas risquer de voir leur univers et leur équilibre modifié par des interventions externes.

Plus largement, diverses enquêtes antérieures démontrent chez les retraités que le sentiment de considération est davantage obtenu au niveau local qu'au niveau global. Ainsi, à la question « quels sont les lieus où les retraités sont le mieux pris en compte ? Association, commune, paroisse et églises, société dans son ensemble, syndicats, autres », 16.1% répondent « société dans son ensemble alors que 46.9% indiquent la commune. (Gucher, 2001). Ces éléments peuvent expliquer que les attentes qui s'expriment à l'égard du politique se déclinent surtout au niveau local, à travers des demandes concrètes qui concernent essentiellement l'aménagement du territoire (déneigement, amélioration des routes, maintien des services publics et services pour les personnes âgées). En ce qui concerne le niveau national, les attentes concernent surtout le niveau des retraites, comme si les personnes interrogées ne pouvaient imaginer quels étaient les ressorts de l'action de l'Etat, pour ce qui est de leur vie quotidienne.

III.2.2. Les politiques locales : niveau de prise en compte des soucis quotidiens

Ce sentiment d'incompétence exprimé de prime abord en ce qui concerne le niveau national, s'efface dès qu'on revient sur le registre local. En témoigne cet extrait qui met en évidence une forte dénégation d'incompétence lorsqu'elle paraît supposée du côté des enquêteurs. « *Maintenant, [?) j'ai resté 6 ans au conseil municipal avec elle, alors ça fait un moment que je -Vous étiez au conseil municipal, vous?! -Oui. -Mais vous m'avez pas dit ça [rires] -mais j'ai [rires] Vous me croyez plus bête que je suis? -Mais pas du tout. C'est pas une question d'intelligence. C'est une question de vouloir s'engager pour, mais non mais je savais pas. -Je l'ai fais 2 mandats » (Labiole-Henry, 07,3)*

III.2.2.1 L'intérêt pour l'action publique locale

On retrouve ici le deuxième axe de la définition du politique, comme étant un ensemble d'actions portées par des élus locaux et concernant l'aménagement de la vie quotidienne et collective d'individus habitant un territoire. La définition du politique se décline alors sur un registre très pragmatique qui confère en conséquence une compétence possible aux administrés. Une revendication forte d'apolitisme se manifeste en des termes divers mais relativement cohérents.

« le maire chez nous c'est pas politique…il y a pas la droite, la gauche, vous savez » (Tassy, Ardèche 2). Parce qu'il ne s'agit pas de politique politicienne, mais d'action locale qui concerne l'aménagement du quotidien, les administrés ont la possibilité de juger sur les actes les élus locaux et le plus souvent ils ne s'en privent pas.

Cette **familiarité avec l'action publique** peut s'expliquer par les caractéristiques d' une société d'interconnaissance où le maire peut s'inscrire dans une parenté ou une proximité familiale, de voisinage ou tout simplement communautaire mais aussi par le fait que plusieurs des personnes interrogées ont ou ont été conseillers municipaux (6/11 en Creuse et 4/12 en Ardèche**)** Ces éléments ne sont pas spécifiques ici car l'enquête FDSEA montre aussi que les anciens exploitants ont souvent été investis dans les conseils municipaux en plus des engagements syndicaux qu'ils avaient. Ces éléments se trouvent confortés dans les analyses de Viard et Hervieu concernant le pourvoir des agriculteurs/paysans dans les communes rurales. (Hervieu, Viard, 2001). Cependant des mutations sont à l'œuvre dans le monde rural, qui disqualifient progressivement les exploitants agricoles en ce qui concerne la gestion du bien public lorsque les territoires sont soumis à l'arrivée de nouvelles populations non du cru qui, peu à peu prennent le pouvoir. Ces nouveaux entrés en politique sont loin de faire l'unanimité car ils viennent justement rompre l'effet de proximité qui permettait à chacun de se sentir partie prenante de la gestion des affaires communales. « *il n'y a que ceux qui sont en face qui ne sont pas acceptés…elle est 1° adjointe, elle s'occupe aussi à Genouillat de l'ADPG…elle vient de la région parisienne, elle veut mettre sa loi partout, il n'y a que eux qui vont nulle part, ils vont jamais chez les voisins… » (Monsieur Dutel, Creuse, 2)*

Hormis quelques personnes qui se tiennent à distance de toute forme politique, la majorité des personnes interrogées sont en capacité d'exprimer un jugement, des attentes vis-à-vis des élus locaux mais également une certaine compréhension des enjeux territoriaux des actions menées. Il est difficile d'analyser les motifs de la non prise en compte par les individus des actions politiques voire de leur refus à y porter un quelconque intérêt. Néanmoins, ces positions traduisent le plus souvent une

revendication forte d'autodétermination, une volonté de protéger la sphère privée de ce qui pourrait apparaître comme des intrusion de nature à détourner ces personnes de « leur chemin » mais aussi pour certains sans doute une difficulté d'appréhender ce qui se joue au niveau du politique. Ainsi, Maurice en Ardèche exprime-t-il un désintérêt mais aussi une certaine méfiance à l'égard des élus locaux. « *je sais pas moi, je m'occupe pas de ça, je n'en vois point moi…ils viennent pas voir…Si…juste pour demander » (Monsieur Beal, 07, 1).*

Mais pour la majorité des personnes interrogées, les élus locaux sont les destinataires d'attentes concernant l'amélioration de leur vie quotidienne. En milieu de montagne, en Ardèche, ces attentes portent principalement sur l'entretien du réseau routier mais aussi plus largement sur l'aménagement et la dynamique des territoires. Ce deuxième axe se retrouve également en Creuse. L'action publique est envisagée essentiellement à travers les questions de déneigement, de maintien des commerces ou des services de proximité, de transports et aussi d'accès aux soins. Le regret de la disparition d'activités industrielles ou commerçantes s'exprime souvent comme étant un élément de la dynamique vitale des territoires. « *c'est dommage, les usines, si elles avaient continué… »(Brunier, 07, 1) ou encore « une maison de retraite tout le monde la réclame, mais pour le moment, c'est impossible, c'est impossible. Ca amènerait du travail parce que ça embaucherait Je crois qu'à Coucouron ça ferait 40 et 60 personnes qui travaillent à mi-temps, alors vous savez. » (Tassy, 07, 2)*

Cette attente de revitalisation des territoires ruraux s'exprime aussi dans le regret de voir le pays se dépeupler et la plupart des personnes expriment des attentes fortes à l'égard d'un repeuplement ou au moins du maintien d'une population suffisante pour permettre des échanges de services mais aussi lutter contre le sentiment d'isolement. Ces personnes résument ainsi les conditions de leur maintien dans les lieux où elles ont toujours vécu. « *ça manque dans les campagnes qu'il n'y a personne » (Brunier, 07, 1)ou encore « c'est bien la professeuse d'en face, on ouvre la porte et on voit la fumée. La porte d'entrée, elle est du côté d'ici, on voit la lumière quand elle rentre et puis ils ont bien dit si vous avez besoin de quelque chose. » (Brunier, 07, 1)* Les attentes de services ou de structures spécialisées s'expriment aussi mais de manière moins importante. *« il faudrait des maisons de retraite adaptées, des logements individuels avec une salle à manger commune. Il n'est pas facile quand les personnes vivent encore chez elles de trouver quelqu'un pour la nuit, pour la journée aussi c'est difficile et cher, 12 e de l'heure…c'est un problème aujourd'hui et le privé prend le dessus. » (Touvier, 23, 1)* Dans tous les cas de figure, elles consistent aussi à revendiquer la possibilité de rester dans son village. « *il faudrait une maison de retraite dans le village –vous iriez ?- non, non, enfin on sait pas mais les autres, ils doivent partir ailleurs »(Tassy, 07,1)*

III.2.2.2. La figure sacralisée du maire.

La conduite de l'action politique locale est incarnée dans la figure du maire. Le Maire est non seulement le proche, celui que l'on connaît, qui est parfois, si l'on remonte à trois ou quatre générations, inscrit dans une lignée familiale mais aussi celui qui porte au quotidien le souci de ses administrés, de ses concitoyens. *« le maire c'est Z, Patrick Z, (…) non, non, non, ma mère c'était une Z mais ça a rien à voir justement, moi je croyais que c'était un petit peu des parentés de ma mère mais non non non par contre lui c'est un neveu de Mme C, c'est un neveu, c'est le fils de la sœur de Mme C… » (Brunier P, 07, 2)* Il incarne également la communauté d'appartenance, dont les liens sont d'autant plus forts qu'elle se trouve géographiquement un peu à l'écart d'autres communes voire du monde. *« on fait partie de la commune de Roux et on fait partie de la paroisse de Montpezat »*

(Madame Brunier, 07, 2) Ce sentiment d'appartenance fort induit également une solidarité indéfectible à l'égard du maire qui est reconnu pour porter les intérêts de tous et de chacun. Aucune des personnes interrogées n'a émis la moindre critique à l'égard de l'action du maire ou de son conseil municipal. Au contraire ce sont les difficultés de l'exercice d'un mandat de maire qui sont soulignées, de même que l'impuissance dans laquelle il peut se trouver du fait de l'absence de moyens. « *Eh bien, il fait tout ce qu'il peut mais dans une petite commune, c'est pas facile, hein, il y a pas trop de commerces, il y a pas de taxes professionnelles » (Tassy, 07, 1)* Les actions menées sont commentées le plus souvent positivement, quelqu'en soit la nature. *-qu'est-ce que vous pensez ? – « ça se passe bien oh oui, oui, oui, qu'est ce que vous voulez, ce) qu'ils peuvent pas faire, il y a pas de miracles à faire, c'est pas comme à Grenoble où c'est des grandes villes, ici ils font avec les moyens qu'ils ont hein et si on leur donne pas d'argent comment voulez vous qu'ils fassent mais si je trouve qu'ils se débrouille bien, ils vont nous enfouir les lignes électriques et le téléphone je vous dis pas comment ça va être pendant des mois, mais bon. » (Madame Brunier, 07, 2)*

Ce qui est fait pour l'ensemble des habitants en terme d'aménagements, de voiries, ou comme ici d'enfouissement de lignes électriques est perçu comme une amélioration du bien commun, même si ces travaux ne viennent pas transformer fondamentalement la vie des habitants. *- c'est du travail d'être maire dans une petite commune – « il s'en occupe bien il va faire enfouir nos lignes. » (Monsieur Collange, 07, 1)*

Globalement, même si des regrets s'expriment quant à l'absence ou l'insuffisance de services, la responsabilité n'est jamais rejetée sur l'équipe municipale. *« moi des politiques j'attends rien, on peut mettre n'importe qui je vois qu'ils sont tous les mêmes –et au niveau local, sur la commune ? – ah ben nous on a un bon maire, faut pas se plaindre, ici on a un bon maire »*

(Monsieur Lassagne J., 07,2) On peut expliquer ce phénomène de deux manières, d'une part le maire est inséré dans la communauté locale et il partage avec ses habitants l'absence de ressources, la pauvreté de ces zones rurales isolées, d'autre part les personnes rencontrées en ce milieu se satisfont de peu de services, habituées qu'elles sont à s'auto-suffire ou encore à compter sur des solidarités familiales ou de voisinages. *« eh bien ici on a notre maison de retraite, on a médicalisé, on a des aide-ménagères pour les personnes qui veulent, qui peuvent rester chez elles. Eh ben oui, moi je crois que les gens vont pas aller se plaindre. » (Madame Henry, 07,1)*

Le maire est présenté le plus souvent comme un « bon « maire et comme « notre maire ». Il ne s'agit ni de compétence, ni de résultats obtenus dans l'action publique menée mais de sa proximité et de son souci de l'autre ainsi que de sa capacité à rester semblable aux personnes qu'il représente. Sa disponibilité est également un gage de sa légitimité. *« ah mais si vous avez besoin, vous allez en mairie bien sûr si vous avez quelque chose à demander ou quelque chose un service de quelque chose c'est bien à eux, la secrétaire elle vient deux fois par semaine et si vous avez autre chose, vous essayez de joindre votre maire, ce qui est normal, c'est bien comme ça qu'on fait, mais bon m'enfin que quand on en a vraiment besoin » (Madame Brunier, 07 2)*

Le maire, ses adjoints et la secrétaire de mairie sont tout à la fois des figures locales, auxquelles s'arrime un fort sentiment d'appartenance mais aussi des recours toujours disponibles, quelques soient les difficultés de la population (Faure, 1991). Il exerce aussi une fonction de médiation vis-à-vis des autorités départementales et dans son rôle d'intercession, exerce pleinement ce pouvoir périphérique décrit par Gremion. Néanmoins sur les territoires investigués et dans les communes qui ne sont pas chef-lieu de canton, le maire n'est pas un notable. Une position notabiliaire (Worms, 1966) générerait sans doute une distance sociale qui mettrait en cause les modes relationnels décrits plus haut.

III.2.2.3. Une identification inégale des instances de l'action publique .

Il s'avère difficile pour les personnes rencontrées d'identifier clairement les niveaux de compétence national, départemental ou local dans l'absolu mais aussi dans le domaine des aides procurées. Aussi n'est-il pas rare d'entendre certaines personnes affirmer que l'APA est octroyée par la commune.(Monsieur Collange, 07, 1). D'une manière plus globale, tout service rendu est le plus souvent attribué à l'initiative communale, tant « la mairie » est le lieu du recours spontané des personnes.

Le conseil général est identifié comme devant intervenir seulement en appoint des initiatives communales, comme un soutien financier possible et nécessaire. Par ailleurs, de même que la fonction de Maire est très personnalisée, s'incarnant dans un homme connu dont on apprécie les qualités d'homme avant tout, la conseil général est identifié à son représentant. « *–Montpezat c'est le canton ? – Montpezat c'est toujours le canton mais quand même le conseiller général est à St Cirgues » (C Lassagne, ARD 2).* Ainsi ce ne sont jamais les services du Conseil général qui sont mentionnés mais seulement les élus et plus précisément celui qui est l' élu du canton. « *-vs avez connaissance de ce que fait le Conseil Général ?- Ben oui, je le connaissais bien, il venait souvent, maintenant, il est à St Cirgues – il venait faire quoi ?- oh ben il débloque les subventions, c'est lui qui débloque l'argent….pour l'agriculture et même pour la commune quoi. Pour la commune, des aides aux voiries, des aides à l'aménagement de certaines choses quoi, à la mairie, comme à Mazan, il y a eu beaucoup de frais, mais il y a eu beaucoup d'aides, le CG a bien aidé… »(M. Lassagne, 07, 2)* On retrouve ici les éléments d'une autre enquête (Gucher, Conseil Général 38, 2001) qui témoignait du rôle attribué au conseil général. La déclaration la plus fréquente consistait à affirmer que le conseil général devait venir en soutien aux communes, puis venait la mise en place de transports publics. Spontanément les personnes attachent plus d'intérêt à ce qui se passe au niveau communal et font davantage confiance à la représentation qu'assure leur maire qu'à celle d'autres élus. « *-savez vous entre le maire et le CG qui intervient ?- oh ben moi plutôt c'est la mairie, le conseil général je sais pas q'il leur donne beaucoup d'argent – à qui ?- à la mairie, parce qu'il y a tellement de choses à faire, vous voyez bien maintenant toutes les routes c'est le Conseil général qui l'a fait faire comme là bas au Pont de la Beaume, vous avez vu ? » (Madame Brunier, 07, 2)* Ces éléments ne diffèrent pas véritablement de ce qui se joue sur la scène politique nationale dans la mesure où pour l'ensemble des français, le maire est l'élu envers lequel la confiance est la plus grande. Néanmoins, c'est ici la personnalisation de la fonction qu'il convient de souligner.

En revanche, le niveau de l'intercommunalité apparaît comme étant bien identifié par la plupart des personnes rencontrées. L'information sur les projets en cours semble bonne et la compréhension des enjeux des regroupements de commune assez adéquate. La loi Solidarité et Renouvellement Urbain qui a déterminé ces nouvelles articulations était initialement fondée sur l'analyse des besoins des territoires ruraux. Il semble que le résultat soit probant dans la mesure où contrairement aux milieux urbains dans lesquels l'intercommunalité semble brouiller l'identification des compétences respectives des différents acteurs, en milieu rural la reconnaissance de l'intercommunalité semble supplanter progressivement la reconnaissance du Conseil général. (Gucher, Mollier, Boisseau, 2006). « *–vous pensez que c'est bien le syndicat intercommunal ? oui je pense oui je pense si moi je pense que bon, si peut-être une commune n'a pas trop d'argent pour payer certaines choses l'autre commune le paie.. » (Madame Brunier, 07, 2)*

Ces éléments viennent bousculer la tradition rurale selon laquelle le canton reste un repère politico-administratif fort pour les ruraux. L'intercommunalité semble progressivement trouver une valorisation certaine pour les habitants de ces communes isolées. « *Pour l'avenir ils vont agglomérer les communes. –vous en pensez quoi ?- la commune de Mazan, il y a quand même un, de bonnes petites ressources, elle touche, il y a douze cent hectares de bois communal, de bois forestier et elle touche un impôt, ça lui rapporte de l'argent, 40MM par an et ça permettrait de couvrir beaucoup de choses.(…) comme les routes, je veux dire, les routes communales, c'est la ruine des communes, je le sais, j'ai été président 50 ans du syndicat –et les communes agglomérées, vous en pensez quoi ?- moi je sais pas, je sais pas quoi dire(…) il y en a beaucoup qui étaient contre (…) oui mais de moins en moins y'a du monde, il y a un moment donné ça va arriver, qu'est-ce que vous voulez, pour les subventions, les aides, ils vont faire, je pense* » *(Roger Lassagne, 07, 2)*. Néanmoins, la fonction plus symbolique du canton comme élément d'une division républicaine et jacobine de la Nation ne paraît pas pouvoir être gommé tout à fait. « Le lien particulier entretenu par la paysannerie française avec la République peut constituer un élément explicatif de cet attachement des anciens agriculteurs à une définition traditionnelle de la citoyenneté. Dans le mouvement que nous tentons ici d'éclairer, il n'y a pas une campagne en soi, hors de toute histoire. Il y a une campagne dans un pays qui comme les autres, cherche ses marques pour un futur incertain ; mais à la différence des autres, le cherche à partir d'une histoire républicaine, jacobine où la campagne fut le socle d'un corps collectif spatialisé dont l'Etat parisien était la tête unique. » (Hervieu, Viard, 2001).

Néanmoins le risque que les intérêts communaux spécifiques viennent se dissoudre dans les pratiques d'intercommunalité est clairement identifié par les personnes rencontrées.

« *. Maintenant on sait pas ce que ça va faire cette communauté- expliquez moi- eh ben c'est les communes qui se rassemblent. 5 ou 6 communes qui sont rassemblées, obligatoirement. Le préfet a été obligé. J'ai l'impression que ça aussi ne sera pas bien- pourquoi ?- parce que chaque commune pensera pour sa commune. (…)* » *(Jean Lassagne, 07, 2)*

Malgré tout la nécessité de faire front commun pour envisager le développement des territoires ruraux enclavés est envisagée de façon très consciente par les habitants. « *la communauté de communes, je peux pas être contre, j'étais au CM quand elle a été crée pour l'école. Après ça s'est transformé…On a aidé quelqu'un à monter une chocolaterie, ça a été un fiasco, c'était un farfelu, c'était peut être une erreur, ils avaient pas de bons renseignements, pour Nouziers, ça a pas été mirobolant, pour la Cellette, a a aidé à rouvrir une auberge…avec le maire de Nouziers ça se passe mal, ils sont pas du même bord…Ils veulent être un peu au dessus du lot, c'est mon point de vue… Quand il y en a deux, ça peut pas marcher* » *(Monsieur Courbon, 23, 2).*

Ainsi, globalement, au-delà de leur attachement indéfectible à la commune, les personnes interviewées témoignent d'un intérêt certain pour les formes renouvelées de l'action publique locale. Leur connaissance des enjeux de ces nouvelles manières d'envisager l'action publique est sans aucun doute liée à leur connaissance précise, liées à l'expérience vécue, des difficultés auxquelles se confrontent ces territoires ruraux enclavés mais aussi de leur proximité avec leur maire, qui assure, à l'image des saints de tous les temps, un rôle capital d'intercession en leur faveur. Cette familiarité avec l'action publique se traduit et/ou s'explique également par les engagements nombreux et assumés comme une évidence, que ces personnes développent au sein de leur communauté de vie.

III.3. La spécificité rurale des définitions et réalités de l'intégration sociale des retraités.

Le travail mené nous a permis de vérifier la validité de notre hypothèse de départ, portant sur la nécessité de repenser l'engagement des personnes retraitées dans ses aspects formels et informels mais aussi comme pouvant s'analyser dans sa dimension objective et présente et dans ses aspects subjectifs. La cessation des activités liées à des engagements formels ne semble pas ici correspondre à un désengagement vécu. La dynamique objective de l'engagement passé se poursuit dans un vécu subjectif d'intégration et de participation. Diverses figures d'engagés pourraient être construites, reposant sur la combinaison des formes de la participation et la pluralité du sens qui lui est conféré. Enfin, la notion de compétence (Bourdieu, 2000) est aussi à interroger. Nos enquêtés ne mettent pas en doute leur compétence à assumer certaines responsabilités. Mais ils la fondent sur leur inscription territoriale ancestrale ou sur la sollicitation dont ils ont fait l'objet.

Au-delà des différences des formes de l'engagement et des variations subtiles concernant le sens de ces engagements, la définition même de l'engagement qui se dégage de l'ensemble des entretiens est indissociable–sauf cas d'exception- de cet ancrage territorial, dont nous avons pu constater qu'il est au centre des pratiques sociales quotidiennes mais aussi de la définition de soi et encore de la définition d'une « famille » bien élargie.

III.3.1. Un sentiment permanent et partagé d'intégration sociale chez les natifs.

Lors des différents entretiens menés, aucune des personnes rencontrées n'a exprimé le sentiment de se trouver en marge, à l'écart de la vie locale, et ce quelques soient les handicaps ou les problèmes de santé qui les affectent. *« Dans la vie locale, vous êtes bien intégré ? Oui oui oui. Vous participez un peu à la vie locale ? Quelquefois, quand il y a quelque activité, on y va bien, le 14 ou 15 (juillet), je sais pas ce qu'il y a, il y a une petite fête, on ira bien, un vide grenier je crois, je sais pas ce que c'est, m'enfin bon. » (Collange, 07, 2,)*La notion d'intégration qui s'exprime ici est celle qui fut présente au cœur du rapport Laroque en 1962 et plus généralement dans les politiques sociales des années 60 et qui voulait signifier la place possible de chacun dans une société en pleine croissance et en recherche d'un progrès et d'un bonheur communs.

Les éléments recueillis lors de l'enquête auprès d'anciens exploitants agricoles expriment clairement cette vision très positive de l'intégration sociale.

Sentiment d'intégration (source enquête FDSEA, 2006).

sentiment intégratio	Nb. cit.	Fréq.
"oui, très intégré	189	42,9%
oui, assez intégré	156	35,4%
non, peu intégré	23	5,2%
non pas du tout"	3	0,7%
TOTAL OBS.	**441**	

La somme des pourcentages est inférieure à 100% du fait des suppressions.

Ce fort sentiment de faire encore partie de la « communauté locale » doit être souligné car il contraste avec le désarroi, les sentiments d'isolement et d'exclusion qui s'expriment souvent en milieu urbain et s'exprime en des termes parfois inattendus *« vous ne vous sentez pas isolé ? : - on est pas mal déneigé, on est pas mal » (Monsieur Collange, 07,1).*

III.3.1.1. Une intégration d'évidence qui repose sur la continuité de vie, une certaine permanence et la parenté.

Les personnes rencontrées sont, dans leur grande majorité, ancrées dans le territoire où elles résident depuis plusieurs générations. Leurs parents et grands-parents occupaient la maison où elles demeurent aujourd'hui. Ces personnes n'ont pas changé de lieu de vie au cours de leur existence ou quand elles l'ont fait, ce n'était que pour parcourir

quelques kilomètres qui les séparaient d'un conjoint, d'un hameau à un autre. « *oui enfin moi j'étais sur la commune d'à côté et puis je suis venu à Mazan -Et moi mes parents habitaient sur Mazan, c'est la maison paternelle de mon père -Et quand ils sont partis moi j'ai gardé la propriété, de justesse ça été…oui…parce qu'il n'y avait pas le confort, on vivait comme on était habitué…* » *(Lassagne Roger, 07,1).* Cette inscription territoriale ancestrale confère aux personnes le sentiment d'être à leur place et la plupart ne peuvent envisager de changer de lieu, même pour trouver à quelques kilomètres un confort plus urbain qui pourrait leur permettre d'affronter plus « facilement » les aléas de la vieillesse ou encore dans le cadre de loisirs. « *-et alors pour ainsi dire vous n'êtes jamais parti d'ici ni l'un ni l'autre ? on est parti trois jours à Lourdes en 81…en 81 non en 2001, on aurait pu faire quelques voyages organisés…on l'a jamais fait maintenant on pourrait en faire mais ça me dit rien* » *(Lassagne Roger, 07,1)*

Chez les anciens exploitants, cette situation est frappante puisque 85 % des répondants habitaient au même endroit avant la retraite dont 80% dans la même maison.

Lieu de vie avant la retraite.(Source enquête FDSEA 2006.)

Lieu habitat avant	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	0,7%
au même endroit	376	85,3%
ailleurs précisez	62	14,1%
TOTAL OBS.	441	100%

Ancienneté dans la maison (Source enquête FDSEA 2006.)

ancienneté maison	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	32	7,3%
moins de 5 ans	18	4,1%
entre 6 et 15 ans	37	8,4%
plus de 15 ans	354	80,3%
TOTAL OBS.	441	100%

Cette continuité du lieu de vie se renforce d'une présence familiale élargie sur les territoires concernés. Pour la totalité des enquêtes natifs, les parents habitaient déjà la commune et de nombreux membres de la famille se trouvent encore aujourd'hui sur le territoire. C'est la continuité des lignées qui est ainsi assurée. Chez les anciens exploitants, cette continuité de l'habitat avec les générations parentales est aussi importante. Les parents habitaient déjà dans la commune pour 67 % des répondants et

habitent encore la commune pour 15% . (étant donné l'âge avancé des répondants, il est fort probable que les autres n'ont plus leurs parents)

Présence des parents dans la commune (Source enquête FDSEA, 2006)

	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	27	6,1%
oui	299	67,8%
non	115	26,1%
TOTAL OBS.	441	100%

Au-delà de cette continuité de vie qui s'exprime vis-à-vis des générations précédentes, c'est aussi la présence de membres d'une famille élargie sur le territoire qui garantit l'inscription territoriale et l'insertion sociale des plus vieux. Si rares sont les personnes de notre échantillon d'entretiens qui ont encore leurs parents sur le territoire en raison de leur âge avancé et de la forte probabilité du décès de leurs parents, chez les anciens exploitants ils sont encore 15 % à mentionner la présence de leurs parents dans le périmètre de la commune.

Cette continuité de l'inscription familiale sur le territoire génère également des liens élargis, au-delà des frontières de la famille traditionnelle. Ainsi, les liens de parenté se développent et se superposent aux relations de voisinage. L'évocation de cette femme veuve qui s'occupe habituellement de ses deux frères célibataires est une bonne illustration de cet état de fait : « *Tous, tous les 5 il n'y avait pas de maternité à l'époque, enfin je sais pas si ça existait, à l'époque, on est tous nés, dans la maison justement c'était une grand-mère à mon mari, c'est maman qui me l'a raconté, elle habitait sur le route du Roux vers le tunnel. Pierrette, elle est née en bas. Ils étaient 7, c'étaient des frères, mon papa avec le papa de Pierrette étaient frères, il y avait 5 garçons et deux filles. Au village c'était des grandes familles la plus grande c'était au roseau, en face de l'église, y'en avait 16 enfin il y en avait qui étaient morts mais il y en avait 11 ou 12 qui étaient en vie quoi* » (Mme Vigne, 07,1)On constate particulièrement sur le territoire ardéchois une forte endogamie qui se donne à voir notamment au cimetière local, dans lequel une dizaine de patronymes se retrouvent sur la plupart des tombes. Un réseau de parenté très dense s'est noué et chacun se trouve ainsi mêlé à l'histoire locale qui s'est construite dans le creuset des histoires familiales. Et lorsque l'édile local se trouve inscrit dans cette toile de parenté, chacun reconnaît en lui non seulement le neveu ou l'arrière petit cousin mais aussi le garant des intérêts d'un collectif agrégé tant par les liens du sol que par les liens du sang. *« il y était aujourd'hui le maire au Roux ? -je ne sais pas - c'est notre neveu, sa mère …comment ça marche, sa mère était*

une sœur de ma femme, ils avaient une propriété, ils sont partis le mari est décédé » (Monsieur Collange, 07,1)

La présence de membres de la famille élargie sur le territoire concourt à ce sentiment d'intégration qui implique aussi la continuité transgénérationnelle de l'existence. Même si l'on peut constater que rares sont les enfants d'exploitants agricoles qui ont réinvesti dans l'agriculture, ils n'en demeurent pas moins dans une proximité géographique qui fait d'eux des passeurs d'intégration pour leurs parents, tout comme le sont parfois les voisins. C'est à travers les services qu'ils rendent que leur présence est précieuse mais aussi en ce qu'ils garantissent, du simple fait de leur existence proche, la présence de toute une famille et la reconnaissance d'un nom dans la sphère sociale.

Parmi nos enquêtés natifs, 3/ 6 en Creuse et 6/7 mariés et ayant eu des enfants, ont leurs enfants à proximité –même commune ou communes voisines- . on peut observer ici que l' attachement au territoire et la continuité de vie transgénérationnelle est plus marquée en Ardèche qu'en Creuse.

Globalement dans l'enquête FDSEA, la présence d'une famille élargie dans les communes de résidence des enquêtés se confirme. En effet, 57.8% des répondants ont des enfants dans la commune, 34.7% des petits enfants, 35% des frères et sœurs et 38% des cousins.

La continuité est donc assurée, à travers l'inscription dans les lieux mais aussi dans les fonctions et pratiques d'engagement partagées. Ainsi certaines personnes ayant exercé des fonctions au sein des conseils municipaux, ont laissé place dans cette instance à leurs fils. Certains avaient eux-mêmes pris la place de leurs pères dans ces fonctions. « *C'est-à-dire qu'on était au conseil municipal. -Vous ?-Pendant 18 ans. Maintenant c'est le fils qui y est. » (Lassagne Roger, 07 ;2).* Cet intérêt manifeste pour la « res publica » témoigne de ce sentiment d'intégration. Les personnes rencontrées sont concernées par les affaires de la commune, qu'il s'agisse du déneigement, de l'enfouissement des lignes électriques ou des services développés en direction des personnes âgées. Et cet intérêt ne se limite pas à l'expression d'une attente de prise en charge mais plus encore à la prise en considération des difficultés financières des communes ou des remaniements structurels introduits par le projet de communautés de communes.

Cette continuité de vie semble un élément contribuant essentiellement au sentiment d'intégration qui se définit ici sous sa forme sociologique première, et dans ses dimensions structurelles et culturelles. Ce qui semble justifier ici ce sentiment fort d'intégration versus appartenance est l'existence de liens d'interdépendance qui s'expriment dans un territoire à structure « quasi-communautaire » reposant sur un régime de parenté élargie et de socialisation par les fondements culturels anthropologiques du monde rural.

III. 3.1.2. Un sentiment d'intégration variable selon l'âge, l'information et les formes de la participation.

Malgré cette intégration d'évidence chez les natifs, il apparaît au fil de l'enquête FDSEA que certaines variations apparaissent selon l'âge des personnes et les formes de leur engagement dans la vie locale.

Ce sont en effet les enquêtés les plus jeunes –moins de 60 ans- qui expriment le plus le sentiment de ne pas être intégré. On peut ici faire l'hypothèse que le statut incertain de ces personnes – pas encore retraités et plus en activité- détermine leur réponse. Car pour les autres tranches d'âge, contrairement aux idées reçues, le sentiment d'intégration ne semble pas décliner avec l'avance en âge. Bien au contraire puisque le plus fort sentiment d'intégration s'exprime chez les plus âgés ce qui vient confirmer les propos précédents concernant l'évidence de l'intégration des natifs, quelque soit leur état de santé.

Sentiment d'intégration en fonction de l'âge (source enquête FDSEA, 2006)

sentiment intégratio Âge	"oui, très intégré	oui, assez intégré	non, peu intégré	non pas du tout"	TOTAL
moins de 60 ans	42,9%	28,6%	0,0%	14,3%	**100%**
60 à 70 ans	46,2%	31,6%	7,0%	0,0%	**100%**
71 à 80 ans	39,2%	38,7%	4,1%	0,5%	**100%**
81 ans et plus	48,1%	33,3%	5,6%	1,9%	**100%**
TOTAL	**42,9%**	**35,4%**	**5,2%**	**0,7%**	**100%**

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 441 observations.

Mais cette auto-perception de l'intégration semble également devoir être corrélée avec la participation à la vie sociale. En effet, alors que l'enquête témoigne de fortes convictions de participation puisque 50 % de l'échantillon assure participer, des représentations diverses s'expriment puisque certains enquêtés mentionnent le « bistrot » comme support de leur participation sociale. Ce sont les personnes qui ne déclarent aucune participation à la vie sociale qui expriment également le plus fort taux de non intégration et inversement les personnes qui participent à des associations, clubs…qui expriment le plus majoritairement « être très intégrées » ou « assez intégrées ».

Sentiment d'intégration et participation à la vie locale. (Source enquête FDSEA, 2006)

participation à la v / sentiment intégratio	"dans des associations (anciens combattants...), des clubs (sportifs, du troisième âge)	au bistrot	par un mandat municipal ou cantonal	à la paroisse	je ne participe pas"	autres	TOTAL
"oui, très intégré	73,5%	4,2%	16,9%	27,0%	5,8%	13,8%	**100%**
oui, assez intégré	59,6%	1,9%	5,8%	21,2%	14,7%	12,8%	**100%**
non, peu intégré	39,1%	0,0%	4,3%	4,3%	52,2%	0,0%	**100%**
non pas du tout"	0,0%	0,0%	0,0%	33,3%	66,7%	0,0%	**100%**
TOTAL	**59,2%**	**3,4%**	**10,2%**	**20,9%**	**13,4%**	**10,9%**	**100%**

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 441 observations.

Par ailleurs ce sentiment d'intégration se lie à l'accès à l'information. En effet ce sont les personnes qui déclarent ne pas être informées de ce qui se passe localement qui évoque aussi majoritairement leur non intégration. Tout se passe comme si la place occupée au centre ou en marge de la communauté reposait a moins partiellement sur la connaissance des évènements qui l'affectent. Les personnes qui déclarent le plus être intégrées sont celles qui accèdent à l'information locale au bistrot ou chez les commerçants, à l'église ou au club. Il s'agit là de la participation à des réseaux sociaux qui garantissent également l'accès à l'information et aussi l'intégration sociale.

Sentiment d'intégration et mode d'accès à l'information. (Source enquête FDSEA, 2006)

sentiment intégratio / informations locales	"oui, très intégré	oui, assez intégré	non, peu intégré	non pas du tout"	TOTAL
"par le journal	43,9%	37,3%	5,5%	0,3%	**100%**
par les commerçants	55,7%	32,8%	1,6%	0,0%	**100%**
au bistrot	57,7%	26,9%	0,0%	0,0%	**100%**
par le club	54,6%	34,5%	1,7%	0,0%	**100%**
par les voisins	51,2%	36,3%	4,2%	0,0%	**100%**
à l'église	55,3%	37,2%	2,1%	0,0%	**100%**
par le bulletin d'information local	48,4%	39,3%	4,1%	0,5%	**100%**
par la radio locale	50,3%	32,1%	5,2%	0,0%	**100%**
par les transports	50,0%	25,0%	0,0%	0,0%	**100%**
je ne suis pas informé sur ce qui se passe localement"	25,0%	0,0%	50,0%	25,0%	**100%**
TOTAL	**42,9%**	**35,4%**	**5,2%**	**0,7%**	**100%**

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 441 observations.

Au-delà de ces différences, c'est au fond une définition univoque de l'intégration sociale qui se dégage de ces éléments, reposant sur le fondement de l'appartenance décliné sur les thèmes du territoire, de la culture et des réseaux sociaux, l'intégration spatiale paraissant être gage d'intégration sociale.

III.3.2. Chez les nouveaux venus, l'intégration passe par l'effort volontaire.

La perception de l'intégration sociale est fortement différente chez les personnes non natives, installées sur les territoires retenus, le plus souvent au moment de leur passage à la retraite. Globalement le sentiment exprimé est celui d'une bonne intégration mais l'évidence de cette intégration très présente chez les natifs est ici absente. En effet, ces « nouveaux venus » expriment tous d'une manière ou d'une autre ce que leur intégration doit à leur volonté et à leurs efforts. Dans tous les cas, ils se positionnent comme acteurs de cette intégration. Deux registres principaux dominent dans lesquels se met en forme cette volonté d'être intégré : le registre culturel et le registre de la solidarité et de l'engagement. L'intégration passe nécessairement par la manifestation objective du désir de faire partie de ces communautés rurales.

III.3.2.1. Acculturation et effort d'engagement.

L'intégration spatiale qui s'opère de fait à travers l'acquisition d'un bien immobilier ne suffit pas à conférer d'emblée à ces personnes le statut de membre de la communauté. Un processus d'acculturation se met le plus souvent en place, qui consiste à « oublier » certaines de ses références antérieures pour « adopter » des modes de vie plus proches de ceux des habitants natifs. A contrario les arrivants qui ne font pas cet effort sont victimes d'un certain ostracisme qui peut les conduire à quitter le territoire comme en témoignent ces propos. « *Il n'y a que ceux qui sont en face qui ne sont pas acceptés… Elle est 1ère adjointe, elle s'occupe aussi à Genouillat de l'ADPG…. Elle vient de la région parisienne, elle veut mettre sa loi partout, il n'y a que eux qui vont nulle part, ils vont jamais chez les voisins, lui c'est encore pire…Ils ont acheté 8 ans avant nous…Avant, c'est elle qui s'en vantée d'ailleurs, ils avaient une maison dans l'Orléanais, et ils passaient tellement bien aussi, que les paysans ils se sont mis tous d'accord, ils ont été obligés de vendre leur maison, ils ne pouvaient plus rien faire….A part eux, les gens s'aident….* » *(Dutel, 23,2).* Ce qui est mis ici en exergue est l'absence d'effort pour prendre en compte les us et coutumes locaux. Le soupçon de parisianisme qui pèse a priori sur certains nouveaux venus constitue apparemment un obstacle, qui s'il n'est pas dépassé, hypothèque grandement les possibilités d'intégration dans ces milieux relativement fermés. Il faut apporter la preuve de sa volonté d'intégration à force de mimétisme et d'humilité. « *Vous vous sentez bien intégrée ? - Ah ça oui, pratiquement, dès le début, vous savez on n'a pas joué les parisiens qui arrivent, dès le début, on a été bien accueillis, dès le début, j'ai apprécié ma voisine qui est décédée depuis, elle m'a fait*

une liste, elle m'a dit : vous avez le boucher qui passe tel jour à telle heure, le boulanger tel autre… bien je vous assure que j'ai apprécié, on était en plein travaux, on n'avait pas le temps de monter à Aigurande tous les jours, et bien je vous assure que j'ai apprécié, et puis après elle était encore valide quand on est arrivé, et puis après, elle avait tellement travaillé, tellement travaillé chez les autres, la pauvre, elle avait eu une drôle de vie, alors j'allais la voir régulièrement, c'était normal, et puis quand j'y allais pas, s'il y avait une semaine que j'y avais pas été, elle savait me le dire…oh, il y a longtemps que je vous ai pas vue… » (Madame Chapuis,23,2). Le fait d'exercer des fonctions municipales ne semble pouvoir exonérer personne de cet effort indispensable d'acculturation qui semble la clef du processus d'intégration. D'autres entretiens mettent également en évidence cette nécessité de faire abstraction de ses modes de vie ou de pensée antérieurs. Se manifeste ici le double effort de gommage de son origine et de serviabilité à l'égard du voisinage qui constitue, en l'absence de famille, l'un des supports essentiels de l'intégration. Ce double processus volontaire ne se fait pas sans difficulté. « *Q : Est-ce que, de ce point de vue, là, bon, vous êtes pas d'ici, ça c'est entendu, avec les gens d'ici, mais est-ce que vous vous sentez quand même bien intégrée, localement ?- Oui. Mais je pense que franchement, je n'ai pas la même façon de vivre qu'eux, c'est vrai. Si. Je suis bien intégrée. Les gens sont très gentils. Je vois, quand j'ai perdu mon fils, les gens ont été vraiment très très… attentionnés… mais c'est vrai que… on n'a pas la même façon de vivre qu'eux aussi. Pour eux, que je vienne habiter ici toute seule, c'est pas normal ! C'est ça, déjà. Pourquoi ? Moi, toute contente d'être là, dans une maison, en dehors de tout… Ça leur paraît bizarre ! » (Héritier, 07,2)*

Comme l'exprime cette personne, l'étrangeté de choix de vie autonomes et indépendants, à distance d'un support et de la communauté villageoise, est fortement ressentie par les autochtones. L'étranger se définit dans ces territoires comme celui qui ne vit pas conformément aux usages locaux et qui génère ainsi une méfiance rendant difficile l'approche et la compréhension mutuelle. Et même lorsque ces modes de vie paraissent semblables –habiter seule en étant veuve une maison dans un hameau isolé- à ceux de certains autochtones, c'est le sens de ces choix qui est questionné alors qu'il s'impose comme une évidence pour les natifs. « *[Ça leur paraît bizarre, mais en même temps, y a bien des gens qui sont dans les mêmes situations, du pays ?] - Oh, ils sont plus attachés… ils sont plus… Si, c'est vrai, parce qu'il y a madame, y en a une qui est au Villaret, qui est toute seule, aussi. Et qui est du pays. -Au Villaret ? [Oui. Mais peut-être que je me trompe] Non. Parce que je l'ai encore vue hier. Alors elle, elle est heureuse comme tout, parce qu'elle a des anciens voisins, qui sont à la retraite, maintenant, et qui viennent habiter plus de la moitié de l'année. [rires] Mais elle, elle dit, oh, c'est pire que moi, parce qu'elle est toute seule dans son Villaret, elle ne conduit pas, elle n'a que ses jambes ou des amis pour la bouger. [Pour la transporter] Mais enfin, elle est du pays, elle est hébergée, tout le monde la connaît, quoi ! (Madame Héritier, 07,2)*

Certaines personnes ressentent très nettement cette différence culturelle qui les sépare des natifs et mettent en œuvre des stratégies de rapprochement pour tenter de faire oublier qu'ils ne sont pas d'ici. « *Q : et pour revenir sur « on vit pas de la même façon », qu'est-ce qui vous différencie d'eux, à votre avis ? A part le fait que… donc vous êtes toute seule ici, vous très contente, eux très surpris ? H : Oui. [Comment ça se marque, la différence ?] C'est plus des sensations que des faits, en fait… [rires] [silence] Je vais pas à tous les enterrements. Vous comprenez, des gens que je ne connais pas, j'y vais pas. Mais je me suis rendue compte qu'il fallait au maximum y être présent ! [silence] Et puis avec… les voyages du village, j'y vais pas beaucoup non plus. Vous savez, c'est que… j'ai pas l'air de m'intéresser trop à ce qu'ils font dans le village. C'est vrai, je le reconnais. [Et pourquoi ? Parce que ça vous intéresse pas ?] Parce qu'il faut faire un voyage, dans un autocar, qui dure la moitié de la journée ! [rires] Et ce qu'on fait ne m'intéresse pas toujours beaucoup. C'est vrai que j'ai pas les mêmes centres d'intérêt, si vous voulez. Alors, j'en ai fait un ou deux, et puis franchement, j'ai pas… donné suite. [Et…] Ils font un bon repas, ils font des choses comme ça, et moi, je mange peu… [Oui… Et…] Et puis ils connaissent ; ils racontent leurs histoires entre eux, moi, je me sens quand même un peu en dehors. Je raccroche, quand même, un peu, mais… [Et quand vous dites ils racontent leurs histoires entre eux, est-ce que par exemple ils parlent en patois, ou… ?] Pas trop. Ça arrive. Ça arrive, mais enfin, pas trop. Mais ils ressassent toujours leurs vieilles histoires du pays… dans lesquelles je suis pas englobée, c'est sûr [en souriant]. Y a des fautes de ma part, hein, c'est sûr, je reconnais, hein ! [Ah non, mais moi, je vais vous dire, je ne suis pas la voix des gens du pays !] Non, mais c'est vrai ! » (Madame Héritier, 07,2)*

Cet extrait témoigne nettement des efforts consentis mais de la difficulté malgré tout à se sentir « englobée » comme dit cette femme. L'intégration se joue sur des faits mais plus difficilement sur le registre des sentiments et du symbolique. En conséquence, c'est une définition a-minima de l'intégration qui se dessine chez les nouveaux installés qui contraste fortement avec cette « intégration d'évidence » décrite plus haut et si forte chez les natifs.

III.3.2.2. Une définition minimaliste et par défaut de l'intégration sociale : l'acceptation témoignée par le non-rejet.

Si les nouveaux installés expriment le sentiment d'être bien intégrés et le souhait de rester sur ces territoires qu'ils ont investis le plus souvent dans le cadre d'un projet de couple, on peut déceler cependant dans leurs discours la menace ressentie d'un isolement qui pourrait les atteindre s'ils renonçaient à leurs efforts pour « en être ». Par ailleurs l'intégration fondée le plus souvent sur une vie de couple se trouve menacée lorsqu'un des deux conjoints disparaît. « *vous vous sentez un peu isolée ? sans mon mari,*

oui, je suis perdue… »sans votre mari oui je comprends mais je veux dire dans la Creuse – oh non pas du tout, je ne retournerais pas… » (*Madame Georges*, 23, 2).

D'une manière générale, le sentiment d'intégration s'exprime sur un registre minimaliste qui occulte la question de l'appartenance communautaire. Pour ces nouveaux installées, être intégré signifie avant tout avoir été bien accueilli, être accepté et ne pas subir une mise à l'écart qui se traduirait concrètement. « *Là où j'habite il y a 5 personnes, 3 ménages. On s'entend bien ce sont des natifs du coin. Si besoin on donne un coup de main, on prend des nouvelles, on y va que si on en a besoin…on demande quelque chose c'est comme si c'était fait… (…) Creusois ils sont ce qu'ils sont, s'ils vous ont accepté c'est bon. » (Monsieur Berget*,23, 2) La encore, il est possible d'observer qu'il ne s'agit pas d'une acceptation inconditionnelle mais conditionnée à des pratiques d'entraide, conformes à celles qui se jouent entre natifs. Néanmoins, pour certaines personnes l'intégration repose sur des relations privilégiées avec d'autres nouveaux venus ou en tout cas avec des personnes qui ont vécu une partie de leur vie en dehors de ces territoires ruraux. « *Q : Et justement, dans les relations que vous avez, c'est plutôt des gens du pays, ou c'est plutôt des gens comme vous qui sont venus s'installer ? H : oui. Oui. Y a eu peut-être un peu beaucoup des gens extérieurs du pays qui se sont regroupés. Ça a été un peu ça. Oui. [Et c'est des gens qui viennent d'un peu partout ?] Mais c'est des gens qui avaient souvent une attache ici : ou un grand-parent, ou… qui avaient… Des personnes comme moi, qui sont venues comme ça par hasard, y en a peut-être un autre, c'est tout ! [D'accord] » (Madame Héritier, 07,2)*

Ainsi, de ces entretiens se dégagent des conceptions et des pratiques différenciées de l'intégration sociale, qui sont intimement reliées aux parcours de vie des individus qu'elles concernent. La spécificité du fonctionnement « communautaire » de ces territoires ruraux se donne à voir et s'il convient « naturellement » aux natifs, elle exige des adaptations et des remaniements culturels pour les personnes récemment installées. Cependant, dans les deux cas de figure, il importe de souligner l'importance du sentiment d'appartenance dans le processus de vieillissement et les stratégies qui sont mises en œuvre par les nouveaux venus pour se sentir inclus en territoire rural isolé.

Partie IV

Perceptions spécifiques et enjeux du vieillissement en milieu rural isolé.

Les deux parties précédentes se sont penchées essentiellement sur les modes de vie spécifiques des personnes âgées vivant en milieu rural isolé, en interrogeant les formes particulières que prend leur intégration dans le milieu local, et en distinguant d'une part, les engagements dans la vie collective, et d'autre part, les relations de sociabilité et d'entraide. Selon le rapport au territoire, l'appartenance socio-professionnelle, et le genre, des manières différentes de vivre à la vieillesse en milieu rural isolé se sont dessinées. Il s'agit dans cette partie de s'attaquer de manière plus frontale à la question du vieillissement, donc des transformations de soi et du monde, en en distinguant des « étapes », voire des « épreuves », des moments de rupture comme de continuité, dans des trajectoires différenciées du vieillissement. Si les principes de distinction des différents vieillissements sont les mêmes (rapport au territoire et au milieu local, appartenance et trajectoire socio-professionnelles, genre) que ceux qui gouvernent les modes de vie à la vieillesse, l'analyse se veut plus longitudinale. Après une présentation de la manière de penser les processus de vieillissement en milieu rural isolé, seront identifiés d'une part les représentations du vieillissement, qui donnent un sens aux pratiques des individus, d'autre part, les effets du milieu rural sur le vieillissement (dans ses déterminations socio-spatiales, en déconstruisant les représentations du sens commun sur l'isolement et la solitude). Enfin, les notions de vulnérabilité et de précarité (la deuxième étant fort peu utilisée pour décrire les personnes âgées, alors même qu'elle prend une grande pertinence dans ce contexte) seront interrogées : sur quelles dimensions et pour quels indicateurs du vieillissement sont-elles heuristiques ?

Prologue : Penser les processus de vieillissement en milieu rural isolé

Le vieillissement est pensé, dans le sens commun, comme essentiellement biologique, par une dégradation et un amenuisement des facultés physiques et mentales, qui conduirait à une restriction, linéaire et toujours plus forte selon l'avancée en âge, des intérêts pour la vie et des capacités à vivre. La vieillesse serait ainsi caractérisée, dans le sens commun par la multiplication des pertes, la dégradation, la maladie (pour les gériatres, les polypathologies), et même par la proximité avec la mort : le vieux n'est plus seulement vieux, il est « presque mort »[48]. Une partie de la gérontologie sociale a pu renforcer cette représentation de la vieillesse. Cumming et Henry (1962) ont ainsi décrit le processus de vieillissement comme un désengagement social, fonctionnel pour l'individu et pour la société, linéaire et uniforme, conduisant les vieux à se retirer progressivement du monde. Deux types de critique ont été apportés à cette approche : d'une part, la théorie de l'activité, toujours dans le champ de la gérontologie sociale, a

[48] L.V. Thomas, *Rites de mort… pour la paix des vivants*, Paris, Fayard, 1985.

montré que ce désengagement social n'était pas si manifeste, et qu'à la retraite une partie des individus se réinvestissaient dans des activités (de bénévolat, d'engagement politique et social) leur permettant d'organiser un emploi du temps destructuré par l'arrivée à la retraite. Les théories du « vieillissement réussi » [notre traduction de *successfull aging*] reconduisent sur un plan normatif cette conception du vieillissement comme un remplacement des activités de travail par d'autres activités sociales. D'autre part, des sociologues de la vieillesse, suite à l'article pionnier d'A.R. Hoschild (1975) critiquant le caractère déterministe et fonctionnaliste du « désengagement », ont forgé et mis à l'épreuve des faits en France la notion de déprise[49]. Dans cette perspective, le vieillissement est pensé comme un processus de réaménagement de l'existence, au fur et à mesure des transformations de soi et du monde qu'entraîne l'avancée en âge, d'un point de vue subjectif, et l'écoulement du temps d'un point de vue objectif. Ce réaménagement de l'existence consiste à remplacer certaines activités par d'autres ou à les transformer, à « tenir bon » sur des dimensions identifiées comme essentielles à la vie et à la définition de soi des individus, pour mieux « lâcher prise » sur d'autres, plus secondaires. La difficulté essentielle que pose cette conception du vieillissement est qu'elle nomme mal d'une part les multiples mouvements de « reprise » de soi sur les domaines jugés essentiels à une vie « qui vaille la peine d'être vécue », au fur et à mesure de l'avancée en âge, lorsque surviennent par exemple, certains handicaps, et d'autre part, qu'elle ne permet pas d'identifier des « gains », des transformations « positives », des rôles nouveaux, socialement valorisés, liés au vieillissement. Elle s'inscrit en somme toujours dans le registre de la perte, des pertes, même si elle en montre bien le caractère socialement différencié, et nullement linéaire.

Penser le vieillissement comme un processus nous conduit à adopter une perspective en termes de cycle de vie, et à identifier, au sein même de la vieillesse comme « âge de la vie » initié par la retraite, au moins deux étapes, sans rabattre ces étapes sur les dénominations simplificatrices de « 3ème et 4ème âge ». En effet, l'intérêt de raisonner en étapes permet de se dégager du halo de significations véhiculé par la notion d'âge, qui conduit à marquer par des limites d'âge chronologiques les différentes étapes du vieillissement. Ainsi, s'il peut être légitime et pertinent, d'un point de vue statistique ou démographique de faire débuter « l'âge de la vieillesse » à 75 ans (P. Bourdelais, 1993) ou l'âge de la fragilité à 80 ans (C. Lalive d'Epinay, D. Spini, 2006), le « gradient social » (P. Bourdelais, 1997) ou la « variabilité interindividuelle » (V. Caradec, 2007) sont si forts que l'âge chronologique ne peut suffire à déterminer l'étape du vieillissement dans laquelle les individus se trouvent. La morbidité et la mortalité sociales différentielles sont suffisamment attestées pour délaisser une définition des étapes du vieillissement par l'âge des individus. Un ancien ouvrier de 70 ans peut être en effet en train de vivre

[49] Par exemple, Barthes J.F., Clément S., Drulhe M., 1988 ; Clément S. *et alii*, 1996 ; Clément S., Mantovani J., 1999 ; Drulhe M., Pervanchon M., 2002 ; Caradec V., 2004 ; Mallon I., 2004 ; Caradec *et alii*, 2007.

le vieillissement comme une « épreuve », nécessitant un véritable « travail » d'ajustement au monde et à soi-même, quand une ancienne enseignante du même âge peut vivre sa retraite sur le mode hédoniste d'une vie enfin libérée du travail, permettant de conjuguer plus sereinement que durant la vie active investissement familial et réalisation de soi. En outre, l'échelle micro-sociologique de l'enquête de type ethnographique renforce l'impertinence heuristique d'une telle distinction entre 3ème et 4ème âge. Nous préférons donc ici distinguer deux étapes du vieillissement, idéal-typiques. On peut ainsi définir un premier temps de la vieillesse, durant lequel l'avancée en âge ajoute des années et où le passage du temps invite à vivre pleinement (soit sur le mode de la continuité, soit en opérant des ruptures et des reconversions). Avancer en âge, c'est continuer à vivre : on vieillit sans penser à son âge, tout en vivant parfois plus intensément, en raison de la conscience de sa finitude et de l'éventualité de limitations liées à l'avancée en âge. Un deuxième temps de la vieillesse, qui peut advenir à des âges chronologiques fort différents, constitue le passage du temps comme une « épreuve » : au grand âge, ou quand la vulnérabilité ou la fragilité s'accroissent de manière sensible, le vieillissement devient un véritable « travail ». Cette perspective du cycle de vie est intéressante, parce que comme la notion de « carrière » interactionniste, elle articule construction sociale des étapes et franchissement individuel de ces étapes. Elle a deux versants : l'un objectif et l'autre subjectif, puisque les comportements individuels contribuent à construire les étapes sociales (en se calant par rapport à elles)[50]. Ces deux étapes sont définies de manière idéal-typique : cela signifie que les vieillissements concrets des individus sont le plus souvent en tension entre ces deux processus de vieillissement, certains domaines de la vie pouvant donner lieu très tôt à un « travail » de vieillissement, une anticipation des renoncements par exemple, auxquels l'avancée en âge invite ou contraint, quand d'autres sont conservés sans changement net, ou au contraire, réinvestis par des individus ayant fortement conscience de leur finitude.

Les processus de vieillissement se différencient donc socialement par des âges différents de franchissement de ces étapes. Nous faisons l'hypothèse que les manières de franchir ces étapes, et leur contenu même, sont également socialement différenciés. Une ligne problématique nous permet d'ordonner les différentes trajectoires de vieillissement : identifier les mouvements de déprise et de reprise développés par les individus au long de leur vieillesse, en essayant également de cerner les « apprentissages » positifs, supplémentaires, qui adviennent au cours de ces trajectoires de vieillissement. En définitive, il s'agit de déterminer les formes que prend la tension entre « éloignement du monde » et « maintien dans le monde », entre « étrangeté au monde » et « familiarité avec le monde », tension au cœur de la condition moderne (D. Martuccelli, 1999 ; V. Caradec, 2007), et qui prend une résonance particulière aux âges élevés, d'une part, et dans le milieu rural isolé, d'autre part. Vieillir, c'est en effet assister à la disparition,

[50] Sur ces points, et à propos par exemple de la retraite, cf. M. Kholi, H. Künemund, 2002.

progressive ou plus brutale, parfois insensible et parfois violente, des mondes qu'on a traversés, dans lesquels on a été socialisé. Ces mondes renvoient aussi bien au monde du travail qu'aux familles auxquelles on appartient, ou on a appartenu, ou encore qu'au milieu de vie local.

En effet, le milieu rural isolé fournit la deuxième ligne d'analyse des processus de vieillissement sur les deux territoires investigués. La notion de « milieu » désigne en sociologie (et particulièrement en sociologie urbaine[51]) « une entité, à la fois spatiale et humaine, une unité de vie collective, un cadre de référence auquel sont associées des images et des pratiques spécifiques » (Y. Grafmeyer, 1991, p. 17). Autrement dit, le milieu (rural isolé, pour notre recherche) produit des pratiques et des représentations sociales spécifiques de la vieillesse, et autorise le déploiement de certaines manières de vieillir, quand il limite l'expression d'autres représentations et d'autres parcours de vieillissement. Par ailleurs, ce milieu est perçu et vécu différemment selon que les individus en font partie intégrante pour y avoir toujours vécu, qu'ils y sont revenus à la retraite ou qu'ils s'y sont installés tardivement dans leur vie, ces différences étant elles-mêmes modulées par les appartenances de classe (approchées par les anciennes appartenances socio-professionnelles notamment) et de genre des personnes âgées. Le milieu rural isolé est ainsi un milieu encore fortement irrigué par la culture paysanne, dont une grande partie des personnes âgées, qu'elles soient originaires du pays ou non, sont familières, pour des raisons structurelles[52]. Pour autant, les anciens agriculteurs, s'ils continuent à « donner le ton » par une organisation spécifique de la vie quotidienne, très locale dans ses pratiques, ses réseaux et ses représentations, emboîtant la maison à l'intérieur du hameau, et ce dernier à l'intérieur de la commune, en cercles concentriques opposés à un « ailleurs » partiellement fantasmé, voient leur emprise locale sur le pays vaciller : d'autres habitants s'implantent, venus de la ville, plus jeunes, ne correspondant pas toujours à la « relève » souhaitée par les autochtones pour redynamiser un pays qui se meurt. La transformation du milieu local et ses lectures plurielles par ses habitants, selon leurs trajectoires socio-spatiales, contribuent à modifier le sens donné par les différents retraités à leur vieillissement.

La conjugaison de ces deux entrées problématiques permet alors de dessiner des parcours spécifiques de vieillissement en milieu rural, mis en perspective par des représentations spécifiques du vieillissement.

---

51 Sur cette notion, cf. Y. Grafmeyer (1991) ou encore J. Rémy (1998).

52 Nos enquêtés sont nés entre 1905 et 1943 : les 11 anciens agriculteurs sont tous issus de familles d'agriculteurs. En outre, sur les 8 anciens ouvriers, 4 ont dans leur famille proche (parents, grands-parents, fratrie) des agriculteurs. Enfin, monsieur E. a au cours de ses vacances scolaires, durant son enfance, été associé par son père au travail de la terre. Au total, 16 enquêtés sur 24 ont des liens forts avec le monde paysan, dans lequel ils ont été immergés à des degrés divers, au cours de leur enfance (au moins à l'occasion des vacances, pour les plus éloignés de cette culture). Cette familiarité relative avec le monde paysan est due au recul tardif de l'agriculture dans la société française : en 1954, les actifs agricoles constituent encore plus du ¼ de la population active (26,8 %) (S. Bosc, 2001). La « fin des paysans » décrite par Mendras advient surtout dans les années 60 et 70.

IV.1. Des perceptions et des représentations de la vieillesse et du vieillissement spécifiques

La vieillesse est un qualificatif qui est le plus souvent extérieur aux personnes, quel que soit leur âge. Nul ne se perçoit comme vieux, nul ne se sent vieux. En atteste par exemple la surprise renouvelée chaque matin de Vercors (1988) quand il rencontre dans la glace son reflet âgé, alors même qu'il se sent un jeune homme. En atteste également l'étonnement de nos enquêtés devant leur âge. La vieillesse, par ses effets physiques, à tous les caractères d'un « stigmate », au sens que E. Goffman donne à ce terme. Aussi, le plus souvent, le lexique même de la vieillesse est-il absent des discours spontanés des enquêtés : la vieillesse, la sienne ou celle des autres, est peu évoquée en tant que telle. C'est par des questions spécifiques[53] qu'il a fallu saisir les représentations de la vieillesse chez les personnes âgées en milieu rural. Si, comme dans d'autres milieux, les représentations de la vieillesse, ambivalentes, font la part belle aux « mauvaises » vieillesses, où les pertes, les handicaps, et les maladies restreignent l'existence et obèrent l'avenir, il apparaît également de manière nette une conception de la vieillesse comme « naturelle ». Aux côtés de la vieillesse « qui va mal », en passe de devenir dans nos sociétés la seule « vraie » vieillesse, une vieillesse sans histoires, riche du nombre de ses années, des expériences et des accomplissements individuels et collectifs se dessine. Par ailleurs, la vieillesse est conçue comme « naturelle », quel que soit son déroulement : heureuse ou malheureuse, elle est dans l'ordre des choses, et en aucun cas assimilée à une maladie, ou à la dépendance, termes le plus souvent absents des discours. La qualification des personnes âgées comme des proches, ou au contraire comme des « vieux », mis à distance de soi, traduit la tension des représentations entre cette vieillesse « naturelle » et la vieillesse qui va mal. Cette tension permet alors de rendre compte de la manière dont nos enquêtés se représentent leur position dans la société : le sentiment de leur utilité ou de leur inutilité sociale est ainsi partiellement déconnecté de leur sentiment d'être socialement considéré comme membre à part entière de la communauté locale ou de la société.

[53] « C'est quoi, vieillir, pour vous ? Comment ça se marque ? Ou comment ça s'est marqué ? Physiquement ? Intellectuellement ? Est-ce que vous vous sentez vieillir ? A quoi est-ce que vous le voyez ? Qu'est-ce qui vous a fait vieillir ? Et au contraire, est-ce qu'il y a des choses pour lesquelles vous ne vous sentez pas vieux/vieille ? »

IV.1.1. Les perceptions de la vieillesse : longévité ou déclin ?

Lorsqu'elle apparaît de manière spontanée dans les discours, la vieillesse présente deux faces : en filigrane dans les discours, elle apparaît d'une part simplement comme longévité. Elle permet de nommer la somme des années vécues, sans y attacher nécessairement de jugements de valeur, positif ou négatifs. D'autre part, des représentations plus négatives de la vieillesse comme limitation ou comme déclin sont également à l'œuvre dans les discours des personnes âgées. La vieillesse nomme alors le temps qu'il reste à vivre : sa représentation en est beaucoup plus angoissée. Cette ambivalence de la vieillesse est perceptible dans tous les discours, mais la pondération entre ces deux faces varie selon la proximité à la culture paysanne, ainsi que selon l'âge des enquêtés et leur trajectoire biographique.

La vieillesse comme longévité obéit selon nous à une définition « naturaliste », très présente chez les personnes les plus proches de la culture paysanne, et chez les plus âgés de nos enquêtés, ceux qui sont « déjà vieux », qui en ont une expérience. Par « naturaliste », nous entendons qu'elle est, pour ces enquêtés, dans l'ordre des choses, et qu'elle s'impose aux individus, quelle que soit leur attitude à son égard. Cette vision fataliste de la vieillesse est à rapprocher des perceptions également fatalistes de la maladie et de la santé (cf. infra, 2.4), et explique peut-être pourquoi les enquêtés sont si peu diserts sur ce point. A quoi bon en parler, puisqu'on ne peut aller contre le temps qui passe ? « *On a vieilli, il n'y a pas beaucoup de changements* » (monsieur A., ancien agriculteur, 80 ans, Creuse, 2). « *Le climat est rude ! les nourritures sont saines et les gens vieillissent…(rires)* » (monsieur D., ancien agriculteur, 63 ans, Creuse, 1). Une partie des représentations de la vieillesse s'appuie ainsi sur le temps écoulé, sur les âges atteints. Les personnes se découvrent vieilles, ayant accumulé de l'âge. Ainsi que le remarque monsieur L. (ancien agriculteur) « *Enfin, si on calcule, passé un moment, je peux pas croire que j'ai 80 ans* ». Et sa sœur de 85 ans (ancienne agricultrice) reprend : « *Tant que on va bien, tant qu'on va à peu près bien, quoi, eh ben, on se sent pas vieux* ». Le fatalisme des représentations découle partiellement de l'insensibilité du vieillissement. On est devenu vieux sans y penser, bon ou mal gré. La réflexion de madame B. (ancienne contremaîtresse), 96 ans, est symptomatique : « *je ne pense pas à la vieillesse, non, je n'y pense pas* ». Lorsqu'on demande à monsieur E. ce que signifie vieillir pour lui, il répond : « *C'est un stade dans lequel il faut aller. Je m'en rends pas compte* ». Les discours des anciens agriculteurs et de ceux qui sont restés proche de la culture paysanne mettent ainsi en évidence une vieillesse non réductible à la maladie ou handicap, une longévité qui ne fait que nommer l'accumulation des années. Significativement, un de nos enquêtés rappelle que son père est « mort de vieillesse à 91 ans » (*Monsieur Touvier*, ancien agriculteur, 63 ans, 23, 1). Cette expression semble désuète tant elle est peu employée

aujourd'hui, et tant la vieillesse est d'abord caractérisée par le nom des maladies qui peuvent l'émailler (Alzheimer, Parkinson, diabète, troubles cardiovasculaires…)[54]. Ce que nomme la vieillesse comme longévité, c'est d'abord le passage du temps, et non les limitations des individus : de ce point de vue, il s'agit d'une définition plus positive que celle qui a cours dans la plupart des milieux et des contextes sociaux. C'est ainsi que madame B. peut dire : « *La vieillesse me fait pas peur. Mais ce qu'on demande, surtout, ne pas souffrir. Ne pas avoir des handicaps qui vous enchaînent dans un fauteuil, ou dans un lit, ou… Ah non, moi, j'aime mieux partir avant, va.* » Les deux faces de la vieillesse, longévité et déclin, temps écoulé et temps qu'il reste à vivre, sont alliées dans ce court extrait, comme elles le sont dans la plupart des entretiens.

Cette longévité n'est alors pas associée de manière univoque à des jugements de valeur positifs ou négatifs. Alors que les représentations actuelles de la vieillesse tendent à rabattre toute vieillesse sur la vieillesse dépendante, sans quoi on n'est pas « vraiment » vieux (Ennuyer, 1998, 2002), et portent des jugements de valeurs négatifs, la longévité apparaît comme une notion plus ambiguë, plus plastique. Pour les personnes les mieux intégrées à la vie locale, cette longévité est synonyme d'ancienneté et de connaissance fine du pays, du village. Ainsi dit-on à propos de *Madame B. (96 ans)* comme de *Monsieur E. (86 ans),* ancien instituteur, qu'ils sont « la mémoire de Montpezat ». « Le Maurice », un ancien agriculteur du Faud, fait également partie des « figures » locales de ce hameau, et au-delà du village. Cette expérience ne perd pas de sa valeur parce qu'elle est fortement reliée au contexte dans lequel elle a pris corps. La longévité, l'ancienneté sont ainsi reconnues comme des qualités, et positivement connotées par les autres habitants du pays (en particulier par ceux qui sont natifs de l'endroit). La longévité est donc une vieillesse riche des expériences des individus, qui fondent leur savoir et leur statut dans le village. Cette longévité suscite par elle-même l'admiration : « *J'ai un cousin qui est devenu centenaire ! C'était l'instituteur de M. Il est mort à 102 ans* ! » Une admiration d'autant plus vive que la santé et les capacités des individus sont épargnées : « *Dans le village, il y a une dame de 100 ans qui est restée tout le temps chez elle avec les soins à domicile, elle a fêté ses 100 ans et puis elle est morte….Il y a aussi Monsieur Rajot, il conduisait encore il y a 3 ans….Il y a quelques années, il lisait sans lunettes…* ». (*Monsieur Courbon*, 23, 2). Mais cette vieillesse peut également être lourde à porter. Ainsi que le remarque Monsieur Collange (07), qui a des problèmes de cholestérol, et dont la femme est très fortement handicapée par une hémiplégie, « *nous, on fait pas une belle vieillesse* ». Cette longévité comporte également son lot de « misères », plus ou moins douloureuse, plus ou moins limitatives. Vieillir n'est acceptable que dans la mesure où la vieillesse ne se fait pas trop sentir. L'accumulation des années perd de son sens, de son évidence, si elle s'accompagne de handicaps, de maladies, de limitations.

[54] Au point que certains de ces noms deviennent des substantifs pour désigner les personnes : un « Alzheimer », une « Parkinson »…

Cette représentation de la vieillesse comme longévité, comme étape « naturelle » de la vie, doit sa prégnance en milieu rural isolé en partie au fait que les personnes ont peu recours, sur le territoire, à des services d'aide professionnels. L'entraide familiale quotidienne ou le fait de se « débrouiller », revendiqué par les plus vieux, et observé à leur propos par les plus jeunes, contribue à ne faire de la vieillesse rien d'autre que l'avancée en âge. Parmi nos enquêtés, très peu ont ou ont eu recours à un service médicalisé. Or, la vieillesse comme limitation, comme déclin, comme impuissance, comme temps de maladies et de handicap assombri par la perspective d'une mort prochaine, voire comme maladie elle-même, devant être prise en charge par des professionnels de santé, est très largement mise en forme par les professionnels de la vieillesse, et en France par les professionnels du secteur sanitaire. Ayant peu affaire à ces professionnels *(cf. infra, 2.4.)*, les enquêtés vivant en milieu rural isolé se voient également peu renvoyés à cette vieillesse dépendance, en passe de devenir la définition dominante de la vieillesse en France, dans ses déclinaisons psychiques (avec la figure paroxystique du malade d'Alzheimer) ou physiques (le grabataire, impuissant à se déplacer). Ainsi, alors que les enquêtés font l'expérience de difficultés accrues à lire, à se déplacer, de douleurs physiques ou de limitations dans les activités, ces observations sont rarement lues et réinterprétées à l'aide d'un vocabulaire médical chez les enquêtés. Cette représentation de la vieillesse comme longévité tient aussi sa force de l'absence de rupture nette dans les modes de vie engagée par la retraite pour les anciens agriculteurs.

La vieillesse-longévité est ainsi une étape « naturelle » du cours de vie, elle fait partie de l'ordre des choses pour les agriculteurs, et pour ceux qui sont restés proches de la culture ou de la civilisation paysannes. Les personnes installées à la retraite, ou plus éloignées de cette culture, proche des saisons, de la terre, de ce qui vit et de ce qui meurt, mais également chez les personnes plus jeunes, on observe moins ce fatalisme, et plus d'autres représentations, plus proches des représentations habituelles de la vieillesse comme un déclin biologique, prédictif à plus ou moins brève échéance de la mort. Pour autant, la vieillesse si elle comporte un risque accru de maladie n'est pas définie elle-même comme une maladie, ou dans les termes de la dépendance (telle qu'elle est mise en forme dans notre pays par la culture médicale).

Chez les plus jeunes de nos enquêtés et les plus éloignés de la culture paysanne, les représentations de la vieillesse comme un temps qui reste à vivre, où le risque de maladie, de handicap se fait plus présent, un temps de déclin avant la disparition finale, sont plus nombreuses, et prennent le pas sur les représentations de la vieillesse comme longévité. « *Vieillir, vous vous rendez compte ce que c'est vieillir. Quand vous vieillissez, vous vous dites, bon… pff… j'ai fait… déjà moi je vois que déjà bon j'ai fait une partie de ma vie. Alors vous vous dites, bon… des fois je pose… même je me le dis, même comme ça… : bon, il reste quelques années à vivre bon, on n'en sait rien – d'ailleurs vaut mieux pas le savoir. Et puis*

qu'est ce qu'il reste ? Il reste, ppfff… les maladies qui vont arriver, qu'est ce qu'il reste ? Où est ce que tu vas finir tes jours… Il faut pas y penser à ça. Il faut pas ». Si Madame Brunier. repousse avec autant d'énergie cette vieillesse, c'est parce qu'elle la définit essentiellement comme déclin à venir. Les représentations de la vieillesse comme déclin en font une étape immédiatement antérieure à la mort : elles peuvent être anxiogènes comme mieux acceptées, selon que la vision de cette étape est fataliste ou plus combative. Ainsi, à Madame Brunier, qui refuse même d'en parler[55], s'oppose Monsieur Berget (*77 ans, ancien contremaître, maire, 23, 1*) qui ne s'estime pas encore concerné par cette étape de l'existence : « *Moi oui, mais c'est toujours pareil, j'ai besoin de personne, puisque je suis encore valide, mes revenus me suffisent, je peux pas me cataloguer avec des gens dans le besoin, je suis pas dans le besoin* » ; ou encore à Madame Gallice. *(83 ans, veuve d'un ancien artisan sabotier, 23, 1*) : « *Il y a pas longtemps, y a pas longtemps sur mon petit poste, je crois que c'était sur Radio Berry, il y avait une actrice ou une chanteuse dont je ne me souviens pas du nom, et qui disait aux journalistes qu'elle avait beaucoup de respect pour les personnes âgées, alors le journaliste, il avait l'air de s'en ficher complètement, il lui a demandé pourquoi. Bien elle dit : j'ai beaucoup de respect pour les personnes âgées qui ne renoncent pas, c'est à dire qui font comme si elles ne devaient jamais, elle a expliqué, et bien moi je suis de celles-là…* » La vieillesse des individus est alors appréciée en fonction de leur « validité », de leur santé, de leur capacité à se déplacer, mais également de la conservation de leurs facultés mentales, ou encore de leur « moral », selon l'expression de Monsieur Labiole et Madame Henry en Ardèche. Ces représentations sont alors beaucoup plus proches des représentations communes selon lesquelles être vieux, c'est être malade, handicapé, limité dans sa vie quotidienne. Les propos de Madame Héritier sont à ce titre significatifs : « *J'ai pas du tout envie de vivre jusqu'à 100 ans. [Pourquoi ?] Eh ben, j'ai peur après d'avoir 100 ans, de diminuer petit à petit et de devenir dépendante* » (*Madame Héritier, 84 ans, 07, 3*). Venue de la ville s'installer tardivement dans son lieu de villégiature, Madame Héritier est la seule à utiliser, de manière très ponctuelle, puisqu'elle ne le fait qu'une fois en trois entretiens, le terme de dépendance. La maladie, le handicap sont plus souvent convoqués pour nommer la vieillesse déclin, et ils le sont alors pour l'essentiel par les personnes venues s'installer tardivement dans le pays.

Plus qu'une maladie ou qu'une dépendance des individus, la vieillesse apparaît en milieu rural comme une étape « naturelle » de l'existence, dans laquelle la plupart des individus entrent avec fatalisme (lorsqu'ils y pensent, ce qui n'est pas toujours le cas). La

[55] « *vieillir ça fait peur, ça. C'est une parole, qu'il faut pas la demander* ». (Madame Brunier, femme d'un ancien maçon, 63 ans, Ardèche, 3). Comme si l'évitement dans le discours permettait d'éviter d'atteindre ce temps, qui marque le début de la fin de vie, pour certains. L'ambiguïté est ainsi toujours présente : ce n'est pas parce que la vieillesse est une étape naturelle de la vie qu'elle fait moins peur, ou qu'elle reçoit des qualifications positives. Les représentations de madame Brunier dessinent une limite à la vieillesse « naturelle », celle d'une vieillesse impensée, parce qu'impensable. C'est la seule enquêtée qui refuse ainsi de s'affronter à la vieillesse, la sienne en particulier, mais également celle des autres.

vieillesse est d'abord conçue comme longévité, souvent riche des expériences accumulées. Et si elle peut être marquée par des misères, ces dernières sont dans l'ordre des choses. D'autres représentations cependant, présentes chez les plus jeunes des enquêtés, rattachent la vieillesse au déclin et au malheur, aux souffrances et à la finitude. Plus que sur le temps écoulé, elles se fondent sur le temps qu'il reste à vivre. Enfin, la vieillesse apparaît à travers la qualification des autres personnes âgées comme la figure même de l'altérité : elle est alors le plus souvent constituée comme un stigmate, qui distingue et met à distance sociale d'autre celui qui le porte.

IV.1.2. La qualification des autres personnes âgées

Si la vieillesse est peu présente finalement dans les discours des individus, les autres vieux y occupent-ils une place plus importante ? La manière dont les autres personnes âgées sont envisagées permet également de déterminer des perceptions et des représentations de la vieillesse spécifiques au milieu rural isolé, dont une des caractéristiques est le poids relatif très important des générations les plus âgées. Or, parmi les autochtones, les personnes ne sont pas d'abord qualifiées par leur âge. Alors même qu'ils peuvent se sentir appartenir à un pays qui meurt, ils ne se sentent pas habiter dans un pays de vieux. Ceux qui sont identifiés comme vieux, ou comme personnes âgées[56], sont les personnes qui vivent en maison de retraite : particulièrement en Ardèche. Chez les autochtones, la maison de retraite est le lieu de la vieillesse, l'institution qui certifie la vieillesse. Ainsi que l'expriment Monsieur Labiole et Madame Henry, cette vieillesse-stigmate, celle dans laquelle on ne peut plus se suffire, ne met pas d'abord l'âge en jeu : « *Moi, je dis, tant qu'on peut se suffire, là tous les deux, ça va, et puis après… on ira chez les vieux. [H : Arrivera ce qui fera !] [c'est-à-dire, vous irez chez les vieux ?] [ils rient tous les deux] Eh bé, à la maison de retraite ! Je vais vous citer un cas. Y a un bonhomme, qui fêtera ses 100 ans, je pense qu'il y arrivera, le pauvre, au mois d'avril prochain. Et il vient de perdre sa femme, enfin [inaudible] Et sa femme le disait « viens, qu'on va tous les deux à la maison de retraite ». « Que veux-tu que j'aille faire là-bas avec ces vieux, ça bave de partout ! ». [Ils rient]* ». Aussi le bonhomme a-t-il 100 ans, mais n'est toujours pas vieux. De même, lorsque nous demandons aux anciens agriculteurs creusois ce qui est organisé pour les personnes âgées, ils sont nombreux à regretter qu'il n'y ait pas plus de maisons de retraite. Pour les personnes ayant toujours vécu au pays, la vieillesse est ainsi repoussée et cantonnée dans les maisons de retraite. Elle s'invisibilise dans le reste du pays. Pour les personnes extérieures au territoire au contraire, la conscience d'habiter un

[56] L'usage de l'une ou l'autre dénomination semble largement dépendre des appartenances de classe, les milieux populaires n'hésitant pas à utiliser le terme de « vieux » comme un substantif, alors que les « personnes âgées » sont mobilisées de manière exclusive par les personnes de issues de milieux plus favorisés.

pays vieillissant, un pays de vieux, même, est beaucoup plus forte, et explicite. « *par ici il n'y a que des vieux* » explique Madame Chapuis (*77 ans, ancienne couturière, 23*) lorsqu'elle remarque qu'elle fréquente peu de jeunes. Monsieur Dutel qualifie de la même manière son voisinage : « *il n'y a que des personnes âgées ici … le monsieur qui habite plus bas, il a eu 90 ans, et elle ça doit être 88 qu'elle a, j'en ai oublié une, qui a 86, ou 87…. Elle vit toute seule, mais sa fille elle vient le matin, lui ouvrir, faire son déjeuner, elle revient à midi la faire manger… Elle dit, le jour où elle sera dans une maison, ce sera fini…* » De manière analogue, Madame Héritier commente sa très faible participation au club des retraités locaux, alors qu'elle défend sa participation au club théâtre, où tous les âges sont représentés : « *J'y suis allée un peu. Je signe, je donne ma cotisation, mais… [sourire] [mais vous n'y allez pas ?] Mais non. [Et pourquoi ?] Ils crient. Ils font beaucoup de bruit [rires] [Oui ?] Et puis ce sont des gens du pays, qui racontent que leurs histoires, on se sent en dehors. [D'accord] C'est vrai que je me sens pas, je me sens pas avec eux vraiment d'affinités… Alors que, au théâtre, si vous voulez, y a le boulanger, y a le pompiste, y a des gens très différents… [Et d'âge très différent ?] Et d'âge différent, oui. C'est vrai que je suis une personne âgée, mais j'aime pas beaucoup, c'est vrai… le… [la compagnie des personnes âgées ?] C'est vrai… On est tous pareils, hein. [Ben, moi, j'aime bien, vous voyez…] Non, mais ça dépend lesquels, c'est vrai !... [Non, mais voilà, c'est ça…] Non, mais les histoires du pays, je suis pas assez dans le pays ; parce que, bon, je suis toujours une étrangère…* ». Les « vieux », les « petits vieux » ou les personnes âgées, lorsqu'ils sont référés à une vieillesse stigmate, sont définis dans un rapport d'altérité, qui se fonde assez largement sur une extériorité relative au territoire, à ses pratiques, aux relations sociales qui le structurent. Les autres personnes âgées sont renvoyées à une vieillesse-stigmate lorsqu'elles sont engagées dans des modes de vie à la vieillesse éloignés de sa propre organisation de vie, et du sens donné au vieillissement. Aussi, alors que les personnes vivant depuis toujours dans le pays n'ont que rarement l'impression de vivre entouré de gens âgés, les personnes installées tardivement mobilisent plus souvent l'âge comme qualification des autres habitants du territoire.

L'effacement relatif, ou la relégation au second plan, de l'âge comme critère d'identification repose sur l'établissement de proximités, de ponts jetés entre les individus. Les bases territoriales de la communauté restent importantes dans les milieux ruraux isolés que nous avons enquêtés. La frontière entre gens d'ici et gens d'ailleurs est sensible pour tous, à la fois ceux qui ont toujours vécu là et ceux qui se sont installés tardivement. Tous les enquêtés rattachent ainsi leurs voisins, leurs amis, les gens qu'ils côtoient dans le pays, qu'ils connaissent de plus ou moins près, à leur origine géographique. L'étrangeté au pays est d'abord définie par l'éloignement géographique du lieu de naissance, et ensuite par l'absence de filiation avec des lignées du pays. Les étrangers, ce sont ainsi bien sûr les Anglais et les Hollandais, nombreux en Creuse et en Ardèche, et surtout visibles, dans ces territoires dépeuplés. Mais les gens qui viennent d'autres régions françaises, plus ou moins éloignées, sont également des étrangers,

définis par la négative. « *Ils sont pas d'ici. On ne sait pas d'où ils venaient, mais ils ont travaillé ici* », rapporte Monsieur Courbon. (*71 ans, ancien agriculteur, maire, 23, 2*) à propos de ses voisins.

En revanche, les gens du pays ne sont donc pas d'abord vieux, pour les natifs : ils sont d'abord des « gars du coin », selon l'expression de N. Renahy (2005).

Un deuxième principe d'identification joue de manière interne à la communauté des natifs du pays, en Ardèche[57] : la famille y demeure en effet un principe classificatoire fort (P. Bourdieu, 1980), tant par les parentèles que par les lignées auxquelles se rattachent les individus. La famille comme système classificatoire permet ainsi de distinguer des individus aux patronymes identiques dont les lignées sont pourtant distinctes, même si on peut parfois les référer à un ancêtre éponyme. Les affiliations familiales permettent de prouver qu'on est bien d'ici. On est du pays quand on peut se prévaloir d'une longue lignée d'ancêtres, attestée par les tombes et les caveaux familiaux du cimetière. Ainsi, les personnes du club, ou de la maison de retraite, lorsqu'elles sont réaffiliées à des communautés définies par la proximité, dans une logique personnelle, sont alors individualisées, distinguées de la communauté négative des « vieux » et dotées d'un statut plus positif.

IV.1.4. Utilité et considération sociales : des étalons de mesure inégalement utilisés, et partiellement déconnectés.

La stigmatisation des personnes âgées provient pour une grande part de leur retraite, c'est-à-dire de leur éloignement du travail, qui demeure une valeur centrale et une activité organisatrice de la vie et des identités sociales (Méda, 1995; Dubet, Martuccelli,1998). Dans un contexte où le capitalisme mesure la valeur des individus à leur utilité, ou à leur productivité, sociales, les personnes âgées retraitées, donc hors du marché du travail, reçoivent une position structurellement basse. Le plus souvent, c'est de manière passive, à leur corps défendant, comme objets de soins, qu'elles sont dotées d'une utilité sociale, puisqu'elles constituent un des gisements d'emplois de proximité le plus souvent mis en avant par les plans gouvernementaux successifs, en particulier celui des services à la personne. On comprend combien cette position de générateur passif d'emploi, dans une société où l'autonomie fait partie des vertus cardinales, peut être dominée, et ressentie comme un déni de valeur intrinsèque. On comprend alors également pourquoi dans les discours des personnes enquêtées, l'accent sur la

[57] C'est moins vrai en Creuse, où le territoire enquêté, situé à la limite de l'Indre, semble avoir été beaucoup plus le lieu de micro-mobilités, et où les parentèles semblent avoir été plus vite dispersées (et l'inscription des lignées dans les lieux plus vite brisées), ce que confirment les questionnaires passés auprès des anciens exploitants agricoles.

contribution, passée ou actuelle, à la production de la société est important, tant le registre de l'utilité sociale, ou de la valeur fonctionnelle, construit dans nos sociétés la valeur des êtres humains (P. Pharo, 2007). Pour certaines catégories de population (en particulier dans les classes favorisées), cette question de l'utilité sociale se pose de manière accrue à la retraite, et constitue souvent le ressort d'investissements dans le monde du travail, dans l'action humanitaire, dans la vie politique et associative, locale ou nationale selon les ressources des individus, le plus souvent de manière bénévole[58]. Mais il s'agit bien encore de participer à la vie sociale, et de manifester son utilité. Autrement dit, le registre de l'utilité sociale serait de plus en plus prégnant dans les pratiques et les représentations des nouvelles cohortes de retraités (Legrand, 2001), et fonctionnerait comme un étalon de mesure de la valeur sociale des individus âgés. Or, si le registre de l'utilité sociale est effectivement mobilisé par les vieux habitants du milieu rural isolé, ils s'en détachent également. D'une part, ce registre renvoie plus souvent à la vie passée, à la contribution passée à la construction de la société, qu'aux activités présentes. D'autre part, un autre registre est plus fortement mobilisé pour fonder et évaluer son statut social : celui de la considération. On peut alors distinguer deux domaines où se construit cette considération sociale : la famille et le village ou la communauté locale. Deux principes alors permettent de préserver la considération en dehors de toute référence à l'utilité sociale : de manière forte, l'histoire et l'enracinement, locaux et familiaux, contribuent à préserver les statuts et à donner sens à la vie. De manière sous-jacente, la valeur absolue attribuée à la vie fonde le respect accordé aux autres vieux et à soi-même.

Le registre de l'utilité sociale est présent à travers l'évocation du travail, passé et actuel. Le travail est une valeur, dans tous les discours, et plus particulièrement dans ceux des anciens agriculteurs, qui légitime le repos durement gagné de la retraite, et le droit de vivre encore à cet âge[59]. Monsieur Aymard (Creuse), qui a travaillé à partir de 14 ans et a pris sa retraite en 2004, résume ainsi sa vie de travail : « *J'étais avec mes parents, j'étais aide familial jusqu'en 69, jusqu'à 37 ans, comme j'étais célibataire, un peu plus ou un peu moins et je suis exploitant depuis 70, ça valait pas le coup, on touche pas de grosses retraites avec ça, j'ai une petite retraite, j'en ai versé de l'argent à la mutualité* ». Le calcul coût-bénéfices pour la société, mobilisé dans le registre de l'utilité sociale, apparaît nettement positif. Le travail continue d'ailleurs après la retraite, mais à sa main, à la mesure de ses forces. Ainsi, que l'explique Maurice, un ancien agriculteur, resté célibataire et sans famille : « *il est pas foutu le Maurice* ». Il fait encore son bois, « coupe » la neige, mène ses chèvres au pré. « *[et vos parents travaillaient tous les deux sur la propriété ?] Ouais, ouais, ….moi aussi hein je l'ai*

[58] On peut penser à ce propos à un nouveau type de vie à la retraite identifié par A.-M. Guillemard, la retraite « citoyenne » (2001).

[59] Puisque c'est bien en dernière limite la question que pose le critère de l'utilité sociale comme évaluation de la vie d'un individu.

faite, je l'ai faite jusqu'à maintenant et encore je n'en fais maintenant je n'en fais pas tant…faut le faire le travail ouais » (*Monsieur Béal, 07, 1*). Plus largement, pour l'ensemble des catégories populaires, même en ascension sociale, la description des vies professionnelles, longues, débutées tôt, et dans des conditions souvent difficiles, justifie ainsi la retraite, fonde l'estime de soi et le sens de la vie, passée et actuelle : « *alors j'ai fait 7 ans salarié agricole dans les bois ça faisait partie agricole et un peu dans les fermes. On faisait les vendanges, les fruits on travaillait y'avait pas beaucoup de sous ; dans le Vaucluse, dans le Gard surtout vers Aigues Mortes là-bas. Et quand la guerre est déclarée on était aux vendanges en 39. Et puis pendant la guerre avec un copain j'ai travaillé 6 ans chez un patron pour les vendanges. […] Après la guerre, j'ai travaillé dans les eaux et forêts encore, et dans le bâtiment, et après il y a eu le chantier de La Palisse le chantier de la centrale, y'avait un puits j'ai travaillé trois ans dans la galerie c'était pas du gâteau mais ça payait beaucoup, ça payait plus du double ; c'était dangereux mais je m'en suis tiré, j'ai fait deux ans. Après je suis rentré dans l'administration, c'était mon rêve j'ai 25 ans d'administration dans l'équipement, ils m'ont compté 28 ans ; ça fait que j'ai 42 ans de salarié j'ai ma retraite principale de l'équipement, une retraite de salarié agricole et une retraite de la sécurité sociale, voilà. Et maintenant depuis 81 je suis à la retraite y'aura 25 ans au mois de septembre* ». Le ratio entre le temps de travail et le temps passé à la retraite justifie qu'on se repose, de même que la dureté des travaux physiques du métier exercé. Chez les personnes plus diplômées, la centralité du travail dans l'existence, et la légitimation qu'il apporte à la retraite est construite sur un autre registre : celui de la mise à la retraite à son corps défendant, à des âges souvent supérieurs à la norme de 60 ou 65 ans. Ainsi Monsieur Rajot (Creuse) a-t-il pris sa retraite à 67 ans, contraint et forcé, de même que madame H. Dans un autre domaine, avoir donné naissance à des enfants, les avoir « bien » élevés, dans le prolongement de l'éducation reçue, tant dans les pratiques familiales que sur des registres moraux ou religieux (l'attention aux autres, l'observance des règles de vie fondées sur la religion) constitue également en filigrane un registre utilitaire de l'évaluation de sa position sociale. La retraite est pour partie un « repos » bien mérité, par le travail de production et de reproduction, soutenu avant la retraite, et dont les séquelles physiques montrent l'engagement. Enfin, le registre fonctionnel de l'utilité sociale est également mobilisé pour justifier les engagements politiques municipaux et la participation sociale à la vie locale. Qu'il s'agisse de Monsieur Berget, inscrit sur une liste aux municipales pour « rendre service », ou de Madame Bardin, insistant sur le fait qu'ils étaient trop jeunes, avec Monsieur Eustache, pour « entrer déjà dans cette vieillesse », l'engagement est pensé comme un travail, dont les rétributions sont moins monétaires que symboliques et sociales, dans le statut qu'ils permettent de gagner. En effet, la valeur positive de ces engagements pour la vie de la commune rejaillit sur ceux qui s'y engagent, et les valorise. L'activité, couplée au bénévolat, contribue à valoriser ces pratiques, qui forgent largement le sens de l'existence de ceux qui les portent. Durant les premiers temps de la retraite, et en l'absence de tout handicap ou limitation physiques, la valeur fonctionnelle

des individus semble ainsi préservée. Elle peut être mise en avant dans les relations avec les autres.

Mais il arrive toujours un moment, plus ou moins précoce selon les appartenances sociales, où les forces déclinent, où les limitations deviennent plus nombreuses, et où il faut abandonner les activités qui valorisent les individus du point de vue de leur utilité sociale. Dans l'espace public, les personnes enquêtées renoncent ainsi, au cours du vieillissement, à leurs mandats municipaux ou associatifs, à moins que la mort ne vienne les cueillir en plein exercice[60]. C'est également le moment où se réduisent ou se reconfigurent les services apportés aux enfants, que le passage du temps rend moins nécessaires : les petits-enfants ont grandi, ils partent seuls en vacances. C'est le moment enfin où s'inversent partiellement les relations d'aide, en dépit des souhaits des parents, ou avec leur complicité, mais non sans négociations. En outre, ce rétrécissement des activités publiques et cette reformulation des pratiques privées a toutes les chances de coïncider avec une durée de retraite longue, où le pensionné apparaît alors bien plus comme une charge sociale. Un autre registre, présent de manière plus souterraine dans la vie sociale, prend alors le relais : ce qui est mis en question, ce n'est plus l'utilité sociale de l'individu, mais la considération sociale qu'on lui accorde, et le sens qu'a sa vie, pour les autres et pour lui-même. On passe ainsi d'une valeur fonctionnelle à une valeur morale (P. Pharo, *art. cit.*) de l'individu, pour les autres et pour lui-même, qui fonctionne comme un absolu. Ainsi que l'écrit N. Elias, dans *La solitude des mourants*, « la réalisation du sens de l'individu […] est très étroitement liée à la signification et à l'importance qu'un homme a pu prendre pour les autres au cours de sa vie, que ce soit par sa personne, son comportement ou son travail » (1998, p. 85). C'est à la fois par ce qu'il fait et dans ce qu'il est que l'individu acquiert un sens pour les autres (ibid., p. 75).

Parmi les enquêtés les plus âgés ou les plus handicapés, donc les moins enclins à mobiliser le registre du « faire » et de l'utilité sociale pour décrire leurs pratiques et leur statut actuels, le sens de la vie apparaît bien comme immergé dans les relations sociales : relations à l'environnement local, et à la famille pour ceux qui en ont. Dans le cas de personnes très fortement diminuées dans leurs capacités fonctionnelles, les personnes marchant difficilement, en fauteuil, ou encore sous assistance respiratoire, l'inutilité est devenue une donnée de leur existence : « *c'est qu'on n'est pas utile, en rien, on peut pas s'occuper de rien. Avant on faisait la ferme, on était tous les deux, on travaillait ensemble. On faisait des petits travaux mais…on était… on pouvait marcher, on pouvait courir, on pouvait… s'occuper des bêtes. Maintenant tout ça, c'est fini* » (*Madame Collange, 07, 3*). Le vieillissement est ici décrit comme une progressive inutilité aux autres, comme un affaiblissement de sa valeur fonctionnelle jusqu'à la nullité. Pour autant, et même si elle souffre de cette inutilité au point de vouloir parfois mourir, sa vie continue à avoir du sens, en dépit de

[60] Monsieur Berget, dans notre échantillon, en est un exemple.

cette inutilité. Elle ne lui fait pas perdre la considération sociale dont elle jouissait jusqu'à son accident. Le sentiment d'inutilité se double pour madame Collange d'un sentiment de vulnérabilité fort. Mais elle demeure « bien considérée ». De manière plus prononcée encore, Maurice du Faud, ou Monsieur Aymard, ne se vivent pas comme inutiles : ce registre de l'utilité sociale n'est pas pertinent pour eux. Le sens de leur vie est ancré dans le paysage, dans leurs terres, qu'ils parcourent avec leur chien, dans les relations au long cours tissées dans le hameau, avec une voisine ou une aide-soignante, interlocutrice privilégiée et secours quotidien pour les papiers administratifs comme pour le ravitaillement. Le fait d'avoir un sens pour les autres s'éprouve dans l'accomplissement naturel de la solidarité. Maurice commente ainsi l'attention que lui portent les habitants de son hameau : « *Maintenant, ils sont pas sauvages tout le monde. […] Oui oui oui oui, encore, ici, on traite bien le village* ».

De manière plus évidente encore, l'appartenance à une configuration familiale, où l'on est personnellement reconnu, contribue aussi à solidifier les positions sociales et à donner un sens à l'existence. Le rôle de maintien ou de construction de l'identité, mis en évidence par F. de Singly dans la famille conjugale au mitan de la vie (1996), est également assumé dans la famille élargie aux âges élevés. La préservation des statuts familiaux, leur persistance dans le temps malgré la transformation des rôles (leur décristallisation ou leur dématérialisation)(I. Mallon, 2007), contribue à maintenir l'identité personnelle du parent âgé. La mère de Madame Duron rappelle ainsi : « *Mon grand-père il était de 1848 ! Ils ont 100 ans de différence avec ma petite fille !*». Son gendre la reprend : « *Non, avec ta fille* ! ». Mais elle persiste : « *C'est toujours la petite !* ». Et s'adressant à sa fille : « *Tu sais bien que tu es toujours la petite, bon !* ». Le maintien des rôles familiaux, même transformés, même dématérialisés, contribue également à maintenir l'identité sociale pour soi et pour autrui. Les enfants sont encore l'œuvre de leurs parents, même aux âges élevés, où le maintien de l'harmonie familiale est au cœur du travail des relations que les mères continuent à effectuer. Etre mère est l'œuvre de leur vie, ce qui a donné et donne encore sens à leur existence. Ainsi Madame Héritier met en avant sa maternité dans ce qui a le plus compté et ce qui compte encore dans son existence. On n'a jamais fini d'éduquer ses enfants, de leur transmettre des pratiques et des valeurs : « *C'est comme ça qu'il faut élever les enfants, parce que l'union d'une famille, c'est le principal. Vivre sans l'union d'une famille, on ne peut pas vivre* ». Et Madame Bardin reprend plus loin : « *C'est un exemple qu'on donne aux enfants. Entre les sœurs. J'ai dit « vous êtes deux sœurs. Voyez, moi, j'ai une sœur. Voyez comment on vit toutes les deux ». Eh ben, je veux leur transmettre cette… l'amabilité d'abord des gens, et en même temps cette tendresse, cette… qui sort de soi-même* ». Ainsi, on peut avoir une position sociale objectivement faible du point de vue de sa valeur fonctionnelle, de son utilité sociale, et continuer à être bien considéré par ses voisins, ses amis, ses parents. Ce résultat nous paraît très important dans la prise en compte du vieillissement. D'une part, parce qu'il rompt avec

une logique utilitariste très prégnante (et avec laquelle les personnes âgées sont rarement gagnantes, c'est-à-dire qu'il arrive un moment où, les handicaps venant, elles sont constituées comme des charges pour les autres). D'autre part, parce qu'il met en évidence que la position sociale n'est jamais uniquement gagée sur l'utilité sociale. Et enfin, parce que cela signifie que l'existence n'a pas à être justifiée par sa seule utilité. Le sens de l'existence d'un individu repose bien davantage sur les liens sociaux entretenus avec la famille, les amis, les voisins.

Enfin, la valeur qu'un vieux reconnaît à sa vie et à la vie des autres vieux, quel que soit leur handicap, repose sur la vie même, comme un absolu qui trouve sa justification en elle-même. Madame Bardin reconnaît que « *maintenant, non. Maintenant, on n'est plus utile à rien, qu'à soi-même ! Maintenant, on se laisse vivre* ! ». Et pourtant, elle manifeste sa joie d'être en vie, de vivre, à 96 ans passés, même handicapée, même en maison de retraite : « *Alors moi, j'aime la vie, donc… c'est primordial pour moi. Voilà. Et j'essaie de la vivre le plus possible. J'ai fait mon travail, donc, quand ça a été la vie active, on a travaillé. Après, la retraite, donc, avec Monsieur Eschalier, une petite équipe, on a monté ça, donc on a travaillé encore après. Donc, c'était pas morose. Au contraire, nos journées étaient, étaient bien accaparées, et en même temps distrayantes. Moi, il me semble qu'on trouve la distraction partout. Auprès des autres. Si vous travaillez pour les autres, on trouve la joie. Non ? Je sais pas, quelle est votre idée* ? ». La vie est justifiée par la joie de vivre, par la vie même. La justification de soi, de sa présence, n'est rien d'autre que la vie même. Vivre vieux, mais vivre. Vivre handicapé, mais vivre. Cet appétit pour la vie est conservé par le maintien d'intérêts multiples, soutenus soit par les dispositions sociales forgées durant la vie, soit par les relations sociales maintenues à la vieillesse. La famille apparaît alors comme décisive, puisqu'elle constitue dans la seconde partie de la vieillesse le lieu privilégié des occasions et des relations de sociabilité.

IV.2. Prendre sa retraite en milieu rural : ruptures et continuités des parcours de vie.

La retraite prend aujourd'hui place dans des parcours de vie fortement institutionnalisés par les Etats-Providence. Or, le cadre ternaire du parcours de vie tend à être remis en cause, à la fois par « une déspécialisation et un brouillage des âges » (Guillemard, 2007) et par l'allongement sans précédent de la longévité. On peut ainsi distinguer d'un point de vue macro-social deux âges de la retraite, ou deux temps du vieillissement, dont le passage est repéré à un niveau statistique ou démographique autour de 80 ans. Comment la retraite et l'avancée en âge sont-ils alors vécus par les individus ? Dans quelle mesure l'institutionnalisation des parcours de vie a-t-elle des effets sur les

manières de vivre, mais également les manières de se représenter la vie à la vieillesse ? Les ruptures et les continuités dans les modes de vie se calent-elles sur ces parcours institutionnalisés ? Pour les enquêtés venus s'établir définitivement à la retraite en milieu rural, la rupture des modes de vie est plus souvent mise en avant. En revanche, pour les agriculteurs, c'est la continuité du parcours qui domine, favorisée par l'enracinement dans le pays. Les natifs du pays revenus à la retraite s'apparentent alors plus, sous cet angle, aux « nouveaux venus ».

IV.2.1. La retraite des agriculteurs : une étape administrative sans changement radical du mode de vie.

Les agriculteurs semblent s'aligner sur l'ensemble des travailleurs vieillissants, pour lesquels la transition vers la retraite est plus longue et moins tranchée qu'autrefois (Kholi, Rein, 1991). Dans notre échantillon, les âges de passage à la retraite des agriculteurs sont assez dispersés (puisqu'ils sont fonction des statuts occupés durant la vie active – aide familial, fermier ou exploitant – et de la durée de cotisation). Certains membres des couples enquêtés (souvent les femmes, plus jeunes que leurs maris) ne sont pas encore à la retraite, alors même que leur activité s'est fortement réduite, leur conjoint ayant déjà pris la retraite. Les retraites sont parfois tardives, lorsque les agriculteurs ont changé de statut. Ainsi, monsieur Aymard n'a pris sa retraite qu'à l'âge de 72 ans. Les agriculteurs, comme les ouvriers de notre échantillon, se distinguent tout de même des enquêtés plus aisés par une tendance à la sortie d'activité avant l'âge légal (60 ou 65 ans, selon les générations), soit que les hommes laissent le statut d'exploitant à leur femme (ce qui lui permet de toucher une pension), soit qu'ils soient classés comme invalides quelques mois ou quelques années avant la retraite, ces deux cas n'étant pas exclusifs l'un de l'autre, soit encore qu'ils aient exercé leur activité en fermage. Sur les 11 agriculteurs, 4 perçoivent ou ont perçu une pension d'invalidité.

IV.2.1.1. On a continué à travailler.

Le trait plus saillant du passage à la retraite pour les agriculteurs est qu'il ne change rien à leur mode de vie, selon leurs discours. La retraite est un marqueur de l'avancée en âge, bien sûr, puisqu'elle donne droit à une pension, jugée unanimement très faible (même si seul un de nos plus jeunes enquêtés livre le montant de la sienne : 690 euros). Pour autant, elle est sans signification du point de vue du mode de vie. Lorsqu'on lui demande comment s'est passé le passage à la retraite, monsieur Labiole répond : « *Eh bé,*

ça a rien changé ! ». Sa sœur renchérit : « *ça a rien changé* ». Lui : « *Ça a pas changé* ». Et elle ajoute : « *on a travaillé quand même, et voilà. D'abord, moi, je dis, si on pouvait… si on, tant qu'on a la santé, si on travaillait pas, on pourrait pas rester ! Rester sans travailler…* ». La retraite ne signifie donc pas la fin du travail pour les agriculteurs : ils ne se demandent pas comment ils vont employer leurs journées. Leur vie à la retraite se modèle sur la vie de leurs parents et de leurs grands-parents à la vieillesse : « *ces gens de l'époque, ils travaillaient jusqu'au jour qu'ils mourraient* » (*Monsieur Duron*, Creuse, 1). Le travail demeure un principe organisateur du quotidien. Le passage à la retraite est ainsi très progressif, en partie en raison de la forte continuité des lieux de vie déjà mentionnée plus haut, mais également des activités menées sur ces lieux de vie. Le travail de la ferme, des bêtes et des champs peut continuer de manière identique, surtout lorsque la conjointe a repris le statut de chef d'exploitation. Le changement administratif n'affecte ainsi guère la vie quotidienne, si ce n'est qu'il permet de l'aménager « à sa main », en réduisant et en choisissant les activités qu'on veut et qu'on peut conserver : « *Maintenant, je loue l'exploitation, mais il me reste le jardin, 50 ares de terre. J'ai la retraite agricole, 690 euros. […] Je vais aider Pierre, Paul, Jacques, je les aide à charger les vaches* ». De ce point de vue, le passage à la retraite permet une déprise souple, au rythme choisi par les individus, de la vie antérieure. De la même manière, les agriculteurs prolongent les investissements syndicaux ou politiques engagés auparavant, parce qu'ils sont intriqués dans le cours de la vie avec le travail de la ferme et l'inscription dans le village. Mais ils ne font guère part d'une intensification éventuelle de ces pratiques une fois à la retraite. S'ils prennent des responsabilités supplémentaires (devenant maire ou adjoint), c'est dans la logique de leur « carrière politique », en raison de sa durée, beaucoup plus qu'en raison d'un hypothétique temps libéré par la retraite. C'est presque par accident que ces engagements apparaissent dans les entretiens, alors qu'ils sont rapidement mis en avant par les enquêtés venus s'installer ou se réinstaller dans le pays. La retraite est donc présentée dans une très grande continuité avec la vie active, aussi bien du point de vue du contenu du travail (« *on a continué à travaillé* » dit madame Henry) que du point de vue des investissements politiques et sociaux (on continue à prendre part au conseil municipal, à aller à l'église, à s'investir dans la paroisse, à aller au marché). Maurice du Faud date ainsi difficilement le début de sa retraite. Les discours sont laconiques et mettent l'accent sur l'ordinaire de cette vie à la vieillesse, qui continue sur son erre, dans le mouvement donné par les années écoulées qui est le mouvement de la vie même.

IV.2.1.2. Inflexions des pratiques et aménagement du mode de vie paysan

Pourtant, alors même qu'ils n'en sont guère conscients, ou du moins qu'ils le mettent peu en avant dans leurs discours, la retraite change les choses pour les agriculteurs. C'est plus évident pour les agriculteurs exploitants qui n'ont pas d'enfants pour reprendre la propriété. « J'avais droit qu'à 50 ares que j'avais le droit de garder, pour la préretraite….que j'ai eu en 2001, la retraite je l'ai eu en 2003, j'avais tout vendu avant de me faire opérer… Cela n'a pas été rien à faire, fallait trouver les gars pour reprendre, fallait que ça passe en commission… […] Et puis j'ai des poules, mais plus de vache, j'ai pas le droit… » (*Monsieur Touvier, 23, 2*). Et même pour ceux qui soulignent la continuité de leur existence, la retraite a un effet fort : elle permet de réintroduire du choix personnel dans une vie marquée par la dépendance (au patron, pour les fermiers, aux autres agriculteurs pour les propriétaires, aux banques, aux cours des productions, aux aléas climatiques et à l'incertitude du métier pour tous). Ainsi, c'est la force de travail, la santé, constituées comme éminemment personnelles, qui déterminent la poursuite ou l'arrêt de certaines activités. Certaines constantes se font jour : tous maintiennent du « jardinage », c'est-à-dire la culture, sur une surface restreinte par rapport aux terres agricoles qu'ils ont exploité, des légumes pour l'auto-consommation et la production familiale[61]. L'usage même du terme de jardinage, alors que les surfaces cultivées sont le plus souvent énoncées en ares, est spécifique des anciens agriculteurs, et traduit la réduction en volume des activités. Les animaux sont également conservés, à la mesure de l'attention qu'ils réclament et des forces des retraités. Monsieur Labiole et Madame Henry avaient ainsi conservé deux vaches, au début de leur retraite. « *Petit à petit, on a…laissé tomber, quand même, du travail.[…] J'ai arrêté les vaches, donc j'ai fait les cochons une paire d'années, mais puis…on en avait pas beaucoup. [Donc après vous avez laissé tomber les cochons ; et qu'est-ce que vous avez laissé tomber, encore ? rire] [L : Et les lapins, parce que …on avait plus le temps] Les lapins. On avait beaucoup de lapins, et je les tuais, et on venait me les prendre, les acheter, je les vendais. [L : et puis, la maximatose (sic) s'y est mis, et puis…] C'est pas cette maladie, c'est une autre maladie ! Une autre maladie. C'est pas la maximatose. Une autre maladie qui s'y est mise que… ils allaient bien, et puis tout d'un coup ils tombaient comme ça. Alors on a abandonné. Alors ça faisait trop de travail. [L : On a vendu les cages, même. Alors comme ça]. Oui, on a vendu les cages. On a gardé les poules. [Et donc là, vous avez plus que les poules. Ca vous fait des bons œufs]. Eh ben ça fait des œufs, et puis on en mange de temps en temps. [L : Et puis ça tient compagnie !] Et ça tient compagnie ! Le matin, je vais donner à mes poules, là, dans la journée, je lève les œufs, et puis je vais leur donner, et… voilà* ». Le chien continue à aider, pour la chasse et la garde des quelques moutons ou chèvres qui restent,

même s'il constitue plus une compagnie qu'un auxiliaire intensément sollicité. Sauf difficultés physiques, la continuité avec la vie antérieure se marque aussi dans les « coups de main », aux enfants, à des amis ou à des voisins[62]. « Faire son bois », le couper, le charrier, le ranger, est enfin une activité que citent très souvent les hommes, dans la continuité des travaux physiques de l'exploitation. C'est alors bien par ces travaux, par leur réaménagement ou leur impossibilité, progressive ou brutale, que se mesure la vieillesse, plus que par la durée de retraite. Et la retraite peut alors être vécue comme un « soulagement », un « repos bien mérité », pour ceux qui étaient en peine à la fin de leur vie active. Monsieur Duron, tout en rappelant que la retraite n'a rien changé pour lui, l'évoque bien : « *Ça a pas changé beaucoup… pour moi, ça a été si vous voulez une sorte de soulagement, soulagement physique et moral. Pourquoi physique, parce que j'étais handicapé, et que j'avais de la misère à assumer… moral parce que je travaillais l'été avec d'autres personnes, le travail en commun, et ceux-ci, surtout les 2 dernières années j'avais perdu un petit peu d'activité, mais je me suis toujours débrouillé à pas trop handicaper qui que ce soit… ».*

Si la retraite desserre certaines contraintes en réduisant le volume des activités[63], elle autorise également un accès à de nouveaux loisirs, que le travail intensif sur l'exploitation et l'absence d'organisations spécifiques ne permettaient guère auparavant. L'accès à de nouveaux loisirs est ainsi mentionné par 45 % des anciens agriculteurs enquêtés par questionnaire. Dans la même proportion (5 sur 11) les agriculteurs de Creuse et d'Ardèche évoquent les réunions au club du 3ème âge ou les voyages organisés, d'un ou plusieurs jours, qu'ils ont effectués avec le club ou grâce à leur caisse de retraite. « *Cette année, une journée à Toulouse avec Groupama, l'an dernier 2 jours à Millau avec le club du 3ème âge de Crozant, en septembre, il y a une voyage organisé à Andorre, 3 jours, mais je ne sais pas si je pourrai y aller, ma sœur se fait opérer* » (*Monsieur Touvier, 23, 2*). « *On allait longtemps au club de Montpezat on allait aux voyages, aux repas, j'avais la voiture* » (*Monsieur Jean Lassagne, 07, 1*). Le fait d'être en couple, ou de vivre avec un frère ou une sœur, joue favorablement sur la capacité à s'ouvrir à ces nouveaux loisirs. Les vieux célibataires semblent en effet plus casaniers, moins enclins à s'ouvrir à l'inconnu[64]. Ces voyages se déroulent principalement en France, et constituent souvent les premières vacances prises par ces enquêtés si on exclut le temps de l'enfance, où les vacances étaient réglées par l'école. De ce point de vue, il y a un début d'alignement des

---

61 Les enfants et petits-enfants sont également les destinataires des produits cultivés.

62 24 % de l'échantillon des anciens exploitants agricoles mentionnent de tels coups de main, et 30, 2 % l'aide à la famille.

63 De ce point de vue, les autochtones non agriculteurs qui ne sont jamais partis ne présentent pas de différence forte. Ainsi, les sœurs Tassy, mercières, tiennent toujours leur commerce, même si elles ont réduit les heures d'ouverture, et si elles n'hésitent pas à partir en voyage, à la journée.

64 A ce propos, un article un peu ancien déjà d'A. Guillou sur « Les vacances des agriculteurs » (1990) montrait bien que c'étaient surtout les femmes qui montraient un désir fort de voyager.

agriculteurs sur le reste d'une société[65] où la « révolution du temps libre » identifiée par J. Dumazedier (1988) ou encore J. Viard (2002) a fait des vacances une scansion incontournable de la vie professionnelle. Leur retraite s'apparenterait ainsi à celle des autres retraités français, pour qui elle constitue, dans ses débuts au moins, un temps privilégié pour les voyages (Chauvel, 1998 ; Rochefort, 2000 ; Caradec, 2007). Même si cette consommation de loisirs à destination des personnes âgées n'est guère intensive, elle marque tout de même une différence avec la vieillesse des parents de ces anciens agriculteurs.

IV.2.1.3. Un mode de vie inchangé dans un pays en transformation rapide

Ainsi, malgré la continuité des modes de vie mise en avant par les anciens agriculteurs, le passage à la retraite induit des inflexions dans les pratiques quotidiennes, dans le volume et le rythme des activités, dans le choix du maintien de certaines activités plutôt que d'autres ; inflexions plus ou moins fortes selon les appartenances et les liens sociaux, selon les anciens statuts professionnels également, elles passent inaperçues le plus souvent, car elles s'opèrent à un rythme maîtrisé par les individus. Ce n'est que lorsque les forces déclinent, empêchant le travail, que ces inflexions prennent la forme de ruptures, plus brutales, marquant le début de la vieillesse. Par ailleurs, si la retraite en elle-même n'est pas ressentie comme un changement du mode de vie, tous les anciens agriculteurs ont le sentiment de vivre les derniers instants d'une civilisation paysanne qui disparaîtra avec eux. Ils en sont les derniers témoins, et ils assistent à sa disparition dans le pays, ainsi qu'à son hybridation. Les anciens agriculteurs, et plus généralement les locaux enracinés (qui ont toujours vécu sur place, dans cette culture paysanne, sans pour autant être agriculteurs eux-mêmes), sont ainsi les plus sensibles aux transformations du pays, à travers parfois les transformations du paysage. Ils décrivent leur lieu de vie comme un « pays qui meurt », peuplé de personnes qui vieillissent. Lorsqu'on lui demande comment le pays a évolué, la plus jeune des sœurs Tassy répond « *Oh, il a pas évolué. Il a pas du tout évolué puisque… on n'a presque plus des…hommes de métiers. Voyez à mesure qu'ils disparaissent les parents, ils…* ». Sa sœur renchérit : « *Enfin c'est plutôt les commerces… Une fois qu'ils ferment, ça se reprend pas bien, voyez* ». Les fonds de commerce, mais également les exploitations agricoles ne trouvent plus de repreneurs. Le monde change autour de ces vieux natifs restés aux pays. La conversation à trois voix

[65] Cet alignement, autrefois souterrain et placé sous le signe de la débrouille, est pris en compte par l'Etat, qui a mis en place un crédit d'impôt permettant aux agriculteurs de se faire remplacer pour partir en vacances. Source : Terre-net.fr. http://www.terre-net.fr/actualite-agricole/interviews/article-169-30816.html.

des frères Brunier et de leur sœur roule sur le paysage environnant leur maison familiales : *elle* : « *les cultures étaient là-dessous. Robert : maintenant c'est des buissons heureusement qu'il y a un petit troupeau de moutons ça entretient petit peu. […] Robert : ici il y a cinquante ans c'était joli, on voyait pas de genêts, il y avait le blé c'était propre comme tout. Charles :c'était des champs cultivés. Robert : les rivières c'était propre c'était beau il y avait des pêcheurs, tout l'été. […] Sous le pont que vous êtes passée dessous, y'avait des truites dessous. maintenant elles sont pas jolies les rivières…* ». La montagne et les prés sont désertés par le bétail, le pays s'ensauvage. Les villages sont désertés aussi par les personnes qu'on a connues, qui meurent ou s'en vont vivre une retraite plus douce, dans des climats moins rudes ou à proximité de leur famille. La tentation du départ en effleure parfois certains : « *Oui, l'hiver c'est morne, c'est moche. Oui, là on le dit, l'hiver on reste des jours et des jours sans voir personne. On est un peu coupé du monde. C'est pour ça que j'aspirais pour mes vieux jours, qu'on vive ailleurs. Mais je crois que c'est foutu.* » Et Monsieur Duron poursuit un peu plus tard : « *Oh non, c'était une idée que j'avais il y a déjà quelques années, je disais : quand on sera libre, on s'en ira ailleurs, vivre autrement. Et puis non, et puis non j'ai pas envie de partir* ». La force de rappel de la ferme, de la terre, qui possède autant qu'on la possède (pour paraphraser Bourdieu), l'emprise des habitudes ancrées dans les lieux et les activités, la routine quotidienne rendent les individus solidaires du pays, même s'il se meurt, même s'il change au point d'échapper un peu aux habitants natifs du coin.

Les vieux habitants restés sur place ont en effet le sentiment de ne plus reconnaître leur pays, principalement parce qu'ils n'en connaissent plus tous les habitants : « on ne connaît plus personne à Montpezat » disent les amies de Madame Brunier venues lui rendre visite. Le renouvellement – certes limité - des populations accentue paradoxalement le rétrécissement des sociabilités, tant les nouveaux venus diffèrent dans leur mode de vie, leurs trajectoires passées et leurs attentes, des anciens habitants. Ces derniers se sentent pour une part dépossédés de leur pays. Ainsi, les nouveaux retraités, par les animations qu'ils proposent au club du 3ème âge, par un mode de vie plus mobile, par des désirs différents, font sentir aux plus âgés de nos enquêtés qu'ils appartiennent à un monde révolu. « *avant, tous ceux qui ont 80, 85 ans, au début, au début on chantait, on chantait en patois, on se comprenait tous, on était tout des gens qu'on avait vécu ici. Maintenant, les nouveaux, les nouveaux retraités, c'est pas du tout la même mentalité. […] C'est pas du tout la même mentalité… ils ont pas vécu au pays, ils ont eu sans doute des…ils ont fait carrière ailleurs, alors c'est pas… […] Et si, même… maintenant, ils font le thé dansant* » *(Monsieur Labiole, 07,* 1). Les anciens agriculteurs ne comptent pas non plus sur les jeunes venus s'installer en milieu rural en espérant échapper à une situation de précarité, pour « relever le pays ». Il s'agit soit de fonctionnaires, soit d'ouvriers, aux modes de vie éloignés de fait de celui des agriculteurs. Et ceux dont on n'identifie pas les sources de revenus sont toujours soupçonnés de vivre « aux crochets de l'Etat ». Lorsqu'ils s'installent sur une exploitation agricole sans être du pays, c'est-à-dire sans être nés et

affiliés dans la région, on prédit leur chute prochaine, une fois qu'ils auront « bouffé les subventions » (Monsieur Labiole). L'ambivalence des autochtones à l'égard des nouveaux venus est donc la règle, puisqu'ils rajeunissent *de facto* la population, mais qu'ils ne feront pas revivre le pays, soient qu'ils soient trop vieux, soient qu'ils ne s'inscrivent pas dans les seuls cadres que les agriculteurs mobilisent pour imaginer une renaissance du pays, l'agriculture, ou encore l'industrie[66]. Plus encore, par leurs innovations et leur implantation, par la coprésence sans véritable cohabitation qu'ils engendrent, ils sont les révélateurs d'une étrangeté progressive au monde familier dans lequel on vit. Vieillir, c'est aussi cela : voir disparaître le monde dans lequel on est né, les paysages de son enfance et de sa vie adulte, ses camarades d'école, ses anciens compagnons de travail. Les anciens agriculteurs, alors même qu'ils ne changent pas, ou ne pensent pas changer, voient ainsi le monde se transformer autour d'eux, au fur et à mesure de l'écoulement du temps, sans guère assurer de prise sur ces changements[67], qui les conduisent à déserter les lieux « colonisés » par les nouveaux arrivants.

IV.2.2. Une nouvelle vie pour les autres enquêtés

Les âges de passage à la retraite des autres enquêtés sont plus dispersés : conformément aux statistiques nationales, les anciens ouvriers, aux durées de cotisation longues ou aux organismes éprouvés, prennent leur retraite plus tôt, en raison de licenciements économiques ou de maladies qui accélèrent le passage à la retraite. Ainsi, le mari de Madame Chapuis « *était chef d'atelier à la société Kremlin, à Stains dans la banlieue parisienne…dans le 93. Il est autodidacte, c'était un ouvrier très compétent, on le recherchait…. Nous avons acheté la maison en 85, il est tombé malade en 86, un cancer du larynx. Fin 86, on lui a proposé une préretraite, il n'a pas hésité, il avait 57 ans* ». En revanche, les personnes les mieux dotées en capital culturel prennent des retraites plus tardivement (au-delà de 62 ans). Les personnes exerçant des positions de pouvoir, dont le plaisir pris au travail donne sens à la vie, (Lalive d'Epinay, 1991 ; Baudelot, Gollac, 2003) quittent même à regret leurs fonctions. Ainsi, Monsieur Rajot, né en 1905, a pris sa retraite « *en 72, je voulais aller jusqu'à 75, et puis ma femme a été malade, alors j'ai été obligé de m'arrêter, et je voulais aller jusqu'à 70 ans, je comprenais pas ceux qui s'arrêtaient à 60 ans, c'est vrai il y en a beaucoup qui se plaignent de n'avoir pas beaucoup de retraite, si on est bien portant, on peut aller jusqu'à 70 ans, disons jusqu'à 65 ans, on peut travailler jusqu'à 65 ans facilement* ». Madame Héritier a également eu du mal à partir : « *Ben, je crois qu'il a presque fallu me mettre*

[66] Qui étaient les deux gros pourvoyeurs d'activité dans le pays de leur enfance, avec les manufactures de soie en Ardèche, les carrières de pierre en Creuse.

[67] Leur faible niveau d'instruction, leurs faibles mobilités durant leur vie professionnelle, le cycle des saisons agricoles, l'inscription de leur vie dans les traditions religieuses ou locales ne les préparent guère à investir de nouvelles pratiques ou à s'adapter à de nouveaux usages du pays.

dehors ! [rires] [C'est vrai ? Vous aviez quel âge, à ce moment… ?] J'avais soixante… oui, j'avais 67 ans, donc il était… mais comme j'étais quand même chef de service, je pouvais briguer d'aller un peu plus loin. Mais je sentais que… ça commençait à ruer un peu dans les brancards, en disant que quand même [elle s'éternise !] y en a qui voulaient un peu la place, oui ! ».

IV.2.2.1. Profiter enfin de la vie

Pour ces personnes venues s'installer ou se réinstaller sur le tard dans les territoires enquêtés, la retraite est construite sur le mode de la rupture. Elle ouvre un nouvel âge de la vie, et même une nouvelle vie. Elle est l'occasion non pas d'un « repos bien mérité », mais de « profiter de la vie », des plus petits plaisirs aux loisirs jusqu'alors inaccessibles (faute de temps, en particulier). La première étape de la vieillesse apparaît bien comme hédoniste, comme un moment de loisir où le souci de soi, empêché par la vie de travail, se libère et donne lieu à de multiples pratiques. Des fins de carrière chaotiques, ou pesantes, marquées par la maladie ou les accidents du travail, renforcent encore l'agrément de la retraite. « *A 60 ans j'étais bien content d'arrêter, je me suis planté 2 fois avec mon camion, ça me suffisait* » (*Monsieur Dutel, 23, 1*). « *J'en avais, bon, j'en avais assez de l'enseignement, je voulais être tranquille, me retirer ici, et… bon* » (*Monsieur Eustache, 07, 1*). Le premier de ces agréments est de disposer de temps, de ne plus être soumis au rythme du travail quotidien, à quelque échelle qu'on le saisisse. *Et alors, quand j'ai pris ma retraite, il y a eu un énorme changement… pour me lever. Quand j'étais en activité, c'était 6 heures et demie. […] Et alors quand j'ai été, pour la retraite, nous étions 5 dont l'inspecteur. L'inspecteur, c'était un ami, oui, de la Basse Drôme là-bas, […] alors il me dit « qu'es-ce que vous allez faire ? » Alors je dis « ben pour commencer, pas de blouse grise », parce que à ce moment-là, il fallait « et pas de cravate ! » Il fallait qu'on ait la cravate ! Et la blouse !... « Ah bon ?! » « Ah » je dis, « tout à fait. Et puis », et puis j'ai dit « le lever, au lieu d'être 6 heures et demie, ça sera 8 heures ! » Il a dit « pas possible ?! » « Eh si ! » [rires] Eh oui. Eh oui. Ah, ça alors ! Ça m'était dur. Ça m'était dur, de me lever, quand même. D'autant plus que bien souvent, avec les cours d'apprentis, avec ma classe, j'avais la direction de l'école, tout ça, et ben, je me couchais guère avant minuit, hein !* » (*Monsieur Eustache, 07, 1*). Madame Bardin raconte le plaisir pris aux promenades avec son mari, le délice de profiter d'un temps libre légitime, renforcé par la pensée que les autres travaillent. « *Ah, à la retraite ! D'abord, les premiers temps, on était fatigué. Alors, on était heureux d'être… libres ! Alors, l'après-midi, des fois, lorsqu'on partait, tous les deux, tous les jours on allait promener, avec mon mari, alors lorsqu'on partait tous les deux dans la prairie, il me disait « tu te rends compte, qu'y en a qui sont dans les usines, à cette heure-là ! » Voilà. Ce sont des choses à quoi on pense. On plaint ceux qui sont en train de transpirer alors que… nous, on est à l'air libre* ». Prendre son temps, le perdre même parfois, est un plaisir des premiers temps de la retraite.

C'est ensuite le plaisir de la découverte de nouveaux lieux : les voyages en France ou dans les pays limitrophes sont mentionnés par nombre de nos enquêtés. « *On a eu des hauts et des bas, évidemment, mais enfin, on a profité du bon, tout le temps, pour essayer de voyager un peu et… alors, toutes les années on partait, on allait sur Arcachon, là, on était monté un peu, là, jusqu'à la pointe de Graves, et puis delà, on était allé à… à… à Royan. On a fait la petite traversée. Et bon… voilà. Et toutes les années, on changeait un petit peu. Alors on a promené ; je voulais que mon mari, quand même, puisse profiter un petit peu* » (*Madame Bardin, 07, 1*). C'est aussi la découverte de contrées plus lointaines : « *on a fait le Tyrol, les Baléares, l'Ecosse, [inaudible], les Canaries…* » (*Madame Georges, 23, 1*). Dans un registre plus élitiste, Madame Héritier rapporte également ses périples : « *Non, on a… fait beaucoup de voyages, avec les groupes de marcheurs. On a été au Maroc, au Canada, on a fait… oui, des grands voyages. [D'accord. Où vous marchiez ?] Où on marchait. Et puis, personnellement, moi, j'ai été deux fois en Egypte. [Avec votre famille, là ?] Alors là, j'y suis allée avec… oui, avec la famille. Là, je devais partir, à l'automne, je devais partir faire des villes moscovites, de Moscou à Saint Petersbourg, mais*[68]*… donc ,je ne suis pas partie* ». Mais les jeunes retraités découvrent également de nouvelles activités, sportives ou culturelles : « *puis on a fait du ski de fond, on a fait du parapente, tous les deux* » (*Madame Georges, 23, 1).*

Enfin, c'est le plaisir de se sentir à soi, chez soi. Tous les retraités installés ou réinstallés en milieu rural isolé racontent s'être consacrés durant les premiers temps de la retraite à l'aménagement de leur maison, qu'elle soit construite de toutes pièces ou patiemment retapée, qu'ils en dirigent les travaux ou s'y investissent personnellement, qu'elle ait préalablement servi de maison de vacances ou non. La retraite apparaît bien comme un moment où on renoue avec soi, avec des pratiques jusque là cantonnées à des *hobbys*, ou mises en sommeil depuis la jeunesse. Beaucoup plus souvent que les femmes, les hommes mettent en exergue des passions, auxquelles la retraite leur donne le temps de s'adonner. Ce retour sur soi sans repli est particulièrement net dans les propos des personnes « nouvellement » installées. Elles justifient ainsi le choix du milieu rural isolé par la recherche de « tranquillité », mais voyagent, s'insèrent dans les associations locales, bref, se construisent une vie à leur mesure. Là encore, et même si c'est de manière très différente des autochtones, le passage à la retraite permet d'élargir une autonomie limitée par le travail, de manière très inégale selon les anciennes situations professionnelles des enquêtés.

[68] Un de ses fils est décédé à l'automne, d'un cancer très rapide.

IV.2.2.2. Le choix de la campagne contre la ville

L'implantation en milieu rural participe pleinement de cette volonté de vivre enfin sa vie, d'accéder à une autonomie. La retraite permet de faire des choix, et en particulier le choix de vivre à la campagne. Alors que les natifs reviennent à un pays avec lequel des liens forts ont été maintenus durant la vie active, liens familiaux matérialisés dans les maisons de famille héritées, liens amicaux et de voisinage, liens affectifs au paysage aussi, les nouveaux venus choisissent la campagne comme un moyen de fuir une vie en ville qui devient progressivement insupportable. Cette échappée vers la campagne se construit rarement sur une impulsion : elle est au contraire préparée durant la vie active, avec l'achat d'une maison de vacances, parfois dans le projet explicite de la convertir en lieu de retraite. Le passage de l'environnement urbain à la vie rurale est ainsi souvent progressif, préparé par de nombreuses vacances prises sur place. Madame Georges et son mari, les Héritier, les Chapuis décrivent ainsi des parcours similaires : une implantation d'abord estivale, à l'occasion des vacances, dans une maison souvent dénuée de tout confort ou en caravane, puis un enracinement, presque malgré soi, dans un pays qu'on a appris à connaître et à aimer. Cette continuité entre un des lieux de vacances et le lieu de la retraite contribue à définir la retraite sur le mode hédoniste du loisir. Madame Chapuis le dit très explicitement : « *nous, on a choisi de vivre à la vacance* ». L'implantation définitive dans le pays est plus ou moins précoce, selon les situations sociales de chacun. Les fins de carrière précoces des ouvriers, les licenciements économiques ou les pré-retraite accélèrent le départ vers la maison de vacance et sa transformation en maison de retraite[69]. Le choix de la campagne est alors plus souvent définitif. Pour les personnes issues des catégories sociales les plus aisées, la réversibilité de l'implantation à la campagne est ménagée : la transition entre les deux mondes est plus progressive. Un bi-localisme est maintenu pendant quelques années, les retraités se donnant les moyens d'expérimenter au long cours la vie dans ce milieu rural isolé, et pas seulement à la belle saison. Monsieur Rajot, Madame Héritier ont ainsi, dans les premiers temps de leur retraite, maintenu leur domicile en ville, l'inversion entre résidence principale et secondaire s'opérant en douceur au fil du temps et de voyages devenant plus pénibles avec l'avancée en âge. La double résidence, alternant selon les saisons, l'hiver à la ville, l'été à la campagne, a même été adoptée comme mode de vie permanent par monsieur et Madame Duroux. Ainsi, même si tous ces implantés sur le tard mettent l'accent sur le hasard dans le choix de leur lieu de vie, quand les autochtones revenus au pays insistent sur leur affiliation, les ressorts qui président à ces choix sont communs et ne dépendent pas du hasard : tous mettent en effet en avant les prix bas des biens immobiliers, qui leur ont permis d'acquérir soit une résidence

[69] Sans y voir aucun mauvais jeu de mots.

secondaire, soit leur résidence principale. Les sociabilités jouent également : c'est par « *un ami dont la femme est originaire de Bourg d'Ahun* » que Monsieur Berget a connu le Nord de la Creuse. L'héliotropisme a également joué pour les personnes installées en Ardèche.

Le choix de la campagne est une des dimensions de la volonté de vivre enfin pleinement sa vie. Il permet de changer de vie, voire de se sauver, au double sens du terme, c'est-à-dire de fuir la ville, mais également d'échapper, sur un plan moral, aux tentations ou aux difficultés qu'elle concentre. Dans deux registres très différents, Monsieur Berget et Monsieur Dutel justifient ainsi leur arrivée en Creuse. « *si j'étais resté à Paris, je serais devenu un ivrogne, il n'y avait rien à foutre, un balcon d'un côté, la mosquée de l'autre, le cimetière, l'autoroute, un peu plus loin l'hôpital, il y avait le bistrot en bas, alors fallait bien sortir, automatiquement c'était le bistrot, j'ai pas été mécontent, faites moi confiance…* » *(Monsieur Berget, 23, 1).* « *on vient de 350 kms, de D., dans l'Eure et Loire, il y en a peut-être pas qui connaissent, mais à la télé, ils en parlent assez souvent, on est arrivé par là, pour ça, d'ailleurs, c'était invivable à cause des étrangers, hein…* » (*Monsieur Dutel, 23*). Fuir la ville, c'est également, pour tous ces enquêtés, retourner à l'enfance, à une vie qui s'est frottée durant les vacances scolaires enfantines, à la nature, aux travaux des champs, à la proximité des bêtes. Quel que soit leur passé social et professionnel, ces retraités installés ou réinstallés sur le tard à la campagne, mettent en avant leur proximité à la nature, en allant parfois la chercher très loin dans le temps. Pour les enquêtés « creusois », aux positions sociales relativement plus faibles que les « Ardéchois », s'établir à la campagne procure en outre un statut enfin consolidé. L'accès à la propriété, pour la première fois de toute une vie, met fin à une précarité qui a constitué l'horizon ordinaire de la vie. Le très fort investissement personnel des anciens ouvriers dans leur maison creusoise, souvent achetée à l'état de ruine, et qu'ils rebâtissent patiemment, s'explique à la fois par la faiblesse des moyens financiers à consacrer à cette demeure, par les compétences manuelles des personnes, mais aussi par le mouvement même de l'appropriation, qui permet enfin de s'appartenir pleinement et de goûter à l'autonomie.

IV.2.2.3. Le maintien d'une distance entre gens d'ici et gens d'ailleurs

Enfin, c'est ce changement de vie, ce changement de milieu qui permet les engagements des individus dans la vie publique, et leur réussite dans ce domaine. Les statuts sociaux des individus sont en effet revalorisés du simple fait de leur extériorité, et permettent d'accéder rapidement à des fonctions municipales ou associatives (cf. partie 3). Aux yeux des nouveaux installés en Creuse, les autochtones apparaissent très repliés sur leur famille ou leur groupe de parenté. La distinction entre « eux » et « nous » leur semble

évidente de ce point de vue. « *ils sont casaniers, ils sont par petits clans, par familles surtout, on peut dire clans, mais ils sont surtout par familles, les cousins tout ça, ça va, si vous êtes pas de la famille, ils ont du mal* » (*Monsieur Berget, 23, 2*). Ils déplorent l'absence d'ouverture aux autres, et même la distance maintenue par les voisins proches ou les habitants de la commune. Cette distance est vite attribuée à des logiques localistes, à des traits quasi-culturels du pays : « *C'est la mentalité du creusois ça, je vous le petit voisin, quand on propose des légumes à sa femme, sa femme, elle dit OK je veux bien, lui il passe le matin, je lui dit : « Philippe, tu n'as pas besoin de salades », il dit « non j'en ai », non non il veut pas, sa femme on lui a dit quand on s'en va, tu vas dans le jardin, elle elle fera, lui non…. On s'entend très bien, là il n'y a pas de problème…* » (*Monsieur Dutel*). Madame Héritier ou Madame Duroux rapportent également la sensation d'une « étrangeté » maintenue, alors même qu'elles connaissent et pratiquent Montpezat depuis plus de 30 ans. Ainsi, Madame Duroux, alors même qu'elle est mariée à un enfant du pays revenu à la retraite, s'est parfois entendue dire après avoir « *cherch[é] des choses d'histoire locale, un peu, à poser des questions, ou… ou ben, « ça peut pas vous intéresser puisque vous n'êtes pas d'ici ». Les gens restent sur leur quant à soi, avec leurs histoires* ». La frontière, entre gens d'ici et gens d'ailleurs, qui accole à l'extériorité une supériorité dans la hiérarchie sociale, est donc également retraduite dans les discours des implantés tardifs. En Creuse, tous les enquêtés mentionnent s'être introduits dans la vie locale par différence avec la figure paradigmatique de « l'étranger au pays », le « Parisien ». « *on n'a pas joué les Parisiens qui arrivent* » rappelle ainsi Madame Chapuis. Et les Dutel ont fait tous leurs efforts pour ne pas être assimilés à des Parisiens, reprenant ensuite la distinction locale à leur compte pour stigmatiser leurs voisins et montrant par là même leur intégration à la vie locale. « *Vous en avez 2 là, mais ceux là on en parle pas, c'est des vrais parisiens, ils sont infectes, personne peut les voir dans le village* ». Et cette supériorité, pourtant largement combattue lorsqu'il s'agit de s'intégrer à la vie locale, perce tout de même en privé : « *ici, c'est vrai que des fois, on se dit qu'est-ce qu'ils sont un peu pénibles (elle rigole), je sais pas comment dire, c'est un peu la vie à l'ancienne, ils ont moins évolué et ça se sent, qu'est ce que vous voulez, il y en a qui sont jamais partis, même à Guéret, c'est pareil…On a du mal à comprendre….* » (*Madame Chapuis*, 23, 2). La frontière et la distance entre gens d'ici et gens d'ailleurs, qui demeurent sensibles, permettent à tous, autochtones comme nouveaux venus, une réassurance dans les choix et les modes de vie. Sous cet angle, les personnes revenues à la retraite se distinguent de ceux qui ne sont pas nés dans le pays. Leur position intègre, le plus souvent sans heurts, la plus-value sociale donnée par la carrière réalisée à l'extérieur du village et le statut local attribué par la naissance, la maison familiale, les parentèles, et les relations renouées au moment de la retraite. Ces relations sont cependant fonction des positions des lignées dans le village, qui peuvent mettre en échec les réintégrations dans la vie locale. Ainsi Monsieur Rajot, dont la famille « *n'avait rien à voir avec l'agriculture, rigoureusement rien* », est revenu en Creuse après la mort de sa première femme, puis de sa mère, en 1976. « *Et après je suis venu ici, ma mère est morte*

en 76, je n'avais plus de maison, et comme je n'avais plus de raison d'être à Versailles, je me trouvais moins isolé qu'à Versailles, je suis resté 10 ans tout seul, je connaissais tout le monde, mais je n'avais pas d'amis, puisque j'avais pas vécu avec eux ».Cette réinstallation s'opère alors sur le mode notabiliaire qui caractérisait la position familiale dans le village[70], en reprenant non seulement la maison de son grand-père, mais également les distances avec les gens du pays, et le désir de diriger les affaires de la commune. « *C'est moi qui me suis présenté, j'ai été voir quelques personnes que je connaissais un peu, j'aurais pu rester plus longtemps, mais en plus j'étais pas dans mon milieu, ici ils sont communistes, je n'étais pas communiste, ni socialiste, je fais pas de politique, les gens votent pour ceux qui sont communistes, dans la Creuse, c'est pas une région riche, ils sont très à gauche, disons qu'ils sont socialistes…quand il faut voter, ils votent communiste* ». Cette description en demi-teinte fait apparaître une réimplantation dans la vie locale à demi-réussie, tant la dimension notabiliaire ne suffit plus à garantir la légitimité de l'investissement municipal, tant les territoires ruraux et leur gouvernement se sont transformés à la faveur de leur dépeuplement ou de leur désertification. Dans une position intermédiaire entre les individus restés au pays et les nouveaux venus, les natifs revenus à la retraite doivent tout de même regagner leur intégration locale. Il leur faut donc, à l'égal des nouveaux installés donner des gages d'une absence de mépris, et travailler à réduire la distance avec leurs anciens condisciples. Les réimplantations réussies de Monsieur Eustache et de Madame Bardin montrent combien la famille restée au pays ou les amitiés maintenues comptent pour faciliter cette réintégration dans la vie locale. Monsieur Eustache, dont les parents tenaient un café et dont la sœur est restée à Montpezat, a conservé tout au long de sa vie active des liens avec Montpezat, dont il ne s'est guère éloigné (même si, à l'échelle du territoire, il était parti loin). Le lieu des racines familiales constitue un point fixe, qui polarise l'existence autour de la maison familiale ou du village d'origine, et qui permet une continuité plus forte des trajectoires de vie que dans le cas des personnes implantées à la retraite. Cela suppose des négociations conjugales et le choix d'une lignée familiale, lorsque les deux membres du couple ne sont pas originaires du territoire. Madame Duroux, après un parcours de vie très international, lié à la profession de son mari, ingénieur géologue, a ainsi choisi de s'enraciner à Montpezat : « *Parce que c'est la maison familiale, c'est les racines. Montpezat, c'est quand même les racines. Mon mari, aussi loin qu'il remonte, c'est Montpezat. [D'accord/ Et vous vous avez adopté, vous vous êtes « greffée » sur les racines ?] Oui, ben oui. J'avais pu… comme j'ai vécu longtemps ailleurs. Si vous voulez, comme on dit, qui prend mari prend pays, hein ! [rires] Ben, c'est vrai. J'ai coupé un peu avec mes racines à moi, donc je me suis investie ici* ». Là encore, le réinstallation s'est construite au fil de l'existence, préparée par les nombreuses vacances passées dans la maison familiale, et par l'acquisition progressive par l'héritier de cette maison emblématique de la lignée. Le retour à l'enfance, aux racines, se fait plus vivace

[70] Un grand-père pharmacien, un père médecin.

par la simple continuité du lieu, alors même que ce lieu a été souvent transformé en profondeur, et parfois à l'initiative de ces natifs revenus à la retraite. Mais l'inscription dans la culture paysanne perdure, aux places de notables tenues par la famille autrefois et renforcées par les carrières construites à l'extérieur du territoire. C'est ainsi que peut s'expliquer leur forte participation à la vie sociale locale, dans deux directions apparemment contradictoires : la conservation de la culture paysanne et la revivification du pays. Ces natifs revenus à la retraite sont ainsi les plus intéressés à reconstruire le passé, à patrimonialiser leur pays et leur enfance, à conserver et à faire revivre les pratiques et les objets de la culture paysanne dont ils se sont éloignés, géographiquement et socialement, dans leurs trajectoires professionnelles. Pour autant, leur ambition pour le pays n'est pas toute entière tournée vers le passé. Ils sont également très actifs dans les associations intergénérationnelles, parfois montées à leur initiative, comme le club théâtre, ou la gymnastique, autour de loisirs plutôt issus de la culture urbaine. Par leur action comme par leur situation, ils sont des intermédiaires entre les gens d'ici et les gens d'ailleurs, venus s'implanter sur le tard.

IV.2.2.4. Un retour à la culture paysanne ?

Pour les hommes de notre échantillon venus s'installer ou se réinstaller en milieu rural à la retraite, le choix de la campagne se traduit par une inscription ou une réinscription dans la culture paysanne, à des places différentes selon les statuts sociaux. En effet, s'intégrer localement signifie se mettre au diapason des gens du coin, en tissant des ponts entre un mode de vie paysan et une trajectoire de vie pour l'essentiel urbaine. Les nouveaux venus adoptent ainsi des pratiques paysannes, et plus largement populaires : le jardin, pour la subsistance et l'autoconsommation, vise à assurer une autonomie alimentaire. Ainsi, Monsieur Dutel a « réussi à avoir 100 melons » l'année où nous le voyons pour la deuxième fois. De même, les poules, les lapins, parfois les moutons ou le poney complètent cette panoplie du paysan. La chasse peut devenir, plus rarement, un loisir. Les personnes réinterprètent également leur vie passée, et en particulier leur enfance, à l'aune des conditions de vie paysannes qu'ils découvrent à la retraite. Ainsi Monsieur Berget « tire » son expérience de la ville vers la campagne : « *C'était comme à la campagne, qu'il y avait rien, sauf qu'il y avait du monde autour de nous, c'est tout, on y était habitués, on se rendait même pas compte* ». Ils partagent le même diagnostic d'un pays qui se meurt, et souhaitent, autant que les natifs demeurés sur place, le relever, et en particulier le rajeunir. Pour autant, cette mise au diapason n'est jamais totale. La distance entre gens d'ici et gens d'ailleurs est maintenue par les deux parties, et s'inscrit dans des détails : Monsieur Dutel a bien un « champ » et non un jardin, mais il fait 3000

m² et non 30 ares, comme le noteraient les anciens agriculteurs. On est fier de pouvoir faire des « repas biologiques », quand cette culture est à peu près étrangère aux anciens agriculteurs. On souhaite que le pays rajeunisse, mais moins pour revivifier l'agriculture que parce que cela rendrait la vie à la retraite plus agréable. On apprécie le lieu, mais plus pour son panorama que pour les relations sociales ou amicales qu'on y a tissées. « *Ça change tout le temps et en plus c'est beau. Même les jours où c'est pas beau. L'autre jour, mon Dieu ! il faisait pas beau, c'était oh !.... Y'avait de ces nuages noirs ! et puis au milieu des nuages noirs, y'avait des éclairs de nuages blancs, je me suis dit oh ! mais je ne suis pas ici, je suis dans les Alpes... dans la montagne avec des glaciers. C'est toujours.... y'a toujours quelque chose de joli* ». Le paysage est interprété comme une nature, avec des considérations esthétiques, quand pour les anciens agriculteurs, ou les natifs demeurés sur place, il est un milieu façonné par l'homme. Les statuts sociaux graduent également la distance avec la culture paysanne : par leur carrière professionnelle et leur éloignement du cercle domestique durant leur vie active, les femmes installées à la retraite sont de fait plus éloignées d'une culture paysanne marquée dans ses rapports à l'extérieur par les hommes. De même, les personnes ayant eu des positions de pouvoir, en entreprise ou en association, ne font jamais référence à une culture paysanne dans leur appréciation de leur vie à la campagne. Ainsi, si la culture paysanne informe encore le paysage, si elle fait l'objet d'efforts de conservation de la part des autochtones revenus aux pays, elle est également le lieu d'hybridation avec des cultures urbaines populaires et presque effacée pour les enquêtés aux positions sociales les plus fortes. La coexistence sur un même territoire d'individus aux trajectoires sociales très différentiées, et aux expériences de vie largement distantes, produit une coexistence polie de populations aux modes de vie juxtaposés, qui ne s'infléchissent et ne se rencontrent qu'aux marges de cette existence.

☞ *Conclusion : Retraite et vieillesse*

Si la retraite marquait de manière massive au milieu du siècle dernier l'entrée dans la vieillesse, elle opère aujourd'hui de manière inégale selon les classes sociales comme marqueur de l'avancée en âge. Ce sont bien davantage les usures physiques, inégalement distribuées, qui déterminent le vieillissement. Ainsi, les agriculteurs semblent entrer plus vite dans la vieillesse que les autres enquêtés, qui accèdent à un « troisième âge » où la vie s'invente. L'invalidité ou les difficultés de santé accompagnent plus souvent le passage à la retraite pour les agriculteurs que pour les autres retraités venus s'installer sur les territoires enquêtés.

Mais pour tous nos enquêtés, le passage à la retraite signifie un autre rapport au temps. L'expérience propre de la retraite semble bien de pouvoir bénéficier de temps, d'avoir le

temps de vivre sa vie, et de gagner ou d'élargir une autonomie limitée par le travail. Les retraités sont également très conscients que ce temps, dont on goûte le passage parce qu'il n'est pas scandé de manière hétéronome, parce qu'il n'est pas soumis à un patron, à des échéances (financières ou de production, dans le cas des agriculteurs), est également un temps qui est compté, limité par la mort, qui se rapproche de manière inéluctable. Les pratiques des retraités sont donc en tension entre deux utilisations du temps : d'une part la volonté de savourer le temps, de prendre son temps, quitte à le perdre parfois, et d'autre part, le désir d'utiliser de manière intensive le temps qu'il reste, pour faire tout ce qu'on n'avait pas eu le temps de faire auparavant. Même chez les agriculteurs, dont la vie à la retraite se déroule dans une forte continuité avec la vie professionnelle, l'ouverture à des plaisirs inconnus, à des voyages, à de nouveaux loisirs, s'opère dans cette tension. La retraite est alors souvent un temps de retour à soi, voire de retour sur soi, où les individus se recentrent sur leurs propres plaisirs et centres d'intérêt. Comme temps libéré, la retraite apparaît comme un temps pour soi, un temps hédoniste, au moins tant que nul handicap physique ne vient fragiliser, voire compromettre, cette nouvelle organisation de la vie.

Vieillir, c'est continuer à vivre. Et on pourrait appliquer à la vieillesse le mot de Fontenelle décrivant le bonheur comme « un état tel qu'on en désire la durée sans changement ». Mais il arrive un moment où « trop de temps tue le temps ». Où les plaisirs et les engagements savourés dans la première partie de la retraite se retournent contre soi, et où il faut faire un travail d'ajustement. Passé le moment où on souffle, où on se repose, arrive le moment où on s'ennuie. Les choix opérés au tournant de la retraite, ou les changements de vie décidés après s'être désengagé d'une participation locale intense (soit politique, soit associatives) deviennent alors des contraintes, presque des pièges. C'est ce que décrit, dans un tout autre contexte, P. Roth, dans *Un homme* « Il l'avait choisie, cette solitude, au départ, mais sans la deviner insupportable. Le pire, dans cette solitude insupportable, c'était précisément qu'il fallait la supporter – ou alors se laisser couler à pic. […] Et puis, il s'était lassé de peindre. Lui, qui, depuis des années, rêvait de ce temps que sa retraite lui laisserait pour peindre sans être interrompu – comme des kyrielles de directeurs artistiques tenus de gagner leur vie dans la publicité. Mais, depuis qu'il s'était installé sur la côte et peignait presque tous les jours, il en avait perdu le goût » [2007, p. 90-91]. Une partie du vieillissement consiste en la transformation de certaines évaluations en leur contraire. Une des questions qu'il faudrait alors se poser est celle de la réversibilité – ou non – de ces transformations. Ce basculement d'une étape du vieillissement dans l'autre s'opère à des âges inégaux, selon les catégories sociales, la vie de travail menée et l'usure qui en résulte : les centenaires de notre échantillon sont ainsi entrés très récemment dans cette étape du vieillissement où l'usure physique contraint l'organisation de la vie quotidienne, alors que certains vieux agriculteurs y sont entrés en même temps qu'ils ont perçu leur première pension.

IV.3. Vieillir à l'écart du monde ?

La vie à la retraite se décline ainsi différemment selon les appartenances sociales et locales des individus. Avec l'avancée en âge, le choix de la vie en milieu rural peut apparaître comme plus « risqué » socialement, en particulier en raison de l'enclavement des territoires enquêtés, à distance des villes, de leur dénuement relatif et de leur faible densité sociale. L'avancée en âge renouvelle ainsi les interrogations, sociologiques, bien sûr, mais également des habitants eux-mêmes, sur l'isolement résidentiel et la solitude. Dans quelle mesure le milieu rural construit-il de manière spécifique la relation entre isolement résidentiel et solitude ? Dans quelle mesure le maintien des mobilités, favorisé par l'éloignement relatif à la ville et aux autres – voisins, habitants du village ou du pays, gens de la famille –, se décline-t-il selon les appartenances sociales des individus et leur intégration au milieu local ? Les personnes âgées sont souvent définies par leur étrangeté au monde moderne, qui s'approfondirait au fur et à mesure de leur avancée en âge, de même que le milieu rural s'écarterait du monde urbain au fur et à mesure que les distances à la ville grandirait. Vieillir en milieu rural apparaîtrait alors comme une relégation de plus en plus profonde hors du monde moderne, identifié au monde urbain. Comment se traduit réellement la tension entre éloignement du monde – et de quel monde parle-t-on alors ? – et maintien dans le monde ?

IV.3.1. Le repli sur soi et sur la sphère privée ? Isolement résidentiel, mobilités et solitude.

L'avancée en âge marquerait selon la théorie du désengagement social, un repli sur soi et sur la sphère privée[71]. La conjonction entre un milieu rural isolé, enclavé, désertifié, aux rares commerces et services, concentrés dans les bourgs, mais surtout dans les villes à distance du domicile des personnes âgées, et des personnes âgées de moins en moins motorisées au fil de leur vieillissement, conduisent logiquement à l'idée que les mobilités, plus nécessaires en raison de la ruralité du territoire, seraient cependant moins nombreuses en raison de l'avancée en âge. Les personnes âgées en milieu rural isolé seraient donc progressivement « enfermées » chez elles au fur et à mesure de l'avancée en âge. L'isolement du milieu local produirait un isolement résidentiel, lui-même facteur d'isolement social. L'examen des pratiques de mobilité, mais également

[71] Cette expression est reprise du titre d'un article de M. Moutardier, paru en 1990, qui remarquait ce repli dans l'ordre de la consommation.

des modes de vie des personnes enquêtées, conduit à nuancer considérablement cette vision du sens commun. Même lorsqu'elles connaissent un isolement résidentiel, les personnes ne sont pas pour autant dépourvues de liens sociaux et de moyens d'entretenir ces liens.

IV.3.1.1. Des réductions inégales des mobilités selon le genre et le mode d'inscription dans le territoire

A rebours de l'idée reçue selon laquelle le milieu rural condamnerait les individus à l'enfermement chez soi dès lors qu'ils ne disposent pas d'une voiture, l'enquête montre que les distances, réelles, qui séparent les individus, n'empêchent pas les mobilités. Ces mobilités sont bien entendues variables selon l'âge, mais elles dépendent surtout, dans leurs formes comme dans leur fréquence, des modes d'inscription des individus dans le territoire.

Il faut souligner en premier lieu le maintien d'une forte mobilité à pied : en milieu rural isolé, les personnes âgées marchent. Et tous s'accordent à rattacher cette pratique quotidienne aux marches nombreuses effectuées durant l'enfance, en milieu rural comme en milieu urbain. Marcher est ainsi la première des mobilités citées par les personnes enquêtées. La première forme de ces mobilités à pied est la promenade. Tous nos enquêtés se promènent (accréditant l'idée qu'il s'agit d'une activité de « retraité »[72]), à l'exception des personnes touchées par des handicaps physiques importants, ou très âgées. Un indice du vieillissement et de l'entrée dans l'âge de la fragilité est précisément le renoncement ou les difficultés à la marche. *« Je deviens vieux, je peux plus marcher…. C'est pour ça que je dis un gars comme moi, ce qui m'attend maintenant, du jour où je pourrais plus faire ça…faut que je m'en aille,.mais la maison de retraite ça m'irait pas, mais on peut bien se débarrasser de moi, ça existe maintenant, une piqûre, et puis hop… ils le font, moi je vais encore un peu à la chasse, en voiture, avec mon voisin, il m'emmène, et puis on fait le tour des champs, ma chienne est bonne »* (*Monsieur Aymard, 23, 1*). *« Et puis les promenades ! […] Y avait un groupe. Là, j'en fais plus partie, parce que… je peux plus les suivre. Parce que quand j'avais 70 ans, j'étais jeune et alerte ! Maintenant, bon, ben, j'ai… [sourire] [C'est un peu plus compliqué] c'est un peu plus compliqué, je peux pas suivre, surtout que les retraités sont retraités de plus en plus jeunes, donc, tous ceux qui viennent, ils ont 60 ans, et moi, à 80 passés, j'arrive plus à les suivre. [sourire] Et puis ils me disent « mais si, mais si faut venir, tu viens… », mais si c'est pour traîner, c'est pas drôle… [Oui, c'est vrai que…] Non. Non, non. Quand on sent qu'on embête les gens, c'est pas drôle. Alors on essaie de… de refaire un petit groupe de marche, avec*

[72] D'autres enquêtes ont montré que cette activité est celle à laquelle les personnes âgées renoncent le plus tardivement, lorsqu'elles sont très limitées par des handicaps physiques (cf. I. Mallon, 2004. J. Yerpez, 1998).

les, les moins, les moins actifs, c'est très difficile » (*Madame Héritier, 07*). Comme le montrent ces dernières citations, ces marches à pied diffèrent selon les enquêtés : pour les anciens agriculteurs, et principalement pour les hommes, ces marches s'inscrivent dans la continuité de la vie active ; les promenades ont d'abord un but utilitaire : faire du bois, s'occuper de mener les bêtes qu'on a gardées au pré, ramasser des champignons. « *tout le temps faut courir, là je suis là que je vous attendais sinon je suis pas là je vais chercher un morceau de bois [vous allez aux champignons ?] Ouais quand y'en a, là c'est trop tôt* » (*Monsieur Béal, 07, 1*). Elles permettent le ravitaillement pour ceux qui habitent les bourgs, en particulier en Ardèche, où les commerces de proximité restent présents. Elles s'inscrivent également du côté des loisirs, dans des activités traditionnelles, comme la chasse ou la pêche. Les anciennes agricultrices mentionnent moins ces marches à pied, plus souvent orientées vers la visite aux voisins ou aux enfants (en particulier en Ardèche, où la sociabilité de voisinage est plus forte). Plus rarement, ces promenades à pied sont conçues comme des loisirs, avec le conjoint, les enfants ou les petits-enfants. Chez les nouveaux venus, ou les personnes réinstallées, au contraire, la marche à pied est conçue d'abord sur le mode du loisir. Promenades d'exploration, pour ceux qui s'installent aux premiers temps de la retraite, elles permettent de (re)découvrir et de s'approprier (ou se réapproprier) l'environnement et de s'intégrer au village. Promenades d'agrément, voire, pour les plus sportifs (et ceux qui appartiennent aux classes supérieures) véritables randonnées, elles constituent autant une manière de se sentir vivre que de retarder le vieillissement. Ainsi Madame Bardin évoque-t-elle avec nostalgie les balades avec son mari dans les premiers temps de leur retraite, et Monsieur Eustache fait de sa promenade quotidienne un des éléments de son hygiène de vie. « *Parce que chaque jour en principe, je vais faire, chaque jour, lorsque le temps le permet, je vais faire une marche, à pied. Je fais, je fais un ou deux km, parfois trois. Et bon, il le faut. Mais alors là, quand je vais, comme ça, faire le tour jusque là, un peu plus loin, je prends ma canne. Ça, j'en aurais pas besoin, mais ça me donne de l'assurance* ». Si les promenades, dans leur forme et dans le sens qu'elles prennent pour les individus, sont très largement fonction de l'âge et des trajectoires de vie, les déplacements liés aux nécessités de la vie quotidienne dépendent fortement de la localisation résidentielle.

Ainsi, vivre dans un bourg, ou à proximité de commerces et de services, favorise les occasions de sortir et de marcher. En revanche, vivre à l'écart, dans un hameau ou une maison isolée, réduit ces occasions de sortie à pied. Y a-t-il alors plutôt compensation ou cumul avec les sorties automobiles ? Des différences marquées apparaissent à ce propos, entre gens d'ici et gens d'ailleurs, d'une part, et entre hommes et femmes d'autre part, ces deux dimensions étant étroitement imbriquées.

La moitié des femmes de notre échantillon (8/16) ne possèdent pas le permis de conduire. Les appartenances de genre et de génération – les femmes n'ont eu accès de

manière massive au volant qu'au début des années 70 -, mais également de classe – la voiture s'est lentement démocratisée, des classes sociales dominantes vers les milieux populaires[73] déterminent le rapport des femmes à la voiture. Nos enquêtés n'échappent pas à ces règles : ainsi les femmes d'anciens agriculteurs ou ouvriers ne possèdent ni permis de conduire, ni voiture. Lorsqu'elles habitent des hameaux ou des écarts, elles sont alors dépendantes de leur mari et de son état de santé pour sortir de chez elle. Ainsi que le confie Madame Lassagne R. « *ah ben vous savez, l'hiver, les routes sont pas bonnes alors, maintenant il a des difficultés pour conduire, moi, j'ai pas mon permis, alors on reste là quoi* ». Et on comprend ses regrets de n'avoir pas persévéré dans l'obtention du permis de conduire, 20 ans auparavant. Titulaire du code, elle n'a jamais passé l'examen de conduite. D'où sa plainte : « *Et moi j'ai pas mon permis, c'est la ruine d'une femme, ça* ». En Creuse, madame Chapuis fait écho à cette analyse. Elle a acheté une voiture sans permis, une « trottinette » selon ses propres termes. « *[Votre mari il conduit plus ?] Si, il a sa voiture, mais quand il est coincé, moi ça me coince, c'est la première chose que j'ai dit en venant ici, moi il me faut un véhicule…c'est la première chose que j'ai dit, je peux pas vivre ici, ici il y a des tas de femmes qui n'ont pas de permis, mais elles sont coincées, c'est le mari qui les emmène, je peux aller au marché, chez le coiffeur…* ». Plus jeune que Madame Lassagne, très active dans sa commune, la voiture sans permis lui permet de désenclaver son existence de l'univers domestique, mais limite son rayon d'action. Ces « voiturettes », selon le terme utilisé par les enquêtés, qui semblent plus répandue en Creuse qu'en Ardèche[74], permettent aux femmes de regagner de l'indépendance et de l'autonomie dans leurs mobilités, mais les maintiennent dans les limites du pays. Les quelques femmes qui conduisent avec le permis de conduire, dans notre échantillon, sont les plus jeunes ou celles qui appartiennent aux classes sociales aisées ; les différences de génération, de genre et de classe s'articulent et se traduisent par une indépendance automobile plus marquée par rapport à leur mari ou à leurs enfants. En revanche, seul un ancien agriculteur (*Maurice Beal*) n'a pas de permis de conduire. Tous les autres enquêtés ont rappelé son obtention, alors qu'aucune des femmes titulaires du permis ne l'a fait. Le permis de conduire constituerait ainsi un brevet de virilité. Plus on monte dans la hiérarchie sociale et plus ces permis ont été acquis précocement. « *J'ai un permis que j'ai eu en 1930, il a 75 ans, je sais pas s'il y a beaucoup de permis qui ont 75 ans, je ne m'en sers plus, mais je l'ai toujours, je sais pas s'il y a beaucoup de permis qui ont 75 ans, parce que déjà, il y a pas beaucoup de gens qui passaient leur permis en 1930…ça va faire même 76 ans* » (*Monsieur Rajot, 23, 1*). En revanche, les agriculteurs les plus âgés ont obtenu le leur beaucoup plus tardivement. « *La voiture ; j'ai passé mon permis à 43 ans, alors ça doit faire… en 70. [Oui, mais vous avez eu votre voiture tout de suite. Une fois que vous avez passé votre permis, après vous avez acheté la voiture]. Oui. C'est qu'ils me l'ont descendue… une vieille…*

[73] Sur ces points, cf. P. Pochet, 1997, p. 72-74.

[74] Probablement autant à cause de la sociabilité de voisinage – plus forte– que de l'état des routes – plus sinueuses, en Ardèche.

une vieille deux-chevaux du Béage, mais attendez, elle roulait bien, que je l'ai gardée 5 ou 10 ans. Et puis une Diane, et puis j'ai acheté la R 5 que j'ai toujours » (*Monsieur Labiole, 07, 1).*

Avec l'avancée en âge, la conduite devient plus difficile, mais la progressivité de la démotorisation (M. Drulhe, M. Pervanchon, 2002) indique à quel point cette pratique est constitutive de l'indépendance des personnes, et un indice de leur relative jeunesse. Ne pas s'arrêter de conduire ou reprendre la conduite lorsqu'on a été amené à l'arrêter, c'est démontrer qu'on est encore jeune, encore capable de se conduire, et encore indépendant des autres, quelle que soit leur sollicitude, donc encore un adulte à part entière. Progressivement en effet, les personnes âgées ne conduisent plus que de jour, sur des distances de plus en plus faibles, sur des parcours de mieux en mieux connus, et à des occasions de plus en plus rares[75]. « *Faut pas que j'aille trop loin, parce que je peine à conduire maintenant, d'abord la vue… et puis bon, il me faut des lunettes…. Je vais pas loin, Aigurande, Guéret, La Châtre, Bonnat….* » (*Monsieur Touvier, 23, 2*). « *Par exemple, le soir maintenant, j'évite d'aller à des réunions le soir. Ça, ça me coûte. Parce que faire cette route, la nuit, maintenant j'appréhende parce qu'il y a eu de temps en temps ou des gros cailloux ou des branches et je me dis que si je me trouve toute seule, le soir... bon. C'est peut-être pas très sérieux. Et mes enfants m'ont conseillé aussi de ne pas sortir... de revenir à la nuit, je sais très bien que revenir de nuit, je souffre à cause de mes yeux et les phares m'éblouissent et.... j'essaie de ne pas chercher (insistant) les ennuis* » (*Madame Héritier, 07*). Les accommodations et la prise de risques consenties à la vieillesse, lorsque l'âge devient une épreuve, sont particulièrement nets en ce qui concerne la conduite. La très fine connaissance du pays et du paysage, l'habitude des routes et de la conduite pallient partiellement les difficultés physiques croissantes. On espère y arriver, que « ça passe ». « *Je pourrais même y aller encore, s'il fallait aller à Aigurande, je peux conduire, mais ma femme veut pas que je conduise, c'est autre chose, je peux conduire sans difficultés, pour conduire on est assis, quand on est assis je fatigue pas, j'ai fait deux millions de kilomètres, j'ai conduit pendant 70 ans, j'ai peut-être moins de réflexes, je conduis mieux, je suis beaucoup plus prudent, je conduis doucement, j'ai conduit pour mon métier sans arrêt, pour voir, je n'ai pas besoin de lunettes pour conduire, quand j'ai une voiture devant moi, j'ai pas besoin de voir son numéro quand même, quand je vois une voiture devant moi, ça suffit, j'ai pas besoin de voir plus* » (*Monsieur Rajot, 23, 1*). Bien souvent, c'est l'entourage qui signale aux personnes âgées le danger qu'elles leur semblent constituer, pour les autres et pour elles-mêmes. « *Mais, maintenant, la voiture, je n'ai plus le droit d'aller… L'an passé, voyez, l'an passé, je suis allé quatre fois jusqu'à Lalevade. Y a 14 km. [en souriant] Et j'allais chez ma sœur, et nous allions chez… c'est une sorte de grande surface pour le jardinage. […] Ah non, non. Mais ils ont raison, hein ! Ils ont raison. [Qu'est-ce qui vous empêche ?] C'est ma fille, surtout. Mais mon gendre aussi, bien sûr. Mais ma fille. Mon gendre, il dit rien, lui. Mais enfin, ça, ça, ils ont raison. Non, mais non. Je vous l'ai peut-être dit,*

[75] Jusqu'à ce que la voiture, conservée au garage, ne serve plus, sinon comme support à un possible retour à la conduite.

aussi, j'ai la macula sèche. Vous connaissez ça ? Y a des choses que je ne peux plus faire, et qui me sont interdites. [D'accord. Donc vous prenez quand même votre voiture pour les petits trajets] Oui. Bon, je… Mais je… un jour, j'ai dit, parce que là, les gendarmes sont à côté, alors un beau jour… j'ai de bonnes relations, alors je dis à un qui est ici depuis 12 ou 13 ans, alors je lui dis « écoutez, vous risquez pas de m'arrêter pour excès de vitesse ! ». [rires] Alors il se met à rire, et il me dit « faites attention, Monsieur Eustache, il faut pas aller trop lentement, non plus ». [Et quand vous devez vous déplacer, justement, un peu loin, ou…] Ah mais là, ce sont mes enfant. Bon. Clinique, ophtalmo, euh, etc., c'est… ce sont mes, c'est ma fille qui me mène » (*Monsieur Eustache, 07, 1*). La démotorisation semble cependant plus aisée chez les personnes ayant eu leur permis tardivement, comme les vieux agriculteurs. Monsieur Aymard n'a ainsi gardé sa voiture qu'une dizaine d'années : « *je l'ai abandonnée, il y a 26 ans, je sortais jamais, jamais, jamais, si quand j'avais une voiture peut-être un peu, quand j'étais jeune, j'allais voir les filles, ma voiture, je l'ai pas gardée longtemps, 68 ou 69 par là, et puis disons en 79, j'en ai jamais rachetée* ». Pour autant, la démotorisation n'implique pas l'arrêt de toute mobilité en voiture : les personnes n'ayant jamais eu de permis comme les enquêtés ayant conduit par leurs propres moyens mentionnent tous qui des amis, qui des voisins, qui des enfants, pour les emmener chez le docteur, au marché ou prendre le bus à la ville la plus proche. La limitation des mobilités tient alors autant à la dépendance des autres pour se déplacer qu'à l'arrêt personnel de la conduite. Elle est alors très étroitement dépendante de la conservation d'un réseau social de proches, géographiques, amicaux ou familiaux. De ce point de vue, les personnes natives, dont les parentèles sont proches géographiquement, et mobilisables facilement[76] sont dans une meilleure posture pour affronter les limitations de la mobilité liées au vieillissement. Même en dehors de tout lien familial, les anciens agriculteurs célibataires ne se sentent pas limités dans leur vie quotidienne par des mobilités qui ont été faibles tout au long d'une vie cantonnée dans les limites d'un territoire étroit (cf. *supra*). Et Madame Héritier, venue s'installer sur le tard dans un hameau où ne vivent plus à l'année que deux habitants, commente ainsi la différence entre sa situation et celle d'une autre vieille femme, vivant seule à l'année dans le hameau du Villaret : « *Alors elle, elle est heureuse comme tout, parce qu'elle a des anciens voisins, qui sont à la retraite, maintenant, et qui viennent habiter plus de la moitié de l'année. [rires] Mais elle, elle dit, oh, c'est pire que moi, parce qu'elle est toute seule dans son Villaret, elle ne conduit pas, elle n'a que ses jambes ou des amis pour la bouger. [Pour la transporter] Mais enfin, elle est du pays, elle est hébergée, tout le monde la connaît, quoi* ! ».

Enfin, une dernière différence dans les mobilités se joue dans les aires spatiales qu'elles dessinent. De ce point de vue, c'est surtout les inscriptions différenciées dans le pays qui

[76] En raison d'une solidarité familiale pensée comme naturelle (cf. les anciens agriculteurs), comme un devoir, voire comme un juste retour d'un travail d'éducation (cf. *supra et infra*). L'indépendance entre les générations (R. Lenoir,

jouent, et opposent de manière nette les personnes installées sur le tard aux natifs, les personnes revenues à la retraite se trouvant dans une situation entre deux. Si tous les retraités enquêtés font part de « voyages » hors des territoires enquêtés, ces déclarations ne recouvrent pas les mêmes réalités. Ainsi, pour les anciens agriculteurs, les voyages prennent presque exclusivement la forme de « voyages organisés », le plus souvent en France et en car. Les autres enquêtés voyagent également (ou ont voyagé) par leurs propres moyens, le plus souvent en couple, mais également en famille, avec des frères et sœurs, ou avec leurs enfants. Le voyage apparaît bien d'ailleurs comme une affaire de couple, soit que le conjoint restreigne ces pratiques, soit qu'il en soit la condition, au point que sa disparition y met un point final (comme le fait remarquer Madame Georges). La famille, et plus secondairement les amis, selon leur localisation, élargit ou restreint les aires de mobilité. Les enquêtés venus s'installer sur le tard, mentionnent parmi leurs mobilités plus lointaines les séjours chez leurs enfants, qui les font très régulièrement sortir du « pays ». Par ailleurs, leurs enfants les incitent plus souvent à partir en vacances, parfois lointaines (le Portugal pour Monsieur Berget, le Cameroun pour Madame Héritier, le Luxembourg pour Madame Duroux). Et ce sont également plus souvent des personnes qui ont elles-mêmes fait l'expérience de voyages ou de mobilités professionnelles, parfois lointains, durant leur vie active. Ainsi, Madame Duroux a suivi son mari dans sa carrière d'ingénieur géologue au Maroc, à Madagascar et au Canada. Monsieur Rajot a voyagé en France et en Europe durant sa carrière. Ces personnes sont donc encouragées, par leur inscription dans un réseau familial et amical localisé hors du pays et par les dispositions constituées durant leur vie, à conserver des mobilités plus lointaines plus longtemps que les personnes sans famille ou dont la famille vit à proximité. Elles utilisent alors des moyens de locomotions plus variés (le train, et l'avion sont ainsi cités, ce qui n'est pas le cas chez les anciens agriculteurs). Par ailleurs, pouvant moins compter sur une famille à proximité, elles sont également encouragées à conserver des mobilités de proximité (ou moins facilement découragées par leurs enfants, dont la vigilance à l'égard de leur parent âgé ne s'exerce que par intermittence, à l'occasion de séjours chez les uns ou les autres).

Les gens venus d'ailleurs, ou ayant bougé, semblent ainsi plus mobiles que les personnes étant toujours restées aux pays. L'horizon de leur vie est plus ouvert par leurs pratiques[77] vers un ailleurs du pays. En somme, les personnes venues s'installer sur le tard ne cessent jamais d'être des résidents « secondaires », puisqu'il existe pour eux des espaces secondaires, d'où ils viennent et repartent, des lieux qu'on n'habite pas de

1979) ne forme pas, pour les agriculteurs notamment, la norme essentielle à partir de laquelle ils fondent leurs pratiques.

[77] Même si, on l'a vu chez Monsieur Duron, le rêve d'une installation « ailleurs » peut être caressé par les anciens agriculteurs.

manière centrale, et qui permettent de rendre acceptable le principal[78]. L'existence de cet ailleurs, de ces solutions de repli, de ces ouvertures sur un monde qui ne se limite pas au pays, explique sans doute le regard différent posé par les résidents nouvellement installés sur l'isolement résidentiel.

IV.3.1.2. Isolement résidentiel, isolement social et solitude

L'avancée en âge produit ainsi des réductions et des limitations des mobilités inégales selon les genres et les modes d'inscription dans le territoire. Si les nouveaux venus dans le pays sont encouragés à conserver des mobilités personnelles (notamment automobiles, mais pas seulement), tant à proximité que sur des distances plus longues, les personnes vivant depuis toujours au pays sont en meilleure position pour activer un réseau social dense et rapproché, pour continuer à sortir, même lorsqu'elles ne conduisent plus que très peu ou lorsqu'elles marchent mal. L'isolement résidentiel n'est donc pas toujours synonyme d'isolement social, et la solitude peut être aussi bien mal vécue que revendiquée.

L'isolement résidentiel produit le sentiment d'être un peu à l'écart du monde, de vivre dans un endroit « perdu ». Peu sensible chez les gens des bourgs, ce sentiment est très net chez les personnes habitant dans des hameaux ou dans des écarts, d'autant plus lorsqu'ils sont très peu peuplés. « *Incontestablement, je considère qu'on est isolé… On est isolé, on est à 500 m d'une autre habitation* » *(Monsieur Duron, 23, 1)*. En Creuse, le paysage de bocage, dont les haies arrêtent le regard, accentue cette sensation d'isolement. En Ardèche, ce sont les hameaux de montagne qui éloignent les individus de la vie sociale du bourg, où ils ne descendent pas tous les jours. Monsieur et Madame Collange, monsieur et madame Lassagne, la fratrie Brunier guettent tout changement dans leur environnement, et comptent leurs voisins. Cet isolement est plus ou moins sensible selon les variations saisonnières des sociétés locales (pour reprendre presque mot à mot les termes de M. Mauss, 1904-1905). Le passage d'une saison à l'autre transforme en effet la vie sociale, de manière spectaculaire en Ardèche, plus discrète en Creuse. L'hiver favorise l'enfermement, le repli sur le domicile : « *Oui, l'hiver c'est morne, c'est moche. Oui, là on le dit, l'hiver on reste des jours et des jours sans voir personne. On est un peu coupé du monde. C'est pour ça que j'aspirais pour mes vieux jours, qu'on vive ailleurs. Mais je crois que c'est foutu. L'été ça passe, c'est plus vivant… je suis pas solitaire, d'abord, or l'hiver ça fait bizarre des fois quand on voit personne. J'aurais aimé aller vivre dans un bourg où il y a tout, où on va chercher le petit pain le matin, chez les commerçants correspondants, ce qui fait qu'on a*

[78] P. Sansot, *L'espace et son double*, 1978. Il faut noter que la secondarité s'inverse : la résidence secondaire devient principale, et les lieux secondaires se trouvent parfois à proximité de l'ancienne résidence principale.

tendance à rencontrer certaines personnes, les jours seraient moins longs, j'aime le contact avec les gens » (*Monsieur Duron, 23, 1*). En été, l'Ardèche revit : les volets des maisons s'ouvrent, les résidents secondaires s'installent, les gîtes ruraux font le plein. En Creuse aussi, même si c'est moins net, le tourisme y étant moins développé[79], le retour des beaux jours favorise les sorties, les passages, les visites des uns et des autres. « *L'été je vois du monde qui passe, je laisse la porte ouverte mais quand j'entends une voiture qui s'arrête je sors dehors ! et puis je vais à la grille, quand on connaît ça va mais sinon…* » (*Madame Giraudier, 23, 1*). L'été est aussi l'occasion de recevoir la famille, pour des vacances ou sur la route des vacances. Alors que l'hiver leur fait marquer le pas, l'été développe les sociabilités en tous genres (familiales, amicales, touristiques…). L'été est ainsi un temps d'ouverture aux autres, dans les bourgs comme dans les hameaux, où l'écart avec le monde moderne, le monde extérieur au pays, se réduit.

Le sentiment d'être isolé est la contrepartie, pour les personnes venues s'installer à la retraite, du choix de la campagne. L'éloignement volontaire de la ville, pour échapper au monde, pour rejoindre la nature, se traduit dans la recherche de la « tranquillité », qui leur fait choisir les hameaux plutôt que les bourgs[80]. Monsieur Dutel rappelle ainsi : « *Moi je suis pas pour le monde, on est venu en Creuse pour être à peu près tranquille* ». Sa femme nuance cependant : « *Mon mari, il a dit l'autre fois que s'il avait su, il aurait pris une maison en haut d'un chemin de chèvre, parce que je suis toujours partie à discuter avec les gens, des fois on aime bien sa tranquillité, mais il faut bien, faut quand même pas vivre en sauvage* ». L'isolement est ainsi revendiqué, la solitude choisie : « *Mais ici, il faut avoir le caractère que j'ai, je pense (rires) pour trouver plaisir à habiter seul dans cet endroit. Parce que c'est... tout le monde dit oh la la qu'est-ce que c'est beau, qu'est-ce que vous êtes bien ici et puis après les gens me disent ah ! ah oui ! mais vous êtes toute seule ! Oh ils disent, je sais pas si j'y resterais. (rires) Et moi je ne me trouve pas seule du fait qu'il y a beaucoup de lumières, je vois le village et puis en fait, je pense que c'est mon caractère qui aime bien... qui ne souffre pas de la solitude* ». Un certain élitisme est ici perceptible, dans la jouissance esthétique du paysage comme dans le plaisir pris à habiter seul, à rebours de l'expérience, des habitudes, voire des normes d'habiter des gens du pays. C'est un choix héroïque, et affirmé comme tel, par rapport aux autres. Mais cette solitude revendiquée n'est pas dénuée d'ambiguïtés, même pour les personnes les plus convaincues par leur choix de vie. Ainsi, même si la faible densité de population n'est pas un problème en elle-même, l'accommodation au dénuement relatif du milieu rural n'est pas toujours simple. Certaines dimensions de l'existence souffrent ainsi de la comparaison avec la ville : on a déjà noté plus haut les différences constatées par les personnes venues s'installer sur le tard avec les natifs du pays, dans

[79] Il faut d'ailleurs nuancer : le canton de Montpezat ne fait pas partie des cantons les plus touristiques de l'Ardèche ; même en été, le climat y est montagnard, et il reste à l'écart des foules que peuvent drainer Vallon Pont d'Arc, ou Vogüé.

[80] Où le prix des maisons est moindre, également.

l'organisation des modes de vie, dans les relations familiales, par exemple, mais également dans les sociabilités. Les personnes installées sur le tard en milieu rural souffrent du manque de services, de commerces. Les femmes en particulier regrettent le lèche-vitrine, même lorsqu'elles sont peu coquettes. « *Et puis alors, ce qui me manque le plus, parce que j'étais habituée à avoir de tas de magasins autour de moi, c'est le lèche vitrines, alors maintenant je suis dans les magazines, c'est pas pareil* » Pourtant, c'est moins l'animation de la ville qui est regrettée, puisqu'elle pèse assez vite lors des séjours dans la famille, que les possibilités qu'elle offre, et en particulier, pour les personnes les plus aisées, la diversité des choix qu'elle permet. L'élitisme dans la consommation ne trouve guère à s'exercer en milieu rural isolé, quel que soit le service considéré. Ainsi Madame Héritier considère-t-elle que la vie spirituelle offerte à Montpezat est moins riche que la vie en ville, et que c'est le hasard (ou la Providence) qui permet « par accident » de trouver de quoi nourrir son appétit spirituel. « *Et là, on vient de retrouver une religieuse qui est un petit peu à la tête des trois qui sont là, et… j'avoue que… je suis contente, même si je suis pas sûre qu'elle va rester longtemps, ah ! on en a retrouvé une qui est bien, hein ! Qui a plein, plein de connaissances, qui est intelligente. Parce que des fois…* » Bien plus que l'isolement résidentiel, c'est le dénuement relatif du milieu rural isolé qui produit le sentiment d'être un peu à l'écart du monde, légèrement laissé pour compte, pour les personnes venues de la ville. Ainsi la vie à la campagne impose un mode de vie simple, voire spartiate, qui pèse parfois aux personnes venues s'installer sur le tard. Même si des compensations s'inventent, à la mesure des moyens de chacun –le lèche-vitrines remplacé par les magazines pour Madame Chapuis, les sorties culturelles par l'abonnement aux télévisions payantes retransmettant de la musique pour madame Héritier, par les séjours réguliers en ville également, au sein de la famille -, elles ne parviennent pas à défaire totalement l'impression d'enclavement et de pauvreté relatifs. Le dénuement relatif accentue en effet l'enclavement : les logiques de proximité commandent assez largement les démarches et les relations de la vie quotidienne, et elles produisent le sentiment de n'avoir pas le choix, ou de faire de nécessité vertu au sein d'un pays assez étroit, et donc un sentiment de pauvreté relative, dans les services et les relations. Les personnes de milieu aisé, en particulier, se plaignent de ne trouver que de rares personnes de « leur niveau ». En est témoin la manière dont madame Héritier décrit son voisin le plus proche : « *[Et votre voisin, il est toujours là ?] Ah oui, mais mon voisin, il peut rien faire… [sourire] C'est moi qui vais l'aider, inaudible. [Il est plus jeune que vous, votre voisin ?] Oui. Oui, oui, mais… y a moins, moins peut-être de facilités intellectuelles pour se… et puis même, à part… bon, s'occuper de ses chèvres, et de son terrain ! S'il y a un problème avec son téléphone, s'il y a un problème avec quoi que ce soit, c'est moi qu'il vient chercher. Et même bricoler ! Bon, j'ai été obligée de [inaudible] mon lavabo, il a été incapable de s'occuper de ça !* ».

Tout autre est l'isolement résidentiel vécu par les personnes natives du pays. Plus qu'à la pauvreté relative dans l'espace, c'est à l'appauvrissement dans le temps qu'il renvoie. Plus que sur le dénuement relatif, il repose sur la désertification, la disparition progressive des services, des commerces, des usines et des hommes. C'est ainsi qu'on peut expliquer la très grande attention portée par les gens des hameaux à tous les signes de revitalisation du pays, des maisons réouvertes aux exploitations reprises, le décompte rigoureux des voisins. La solitude n'est pas défendue comme un mode de vie agréable, et tous les anciens agriculteurs insistent sur la présence des voisins, sur les services rendus, sur l'entraide quotidienne, qu'il s'agisse du transport ou du ravitaillement. « *ma foi, quand on a vécu tout le temps dans le pays, c'est ça, mais petit à petit, les voisins qu'on connaissait s'en vont aussi, oui enfin, nous c'est toujours pareil, je veux pas dire pour certaines personnes, nous on a gardé des activités, on fait de la gymnastique, mais il y a des gens qui font pas ça, il y a des gens qui sont seuls, il y a des gens isolés, il y en a beaucoup* » (*Monsieur Abrial, 23, 2*). Le sentiment d'être à l'écart du monde provient alors de l'impression de voir le monde dans lequel on a continûment vécu disparaître, entrer dans l'histoire. Le sentiment d'être les derniers témoins vivants d'un monde révolu nourrit le sentiment de vivre à l'écart d'un monde moderne, dont certaines dimensions, connues uniquement à travers les médias (et en particulier les reportages télévisés) paraissent étrangères à la vie locale et inquiètent parfois. L'isolement résidentiel renvoie ainsi à la disparition anticipée du pays et de soi-même, à l'appauvrissement de ce pays en hommes et en service, en vie économique et sociale, sans qu'il soit possible d'avoir prise sur ces processus. C'est donc moins l'isolement en tant que tel qui « porte peine », d'autant moins lorsque les personnes natives du pays vivent en couple ou en fratrie, ou ont gardé leur famille à proximité, et entretiennent avec elles des liens réguliers et denses, que le fait de voir le pays s'étioler et mourir, dans un écart grandissant au monde d'autrefois et au monde moderne.

IV.3.2. Les médiateurs entre vie locale et monde moderne : médias et petits-enfants, entre compagnie et éloignement.

Les médias, comme les enfants et surtout les petits-enfants, apparaissent bien alors comme des vecteurs ambigus du maintien d'une emprise sur le monde extérieur à la vie locale. En effet, si les médias et les petits-enfants permettent de saisir et de comprendre le monde extérieur à la vie du pays, en particulier pour les générations les plus âgées ou pour les personnes les plus ancrées dans le territoire, ils mettent également en évidence toute la distance qui sépare leur vie, passée et présente, de la vie actuelle en France ou dans le monde. Les écarts générationnels sont ainsi régulièrement rappelés dans les entretiens, tant sur le plan des pratiques que sur celui des valeurs. Le vieillissement

produit ainsi un éloignement du monde, ni linéaire, ni uniforme, mais cependant sensible, de manière inégale selon les trajectoires des individus et selon les domaines de pratiques considérés.

IV.3.2.1. Medias et liens avec le monde

Trois médias sont plus particulièrement présents dans la vie des personnes âgées vivant en milieu rural isolé : le journal local, qui conforte le sentiment d'être toujours en prise avec son milieu de vie pour les personnes natives du coin, la radio, qui accompagne les individus au long de la journée, et la télévision, qui constitue une compagnie, en particulier pour les personnes de milieu populaire qui vivent seules, et ouvre sur le monde extérieur au village ou au pays. Sans surprise, les personnes de notre échantillon ne nous ont jamais parlé d'internet. Les pratiques relatives aux médias sont fonction à la fois de l'appartenance générationnelle, de l'ancrage dans le pays et des appartenances sociales de classe. Elles dessinent des rapports contrastés au monde : si le journal local ancre dans la vie du pays, la radio et la télévision permettent de rester en prise avec le reste du monde, la société française ou l'étranger, mais elles mettent également en évidence les écarts croissants entre la vie rurale et la vie urbaine, entre les expériences de vie passées et le monde actuel.

- ***Le journal local et les annonces nécrologiques***

Se tenir au courant est essentiel pour les personnes âgées vivant en milieu rural, qui manifestent ainsi leur désir de continuer à se savoir partie prenante du monde dans lequel il vivent. Le journal local est surtout consulté par les natifs du pays, et tous ne le prennent pas. La consultation du journal local permet deux choses : d'une part, se tenir au courant de la vie du pays. Ainsi, Monsieur Labiole et Madame Henry guettent les articles relatifs à Montpezat, qui annoncent les réunions locales, comme la « castagnade ». Madame Héritier le souligne par la négative : « *Ici y'a pas eu de grand ram dame et.... comme j'ai pas le journal local, je me documente quand même un peu pour ce qui s'est passé, je crois que ça a été moitié moitié. […] Ça, c'est vrai que je me reproche de ne pas vivre assez la vie du village. Oui, c'est sûr. […] Bah parce que de temps en temps, je me dis quand même... j'habite un village, ce serait mieux que je sache un peu ce qui se passe* » Se tenir au courant de la vie du pays, pour les vieux du coin, c'est surtout recenser les morts. Même lorsque la lecture est difficile, les annonces nécrologiques sont régulièrement consultées : « *Mon journal j'arrivais jusqu'à présent à le lire mais maintenant, les avis d'obsèques et puis, c'est tout…* » (*mère de Madame Duron*). Le journal est aussi un support des relations sociales. « *Le matin je lis mon journal ! parce que je suis abonnée au journal ah ça oui ! (oui c'est la Montagne) j'aime bien !….parce qu'au moins on voit un peu de nouvelles qui arrivent là,*

et puis dans les décès si y'a quelqu' un que mes enfants connaissent, je leur téléphone, et puis j'ai madame B. là une voisine aussi, elle reçoit un petit journal de l'Indre, je lui téléphone si je sais qu'elle connaît la personne… » (*Madame Giraudier., 23, 1*). « *Je vais vous dire, le journal, le Dauphiné, eh bien chaque jour depuis… oh la la, depuis… presque que je suis à la retraite, je le porte le lendemain matin, je le portais à une dame qui est morte centenaire à la maison de retraite, et puis après ça a été, maintenant, c'est à son fils, qui est retraité, là. Chaque matin, je porte le journal* » (*Monsieur Eustache, 07, 1*). Prêtés, rendus, transmis, ils circulent entre voisins, et sont alors supports d'échanges. Ils constituent donc un lien fort avec le monde, tant par leur contenu que par leur usage. Les personnes venues s'installer sur le tard sont plutôt abonnées à des journaux nationaux, parfois à des revues spécialisées, selon leurs centres d'intérêt (il peut s'agir de revues de botaniques, comme Monsieur Rajot, ou de revues catholiques, comme Madame Héritier), en particulier pour les personnes issues de milieu aisé. Ces revues ouvrent là encore sur un ailleurs du pays, qui met en prise avec le reste du monde, bien plus qu'avec la vie locale.

- ***Radio et télévision, des compagnies différentes et contrastées***

La radio et la télévision sont des compagnies appréciées par les personnes âgées, d'autant plus lorsqu'elles avancent en âge, et voient leurs mobilités se réduire. L'écoute de la télévision ou de la radio varie selon les appartenances de classe : ainsi la radio est très peu mentionnée par les anciens agriculteurs ou par les personnes de milieu populaire, qu'elles soient natives du pays ou installées sur le tard. En revanche, la télévision est souvent mentionnée comme un loisir quotidien. « *[le soir ça doit être long ?] non j'ai ma télé. je languis pas eh* » (*Monsieur Béal, 07, 1*). « *Si vous vous occupez un peu de tout, bon, vous avez un peu les bêtes, vous faites un peu de la lecture, vous regardez un peu la télé, non, vous languissez pas* » (*Madame Brunier, 07, 3*). « *on ne s'ennuie jamais, le jardin, la télé* » (*Monsieur Courbon, 23, 2*). C'est parfois la vie même qui entre au domicile, avec la télévision : « *A la télé, j'aime pas les bagatelles…. La télé, c'est plus une compagnie, j'entends un bruit…* » (*Monsieur Aymard, 23, 1*). En revanche, chez les personnes issues de milieu aisé ou ayant connu une ascension sociale, la radio est souvent évoquée, et elle apparaît comme un loisir plus légitime que la télévision. Ainsi Madame Héritier et Madame Duroux préfèrent écouter la radio ou lire plutôt que regarder la télévision : « *C'est rare que je regarde la télévision, c'est rare* » (*Madame Duroux, 07, 2*). « *[Et à la télévision, par exemple, vous regardez quoi ?] Le soir, les nouvelles. Et puis, selon ce qu'il y a… soit, si c'est intéressant, je regarde la télévision, sinon, je prends Mezzo et les concerts, la danse, j'aime beaucoup la danse aussi…* » (*Madame Héritier, 07, 1*). Le choix très contrôlé d'émissions, et la rareté de la pratique obéissent à des logiques distinctives, longuement formées durant les trajectoires de vie. On observe ce même effet des trajectoires de vie, et notamment de la trajectoire professionnelle chez Monsieur Eustache, lorsqu'il détaille ce qu'il regarde à la télévision : « *Mais en cette saison, finalement, vous savez où je m'endors le mieux, où je*

sommeille ? Au moment des informations ! [sourires] A la télé. Devant les informations régionales, ou nationales, à la télé. Régionales, je tiens un peu plus le coup, quand même ! […] je regarde la télé. En revenant du club, c'est trop tard pour regarder « les chiffres et les lettres » ; donc je regarde « les chiffres et les lettres », après je regarde, comment c'est, l'émission avec… comment il s'appelle ? avec Marie-Ange, Marie-Ange… Nardi. Marie-Ange Nardi. [Ah mais je sais pas comment elle s'appelle ?] C'est… comment elle s'appelle, le machin, là, c'est… attendez. « Le tout pour le tout ». Non ! Comment c'est déjà ? Bon, c'est sur la 2. Et puis ensuite, je me branche sur les… sur « questions pour un champion ». Voilà. Et quand y a des, quand y a des concours, là , comme… Voyons, c'est aujourd'hui, ou demain, que commencent les grandes écoles ! Alors y aura 10 séances sur les grandes écoles, et puis y aura… Et bon, je suis ça. Mais les films… je regarde beaucoup les reportages ; je regarde beaucoup les reportages, et également, les études sur…. Sur Arte, y en a beaucoup. Mais y a, y a d'autres chaînes aussi où y en a, je regarde beaucoup ça. Les films récents, non. Ça ne m'intéresse pas. Ça ne m'intéresse pas, où il faut vraiment… Mais, bon, quand y a des films de Pagnol, quand y a des films de… vous savez ? Ça me permet de revenir en arrière et de bien m'amuser ». Le goût pour les émissions de vulgarisation scientifique, à destination de la jeunesse[81], sur les jeux de culture générale, de lettres et de chiffres a été longtemps formé durant sa carrière d'instituteur, de même que le goût pour le sport, au fil des responsabilités exercées dans les associations sportives scolaires et extra-scolaires. La télévision permet également de renouer, avec les « vieux films », avec les époques qu'on a connues, les artistes qui faisaient alors l'actualité, les manières de s'exprimer, et les souvenirs de cette période. Elle a une fonction de reviviscence, de même que la radio, en particulier lorsque les stations visent un public âgé, comme dans le réseau France Bleu.

IV.3.2.2. Les médiations ambiguës du monde

La télévision est également appréciée comme source d'information : mais elle devient alors un média ambigu, puisqu'elle éloigne le monde moderne dans le temps même où elle en expose les progrès comme les difficultés ou les turpitudes. En effet, ce sont surtout les problèmes sociaux, dans leurs manifestations les plus violentes, dans les situations les plus exacerbées qui retiennent l'attention des vieilles personnes vivant en milieu rural. Durant notre enquête, l'actualité a été riche en événements : émeutes des banlieues en novembre 2005, agression au couteau d'une enseignante peu après, élections présidentielles, ces différents événements reviennent dans les discours de nos enquêtés. Cela montre d'abord que les personnes âgées, même en milieu rural restent en prise avec l'actualité, et concernées par le vivre ensemble. Elles se sentent toujours

[81] Il cite « C'est pas sorcier » lors du 3ème entretien.

appartenir à la société et à la république française. Dans le même temps, les commentaires opérés, en particulier sur les émeutes, sur l'agression, ou de manière plus générale sur l'évolution des mœurs, de l'économie, de la société française, du pays même, font apparaître un écart, voire une rupture, avec cette société, avec ce pays. Les principes sur lesquels ces personnes ont fondé leur vie semblent ainsi disqualifiés. Cela produit en retour des jugements moraux parfois très durs, et réactionnaires, sur des pratiques qui apparaissent comme critiquables, parce qu'étrangères. Ainsi ce dialogue entre Roger Lassagne et sa femme (*07, 1*) : « *-L'autorité et maintenant, vous savez, moi, je suis bien content de voir, ils peuvent pas tout faire et aujourd'hui les jeunes pénibles, il y en a beaucoup, ils en sont pas maîtres, ils en sont pas maîtres, moi, je vous cache pas au niveau national, je me plains pas.*

-Et non parce qu'ici, on voit pas grand-chose.

- Eh bien on a la télévision.

- On voit par rapport à la télévision mais ici, c'est le calme complet vous savez, vous comprenez.

- Avec la télévision, on voit bien ce qui se passe ».

Les personnes âgées, en particulier les plus ancrées dans le territoire, celles qui n'ont pas bougé, nourrissent ainsi des inquiétudes, presque des frayeurs, sur le monde que connaissent et que connaîtront leurs enfants et petits-enfants : « *[Qu'est-ce qui vous fait peur ?] Qu'il y ait une révolution ! [Oh… je sais bien qu'en ce moment dans les banlieues c'est pas rose, mais…] [H : Vous savez, le monde est bien déboussolé ! c'est ça, surtout, qui fait peur !] [Ca vous fait peur, ça ?] [H : Eh bé oui ! On y pense, on pense à l'avenir, même pour les enfants et les petits-enfants, vous savez, on se demande ce qu'ils auront… Moi je dis, nous, on a bien travaillé, on a bien pâti, mais quand même, on n'a pas eu des soucis que maintenant ils peuvent avoir !] [Des soucis comme quoi ?] [H : Eh bé, mais si…] Eh ben, même les jeunes, pour trouver du boulot et qu'on les garde… [H : Eh oui, tant de choses] et pas s'expatrier* ». Les petits-enfants peuvent alors être des médiateurs avec le monde actuel, en livrer des clés, le rapprocher. Par leurs récits de voyage, par leurs carrières, leurs réussites professionnelles ou leurs études, par leurs préoccupations tout simplement, les petits-enfants, parce qu'ils sont dans une proximité affective avec leurs grands-parents peuvent remettre leurs aïeux en phase avec le monde moderne. Mais l'écart entre les lieux et les modes de vie, les croyances, les valeurs est significatif et ne peut toujours être dépassé par la seule force de l'affection ; la proximité affective n'empêche pas l'éloignement des pratiques et des valeurs. Et les exemples sont bien plus nombreux, dans nos entretiens, de grands-parents qui ne comprennent plus et n'approuvent pas leurs petits-enfants, que de grands-parents qui se laissent introduire à la vie moderne par leurs petits-enfants. Ainsi, alors que Madame Bardin, Madame Héritier ou Madame Gallice approuvent les comportements de leurs filles et petites-filles, ils sont beaucoup

plus nombreux à déplorer les évolutions des mœurs et des valeurs de leurs enfants. « *Nous, notre génération par rapport à celle de ma belle mère… y'avait eu moins d'évolution… moins d'évolution, c'était plus facile autrement dit.. on avait moins de besoin aussi… on était moins exigeants… maintenant ils veulent tout, tout de suite* » (*Monsieur Duron, 23, 1*). « *Fatigué, la semaine dernière, j'ai eu 2 petits enfants, 15 et 16 ans, de mon fils, ils regardaient la télé jusqu'à 2 heures du matin, se levaient à midi, ne m'aidaient pas…. On me dit, ils sont tous comme ça, en tout cas, ils reviendront pas tous les 2 ensemble…* » (*Monsieur Berget, 23, 2*). Les liens affectifs ne suffisent pas toujours à créer ou à recréer des connivences établies durant l'enfance de ces petits-enfants, que leur vie éloigne de leurs grands-parents[82], et ne permettent alors pas toujours de partager le même monde. Tout autant que la télévision, les petits-enfants apparaissent bien comme des médiateurs ambigus du monde moderne, puisqu'ils maintiennent l'intérêt des anciens vers ce monde, tout en rendant plus sensible l'étrangeté de certaines pratiques, certains comportements ou certaines valeurs.

Les divergences se cristallisent sur deux thèmes plus particulièrement : les valeurs religieuses et l'éducation des enfants. « *Mais aujourd'hui y'en a pas beaucoup qui vont communier ni rien. D'ailleurs mes petits enfants ils sont baptisés mais c'est tout ! C'est à dire, il n'y a plus personne pour faire le catéchisme ni rien !* » (*Madame Giraudier, 23, 1*). Madame Duroux regrette quant à elle que sa fille vive en couple sans être mariée, ni à la mairie ni à l'église. Et bien souvent, les discours prennent la même tournure : indulgents lorsqu'il s'agit des enfants ou des petits-enfants, ils deviennent parfois très durs[83], marquant au mieux l'incompréhension, au pire la condamnation, du rejet de pratiques et de valeurs qui ont fondé l'existence de ces personnes âgées. En effet, ces comportements non seulement remettent en cause l'éducation prodiguée aux enfants, mais disqualifient aussi, par leur existence même, les croyances et les valeurs qui ont justifié et justifient encore la vie de ces personnes. « *Eh bé, c'est ce qu'on aurait envie de transmettre à nos enfants. [Qu'est-ce que vous auriez envie de transmettre à vos enfants ?] Eh bé… la foi, et tout ce… maintenant, vous voyez bien comme ça fait, y en a beaucoup que… les jeunes, maintenant, ça pratique pas, ni rien. [Et vous pensez que vous avez réussi à leur transmettre, ça ?] Vous voyez bien, tous, comme ils sont ! Maintenant, vous voyez plus des jeunes, là, plus personne à la messe, des jeunes de 40-50 ans, vous en voyez plus. Té ! Ils ont des valeurs, sûrement, que peut-être, il y a des choses que… ils feront pas, que… peut-être oui… mais enfin… [silence]* » (*Madame Henry, 07, 1*). De la même manière, à propos de l'éducation des enfants, plus les enfants sont éloignés dans le cercle familial, plus le jugement à leur endroit devient sévère, lorsqu'on considère leur comportement à l'aune des valeurs éducatives reçues de ses parents et mises en pratique avec ses propres enfants. Ainsi, les Lassagne R. jugent le divorce de manière peu sévère, parce que « *aujourd'hui c'est affreux il n'y a aucune famille*

[82] C. Attias-Donfut, M. Segalen, 1998.

[83] Et un peu convenus aussi, sur le registre de la morale.

qui échappe, je vois sur 6 enfants, on en a deux qui sont divorcés, ils ont refait leur vie » et parce que « *nos enfants ils sont bien, c'est de beaux travailleurs, ils ont de bonnes situations, on les a élevés comme ça* ». En revanche, ils déplorent une perte d'autorité actuelle sur les enfants à l'école : « *Je crois qu'à l'époque on était plus autoritaire qu'aujourd'hui Aujourd'hui ma fille est directrice d'école elle me dit….au début elle était à Coucouron, elle aimait son métier, il fallait que les devoirs soient faits que les leçons soient sues…s'ils les savaient pas elle les gardait en retenue et les parents disaient vous avez bien fait. Quand elle est partie dans le Vaucluse, elle a failli avoir des problèmes, là on n'a pas le droit, l'enfant est roi, il doit être le premier même si c'est une cancre. Elle me dit il faudrait pas éduquer les enfants, il faudrait éduquer les parents* ». De même Madame Brunier tient des propos sévères sur ses petits-neveux : « *aujourd'hui je vois mes neveux, mes nièces, ils ont tout mais ils sont moins heureux que nous ils le reconnaissent pas ils sont jamais contents on peut leur donner un million par mois ils sont jamais contents nous on nous donnait un sou, un sou percé on appréciait. Ils ont tout, ils ont pas souffert. Leurs parents ont tellement souffert, après les jeunes ils leur ont tout offert ce qu'ils n'avaient pas eu L'aîné de Jean-Pierre, il a 43 ans, son fils a 18 ans ; petit, ce que son père lui a pas offert, il lui a tout offert : ils ont tout des motos, des quads, ils ont tout mais je crois pas qu'ils apprécient. Ils sont rassasiés* ».

Le travail du vieillissement rend ainsi plus fragiles les prises des individus sur les différents mondes dont ils font partie. Et les médiateurs entre ces différents mondes, les médias comme les enfants ou les petits-enfants (plus volontiers cités à ce titre par les personnes âgées) ne sont pas dépourvus d'ambiguïté : s'ils ouvrent à l'extérieur du pays et de ses habitants et permettent aux personnes âgées de se tenir au courant, s'ils remettent les personnes âgées en prise avec d'autres segments de la société, ils sont souvent aussi les marqueurs de l'écart avec les évolutions du monde, et favorisent la prise de conscience de ces écarts. La proximité affective n'implique pas toujours une compréhension des comportements des descendants. Ces médiateurs ne peuvent pas toujours réduire les mouvements d'incompréhension de ces autres mondes, ou plus encore, de désintérêt par rapport à ces mondes, qui marquent la vieillesse.

☞ **Conclusion** : Le milieu rural isolé n'isole pas les habitants qui y vivent. Certes, les territoires enquêtés sont enclavés, les mobilités souvent difficiles, et ce d'autant plus que la conduite automobile fait défaut, et la densité sociale faible. Ces éléments n'empêchent pourtant pas de maintenir des mobilités, des relations, des activités, en dépit de cet isolement et de l'avancée en âge. Plus qu'elles n'isolent, les distance entre les individus semblent les relier les uns aux autres, comme en témoignent les réseaux de co-veillance des voisins, des amis, des parents les uns sur les autres. Certes, les enquêtés se sentent parfois isolés, à l'écart du monde et en particulier du monde moderne. Mais la tension entre maintien dans le monde et éloignement du monde, si elle prend une résonance

spécifique en milieu rural, est constitutive du vieillissement. Cette tension se décline d'ailleurs différemment selon les modes d'inscription des personnes sur le territoire. Alors que l'éloignement du monde est lié pour les personnes nées au pays essentiellement aux transformations que leur monde a connues, et en particulier son appauvrissement relatif en commerces, services et population, pour les personnes venues s'installer à la retraite, cet éloignement procède d'une mise à distance, volontaire, de la vie urbaine, du monde urbain, constitué comme un repoussoir par l'ensemble des enquêtés.

IV.4. Une vulnérabilité spécifique : entre fragilité et précarité

Le milieu rural isolé apparaît dans un dénuement relatif de services et de commerces : les villages et les campagnes à l'écart des villes ou des pôles d'emploi ruraux semblent en particulier moins bien dotés en services médicaux, en soins de première ligne comme en services d'aide, que les milieux urbains ou urbanisés. Les personnes vivant en milieu rural seraient alors défavorisées, et plus exposées à des conclusions dramatiques (et même fatales) des aléas de santé, puisqu'à distance des soins de première ligne. Elles seraient ainsi soumises à une vulnérabilité accrue par le milieu de vie et à un vieillissement plus difficile qu'en ville. Cette notion de vulnérabilité renvoie à des acceptions diverses, selon qu'elle est utilisée par le droit, la sociologie ou encore la médecine. L'usage commun de la notion de vulnérabilité, pour décrire l'exposition des personnes âgées à des risques spécifiques, de l'ordre des maladies ou des handicaps, alors que la précarité semble réservée à la qualification de situations de personnes jeunes ou dans la force de l'âge, en excluant les vieux de cette catégorie) renvoie probablement aux transformations récentes qui constituent les populations âgées non plus comme des populations pauvres, à secourir et à réformer, mais comme des populations « à risque » du point de vue sanitaire, qui posent des problèmes de santé publique (et de financement) bien plus que d'ordre public (et de moralisation). Plutôt qu'à la notion de vulnérabilité, nous préférons alors nous référer à celle de fragilité, telle qu'elle est décrite par C. Lalive d'Epinay, dans la dernière enquête menée en Suisse, sur le panel SWILSO-O[84] et consacrée au vieillissement au grand âge. La fragilité est « une perte des réserves physiologiques et sensori-motrices de la personne, qui affecte sa capacité à préserver un équilibre avec son environnement matériel et social ou à le rétablir suite à des événements perturbateurs » (2005, p. 83). La fragilité n'implique pas nécessairement la dépendance, qui en constitue une forme exacerbée. Cette fragilité est bien alors selon lui

[84] Lalive d'Epinay, S. Pin, D. Spini, 2001, « Présentation de SWILSO-O, une étude longitudinale suisse sur le grand âge », *L'Année gérontologique*, 15, p. 78-96.

la dernière étape, dans une perspective du parcours de vie : « une étape aujourd'hui normale et durable, sauf exception sans retour en arrière possible, […] et qui constitue en soi un cadre de vie *sui generis* » (*ibid*). Il en note ensuite une caractéristique importante. Alors que les autres étapes du parcours de vie ont été institutionnalisés autour d'âges chronologiques dont la variabilité est assez faible (qu'on pense par exemple, à la normalisation de l'enfance par l'école, du troisième âge par la retraite, mais également à la jeunesse, dont l'allongement est certes important, mais dont les seuils d'entrée et de sortie ne s'étalent guère sur plus de cinq années), la fragilité est marquée par des variations sociales fortes[85], même avec une ébauche d'institutionnalisation de cet âge de la fragilité (autour des soins, à domicile ou en institution, ou de l'assurance de la dépendance). Même si la dimension très fortement biologique de la notion de fragilité (constituée à partir de dimensions physiologiques) et l'absence de réversibilité dans cette étape du parcours de vie sont critiquables dans une perspective sociologique, il est indéniable que l'amenuisement des forces, constaté et rapporté par les personnes aux prises avec cette étape du parcours de vie, a trouvé en cette notion une traduction convaincante. Dans quelle mesure alors, la fragilité oriente-t-elle les actions des individus, lorsqu'ils anticipent cette étape ou y sont confrontés ? C'est au rapport différencié des personnes vivant en milieu rural à cette fragilité (qu'ils anticipent, ou à laquelle ils sont confrontés, que nous voudrions consacrer cette dernière partie du vieillissement. Comment la fragilité est-elle évaluée et définie, par les différentes personnes enquêtées ? Dans quelle mesure des situations de précarité, d'inconfort matériel, de pauvreté, accroissent-elles la fragilité des individus ? Quels rapports à la fragilité, donc à la santé et à la maladie, les différentes trajectoires de vie construisent-elles ? Comment le milieu rural isolé est-il évalué par les personnes âgées elles-mêmes quant aux institutions qui prennent en charge et cadrent la fragilité ou la dépendance, et en particulier quant aux services de soins ?

IV.4.1. Conceptions de la santé, trajectoires de vie et rapports à la fragilité

Les manières dont les personnes conçoivent leur santé varient fortement selon les appartenances de classe et selon les trajectoires de vie. S'opposent ainsi dans nos entretiens, les catégories populaires, qui surveillent peu leur santé, minimisant les atteintes au corps, et refusant de penser à la vieillesse et à la mort, et les individus appartenant à des catégories aisées ou en mobilité sociale ascendante, qui surveillent leur corps et leur santé, et intègrent la fragilité comme un horizon de la fin de vie.

[85] Selon les chiffres cités par C. Lalive d'Epinay, en 1994, 24 % des 60-64 ans étaient considérés comme fragiles, alors que 15 % des plus de 90 ans ne l'étaient pas encore.

IV.4.1.1. Ignorer la fragilité en raison d'un rapport magique à la santé et à la maladie : les personnes issues de milieu populaire.

Pour les personnes appartenant aux milieux populaires et peu dotées en capital culturel, la santé est l'objet d'un rapport magique au monde. Elle n'est pas une dimension de l'expérience très rationalisée, faisant l'objet d'une surveillance régulière, ou d'un entretien, par des pratiques de prévention de la maladie. Ainsi, les prescriptions médicales visant à introduire un régime alimentaire réduisant les risques de diabète et de cholestérol sont peu suivis. La mère de Madame Duron le rappelle : « *J'ai pas fait de régime jusqu'à 90 ans, je veux pas commencer maintenant ! Je peux bien manger à mon goût et bien gras !* » (*23, 2*). L'alimentation est un plaisir de la vie, non un facteur de conservation d'une bonne santé. C'est alors *a posteriori* qu'on s'aperçoit des maladies et des conséquences des comportements de la vie quotidienne (dans les domaines de l'alimentation, du tabac, du travail à la ferme ou en usine) sur la santé : « *La vie suit son cours, on a un neveu qui est décédé, il avait 63 ans, il est mort en 5 semaines, il fumait beaucoup, il fumait beaucoup, cancer au poumon généralisé, une saloperie, c'est comme ça quoi…* » (*Monsieur Abrial, 23, 2*). Le médecin n'est ainsi pas consulté pour anticiper d'éventuels dérèglements du corps liés à la vieillesse, mais pour réparer des dysfonctionnements trop graves pour être traités par le mépris ou les remèdes habituels, pour mettre un terme à des souffrances qu'on ne peut plus endurer, malgré un ethos de classe et un habitus fondé sur la capacité à être dur au mal, à être fort, à être robuste (Boltanski, 1971. C. Herzlich, P. Adam, 1998). La maladie et les problèmes de santé sont évoqués essentiellement sous l'angle d'épisodes aigus. Les milieux populaires se caractérisent par un entretien de la santé essentiellement réparateur, à l'aide de remèdes de bonne femme : c'est particulièrement vrai pour les personnes auprès desquelles nous avons enquêté, durant toute leur trajectoire de vie. Le recours au médecin n'intervient que dans les cas les plus graves, tant durant l'enfance, qu'à l'âge adulte. Et tous rapportent des situations extrêmes, soit vécues personnellement, soit vécues dans l'entourage familial ou local. La santé est donc avant tout une donnée naturelle, à laquelle les personnes le plus souvent ne pensent pas, susceptible de se détériorer de manière exogène (F. Laplantine, 1993), c'est un capital dont on ne prend conscience que lorsqu'il vient à manquer. Ainsi, certains de nos enquêtés qui connaissent une « mauvaise vieillesse » le constatent avec une amertume étonnée : « *C'est surtout la santé… qui me manque. Des choses qu'on s'est pas aperçues… des… peut être de… du diabète, du cholestérol… qui a fait que la maladie est arrivée* » (*Madame Collange, 07, 3*).

Le rapport magique avec le monde se lit dans le refus de penser aux conséquences d'une détérioration de la santé, à sa possibilité même. Il ne faut pas penser aux problèmes de santé, disent les Collange. « *Si vous y pensez, c'est foutu* ». Dès lors, si on est malade, on est perdu. C'est en effet la mort qui se profile derrière la maladie, et surtout derrière le recours au médecin, dans une croyance inscrite par des expériences répétées durant l'enfance et l'âge adulte. Ainsi que le rappelle Monsieur Labiole (*07, 1*) : « *Pour vous dire, là-haut en montagne, quand il y avait quelqu'un de malade, quand on disait qu'il… on faisait venir le toubib, le curé tardait pas d'y aller après, et si y avait un peu du bien, le notaire. Alors, on savait ce que ça voulait dire…* ». Moins on voit le médecin, et plus on tient la maladie et la mort à distance. On s'en tient plutôt à distance, dans un rapport magique : le consulter équivaudrait à faire advenir la maladie. Ne pas savoir, c'est être protégé, par son ignorance même. Cette vision des choses n'est pas le seul fait des plus anciens de nos enquêtés. Voici ce que répond Madame Brunier (*07, 2*) lorsqu'on lui demande s'il y a eu des changements dans sa vie du point de vue de la santé depuis le premier entretien : « *Non pas spécialement, jusqu' à ce jour, hein ! Il faut toucher du bois. Aujourd'hui ça va bien et puis demain, vous avez le docteur, moi je vais pas souvent chez le docteur. [Vous n'allez pas souvent chez le docteur ?] Oh moi, je suis pas trop, je suis pas trop docteur, je sais pas vous que bon, vous êtes jeunes ah non non non non non, je suis pas, non parce que bon, c'est peut être pas un bon principe à prendre parce que bon, même les fils ils nous le disent, vous allez au docteur, bon, une fois que vous avez quelque chose, si vous le prenez tout au début, bon il faut pas penser toujours au pire mais si vous attendez que vous attendez que vous dites oh mais non, ça sert à rien. [Alors vous préférez ne pas y aller du tout ?] Alors moi, je préfère ne pas y aller du tout, jusque peut être que, il faudra y aller pour de bon moi c'est vrai que je suis pas, je suis pas, je suis pas docteur. [Elle vient jamais ici la doctoresse de Montpezat ?] Si ! Si ! Elle vient chez madame C. Elle la suit, mais chez moi, on peut rien dire parce que ça sera peut être ce soir, peut être demain, je sais pas mais, je suis pas vraiment ! Regardez là comme mes cousins bon eux ils sont âgés aussi, il a 86 ans, son frère 78 et la sœur 80 mais par contre, je vous dis si on arrive à cet âge là, le docteur, il en sort pas il en sort pas, ils vous le diront. [Il est tout le temps chez eux ?] Oh oui, lui, il a des problèmes respiratoires, elle on la soigne pour les reins, elle vient pour s'occuper de ses frères* ». Ce long extrait met bien en évidence la manière dont la maladie est représentée comme un aléa extérieur, un coup du sort, dont l'issue semble fatale. La manière dont elle parle d'aller chez le médecin, contrainte et forcée, rappelle irrésistiblement la manière dont certaines personnes parlent de l'échéance finale - « *il faudra y aller pour de bon* », qui est pour elle, rappelons-le, proprement innommable (*cf. supra* 1.).

Se garder en bonne santé commence par refuser d'envisager qu'il soit possible d'être malade Les personnes issues de milieu populaires ne guettent pas les signes des maladies, ne s'examinent pas. Dans les pratiques, et même dans le discours, tout est fait pour éviter la maladie, la minimiser, lui dénier une place, qui risquerait de l'envahir,

jusqu'à la mort. Même lorsqu'elle advient, il ne faut pas la nommer. Monsieur Touvier (*23, 2*) refuse ainsi de nommer le cancer dont souffre sa nièce : « *puis maintenant elle est malade, bien ça, comme tous les autres, elle a cette mauvaise maladie, ça va peut-être s'arranger, l'autre jour, elle est venue, elle avait plus de cheveux sur la tête…plus de cheveux du tout…Je sais pas comment ça va faire…* ». Nombre d'anciens agriculteurs mettent également un point d'honneur à ne pas user de médicaments, ou à en utiliser le moins possible, signe d'une bonne nature : être robuste, dur au mal, ignorer autant que possible douleurs et défaillances du corps sont les manières les plus courantes de se garder en bonne santé. Minimiser les douleurs, réduire les traitements, c'est donner moins de prise à la maladie sur sa vie, en réduire la place. « *[Comment voyez vous l'avenir ?] Je n'y pense pas trop, je n'ai pas de gros problèmes de santé, malgré un mélanome et des problèmes de hanche, j'ai quand même pris une assurance pour aller en maison de retraite* » (*Monsieur Touvier, 23, 1*). « *[Vous aviez eu des problèmes, je crois ?] J'ai été opéré d'une hanche et après d'un oeil, c'était un peu cancéreux, j'ai été opéré, la hanche à Limoges, l'autre à Châteauroux… Vous avez un traitement ? Bien oui, pour le cholestérol, enfin oui, le médecin, il me fait l'ordonnance pour 6 mois, j'ai été là lundi, j'y étais pour ma mère… Pour l'hôpital, faut que j'y retourne en 2008….je crois bien, j'y étais l'année après, et puis l'autre année après, et puis après il avait dit tous les 5 ans.. A Limoges, j'ai été opéré l'avant veille de la toussaint en 2001, j'y suis resté une semaine et après j'étais dans une maison de rééducation à la Souterraine… Et puis après, j'ai été opéré en 2002, en juillet, je suis resté 2 jours à l'hôpital, je suis resté avec un bandeau, là tout camouflé, j'ai pas été joli pendant les 8 premiers jours, faudrait peut-être que je retourne voir Meunier, mais ils veulent plus que je donne mon sang parce que j'ai été opéré, et que c'était cancéreux…. Ils se sont renseignés, alors j'ai plus le droit de donner de sang* » (*Monsieur Touvier, 23, 2*). Les maladies rencontrées invitent bien plus à se concentrer sur le présent qu'à anticiper un avenir nécessairement sombre.

Dans de tels rapports à la maladie et à la santé en effet, les anciens agriculteurs, et plus largement les personnes issues de milieu populaire, anticipent peu l'avenir et l'étape de la fragilité. D'une part, un bon nombre d'entre eux sont déjà fragiles, et même dépendants. C'est le cas de Monsieur Duron, mais également du couple Collange, ou encore des frères et sœurs Brunier, dans notre échantillon. D'autre part, la maladie étant un coup du sort, elle ne peut s'anticiper, et on ne peut prévoir les conditions dans lesquelles elle adviendra. « *Je me refuse à y penser, je veux vivre comme si… [Et quand on devient dépendant….] Il faut retarder ce moment le plus loin possible, je suis têtue….je me suis cassée le bras, je voyais que j'allais me fracasser la tête, j'aurais peut-être du laisser faire comme ça s'est plus vite fait, mais vous voyez j'ai eu le réflexe* » (*Madame Gallice, 23, 1*).Enfin, un bon nombre espère que la mort viendra les cueillir d'un coup, sans maladie ou handicap. Ainsi que l'affirme Madame Georges « *si j'étais handicapée, je me tuerais* ». Cet espoir n'est pas absent de calcul économique, comme le résument bien monsieur Labiole et Madame Henry (*07, 2*). Lorsque l'enquêtrice leur demande s'ils ont prévu un recours si jamais ils

tombent malade, un service de soins à domicile ou la maison de retraite, ils répondent avec fatalisme : « *[L : Il sera bien temps quand…] H : quand ce sera le moment. [L : lorsqu'un événement se produira] [oui. Des fois, on préfère pas prévoir, hein ?] H : Oui, et puis on sait jamais ce que… vous savez bien. Des fois, si on meurt subitement, on aura besoin de rien. Voilà.* » L'absence de projection dans l'avenir, l'absence d'anticipation, à dessein, comme pour se prémunir du pire, fait que la fragilité est envisagée comme un destin possible, comme le montre l'expérience des parents très âgés pour les plus jeunes, mais dont la probabilité ne peut être évaluée. Il ne sert à rien alors d'anticiper, de consacrer de l'argent à une assurance dépendance, par exemple, ou d'envisager à l'avance une entrée en institution, puisque la mort peut venir avant cette étape, ce qui constitue l'espoir de tous les personnes âgées ou très âgées. La fragilité ne figure pas comme un horizon de la vie, elle renvoie au présent, elle invite à l'absence de projets, à une vie au jour le jour. Ainsi que le résume Madame Giraudier *(23, 1)* : *« Non, des projets j'en fais plus ! Je ne demande qu'à voir les miens, ma famille, je suis contente quand je reçois des lettres, ou coups de téléphone…* » La fragilité est alors reconnue lorsqu'elle s'éprouve dans le corps, à l'occasion d'un accident, comme Madame Gallice, ou par l'affaiblissement des forces, mis en avant par la plupart des hommes, et la limitation de la marche que notent beaucoup plus souvent les femmes. Pour les hommes, la fragilité se note dans l'affaiblissement, dans l'amenuisement des forces, alors que les femmes mettent l'accent de manière beaucoup plus forte sur le ralentissement des activités. Mais cette étape de la fragilité est tenue à l'écart de l'esprit tant qu'on n'y a pas été confronté. Bien plus que la fragilité, c'est la précarité, et les conditions matérielles présentes, qui fonde la vulnérabilité des situations des personnes issues de milieu populaire (et en particulier des anciens agriculteurs).

IV.4.1.2. Surveiller sa santé et anticiper la fragilité pour les personnes bien dotées en capitaux culturels

Les personnes mieux dotées en capitaux culturels, qui viennent de milieux aisés ou qui ont connu une ascension sociale durant leur vie, sont beaucoup plus perméables aux messages de santé publique (D. Fassin, 1996). Et ils semblent anticiper, plus que les autres, l'étape de la fragilité. Ils y sont poussés par leur entourage, comme les anciens agriculteurs, mais semblent plus à l'écoute que ces derniers des générations plus jeunes. Ces conseils extérieurs rejoignent probablement des dispositions forgées durant le cours de la vie, qui les rendent plus audibles, et plus efficaces sur les pratiques. Ainsi, alors que pour les personnes d'origine populaire, il faut résister à la vieillesse, s'adapter à la fragilité lorsqu'elle survient, par des réorganisations de la vie quotidienne, pour les

personnes issues de milieux plus aisés ou disposant de ressources culturelles plus forte, la fragilité est anticipée de manière stratégique, pour se donner « une indépendance par rapport à la variabilité des circonstances » (M. de Certeau, 1980). Il est d'autant plus facile pour les personnes issues de milieu aisé d'anticiper la fragilité qu'elle est, statistiquement, plus lointaine que pour les membres des classes populaires. Elle forme un horizon de la vieillesse : subjectivement, elle est bien construite comme une étape de la vie, qui suppose l'aménagement du cadre de vie pour éviter d'être le jouet des circonstances, préserver son autonomie et ne pas peser sur ses enfants, ne pas s'en faire l'obligé. Plus on progresse dans la hiérarchie sociale, et plus ce refus de faire peser son vieillissement sur ses enfants est net, alors même que le conjoint, lorsqu'il est encore présent, est au contraire envisagé comme solidaire dans cette expérience de vie, et comme une ressource sur laquelle s'appuyer ou comme une personne à aider. S'appuyer sur son conjoint dans son vieillissement est naturel pour ces générations. Monsieur Eustache, comme Madame Bardin ou Madame Héritier, rapportent ainsi le soutien qu'ils ont constitué pour leur conjoint, atteint de maladie. Monsieur Rajot, qui est entré récemment dans cette étape de fragilité, s'appuie très fortement sur sa seconde femme, elle-même hémiplégique, pour faire face aux difficultés de sa vie quotidienne. C'est alors tout le couple qui est fragile. Les aléas de santé ou les difficultés de la vieillesse sont ainsi l'objet d'une prise en charge de couple, les enfants étant au contraire tenus à distance, autant que faire se peut. La prise de conscience d'un début de fragilité peut alors advenir lorsque les enfants se font plus présents, insistant par exemple pour assister aux consultations médicales, pour emmener leur parent voir des spécialistes. « *Clinique, ophtalmo, euh, etc., c'est… ce sont mes, c'est ma fille qui me mène[…] Alors au début, j'y allais, mais depuis l'an passé, c'est ma fille qui m'y mène. [D'accord] Et puis elle me dit « je veux savoir, moi, je veux l'interroger, tu comprends ! ». [rires] [Elle vous fait pas trop confiance ? Pour bien lui répéter ce que vous avez ?] Voilà. Mais dès que c'est terminé, elle arrive, et elle pose des questions, et voilà* » (*Monsieur Eschalier, 07, 1*)[86].

Avant d'être confronté à ces petites dépossessions de soi dans la gestion de sa santé, qui marquent un mode d'entrée dans la fragilité, les personnes tentent d'anticiper de manière autonome la survenue de la maladie, de l'épuisement des forces, de la vieillesse. Ils tentent ainsi d'identifier les différentes trajectoires de vieillissement possible, sans penser que leur seule appréhension peut les faire advenir, mais au contraire, en esquissant des solutions pour restreindre la fragilité une fois celle-ci advenue, avec son lot d'amoindrissements sensoriels ou cognitifs. « *Ben, je prends une dame qui vient tous les 15 jours… 2 heures, faire le ménage. Elle fait quoi ? Elle lave par terre, des choses que… qui sont [fatigantes]. Oui, et puis, en plus, je me dis, le jour où j'en aurais*

[86] Il faudrait ainsi étudier de manière beaucoup plus systématique comment l'entourage peut faire entrer un parent âgé ou un voisin âgé dans l'étape de la fragilité, par une sollicitude envahissante, qui empiète sur l'autonomie de la personne âgée.

besoin, elle me connaît, je la connais, et elle connaît la maison. [oui]. C'était plus… [oui, plus dans la prévision] Oui. Et puis la connaître, qu'on se connaisse » (*Madame Héritier, 07, 1*). Entre le premier et le troisième entretien, Madame Héritier a senti se rapprocher cette étape de la fragilité. Elle s'est renseignée sur un service de télé-alarme : elle se sent vieillir, avec une fatigue plus diffuse qui s'installe progressivement. « *Parce que ça me freine dans des tas de choses que j'aurais fait, que je ne peux plus faire. Alors je dis, ça a mis du temps mais je commence à le savoir. J'ai commencé aussi à me dire bon, s'il m'arrive quelque chose, qu'est-ce que je fais ? Et ça commence un peu à me... j'irais pas embêter mes enfants, je vais pas... bon, je voudrais que ça se passe vite, c'est jamais comme on veut. Tout ce qu'on prévoit, ça ne se passe jamais comme on l'a prévu* » Et elle reprend un peu plus loin : « *Oui, limité dans ses fonctions. C'est sûr. On voit moins bien, ça c'est...bon. Vous me verriez faire de la couture pendant une heure, en train d'enfiler mon aiguille. Mes doigts n'ont plus la souplesse. Mais autrefois, je faisais ça ! mais c'était... on n'a plus le... tout diminue, quoi. Alors tout à coup quand on réalise tout ça, bon. Faut que je me raisonne, c'est normal, c'est la vie, c'est comme ça. Mais de temps en temps... c'est dur. Je lis moins longtemps. Je remarque ça. Je me fatigue plus à lire que... autrefois, j'aurais lu l'après-midi entière, bon là, une heure de lecture, une heure et demie, j'ai besoin de... bouger, de souffler. C'est là où je commence à voir les limites...* ». Ce long extrait est intéressant à plus d'un titre : d'une part, dans la description de la fragilité qui point et ralentit les activités et resserre la vie quotidienne ; d'autre part, dans la manière de tenir les enfants à l'écart de cette fragilité ; enfin, dans la conscience que l'anticipation a des limites. Toutes les personnes qui anticipent différentes façons de vieillir savent cependant bien, par expérience, que la vie déjoue largement les anticipations. L'équilibre entre choix de vie, organisation des conditions matérielles du vieillissement, et adaptations à la nouvelle donne, notamment corporelle, est un équilibre instable, qui se règle par petites touches. Madame Duroux se projette parfois dans l'avenir à 10 ou 15 ans de distance, soit à Aubenas, soit à Montpezat. Mais elle rappelle également qu'il ne faut pas trop prévoir : « *Et puis en général, vous prévoyez des tas de choses, et puis il se passe autre chose que vous n'aviez pas prévu. Alors bon, y a quand même une part de… d'imprévu dans la vie, hein. Si on m'avait dit à l'âge de 15 ans que j'aurai cette vie là, j'aurais dit « ah bon ? », j'aurais été étonnée, hein. Vous voyez, c'est les circonstances souvent, qui font… il faut quand même s'adapter aux circonstances. Ben, on peut prévoir, comme par exemple, j'achète un appartement où tout est de plain-pied, ou y a un ascenseur, où je peux aller en ville, ça c'est prévu ! [oui, voilà] Mais qu'est-ce que vous voulez, je peux pas savoir. Si je suis dans une chaise roulante, je passe pas mes portes* ». L'anticipation de la fragilité n'est donc jamais totale, ni dans ses formes, ni dans son intensité, mais il y a bien une différence entre ces personnes issues de milieu aisé, possédant un capital culturel important, perméables aux messages de santé publique et qui anticipent la grande vieillesse dans sa fragilité, tout en sachant qu'elle peut très bien ne jamais advenir, et les personnes issues des milieux populaires, qui se refusent à anticiper ces états de fragilité, de handicaps ou de dépendance, parce que la mort se profile derrière ces états et empêche de les penser. Une partie de ces

écarts d'anticipation se jouent probablement dans les différences de capital, économique et culturel, qui permettent de desserrer l'étau des contraintes matérielles et de se donner le temps et les moyens d'anticiper. Les personnes issues de milieu aisé, suivies régulièrement par leurs médecins, généraliste comme spécialistes, s'observent également régulièrement et observent les progrès du vieillissement chez elles, de manière plus méthodique que les personnes issues de milieu populaire.

Enfin, un troisième groupe se détache, intermédiaire entre les deux précédents : il s'agit des enquêtés ayant exercé de manière significative des responsabilités, politiques ou associatives, dans le pays, ce qui les a amené à découvrir des situations de vieillissement très contrastées, et des situations de fragilité importante. Les maires de notre échantillon, ou les personnes ayant exercé des responsabilités municipales, sont souvent bien informées sur l'offre de services de soins existants, sur l'état de santé de leurs concitoyens et anticipent également l'étape de la fragilité, même si c'est de manière moins détaillée que les personnes nées dans un milieu aisé. Ainsi, Monsieur Abrial, Madame Chapuis ou Monsieur Berget, ont en tête les situations parfois difficiles de certains de leurs administrés : « *C'est sûr, il y des gens qui se sentent isolés, il manque des maisons pour les personnes âgées, il y aurait des maisons simplement pour les regrouper, pour qu'ils soient moins seuls, qui les regrouperaient avec 2 à 3 personnes qui les surveilleraient, un genre de maison de retraite, il y a des particuliers qui prennent des gens avec eux, il y a quand même les soins à domicile… […]Tant que la santé… est là, qu'on sera 2, la santé, je vois pas, là après, ça pourrait être une maison de retraite, Bonnat, on est plutôt attiré par Bonnat, il y en a plusieurs qui sont à Sainte Sévère, des dames, il y en a une à Bonnat, mais Denise, Paulette, elles sont à Sainte Sévère, on fait ce qu'on peut, il n'y en a pas assez…. on essaye de rester le plus longtemps possible à domicile…* » (*Monsieur Abrial, 23, 2*). « *Moi oui, mais c'est toujours pareil, j'ai besoin de personne, puisque je suis encore valide, mes revenus me suffisent, je peux pas me cataloguer avec des gens dans le besoin, je suis pas dans le besoin* » (*Monsieur Berget, 23, 1*). Ils observent ainsi de manière moins fine les progrès du vieillissement, et comptent plus sur leurs enfants que ne le font les personnes issues de milieu aisé, pour lesquelles le vieillissement est d'abord une affaire de couple. Reste que la constitution d'une connaissance spécifique de cette étape de la fragilité, liée à l'exercice des fonctions municipales dans un pays vieillissant, a des effets nets sur l'organisation biographique individuelle.

IV.4.2. Une évaluation contrastée de l'offre de santé en milieu rural

Selon les rapports à la santé, selon l'offre objective présente sur les territoires également, et selon les trajectoires de vie, l'évaluation de l'offre de santé construite autour de cette étape de la fragilité apparaît alors contrastée. Quand les anciens agriculteurs l'estiment

en général suffisante, les personnes venues s'installer sur le tard sont plus critiques, et mettent en évidence le dénuement relatif en services de santé du milieu rural isolé. Elle n'est pas décrite de la même manière par les différentes personnes : le dénuement relatif des territoires en services de santé et de soins pour les personnes fragiles obéit en effet aux mêmes logiques le dénuement relatif de ces territoires en services et en commerce. Si les personnes natives du coin y lisent plutôt l'appauvrissement dans le temps, les personnes venues s'installer sur le tard mettent plus en évidence la restriction des choix possibles, et l'obligation de recourir aux services disponibles sur le territoire, sans garantie sur leur qualité.

Pour les anciens agriculteurs, et les personnes natives du territoire, les problèmes de santé étant vus comme des épisodes aigus, le système de soins repose sur deux acteurs clés : le médecin du bourg et les pompiers, auxquels ils déclarent spontanément qu'ils auraient recours en cas d'impossibilité pour le médecin de se déplacer. Mais c'est le médecin qui reste au centre de leurs attentes. C'est bien souvent le médecin qui organise les suites de soin, et oriente vers les autres professionnels de santé (infirmières, kinésithérapeutes, services de soins à domicile). L'aînée des sœurs Tassy s'était brûlée en renversant une casserole d'eau bouillante sur sa main « *Le docteur, il prend sur rendez-vous, il nous a pris de suite. Heureusement qu'il y a un docteur ici. Et l'autre jour il m'a dit que ça aurait été un remplaçant, il m'aurait emmené directement à l'hôpital. [Et lui pourquoi il vous a pas envoyé à l'hôpital ?]Oh ben lui, il est bon docteur et puis il m'a pris des infirmières qui m'ont très bien soignée* ». De même que le maire est le personnage central de la vie du pays, le docteur est le pivot du système de soins pour les personnes demeurées au pays. La confiance dans le médecin du coin est très forte : les natifs du pays ont un bon docteur, comme ils ont un bon maire, essentiellement parce que c'est le leur. Cette confiance repose ainsi moins sur des compétences médicales, que sur des qualités sociales et relationnelles, qui le rend proche des gens. La pratique d'une médecine de campagne, avec ses déplacements, son sacrifice à l'hospitalité (boire le café, laisser des médicaments, prendre les légumes ou les fruits offerts) établit une proximité qui n'est pas seulement d'ordre géographique. Ainsi que le disent les frères Brunier, à propos de la généraliste qui les suit : « *Charles : Elle est gentille. La sœur : Elle est bien pour les gens de la campagne. Charles : Oh oui* » (07, *1*). C'est sa disponibilité surtout qui est louée *:* « [*Et s'il vous arrivait quelque chose vous appelleriez qui ?]Charles : Le docteur ou les pompiers. Je téléphonerai ce serait minuit une heure du matin elle viendra. Elle est pas loin, sur la route de Meyras* ». Le dévouement, les nombreux déplacements, la sollicitude du médecin à leur égard est mise en avant par les personnes entrées dans la fragilité. Il est le premier acteur du système de santé : kinésithérapeutes, infirmières, sont des auxiliaires, mais ils sont rarement conçus comme essentiels. En revanche, les pharmaciens sont également des éléments clés de ce système, puisqu'ils sont, comme le médecin, des acteurs de la résolution des problèmes de santé aigus. Là encore, la proximité est essentielle. Ainsi le

docteur de Saint Cirgue est-il d'autant meilleur qu'il fait également « propharmacie », ce qui évite aux habitants de descendre à Montpezat ou d'aller jusqu'à Coucouron. Les problèmes mis en avant sont alors ceux liés à la désertification des services médicaux de proximité en milieu rural isolé, qui rompt la continuité des soins. « L'absence de médecin et de pharmacie habituels ». Les craintes et les désillusions des personnes étant toujours demeurées au pays sont plutôt liées à l'appauvrissement relatif dans le temps des services de soins médicaux. Pour les personnes installées ou réinstallées à la retraite, les critiques à l'égard des soins dispensés sur le territoire concernent moins les médecins, pratiquement pas évoqués dans ces entretiens, que la pauvreté relative des services de soins à domicile, en cas de fragilité avérée. Plus les personnes appartiennent à des milieux aisés, plus elles cherchent à organiser elles-mêmes le suivi et la prise en charge de leur santé, et plus elles sont critiques à l'égard des services disponibles sur le territoire. Alors même que l'éloignement des services de santé de première ligne est accepté en toute connaissance de cause, le fait de devoir se reposer obligatoirement sur un service infirmier ou des kinésithérapeutes, dont la compétence est contingente, est assez mal supporté. Par ailleurs, ces services leur apparaissent insuffisamment développés pour de hauts niveaux de handicap. Lorsque Madame Héritier évoque les derniers jours de son mari, elle insiste de manière significative sur la « providence », lorsqu'elle a trouvé une infirmière compétente pour l'assister dans cette épreuve. « *des coups de Providence, quand même, qui… qui heureusement, tombent toujours : j'avais eu une infirmière qui venait, qui était, mais nulle, nulle, nulle ! mais alors, mais nulle ! [rires] Et puis, deux mois avant, y en a une qui est arrivée, qui était infirmière à Marseille, qui en a eu marre pendant un certain temps, qui est venue ici, parce qu'elle avait un, un frère. Et qui a fait un remplacement. Mais… une perle ! Et qui l'a… et qui m'a aidée vraiment, elle aussi, m'a aidée moi aussi, jusqu'au bout. […] Oui. Et elle est repartie ! Depuis, elle est repartie ! [Oui. Malheureusement] Oui. J'ai dit à Montpezat « mais pourquoi vous la gardez pas ? Mais c'est une femme extraordinaire, elle…* ». Madame Dutel éclaire également par sa conception du travail auprès des « petits vieux », ce que les personnes issues de milieu aisé peuvent reprocher à l'absence de choix que leur laisse le milieu rural dans l'utilisation d'un service à domicile : « *le boulot de Moutiers, c'est l'infirmière qui me l'a trouvé, moi j'aime bien m'occuper des petits vieux, il faut savoir les secouer, il y a une à Bonnat que j'ai gardé 8 ans et demi, celle ci elle m'en a fait voir, elle m'a fait chialer, mais après c'est fini* ». Ainsi, le milieu rural isolé apparaît à l'exact inverse du milieu urbain, tel qu'I. Joseph et Y. Grafmeyer le décrivent dans leur introduction à *L'école de Chicago* : « la ville est ce milieu qui, loin de contraindre les individus à s'y adapter, suscite les excentricités » (1990, p. 14), ou permet d'y trouver des services spécifiques, des services de pointe et des compétences éprouvées. En revanche, le milieu rural contraint les individus à se plier à ses configurations, naturelles, bien sûr, mais également sociales. Le dénuement relatif en services médicaux d'accompagnement de la fragilité est alors moins bien supporté par les personnes issues de milieux aisés que par celles appartenant aux milieux populaires.

Enfin, l'éventualité de la maison de retraite est très différemment envisagée selon les territoires et les appartenances sociales. D'une part, l'institution constitue rarement un mode d'accompagnement de la fragilité pour les personnes issues de milieu aisé. D'autre part, le refus d'une institutionnalisation est beaucoup plus net en Creuse. « *C'est pour ça que je dis un gars comme moi, ce qui m'attend maintenant, du jour où je pourrais plus faire ça…faut que je m'en aille,.mais la maison de retraite ça m'irait pas, mais on peut bien se débarrasser de moi, ça existe maintenant, une piqûre, et puis hop… ils le font […]ça me plairait pas d'aller en maison de retraite parce que c'est pas ma vie, même que je marche pas, j'ai mon jardin, je vais piocher dedans, je bouge pas, je suis mieux qu'ici au pied de ma cuisine* » (*Monsieur Aymard, 23*). En revanche, même si l'éventualité de la maison de retraite n'est jamais une perspective heureuse, envisagée de manière positive, son appréciation est bien meilleure en Ardèche, où le département est fortement doté en équipements de ce type, les établissements se trouvant à une faible distance des lieux de vie des personnes âgées, et accueillant des gens de la commune de manière importante. En Ardèche, l'implantation d'une maison de retraite est envisagée comme une manière de créer des emplois et de revitaliser le pays. Et la maison de retraite, on l'a vue, est intégrée à la vie de la commune. Même si ce n'est pas de gaîté de cœur, le départ en maison de retraite est envisagé, et pour certains de nos enquêtés, s'est produit entre les deux dernières vagues d'entretien : c'est une solution de prise en compte de la fragilité. En Creuse, les maisons de retraite sont moins nombreuses, et on sent une certaine défiance à leur endroit : « *Il faudrait bien faire quelque chose pour les personnes âgées, oui, faudrait bien faire quelque chose, ça suffira pas ce qu'on fait, ou ça va pas suffire, il y a les soins à domicile, faut ben essayer de garder les gens le plus longtemps possible chez eux, faut du personnel, ça coûte cher, il y a une source d'emplois, moi à côté, elle fait ça, elle peut plus y arriver, elle a trop de clients, il y a un besoin de ce côté pour repousser, il faut faire le plus possible pour garder les gens chez eux* ». Dans le discours de Monsieur Abrial, se retrouvent les difficultés d'articulation entre politique de maintien à domicile le plus tard possible, et construction d'une vie acceptable dans les établissements, tant collectivement qu'individuellement. « *Bien sûr, il manque de maisons, de personnes qui puissent s'en occuper, des maisons pas tout à fait comme des maisons de retraite, plus proches des gens, ça peut peut-être se trouver, publiques et privées, ça peut être les deux, mais ici, il y a pas les moyens, je sais qu'il y a pas les moyens* ».

L'accompagnement institutionnel et médical de la fragilité ou des problèmes de santé à la vieillesse est ainsi envisagé de manière très différente selon les appartenances sociales et les enracinements locaux : pour les personnes nées et demeurées en milieu rural, il repose essentiellement sur le médecin, auquel on se remet pour organiser les soins de suite en cas de problème de santé aigu. Les services de portage de repas, d'aide-ménagère ou de soins à domicile sont peu connus. Les personnes venues s'installer sur le tard sont plus critiques vis-à-vis d'une offre restreinte, où la nécessité fait loi, et le hasard seul semble décider de la qualité des soins qui seront dispensés.

☞ ***En guise de conclusion : « tant qu'on peut se débrouiller »***

La plupart des personnes rencontrées se sentent peu vulnérables, à moins d'être entrées dans l'étape de fragilité ou d'être soumises à des conditions matérielles très inconfortables, à une précarité économique liée à des retraites insuffisantes, rétribution d'une vie d'agriculteur très modeste. La vulnérabilité apparaît ainsi au premier abord essentiellement pensée de l'extérieur : subjectivement, elle n'est guère ressentie par les personnes âgées. S'il existe un certain isolement résidentiel, il ne constitue pas les prémices d'un isolement social, les personnes maintenant des relations sociales variées, qui peuvent être activées en cas de problème physique. Si le milieu rural est enclavé, les mobilités sont maintenues, jusqu'à un âge parfois avancé. Même si les personnes isolées dans des hameaux ou des écarts s'inquiètent parfois en cas de pépin physique, elles n'en font pas un motif de déménagement. Le fatalisme paysan, semble ainsi déteindre sur les autres habitants du pays. Le vieillissement est ainsi le plus souvent insensible, à moins de gros accidents de santé qui précipitent les personnes dans l'étape de la fragilité ou du handicap physique. Il est intéressant alors de constater dans quelles conditions sociales la « débrouille » doit être réorganisée, à partir de quel moment elle devient particulièrement instable et fait alors prendre conscience aux individus de leur vulnérabilité, celle-ci étant entendue comme une situation où des changements profonds de l'existence, une réorganisation forte de la vie quotidienne, peuvent advenir de manière contingente, sans laisser beaucoup de prise aux individus pour penser et organiser ces changements. La vulnérabilité est donc bien une situation où les changements de vie interviennent de manière radicale, relativement rapide, et donc parfois violente pour les personnes qui y sont confrontées.

L'étape de la fragilité apparaît donc bien comme une étape de vulnérabilité, dans la mesure où les équilibres de vie construits reposent sur des bases qui vont se dérober, à plus ou moins long terme. Le vieillissement apparaît donc dans sa dernière étape comme un moment où les personnes tentent de conserver les équilibres acquis, de les stabiliser, à l'aide de dispositifs techniques (télé-alarme, déambulateurs) comme de relations sociales (la famille, les voisins, les amis organisent des réseaux de co-veillance à distance), en se reposant sur les habitudes de vie, également, comme on a pu le voir en ce qui concerne la conduite. Ces habitudes de vie sont conservées, avec des mécanismes d'adaptation, de changements à la marge, de réduction des besoins – on évalue ce qui est vraiment important pour que sa vie ait un sens – jusqu'à ce qu'un événement induise une rupture plus forte et reconfigure de manière forte cet équilibre, de plus en plus instable. Il ne s'agit pas toujours d'une maladie ou d'un handicap, d'un veuvage ou d'un deuil parmi les proches, même si ces événements ont plus de chances de se produire au fur et à mesure de l'avancée en âge. La vulnérabilité relationnelle est assez peu

répandue parmi nos enquêtés : les anciens agriculteurs demeurés célibataires ne se sentent pas isolés. Au contraire, ils trouvent dans leur entourage, soit familial, soit, plus sûrement, local, des relations pour continuer à vivre comme ils l'entendent (avec leur chien, leur bois à couper, les champignons pour Monsieur Béal et la chasse pour Monsieur Aymard). Tous les autres enquêtés sont entourés, par leur famille et leurs amis, de manière différenciée selon qu'ils sont proches ou lointains, et ils savent qu'ils peuvent compter sur eux, pour l'avoir expérimenté lors des accidents qui ont pu leur arriver. C'est alors en définitive la précarité matérielle qui peut constituer une autre forme de vulnérabilité, lorsque les personnes en prennent conscience. Parmi nos enquêtés, trois personnes vivent dans des conditions d'inconfort objectives : absence de salle d'eau, et pour l'un d'entre eux absence de toilettes dans la maison. Cette absence de confort concerne tous les enquêtés durant leur jeunesse, puisqu'il est normal, au sens de répandu, entre les années 1910 et 1950, d'observer des niveaux d'inconfort domestique élevés. Hormis pour les personnes issues de milieu aisé, aucun de nos enquêtés étant enfant n'a ainsi de chauffage central, de salle de bain ou de wc. Le retour sur la vie impliqué par l'entretien de type biographique fait apparaître des trajectoires où dans la plupart des cas le confort va croissant : le dénuement des années de jeunesse (le plus souvent marquées par la guerre et par une culture paysanne de l'économie et de la prévoyance imposant parfois la restriction des besoins) s'oppose ainsi au confort relatif de la vieillesse, arrivant très progressivement avec l'âge adulte, mais le plus souvent seulement à la vieillesse. Pourtant, trois de nos enquêtés ont récemment pris conscience de la précarité matérielle dans laquelle ils vivent : les normes urbaines de confort de l'habitat pénètrent en milieu rural. Monsieur Aymard explique qu'il va faire équiper sa maison d'une salle de bains et de toilettes, plutôt que du « coin » qu'il a dans les bâtiments agricoles, à la demande de son aide à domicile. C'est elle qui lui a fait prendre conscience de l'inconfort matériel dans lequel il était, et son discours à ce propos s'affermit entre le premier et le deuxième entretien : « *C'est comme ma salle de bains, une femme comme un homme, ils peuvent attraper la courante…. Ca fait depuis février que j'attends…. A mon âge, il faut y penser, je serai peut-être mort l'an prochain, quand on est chez soi, il faut des WC… Dans le temps, on allait derrière la haie… Il faut du respect pour mon employée…* ». Dans les deux cas, la précarité matérielle, réelle, qui dérive d'une vie modeste de fermier, est vue comme facteur de vulnérabilité de l'extérieur, par des personnes issues de générations plus jeunes, et parfois extérieures au milieu rural, aux conceptions du confort différentes.

Ainsi, la vulnérabilité, dans ses composantes matérielle, sanitaire et relationnelle, apparaît comme assez largement étrangère aux individus, même si la fragilité en constitue un facteur important.

Partie V

Spécificités, différenciations départementales et généralisation ?

L'enquête d'orientation quantitative menée auprès d'anciens exploitants agricoles syndiqués majoritairement à la FDSEA et pour un département à l'ADRA[87], dans six départements nous a permis de mettre au jour la spécificité des modes de vie et du sens conféré au vieillir par ces publics en comparaison avec d'autres catégories de retraités composant notre échantillon pour les entretiens, mais aussi d'interroger la possible généralisation des éléments recueillis lors de ces entretiens de type récit de vie menés à trois reprises auprès de douze personnes de chaque département Creuse et Ardèche. Lors de ces entretiens, selon les enquêtés, certaines différences dans les pratiques de sociabilités, de solidarités, d'engagement mais aussi dans les attitudes, les valeurs, les croyances ont été mises en exergue. Le plus souvent ces différences ont pu être analysées à partir du facteur « rapport au territoire ». Sous ce terme assez englobant, nous avons voulu approcher de façon idéale-typique les trajectoires résidentielles des personnes. En effet, il est apparu que trois catégories d'individus pouvaient être distinguées : « les natifs », « les revenus au pays » et les « nouvellement installés ». Il s'est avéré, tout au long des entretiens que ce « rapport au territoire », ces trajectoires résidentielles constituaient bien un élément de distinction des personnes rencontrées. De même, il a été possible d'identifier des spécificités des modes de vie et relationnels ainsi que des modes de pensée des anciens agriculteurs, qui représentaient dix personnes sur les 24 de l'échantillon. Aussi a-t-il été possible de relever certains traits particuliers du vieillissement des vieux agriculteurs que nous tenterons de vérifier à partir de l'exploitation des données quantitatives de l'enquête FDSEA. Au-delà, le recueil de données découlant de l'enquête par questionnaire autorise la généralisation de certains enseignements mis en lumière au travers des entretiens, notamment à propos de la confirmation de l'influence d'une certaine « culture paysanne » présente sur les territoires du « rural isolé », même si celle-ci fait l'objet de processus d'hybridation, dans sa confrontation à de nouveaux groupes de population. Toutefois, l'enquête permet aussi de mettre en évidence des spécificités départementales qui autorisent à relever une différence, déjà perçue dans les entretiens- entre les régions Centre et Limousin et la région Rhône-Alpes. Les caractéristiques historiques et socio-économiques des régions paraissent donc également pouvoir être analysées comme facteurs de discrimination dans les processus de vieillissement.

[87] Association Départementale des Retraités Agricoles du département 63.

V.1. Les spécificités des anciens exploitants agricoles.

V.1.1. Une famille élargie, présente localement et une continuité trans-générationnelle des lieux de vie.

La plus grande spécificité des anciens exploitants concerne les relations familiales. En effet, la proximité du lieu de vie des différentes générations composant une famille est l'une des principales caractéristiques des anciens exploitants alors qu'elle ne se retrouve pas de manière aussi franche chez les enquêtés lors des entretiens récits de vie.

V.1.1.1. Continuités professionnelles.

La continuité du lieu de vie s'inscrit dans une logique transgénérationnelle qui concerne aussi bien les générations ascendantes que les générations descendantes. Cependant, chez les exploitants comme chez les autres personnes rencontrées, les trajectoires sociales ascendantes des enfants constituent un obstacle à leur présence dans les mêmes lieux de vie que leurs parents. Seuls les enfants n'ayant pas engagé une trajectoire de mobilité sociale très marquée sont domiciliés dans les mêmes lieux que leurs parents. Mais chez les anciens exploitants la continuité de l'exploitation implique une moindre évolution du statut professionnel des enfants et ainsi favorise un maintien sur le lieu de vie des parents. Ainsi 87.7% des répondants (exploitants agricoles) avaient un père exerçant une profession agricole et 32% ont un fils exerçant une profession du secteur de l'agriculture.

- ***Profession du père (source enquête FDSEA, 2006)***

Profession du père	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	19	4,3%
profession agricole	386	**87,5%**
ouvrier	11	2,5%
employé du secteur tertiaire	1	0,2%
profession intellectuelle moyenne ou supérieure	6	1,4%
commerçant ou artisan	9	2,0%
fonctionnaire	4	0,9%
autre	3	0,7%
sans activité	2	0,5%
TOTAL OBS.	441	100%

- ***Profession des fils (source enquête FDSEA 2006)***

Professions fils cod	Nb. cit.	Fréq.
profession agricole	142	**35,7%**
ouvrier	64	**16,1%**
employé du secteur tertiaire	18	4,5%
profession intellectuelle moyenne ou supérieure	61	15,3%
commerçant ou artisan	31	7,8%
fonctionnaire	36	9,0%
autre	45	11,3%
sans activité	1	0,3%
TOTAL CIT.	398	100%

Le tableau est construit sur 441 observations.

On peut ici souligner que presque 52% des fils d'exploitants sont soit agriculteurs, soit ouvriers, ce qui manifeste une faible mobilité sociale qui autorise et justifie le maintien dans la localité puisqu'on sait par ailleurs que le milieu rural est celui qui conserve aujourd'hui une forte proportion d'ouvriers. Cette caractéristique des exploitants agricoles ne se retrouve pas aussi nettement chez d'autres catégories de retraités qui ont fait l'objet des entretiens. En effet, il est possible de souligner que sur l'ensemble de l'échantillon, les retraités ayant opéré eux-mêmes une mutation sociale vis-à-vis de la profession de leurs parents, ont des enfants dont le parcours professionnel, lié le plus souvent à un plus fort niveau scolaire, apparaît plus ouvert et diversifié.

V.1.1.2. Continuité résidentielle.

Cette continuité professionnelle ou la faible mobilité sociale des fils d'agriculteurs repérée ici fournit une justification à la continuité des lieux de vie entre les générations. Les personnes interrogées vivent le plus souvent dans la même localité mais aussi dans la même maison que leurs ascendants. Pour 67.8% des enquêtés FDSEA, les parents habitaient déjà la commune. Mais cette continuité géographique s'exprime aussi dans la domiciliation des générations descendantes puisque la plupart des enquêtés vit dans une très grande proximité géographique d'une famille élargie.

- ***Lieu de vie des parents (source enquête FDSEA 20006)***

	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	27	6,1%
oui	299	67,8%
non	115	26,1%
TOTAL OBS.	441	100%

De même, on peut observer que la continuité du lieu de vie est très forte et que rares sont les anciens exploitants qui changent de commune, voire même de maison au moment du passage à la retraite. L'inscription forte et trans-générationnelle dans les territoires, le rapport affectif à la terre, en lien avec la profession d'exploitant constituent sans doute des facteurs explicatifs de ces très faibles mutations résidentielles des anciens exploitants.

- ***Lieu de vie avant la retraite (Source enquête FDSEA 2006)***

	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	0,7%
au même endroit	376	85,3%
ailleurs précisez	62	14,1%
TOTAL OBS.	441	100%

- ***Durée de vie dans la maison.(Source enquête FDSEA, 2006)***

	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	32	7,3%
moins de 5 ans	18	4,1%
entre 6 et 15 ans	37	8,4%
plus de 15 ans	354	80,3%
TOTAL OBS.	441	100%

Cette continuité des lieux de vie concerne de façon plus large les natifs des territoires ruraux investigués. En revanche, il apparaît nettement au cours de l'enquête par entretiens que des migrations de retraite ont vu le jour dans les deux territoires ruraux concernés : Creuse et Ardèche. Les personnes nouvellement installés sur ces territoires s'inscrivent soit dans une logique de migration de retour – personnes nées au pays et qui y reviennent après une vie professionnelle qui les en a éloignés- soit dans une logique de migration résidentielle au moment de la retraite liée au désir de trouver un nouveau confort de vie en milieu rural. (Roussel, Vollet, 2004)

Les anciens exploitants sont donc remarquables de stabilité résidentielle au regard des mobilités observées pour d'autres groupes de population résidant en milieu rural isolé.

V.1.1.3. Continuité d'une co-présence familiale.

Cet « enracinement local » est également un élément constitutif de l'identité des personnes mais aussi de leurs relations intra-familiales ou de voisinage. La continuité des liens familiaux s'exprime de différentes manières, tant avec les générations ascendantes qu'avec les générations descendantes. Dans la plupart des cas, une fraction importante des générations descendantes habite sur le même territoire que les parents et les grands-parents. De plus, les collatéraux, et membres du cousinage demeurent dans une assez forte proximité. C'est donc l'inscription territoriale d'une famille élargie qui se donne à voir et qui constitue un support essentiel pour les l'expression des liens de solidarité intra-familiaux. 57.8% des répondants ont des enfants dans la commune, 34.7% des petits enfants, 35% des frères et sœurs et 38% des cousins. Les parents habitaient déjà dans la commune pour 67 % des répondants et habitent encore la commune pour 15%. (étant donné l'âge avancé des répondants, il est fort probable que les autres n'aient plus leurs parents)

- ***Père ou mère habitant encore la commune ? (source enquête FDSEA 2006.)***

	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	265	60,1%
oui	68	15,4%
non	108	24,5%
TOTAL OBS.	441	100%

- ***Enfants habitant la commune ? (source enquête FDSEA, 2006)***

Enfants dans commune	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	113	25,6%
oui	255	57,8%
non	73	16,6%
TOTAL OBS.	441	100%

- ***Petits-enfants habitant la commune ? (source enquête FDSEA, 2006)***

	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	203	46,0%
oui	153	34,7%
non	85	19,3%
TOTAL OBS.	441	100%

- ***Frères ou sœurs habitant la commune ? (source enquête FDSEA 2006)***

	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	188	42,6%
oui	156	35,4%
non	97	22,0%
TOTAL OBS.	441	100%

- ***Neveux ou nièces habitant la commune ? (source enquête FDSEA, 2006)***

	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	199	45,1%
oui	148	33,6%
non	94	21,3%
TOTAL OBS.	441	100%

- ***Cousins dans commune ? (source enquête FDSEA, 2006)***

	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	195	44,2%
oui	170	38,5%
non	76	17,2%
TOTAL OBS.	441	100%

Ces éléments permettent d'affirmer la présence locale d'une famille élargie auprès des anciens exploitants agricoles, ce qui n'est pas toujours le cas pour les personnes ayant fait l'objet d'entretiens en Creuse et en Ardèche. Néanmoins, il faut ici distinguer le territoire ardéchois du territoire creusois. En effet, alors que cette présence d'une famille « souche » en Ardèche est encore très active, pour une forte part de l'échantillon, il n'en est pas de même en Creuse où un autre modèle de famille à tendance nucléaire semble s'être développé.

L'évolution des trajectoires sociales des générations les plus jeunes apparaît comme un facteur déterminant dans ce maintien sur les lieux et peut expliquer les différences observées entre les territoires.

- ***L'impact de la profession des fils sur la présence des enfants dans la commune (source enquête FDSEA, 2006.)***

Professions fils /enfants dans communes	oui	non	TOTAL
profession agricole	86,6%	9,9%	100%
ouvrier	73,4%	10,9%	100%
employé du secteur tertiaire	66,7%	22,2%	100%
profession intellectuelle moyenne ou supérieure	45,9%	34,4%	100%
commerçant ou artisan	80,6%	9,7%	100%
fonctionnaire	61,1%	19,4%	100%
autre	71,1%	11,1%	100%
sans activité	100%	0,0%	100%
TOTAL	57,8%	16,6%	100%

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 441 observations.

On observe ici un niveau de dépendance fort entre les deux variables. En effet, la proportion des personnes dont les fils exercent une profession agricole ou d'artisan ou de commerçant, n'ayant pas d'enfants sur leur commune de résidence est très faible. En revanche, ce sont 34 % des personnes enquêtées ayant des fils exerçant une profession intellectuelle moyenne ou supérieure qui n'ont pas d'enfants domiciliés sur leur commune de résidence. On trouve donc ici la justification du lien esquissé plus haut (partie V.1.1.1) entre mobilité sociale et mobilité géographique.

V.1.2. La spécificité des relations entre générations.

La présence d'une famille élargie dans la même localité est de nature à favoriser les liens entre les générations. Ces éléments ont été repérés lors des entretiens menés. Mais plus encore, ce qui s'affirme chez les anciens exploitants agricoles relève du registre « idéologique » tout autant que du registre pratique. En effet, les anciens exploitants expriment très clairement leur attachement aux échanges entre les générations, sur le plan des principes mais aussi sur le plan du réel. Il apparaît ici que le souci de transmission est au centre des préoccupations des personnes qui ont répondu au questionnaire et alors qu'il paraissait plus difficile aux personnes rencontrées lors des entretiens d'expliciter ce qu'elles souhaitaient transmettre aux générations suivantes, les exploitants agricoles mentionnent très clairement l'importance pour eux de transmettre de qu'on pourrait nomme une « représentation du monde » et une « certaine éthique de la vie ». Les relations entre générations apparaissent donc essentielles tant sur le plan de l'échange de services que sur le plan de la transmission de valeurs.

V.1.2.1. Importance symbolique et effective du lien entre les générations.

La majorité des répondants expriment nettement l'importance que revêt pour eux le maintien des liens entre les générations.

- ***Importance du lien entre les générations. (source enquête FDSEA, 2006)***

importance liens ent	Nb. cit.	Fréq.
"oui	398	90,2%
non"	4	0,9%
TOTAL OBS.	**441**	

La somme des pourcentages est inférieure à 100% du fait des suppressions de non-réponses.

Le souhait de voir se développer des relations entre générations est soutenu par une réalité favorable à ces échanges puisque 89% des enquêtés affirment avoir des relations inter générationnelles. Cependant, cette réalité n'est pas spécifique aux anciens exploitants. Elle correspond à la réalité des échanges des personnes que nous avons rencontrées lors des entretiens et qui, quel que soit leur milieu social et leur trajectoire professionnelle, trouvent dans le milieu rural où elles sont domiciliées cette opportunité de rencontre entre toutes les générations. Les caractéristiques géographiques des territoires, de même que les modes de vie paraissent alors être des facteurs facilitant l'échange entre les générations. (Simard, Jean 2007.)

- ***Relations effectives avec des personnes d'autres générations (source enquête FDSEA, 2006)***

relations autres gén	Nb. cit.	Fréq.
"oui	393	89,1%
non"	19	4,3%
TOTAL OBS.	**441**	

La somme des pourcentages est inférieure à 100% du fait des suppressions des non-réponses.

V.1.2.2. En famille forme et fréquence des relations entre générations.

La famille constitue, de manière générale, le support effectif des relations entre les générations. L'enquête menée met en évidence la mobilisation de plusieurs générations, des parents aux petits-enfants, soit 4 générations en lien.

- ***Quelles générations en relation ? (Source enquête FDSEA, 2006)***

quelles générations	Nb. cit.	Fréq.
"la génération de vos parents	150	34,0%
la génération de vos enfants	288	65,3%
la génération de vos petits-enfants	154	34,9%
la génération de vos arrières petits-enfants"	28	6,3%
TOTAL OBS.	**441**	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

Il est possible de souligner ici la prédominance des relations avec les enfants mais aussi et il s'agit là d'une spécificité des anciens exploitants la forte part des relations avec les petits-enfants. Ces relations sont nettement moins étendues dans d'autres milieux sociaux en ce sens qu'elles concernent prioritairement la génération des parents –lorsqu'ils sont survivants- et les enfants –majoritairement-mais de façon beaucoup moins nette celle des petits enfants.

La co-présence sur le même territoire oriente fortement la forme de ces échanges. En effet, les visites –qui sont de proximité- apparaissent comme le premier support des échanges entre générations.

- ***Formes des relations entre générations au sein de la famille. (source enquête FDSEA, 2006)***

modalités relations	Nb. cit.	Fréq.
" visites	303	68,7%
coups de téléphone	246	55,8%
lettres	53	12,0%
internet (mails, courriels)	10	2,3%
autres	36	8,2%
TOTAL OBS.	**441**	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

Ces relations se traduisent le plus fréquemment par des visites alors que pour d'autres catégories de retraités, dont les enfants se trouvent à distance géographique et parfois sociale, ce sont d'autres formes relationnelles qui prédominent.

De même la fréquence de ces relations est un indice de la proximité géographique des lieux de résidence. 45.6% des personnes déclarent voir des membres de leur famille appartenant à d'autres générations plus d'une fois par semaine. L'éloignement géographique est un facteur d'espacement des visites qui sont alors renvoyées au week-

end et impliquent une régularité qui ne peut être supérieure à une fois par semaine, ce qui représente la plus grande généralité des rencontres inter-générationnelles familiales en milieu rural- que nous avons pu observer pour le reste de l'échantillon, non exploitant et néanmoins natif.

- ***Fréquence des relations entre générations en famille.(source enquête FDSEA, 2006)***

fréquence génération	Nb. cit.	Fréq.
"plus d'une fois par jour	44	10,0%
une fois par jour	42	9,5%
plus d'une fois par semaine	115	26,1%
une fois par semaine	79	17,9%
plus d'une fois par mois	57	12,9%
une fois par mois	38	8,6%
moins souvent"	42	9,5%
TOTAL OBS.	**441**	

Il importe également de souligner que pour l'échantillon des anciens exploitants agricoles, ces relations entre les générations ne se limitent pas à la sphère familiale. Mais ces échanges semblent néanmoins être un effet de milieu, davantage qu'un effet d'appartenance socio-professionnelle. Le milieu rural isolé dans sa structure et à travers les formes instituées ou non de sociabilité permet plus facilement que le milieu urbain la rencontre en des lieux communs de générations différentes.

V.1.2.3 Au-delà du cercle familial, forme et fréquence des relations entre générations.

- **Relations entre générations hors famille.(source enquête FDSEA 2006.)**

quelles générations1	Nb. cit.	Fréq.
"la génération de vos parents	121	27,4%
la génération de vos enfants	193	43,8%
la génération de vos petits-enfants	38	8,6%
la génération de vos arrières-petits enfants"	5	1,1%
TOTAL OBS.	**441**	

La somme des pourcentages est inférieure à 100% du fait des suppressions.

On peut observer ici une prédominance nette des relations avec des membres de la génération des enfants alors que les relations avec la génération des petits-enfants paraît rencontrer plus de difficultés à s'exprimer en dehors de la sphère familiale.

- ***Fréquence des relations entre générations hors famille (source enquête FDSEA, 2006.)***

fréquence génération1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	195	44,2%
"plus d'une fois par jour	13	2,9%
une fois par jour	18	4,1%
plus d'une fois par semaine	61	13,8%
une fois par semaine	58	13,2%
plus d'une fois par mois	62	14,1%
une fois par mois	44	10,0%
moins souvent"	40	9,1%
TOTAL OBS.	**441**	

Il est possible de souligner ici une fréquence nettement moindre des relations entre générations en dehors du cercle familial, la majeure partie de ces relations s'établissant en partie une fois par semaine. Néanmoins, la réalité de ces échanges intergénérationnels demeure importante et la sociabilité familiale se trouve renforcée d'une sociabilité intergénérationnelle de proximité.

V.1.2.4. L'aide entre les générations : un devoir ?

La spécificité du point de vue des anciens exploitants s'exprime très clairement et se différencie de celui des personnes nouvellement arrivées sur le territoire ou des personnes d'un autre milieu socio-professionnel lorsqu'il s'agit de la conception du lien de solidarité pratique entre les générations. En effet, l'ensemble des personnes rencontrées lors des entretiens n'affiche pas cette conviction que les générations plus jeunes doivent venir en aide aux plus anciens et semblent revendiquer, en fonction de leurs trajectoires professionnelles et sociales, une certaine indépendance des générations…

En revanche, les anciens exploitants sont majoritairement convaincus que les générations plus jeunes doivent venir en aide aux anciens, de façon pratique. (85%) On retrouve ici sans doute le principe de l'interdépendance entre les membres d'une communauté et plus encore de la famille, propre aux sociétés paysannes. (*voir supra partie I).*

- ***Devoir d'aide des générations plus jeunes aux plus anciens au sein des familles ?(source enquête FDSEA, 2006)***

aide entre génératio	Nb. cit.	Fréq.
"oui	379	85,9%
non"	18	4,1%
TOTAL OBS.	**441**	

La somme des pourcentages est inférieure à 100% du fait des suppressions.

Les justifications de ce devoir d'aide ainsi affirmé sont diverses et l'affection semble venir en tout premier lieu.

- ***Justifications du devoir d'aide entre générations. (source enquête FDSEA, 2006).***

aide entre génératio1	Nb. cit.	Fréq.
" d'une dette morale et matérielle	38	8,6%
de l'affection	268	60,8%
de la réciprocité	56	12,7%
de principes religieux	35	7,9%
de la solidarité humaine	117	26,5%
de la tradition	35	7,9%
des liens du sang	53	12,0%
de la compassion	6	1,4%
de la transmission	32	7,3%
autre"	0	0,0%
TOTAL OBS.	**441**	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).

Néanmoins, d'autres items davantage référés à la notion d'obligation morale – dette morale et matérielle, réciprocité, principes religieux, tradition- emportent un score non négligeable puisqu'ils représentent 37% des citations. Ces éléments mettant en exergue le maintien d'une conception ancienne de la solidarité du devoir est spécifique chez les anciens exploitants puisqu'on ne la retrouve pas dans les propos des personnes d'un autre milieu professionnel, auprès desquelles les entretiens ont été menés.

V.1.3. L'importance des aides familiales.

La spécificité des anciens exploitants agricoles est également marquée en ce qui concerne la conception du recours à la famille comme aide principale. Les entretiens menés mettaient clairement en évidence cette différence essentielle entre les natifs, anciens exploitants et d'autres catégories de personnes, soit nouvellement arrivées, soit

appartenant à un autre milieu social. L'enquête par questionnaire confirme ce qui a été entrevu de cette spécificité du recours à l'aide familiale, considérée comme normale et « devant être » chez les anciens exploitants. Cette prééminence de la sphère familiale dans l'accompagnement du vieillissement et des problèmes qui lui sont liés, se traduit par la désignation de la famille comme instance de premier recours mais également comme intervenant prioritaire des aides concrètement apportées. Le plus étonnant est ici le recours à la famille y compris dans le domaine de l'aide physique aux personnes et des soins – ce qui est aujourd'hui beaucoup plus exceptionnel dans d'autres catégories socio-professionnelles.

- ***Les recours en cas de besoin d'aide. (source enquête FDSEA, 2006)***

demande d'aide à qui	Nb. cit.	Fréq.
"vos enfants, quelqu'un de votre famille	273	61,9%
la mairie	52	11,8%
vos voisins	58	13,2%
des amis	68	15,4%
votre médecin traitant	134	30,4%
une assistante sociale	78	17,7%
l'ADMR	121	27,4%
la MSA	91	20,6%
autre (précisez)"	14	3,2%
TOTAL OBS.	**441**	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (8 au maximum).

Les scores obtenus par la famille sont non seulement bien supérieurs à ceux des autres items mais aussi nettement à distance. En effet, alors que la famille recueille presque 62% des citations, le médecin traitant qui vient en deuxième position ne comptabilise que 30% des citations. Au sein de la famille, ce sont les enfants qui apparaissent comme recours primordial ce qui confirme l'affirmation de devoir d'aide des générations plus jeunes à l'égard des plus anciennes, exprimé plus haut.

- ***Les enfants comme aide justifiée dans des domaines divers. (source enquête FDSEA, 2006).***

apports de la part d	Nb. cit.	Fréq.
"une aide financière	27	6,1%
une aide pour vos papiers (administratifs, par exemple)	204	46,3%
une aide matérielle (ménage, courses, repas)	160	36,3%
des soins	119	27,0%
un autre type d'aide"	63	14,3%
TOTAL OBS.	**441**	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

Les enfants apparaissent comme pouvant apporter une aide concrète, notamment dans le registre administratif mais aussi dans des domaines plus matériels. Les services rendus sont importants et il s'agit le plus souvent –comme nous l'avons repéré dans les entretiens- d'accompagnement, de courses, de petits travaux….Néanmoins 27% des citations concernent les soins. Les enfants sont donc ici dans ce milieu d'anciens exploitants agricoles considérés comme les « bonnes personnes pour apporter des soins ». Cette affirmation différencie nettement ces milieux d'autres milieux dans lesquels l'aide physique est réservée à l'intervention professionnelle et ne peut être le fait de proches et notamment d'enfants. La mention de l'aide physique signe une considération spécifique du rapport entre ascendants et descendants, entre parents et enfants.

Ces considérations ne se fondent pas seulement sur des espoirs ou des représentations de ce qui devrait être mais également sur une réalité tangible.

- ***Aide reçue de la part des enfants(source enquête FDSEA, 2006)***

aide déjà reçue	Nb. cit.	Fréq.
"oui	187	42,4%
non"	141	32,0%
TOTAL OBS.	**441**	

La somme des pourcentages est inférieure à 100% du fait des suppressions.

Les déclarations concernant le recours aux enfants n'apparaissent pas de pure forme ou simplement du registre du vœu pieux : en effet l'effectivité de l'aide des enfants apparaît ici nettement puisque 42 % des répondants affirment avoir déjà reçu de l'aide de leurs enfants. Ces affirmations ne paraissent pas décalées de la réalité que nous avons pu constater lors des entretiens menés. Cette aide est également effective pour d'autres milieux socio-professionnels, le facteur déterminant semblant en être la proximité géographique des générations. Cependant, comme nous l'avons déjà souligné supra, la moindre mobilité sociale dans certains milieux entraîne une moindre mobilité géographique et les mieux dotés en aide concrète sont donc d'une manière générale, les milieux agricoles ou ouvriers.

Toutefois, les enfants ne paraissent pas également reconnus comme pouvant apporter une aide concrète. Différents éléments justifient l'aide de certains plutôt que d'autres : le sexe, la proximité géographique, la profession qui autorise une plus ou moins grande disponibilité et le niveau de revenus.

- ***Des enfants mieux placés que d'autres pour apporter une aide ? (Source enquête FDSEA, 2006)***

enfants mieux placés	Nb. cit.	Fréq.
"oui	262	59,4%
non"	48	10,9%
TOTAL OBS.	**441**	

La somme des pourcentages est inférieure à 100% du fait des suppressions.

Il importe de souligner que cette référence à l'aide des enfants varie selon le niveau d'étude des répondants.

- ***Perception de l'aide possible des enfants selon le niveau d'études des répondants. (source enquête FDSEA, 2006)***

apports de la part d Niveau arrêt études	"une aide financière	une aide pour vos papiers (administratifs, par exemple)	une aide matérielle (ménage, courses, repas)	des soins	un autre type d'aide"	TOTAL
CEP	3,7%	45,6%	37,1%	25,4%	11,8%	**100%**
Brevet	6,7%	53,3%	40,0%	33,3%	20,0%	**100%**
CAP-BEP	7,0%	54,4%	29,8%	26,3%	19,3%	**100%**
BTA	7,1%	14,3%	42,9%	35,7%	35,7%	**100%**
BAC	42,9%	42,9%	28,6%	42,9%	35,7%	**100%**
BAC +	20,0%	60,0%	60,0%	40,0%	40,0%	**100%**
TOTAL	**6,1%**	**46,3%**	**36,3%**	**27,0%**	**14,3%**	**100%**

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 441 observations.

Même si la désignation des enfants comme recours potentiels est une généralité dans ce milieu d'anciens exploitants agricoles, des nuances quant à la forme de l'aide apparaissent selon le niveau de scolarisation. Ce sont les personnes les moins dotées sur le plan scolaire qui évoquent le plus l'aide physique des enfants (soins) et au contrario qui mentionnent le moins souvent l'aide financière, contrairement aux personnes d'un niveau scolaire plus élevé.

En tout état de cause, la désignation des enfants comme porteurs d'aide ne semble rien devoir à une méconnaissance des services existants puisque en moyenne 66% de l'échantillon déclare connaître ces services.

- ***Connaissance des services de proximité d'aide aux personnes âgées. (source enquête FDSEA, 2006)***

connaissance des ser	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	78	17,7%
"oui	292	66,2%
non"	71	16,1%
TOTAL OBS.	**441**	**100%**

Ainsi les relations de solidarités entre les générations apparaissent comme présentant une caractère habituel voire normatif pour les anciens exploitants qui recourent prioritairement à leur entourage familial et notamment à leurs enfants en cas de difficultés malgré la bonne connaissance des services d'aide aux personnes existant sur leur territoire.

V.1.4. La vie à la retraite : pratiques et jugements.

Au-delà des rapports entre générations et des attentes explicites concernant l'aide des enfants, la spécificité des anciens exploitants s'exprime aussi dans leurs pratiques de vie à la retraite, conformes à leurs représentations de ce temps de la vie. C'est la continuité de vie qui paraît être le schème organisateur de la trame de l'existence de ces anciens exploitants. Néanmoins des aménagements se font jour, qui s'expriment dans des variations de rythmes et d'intensité. Et même si la retraite est prisée en tant que repos bien mérité, le travail n'est pas absent du temps de la retraite et demeure un principe organisateur du quotidien.

- ***Conceptions de la vie à la retraite (source enquête FDSEA, 2006)***

la vie à la retraite	Nb. cit.	Fréq.
"un repos bien mérité	297	67,3%
la continuité de votre vie antérieure	164	37,2%
la possibilité de vous centrer sur votre famille	150	34,0%
la possibilité de découvrir de nouveaux loisirs	186	42,2%
la possibilité de vous engager dans la vie sociale	104	23,6%
une période de la vie difficile	51	11,6%
autre"	21	4,8%
TOTAL OBS.	441	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (6 au maximum).

La retraite définie comme repos bien mérité est une des particularités de ce milieu d'anciens exploitants agricoles et probablement d'autres milieux qui ont au cours de leur existence professionnelle, exercé un métier qui mettait en jeu le corps. En effet, d'autres études mettent en évidence différentes représentations de la retraite qui accordent une priorité aux nouveaux investissements, dans la vie associative notamment. (Legrand, 2001.)Le modèle de retraite décrit ici est un modèle classique centré sur le repos bien mérité mais aussi l'accès aux loisirs dans la continuité de la vie antérieure. Ce souci de la continuité se retrouve dans la description des occupations de la vie quotidienne, avec une place essentielle faite au jardinage, au bricolage et également aux travaux agricoles. Si cette part importante du jardinage concerne également d'autres populations présentes en milieu rural isolé, les formes n'en sont pas strictement identiques : là où les uns cultivent la terre, dans une logique préexistante d'agriculture de subsistance, et contribuent par ce « travail » à nourrir la famille élargie, les autres développent essentiellement un jardin d'agrément où les fleurs occupent une place non négligeable.

Les travaux agricoles qui s'effectuent sur les exploitations cédées aux enfants le plus souvent recueillent encore 37% des citations, ce qui témoigne bien d'une distinction essentielle entre le changement de statut juridique et administratif –caractérisé par le fait de percevoir une retraite- et le changement d'état. Tout se passe comme si être exploitant agricole relevait davantage d'un état que d'une profession et que le nouveau statut administratif de retraité ne parvenait pas à modifier cet état. La vie quotidienne paraît ainsi organisée autour d'activités qui constituent une rémanence du travail antérieur et se développe pour ces répondants de sexe masculin essentiellement au dehors.

- ***Occupations quotidiennes. (source enquête FDSEA, 2006)***

occupations quotidiennes	Nb. cit.	Fréq.
"travaux agricoles	163	37,0%
TV	171	38,8%
lecture	167	37,9%
travaux domestiques (cuisine, ménage...)	171	38,8%
coups de mains à des amis, des voisins, des parents	106	24,0%
rencontre avec des amis, des voisins	205	46,5%
repos	153	34,7%
engagements dans la vie sociale (conseil municipal, association, paroisse) : précisez	139	31,5%
radio	75	17,0%
jardinage, bricolage	313	71,0%
aide à la famille	133	30,2%
chasse, pêche	46	10,4%
commissions	65	14,7%
sorties, voyages	202	45,8%
autres"	55	12,5%
TOTAL OBS.	441	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (13 au maximum).

On peut souligner ici la part essentielle des activités de jardinage et de bricolage qui se différencient des activités mentionnées comme agricoles c'est-à-dire en lien avec une exploitation encore en fonctionnement.

Cette prédominance d'activités mettant encore en jeu le corps et les forces physiques trouve ses limites en fonction de l'avancée en âge et des pertes de capacités qui l'accompagne parfois. Cette avancée en âge opère progressivement une modification de ces pratiques quotidiennes. Les plus âgés apparaissent en effet plus en retrait de ces activités qui s'inscrivent dans la définition même du statut d'agriculteur. Les travaux agricoles, de même que les coups de main aux amis, le bricolage ou le jardinage régressent dans les occupations quotidiennes avec l'avancée en âge, au profit d'activités qui mettent nettement moins en jeu les forces physiques, l'intégrité corporelle et les fonctions sensorielles des personnes. Ce sont des processus de retrait qui sont à l'œuvre ici avec l'avance en âge.

- ***Activités du quotidien en fonction de l'âge (source enquête FDSEA, 2006).***

Âge / occupations quotidie	moins de 60 ans	60 à 70 ans	71 à 80 ans	81 ans et plus	TOTAL
"travaux agricoles	0,0%	39,9%	51,5%	8,6%	**100%**
TV	0,6%	36,3%	49,1%	14,0%	**100%**
lecture	0,0%	33,5%	50,9%	15,6%	**100%**
travaux domestiques (cuisine, ménage...)	2,9%	36,3%	50,9%	9,9%	**100%**
coups de mains à des amis, des voisins, des parents	2,8%	54,7%	38,7%	3,8%	**100%**
rencontre avec des amis, des voisins	2,4%	34,1%	51,7%	11,7%	**100%**
repos	2,6%	28,1%	52,3%	17,0%	**100%**
engagements dans la vie sociale (conseil municipal, association, paroisse) : précisez	2,2%	37,4%	52,5%	7,9%	**100%**
radio	0,0%	37,3%	46,7%	16,0%	**100%**
jardinage, bricolage	1,6%	38,0%	52,1%	8,3%	**100%**
aide à la famille	1,5%	44,4%	48,1%	6,0%	**100%**
chasse, pêche	0,0%	43,5%	47,8%	8,7%	**100%**
commissions	1,5%	35,4%	49,2%	13,8%	**100%**
sorties, voyages	2,0%	39,6%	51,0%	7,4%	**100%**
autres"	1,8%	34,5%	47,3%	16,4%	**100%**
TOTAL	**1,6%**	**35,8%**	**50,3%**	**12,2%**	**100%**

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 441 observations.

Ces différents éléments nous ont permis de souligner les spécificités des conceptions et des pratiques du vieillissement chez les anciens exploitants agricoles. Toutefois au-delà, cette enquête nous a permis de découvrir des points de convergence forts entre les pratiques des enquêtés des territoires ruraux et les pratiques des anciens exploitants. Tout se passe effectivement comme si ces populations agricoles continuaient malgré leur diminution en nombre sur les territoires concernés à influer, « donner le ton » à l'ensemble des habitants âgés de ces territoires. L'hypothèse d'une acculturation des nouveaux venus paraît ainsi confirmée. L'adoption de considérations et de modes de vie autrefois ancrés à la culture paysanne semble se développer sans doute en raison des caractéristiques morphologiques des territoires étudiés.

V.2. Intégration, et liens sociaux : une approche majoritairement positive commune aux enquêtés FDSEA et aux personnes rencontrées lors des entretiens .

Au-delà des caractéristiques spécifiques des anciens exploitants agricoles, présentées supra, l'enquête auprès des adhérents SNAE FDSEA a permis de souligner et de préciser certains enseignements des entretiens qui se trouvent ici confortés et renforcés et autorisent en conséquence, du fait de l'effectif des enquêtés une éventuelle généralisation de certaines conclusions relatives au milieu rural isolé. En effet, si certaines caractéristiques du vieillir en milieu rural paraissent propres à certains métiers longtemps dominants en milieu rural isolé, d'autres paraissent davantage liés aux

caractéristiques territoriales et concernent ainsi tous les groupes de population présents sur le territoire, quels qu'aient été leurs professions antérieures.

V.2.1. Solitude, isolement, intégration.

V.2.1.1. Des sentiments de solitude peu fréquents.

L'expression de sentiments de solitude si présente dans bon nombre d'enquêtes nationales (Bensadon, 2006) auprès de personnes âgées, n'apparaît que de façon discrète dans le milieu rural qui a fait l'objet de notre travail. Quel que soit le degré d'enclavement, quel que soit les caractéristiques du lieu de vie –habitat isolé, hameau, bourgs- rares sont les personnes qui expriment lors des entretiens un sentiment de solitude. De même peu nombreux sont les enquêtés FDSEA qui déclarent se sentir seuls (23%), même si cette proportion ne doit pas être tenue pour insignifiante.

- ***Une solitude rarement évoquée.(source enquête FDSEA, 2006)***

sentiment d'être seu	Nb. cit.	Fréq.
"souvent	15	3,4%
quelquefois	87	19,7%
rarement	103	23,4%
jamais"	183	41,5%
TOTAL OBS.	**441**	

La somme des pourcentages est inférieure à 100% du fait des suppressions.

L'étude de l'ensemble des facteurs potentiels de discrimination dans ce sentiment de solitude nous amène à en repérer essentiellement trois : les personnes ayant subi un veuvage, de même que les personnes les plus âgées expriment davantage ce sentiment de solitude que les personnes mariées chez lesquelles ce sentiment est très peu présent. La méconnaissance des services présents dans la commune apparaît également comme une composante forte de l'expression de la solitude chez les enquêtés.

- ***Sentiment de solitude et situation de famille.(source enquête FDSEA, 2006)***

sentiment d'être seu **Situation**	"sou vent	quelqu efois	rare ment	jamais"	**TOTAL**
célibataire	5,1%	28,2%	28,2%	17,9%	**100%**
marié(e)	0,3%	13,5%	24,0%	49,0%	**100%**
veuf(ve)	17,4%	40,6%	17,4%	20,3%	**100%**
divorcé(e)	0,0%	46,2%	23,1%	30,8%	**100%**
vie maritale	0,0%	0,0%	0,0%	100%	**100%**
TOTAL	**3,4%**	**19,7%**	**23,4%**	**41,5%**	**100%**

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 441 observations.

Le couple apparaît donc comme une protection face à ce sentiment qui a tendance à augmenter avec l'avance en âge. Il apparaît en effet clairement ici, sur un échantillon conséquent, que les veuves ou veufs sont davantage concernés par la solitude que les personnes encore en couple. L'échantillon retenu pour les entretiens ne comportait qu'un petit nombre de personnes veuves, ce qui n'a sans doute pas permis l'émergence de ce sentiment de solitude. Cependant les personnes célibataires ont une perception de la solitude plus nuancée que les veuves. Le sentiment de solitude peut donc être compris comme alimenté par le deuil et non pas exclusivement par la situation objective de vie seule.

- ***Âge et sentiment de solitude. (enquête FDSEA, 2006)***

sentiment d'être seu Âge	"sou vent	quelqu efois	rare ment	jamais"	TOTAL
60 à 70 ans	1,3%	17,1%	22,8%	44,9%	**100%**
71 à 80 ans	3,2%	20,3%	25,2%	39,2%	**100%**
81 ans et plus	11,1%	24,1%	18,5%	40,7%	**100%**
TOTAL	**3,4%**	**19,7%**	**23,4%**	**41,5%**	**100%**

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 441 observations.

Les retraités les plus âgés paraissent également souffrir davantage de solitude, ce qui peut se comprendre comme un facteur concomitant de l'effritement des réseaux sociaux souvent décrit pour cette période de vie (Héran, 1987).

Près de 35 % des personnes de 81 ans et plus déclarent se sentir souvent ou quelquefois seules alors qu'elles ne sont que 18 % chez les 60-70 ans.

- ***Présence des enfants dans la commune et sentiment de solitude.(sources enquête FDSEA 2006)***

sentiment d'être seu famille dans commune1	"sou vent	quelqu efois	rare ment	jamais"	TOTAL
oui	3,5%	18,0%	18,8%	46,7%	**100%**
non	1,4%	20,5%	38,4%	35,6%	**100%**
TOTAL	**3,4%**	**19,7%**	**23,4%**	**41,5%**	**100%**

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 441 observations.

- Absence d'impact de la présence d'enfants dans la commune.

Il est en revanche important de souligner que la présence ou non de familles dans la commune n'intervient en aucune manière dans ce sentiment de solitude contrairement à la connaissance des services existants. Il paraît donc possible d'en déduire que le sentiment de solitude est davantage lié à la non insertion dans une communauté de vie qu'à l'absence de liens avec des proches, membres de la famille. Ces éléments sont conformes à ceux recueillis au cours des entretiens. En effet, la situation spécifique de

personnes nouvellement arrivées sur les territoires, en l'absence de toute présence familiale ou amicale ne paraît pas générer de sentiment de solitude.

Paradoxalement, il semble à la lecture de ces données quantitatives que la proximité des enfants peut contribuer à l'émergence de ce sentiment de solitude. En effet, 74 % des personnes qui n'ont pas d'enfant dans la commune déclarent ne jamais se sentir seules ou rarement. A l'opposé, elles ne sont que 65.5% à faire de telles déclarations lorsqu'elles ont des enfants dans la commune. Il est possible de supposer que la proximité géographique des enfants n'est pas toujours synonyme de présence auprès des parents et que le regret d'une présence jugée insuffisante est de nature à majorer le sentiment de solitude.

- ***Connaissance des services et sentiment de solitude. (source enquête FDSEA 2006)***

sentiment d'être seu connaissance des ser	"sou vent	quelqu efois	rare ment	jamais"	**TOTAL**
"oui	1,7%	18,5%	26,4%	48,6%	**100%**
non"	11,3%	26,8%	22,5%	35,2%	**100%**
TOTAL	**3,4%**	**19,7%**	**23,4%**	**41,5%**	**100%**

La connaissance ou la méconnaissance des services existant dans la commune sont également des facteurs discriminants du sentiment de solitude.

75% des personnes ayant une bonne connaissance des services déclarent ne jamais ou rarement se sentir seules contre 57 % des personnes qui ne connaissent pas les services existants.

Ces éléments permettent d'esquisser les contours des causes de la solitude chez les personnes enquêtées mais également d'en comprendre le sens. En effet, les données recueillies nous amènent à penser que la solitude n'est pas ici une question essentiellement liée à la perte de liens sociaux ou à l'environnement familial mais bien plus au degré d'intégration des personnes dans la micro-société locale. Le deuil du conjoint qui apparaît comme facteur majorant le sentiment de solitude peut être analysé comme la perte d'un support de socialisation et d'intégration.

V.2.1.2. Isolement, intégration et participation.

Les éléments recueillis à travers cette enquête quantitative confirment et précisent les analyses tirées des entretiens menés en creuse et en Ardèche. En effet, il apparaît ici clairement que les sentiments d'isolement et d'intégration sont étroitement liés aux modes de participation à la vie locale. Si une certaine spécificité des formes de l'engagement des anciens exploitants se fait jour (notamment les engagements électifs

au sein des conseils municipaux), les modalités temporelles de ces engagements semblent équivalents à ceux des personnes rencontrées lors des entretiens.

- ***Sentiment d'isolement (Source enquête FDSEA, 2006)***

sentiment d'être iso	Nb. cit.	Fréq.
"oui	66	15,0%
non"	340	77,1%
TOTAL OBS.	**441**	

L'isolement vaincu par l'intégration.

Malgré le caractère objectif de l'isolement résidentiel des personnes rencontrées ou enquêtées, le sentiment d'isolement reste peu exprimé. L'habitat dispersé, la voirie défectueuse, l'éloignement des commerces ou des services de santé, ne paraissent pas générer un sentiment d'isolement alors même que les réalités topographique et géographique paraîtraient le justifier.

L'un des facteurs explicatifs du caractère marginal des sentiments d'isolement et de solitude paraît être ici la forte intégration des personnes. La force incluante de la communauté, encore existante dans des formes assouplies, dans ces territoires ruraux isolés, paraît s'affirmer comme rempart au sentiment de solitude des vieilles personnes. Le sentiment d'intégration est très fort et ce quelque soit l'âge. Ces données confirment les enseignements des entretiens.

- ***Intégration locale. (Source enquête FDSEA, 2006)***

sentiment intégratio	Nb. cit.	Fréq.
"oui, très intégré	189	42,9%
oui, assez intégré	156	35,4%
non, peu intégré	23	5,2%
non pas du tout"	3	0,7%
TOTAL OBS.	**441**	

Ce fort sentiment d'intégration locale se décline différemment selon les modes de participation à la vie locale. Ces éléments confirment les analyses découlant des entretiens menés. En effet, la plupart des personnes interviewées et plus spécialement les non natives ont manifesté clairement une stratégie d'engagement et de participation pour asseoir leur intégration dans le territoire.

- ***Participation à la vie locale et intégration (Source enquête FDSEA, 2006)***

sentiment intégratio / participation à la v	"oui, très intégré	oui, assez intégré	non, peu intégré	non pas du tout"	TOTAL
"dans des associations (anciens combattants...), des clubs (sportifs, du troisième âge)	53,3%	35,6%	3,4%	0,0%	**100%**
au bistrot	53,3%	20,0%	0,0%	0,0%	**100%**
par un mandat municipal ou cantonal	71,1%	20,0%	2,2%	0,0%	**100%**
à la paroisse	55,4%	35,9%	1,1%	1,1%	**100%**
je ne participe pas"	18,6%	39,0%	20,3%	3,4%	**100%**
autres	54,2%	41,7%	0,0%	0,0%	**100%**
TOTAL	**42,9%**	**35,4%**	**5,2%**	**0,7%**	**100%**

Le sentiment d'intégration apparaît ici fortement lié aux formes de participation à la vie locale. Les personnes qui déclarent ne pas se sentir intégrées sont celles qui n'ont aucune participation à la vie locale. En revanche, si toutes les formes de participation génèrent un sentiment d'intégration positif, il faut souligner que ce sont les mandats électifs qui confèrent la plus grande intégration locale.

Au-delà de la forte implication associative qui conforte ici les résultats des entretiens, il importe de souligner l'émergence de définitions ouvertes de la participation et de l'intégration. En effet, comme pour les personnes rencontrées lors des entretiens, participer à la vie locale ne signifie pas forcément ici contracter des engagements formels mais être présent dans les lieux et les temps de rencontres collectifs. La paroisse est en effet ici mentionnée également comme lieu et forme de participation. La vieille tradition chrétienne des exploitants agricoles, référée aux pratiques militantes de certains mouvements d'église fort développés en milieu rural – JAC, MRJC, MCR – peut expliquer cette conception de la participation à la vie locale via la paroisse. Ces indications ne se retrouvent pas dans les propos des personnes composant notre échantillon pour les entretiens, et n'appartenant pas au milieu agricole. La forte implication municipale des anciens exploitants est également remarquable, -10% de l'échantillon- ce qui correspond à une réalité ancienne des territoires ruraux, dans lesquels maires et conseillers ont été, pendant des décennies des représentants des professions agricoles alors dominantes dans ces territoires. Mais si cette réalité peut paraître en certains lieux spécifiquement liée à l'histoire agricole des territoires, il n'en reste pas moins que l'engagement municipal est une réalité qui dépasse largement les seuls retraités exploitants. En effet, les entretiens ont mis en évidence le large niveau de mobilisation des personnes au sein des conseils municipaux chez les natifs, comme chez les nouveaux venus.

- ***Les formes de participation.(Source enquête FDSEA, 2006)***

participation à la v	Nb. cit.	Fréq.
"dans des associations (anciens combattants...), des clubs (sportifs, du troisième âge)	261	59,2%
au bistrot	15	3,4%
par un mandat municipal ou cantonal	45	10,2%
à la paroisse	92	20,9%
je ne participe pas"	59	13,4%
autres	48	10,9%
TOTAL OBS.	**441**	

L'enquête confirme par ailleurs ce qui ressort des entretiens, à savoir des formes d'engagement différenciées selon le sexe. En effet, l'engagement municipal est essentiellement une pratique masculine alors que l'engagement associatif fait la part belle aux femmes. Toutefois, l'ouverture des conseils municipaux aux femmes s'opère dans ces territoires mais concerne alors davantage les nouvelles venues que les natives, ce qui est ici confirmé par la faible proportion de mentions d'engagements municipaux chez les anciennes exploitantes.

- ***Une participation variable selon le sexe. (source enquête FDSEA, 2006)***

participation à la v Sexe	"dans des associations (anciens combattants...), des clubs (sportifs, du troisième âge)	au bistrot	par un mandat municipal ou cantonal	à la paroisse	je ne participe pas"	autres	TOTAL
masculin	62,0%	4,2%	12,2%	18,7%	12,5%	10,7%	**100%**
féminin	50,0%	1,0%	3,8%	27,9%	16,3%	11,5%	**100%**
TOTAL	**59,2%**	**3,4%**	**10,2%**	**20,9%**	**13,4%**	**10,9%**	**100%**

Ces engagements se traduisent largement, non seulement par une participation à différentes instances mais également par des prises de responsabilités pour un tiers des enquêtés. Chez les anciens exploitants, ces prises de responsabilité ont été, essentiellement, antérieures au passage à la retraite. Si ce phénomène se confirme au-delà des anciens exploitants chez tous les natifs, il n'en est pas de même pour les personnes récemment installées. En effet, leur installation en milieu rural génère un changement radical de vie, la mise en œuvre de nouveaux modes relationnels et la découverte de la responsabilité partagée du présent et de l'avenir de ces territoires. Les entretiens montrent que ces personnes découvrent tout à la fois de nouveaux modes de vie mais aussi de nouveaux collectifs intégrateurs dans lesquels elles prennent part.

- ***Responsabilités dans la vie locale (Source enquête FDSEA, 2006)***

responsabilités dans	Nb. cit.	Fréq.
"oui	137	31,1%
non"	242	54,9%
TOTAL OBS.	**441**	

- ***Une prise de responsabilité antérieure à la retraite.(Source enquête FDSEA, 2006)***

date responsabilités	Nb. cit.	Fréq.
avant la retraite	81	18,4%
après la retraite	27	6,1%
TOTAL OBS.	**441**	

Ces engagements s'inscrivent pour la majorité des anciens exploitants dans une continuité de vie. La plupart ont en effet été contractés avant la retraite et s'inscrivent dans la logique de participation active d'une fraction des agriculteurs français, qui, à travers des mouvements, tels la JAC ou encore les MFR, se sont sentis concernés et investis dans l'aménagement et le développement des campagnes (Lebot, Pesche, 1998).

Mais ces engagements peuvent faire l'objet de retraits généralement liés à l'avance en âge. Néanmoins, les entretiens réalisés permettent d'affiner ces données. En effet, plus que l'avance en âge ce sont les facteurs associés de fatigue ou de problèmes de santé ou encore l'usure dans des fonctions occupées depuis parfois des décennies, qui justifient ces retraits.

- ***Abandon d'activités engagées. (Source enquête FDSEA, 2006)***

abandon activités	Nb. cit.	Fréq.
"oui	203	46,0%
non"	144	32,7%
TOTAL OBS.	**441**	

- ***Abandon des activités avec l'avance en âge. (Source enquête FDSEA, 2006)***

date abandon activit	Nb. cit.	Fréq.
moins de 5 ans	54	12,2%
de 6 à 10 ans	38	8,6%
plus de 10 ans	48	10,9%
TOTAL OBS.	**441**	

Toutefois, ces retraits objectifs ne correspondent pas toujours à un vécu de désengagement de la part des personnes. Le fait d'avoir été en responsabilité semble conférer une certaine permanence du sentiment d'intégration et de participation au-delà même de l'abandon de ces engagements.

V.2.2.Vieillir en milieu rural, une chance avant la dépendance.

V. 2.2.1. La vie à la retraite : en général une étape positive.

Les entretiens menés nous ont permis de mettre en évidence des perceptions plutôt positives de la vie à la retraite en milieu rural. Néanmoins, des différences se font jour selon les territoires. Les retraités de Creuse et d'Ardèche ne partagent pas le même regard positif sur leur existence. L'enquête FDSEA nous permet également de mesurer les écarts entre les perceptions plus ou moins positives du vieillissement en milieu rural selon les départements. Malgré tout, dans l'ensemble, ce sont des considérations généralement plutôt positives concernant la vie à la retraite qui s'expriment.

- ***Perceptions de la vie à la retraite.(Source enquête FDSEA, 2006)***

sentiment situation	Nb. cit.	Fréq.
bien, à l'aise	245	55,6%
fragile, vulnérable	51	11,6%
dépendant	20	4,5%
heureux	37	8,4%
seul	18	4,1%
bien entouré	32	7,3%
un peu à l'écart de la société	10	2,3%
bien intégré	10	2,3%
autre	2	0,5%
TOTAL OBS.	**441**	

55% des mentions concernent l'item « bien, à l'aise » et on peut souligner ici à nouveau la faible proportion de mentions faites à la solitude, au manque d'intégration…. C'est le sentiment de fragilité et de vulnérabilité qui, en négatif recueille le plus de mentions, même si elles restent largement minoritaires.
Cette perception positive de la vie à la retraite n'apparaît pas en lien avec l'âge ni avec la présence de membres de la famille dans la commune. En revanche, la situation matrimoniale est un facteur tout à fait discriminant dans ces perceptions. Si les personnes mariées ou veuves développent majoritairement ce sentiment d'être bien, à

l'aise dans leur vie à la retraite, les personnes célibataires et divorcées expriment beaucoup plus fortement leurs difficultés, sentiment de vulnérabilité et de fragilité. On retrouve ici l'importance du lien comme élément facilitateur de la vie à la retraite et comme garantie contre des perceptions négatives de la vie. La situation spécifique des personnes divorcées est à souligner : en effet, plus de 30% d'entre eux expriment ce sentiment de vulnérabilité.

- ***Situation familiale et perception de la vie à la retraite. (Source enquête FDSEA, 2006)***

sentiment situation / **Situation**	bien, à l'aise	fragile, vulnérable	dépendant	heureux	seul	bien entouré	un peu à l'écart de la société	bien intégré	autre	**TOTAL**
célibataire	46,2%	12,8%	10,3%	7,7%	15,4%	2,6%	2,6%	2,6%	0,0%	**100%**
marié(e)	59,6%	11,2%	3,2%	10,3%	0,3%	6,7%	2,2%	1,3%	0,6%	**100%**
veuf(ve)	44,9%	10,1%	5,8%	1,4%	14,5%	11,6%	2,9%	5,8%	0,0%	**100%**
divorcé(e)	23,1%	30,8%	7,7%	7,7%	7,7%	15,4%	0,0%	7,7%	0,0%	**100%**
vie maritale	100%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	**100%**
TOTAL	**55,6%**	**11,6%**	**4,5%**	**8,4%**	**4,1%**	**7,3%**	**2,3%**	**2,3%**	**0,5%**	**100%**

L'intégration sociale est un élément qui interfère également dans cette perception de la vie à la retraite. En effet, plus les personnes se disent intégrées dans la vie locale, moindre est leur sentiment de fragilité. Là encore, il apparaît que le sentiment de fragilité s'explique essentiellement par la faiblesse des liens conjugaux, familiaux ou sociaux.

- ***Intégration et perception de la vie à la retraite. (Source enquête FDSEA, 2006)***

sentiment situation / **sentiment intégratio**	bien, à l'aise	fragile, vulnérable	dépendant	heureux	seul	bien entouré	un peu à l'écart de la société	bien intégré	autre	**TOTAL**
"oui, très intégré	66,7%	9,5%	2,1%	6,3%	3,2%	5,3%	0,5%	3,7%	0,5%	**100%**
oui, assez intégré	54,5%	12,8%	4,5%	7,7%	1,9%	10,3%	3,8%	1,9%	0,0%	**100%**
non, peu intégré	34,8%	21,7%	8,7%	13,0%	8,7%	4,3%	8,7%	0,0%	0,0%	**100%**
non pas du tout"	66,7%	0,0%	0,0%	0,0%	33,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	**100%**
TOTAL	**55,6%**	**11,6%**	**4,5%**	**8,4%**	**4,1%**	**7,3%**	**2,3%**	**2,3%**	**0,5%**	**100%**

Pour la majeure partie des répondants, comme pour les personnes rencontrées lors des entretiens, vieillir en milieu rural demeure un atout malgré les difficultés qui peuvent survenir avec l'apparition de problèmes de santé ou de dépendance (mention est faite de l'éloignement, des problèmes de transport, d'accès aux commerces et aux services). Les atouts mentionnés résident essentiellement dans la connaissance des lieux acquise de longue date, l'interconnaissance locale, la qualité de vie caractérisée le plus souvent

comme qualité de l'environnement, des paysages, calme, tranquillité et les relations de convivialité et de solidarité.

V.2.2.2. Vieillir en milieu rural : une chance.

De même que les perceptions de la vie à la retraite sont généralement positives, le fait de vieillir en milieu rural apparaît le plus souvent comme un atout.

- ***Vieillir en milieu rural : un atout. (Source enquête FDSEA ; 2006)***

vieillir en milieu r	Nb. cit.	Fréq.
"un atout	201	45,6%
un problème"	159	36,1%
TOTAL OBS.	**441**	

Cette appréciation positive du « vieillir en milieu rural » concerne principalement les personnes non concernées par des sentiments de solitude, d'isolement ou de non intégration, c'est-à-dire la majorité.

En revanche, il apparaît très nettement que les sentiments d'isolement, de solitude, de non intégration sont à corréler avec les perceptions négatives du vieillir en milieu rural.

- ***Isolement et perceptions du vieillir en milieu rural. (Source enquête FDSEA, 2006)***

sentiment d'être iso **vieillir en milieu r**	"oui	non"	**TOTAL**
"un atout	18,2%	53,2%	**45,6%**
un problème"	77,3%	30,0%	**36,1%**
TOTAL	**100%**	**100%**	**100%**

Il apparaît clairement ici que plus des deux tiers des personnes qui se sentent isolées perçoivent comme un problème le fait de vieillir en milieu rural.

De même, 56% des personnes qui déclarent se sentir peu intégrées perçoivent également de façon négative le fait de vieillir en milieu rural.

- ***Intégration et perceptions du vieillir en milieu rural. (Source enquête FDSEA, 2006)***

sentiment intégratio / vieillir en milieu r	"oui, très intégré	oui, assez intégré	non, peu intégré	non pas du tout"	TOTAL
"un atout	54,5%	44,2%	34,8%	0,0%	**45,6%**
un problème"	32,3%	37,8%	56,5%	100%	**36,1%**
TOTAL	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

La non participation à la vie locale apparaît également comme un facteur influant négativement la perception du vieillir en milieu rural.

- ***Participation à la vie locale et perceptions du vieillir en milieu rural. (Source enquête FDSEA, 2006)***

participation à la v / vieillir en milieu r	"dans des associations (anciens combattants...), des clubs (sportifs, du troisième âge)	au bistrot	par un mandat municipal ou cantonal	à la paroisse	je ne participe pas"	autres	TOTAL
"un atout	49,8%	60,0%	53,3%	65,2%	33,9%	68,8%	**45,6%**
un problème"	33,7%	26,7%	33,3%	26,1%	52,5%	25,0%	**36,1%**
TOTAL	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

La situation de vie et la présence d'enfants interfèrent également sur les modalités de réponse. Vieillir en milieu rural s'avère plus difficile pour les personnes veuves ou célibataires que pour les personnes mariées et plus encore le fait d'avoir des enfants – dont on sait en ce qui concerne les anciens exploitants agricoles qu'ils résident souvent dans une grande proximité géographique- semble déterminer une appréciation positive du vieillissement en milieu rural.

- ***Situation de famille et perceptions du vieillir en milieu rural. (Source enquête FDSEA, 2006)***

Situation / vieillir en milieu r	célibataire	marié(e)	veuf(ve)	divorcé(e)	vie maritale	TOTAL
"un atout	30,8%	50,3%	30,4%	61,5%	75,0%	**45,6%**
un problème"	43,6%	32,4%	49,3%	23,1%	25,0%	**36,1%**
TOTAL	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

De même que le couple paraît un rempart contre les sentiments de solitude et de non intégration (voir supra), il favorise l'expression de perceptions positives concernant le « vieillir en milieu rural ». Les veufs et veuves, de même que les célibataires ou

divorcées voient davantage comme problème le fait de vieillir dans un territoire rural isolé. La présence ou non d'enfants émerge également comme facteur discriminant de ces perceptions.

- ***Enfants et perceptions du vieillir en milieu rural. (Source enquête FDSEA, 2006)***

avez-vous des enfant vieillir en milieu r	"oui	non"	**TOTAL**
"un atout	48,6%	27,6%	**45,6%**
un problème"	35,4%	48,3%	**36,1%**
TOTAL	**100%**	**100%**	**100%**

Tous ces éléments nous amènent à conclure que le vieillissement en milieu rural peut être pensé positivement et revendiqué lorsqu'il repose sur une bonne intégration sociale et un ensemble de liens familiaux et sociaux qui offrent soutien et protection face aux difficultés inhérentes aux caractéristiques humaines, climatiques et géographiques de ces territoires isolés. L'interdépendance entre les générations telle qu'elle est revendiquée par les anciens exploitants agricoles peut aussi se comprendre de cette manière.

V.3. De fortes disparités départementales.

Les entretiens menés sur les terrains ardéchois et creusois nous ont laissé percevoir des différences sensibles entre les deux départements. Ces différences semblaient concerner principalement d'un point de vue objectif les formes de sociabilités des personnes enquêtées mais également sur le plan subjectif leurs appréciations de la vie à la retraite, dans ses aspects positifs et négatifs. Globalement il est apparu des positions plus positives sur l'existence et le vieillissement chez les personnes rencontrées en Ardèche que chez les Creusois. Nous avons voulu, avec le support de l'enquête FDSEA vérifier l'existence de disparités à l'échelle des six départements enquêtés. Les données recueillies confirment l'existence de variations tant dans l'organisation du quotidien que dans les pratiques relationnelles ou encore que dans les perceptions du vieillissement.

V.3.1. Des modes de vie différenciés.

- *Occupations quotidiennes selon les départements. (Source enquête FDSEA, 2006).*

occupations quotidie départements	"travaux agricoles	TV,lecture, radio	travaux domestiques (cuisine, ménage, courses...)	coups de mains à des amis, des voisins, des parents	repos	engagements dans la vie sociale (conseil municipal, association, paroisse) : précisez	jardinage, bricolage	chasse, pêche	sorties, voyages	TOTAL
23	36,5%	86,5%	71,2%	88,5%	32,7%	38,5%	69,2%	19,2%	38,5%	**100%**
38	36,6%	89,2%	48,4%	105,2%	40,8%	28,6%	77,0%	8,9%	47,4%	**100%**
63	25,3%	103,6%	59,0%	84,3%	25,3%	25,3%	68,7%	7,2%	44,6%	**100%**
69	69,4%	105,6%	47,2%	147,2%	25,0%	55,6%	66,7%	5,6%	61,1%	**100%**
83	48,1%	77,8%	59,3%	74,1%	40,7%	37,0%	25,9%	18,5%	25,9%	**100%**
87	25,0%	103,6%	39,3%	103,6%	25,0%	25,0%	82,1%	14,3%	46,4%	**100%**
TOTAL	**37,0%**	**93,7%**	**53,5%**	**100,7%**	**34,7%**	**31,5%**	**71,0%**	**10,4%**	**45,8%**	**100%**

Si des points communs peuvent être soulignés dans tous les départements, des variations importantes existent en ce qui concerne les occupations qu quotidien. Ainsi, les départements du Var, du Rhône, de la Creuse et de l'Isère paraissent les plus concernés par la persistance au-delà de la retraite de travaux agricoles. En revanche, il est possible d'observer des différences importantes en ce qui concerne les engagements dans la vie sociale : le département du Rhône est le plus concerné, suivi de la Creuse. Ces différences départementales reposent sans aucun doute sur les caractéristiques socio-historiques des départements concernés mais sans doute également par le type d'agriculture qui s'y est développée. Les anciens exploitants du Rhône sont essentiellement des viticulteurs dont le niveau socio-économique n'est pas comparable à celui des petits exploitants de la Haute-Vienne. Toutefois, au-delà des différences départementales, des variations régionales ne peuvent être mises en exergue du fait du déséquilibre quantitatif des échantillons entre les régions.

V.3.2. Une présence familiale inégale.

Cette comparaison départementale permet aussi de vérifier des différences entre les départements en ce qui concerne les relations familiales.

- ***Enfants dans commune selon les départements. (Source enquête FDSEA, 2006)***

famille dans commune1 départements	oui	non	TOTAL
23	28,8%	30,8%	**100%**
38	61,0%	13,6%	**100%**
63	66,3%	12,0%	**100%**
69	69,4%	16,7%	**100%**
83	48,1%	25,9%	**100%**
87	57,1%	14,3%	**100%**
TOTAL	**57,8%**	**16,6%**	**100%**

La co-présence familiale apparaît très inégale selon les départements : la Creuse se signale comme le département où la proximité familiale est la moins forte. Plus encore, les conceptions du rôle de la famille varient fortement.

- ***Recours en cas de difficulté selon les départements. (Source enquête FDSEA, 2006.)***

demande d'aide à qui départements	"vos enfants, quelqu'un de votre famille	la mairie	vos voisins	des amis	votre médecin traitant	une assistante sociale	l'ADMR	la MSA	autre (précisez)"	TOTAL
23	46,2%	15,4%	19,2%	21,2%	36,5%	34,6%	1,9%	21,2%	3,8%	**100%**
38	68,5%	11,3%	9,4%	11,3%	27,7%	13,6%	42,7%	19,7%	2,8%	**100%**
63	54,2%	7,2%	16,9%	15,7%	32,5%	8,4%	12,0%	16,9%	2,4%	**100%**
69	69,4%	8,3%	11,1%	25,0%	25,0%	33,3%	47,2%	22,2%	0,0%	**100%**
83	51,9%	22,2%	11,1%	14,8%	33,3%	18,5%	3,7%	18,5%	11,1%	**100%**
87	64,3%	17,9%	25,0%	25,0%	32,1%	21,4%	3,6%	32,1%	3,6%	**100%**
TOTAL	**61,9%**	**11,8%**	**13,2%**	**15,4%**	**30,4%**	**17,7%**	**27,4%**	**20,6%**	**3,2%**	**100%**

Si la majorité des enquêtés déclarait recourir prioritairement aux membres de sa famille et notamment à ses enfants en cas de difficultés, il apparaît ici que c'est encore dans la Creuse que ce recours aux enfants est moindre alors que le recours à des professionnels de l'action sociale y apparaît beaucoup plus important. En revanche, ce sont les départements du Rhône et de l'Isère dans lesquels les recours familiaux sont majoritaires.

Les relations familiales n'apparaissent donc pas de même nature et de même intensité dans tous les départements qui ont fait l'objet de notre enquête. Ces éléments de distinction se doublent d'autres différences en ce qui concerne notamment la participation à la vie locale.

V.3.3. Une participation à la vie locale variable selon les départements

- ***Participation à la vie locale selon les départements (Source enquête FDSEA, 2006)***

participation à la v départements	"dans des associations (anciens combattants...), des clubs (sportifs, du troisième âge)	au bistrot	par un mandat municipal ou cantonal	à la paroisse	je ne participe pas"	autres	TOTAL
23	48,1%	5,8%	15,4%	11,5%	26,9%	5,8%	**100%**
38	61,5%	3,3%	8,5%	30,0%	11,7%	9,4%	**100%**
63	59,0%	0,0%	10,8%	3,6%	12,0%	3,6%	**100%**
69	75,0%	13,9%	8,3%	44,4%	0,0%	41,7%	**100%**
83	37,0%	0,0%	11,1%	11,1%	29,6%	11,1%	**100%**
87	60,7%	0,0%	14,3%	0,0%	7,1%	14,3%	**100%**
TOTAL	**59,2%**	**3,4%**	**10,2%**	**20,9%**	**13,4%**	**10,9%**	**100%**

Les spécificités départementales s'expriment nettement en ce qui concerne les formes de la participation à la vie locale. Deux départements se signalent par leur fort taux de non-participation. Il s'agit du Var et de la Creuse. D'autres départements sont remarquables par l'importance accordée à la participation via la paroisse : le Rhône et l'Isère.

Ces différences relevées tant dans les modes et niveaux de relations familiales que dans les modes de participation augurent de conclusions plus générales quant au regard plus ou moins positif porté sur le vieillir en milieu rural. En effet, la participation, tout comme l'existence de liens sociaux, ont été pointés comme facteurs déterminants des perceptions positives de la vie à la retraite et plus généralement du vieillissement en milieu rural.

Il n'est pas étonnant que s'esquisse un sous-ensemble de départements où la vie semble plus difficile.

V.3.4. Des départements où la vie semble plus difficile.

Le premier indicateur de cette difficulté à vivre est le jugement porté sur la condition de retraité.

- ***Perception de la situation de retraité selon les départements. (Source enquête FDSEA 2006.)***

sentiment situation départements	positif	négatif	autre	TOTAL
23	59,6%	30,8%	1,9%	**100%**
38	78,9%	18,3%	0,5%	**100%**
63	63,9%	30,1%	0,0%	**100%**
69	91,7%	5,6%	0,0%	**100%**
83	74,1%	25,9%	0,0%	**100%**
87	64,3%	32,1%	0,0%	**100%**
TOTAL	**73,5%**	**22,4%**	**0,5%**	**100%**

Si l'on regroupe les perceptions à connotation positive et celles à connotation négative, on obtient le tableau ci-dessus. Il apparaît alors clairement que habitants de la Creuse et du Puy de Dôme ne partagent pas avec les autres les perceptions globalement positives de la vie à la retraite. Ces indications peuvent évidemment être mises en lien avec les données supra.

En conséquence les perceptions du vieillir en milieu rural sont fortement différenciées. Alors que dans l'ensemble, le fait de vieillir en milieu rural apparaît majoritairement comme un atout, il ressort de l'enquête que certains départements restent en marge de ces appréciations globalement positives. En effet, 61% des enquêtés de la creuse déclarent que vieillir en milieu rural constitue un problème alors que la moyenne de ces réponses négatives se situe à 36% seulement. Le Var et la Haute-Vienne paraissent également concernés par ces appréciations négatives portées sur le vieillissement en milieu rural.

- ***Vieillir en milieu rural, selon les départements. (Source enquête FDSEA 2006.)***

départements vieillir en milieu r	23	38	63	69	83	87	TOTAL
"un atout	26,9%	54,5%	34,9%	75,0%	29,6%	21,4%	**45,6%**
un problème"	61,5%	31,5%	33,7%	5,6%	51,9%	53,6%	**36,1%**
TOTAL	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Aussi ces données confirment-elles les perceptions enregistrées lors des entretiens menés sur les deux départements de la creuse et de l'Ardèche. La Creuse apparaît tant à travers ces entretiens qualitatifs que dans les résultats de l'enquête spécifique conduite auprès des anciens exploitants agricoles de la FDSEA comme un département où la difficulté de vivre et de vieillir s'impose.

Ces éléments quantitatifs autorisent donc un prolongement et des analyses tirées des entretiens qualitatifs. Toutefois les différences notoires repérées entre les départements justifient une certaine réserve quant à la généralisation des conclusions à l'ensemble du milieu rural. Il semble en effet que même si les territoires étaient comparables du point de vue démographique et du point de vue de leur qualification de rural isolé, leurs caractéristiques socio-historiques introduisent des variations sensibles quant aux pratique sociales mais aussi aux perceptions du vieillir. Le rural isolé ne constitue donc pas un ensemble homogène, même si des traits communs des modes de vieillir y sont décelables.

Conclusion

De cette recherche de trois ans, divers enseignements peuvent être tirés, qui soulignent l'intérêt de la problématique et la dimension heuristique des hypothèses proposées. Si l'analyse des données recueillies autorise de réelles conclusions en ce qui concerne les questions initialement posées, elle ouvre également de nouvelles perspectives, qui nécessiteraient des compléments de recherche notamment pour cerner plus finement l'impact des caractéristiques territoriales sur les pratiques sociales des personnes âgées. Néanmoins, les conclusions avérées que nous soulignons infra, constituent un apport de connaissances dans le domaine du vieillissement en milieu rural et apportent ainsi une contribution à la sociologie du vieillissement et de la vieillesse d'une part mais aussi à la sociologie rurale.

1. Vieillir en milieu rural un atout plus qu'un problème du point de vue des intéressés.

Le premier enseignement au cœur de notre thématique de recherche concerne les modalités du vieillissement en milieu rural. La question initialement posée était celle d'une éventuelle majoration des risques de vulnérabilité au long du processus de vieillissement du fait des caractéristiques de ces territoires ruraux isolés. Si les spécificités territoriales –géographiques, climatiques et économiques- sont bien de nature à influer sur les formes du vieillir, elles n'apparaissent pas pour autant comme d'éventuels facteurs prédictifs d'un vieillissement plus difficile, plus précaire, plus vulnérable qu'en zone urbaine par exemple. La majorité des personnes rencontrées -que ce soit au travers des entretiens ou par le truchement de l'enquête par questionnaire- apprécie positivement le fait de vieillir en milieu rural. L'éloignement des services de santé, l'isolement résidentiel, les difficultés de déplacement –généralement considérés comme des obstacles à un bon vieillissement- ne sont pas ici retenus majoritairement comme des éléments pouvant peser négativement sur le parcours de vieillissement. Surtout, ces éléments repérés comme difficultés, n'occultent pas, dans les discours, d'autres qualités positives de ces territoires telles que la tranquillité, la stabilité des repères, la continuité de vie, l'interconnaissance et les solidarités locales.

Le vieillissement en milieu rural apparaît principalement comme un atout pour les personnes interrogées, même si des nuances interviennent dans ces jugements globalement positifs, lorsqu'il s'agit d'envisager la dépendance ou la perte de capacités. Des alternatives au maintien dans ces milieux enclavés sont parfois évoquées dans le

discours -tel le fait de quitter son hameau pour se rapprocher du bourg centre- mais ne sont jamais réalisées.

L'isolement résidentiel, l'éloignement des services, les rigueurs climatiques paraissent bien acceptées, comme éléments constitutifs de l'identité du territoire. Plus encore, ces données objectives paraissent parfois revendiquées comme fondements du caractère endurant et fier, des populations natives rencontrées. L'identité des territoires et l'identité des populations qui y sont inscrites s'entremêlent sur fond de culture paysanne.

2. La survivance d'une culture paysanne.

L'hypothèse centrale de notre travail qui consistait à postuler la survivance d'une certaine culture paysanne dans les territoires enquêtés a trouvé sa validation. En effet, il apparaît nettement, tant dans l'enquête quantitative que dans les entretiens menés auprès d'un échantillon de population ne réunissant pas principalement d'anciens exploitants agricoles que les principales caractéristiques de la culture paysanne, telles qu'elles ont pu être décrites dans différents travaux, subsistent localement. En effet, le rapport au territoire, les formes relationnelles, les modes de vie décrits tout au long de ce rapport, signent en grande partie la rémanence des modes d'organisation locales des sociétés paysannes. Toutefois, des mutations s'opèrent sous la poussée des nouvelles aspirations des nouveaux venus. Tous les enquêtés ne sont pas également concernés par ces références à la culture paysanne. Des différences se font jour entre les natifs -qu'ils soient ou non anciens exploitants- et les nouveaux venus. Des processus d'acculturation sont en cours mais il faut souligner qu'ils semblent pour l'instant encore davantage aller dans le sens d'une diffusion des modes de vie et de pensée des natifs vers les personnes récemment installées. Les anciens paysans continuent de « donner le ton » aux retraités de l'ensemble du territoire rural. La diffusion des modes de vie urbains dans les territoires ruraux d'accueil, telle qu'elle a été souvent décrite dans des travaux concernant l'aménagement des territoires ruraux, ne paraît pas concerner totalement ces générations. Ce ne sont pas tant les écarts territoriaux entre les urbains et les ruraux que la distance sociale entre des personnes de milieux sociaux très éloignés qui paraît générer l'émergence de nouvelles pratiques sociales, éloignées des us et coutumes des milieux paysans. Ainsi lorsque les personnes nouvellement installées sont issues de milieux populaires, elles endossent les pratiques locales alors que des personnes issues de milieux sociaux supérieurs manifestent davantage de distance, voire parfois de refus. Néanmoins, les exigences de l'intégration conduisent tous ces nouveaux installés à adopter, au moins formellement, des modes de vie conformes aux exigences d'une

société encore dominée par les références de la culture paysanne. Cependant, toutes les personnes interrogées ont la nette conscience de constituer les derniers représentants d'un monde voué à disparaître, même si cette évolution n'a pas encore pris complètement corps dans les deux territoires étudiés.

3. Des modalités spécifiques des sociabilités, des solidarités, des engagements et de l'intégration locale.

Au-delà de cette survivance de la culture paysanne, les spécificités du vieillir en milieu rural sont à relever dans les modes de vie au quotidien mais aussi dans les formes de sociabilité et de solidarité. Si le vieillissement en milieu rural ne peut être comparé au vieillissement en milieu urbain -qui constitue néanmoins l'objet principal des recherches actuelles sur le vieillissement- c'est essentiellement en raison de la forte différence de la nature des liens sociaux qui s'expriment sur ces territoires du rural isolé. Il faut souligner également ici à quel point la continuité de la vie apparaît comme un principe organisateur du vieillissement de ces personnes. Alors que le vieillissement des personnes venues de milieux urbains et nouvellement installées, donne lieu à la formulation de nouveaux choix, le vieillissement des personnes natives s'inscrit comme élément naturalisé du parcours de vie. Il ne s'agit pas ici de se découvrir ou de s'inventer autrement à la retraite que dans la vie antérieure. Il s'agit de laisser la vie suivre son cours, dans un milieu connu, où chacun est inscrit depuis des générations. Aux revendications d'autonomie des urbains, s'oppose ici l'acquiescement tranquille à la vie qui va.

Les relations de sociabilités se croisent, sans grande distinction, avec les relations de solidarité et les engagements dans la vie sociale locale, en constituent tout autant une fondement qu'un prolongement. Ces liens apparaissent de nécessité et les nouveaux venus acceptent d'y perdre un peu de leur autonomie. Nécessité fait loi : il s'agit d'être intégré et d'obéir aux lois relationnelles qui dominent ces territoires. En conséquence, les sociabilités électives y sont rares, alors nombreux sont les liens familiaux et de voisinage qui s'expriment tout autant sur le registre de la sociabilité que sur celui de la solidarité. On peut également souligner ici l'importance de la famille élargie pour les natifs, qui fonctionne tout à la fois comme cercle relationnel mais également comme support identitaire. Être engagé au conseil municipal ou encore dans une association locale signe l'appartenance à une communauté de vie et ne se discute pas en termes de choix individuels. L'attachement au territoire justifie l'implication locale. La notion de service à la collectivité est le fondement principal des divers engagements repérés.

4. Le sens du vieillir.

Les entretiens menés constituent un matériau important, quantitativement et qualitativement, qui permet tout à la fois de dégager des lignes de force des pratiques observées et qui autorise la construction de schèmes explicatifs de ces pratiques. En effet au-delà de la description du quotidien – le leur mais aussi celui de leurs proches d'un point de vue familial, amical ou géographique-, certaines des personnes rencontrées esquissent, lorsqu'on les y invite, une mise en perspective des différentes étapes de leur parcours de vie et élaborent une justification de leurs choix et de leur situation, qui donnent à voir, au-delà, certaine *Weltanschauung*.

Evidemment, toutes les personnes ne sont pas en capacité de développer cette analyse réflexive, mais l'absence de discours sur la vieillesse ou encore, les manières de dire « dérivées » prennent sens lorsqu'on les réfère aux actes du quotidien. Nous soulignons ici que le sens du vieillir ne s'élabore pas de la même manière chez tous les enquêtés mais qu'il peut néanmoins se lire dans l'énoncé de l'expérience du quotidien. Ce qui paraît dominer chez ces populations du milieu rural isolé est une vision naturaliste de la vieillesse qui, de fait est rarement décrite comme une étape spécifique et isolée du parcours de vie. La vieillesse vient le plus souvent sans bruit, à petit pas et lorsque des difficultés du quotidien alertent les personnes, elle s'est déjà installée. La vieillesse se fait le plus souvent oublier parce qu'elle n'est au fond, pour la majorité des personnes, que la vie qui continue. Il s'agit alors d'une vieillesse longévité *(voir supra partie IV)***.** Mais la vieillesse est aussi, pour certains, synonyme de déclin, de pertes de capacités, de difficultés au quotidien. Et elle est alors signalée comme « mauvaise vieillesse ». Toutefois, l'ensemble de la population rencontrée ne se situe pas dans un refus de cette vieillesse mais bien au contraire dans l'acceptation d'un processus, dont on tend à occulter le plus souvent qu'il conduit à la mort. La fin de vie est ici, le plus souvent, espérée brutale et sans longs préambules. Elle apparaît aussi dans toute sa « fatalité », c'est-à-dire comme imprévisible et cette vision justifie l'absence d'anticipation tant de la mort que des difficultés à vivre au quotidien qui pourraient la précéder. Le rapport à la santé est tout imprégné de ce « fatalisme » inscrit dans la culture paysanne. Il importe toutefois de souligner les variations aisément repérables sur ce thème, entre les perceptions des personnes de milieux agricoles et plus généralement populaires et celles des personnes issues de milieux plus aisés ou plus intellectualisés.

5. Des différences selon l'origine des populations rencontrées et selon les territoires.

Les éléments recueillis mettent clairement en évidence des différences de pratiques mais aussi de perceptions du « vieillir en milieu rural » selon l'origine des personnes rencontrées. Deux lignes de distinction ont pu être ainsi soulignées : d'une part l'ancienneté de l'inscription territoriale des personnes et d'autre part leur milieu social d'appartenance. Les différences perçues entre les personnes natives et les personnes plus récemment installées sur le territoire se doublent de distinctions liées à leur milieu social. Il n'est ainsi pas toujours facile de repérer si les différences dans les pratiques sont déterminées par un rapport différencié –plus ou moins ancestral- au territoire et à son histoire locale ou par l'accès –du fait de l'évolution dans des milieux sociaux « culturellement mieux dotés »- à des considérations plus ouvertes, plus proches de celles dominantes en milieu urbain.

En tout état de cause, ces pratiques ne sont pas homogènes et le territoire n'est pas perçu et « pratiqué » de manière identique pour toutes les personnes qui ont constitué l'échantillon.

Par ailleurs, des différences dans les pratiques sociales, mais aussi dans les considérations portées sur le « vieillir en milieu rural » se sont fait jour entre les deux territoires ruraux isolés qui se trouvent confirmées par l'enquête quantitative auprès des anciens exploitants agricoles syndiqués. Si certains facteurs explicatifs de ces différences ont pu être approchés, d'autres éléments, sans doute davantage en lien avec l'histoire économique et sociale de chacun des territoires demanderaient à être affinés.

De possibles généralisations de ce travail de recherche à l'ensemble des territoires ruraux isolés sont néanmoins envisageables et certaines « lois » du vieillissement en milieu rural sont ici mises en évidence.

BIBLIOGRAPHIE

Amyot JJ., 2006, *Les tribulations de la coordination gérontologique,* Documents CLEIRPPA n° 21, pp 22-27

Argoud., 1998, Territoire et vieillissement, CLEIRPPA

Argoud D. (dir.), 2004, *Prévenir l'isolement des personnes âgées, voisiner au grand âge*, Dunod

Argoud D, Bessac G., Daure Ph., 2006, « L'avancée en âge dans la ville. Territoire et vieillissement, l'invention au quotidien », *Les annales de la recherche urbaine*, vol 100, 2006/06, pp29-32.

Aries Philippe, (1977), *L'homme devant la mort,* Paris : éditions du Seuil, 2 tomes.

Attias-Donfut C., 1994, La dynamique de l'entraide intergénérationnelle, CNAV

Aubert F., Berriet-Solliec M., Lepicier D., Schaeffer Y., 2005, *Appui méthodologique à l'évaluation du développement des zones rurales. Diagnostic des espaces ruraux*, Rapport pour le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, INRA-ENESAD, Dijon, 112 p. URL : http://agriculture.gouv.fr/sections/publications/etudes/

Augé M ; 1992, « *Non lieux, Introduction à une économie de la surmodernité* », Le Seuil, 1992

Baccaïni Brigitte, 2007, « Les flux migratoires interrégionaux en France depuis 50 ans », *Population*, vol. 62, n°1, p. 143-160

Barthe J.F., Clément S., Drühle M.,1988, « Vieillesse ou vieillissement ? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées en maison de retraite », *Cahiers de la recherche sur le Travail Social,* n° 15, Caen

Barthez A., 2003, « GAEC en rupture : à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel », in Weber F., Gojard S., Gramain A., *Charges de famille, dépendance* et *pauvreté dans la France contemporaine*, Editions La Découverte

Baudelot Ch.., Gollac, 2003, Travailler pour être heureux, 351 p.

Bawin Legros B., Gauthier A., Stassen JF., 1995, "Les limites de l'entraide intergénérationnelle", in Attias-Donfut C., *Les solidarités entre générations*, Nathan, Essais et recherches, pp 117-130

Becker H.S., 1960, Notes on the concept of commitment », *American Journal of Sociology*, vol 66, pp 32-40

Benjamin I., Menjin J., 1980, Les ruraux et leurs services dans un canton de faible densité, FORS- Ministère de l'Agriculture, 79 p.

Bensadon A.C., Souetre-Rollin F., Richetto M., (2006), *Isolement et vie relationnelle,* Rapport, collectif "combattre la solitude des personnes âgées", France 2006/09.

Bidart C, 1988, *L'amitié un lien social*, 1997, Paris, La Découverte

Blanpain N., Pan Ke Shon J.L , 1999, « La sociabilité des personnes âgées », *INSEE Première*, n° 644, mai

Bois J.P, 1994, *Histoire de la vieillesse*, Que sais-je ? Paris, PUF

Boltanski L. ,1971, « Les usages sociaux du corps », *Annales*, pp 205-233

Bonvallet C., 2003, « La famille-entourage locale », *Population 2003/1*, Volume 58, pp 9-43

Bonvallet C., Gotman A., Grafmeyer A., 1999, *La famille et ses proches, l'aménagement* du *territoir*e, Paris, INED, PUF Diffusion

Bosc S., *Stratifications et transformations sociales*, Nathan, Circa, 2001

Bourdelais P., 1993, *L'âge de la vieillesse, histoire du vieillissement de la population*, Paris, 448 pages

Bourdelais P., 2000, « L'inégalité sociale face à la mort, l'invention récente d'une réalité ancienne », in Leclerc A. et alii, *Les inégalités sociales de santé*, INSERM, Paris, La Découverte

Bourdieu P., 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, pp 69-72

Bourdieu P., 1993, A propos de la famille comme catégorie sociale, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales,* n° 100, déc.93, pp 32-36

Bourdieu P, 2000, *Propos sur le champ politique,* Editions PUL, 110 p.

Callois J.M, Mazuel L., Roussel V., Sencébé Y., Vollet D., 2003, Les retraités et les espaces ruraux du Massif central, Cemagref, ENITA, ENESAD, rapport à la DATAR Massif central, 136 p.

Caradec V., 2004, *Vieillir après la retraite, approches sociologiques du vieillissement*, Paris, PUF, 240 pages

Caradec V., 2007, « L'épreuve du grand âge », *Retraite et Société,* n° 52, pp 11-37

Chauvel L ; 1998, *Le destin des générations, structure sociale et cohorte en France*, Paris, PUF

Clement S., 1996, L'aide informelle visible et invisible, in Ségolène et alii., *Handicap e*t *vieillissemen*t, Editions INSERM, pp 197-204

Clement S., Mantovani J., 1999, « Les déprises en fin de parcours de vie », *Gérontologie et Société*, n° 90, pp 95-108

Clement S., Mantovani J., Membrado M., 2004, « Du bon voisinage aux solidarités de proximité », pp.105-138, in Pitaud P.(dir.), *Solitude et isolement des personnes âgées*, Erès

CPDG, Etude de besoins", Communauté de communes de Courpière 2004, "Etats généraux de la gérontologie", Conseil Général 38, 2004.

CPDG, Etude de besoins", District de développement rural du Diois 2000, Conseil Général de l'Isère, 2001

CPDG, Les attentes des nouvelles générations de retraités ", Conseil Général 38, 2001

Cribier F, 1992, « Vivre ailleurs, vivre autrement, quand les parisiens se retirent à la campagne », *Gérontologie et Société*, n°68, décembre 1992, pp 43-56

Cribier F, Kych A., 1992, « La migration de retraite des parisiens, une analyse de la propension au départ », *Population*, Vol.3, pp 677-718

De Certeau M., 1980, *L'invention au quotidien*, Union Générale d'Editions, 375 p.

Dechaux J.H., 2007, *Sociologie de la famille*, La Découverte, Collection Repères, 122 p.

Delbes C., Di Nicola S., Paillat P.,1992, *Etude européenne sur les ruraux âgés. Monographie française*. Paris, F.N.G., 1992/05, 87 p.

De Singly F., 2003, *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 272 p.

Détang-Dessendre C., Pignet V., « Les ruraux en 1999, qui sont-ils et d'où viennent-ils ? » *INRA, Sciences Sociales*, n° 1-2, décembre 2003

Druhle M. et alii, 2007, « L'expérience du voisinage : propriétés générales et spécificités au cours de la vieillesse », pp 325-339, *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. CXXIII.

Drülhe M., Pervanchon M., 2002, Vieillir et conduire, usages et représentations, Rapport final de recherche pour la fondation MAIF, CERS

Dubet F., Martuccelli D., 1998, *Dans quelle société vinons nous ?* Paris, Seuil

Dumazedier J., 1977, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Seuil, 1977

Elias N., 1987, *La solitude des mourants*, Paris, Christian Bourgeois

Ennuyer B., 1991, « Ni dépendant, ni flamboyant, vieux tout simplement », *Gérontologie et société, n°56, pp21-30.*

Ennuyer B.,2006, *Repenser le maintien à domicile. Enjeux, acteurs, organisation,* Paris : Dunod, 278 p.

Express (L'), 2007, « Seniors : où vit on le mieux en France ? », 30/11/2007

Freire P., 1974, *Pédagogie des opprimés suivi de conscientisation et révolution,* Paris : La Découverte, Petite Collection Maspero), 202 p.

Fassin D., 1996, « Exclusion, undergrass, marginalidat : figures contemporaines de la pauvreté en France, aux Etats Unis et en Amérique Latine », *Revue Française de Sociologie*, vol.37, pp 37-75

Faure A.,1991, « Les maires ruraux, de la gestion des symboles à la symbolique gestionnaire », *Politix, La politique en campagnes,* vol 4 n°15

Frossard M., Boitard A., Jasso-Mosqueda G., 2001, *L'évaluation des coordinations gérontologiques,* Grenoble, Editions du. CPDG.

Futuribles, 2002, *Les valeurs des européens,* n° spécial 277, juillet-août

Galland O., Lemel Y, 2007, *Valeurs et cultures en Europe,* Editions La Découverte (Repères), 120 p.

Gillet M., Guigon S., Jacques-Jouvenot D., 2002, « Le patrimoine : fondements identitaires de la profession agricole », in Sylvestre J.P dir., *Agriculteurs, ruraux et citadins*, Educagri-CRDP Bourgogne, 346 p.

Goffman E., 1975, *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975

Grafmeyer Y., 1991, *Habiter Lyon, Quartiers et milieux du centre ville*, Editions du CNRS, PUL, Lyon

Gucher C, 1998, *L'action gérontologique municipale, une entreprise de définition de la vieillesse et de ses pratiques,* Paris, L'harmattan, Collection Logiques Sociales

Gucher C., 2005, « *L'institutionnalisation comme élément de mobilité résidentielle et processus de disqualification sociale.* Le cas des personnes âgées », L'année gérontologie, Volume 19, 2005, Paris, Serdi

Guérin-Pace F., 2006, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *Espaces géographiques* 2006/4, Tome 35 p298-308.

Guichard-Claudic C, 2001, « Le choix résidentiel des communes bretonnes au moment de la retraite, des enjeux identitaires identifiés », *Espace, Population, Sociétés, 2001*, 1-2, pp 139-150

Guillemard A.M, 1993, « Utilité sociale des retraités et personnes âgées », *Cleirppa Infos*, Hors série 1993, pp 23-2

Guillou A., 1992, « Vieillir au masculin, au féminin en Bretagne », *Gérontologie et Société*, n° 63, déc 1992, pp 85-92

Heran F., 1990, « Trouver à qui parler : le sexe et l'âge de nos interlocuteurs, in *Données Sociales 1990*

Hervieu B., 2002, « Le monde rural aujourd'hui : mutations et nouveaux défis », *Paysan,* n 275, sept.-oct

Hervieu B., Viard J., 1996, *Au bonheur des campagnes*, Editions de l'Aube, 155 p.

Hervieu B., Viard J., 2001, *L'archipel paysan*, Editions de l'Aube, 125 p.

Hertzlich C., Adam P.,1993, *Anthropologie de la maladie, étude ethnologique*, Payot, 1993

Hirschman A.O, 1995, *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, (1ère éd. 1982)

Hochschild A.R., 1975, Disengagement Theory : a critical and proposal", *American Sociological Review*, vol.40, 1975.

Grafmeyer Y., Joseph I.,1984, *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubias, 378 p.

INSEE Références, *Les personnes âgées,* 2005.

Ion J ; 2001, *L'engagement pluriel*, Université de Saint-Etienne, PUSE, 228 p.

Ion J., 1997, « Interventions sociales, engagement bénévoles et mobilisation des expériences professionnelles », in Ion J., Peroni J., 1997, *Engagement public et exposition de la personne*, La Tour D'Aigues, Editions de L'Aube

Jollivet M., 1997, « La "vocation actuelle" de la sociologie rurale », *Ruralia*, 01, [En ligne], mis en ligne le 1 janvier 2003. URL : http://ruralia.revues.org/document6.html

Kholi M., Rhein M. et alii, 1991, *Time for retirement*, Cambridge

Kohli M., Kunemumd H, 2002, « La fin de carrière et la transition vers la retraite : les limites d'âge sont-elles un anachronisme ? », *Retraite et Société*, n°36, pp 81-107

Lalive d'Epinay C., Bickel J.F., 1996, "La recherche en sociologie et psychosociologie de l'âge et de la vieillesse, un survol", *Gérontologie et société*, n° 79, 1996, p. 162.

Lalive d'Epinay C., Spini D.(dir.), 2006, *Les années fragiles, la vie au delà de 80 ans*, Presses de l'Université de Laval

Laplantine F., 1978, *La médecine populaire des campagnes françaises d'aujourd'hui*, Paris, Editions J.P Delage

Lebot M., Pesche D., 1998, *Campagnes en mouvement : un siècle d'organisations paysannes en France*, éditions Ch. L. Meyer, 121 p.

Lefevbre H., 1970, *Du rural à l'urbain*, Paris Anthropos

Legrand M., 2001, *Retraite, une révolution silencieuse*, Eres, Collection Pratiques du Champ Social, 350 p

Lenoir R., 2007, « La solidarité familiale : une question morale ? », pp 169-187, in Paugam S. (Dir.), *Repenser la solidarité*, PUF, Le Lien Social

Le Roy Anne, *Les activités de service : une chance pour les économies rurales ?,* Editions L'Harmattan, 1997, 288 p.

Lévinas P., 1982, L'éthique et l'infini, Paris, Fayard, Collection L'espace Intérieur.

Maison D., Le Bras H., Charles L., 1993, « Proches et parents », *Population*, 48ème année, janv.févr 1993, pp 83-110

Mak Geert, 2005, *Que sont devenus les paysans, 1950-2000, Jorwerd, village témoin,* Editions Autrement (collection mémoires), 278 p.

Mallon I., 2004, Vivre en maison de retraite, le dernier chez soi, Presses universitaires de Rennes, 288 p.

Maresca S. (1983), *Les dirigeants paysans*, Paris, Editions de Minuit, Le sens commun, 312 p.

Mathieu N., 1998, « La notion de rural et les rapports villes-campagnes en France », *Economie rurale*, n° 247, septembre-octobre 1998, pp 11-20

Mauss M., 1904-1905, « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo, étude de morphologie sociale », *L'année sociologique*, tome IX

Méda D., 1995, *Le travail, une valeur en voie de disparition ?,* Paris, Aubier

Membrado M., 2003, « Les formes du voisinage à la vieillesse », pp 100-106, *EMPAN*, n° 52, Erès

Mendras H., 1967, *La fin des paysans*, Actes Sud, 4ème édition, 1992

Merklé P., 2006, *Sociologie des réseaux sociaux*, Editions La Découverte, Collection Repères

Michelet J., 1998, *Histoire des paysans de France,* Editions Press Pocket, 1998, 316 p.

Morel B., Redor P., 2006,« La croissance géographique s'étend toujours plus loin des villes" », *Insee Première*, janvier 2006, n° 1058

Parsons T., 1955,« Le système de parenté dans les Etats Unis d'aujourd'hui » in Parsons T., *Eléments pour une sociologie de l'action*, Plon, Paris, pp 129-150

Pennec S., 2004, « Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux », *Lien Social et Politique*, n°51

Pharo P., 2004, *L'homme et le vivant, Sciences de l'homme et sciences de la vie*, Pais, PUF, 404 p.

Puijalon B., Trincaz JP, 2002, *Le droit de vieillir*, Fayard, 281 p.

Pochet P, 1997, *Les personnes âgées*, Editions La Découverte, Coll.Repères, 129 p.

Rémy J., 1998, *Sociologie urbaine et rurale, L'espace et l'agir*, L'Harmattan, Paris

Rochefort R., 2000, *Vive le papy-boom*, Paris, Odile Jacob, 2000, 291 p

Roth P., *Un homme,* Gallimard, 154 p.

Roupnel Gaston, 1984, *Histoire de la campagne française,* Paris, Editions Presses Pocket, 408 p.

Sansot P., Strohl H., Torgue H., Verdillon C., 1978, *L'espace et son double, de la résidence secondaire aux autres formes secondaires de la vie sociale*, Editions du Champ Urbain, Centre de recherches d'urbanisme, 1978.

Sansot P., 1978, *L'espace et son double*, Paris, Editions du Champ Urbain

Segalen M., 1996, « Continuités et discontinuités familiales : approche socio-historique du lien intergénérationnel », pp 29-40, in Attias- Donfut., *Les Solidarités entre générations*, Paris, Nathan .

Simard M., Jean B., 2007, *Le vieillissement de la population en milieu rural : principaux courants de pensée de trajectoires évolutives au Québec,* Communication Colloque ASRDLF 2007.

Singly F. De, 1996, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 1996.

Thery I., 2007, « Transformations de la famille et « solidarités familiales » : questions sur un concept »,pp 149-168, in PAUGAM S. (dir.), *Repenser la solidarité*, PUF, Le Lien social

Thomas L.V., 1985, *Rites de mort, pour la paix des vivants*, Fayard, Paris, 294 p.

Tinas J., Pingaud M.C, Verdier Y., Zonnabend F., 1990, *Une campagne voisine*, Editions La Maison des Sciences de l'Homme, Paris

Urbain J.D, 2002, *Paradis verts, désirs de campagne et passions résidentielles*, Payot, 391 p.

URML Rhône-Alpes, 2005, Colloque médecine générale et gérontologie, des liens à inventer, URML Editions, 92 p.

Vermeersch S, 2004, « Entre individualisation et participation, l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie,* 45-4, 2004, pp 681-710.

Viriot-Durandal J.Ph, *Le pouvoir gris, Sociologie des groupes de pression des retraités*, Paris PUF, 514 p.

Weber Max, 1964, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme,* Paris, Plon (1ère édition 1905)

Worms J.P, 1995, « Identité culturelles et gestion de la cité », in Saez J.P, *Identités culturelles et territoires*, Desclée de Brouwer

Worms JP, 1966,« Le préfet et ses notables », *Sociologie du travail* (3), juillet-septembre 1966, pp 245-275

Yerpez Y., 1998, *La ville des vieux*, Paris, Editions de l'Aube, 568 p.

ANNEXES

Annexe 1 Cartes de localisation des terrains d'études en Creuse et en Ardèche

- Communauté de communes de Marche Avenir (23)
- Canton de Montpezzat sous bauzon (07)

Annexe 2 Répartition départementale des questionnaires à destination des anciens exploitants agricoles.

Annexe 3 Questionnaire aux anciens exploitants agricoles

Annexe 4 Guides d'entretien n°1, n°2, n°3

Annexe 5 Entretiens 1,2 et 3 de Monsieur Labiole et Madame Henry (07)

ANNEXE 1 : Localisation des terrains d'étude.

Localisation de la Communauté de Communes de Marche Avenir en Creuse

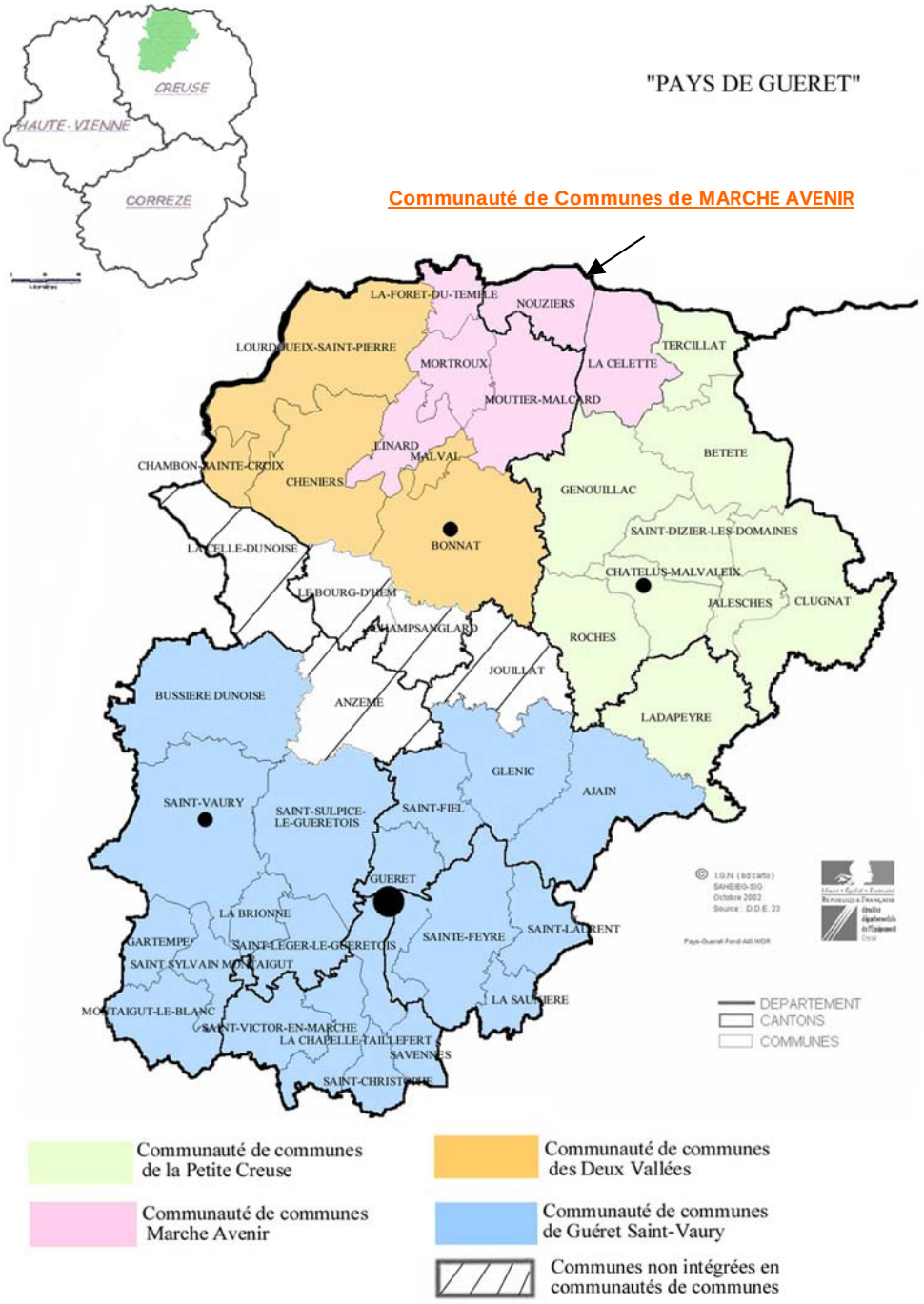

Localisation du canton de Montpezat sous Bauzon en Ardèche

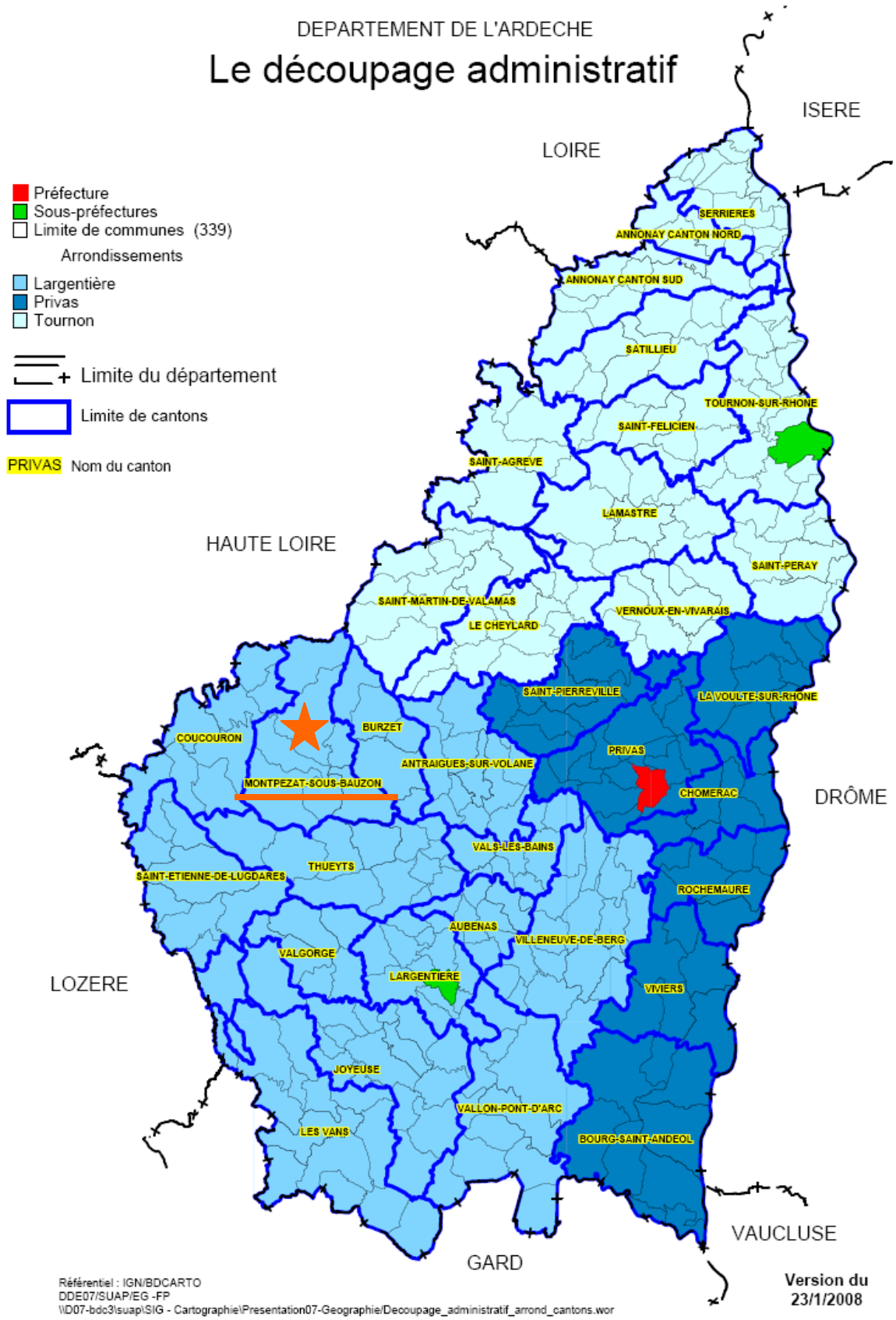

Annexe 2 : Répartition départementale des questionnaires à destination des anciens exploitants agricoles.

Région	Diagonale continentale			Rhône-Alpes			Midi
Département	**23**	**63**	**87**	**38**	**69**	**07**	**83**
Mode de diffusion	FDSEA Voie postale	ARDRA AG	FDSEA Voie postale	FDSEA voie postale	FDSEA AG	FDSEA 88	FDSEA voie postale
Nombre d'exemplaires distribués	500	100	500	1100	150	0	80
Nombre d'exemplaires saisis et exploitables	52	83	29	213	36	0	28
Taux de réponse	10.4%	83%	5.6%	19.3%	24%	0	33.7%

Nombre d'exemplaires saisis et exploitables total : 441

[88] Le questionnaire n'a finalement pas été diffusé en Ardèche, suite au décès subit du président de la FDSEA, et à la réorganisation de la structure syndicale départementale en cours.

Annexe 3 : Questionnaire à destination des anciens exploitants agricoles FDSEA.

Dans le cadre d'une enquête sur le vieillissement en milieu rural, une équipe de chercheurs en sciences sociales s'intéresse en particulier à la manière dont les anciens agriculteurs vivent leur retraite. Merci de bien vouloir remplir ce questionnaire le plus fidèlement possible. Cette enquête traitée anonymement a pour but de comprendre la spécificité du vieillissement en milieu rural.

A. Données sociologiques

1. Âge : _____ ans

2. Sexe : ◎ masculin ◎ féminin

3. Situation de famille : ◎ célibataire ◎ marié ◎ veuf ◎ divorcé ◎ vie maritale

4. Votre profession avant la retraite (mentionnez les toutes en cas de double activité)
_____

5. Profession de votre père : _____

6. Professions de vos fils et filles si vous en avez :
_____

7. Adresse actuelle : _____

(code postal)

8. Actuellement pour votre habitation, vous êtes :
◎ propriétaire ◎ locataire ◎ hébergé par vos enfants ◎ occupant à titre gratuit

9. Depuis combien de temps percevez vous une pension de retraite ? _____ ans

10. Avant la retraite, où habitiez-vous ?
◎ au même endroit ◎ ailleurs (précisez _____)

11.A quel âge avez- vous cessé vos études ? _____

12. A quel niveau ? (par ex. certificat d'études primaires, CAP, Brevet Technicien Agricole, bac professionnel…) _____

B. La vie à la retraite

13.Depuis quand habitez vous cette commune ? _____

14. Depuis quand habitez-vous cette maison ? _____
15. Vos parents habitaient-ils déjà cette commune ? ◎ oui ◎ non

16. D'autres membres de votre famille habitent-ils cette commune ? (plusieurs réponses possibles)

- père ou mère : ◎ oui ◎ non
- enfants : ◎ oui ◎ non
- petits-enfants : ◎ oui ◎ non
- frères ou sœurs : ◎ oui ◎ non
- neveux ou nièces : ◎ oui ◎ non
- cousins : ◎ oui ◎ non
- autres : précisez_____

17. La vie à la retraite, pour vous, c'est : (plusieurs réponses possibles)

◎ un repos bien mérité
◎ la continuité de votre vie antérieure
◎ la possibilité de vous centrer sur votre famille
◎ la possibilité de découvrir de nouveaux loisirs
◎ la possibilité de vous engager dans la vie sociale
◎ une période de la vie difficile
◎ autre (précisez _____)

18. Comment vous sentez vous dans votre situation actuelle de retraité ? (plusieurs réponses possibles)

◎ bien, à l'aise
◎ fragile, vulnérable
◎ dépendant
◎ heureux
◎ seul
◎ bien entouré
◎ un peu à l'écart de la société
◎ bien intégré
◎ autre (précisez _____)

19. Comment occupez-vous vos journées ?

◎ Travaux agricoles
◎ TV ◎ Radio
◎ Lecture ◎ Jardinage, bricolage
◎ Travaux domestiques (cuisine, ménage…) ◎Aide à la famille ◎
◎Coups de mains à des amis, des voisins, des parents ◎ Chasse, pêche
◎ Rencontres avec des amis, des voisins ◎ Commissions
◎ Repos ◎ Sorties, voyages
◎Engagements dans la vie sociale (conseil municipal, association, paroisse) : précisez____
◎ Autres : précisez_____

20. Quels sont les principes, les valeurs qui guident votre vie ?

_____
_____
_____
_____
_____

C. Les relations entre générations

21. Avez-vous des relations avec des personnes d'autres générations ?

◎ oui ◎ non (si non, se reporter question 26)

22. Si oui, sous quelle forme ? (plusieurs réponses possibles)

◎ visites ◎ coups de téléphones ◎ lettres ◎ internet (mails, courriels) ◎ autres (précisez_____)

23. S'il s'agit de personnes de votre famille, à quelle génération appartiennent-elles ?

◎ la génération de vos parents
◎ la génération de vos enfants
◎ la génération de vos petits-enfants
◎ la génération de vos arrière petits-enfants

24. Et à quelle fréquence les voyez-vous ?

◎ plus d'une fois par jour ◎ une fois par jour
◎ plus d'une fois par semaine ◎ une fois par semaine
◎ plus d'une fois par mois ◎ une fois par mois
◎ moins souvent

25. S'il s'agit de personnes extérieures à votre famille, à quelles générations appartiennent-elles?

- ◎ la génération de vos parents
- ◎ la génération de vos enfants
- ◎ la génération de vos petits-enfants
- ◎ la génération de vos arrière petits-enfants

26. Et à quelle fréquence les voyez-vous ?

- ◎ plus d'une fois par jour
- ◎ plus d'une fois par semaine
- ◎ plus d'une fois par mois
- ◎ moins souvent
- ◎ une fois par jour
- ◎ une fois par semaine
- ◎ une fois par mois

27. Est-il selon vous important que les générations conservent des liens les unes avec les autres :

◎ oui ◎ non

Pourquoi ?

_____
_____
_____
_____

28. Pensez-vous que les générations plus jeunes doivent venir en aide aux plus anciens au sein des familles ?

◎ oui ◎ non

29. Si oui, au nom de quoi ? (cochez une seule réponse !)

- ◎d'une dette morale et matérielle
- ◎de l'affection
- ◎de la réciprocité
- ◎de principes religieux
- ◎de la solidarité humaine
- ◎ de la tradition
- ◎ des liens du sang
- ◎ de la compassion
- ◎ de la transmission
- ◎ autre

30. Qu'aimeriez-vous ou qu'auriez-vous aimé transmettre aux générations qui arrivent ?

_____
_____
_____
_____

31. Avez-vous des enfants ? ◎ oui ◎ non (si non, Q. 35)

32. Si oui, pensez-vous que vos enfant soient les bonnes personnes pour vous apporter : (plusieurs réponses possibles)

◎ une aide financière
◎ une aide pour vos papiers (administratifs, par exemple)
◎ une aide matérielle (ménage, courses, repas)
◎ des soins
◎ un autre type d'aide (précisez_____)

33. Pensez-vous que certains enfants soient mieux placés que d'autres pour aider leurs parents ?

◎ oui ◎ non

34. Si oui lesquels ? et pourquoi ?

_____
_____
_____
_____

35. Concrètement, avez-vous déjà reçu de l'aide de vos enfants ?

◎ oui ◎ non

Laquelle ?_____
_____
_____

C. L'investissement dans la vie locale

36. Comment êtes-vous informé de ce qui se passe localement ? (plusieurs réponses possibles)

◎ par le journal ◎par le club ◎ par le bulletin d'informations local
◎ par les commerçants ◎ par les voisins ◎ par la radio locale
◎ au bistrot ◎ à l'église ◎ dans les transports
◎ je ne suis pas informé sur ce qui se passe localement

37. Vous sentez-vous intégré localement ?

◎ oui, très intégré ◎ oui, assez intégré ◎ non, peu intégré ◎ non, pas du tout

38. Comment participez-vous à la vie locale ? (plusieurs réponses possibles)

◎ dans des associations (anciens combattants…), des clubs (sportifs, du troisième âge)
◎ au bistrot
◎ par un mandat municipal (ou cantonal)
◎ à la paroisse
◎ autre (précisez_____ _____)
◎ je ne participe pas

39. Avez-vous des responsabilités dans la vie locale ?

◎ oui ◎ non

40. Si oui, lesquelles ?

_____
_____
_____

41. Et depuis quand ?_____

42. Avez-vous abandonné des activités depuis votre retraite ?

◎ oui ◎ non

43.Si oui, lesquelles ? _____
_____
_____

44.Depuis quand ?_____

D. Vieillir en milieu rural

45. Diriez-vous que vous êtes isolé ?

◎oui ◎non

46. Si oui pourquoi ?_____
_____
_____
_____

47. En cas de difficultés à faire face aux tâches du quotidien, à qui vous adresseriez-vous pour trouver une solution ?,

- ◎ vos enfants, quelqu'un de votre famille
- ◎ la mairie
- ◎ vos voisins
- ◎ des amis
- ◎ votre médecin traitant
- ◎ une assistante sociale
- ◎ l'ADMR
- ◎ la MSA
- ◎ autre (précisez_____)

48. Connaissez-vous les services d'aide aux personnes âgées proches de chez vous ?

◎ oui ◎ non

49. Pouvez-vous en citer quelques-uns ? _____

_____

_____

_____

50. Lesquels utilisez-vous ? _____

_____

_____

_____

51. Vous arrive-t-il de vous sentir seul ?

◎ souvent ◎ quelquefois ◎ rarement ◎ jamais

52. Quand on vieillit, pensez-vous que vivre en milieu rural est :

◎ un atout ◎ un problème

53.Pourquoi ?_____

_____

_____

_____

_____

_____

Annexe 4 : Guides d'entretiens

ENTRETIEN n°1

Origine et position dans l'arbre généalogique

- Ou êtes vous né ? Quand ?
- Que faisaient vos parents ? Quels âges avaient-ils ?
- Avez vous des frères et sœurs ?
- Et vos grands-parents, les avez vous connus ? Que faisaient-ils d'où venaient-ils ?
- Qui habitaient la maison ? Qui habitaient à proximité de la maison ? La maison appartenait à la famille ?
- Comment était la maison, la propriété, l'exploitation (pièces, chauffage, bêtes terrains etc…)

L'enfance :

- L'école (où, quand, comment, jusqu'à quand ?, l'instituteur/trice)
- Vêtements, Alimentation, Santé
- Comment ça se passait (les journées, rythme, vacances, travail, semaines..)
- Les fêtes rituelles
- Les grands évènements, marquants ?
- Les Croyances, catéchisme, école du dimanche…
- Les relations avec les autres enfants, avec la famille (parents, frères et sœurs, cousins, grands-parents…)
- Elle s'est terminée quand votre enfance ? Que pensez vous avoir reçu ?

Et après votre enfance, la jeunesse ?

Vers l'autonomie :

- Travail, famille, amis…
- Guerre, services STO Chantier de jeunesse……
- Avez vous eu une correspondance (marraine de guerre)
- Quand ils sont revenus, partis (de chez eux ou à la guerre…)

Le mariage :

- Si célibataire… avez-vous pensé au mariage ?

La rencontre,
- Le jour J, qui était là, qui a payé, comment ça s'est passé ? y'a il eu transmission de biens ?
- L'installation, où, comment, pourquoi là ?
- Les naissances…
- Cela a t'il changé les choses entre les différents membres de la famille / les amis
- Qu'est ce qui a changé après le mariage ? Vous êtes vous déplacé ?
- Le travail
- Qu'est ce qui était important alors dans votre vie ?
- Comment se passaient les journées ? (Confort, courses, déplacements, vie quotidienne, santé, relations aux autres…)
- Evènement marquants, les déplacements, les changements dans leur vie

Les enfants :

- Parcours, mobilités, Relations

Le passage à la retraite :

- Comment ça s'est passé ?

Pour les nouveaux venus : pourquoi êtes vous venu ici ?

- Evolution de la vie, évènements marquants, positifs négatifs…

- Conditions de vie actuelles (matérielles mais aussi le quotidien, les transports, les déplacements, pouvez vous me décrire votre journée…)
- La maison, est-ce la même ? Habitez vous là en permanence ?….

- Relations (familles, amis, enfants petits enfants…)
- Y a t'il d'autres membres de la famille qui habitent dans le coin ? et des amis ?

- Ce qui est important dans la vie aujourd'hui ?
- Ce qui leur fait peur ou au contraire les rassurent, les difficultés du quotidien…
- Les occupations de la journée (y a t'il des différences entre semaine dimanche vacances ?)
- Comment voient-ils l'avenir ? Ont-ils des projets ?
- Leur regard sur ce qui est fait pour les personnes âgées.
- Les aides qu'ils perçoivent et qu'ils donnent ? (morales, financières, spirituelles..)
- Ce qu'ils pensent transmettre et à qui ? (valeurs)

ENTRETIEN n°2

Indications pour l'observation des lieux :

- hameau, bourg : nombre de maisons, regroupées, isolées…., nombre d'habitants permanents, d'habitants temporaires…
- distance du chef-lieu : mairie, commerces, médecin…
- état des routes et distance de l'habitation à la route
- accès autres que voitures : bus ?

Indications pour le recueil d'informations concernant le logement :

- date de construction
- vétusté
- WC + sanitaires (adaptés ou non)
- Escaliers pour accès
- Escaliers intérieurs
- Dépendances
- Chauffage
- Si chauffage au bois, lieu de stockage du bois (intérieur, extérieur, distance…)

<u>Grille d'entretien.</u>

1. **Du nouveau depuis la dernière fois ?**
    - sur le plan de la santé : problèmes de santé, consultations médicales, hospitalisations ? Comment ces accidents de santé ont-ils été gérés ? Présence des enfants, des voisins, de services … ?
    - en ce qui concerne l'environnement : décès, déménagements, emménagements, nouveaux arrivants, changements au sein de la famille, séparations, naissances…conflits
    - en ce qui concerne les services : arrêt de services ou mise en place de nouveaux services
    - utilisation de la voiture : toujours idem ou limitation des déplacements ou arrêt de la conduite
    - comment ont-ils passé l'hiver et comment se sentent-ils depuis la dernière fois sur le plan physique et moral ? EN LIEN AVEC VARIATIONS SAISONNIERES ;

- ont-ils réfléchi à leur avenir ? Ont-ils pris des décisions ou engagé des démarches ?

2. Les réseaux de relation et d'aide informelle.

- Types d'aides reçues : financières, administratives, matérielles, morales
- De qui : services, familles, voisins
- A quelle fréquence
- A qui demandent-ils de l'aide ?
- Certains enfants sont ils selon eux mieux placés pour leur apporter de l'aide ? Pourquoi ?

3. Ennui, solitude, isolement ?

- Se sentent ils isolés ?
- Se sentent ils seuls ? Souvent, parfois, jamais ; quand ….
- S'ennuient ils ? Quand, pourquoi ?

4. Insertion sociale ?

- Se sentent-ils bien intégrés localement ?
- Ont-ils le sentiment de participer à la vie locale ? comment ?
- Sentiment d'utilité ?
- Se sentent –ils considérés ?
- Comment qualifient-ils leurs relations avec le reste de la population et notamment avec les plus jeunes ?
- Ont-ils des relations avec d'autres générations ? quand, comment, pourquoi, au sein de la famille ou en dehors ?

5. Le rapport aux politiques ?

- Comment considèrent-ils les actions politiques locales et nationales ?
- Ont-ils le sentiment que les vieux sont pris en compte ?
- Qu'attendent-ils des politiques ? desquels ?
- ont-ils une connaissance des différents niveaux d'intervention (mairie, conseil général, communauté de communes, SIVOM,….) ? Identifient-ils les niveaux de compétence à l'échelon du territoire ?

ENTRETIEN n°3

- ☞ Que s'est il passé depuis la dernière fois ?

- ☞ Qu'aimeriez vous dire que vous n'ayez pas dit ?

- ☞ Rapport au lieu d'habitation
  - Si vous deviez le décrire à quelqu'un qui ne connaît pas du tout
  - Comment décririez vous l'endroit ou vous habitez
  - Qu'aimez vous le plus dans votre « pays » ?
  - Des coins ou des gens particuliers ?
  - Y'a t'il des coins ou des gens que vous évitez ?

- ☞ Sentiment de vieillissement
  - C'est quoi vieillir pour vous ? Comment cela se marque t'il ? Pensez vous que vous vieillissez ? A quoi le voyez vous ?
  - Qu'est ce qui vous a fait vieillir ?
  - Au contraire y'a t'il des choses ou vous ne vous sentez pas vieux ?

- ☞ Rapport au corps
  - Image de soi, le soin, le souci de soi
  - Est ce qu'un homme vieillit comme une femme ?

- ☞ Rapport au temps
  - Est ce que le temps passe vite ou vous semble long ?
  - Différences selon les saisons ?

- ☞ Fréquence des relations avec la famille, isolement, solitude ?
- ☞ Evènement marquants
- ☞ Localisation géographique des parents et grand parents
- ☞ Sens des engagements : quel place et rôle donné pour les responsabilités
- ☞ Réciprocité des échanges dans les aides et relation enfants/parents ?

- ☞ Est ce que les façon de vivre des gens de la ville se répandent dans le pays ?
- ☞ Comprenez vous le monde actuel ?

☞ Pour vous, est ce que vieillir ICI est une chance ou un risque, un problème (une vulnérabilité) ? Et plus généralement à la campagne ?

ANNEXE 5 : Entretiens Monsieur Labiole/Madame Henry

Entretiens Monsieur Labiole/Madame Henry n°1

Rendez-vous avec monsieur Labiole (mais il m'a avertie que sa sœur serait présente) le 2 novembre (jours des morts) à 14 h 30. Je gare la voiture devant l'église de Prévenchères. Une autre voiture (immatriculée 38) se gare : un très vieil homme en descend, avec un jeune retraité, il me semble. Un père et son fils ? Visite au cimetière. Monsieur Labiole est sorti, il attend sur le parvis de l'église. Et me conduit à sa maison : ancien presbytère (ou maison de l'évêché) datant du XVème siècle, c'est une maison en L, refermée autour d'une cour en désordre, au sol de terre, où les poules se regroupent, quand elles ne s'égaillent pas vers l'église. On y entre par un porche voûté : pierres de taille, fenêtres à meneaux, on accède à l'appartement qu'occupent monsieur Labiole et madame Henry par une lourde porte (raccord avec la maison) après avoir gravi un escalier décrivant un quart de cercle. La porte s'ouvre sur un couloir étroit, fermé par un rideau au fond. Madame Henry, venue aux nouvelles me salue, et me fait entrer dans la cuisine, la pièce dans laquelle ils se tiennent aux mauvais jours, ou quand ils ne sont pas dehors (monsieur Labiole à veiller sur l'église, elle au jardin). C'est une pièce carrée de taille moyenne, éclairée par deux fenêtres en vis-à-vis de la porte. Elle est peu meublée : un immense âtre (inemployé, masqué par un rideau rouge à motifs provençaux) occupe la moitié du mur à gauche de l'entrée, et la cuisinière à charbon se situe dans le prolongement. L'évier fait face à la porte. Une table recouverte d'une toile cirée occupe le centre de la pièce. Un vaisselier (en formica) est repoussé le long du mur derrière la porte. Une autre porte ouvre sur les chambres, situées à droite de cette cuisine. [Il faut évidemment confronter cette description à des photos, car je rappelle les lieux de mémoire].

Isabelle : J'étais passée vous voir, monsieur Labiole, et il y a mes deux collègues, qui sont passées vous voir aussi, mais j'ai l'impression que vous voyez beaucoup de monde, de toute façon, hein, avec l'église. [L : Je me rappelle pas… H : La personne est pas venue là, quand même ? !] Non, non. Et elles sont… donc on est trois, à faire le travail, et on veut savoir, en fait, ben… comment les personnes qui vivent, bon on dit, en milieu rural, vieillissent en milieu rural. Est-ce que c'est…bon, bien, pas bien, enfin, quels sont les enjeux, etc. Et donc, ce qu'on fait, c'est qu'on va interroger un certain nombre de personnes, et comme je vous avais trouvé sympathique la fois où je vous avais vu (rires), eh ben… eh ben, je me suis dit " tiens si j'allais voir monsieur Labiole et qu'il me racontait un peu comment ça se passe, sa vie, etc. " Alors, ce qu'on vous propose de faire, dans un premier temps, ce qu'on voudrait, c'est que vous reveniez un peu avec nous sur… ben, l'histoire de votre vie, en fait… si c'est pas trop vous demander. Donc comme vous êtes frère et sœur, c'est bien, y a toute une partie sur l'enfance, donc peut-être que vous pourrez me dire des choses comme ça. Et puis ensuite, on voudrait avoir des informations, ben sur votre vie maintenant, comment ça

se passe, est-ce que c'est facile, difficile, à quels moments c'est plus facile, à quels moments c'est plus embêtant, est-ce que ça va mieux quand il fait beau, est-ce que ça va moins bien quand il pleut ? (sourire) Donc voilà à peu près ce que je vous propose. Est-ce que ça vous va ? Est-ce que vous vous sentez de répondre ?

H : Eh ben, on va bien voir les questions ! [L : On va voir ce que vous posez comme question, et puis on verra !] Oui, on verra

I : Très bien. Alors les questions, en fait, d'abord, ce que je voudrais, c'est : est-ce que vous pourriez me raconter… votre famille, d'abord. C'est-à-dire ce que faisaient vos parents, vos grands-parents. Où est-ce qu'ils habitaient, où est-ce que vous habitiez, vous ?…

L : C'est-à-dire… nous, on n'est pas natifs d'ici. On est natifs du, on est du canton, natifs de la commune du Cros de Géorand. [D'accord… Et vos parents, ils faisaient quoi ?] Ils étaient petits, agriculteurs [souligné avec force dans le ton] de père en fils, autant du côté de notre papa que de notre maman. [D'accord, et ils étaient agriculteurs, ils avaient leur ferme à eux ?] Eh ben oui, parce que… oh oui, oui. [H : Seulement c'était pas très rentable, mais enfin à ce moment-là, y en avait beaucoup qui étaient comme ça]. Non, c'était pas rentable, mais à ce moment-là, vous aviez beaucoup de petites… [H : de petites fermes] … euh fermes ; les gens vivaient avec 3 ou 4 vaches, autant d'un côté, comme de l'autre… [D'accord. Et votre papa et votre maman, ils étaient agriculteurs de père en fils]. Oh oui, oui. [Donc votre maman était fille d'agriculteur] oui, oui. [Et son père, lui, il avait une ferme] Eh ben pareil… les deux grands-parents en avaient des petites fermes ; d'ailleurs, les deux fermes étaient à combien ? à 500 mètres l'une de l'autre. [ah, d'accord].

I : Et donc, vous, vous êtes frère et sœur. Et vous aviez d'autres frères et sœurs, ou pas ?

H : Eh bé, on était… [L : on était 5] Oui. [D'accord. Alors, y avait qui, par ordre d'apparition ?] [Eh bé, elle]. Eh bé, moi, je suis l'aînée. Et puis y avait un garçon, puis une fille, et puis deux garçons. [L : Et puis moi, et puis un autre frère plus jeune]. Mais ils sont tous décédés. On reste plus que les deux. [L : On reste plus que les deux]

I : y a plus que vous qui restez, d'accord. Et… vos parents, donc, ils étaient <u>que</u> agriculteurs, ils faisaient que ça ?

H : Mais on pouvait pas faire autre chose, parce qu'il y avait pas bien… [L : Oh bé, quelques journées perdues, quand il y avait une route qui se faisait, ou quelques chemins… mais y en avait pas beaucoup]. Parce que là-haut, y avait pas d'usine, ni rien. [L : oui. Ni le bois. Ici, à Montpezat, l'hiver, les hommes ; c'était très dur, mais ils faisaient des coupes de châtaigniers, y avait une usine à Lalevade, qu'on faisait ce qu'on appelle le tanin…] [D'accord, oui, d'accord] [L : Alors, ils distillaient le bois, en sorte…] [D'accord] [L : Mais là-haut, en montagne, eh… y avait rien !…] [D'accord] [Ou bien, les gens, ils.. y en avait qui faisaient… les saisons, les vendanges, et…] [D'accord]

I : D'accord. Et alors donc, votre père et votre mère, ils étaient enfants d'agriculteurs tous les deux. Et ils se sont établis dans une ferme qui était la ferme du père de votre père... ?

H : [me coupe] non ! [L : Non] Non, du père de notre mère. [L : Du père de notre mère]. [Du père de votre mère, d'accord. Et la ferme du père de votre père, c'est un des frères de votre père qui l'a reprise ou ?] [L : qui l'a gardée, oui].

I : D'accord. Et donc, là, vous aviez deux familles, qui étaient vraiment pas loin, pour le coup, les grands parents maternels et paternels, ils étaient pas loin du tout…

L : Ah ben, ça restait tout le temps dans le même pays. Même nos parents se sont mariés à la troisième génération de cousins germains [d'accord], leurs grands-parents étaient cousins germains. [d'accord]. La ferme, comme je viens de vous dire, c'étaient toutes aux alentours du petit hameau de La Palisse [Lys ? A vérifier], sous ces collines, là… enfin, vous connaissez pas le coin… [Non, mais… OK, tout le monde était…] Eh, tout le monde restait au pays...

I : D'accord, d'accord. Et donc, vous, vous étiez 5. Comment c'était, dans la maison ? Vous aviez beaucoup de pièces ? Ou… ?

H : Oh non. C'était même une vieille maison, que… vous en avez sûrement pas vu. C'était une maison en chaume, et y a même, y avait pas de chambre. C'était tout au rez-de chaussée, y avait des couloirs, et y avait les lits. Oui. [D'accord] Oui, c'était comme ça. [L : Et on a fait refaire, en 35, y avait la loi, qu'on appelait la loi Loucheur, on a touché 10 000 francs pour… pour faire reconstruire]. [D'accord, donc alors avant, quand on entrait chez vous, y avait quoi ? Y avait une grande pièce commune ?] Oui, la cuisine. [L : Et des couloirs, que on y… on y couchait]. [Vous y couchiez ?] (L : Eh si, y avait bien, une espèce de… qu'on appelait le cabinet ; une autre petite pièce…] oui, une petite pièce.. [L : qui y avait, en face de la cuisine, qu'il y avait des lits, des lits à cage, mais ça serait un peu tout. Et ça communiquait directement avec l'écurie. Alors on avait une porte d'entrée à la cuisine, et puis… ça communiquait avec l'écurie]. [Et alors ce… parce que je me rends pas bien compte moi…] Ah vous vous rendez pas compte ? ! (surprise et amusée) [Y avait la cuisine, ensuite les couloirs où y avait les lits. Vos parents, ils dormaient où ?] Mais y avait un lit à la cuisine. Pour eux ! Un lit à… comment on appelle ça ? [L : un lit à cage, je pense.] A cage. [Un lit-cage, oui, qui se dépliait] Un lit-cage ! Alors ils dormaient dans le lit-cage. [Il se dépliait, c'est ça ?] Oui. [L : Et dans le couloir, y avaient deux autres lits, deux autres lits-cages ! Et puis dans la pièce que je vous dis, y avait un autre lit… cage !] [D'accord. Et comment vous étiez chauffés, l'hiver ?] Eh bé, avec lefeu ! [avec le feu de la cuisine ?] On était chauffé avec le feu de cheminée. [L : On a débuté au feu de cheminée, et le premier poêle à bois, on l'a acheté en 34 ?… En 34.]. Oui.

I : Et quand en 1935, qu'il y a eu cette loi Loucheur, que vous avez eu les 10 000 francs pour faire refaire, vous avez fait refaire comment ? Qu'est-ce qu'ils vous ont permis de refaire ?

H : Eh bé, tout l'intérieur. [L : Ben ils ont… On a refait… le mur, d'ailleurs, on a agrandi, on a élargi. On a fait refaire toute la charpente. 5 maçons y ont travaillé, rien que le gros œuvre, pendant plus de trois semaines, hein ? !] [Ben dis donc, oui…] [L : Ben la baraque, on peut vous donner une idée, ça faisait 20 mètres de long sur 9 mètres de large…] [D'accord] [L : Alors le mur arrière, on l'a écrasé complètement, du moment qu'on a agrandi.(sur le ton de l'évidence)] [D'accord. Et à l'intérieur, ils… on a refait des

pièces ou ?…] oui, oui. [des chambres ?] des chambres oui. [L : On a refait deux chambres en haut.] Deux chambres en haut. [L : Et puis la… la cuisine. Et puis encore y avait la montée d'escalier… même on y avait mis un lit, là, quand on y était tous] Oui. [D'accord. Et donc, là, en 35, vous aviez quel âge, respectivement, l'un et l'autre ?] [Eh bé, moi j'allais sur mes 8 ans, et toi sur tes 14]. [14. ? Ouais, donc vous vous en souvenez bien…] Eh bien sûr.

I : et avant, ce long couloir… enfin, je suis désolée, mais j'ai vraiment du mal à m'imaginer…

H : C'était derrière la cuisine. En rentrant, y avait la cuisine. Et puis y avait un petit couloir, là (elle dessine sur la toile cirée), et y avaient des lits. [d'accord] Et puis une autre pièce, là, aussi, que ça faisait une autre pièce, et y avait un lit aussi. [D'accord. Et c'était éclairé comment ?]. Ah… bé…[L : Le couloir était pas éclairé.] Que oui ! [L : Le couloir, enfin… c'était tout à fait… comment dire ? La porte d'entrée de la cuisine était là. Vous entriez à droite, y avait le lit-cage que je vous dis, de nos parents, et puis cette espèce de couloir, que quand c'est [inaudible] quand vous veniez, c'était bien en face de la cuisine. Alors si vous aviez… en ouvrant la porte de la cuisine, ça éclairait le…] [le couloir] [L : le couloir. Et l'autre… l'autre petite.. chambre, je sais pas comment vous l'appeler, là, y avait une fenêtre, qui donnait sur l'arrière de la maison.] [D'accord. Et donc, pour vous éclairer, vous vous éclairiez à quoi ?] Pétrole ! [L : Au pétrole]. [Et… y a eu l'électricité, dans cette maison ?] ouh, mais… [L : Oye aïe aïe !… L'électricité on l'a eue en… cinquante… six, sept !] [D'accord]. Même… moi, j'étais mariée quand on a eu l'électricité. [L : Bé oui, je te dis on l'a eue en 56 ou 7] Ah oui, oui, en 56 ou 57. [L : même quand je suis venu ici, on l'avait pas encore]. [D'accord, oui, d'accord, OK]. [L : Et puis pendant la guerre, que le pétrole se faisait rare… vous voyez la lampe qu'il y a là-haut ?…] [Posée sur le manteau de la cheminée] [oui] [L : C'est une lampe à acétylène !] [Ah ? D'accord !] [L : Vous en avez entendu parler ?] [Ouais, j'en ai entendu parler, mais j'en avais jamais vu] [L : on y mettait des pierres dedans, on y mettait de l'eau, mais ça éclairait beaucoup mieux que le pétrole !] [Ah bon ?] [L : Oh oui, ça éclairait, mais c'est que… des fois, l'eau y montait, ou ça se bouchait le bas… Et pendant le temps des grands travaux de la centrale, on s'éclairait avec ça, dans les galeries.][Oui, d'accord] [L : C'est de là que je l'ai récupérée.][Oui, parce que je pensais que c'étaient des lampes de mineurs, moi, les lampes à acétylène] [L : Eh ben… en somme c'était bien… une lampe de mineur. C'est que la véritable lampe de… de mineur, elle était en verre, question du… du grisou !].

I : D'accord. Et… et pour faire votre toilette, vous faisiez comment ? Vous mettiez un bac dans la cuisine ?

L : Eh bé… y avait… on allait se laver au jet dehors, et… [H : On n'avait pas l'eau courante, hein !] [Eh ben oui, je me doute oui. Et vous alliez la chercher où l'eau ?] [H : Eh bé… ah, et puis la source, elle tarissait, des fois. Alors y avait une prairie qui était bien en pente, eh ben, on allait la chercher là-bas en bas. Des pleins seaux d'eau.] A 50 m ! [D'accord. Et la source, elle était où, sinon ?] Eh bé, elle coulait là… presqu'à l'angle de la maison. Si c'était comme maintenant, avec un plastique, on aurait pu la rentrer dedans, mais à ce moment-là… on le connaissait pas. [H : Oui. On n'avait pas moyen…]

Q : D'accord. Et donc pour en revenir à la ferme de vos parents, ils avaient combien de bêtes à peu près ? Ils avaient quoi ? Ils avaient des vaches ?

L : Ils avaient quoi ? 5 ou 6 vaches. Ils avaient une dizaine de bêtes, chèvres ou brebis. C'était bien tout. [H : Mmmh]. [Et vous aviez du terrain… Vous aviez des terres ou pas ?] Oui, mais les terres, les terres… y avait des hectares de terre, mais c'était en pente, ça rendait pas bien. Enfin, on avait assez, assez de foin pour 5 vaches et les quelques moutons que je vous dis… une dizaine de bêtes. [Et ils cultivaient du blé, des… ?] Eh ben, on faisait un peu de seigle, des pommes de terre, un peu de betteraves pour les cochons, des choux… [D'accord] Et on le faisait tout à la main. [D'accord] Si quand même, on avait bien une charrue pour labourer !…

I : Et alors pour en revenir à votre enfance, où est-ce que vous alliez à l'école ?

L : Eh ben nous autres, on allait au hameau à côté. C'était à 1 km 500, à la Palisse. [A pied ? !] Hé ! Mais, même à ce moment-là, y avait pas la route, y avait rien qu'un chemin encaissé, alors quand il burlait, les semelles étaient pleins de neige ! [H : avec les sabots !] avec les sabots ! [Et garçons et filles, vous alliez ?…] Non, non, les filles… [H : les filles, mais nous, on… y avait une école libre au village. Alors nous, on était en pension]. Elle, elle était en pension. [H : On a été en pension une paire d'années, quoi ! Enfin, on est allées au certificat !] [A partir de quel âge, vous êtes allée en pension ?] [H : Ah ben moi, j'avais commencé euh… vers 7 ans][Vers 7 ans. Ah, c'était petit, hein ?] [H : Eh oui] Oui, mais c'était obligatoire à 7 ans. [H : Oui. Mais… et puis, on était à l'école, mais on n'était pas chauffées. Un dortoir, qu'il y gelait ! Vous savez qu'on a pas eu tout… tout rose, hein !][Oui] [H : Oui. Oh là, là… Enfin, heureusement qu'on craignait pas !…] [Alors, les filles, elles partaient en pension, c'est ça ?…] [H : Mais même, y en a bien des filles, qui allaient elles aussi à l'école...] qui allaient à l'école laïque [H : laïque, oui] [Et ça, ça dépendait de quoi, que les enfants aillent à l'école laïque ou pas ?] [H : Ah ben, ça dépendait des familles, ça !] [oui, mais de quoi ?] Ah ben de quoi ? Parce que la religion… les enfants, les filles, elles allaient à l'école libre, et elles apprenaient la religion et tout ; les garçons, il fallait que les familles leur apprennent le catéchisme pour…] Enfin, c'était un peu des divisions de… de clocher ! Entre l'école libre et l'école de garçons, le curé était pour l'école libre et… D'ailleurs, l'institutrice, on l'appelait pas l'institutrice, on l'appelait rien que la laïque !… [rires] [D'accord. Alors, parce que je comprends pas, en fait ; là où vous étiez, le petit hameau où vous étiez s'appelait La Palisse, c'est ça… ?] Non, mais le hameau de La Palisse, y avait une dizaine de maisons, et y avait l'école. Et nous autres, la ferme était à 1 km 500, mais sur la colline. [H : y avait que des fermes dispersées, parce que c'était dans l'ancien temps, peut-être vous connaissez pas… oui !] [Oui, je connais pas ici, je connais un peu plus loin, vers La Boule, vers…] [H : Ah oui] [Donc, et l'école qui était à La Palisse, c'était l'école communale, laïque]. C'était l'école communale. Laïque. Et en face de l'école, vous aviez les religieuses, et une autre école, laïque. [H : Pour les garçons.] Pour les garçons. Mais à ce moment là, c'était le grand boom de l'après-guerre, je sais pas, sur la commune, il devait y avoir presque 80 enfants.. en âge de scolarité, même plus… [H : peut-être. Moi, je me souviens, chez les sœurs, une année, on était 30 pensionnaires ! Et alors, sans compter les externes….] Vous vous rendez compte, 30, rien que les pensionnaires. Alors,

les garçons encore, je sais pas combien ils y étaient mais… [H : Mais aussi, y en a eu, hein]. Sans compter, parce que la commune était grande, y en avait beaucoup qui étaient en pension chez les frères, à Saint Cirgues-en-montagne. [H : Ou au Béage…] Ou au Béage. [H : … ça arrivait, dans les communes voisines].

Q : D'accord. Donc, vous, vous êtes bien de la même famille, on est bien d'accord.[H : Oui. Eh oui] Et vous [je m'adresse à madame H], vous êtes allée en pension, donc chez les religieuses, hein, c'est ça ? [H : Oui]. Et vous [monsieur L], vous êtes allé à la communale, chez les laïcs.

L : Et, c'est parce que c'était plus près, là. Les religieuses prenaient pas les garçons. [D'accord ; Parce que je me demandais comment ça se faisait que dans une même famille, eh ben, y en ait une qui soit…] [H : Bé oui, mais… Et puis, vous savez, il fallait payer, alors… pour payer pour tout le monde, eh bé…] [Eh oui. Et donc, vous aviez une sœur, aussi, c'est ça ?] [H : Oui] [Et elle est allée en pension, elle aussi ?] [H : Oui, elle est allée aussi en pension]. [Et les garçons, ils sont tous allés à la communale ?] [H : Voilà]. [D'accord. OK.]

Q : Et alors, vous pourrez me le dire chacun à votre tour, comment ça se passait, le rythme, entre l'école et les vacances ? Vous aviez école tous les jours ?…

L : Tous les jours, à part le jeudi. Et voilà. [Sauf le jeudi] Et le samedi, la semaine complète. [Le samedi, vous alliez à l'école ?] Oui, mais le jour de repos, c'était le jeudi. Tandis que maintenant, ils l'ont mis le mercredi. Nous autres, on avait des vacances à la Noël et à Pâques, les grandes vacances, et sinon, on en avait pas. [H : Et nous, on n'avait que 8 jours de vacances pour le Mardi Gras]. [Ah bon ?] [H : Eh oui, c'est qu'on nous faisait bien travailler, vous savez ! En 4 années d'école, on arrivait au certificat ! Et étudier, et tout, et… rappelez-vous que !… mais enfin, je trouve pas tort ! Mais enfin…] [Oui, oui. Vous aviez pas les mêmes vacances, alors ?] [H : Ah non ! Et puis même le dimanche matin, que on n'allait plus à la messe, le dimanche matin, on nous faisait étudier !…] [D'accord] [H : Et le jeudi matin aussi. Les pensionnaires !]

Q : D'accord. Et quand vous étiez pensionnaire, vous reveniez tous les combien chez vous ?

H : Bé… rien que… [L : aux vacances !] Aux vacances [Donc le Mardi Gras] Rien que le Mardi Gras parce que… on rentrait souvent après Toussaint, nous. Parce qu'on gardait les vaches. Alors après Toussaint, on rentrait à l'école, et puis pour Mardi Gras, on avait 8 jours, et puis quand ça venait pour Pâques, vite on revenait de l'école pour garder les vaches. Et puis on se plaçait ! On allait garder chez d'autres. [D'accord] Tous, on y a passé, tous les deux. [L : Tous, on y a bien tous passé] [Inaudible, les voix se chevauchent trop] Lui, il avait… quel âge tu avais la première année ? [L : 8 ans] 8 ans, la première année, oui. [Et quand vous vous placiez, comme ça, c'était pour combien de temps ?] Eh bé, 6 mois. [L : Bé pareil, pour l'été. Pour… pour 6 mois !] [De Pâques à la Toussaint, quoi] Oui, oui. Oui, du mois de mai à… la Toussaint. [L : du mois de mai à la Toussaint !] Oui, oui. [D'accord. d'accord. Et là, vous étiez chez d'autres gens…] Chez d'autres paysans, quoi ! [D'accord. Et c'était loin de chez vous ?] oh ben, c'était sur la même commune. Oh, mais c'était bien à Saint Cirgues, toi ! Maï ! … [L : Moi, j'ai fait deux ans sur la commune de Saint Cirgues en montagne, et toi aussi !] Eh oui. Moi, 4

ans, même ! [Et vous étiez logés, à ce moment là, vous reveniez pas chez vous] Eh non, non, on revenait pas. [Et vous étiez…] Logés, blanchis, et… tout. [Au final, vous étiez pas beaucoup chez vos parents ?] [L : Eh bé, mais il en restait un à la maison, pour garder à la maison, mais les autres…] moi, au moment de la pension, je restais des fois 8 jours à la maison, et en automne pareil, pardi ! Et puis on allait en pension, et puis voilà. [D'accord ; Et par exemple, à Noël, vous reveniez pas ?] Eh non. Non. [Vous faisiez Noël à la pension ?] Eh oui, oui. [Et ça se passait comment, Noël à la pension ?] Eh bé, comme tous les dimanches. [L : Bén, comme en temps normal] Normalement ! On travaillait toute la semaine, et puis… [L : C'est que ça… inaudible, nous autres, les garçons, à la Noël, les parents tuaient un cochon, et elle… elle pouvait pas venir. Et quand on tuait le cochon, c'était… c'était la fête, dans le bled. On invitait les voisins… les cousins, cousines…] Les parents, et puis, ils emportaient de la viande, parce qu'il fallait fournir la viande, alors… à la pension ! [Ah bon ?] Eh oui, parce que on payait pas trop, on payait pas bien, vous savez… c'était… alors on fournissait, les parents, la famille fournissait la viande !… on n'en mangeait pas comme maintenant, c'était pas du tout pareil. [C'est sûr].

Q : La semaine, y avait l'école… ça durait combien de temps ? Toute la journée ?

L : Eh ben, de 8 heures à 11 heures ! Et de 1 heure et demie à … ça durait 6 ou 7 heures par jour. Et je sais qu'on avait l'heure solaire, quand on sortait, que c'était pratiquement nuit, l'hiver. [Et vous emportiez votre casse-croûte pour la journée ?] Ah ben, nous autres, on habitait pas loin, à 1 km 500, on allait manger à … à la ferme. [D'accord. Par contre, vous aviez des camarades de classe qui rentraient pas chez eux ?] [H : Oh, mais y en avait pas beaucoup, y'en avait que quelques uns…] Ah ben, y en avait quelqu'un que… y avait une bonne vieille qui leur faisait la soupe, alors par là, elle leur faisait porter la musette, comme on dit. Mais ils étaient pas bien… ils étaient 4 ou 5. [d'accord].

Q : Et le dimanche, vous faisiez quoi ?

L : Eh… pas rien !… on s'embêtait. [rires] [C'est vrai ?] [H : oh très bien… on s'amusait !] Eh ben, on s'amusait quand même…[H : on s'amusait !… Quand y avait de la neige, il faisait de la luge !…] [Et à quoi vous jouiez ? Vous vous souvenez des jeux auxquels vous jouiez ou pas ?] Eh ben, un peu à cache-cache, ou bien tu sais bien, que un comptait, et puis il fallait trouver les autres. [H : Eh oui, c'étaient des jeux un peu comme ça…] On se défoulait bien !…

Q : Et vous disiez tout à l'heure qu'il y avait pas beaucoup de viande, qu'il y en avait sûrement pas tous les jours… vous mangiez quoi ?

H : Eh ben, on mangeait… c'était varié. Un jour, on avait… on avait de la bombinne [ragoût de pommes de terre] un jour, un autre jour… ben, parce que quand on avait de la viande, on n'avait rien que la soupe et notre portion de viande… Et puis, un peu une fois des pâtes, une fois des pommes de terre à la poêle, enfin… Pas beaucoup de légumes, parce que les légumes… y en avait pas. [L : on mangeait de la soupe au chou ! en insistant sur le dernier terme] [Et les châtaignes ?] [L : y en avait pas, non !] [Y en avait pas ici, non ?] Si, nous à la pension, de temps en temps, elles achetaient des châtaignes sèches, on en mangeait un peu. [L : Mais enfin, mais enfin… quand on

achetait quelques châtaignes, c'était la fête !] Eh oui, parce que…[L : Les foires d'automne, les gens d'ici montaient à Saitn Cirgues, montaient les châtaignes… et quand nos parents se ramassaient, avec un kilo de châtaignes… il fallait les faire cuire le même soir…] On mangeait des châtaignes avec du lait, et ça faisait un bon souper.

Q : Et est-ce que vous vous souvenez d'un instituteur ou d'une institutrice qui vous aurait marqué, ou pas ?…[silence] ou pas bien ?

L : Ah, moi si ! [Oui] Madame Frontiera [orthographe nécessairement fantaisiste]. [H : Ah bé, madame Frontiera, oui. Ah bé, mé, tu l'as pas bien eue, mais mon Dieu…] Ah bé, mé, moi, je l'ai eue les trois années de suite ! [H : Les trois années… ah ? Ah oui !] [Et alors, pourquoi ?] Ouh, mais parce que pour un oui, ou pour un non, elle nous giflait. Même elle savait pas s'y prendre, elle… elle criait tellement que… elle était, enfin, je sais pas, moi, elle devait être en déprime ! [H : Et puis, elle est partie de là-haut. Attends, où c'est qu'elle est allée, à ? …] en dessus de Vals. [H : en dessus de Vals ! Et il paraît que là-bas, elle a été calme, que ça a été fini]. Eh… elle venait d'avoir son diplôme, pour la-haut, ou alors le poste lui… lui plaisait peut-être pas. [H : Eh oui, quelque chose comme ça. Et comme ses parents étaient originaires de là-haut, est-ce que ça a ?… Je sais pas !] Et puis, elle criait tellement que… eh, les gamins se prenaient… disons, on faisait… elle les… ils étaient perdus complètement. [H : elle les stressait, quoi ! Ils étaient complètement stressés !] Elle les stressait, oui ! [H : Eh oui !] Moi, je me rappelle, une fois mon frère aîné, eh bé, il devait avoir… 12 ou 13 ans, et il demandait le quart, mais enfin, c'était sur les fractions, et puis elle a pris son réveil… Pourtant, il connaissait l'heure depuis… peut-être 4 ou 5 ans, mais… il a pas su quoi répondre ! Et je sais que bling !blang ! …

Q : Eh ben ! Et c'était un plaisir d'aller à l'école, ou plutôt une corvée ?

L : Oh ben, on détestait bien d'y aller, surtout avec celle-là ! [Et pour vous ?] [H : Eh bé, pour moi, si, parce qu'on aimait bien apprendre… moi, je me souviens, et puis que vers le printemps, des fois, on faisait le voyage ; en allant, il fallait demi-heure, je me… j'y pense bien, des fois, je prenais mon livre de leçons, j'apprenais mes leçons ! [rires] en y allant !… que je les avais déjà apprises, je les repassais.

Q : Quand vous y alliez, vous y alliez comment à la pension ?

H : Ah ben on y allait… on marchait à pied ! [Sur le ton de l'évidence] [Mais vous aviez un sac, un bon sac, puisque vous alliez…] Mais c'était autre chose, c'était juste un livre de leçons, c'était pas…[Monsieur Labiole fait chorus, dans les mêmes termes] [Et pour vous changer ?… Les habits, tout ça ?] Oh ben, les habits… on avait ce qu'on avait sur soi ! [Et vous en changiez pas trop ?] Bé non ! on changeait pas d'habit.

Q : Donc, vous [monsieur Labiole] étiez à l'école laïque, à la communale… et vous alliez aussi au catéchisme ? [Oui]. Et c'était quand le catéchisme ?

L : Le mardi ; et le jeudi, c'était le grand catéchisme. Et avant de faire la communion privée, c'était le lundi et le vendredi, je me rappelle pas exactement ! Mais nous autres, le grand catéchisme, avant de faire la communion solennelle, c'était le mardi et le jeudi. Le mardi, elle nous laissait sortir à 10 h et demie, enfin à la récréation de 10 heures, pour aller au catéchisme. [D'accord, donc même si c'était la guerre entre la laïque et la…] [H : Oh ben oui, on n'était pas… mais ça c'était… faut dire qu'à ce moment-là, on faisait pas

de différence, quoi, dans les… oh oui !] [Et vous, à la pension, c'étaient les sœurs, donc…] [H : Ben nous, on apprenait le catéchisme, et puis on allait quand même à l'église quand il y avait les jours de catéchisme, quand même !][Et le catéchisme, c'était quand à la pension ? C'était le jeudi ?] [H : Eh bé, c'est comme les… C'était pour tous] C'était pareil ! on était tous dans la même…[Ah, c'était mardi et jeudi pour tout le monde ?] C'était pareil. La section qui devait faire le… la communion cette année, ou même, moi j'ai fait deux ans, le grand catéchisme, avant ma communion solennelle, en somme, et les petites, c'était bien pareil. [H : Et alors, on allait au catéchisme, mais il fallait savoir nos leçons, on nous faisait réciter. C'était monsieur le curé qui nous faisait le catéchisme !][Vous vous en souvenez, des leçons du catéchisme ou pas ?] [rires. H : Oh, c'était très difficile à ce moment-là. Y a beaucoup de choses maintenant, que je me demande comment… mais je sais que… on bataillait pour l'apprendre… y avait des questions ; que ça avait pas beaucoup de sens…] Mais on n'y comprenait rien ! [H : Comme les vertus théologales ! rires Alors une fois… une fois, moi, une fois, y avait une sœur, elle me faisait faire mes leçons, on faisait les leçons, c'était la veillée ; alors y avait plusieurs sœurs, là, alors y a celle qui d'habitude me faisait réciter, alors moi, j'avais appris une leçon, et après je me suis dit " vaï ", j'ai vu que le lendemain c'en était une autre, alors j'ai sauté…rires j'ai sauté une leçon rires enfin, comme ça, mais… elles s'en sont bien aperçues !] Quand ils nous faisaient apprendre, la tenue qu'il fallait avoir… pour aller communier ! On disait que ça nous demandait " la pudeur la plus délicate " ! Nous les gamins, on n'y comprenait…[H : Eh bé, oui, on comprenait pas ça. Oui, enfin, c'était comme ça…. A ce moment-là, c'était comme ça] Eh ben oui ! Mais tant de demandes, qu'on récitait par cœur, et que sûrement on savait… [H : mais on comprenait rien, bien sûr !]

Q : Et l'école, alors, vous y êtes allés jusqu'à quand ? Jusqu'à quel âge ?

L : Eh bé, 13 ou 14 ans. [Mais 13 ou 14 ? Rires] Eh bé, moi, et puis après, j'ai fait deux ans de pension au petit séminaire, à Aubenas. Après je suis rentré à l'âge de 15 ans…[C'était où le petit séminaire ?] A Aubenas ! [D'accord]. Ca, ils y sont toujours, la grande baraque ! Maintenant c'est la commune qui l'a achetée. C'était à côté… je sais pas qu'est-ce qu'il y a, maintenant ? [H : Derrière la…] Prisunic ! [H : Oui, c'est ça ! Derrière Prisunic.]

Q : D'accord. Et vous, vous êtes allée jusqu'à quel âge ?

H : Bé moi aussi. Quand j'ai eu le certificat, que j'avais… 12 ans et demi, sans doute,oui. [Et après de toute façon…] Après j'y suis pas retournée. [Après, on s'arrêtait] oui. De toute façon, à ce moment-là, les enfants, ils allaient pas plus loin. Eh oui. On aurait pu faire une autre année, peut-être avant… parce que le certificat, y avait deux… y avait la première année, et la seconde année. Mais de toute façon, on savait que… oui. [Mais tout le monde s'arrêtait à peu près la première année]. Oui, oui. A part quelques… quelques familles, qui en avaient envoyé à Aubenas, alors, pour continuer un peu les études, mais… pas loin. Deux ou trois peut-être dans la commune. [Et c'était pourquoi, qu'ils envoyaient leurs enfants continuer leurs études ?] Ah mais… toujours, si ça allait au BEPC, au Brevet, après… [L : Oui, mais alors là… il fallait déjà rentrer à l'école… euh…EPS, qu'on appelait, école primaire supérieure… mais pour faire des métiers

d'instituteur, ou…] [D'accord] [L : Mais là-haut en montagne, y en avait très peu qu'ils y allaient. Ou bien, une … inaudible que la mère était veuve de guerre, ou quelque chose comme ça. Autrement, les parents pouvaient pas payer une pension !] Oh non, oh non ! Non.

Q : Et est-ce qu'il y avait beaucoup d'autres enfants, à part vous ?

H : Vous voulez dire, dans la famille ? [Dans la famille, et puis aussi dans le village, dans la commune…] Eh oui, parce que c'étaient des maisons dispersées, mais y en avait beaucoup ! Chez nous, y avait tout plein de maisons. Moi, je dis, y en a pas une de maison qui était pas habitée. Tout plein de petites fermes ! [L : Mais de tous ceux qui sont nés en 21, des aînés de famille, quand des fois, je m'amuse à les compter, eh bien, vous étiez neuf filles, aînées de famille. Ca a été rudement beau, que les parents se sont mariés en revenant de la guerre. Eh ben, filles ou garçons, vous deviez être 17 ou 18. Et en 27, moi, qui sont nés, natifs sur la commune, on était 17 garçons, et 5 filles. Alors, vous vous rendez compte, et dans toutes les fermes…] [D'accord ; Et vous vous voyiez beaucoup entre enfants ?] [L : On se voyait le dimanche à la messe !] Le dimanche ! [Le dimanche à la messe… Et à l'école !] Et à l'école [L : Et à l'école, oui !] quand c'était par exemple la saison d'école, oui. [Et vous faisiez les chemins ensemble, pour aller jusqu'à l'école, ou… ?] [L : Eh ben, ça dépendait comment elles étaient les fermes !] C'était très dispersé, alors ça fait que quelque fermes, des fois, dans des endroits…[L : E h ben, nous autres, y avait les drôles de… de Vidarle, là] oui, ceux de la Palisse, là ! [L : Et comme tous ceux, de Bouquet, les Eygades, le Lancien, là, ils étaient 7 ou 8 , ils prenaient le même chemin. Et puis ceux du village. Et d'autres qui venaient encore de… Y en avait qui faisaient plus de… presque demi-heure à pied !] Oh, mais de chez nous, il fallait bien demi-heure ! [l : Oh ! conteste] De Bagès ! [L : C'est un quart d'heure !] Oh ! Pour aller au Cros ? [L : Ah mais pour aller au Cros ! Ah ben oui, mais pour aller à la Palisse, il fallait un ¼ d'heure !] Ah mais oui !

Q : Et dans la famille, il y avait d'autres enfants que vous ?

H : eh bé, je vous ai dit, on était…[oui, alors, dans votre famille rapprochée, oui. Mais par exemple, des cousins et des cousines, vous en aviez ?] Oh, mais, bé puis après… les cousins et les cousines… [L : les familles s'étaient dispersées… nos oncles, tantes….] [Et vous les voyiez, vos oncles et tantes, ou pas trop ?] [L : bé, les oncles et les tantes, non…] Oui, mais, à ce moment-là, on se voyait bien, les gens, ils se fréquentaient bien… [Parce qu'ils étaient où, vos oncles et tantes, ils habitaient où ?] Y en avait sur la commune … [Y en avait beaucoup, déjà ?] Sur la commune du Cros, y en avait… y en a bien qui étaient loin, dans d'autres…Mais on allait bien se voir, à ce moment-là, on marchait à pied, on avait une tante là-haut, qui était près des … inaudible [L : sur la commune de Burzet !] oui, sur la commune de Burzet, on faisait…[L :eh ben, on faisait deux heures !] Deux heures, pour y aller. [De marche…] Oui ! Et on était bien content d'y aller, parce qu'on avait des cousins à peu près de notre âge, et qu'on s'entendait bien ; on était un peu comme frères et sœurs. [D'accord] Maintenant, c'est tout parti, c'est mort. [L : Eh ben, tu vois, les Ollières, aussi, le temps qu'ils ont été en montagne, on se fréquentait bien…] Eh bé oui, aussi ! [L : on était du même âge].

Q : et juste pour récapituler un peu, vous aviez combien d'oncles et de tantes, du côté de votre père ?

L : Du côté de notre père, ils étaient neuf de famille, parce que notre grand-père avait été veuf ; y avait 6 enfants de sa femme, qui est morte après un accouchement. Il s'est remarié, et y en avait trois de l'autre. [D'accord ; Et vous les voyiez tous les neuf ?] Bé non, mais là… du côté de notre père, ceux du premier mariage, à l'âge de 15 ou 16 ans, ils sont tous partis. Alors, on avait… [Et votre père, il était du deuxième mariage ?] [H : Du premier, du premier] Du premier ! oui. Alors, on avait deux oncles dans la Drôme, un dans le Vaucluse, et puis une autre sœur de notre père qui est partie dans la Drôme, mais enfin, assez tard, et puis elle y est morte deux ans après, à l'âge de… de 50 ans. Et puis les autres, les autres demi-sœurs de notre père, c'était aux alentours du Cros ou de… inaudible.

Q : D'accord. Et vos grands-parents, vous les avez connus ?

H : Non. [Non ?] Eh non. [Ils étaient morts avant que vous naissiez ?] [L : Il faut dire que… notre grand-père, du côté… notre mère était la plus jeune de 12 ! Alors, elle s'est mariée qu'ils avaient 30 ans ! Et puis, eh bé, le grand-père a vécu combien de temps ? Il est mort en 24]. Le grand-père, il est mort, j'avais deux ans et demi, je crois… trois ans peut-être ! [C'est vous l'aînée ?] Oui [C'est ça]. [L : Et notre grand-mère est morte, que la maman avait 12 ou 13 ans, alors en dix neuf cent un ou deux].

Q : oui, alors votre père, il était d'une famille de neuf, votre mère d'une famille de 12…

H : oui. Eh oui. [L : Oui, mais enfin, 12 mais… y avait que 5 filles qui ont vécu et…ils avaient rien qu'un frère qui avait été tué en 14. Et puis y en avait 5 qui étaient morts en bas âge… du côté de notre mère].

Q : Et vous voyiez plus quel côté ? Le côté de votre père, ou de votre mère ?

H : Eh mais maintenant, il reste rien que du côté de notre… à part le côté de notre père, pardi, c'est tout. Y en a une qui est religieuse, là…[oui, là, oui, mais…] Ah ? ! Avant ? ! [Oui, quand vous étiez petits]. Eh non, parce que, ceux qui étaient loin, comme ceux qui étaient partis dans la Drôme, on avait peut-être presque 20 ans quand on s'est connu, parce que à ce moment-là, ils avaient pas de voiture, et… ils s'en étaient allés.[L : Moi, j'ai un oncle que j'ai connu à la mort de… de mon père, que j'avais 18 ans. Et un de mes cousins, que j'avais aperçu une fois dans la ville de Crey, mais… physiquement, je l'ai pas vu !][D'accord] [L : Et puis après, après, quand les voitures ont fait leur apparition, bon… on s'est fréquenté un peu]

Q : D'accord. Est-ce que vous diriez qu'il y avait des événements marquants dans votre enfance ? C'est quoi, les événements marquants ?… C'est par exemple, quand on tuait le cochon à la Noël ?

L : Ben oui. Oui. [H : Oui] Ca faisait la fête. [Et qu'est-ce qu'il y avait d'autre, comme fête, par exemple, comme… ?] [H : Ben, y avait pas… surtout dans les petites fermes. Dans les grandes fermes, y avait ce qu'on appelait la reboule. Quand ils finissaient de faucher, ils se réunissaient un bon nombre, pour finir de faucher, et puis après, on faisait la fête, là. Mais comme nous c'était… chez nous, c'était trop petit…] Et puis après… après, alors, après 40, après la Libération, ça faisait un peu la fête quand on

battait un peu le grain, on avait déjà une petite batteuse à vapeur, eh ben, quand on battait le grain, alors si, ça faisait un peu la fête. On mangeait du jambon, et quand on avait fini… on buvait un bon coup et… et y avait un peu de gaieté.

Q : D'accord. Et y avait pas des vogues, des… ?]

H : Oh, ben, ça existait pas. Y avait les veillées ! dans les familles. L'hiver. Oui. Entre voisins, on se réunissait, on veillait… Mais seulement ça, moi, pardi, j'en ai pas bien profité, parce que… puis après, moi, je suis allée me placer aussi à Aubenas… Et puis après… [Et vous placer comme quoi ?] Comme bonne ! Oui. Alors ça fait que… puis après, quand je suis revenue… [L : Et puis quand notre père est mort, en 46, alors, ça pouvait…] Et puis je me suis mariée en 48, alors j'en ai pas bien profité. [D'accord] Alors, autrement, les gens, ils faisaient la veillée, et puis ils chantaient, ils dansaient. Oui. C'était bien… intéressant [D'accord. Et ils dansaient ? On dansait à ces… ?] On dansait, oh oui. [L : On dansait… On tapissait (?)… que y avait pas seulement bien du large… dans la pièce où on était quoi…] Les cuisines, des fois, elles étaient même pas bien… c'était pas bien plat ! (Rires) [Et c'était à peu près combien de fois par… ?] [L : C'est-à-dire… on se réunissait, entre 4 ou 5 familles de voisins, alors… une fois chez l'un, une fois chez l'autre…] [Et c'était quoi ? Une fois toutes les semaines ? Toutes les deux semaines ?] Oh… ça dépendait un peu, ça !… Et puis ça dépendait du temps, aussi ! S'il faisait bien mauvais temps aussi, des fois, on pouvait pas… Et puis on réveillonnait ! [Ah] Oui. [Et vous réveillonniez quand ?] Alors on faisait cuire du cochon, on faisait cuire des cotelettes, on faisait cuire des saucisses… [L : du pâté] du pâté, et puis voilà. [Et ça, c'était quand ?…] Et bé, c'était après la veillée, qu'on le faisait. [D'accord, donc il y avait la veillée, et on réveillonnait] Et le réveillon, voilà ! [D'accord] [L : Et quand il y avait rien que les parents, les hommes, ils faisaient rien que parler de la guerre de 14-18, et nous, ça… les jeunes, nous, ça nous barbait bien un peu !… [Et donc les voisins, ils venaient d'où ? Ca faisait à peu près quel périmètre ?] [L : Ca faisait tout un quartier ! A peu près 1 km, 1 km 500… par là-haut] [D'accord. Et vous dansiez ? Qui est-ce qui jouait de la musique ?] [L : Un harmonica.] Eh oui, un harmonica. [L : Et même… des fois, je me rappelle, celle que dit …inaudible, le Gustave de la Levouse, il chantait, et il battait la mesure avec une fourchette sur la table !] Ah ben, je l'ai pas connu ; j'étais partie déjà, oui. [Et donc, pour les veillées, on chantait, on dansait, on…] [L : Ah ben, pas tout le temps…][On racontait des histoires ?…] Mais on l'a pas fait bien longtemps, ça, parce que c'est rien qu'après la guerre. [L : Ce qu'on racontait, surtout, c'étaient les histoires de revenants, de trèves (?) !] [C'est-à-dire ?] Vous en avez pas entendu parler ? Non ? [Non][L : Eh ben, les gens disaient qu'ils avaient vu des fantômes… une fois un homme en blanc… mais… mais les gamins, on avait tellement peur, qu'on risquait rien de sortir à la … pour aller pisser !] Même j'ai entendu raconter que par ici, y en a qui faisaient des farces, ils avaient pris une grosse courge, vous savez ? [L : une citrouille] une citrouille ! Ils avaient fait les yeux, ils avaient fait la bouche, le nez, et puis… ils savaient que… y en avaient, des filles, qui devaient passer par là, ils avaient mis une bougie dedans (rires). Alors il paraît que quand elles sont arrivées là, les filles, elles se sont mises à gueuler, à gueuler, à retourner…(rires, donc tout n'est pas compréhensible) Et puis alors, les garçons, y en a bien un, qui est arrivé le

premier, qui a foutu un coup de pied à la courge, et… [L : Et ici, quand il y avait la fabrique, les jeunes filles, elles sortaient à la nuit, elles travaillaient jus qu'à 9 heures du soir… alors y a deux hommes qui se sont montés le coup l'un l'autre ; un prend l'autre sur ses épaules, et ils étaient enroulés dans un drap…] Dans des draps ! (rires) [L : Elles, elles sont retournées dans l'usine. Mais, et puis, il paraît que le patron leur a plus donné de travail !] Parce qu'on savait qui c'était ! [L : et là, c'est bien vrai, parce que c'étaient des personnes qui travaillaient]. [D'accord] On faisait pas de dégâts, à ce moment-là ! Même qu'on fasse des farces, c'était pas comme maintenant. [Oui. C'était gentil !] Oh que oui ! [L : D'ailleurs, Jean Ferrat dans sa chanson, il en raconte des histoires de… de loup-garou et de revenants !]

Q : Et est-ce qu'il y a eu des événements marquants spécifiques à votre famille, durant votre enfance ? [L : Non] Je sais pas, des accidents, des…

H : Non. A ce moment-là non… Non, parce que à ce moment-là, on n'avait pas de matériel, de… Enfin si, on aurait bien pu se… se tomber d'un arbre ou n'importe, mais enfin…

Q : Et ça s'est fini quand, votre enfance ? [L : Hein ?] Ca s'est fini quand, votre enfance, vous diriez que ça s'est fini quand ?

L : Pfou… [il réfélchit] Eh bé, après la Libération, ça a changé complètement de… de mentalité ! Et puis juste après… [Vous aviez quel âge, vous à la Libération ? 20 ans] Eh non. 17. En 44, j'avais 17 ans ! Et mon père est mort, en 45, j'avais 18 ans. Et puis après, ça a commencé, même là-haut, les grands travaux pour la centrale de Montpezat, alors… ben, ça a tout changé. Eh ben, comme événement marquant, mon… notre frère aîné, à 22 ans, il a été au STO deux ans en Allemagne. [D'accord] C'était un événement un peu marquant, ça. [Ben oui]

Q : Et vous (je m'adresse à madame Henry), vous diriez que ça s'est fini quand votre enfance ?

L : Ben, quand tu es allée te placer.

H : Ah ben oui. Eh oui. Eh oui. [C'était quand, ça ?] [L : En 38] En trente… huit, oui. En 38. J'avais 17 ans. Oui.

Q : D'accord. Et donc, pour vous, votre premier travail, votre premier travail en dehors des moments où vous étiez placés comme… comment vous appelleriez ça, quand vous étiez petits, que vous alliez garder chez d'autres paysans ? Vous étiez quoi ? Vachers ?

H : Vachers ! ou bergers ! Vachers, on disait vachers. [Oui, c'est ça. C'était déjà un travail. Les gens, ils vous payaient pour ça !] Ah ben, bien sûr. Bien sûr. Oui. Oui. Même… on payait même assez.

Q : Et en dehors de ce travail, ce travail… vous l'avez fait de quel âge à quel âge ?

H : Eh bé, moi, j'avais commencé de garder à la maison, que j'avais 7 ans et demi, et puis à 10 ans et demi, sans doute, j'ai gardé trois ans. A 10 ans et demi, je me suis placée. [D'accord. Et après, pourquoi, quand vous avez eu 13 ou 14 ans, vous vous êtes plus placée ? On vous prenait plus comme berger ?] Mais si ! Mais si ! [L : Et puis, elle est allée travailler en maison bourgeoise…] à Aubenas ! [L : oui, à Aubenas] [Quand vous aviez 14 ans ?] Non, 17 ans ! [Eh bé alors, entre 14 et 17 ans, qu'est-ce que vous avez

fait ?] Eh bé, j'étais berger ! [Encore ?…] Eh oui. J'ai pas gardé à la maison, mais j'allais me placer, pour garder. [D'accord Donc y a eu plus que trois ou quatre ans, que vous avez fait ça ?] Ben de... Berger ? Ben, de… Bien sûr, j'avais commencé à 7 ans et demi, et jusqu'à… 10 ans. [Oui, 10 ans, vous l'avez fait. Et vous, pareil ?] [L : A peu près. Ou bien on était placé, ou bien on gardait chez soi, selon que les autres frères et sœurs…] Eh oui. Ils pouvaient reprendre pour garder.

Q : Et alors, c'était agréable, comme travail, de garder ?

L : Ah pas trop ! [Parce que moi, ma grand-mère, elle m'en parle, elle a gardé… mais elle, elle était dans la plaine, du côté de Berrias… mais je crois pas qu'elle en a des trop bons souvenirs !…] Et du côté de Berrias, qu'est-ce qu'ils avaient ? [En chœur] Ils avaient des moutons, là-bas ? [Oui, ils avaient des chèvres !] [H : Oh, je pense bien, oui !] Eh ben, quand il faisait chaud, on avait trop chaud ; et quand il pleuvait, il fallait bien rester dehors ! [H : Et on était à la pluie, et au froid !] Et on était tout mouillé. [H : Oh mon Dieu ! Et puis encore, quand on avait rentré les bêtes, il fallait faire d'autre travail ! L'été, il fallait aller faner ! oh oui.] Oh ben, on t'occupait bien tout le temps : les garçons cassaient du bois, ou alors… [H : on restait pas sans rien faire] On restait pas sans rien faire… [H : Eh oui] Tenez, je vais vous dire, une fois que… ça, ça m'avait marqué ! J'étais passé, ça faisait peut-être deux ou trois ans, deux ou trois jours que j'étais à la ferme. Putain, d'un coup, la patronne me dit : " tu pourrais bien aller casser un peu du bois ! Tu aimes bien gagner l'argent sans rien faire ! ". Mais elle m'avait rien commandé. Eh ben ça, c'est des paroles que… et même ça a été fini, que la patronne, on était tout le temps… à se… [Vous vous êtes plus jamais entendus !] Eh ouais ! Eh ouais, parce que… Non ! mais si elle me l'avait commandé ! Mais … mais il aurait fallu… deviner parce que, là… ils avaient gardé des frères pendant… pendant 12 ou 13 ans, la même famille ! Mais alors, ils savaient tous ce qu'il y avait à faire. Moi, il aurait fallu que… [H : Mais elle aussi, elle était pas bien… timbrée, elle non plus !] Ah oui. [H : Ah oui.]

Q : Et quand vous gardiez, vous gardiez tous seuls, ou vous vous rejoigniez avec d'autres ?

H : Ah ben des fois, on se voyait, on se voyait bien quelque peu, mais… [L : avec les autres fermes, que ça allait, on s'invitait]. [Oui, mais quand vous gardiez, vous étiez plutôt tous seuls, ou plutôt avec d'autres personnes ?] Eh ben, plutôt seuls, quand même ! [L : Eh oui. Bien souvent seuls] Eh oui, oui. [L : Parce qu'avec l'âge qu'il y avait, quand notre troupeau de… de voisins, même on se rencontrait, pas bien longtemps, demi-heure…] Et même si le patron, il vous avait vu que vous restiez avec un autre, eh ben, que…il vous aurait bien passé un peigne ! (? Le dernier mot est peu audible). [L : Il fallait que les vaches elles broutent tout le temps, même qu'elles avaient pas faim !] Ah que oui ! Fallait pas les laisser chômer. On disait ! [Et vous aviez pas peur, tous seuls ?] Eh ben, non, c'était le jour, on n'avait pas peur. Et puis, même la nuit, eh ben, il fallait bien le prendre ! Il y avait des fois, y avait peut-être demi-heure que c'était nuit, on rentrait pas les vaches ! Les vaches, des fois, elles mangeaient pas. Et que faire ? Elles avaient assez mangé ! Moi, je me souviens que… oh là là, ils venaient pas le voir. Qu'est-ce qu'il fallait faire ?

Q : Donc vous avez quand même travaillé depuis petits, quoi, depuis que vous avez 7 ans ? [H : Eh oui] Et alors, en gros… vous avez d'abord gardé chez vos parents, parce qu'on gardait d'abord chez ses parents, vous avez ensuite été placée, et ensuite vous avez pris un.. ; un " vrai travail " entre guillemets. Donc, vous, vous êtes allée vous placer comme… bonne, à Aubenas, c'est ça ? [elle acquiesce de la tête] Chez des gens ?

H : Oh, chez des gens ; j'étais chez un avocat. Mais là, j'ai été bien malheureuse, parce que la femme, elle faisait des… de la déprime, elle m'en faisait voir de toutes, elle me faisait travailler comme une… Et puis, pour vous dire, une fois, je voulais partir ; j'avais une cousine, qui m'avait écrit, qui était placée à Avignon, qui m'avait donné une adresse, quoi, pour aller… dans une autre, chez une autre dame. Et elle, me lisait mon courrier. Alors, elle a écrit une lettre, mais je l'ai compris après, elle a écrit une lettre à cette personne en lui disant que sûrement qu'elle était pas contente de moi, et que j'étais pas capable de rien faire, je sais pas quoi. Alors la dame, elle m'a envoyé une lettre en disant " si vous êtes, si vous donnez satisfaction, on vous garde, et sinon… ". Et puis moi, j'ai bien compris, après, ce qui s'est passé. Mais puis alors (rires), je lui ai quand même joué le tour, parce qu'il y avait des personnes, vous savez, qui étaient quand même, qui étaient bien placées, quoi, et qui voyaient que j'étais malheureuse ! Alors, on m'a fait trouver une autre place. Mais là, c'était le paradis. A côté de l'enfer. De l'autre. Et alors là… seulement, c'était deux rues plus loin. Alors ma sœur, à ce moment-là, elle était placée aussi à Aubenas. Alors… moi, je lui ai dit que je partais, parce que mon frère était parti en Allemagne. Je lui ai dit qu'il fallait que je monte chez moi, que mon frère était parti et qu'on avait besoin de moi. Alors j'avais préparé ma malle seulement… il fallait pas qu'elle voie que j'emporte ma malle. (rires) Alors, avec ma sœur on s'est entendues, une fois, elle m'a dit, ils promenaient, c'était un dimanche après-midi, ils faisaient les 100 pas, dans l'allée de la Guinguette, là… Alors, on a guetté, quand on a vu qu'ils montaient, vite, on est allé chercher la malle, et on est parties dans une autre rue… (rires), alors là, elle a rien vu. Seulement après, peut- être pas… 4 ou5 jours après que j'étais à cette place, j'allais faire des courses dans une rue, je l'ai rencontrée ! Mais moi, j'étais de l'autre côté. J'ai cru qu'elle m'incendiait ! Et puis quand même je suis repartie ! [L : Elle était en déprime complète. Son mari… inaudible, les voix se neutralisent l'une l'autre] Son mari, il était malheureux, mon Dieu ! " Qu'est-ce que je t'ai fait ? Mais qu'est-ce que je t'ai fait ? " pour être méchante comme ça. Elle était… Et puis, ils avaient une fille, là, qui était pas mariée, et puis… ça s'est perdu, cette famille. Oui.

Q : Et après, c'était le paradis ? Pourquoi c'était le paradis ?

H : Oh ben, oui, mais parce que j'étais tout à fait bien ! Alors, vous savez pas, elle avait… ils avaient déménagé. Bon, les premiers. Et puis y aurait une chambre, là, sur une montée d'escalier, y avait une fenêtre, elle était bien propre et tout ça. Mais elle m'a pas fait mettre là. Elle m'a fait mettre sous le toit. Et c'était un hiver, il a gelé, mon Dieu ! Que je portais une brique pour me réchauffer, je me réchauffais, mais, puis au milieu de la nuit, je me réveillais, j'étais gelée de froid. Tellement que lui, peuchère, une fois, il est venu à la cuisine, là : " Dites, mais vous avez pas froid, là-haut, vous avez pas froid ? ". Mais moi, j'étais tellement timide, je lui ai dit non. Et alors, vous comprenez… Tandis

que les autres, j'avais ma cuisine ; ma chambre à côté de la cuisine. C'était… Et puis c'étaient des gens très très bien. Oui. Et j'étais… je faisais mon travail. Même l'après-midi, des fois, je sortais pour aller faire des courses, jamais ils m'ont rien dit, ni… oh oui. C'était… c'était très bien. Des gens bien raisonnables. Malheureusement, j'ai pas pu y rester puisque après, j'ai été obligée de monter chez moi, et puis… comme mon frère y était pas. Enfin, c'est des souvenirs, vous savez, ça reste ! …

Q : Et vous, votre premier travail, vous l'avez pris où ?

L : Eh bé, je l'ai pris chez les… placé ! [Aussi ?] La première année, j'avais 7 ans et demi, j'y suis resté un mois, le temps d'aider les foins. Et l'année d'après… elle est venue me louer, mais alors tout à fait… au dernier moment, parce que la patronne, elle était pauvre… son mari avait trouvé du travail sur la route, alors elle est venue me louer au mois de mai, huit jours après, j'y étais. Oui. [D'accord. Et après. Donc, là, vous avez été placé à 7 ans et demi, vous gardiez, vous faisiez…] Là, j'ai gardé deux ans, et puis l'année d'après, j'ai changé de patronne… Et j'ai gardé deux ans chez moi. Et puis en 40, celle que je vous disais que… quand elle me disait que j'aimais de garder l'argent sans rien faire, eh bé, je suis parti deux ans en pension à Aubenas. Je suis de nouveau revenu chez moi. [D'accord. Et pourquoi est-ce que vous êtes parti en pension à ce moment-là ?] [H : rires il voulait faire curé !] [Ah d'accord] J'en avais marre de me placer ! et puis de… mes parents, quand j'étais gamin, ils criaient qu'il fallait être curé, et puis voilà ![voix forte, un peu gêné] [D'accord. Et puis ça a pas résisté] [H : Ca a pas marché. Oui] Et puis d'ailleurs, là, c'est pareil. Et puis notre frère est parti en Allemagne, et puis les parents aussi, ils pouvaient pas payer. [H : oui, parce que ça coûtait cher] [Oui. Donc vous avez fait deux années de petit séminaire, et puis après ça a pas marché] Après, je suis revenu à la ferme. [D'accord. Et après, vous avez fait quoi, comme travail ?] Mais… bé… je suis resté avec mon père pendant deux ou trois ans…[d'accord. Donc, quand vous êtes parti au petit séminaire, c'était quand ? c'était en 40, c'est ça ?] En 40 oui. [Donc jusqu'en 42, vous avez fait le petit séminaire] 43 même. [43, d'accord ; Donc, en 43, vous êtes revenu à la ferme ?…] Oui. [Et votre père est mort en 45, c'est ça ?] en 45, c'est ça. Et puis en 46, encore une fois, après, alors là, j'étais placé pour domestique… dans une ferme. Oh mais là, ça… ça marchait bien… Y avait le moulin… Et puis après, je suis rentré, j'ai débuté à l'automne, à l'âge de 19 ans, enfin… pour les travaux d'approche de la centrale. [D'accord. Donc en 47] 6 ![6] 6. [D'accord. .Changement de côté de cassette]… on travaillait avec mon frère aîné, on travaillait au chantier, et on faisait notre journée à la ferme. [D'accord. Et votre frère aîné, c'était celui qui travaillait, qui était parti… ?] en Allemagne. Et… et notre frère, lui, le plus jeune, il est resté à la maison. Enfin, il gardait, il faisait un peu du travail à la maison. [D'accord. Et vous êtes pas parti faire votre service militaire, à un moment ?] J'ai fait rien qu'un mois. [Combien ?] Un mois. Comme fils de veuve, on m'a lâché. [D'accord. Et vous l'avez fait où ?] Quand… à Besançon, dans le… ? inaudible. [D'accord. Donc, vous êtes parti loin, quand même ?] Eh ben… ben, c'était à Besançon.

Q : D'accord. Et comme on parlait, là, du STO, ça s'est passé comment, la guerre ? Vous l'avez vécue comment, vous ?

H : Vous savez, c'était pas bien beau à voir, hein. [L : Ouais] On était, on avait toujours peur, on n'avait pas pour manger… et puis, les gens de… [L : J'avais vu les Allemands au hameau de la Palisse, même ils ont fusillé trois personnes à Saint Cirgues, parce que… ils avaient été dénoncés, et y avait une équipe de… de maquisards, à peut-être 2 km de la Palice. Et un après-midi, à 2 heures, ça pétardait de partout, moi je suis monté en haut, sur… ce que je voyais, que j'aurais pu me faire fusiller. J'ai vu des Allemands 30 m plus bas. J'ai mis mes sabots à la main, je suis redescendu, mon père travaillait aux champs, et y en avait de l'autre côté de la rivière, qui… ils nous tiraient dessus. Mon père m'a attrapé, on s'est mis contre une murette… Silence Et ça avait marqué les gens, hein. Vous savez, complètement. Le lendemain, c'était un samedi, le lendemain, à la première messe, jamais j'avais vu tant de monde un dimanche à la messe, que les gens venaient aux nouvelles, et là on se disait des … un peu de tout] Parce que à Saint Cirgues, ils avaient tué des gens aussi. Oui. [L : A Saint Cirgues, y avait un jeune qui… il avait… moi, j'avais 17 ans, lui il avait 16 ans. Il s'était réfugié sous son matelas, et ils ont tourné le matelas, ils l'ont fusillé sur place. Un autre, deux ! deux frères qui s'étaient enfermés dans… ben dans un placard, alors, y en a un qui a mis son… Inaudible comme ça, la balle est rentrée et est sortie, et l'autre, il a été mort. Et une vieille dame, qui habitait en dessus du hameau, y avait un de ses fils aussi, que les papiers étaient pas en règle, le fils s'est enfui, eh ben, ils sont montés là-haut, et ils l'ont fusillée. Et là, y avait un de ses petits-fils qui regardait, qui devait avoir deux ou trois ans, attention ! que ça a dû le marquer un peu celui-là !…] [Oui, c'est sûr]. [L : Mais à Aubenas, c'était occupé, la… en 43] Eh oui, parce qu'ils y ont, ils sont restés à Aubenas, ils étaient… ils logeaient au séminaire, les Allemands. [L : Eh mais… je sais pas combien y en avait, y en avait au séminaire, y en avait à inaudible… Et vous autres, vous aviez bien des… des officiers dans… dans votre endroit] Oui, oui. Parce que nous c'était une maison bourgeoise, là, la première fois que j'étais, alors, bon c'était grand, alors surtout que c'était à une vieille demoiselle, mais enfin, c'était une femme de ménage, quoi. Alors, ils avaient réquisitionné les appartements, et ils y habitaient, là haut. Enfin, les chefs, quoi. Mais… ils nous ont pas embêté ! [L : Encore je me rappelle du nom, que vous l'auriez entendu une fois. Wagner !] Wagner ! Ah oui. Oui. Wagner. Tu as raison, c'était lui le chef. [L : Et Isenberg].

Q : Et quand vous étiez loin de chez vous, vous communiquiez comment, avec vos parents ? Vous leur écriviez ?

H : On leur écrivait ! On s'écrivait ! [L : Ah ben oui, quand vous étiez à Aubenas ! Autrement, quand on était en montagne, des fois les… la mère venait nous voir une fois par mois…] [Quand vous étiez placés, petits ? Vos parents, ils venaient vous voir ?] [L : Ben oui. Ca dépend que… Quand on était à Saint Cirgues. Autrement, que quand tu étais au Cros, on se voyait tous les dimanches] Eh bé moi, je les voyais tous les dimanches (pas sûr, parce que voix derrière celle de son frère). [A la messe ?] Eh oui. [Y avait une église ?] Y avait une église, oui. Oui, oui, oui. Là-haut, dans toutes les paroisses, y a des églises ! [Oui, parce que maintenant, les paroisses sont super étendues et…] Ah mais, maintenant… c'est pas à comparer avec maintenant.

Q : Donc pendant 7 ans, vous avez travaillé à la centrale, enfin au chantier… [L : Au chantier et à la ferme] Et à la ferme. Et après, vous avez fait quoi ?

L : Après, j'ai repris une exploitation à mon compte, et ça a duré 3 ou 4 ans, avec un de mes… avec mon frère le plus jeune. Notre frère aîné était resté avec ma mère. [Et donc, vous avez repris quoi ? L'exploitation de votre père ?] Non, non, non. On a… une autre ferme, puisque mon frère aîné est resté avec notre mère. [D'accord]. Et puis son mari est mort, et puis moi je suis venu à Montpezat, alors, en 57. J'avais 30 ans. [D'accord. Et l'exploitation que vous aviez reprise avec votre frère, elle était où ?] Oh mais elle était en dessous du…[H : Pareil !] du village, mais là, c'était… encore, c'était grand, là. On avait 14 ou 15 bêtes ! [D'accord]. Silence. L'argent qu'on avait gagné au chantier, on l'a mis pour acheter des… [Pour acheter l'exploitation] [H : Pour acheter des bêtes, parce que… ils étaient fermiers, quand même !] [Ah, parce que l'exploitation, elle vous appartenait pas, en fait ?] Ah non, non, non, non, non. [Vous étiez fermiers. Donc les bêtes étaient à vous, mais…] On donnait tant de fermage aux patrons, et puis… il fallait s'en sortir, si on voulait. [D'accord. Et c'était cher, le fermage, vous vous en sortiez, ou…] Silence. Oui, mais encore là, il nous fallait payer pour… pour garder. Pour vous donner à peu près une idée, on donnait 90 000 de fermage, à l'automne, on vendait une paire de bœufs de, de 2-3 ans, 130-140 000. Alors ça faisait guère… enfin, ça faisait un peu cher (pas sûr). Et puis on avait les veaux, le beurre, et puis… et puis des cochons, si on en élevait. [et quand vous, vous êtes descendu pour vous installer ici, votre frère, il est resté sur l'exploitation] Oh, mais il est pas resté longtemps parce que… et puis alors, c'était devenu que les exploitations, elles étaient plus rentables. Et puis il est parti travailler au Puy, le plus jeune. Et l'aîné, il est resté à la ferme avec ma mère.

Q : D'accord. Et vous vous êtes pas marié ? Vous vous êtes jamais marié ?

L : Eh non ! J'ai fait le contraire ! Il aurait fallu trouver la femme avant de trouver la ferme. [Sourires] Mais… mais sans blagues, de ma génération, combien il y avait de jeunes qui s'étaient mis… en ferme, et ils avaient pris la ferme. Et c'est que… le chantier, y avait beaucoup de filles qui sont parties avec les étrangers, et puis ils ont vu que c'était plus le… le même modèle de vie ! Donc, à peu près de mon âge, je sais pas combien y en a qui sont restés célibataires ! [Et… ça s'est pas trouvé, ou vous aviez pas plus envie que ça de vous marier ?]Ah non, mais je vous dis, les filles, y en avait beaucoup qui voulaient pas rester à la ferme ! [Avec des paysans !] Ah oui ! Elles prenaient des, des… des ouvriers, ou des petits fonctionnaires, des facteurs ou n'importe. Y en avait pas beaucoup qui voulaient rester à la campagne. [H : Même qu'ils aient la ferme ! Si c'était, si ça avait été] Si ça avait été 10 ans auparavant, là, y avait beaucoup de jeunes ménages, quand ils se mariaient, que la jeune femme, il fallait rester avec les beaux-parents… Alors du côté de… du temps de nous, là, en 54-5, un garçon qui avait sa ferme, et qui avait ses bêtes, la jeune femme, elle avait rien qu'à se mettre à travailler à l'étable [pas sur], mais elles, elles en voulaient plus. Le chantier, ça a été le premier grand exode de la campagne.

Q : Et vous, vous vous êtes mariée… vous l'avez rencontré où, votre mari ?

H : Eh ben, par… par des connaissances, un peu, mais enfin… j'étais, on était… J'ai une sœur de mon mari, qui était, qui se fréquentaient, avec un petit cousin à moi ! Et

alors, c'est comme ça qu'on s'est connu. [L : Et puis alors, il allait travailler au chantier, sur le camion, et puis toutes les…] [Vous ? Vous êtes allée travailler au chantier ?] Lui, lui ! [L : Non, mais, mon beau-frère, il travaillait au chantier, et.. et y avait le camion. Et ses collègues le chinaient, té, comme on travaillait tous ensemble, " la sœur de Régis ferait bien pour toi " ! Et il s'est mis à la regarder, et voilà…] Et ça a marché ! [Et ça a bien fait]

Q : Et comment vous avez décidé… il avait une ferme, lui ?

H : Eh ben lui, il était… dans la ferme de la famille, aussi. Seulement, c'était pas bien important. Alors on s'est marié, on y est resté 4 ans, et puis on est venu ici à Montpezat. [Et là encore, vous avez pris une exploitation en fermage, ou ?…] En fermage, oui.

Q : Et est-ce que vous pouvez me raconter le jour de votre mariage, comment ça s'est passé ?

H : Oh !… (rires) Eh ben, comme tous les mariages ! [Eh ben, je sais pas, moi, le mien, je pense que c'est pas le même que le vôtre. Je suis mariée, mais…] Vous êtes mariée, vous aussi ? [oui] Oh, mais vous êtes jeune… [L : ils se sont mariés dans le froid et le brouillard, si l'on peut dire] Oui. Eh oui. [C'était quand, votre mariage ?] Eh ben, c'était le 28 avril, en 48. [L : Oui. Et on était sur un camion, mais y avait point de bâche, à part les mariés qui étaient dans la cabine, et… attention qu'on se gelait] [Et alors, vous étiez nombreux, ou pas ?] [L : Peut-être, 4 ou 5] Combien tu dis ? Oui. Peut-être bien. [L : enfin, frères ou sœurs des mariés] [oui, alors… vous vous êtes mariés à l'église ?] Oui. Bien sûr. [Et après, vous avez fait quoi, vous avez fait un repas… ?] Eh oui. [L : Le matin, on a déjeuné chez nous, avant qu'ils aillent se marier. Ils se sont mariés à l'église. Et on a fait un peu le tour des bistrots du…] [Et c'était à quelle heure, le mariage ?] Le mariage, c'était avant midi. C'était à 10 heures, peut-être. [L : C'était à 10 ou 11 heures]. [Ben oui, ça, c'est pas pareil, moi je me suis mariée, il était trois heures de l'après-midi, alors…] Ben oui, parce que maintenant, on fait pas pareil. Et vous vous êtes mariée où ? [A l'église, à Bordeaux, je me suis mariée. Parce que mon mari est de Bordeaux.] Vous êtes allée le chercher loin. Mais vous êtes pas élevée à Bordeaux, non plus, peut-être. [Non, non, non. Mais bon. Et donc, alors y a eu la messe, ensuite vous avez fait la tournée des bistrots ?] Oui. [Avec qui ? Vous étiez combien ?] Eh ben, avec la famille alors ! [Que la famille ?] Ben oui ! Oui ! [Y avait pas des gens du village, des amis ?] [L : Du côté de son mari, ils étaient 7 ! Et du côté du nôtre, on était 5. Y avait quelques cousins ou cousines qui… nous…] Enfin, 5 enfants, quoi, de la famille ! [D'accord. Et c'était en 48, hein, c'est ça ?] Oui. [Et… qu'est-ce que je veux dire ?… Y avait pas d'amis, par exemple ? Vous aviez pas invité des amis ?] Oh non, mais à ce moment-là, vous savez, on n'invitait pas bien des amis, parce que… qu'est-ce que vous voulez… [oui, mais c'était pour savoir] Oui, oui, mais c'était pas comme maintenant, on faisait pas une fête… Et puis le soir, donc, on est allé souper chez… ma belle-mère, que mon… mon beau-père aussi, il était mort ; dans la maison de… de… voilà. [D'accord. Et quand vous dites " on est allé souper ", c'est toute la noce, ou…] Ah toute la noce, oui ! Tous. Voilà. [D'accord. Et comment ça s'est passé, qui est-ce qui a payé… le… le repas, par exemple ?] Ah mais ça, le repas, les familles le faisaient ! [L : Mais le repas, ça se faisait en famille, chacun…]

Oui. [Chacun à son tour, en fait !] Eh ben, oui, puisqu'on avait déjeuné chez moi ! Puis on avait soupé chez… mon mari. [L : Mais je sais que chez moi, mais… on la vendait pas à ce moment-là, on pouvait abattre. On a tué un veau, on en a vendu un peu, et puis ta belle-mère…] Elle en a gardé un peu, aussi ! [L : Et on en a gardé !] [D'accord. Et vous vous souvenez du menu, de ce que vous aviez mangé, ou pas trop ?] [L : Oh ben, le menu était pas bien compliqué à ce moment-là ! Un jambon, comme je vous dis, un rôti de veau…] Et des… un gâteau ! [L : Et un gâteau, aussi] [Et un gâteau que vous aviez fait aussi, ou… ?] Eh bé oui, un gâteau qu'on faisait, bien sûr. [L : Mais à ce moment-là, encore, il y avait les restrictions, en 48 !) [Eh ben oui, mais c'est pour ça que je vous demande] Oui, mais on faisait les gâteaux en famille, quoi ! [Et est-ce que vous aviez une dot ?] Eh non ! Qu'est-ce que vous voulez qu'on prenne ? On avait le peu d'argent qu'on avait économisé quand je me plaçais ! Et puis voilà. [L : Et son mari, il avait été prisonnier, et il avait… inaudible, alors non plus]. [Et votre robe, elle était comment ?] Ah mais… on se mariait pas en blanc, à ce moment-là ! On avait… parce qu'au moins, comme ça, ça servait après ! Je sais que j'avais acheté une robe et un manteau, enfin bon… oui. [Et c'était une robe comment ?] Eh bé, une robe… comment vous dire ? une jolie robe, quoi, bien sûr !

Q : Et quand vous vous êtes installée, vous vous êtes installée chez votre mari, en fait ! [Eh oui. Eh oui] Et pourquoi, après, vous avez… ah oui, parce que la ferme était trop petite ! [C'était trop petit oui]. Et ils étaient nombreux chez votre mari ?

H : Eh bé, ils étaient 6 en tout. 3 filles et 3 garçons. [L : Eh oui, y avait le religieux, j'y pense pas !] Oui, il y avait un frère. [Et c'était trop petit pourquoi ? Parce que lui…] Parce que, on avait que 4 vaches ! Et puis, il… il faisait froid quand même là-haut, c'était pas bien… alors inaudible. [Et l'exploitation de sa mère, c'est un de ses frères, ou une de ses sœurs qui l'a reprise ?] Non. Et puis après, ça s'est vendu. on l'a vendue après. Oui, parce que c'était pas… vivable, vous comprenez. Mes beaux-parents… mes beaux-parents, c'était pareil, ils étaient venus là quand ils ont été ; c'était une maison de famille du côté du grand-père, ils étaient venus là à la retraite, mes beaux-parents. Mais bon… Mais sinon… ça pouvait pas faire pour un jeune ménage !

Q : et donc après, vous êtes venus à Montpezat… un peu plus bas, hein, c'est ça ? [C'est ça] en allant vers Aubenas. Et vous avez pris l'exploitation en fermage. [L : La ferme de Pourcheyrolles !] D'accord. Et là, vous êtes restés combien de temps ?

H : Vous voulez dire, en tout ? [oui] Eh ben moi, je suis restée 25 ans ! [Et votre mari ?] Eh bé, mon mari, il est mort… [L : Eh bé, il est y resté 4 ans] 4 ans. 4 ans après que j'étais descendue. Avec 3 petits enfants ! [D'accord. Et il est mort de quoi ?] Mort d'un cancer. Oui. Et c'est allé même très vite. 3 ou 4 mois… ça a été… [Et vous aviez… donc, vos enfants, c'étaient… des garçons ? des filles ?] Deux… euh, deux garçons et une fille. [D'accord. Dans cet ordre là ?] Eh bé, d'abord une fille, euh un garçon, une fille, un garçon ! Oui.

Q : Et donc, vous après, quand son mari est mort, vous êtes venu la rejoindre pour l'aider. [L : oui]. Et ça a été en fermage toute votre vie ? [H : ah bien sûr !] Vous avez été en fermage toute votre vie ? [H : Toute notre vie, oui.] Et est-ce que vous avez vu des changements, dans le travail à la ferme, tout au long de votre vie ?

L : Ah ben oui. Parce que ça s'est bien modernisé ! [H : Ah ben oui !] [Et quand est-ce que ça s'est modernisé ?) Ah ben, ton mari avait acheté le… [H : le motoculteur, et puis après] et puis après, on a acheté le premier tracteur en 62. [H :oui, oui] Et puis petit à petit… [Et le fait que ça soit motorisé, qu'est-ce qui a changé, en fait, c'était… ?] [H : Eh ben, ça faisait…] [… moins pénible] [H : oui, c'était moins pénible, bien sûr ! D'abord, avant, il fallait atteler les vaches pour rentrer le foin, tandis que là, avec le tracteur, on emmenait le foin vers la porte du grenier, et puis, on avait bien des vaches quand même attelées pour le rentrer au grenier, mais enfin, c'était pas du tout… oui.] Et même pour faucher, on avait pas mal de coupe… [H : eh oui]

Q : Et c'était une grande exploitation ? Y avait combien de… ?

L : C'est-à-dire que la récolte principale, c'était le châtaignier. La châtaigne. Et puis alors, on avait 4 ou 5 vaches. [H : 5 vaches ! y avait du foin bien pour 5 vaches. Et puis, on avait fait de la luzerne, oui.] [Et vous faisiez surtout de la châtaigne ?] [H : eh bé, mais puis après, on ramassait les châtaignes, mais enfin… les vaches. Au début, premièrement, quand on est venu, nous, y avait le chantier. Alors je vendais presque tout le lait. Et puis après, je fais du beurre. Puis après, le beurre, ça commençait à pas bien marcher, on vendait le lait au laitier. Et puis voilà.] [Et alors, les châtaignes. Ca rapporte bien les châtaignes ?] Oui, mais… une année, ça se paie bien, une année nouvelle… et une année, y en a, et une année y en a pas, alors… [H : C'est qu'il y avaient quelques années qu'il y en avait pas, alors…] Et il fallait donner tout le temps le même prix au patron ! [H : eh oui.] Et puis, là aussi, ça fait, comme elle vous disait, de ses anciens patrons. Ils étaient exigeants, et… Et ils habitaient sous le même toit, ils habitaient… à l'autre bout de l'exploitation. [H : Et alors, ils voyaient tout ce qui se passait…] Et ils voyaient tout ce qui se passait, on pouvait pas vendre un veau sans qu'ils le sachent, mais… mais, parce que il fallait donner toutes les charges, tout le temps. [Donc, vous faisiez, en gros, le lait, le beurre, les châtaignes…] [H : Eh bé, l'une après l'autre, oui, pardi] [Et vous faisiez pas un peu de seigle, un peu de… ?] [H : Ah ben si, on en faisait au début, même on en faisait beaucoup, mais puis après, ça faisait beaucoup de travail, qu'est-ce que vous voulez !] Même là, quand j'ai abandonné de faire le seigle pour faire de la luzerne, que c'est un instituteur agricole qui me l'a dit, il me l'a dit " mais faites de la luzerne, que… que tu pourras garder une vache de plus ", mais… mais il était pas commode, il aurait fallu que je fasse du seigle ! [Le patron ?] Eh oui. [H : oui] Tandis que… la luzerne, la seconde coupe, je la mettais de côté, et je leur donnais une ration, à midi, pour mes vaches. Et… et ça augmentait la ration de lait. [D'accord]

Q : Et vos enfants… ils ont fait quoi, derrière ?

H : eh bé, nos enfants… j'ai mon aîné, donc, qui est allé travailler au Béage, chez… [L : Comme mécano] chez un mécano, oui. [L : Enfin, agricole, et de voitures] chez un mécanicien. Ma fille, elle a continué des études, et puis elle a été infirmière. Et le plus jeune, aussi, il a appris le mécano, et puis finalement… ils ont tout abandonné tous les deux (sourires), et ils sont rentrés à Béthanie[89]. Les deux garçons. [Comme… comme éducateurs ?] Comme éducateurs, oui !. oui. Alors voilà.

[89] IMP (pour ce que je crois me souvenir d'une aide-soignante qui avait également travaillé dans ce centre).

Q : Et si vous revenez un peu sur votre vie, qu'est-ce qui était important, pour vous, dans… dans la vie ? Qu'est-ce qui était… je sais pas comment vous dire ? qu'est-ce qui était indispensable ? C'est une question difficile, hein, que je vous pose ?

L : Oh oui. [silence] [Qu'est-ce qui était important ?] [H : Eh bé, il fallait travailler, et… et…] [C'était ça ? Travailler ?…] [H : Oui. Eh oui] Travailler et… et gagner sa vie. [H : Eh oui. Eh oui]

Q : Et qu'est-ce que vous diriez que vous avez reçu de plus important, de vos parents ? [Silence] Comme valeur, ou comme…

L : C'est-à-dire… nos parents étaient très stricts, d'ailleurs, sur les mœurs, à ce moment-là, c'était la coutume, que maintenant… [H : Eh oui, c'était…] On avait eu une éducation… religieuse, qu'il fallait travailler, qu'il fallait pas voler… Même l'entente, entre voisins ! Pas se cogner pour une broutille de rien du tout. [il renifle]

Q : Et si on revient sur vos conditions de vie, ici à Montpezat, c'était plus facile ou c'était moins facile que quand vous étiez au Cros ?

L : C'est-à-dire qu'ici, on avait quand même le… le bon climat. [H : c'est-à-dire qu'on pouvait faire beaucoup plus de choses ! C'étaient des rentabilités, par exemple … et puis on s'était mis à tenir des lapins, on avait beaucoup des poules, et puis…] Et puis, à un moment donné, le collège y avait beaucoup des restes, on allait chercher les restes du collège, on engraissait… 10 ou 12 cochons par an. [H : Alors ça, ça nous arrangeait bien !] Eh oui, mais encore le patron, des fois, je lui ai dit, " mais, si c'était pas le collège, je pourrais pas vivre ! " " Eh mais ! On vous fournit bien le bâtiment ! " [H : Voilà ! C'était comme ça ! C'était pas … inaudible le travail !] Et puis, ici, quand même, on était en bordure des routes ; on voulait aller à Aubenas, quand on n'avait pas de voiture, on avait le car deux fois par jour, on n'était pas isolé, comme là-haut.

Q : Et justement, la maison, elle était comment ?

H : Oh, la maison ! La maison, alors ! Je dis que ici, à côté de là-bas, comme je vous disais tout à l'heure, ici, c'est le paradis ! Une maison… une grande cuisine, qui avait des courants d'air de partout ! Y avait du, dedans, y avait pas du dallage, c'était… [L : des grosses pierres, comme ça !] des grosses pierres, vous savez, comme vous avez pu en voir, peut-être ! [oui, du pavage, peut-être ?…) Du pavage, oui ! Du pavage. Mais c'était pas plat. Alors tellement, quand je lavais ma cuisine, j'étais obligée de la laver à grande eau, il faisait que, y avait des portes, je mettais des serpillières sous les portes pour que ça aille pas dans l'autre pièce ! Et puis on se gelait de froid. Parce que c'était élevé. Et les fenêtres, elles joignaient pas, alors tout ça faisait que… [L : Vous aviez une fenêtre, y avait pas de cadre, ça frottait contre le mur. En haut, y avait un couloir, c'était bouché par des volets, y avait pas de fenêtre. Alors, y avait un escalier, comme vous diriez là, que en haut, y avait deux chambres, et encore, la porte… la porte derrière la cheminée, qui donnait sur… eh ben quoi ?] Eh ben oui ! Alors, ça faisait un appel d'air, tellement que, voyez, moi je disais que l'hiver, je réchauffais mes jambes, quand j'allais traire ! Je prenais mes bottes, et à l'écurie, il faisait plus chaud qu'à la cuisine ! [Quand il gelait, à 7 ou 8, on avait 7 à la cuisine ! Il faisait plus chaud à l'écurie qu'à la cuisine !] [Et vous vous chauffiez comment ?] Ah mais, avec le bois ! [D'accord. Y avait une cheminée à la

cuisine ?] Eh bé, comme ici, quoi ! [L : Mais y avait une cheminée, qui avait un trou, alors…] Oui, et la cheminée, elle se trouvait en face de la porte d'entrée ! [L : Alors, même le fourneau, on pouvait pas le faire chauffer comme on voulait, parce que on avait tout le temps peur de mettre le feu à la cheminée] [Madame Henry abonde en écho derrière] Et en 56, quand y a eu, que c'était l'année où mon mari est mort, et puis qu'il est mort l'été d'après, alors, bon, celle qu'il a tant gelé !… une fois, mes petits, ils étaient sortis à la cour, les pauvres oiseaux, ils se laissaient attraper, peuchère, tellement ils pouvaient pas voler, et là, mon fils, il avait ramassé les oiseaux… Alors, je les avais mis, j'avais mis une soucoupe d'eau sur la table pour qu'ils boivent, eh bé, tout d'un coup, j'ai vu que l'eau, elle se gelait sur la table ! [L : Bé, et la fois que ton mari… rempaillait les chaises !] Ah ben oui ! [L : Quand il mouillait avec l'eau la paille…] [Leurs voix se chevauchent] Eh bé oui, la paille gelait. C'était comme ça, toute la paille, elle gelait. Affreux. Je sais pas combien de temps, comment on a pu y tenir. Et ça a duré un mois ! [Et ils ont pas fait des travaux, les propriétaires ?] Oh, mais on pouvait pas rien leur demander, parce que… mais d'abord, pour faire des travaux, c'était des maisons, que vous savez, il aurait, d'abord…[L : Vous savez, il fallait, l'intérieur, il fallait tout le foutre en l'air !] Oui. Elle est toujours telle qu'elle est. Maintenant, eux, ils sont morts, c'est un neveu qui y est, mais il habite pas, parce que eux, ils habitaient à l'autre bout, ils avaient des appartements là-bas, de l'autre bout de la maison. Mais ils habitent de l'autre côté, maintenant, ça, ils s'en servent plus ! [Et donc, c'était la même maison, et eux, ils habitaient d'un côté, et vous de l'autre ?] Oui. Ca avait été fait après, sans doute, c'était pas du départ. [L : Ca avait été tellement fait après, que moi, ma fenêtre, elle donnait là-bas vers le château, quand ils ont fait le bâtiment, ils ont bouché cette fenêtre avec les briques, et ils l'ont pas seulement fait crépir du côté du… du locataire !…Enfin, il faut le… il faut le voir pour le croire ! Et puis l'autre fenêtre, là, ils l'ont faite quand je suis venue, dans la chambre où je couchais.] Oui, justement cette autre fenêtre qui y avait dans ta chambre, là, [L : eh ben, elle était pas éclairée, cette chambre !] Eh oui, elle était pas éclairée ! Y avait juste un petit fénestroun ! Et puis mon pauvre mari, il leur a demandé quand même de faire une fenêtre, parce que, des fois on prenait du monde pour les châtaigniers, eh ben, on pouvait pas les faire coucher là ! Et puis, en plus, il le fallait bien, parce que quand même !… Y en avait que, une chambre, donc, à côté de la cuisine au premier étage, et puis une autre chambre, et puis… enfin, une chambre, mais enfin, ça suffisait pas. [Et alors, vos enfants, ils étaient où ? Ils dormaient où ?] Eh ben, dans notre chambre. Ca, la chambre, elle était grande, à ce moment-là. Oui. Et ils étaient pas bien… y avait trois lits, quoi. Trois petits lits. [D'accord] Et puis après, y avait une autre chambre en haut. D'ailleurs, l'autre chambre, elle était pas plus froide que… la cheminée y passait ! Après, ils sont montés en haut.

Q : Et vous aviez l'eau courante, dans cette maison ?

H : Risque pas ! [L : Pas au début !] Non. Et même, on avait l'eau… on n'avait pas l'eau courante, y avait de l'eau qui venait du fond de la prairie, là, qui allait là-bas, et puis des fois, ça coinçait, ça se bouchait, et on n'avait point d'eau ! Et puis cette année-là, qu'il avait tant gelé, on n'avait pas… on n'avait pas d'eau. On ne pouvait pas sortir les vaches, la fontaine, elle était gelée. Et y avait une rigole qui passait, mon pauvre mari est

allé charrier des pleins seaux d'eau pour faire boire les vaches ! Et aussi pour faire la vaisselle ! … oh mon Dieu ! [Et l'électricité, vous l'avez eue ou ?] Si, on avait bien l'électricité, mais figurez-vous qu'on avait l'électricité, mais on n'avait rien qu'un 110 de voltage ! Alors maintenant, moi, j'y pense, j'aurais pas risqué de pouvoir acheter une machine à laver tant que j'étais là-bas. Eh oui. Et même, j'avais acheté [L : Eh oui, mais c'était rien que du 110 !] Oui, oui, c'était que du 110. J'avais, on avait acheté avec mon fils, qui travaillait là-haut aussi, il vendait des appareils ménagers, alors il m'avait emmené un frigo ! Mais il m'a fallu acheter un transfo, trouver, ils m'ont donné un transformateur, ça pouvait pas faire de toute façon, pour le frigo. [Et vous l'avez eu quand, le frigo, alors ?] Mais même le frigo [rires] il en avait descendu un d'occasion, sa patronne le lui avait donné ! Et puis ça a pas bien marché. Et puis alors, je (inaudible), il fallait mettre le transformateur pour qu'il puisse marcher, hein ? ![Et c'était quand, ça ?] Oh mais, ça, je sais pas, c'était…[L : dans les années 70] Dans les années 70, peut-être ! [L : Le Régis est rentré au Béage en 64…] eh bé oui. [L : inaudible. Il venait de passer son examen de fin d'apprentissage. Tu te souviens pas que ?…] Eh oui, peut-être bien. [L :… la première fois qu'il est venu, il a dit, " ça sent le rousti "] Eh oui, le rousti. [L : Eh bé, vite, on a sorti le frigo !] Et puis après, alors, vite, il en a apporté un, mais il a fallu mettre le… même ça faisait pas bien, parce que ça… vous voyez bien ! [Et donc, pour en revenir à la vie quotidienne, vous aviez pas de machine à laver, le linge ?] Non [Vous faisiez comment votre linge ? Vous faisiez tous les ?] Mais à la main ! [Mais vous le faisiez tous les combien ?] [L : Y avait un grand lavoir à inaudible] Et puis j'avais un grand baquet, je faisais chauffer de l'eau, oui. Même ici, je… [Mais vous le faisiez pas tous les jours ? !] Ah mais non ! Une fois par semaine, par là, enfin… oui ! [Parce que c'était dur, ça, non ? !] Ma foi, moi, j'aimais bien… [L : Et même ici, pour acheter la machine à laver, il a fallu que ses enfants la…] (rires) Eh oui, parce que j'ai tardé, encore ici, de l'acheter ! Je me sentais, voyez, je me sentais bien de le faire ! [de le faire, oui ! Même les draps, même les grands ?…] Ah oui. Oui, oui. Eh oui. [Bon. Et vous alliez faire vos courses où ?] Eh bé, à Montpezat ! (En chœur) Eh oui. [Et vous y alliez tous les combien ? Tous les jours ?] Oh bé, on allait seulement le jeudi, on prenait…[L : Et le dimanche] Et le dimanche, oui ! [L : et maintenant, on fait pareil. On a le boulanger, et… j'y vais deux fois par semaine.] [à Montpezat ?] [L : Oui. Le jeudi, et puis des fois le dimanche] [Le jeudi, c'est le jour du marché, c'est ça ?] [L : Oui] Oui, mais… Oui, c'est le jour du marché, mais enfin, ça marque pas… [L : Alors, en parlant du patron, même elle tout le temps, elle me disait d'acheter la télé, alors j'achète la télé la veille ou l'avant-veille de Noël, et, on l'a installée le vendredi soir… Et le lendemain, à la porte de l'église, la patronne, elle dit à sa fille [à madame H] " tiens, je vois que le père Noël a passé chez… chez toi ! "] (rires) Alors du tac au tac, ma fille, elle lui a répondu… " Oui, mais… " [L : Parce que, mais elle avait 22 ans…] Ah oui ! " mais la souscription est ouverte " ! [L : Mais devant tout le monde ! Alors, pensez !…] alors elle lui a dit comme ça " oh, mais, n'y compte pas ! " [L : Pour vous dire, comme ils tenaient, le inaudible) Ben oui, qu'est-ce que ça pouvait bien leur faire ? !

Q : Et pour votre santé, vous alliez chez le médecin, ou pas trop ?

H : Ah ben, ça dépend, quand y avait [L : quand y avait, quand y avait quelque chose !] Eh oui, bien sûr. [Et il fallait que ce soit grave ou pas ?] Eh ben, ma foi, maintenant, quand même, on fait bien attention, quand on a quelque chose, d'y aller ! mais enfin, jamais on a pas eu rien de bien… pas grave. [Et quand vous étiez petits, que l'un d'entre vous était malade, comment vous vous soigniez ?] [L : Oh, avec des remèdes de bonne femme !] C'étaient des remèdes de bonne femme ! Vous savez que pour faire venir le docteur, là-haut, chez nous, eh ben, il montait ; c'est qu'il y avait pas de route ! [L : il montait de Montpezat !] Eh oui, il montait de Montpezat. Eh bé, une fois, c'est, pour la petite, là, peuchère, une petite qui est morte, il est monté en voiture jusqu'à Usclade et puis… il fallait une heure de route pour venir jusqu'à la maison ! Et je me souviens, il en a pris 700 francs. [L : Eh bé, mais, vois, j'allais le dire. Et 700 francs, à l'époque, rappelez-vous que ça faisait une somme !] oui. Oui. Eh oui. Mais les gens, vous savez, ils se soignaient pas bien, ils se soignaient comme ils pouvaient. [Et vos enfants, ils ont bien été malades, quand ils étaient petits ?] Oh mais là, on faisait venir le docteur, quand même ! [L : jamais ils ont eu, ils ont pas bien…] Et je me souviens, il en avait pris 700 francs. [L : Té, c'est ce que j'allais dire. Et rappelez-vous que 700 francs à l'époque, ça faisait une somme]. Oui. Eh oui. Mais vous savez, les gens, à l'époque, ils se soignaient pas bien, ils se soignaient comme ils pouvaient.

Q : Et vos enfants, ils ont bien été malades quand ils étaient petits ?

H : Oh ben alors, puis on avait le docteur ! [L : Jamais ils ont bien eu…] Jamais ils ont rien eu de… Non, non. Ils ont pas trop eu de…[L : Oh ben une paire de grippes. Je sais qu'une fois, il est venu pour le Pierrot !... Pour vous dire, là-haut en montagne, quand il y avait quelqu'un de malade, quand on disait qu'il… on faisait venir le toubib, le curé tardait pas d'y aller après, et si y avait un peu du bien, le notaire. Alors, on savait ce que ça voulait dire…] Vous voulez boire un peu ? Depuis le temps qu'on discute. Vous voulez un peu de sirop ? [Je veux bien un peu d'eau. Pas de sirop, non]. [L : Et puis, en 77, quand ici… ça s'est libéré, ses enfants étaient mariés, alors elle, elle touchait un peu de retraite…] Alors vous voulez pas de sirop, vraiment ? [Non merci, ça va, c'est bien]. Servez-vous. [Merci beaucoup] [L : Alors, il y a un moment qu'on le convoitait, ça. Alors, j'ai été vite à la mairie. Et encore, elle se faisait du souci, qu'elle disait à une voisine « mais qu'est-ce qu'ils feront, là-bas ? » Parce que ici, y a pas beaucoup de terres attenantes de… de la maison.] [Et alors ?] [L : Alors, alors… j'ai pris du foin à rentrer à la prairie, pendant deux ans… mais, mais ça a marché quand même, et j'étais bien tranquille !]

Q : Et pour vos déplacements, vous avez eu une voiture, ou vous avez jamais eu de voiture ?

L : J'ai une voiture. [Vous en avez toujours une ?] Ah oui. Tant que je peux. J'ai passé mon permis à quarante… trois ans, et ma foi… Oh, mais je suis jamais allé bien loin. Chez ses enfants, là, à la Chapelle sous Aubenas. Et maintenant, je vais rien qu'à Lalevade. [Mmmh, mmmh] Mais enfin, ça nous sert bien. Comme on a beaucoup de connaissances, sur le plateau, quand il y a des enterrements… Et puis même ici, pour monter à Montpezat, pour aller à la messe…

Q : Et pour vous déplacer, dans votre vie de tous les jours, vous alliez… à pied. Y avait le bus, le car qui passait…

L : Ah mais… ici, oui. Oui, oui. Même quand on était en montagne, il fallait faire 5 km pour aller prendre le bus à Saint Cirgues en montagne. Et puis, on avait des vélos, des mobylettes… [Et la voiture, vous l'avez eue quand ?] La voiture ; j'ai passé mon permis à 43 ans, alors ça doit faire… en 70. [Oui, mais vous avez eu votre voiture tout de suite. Une fois que vous avez passé votre permis, après vous avez acheté la voiture]. Oui. C'est qu'ils me l'ont descendue… une vieille… une vieille deux-chevaux du Béage, mais attendez, elle roulait bien, que je l'ai gardée 5 ou 10 ans. Et puis une Diane, et puis j'ai acheté la R 5 que j'ai toujours. [C'est quoi, ce que vous avez, comme voiture, pour le moment ?] Une R 5. [R 5, d'accord] La super 5.

Q : Et quand vous étiez à Montpezat, c'était quoi, les événements marquants… comme je dis, sur la…

L : Ah ben, les événements, c'était la fête votive ! C'était bien déjà un événement ! [Oui. Et c'était quand, ça, la fête votive ?] La fête votive, tout le temps le premier dimanche après le 15 août ! Et y avait les courses de… de chevaux !… [Y avait les courses de chevaux ?!] Bien sûr, tout le temps ! [Et ça y est encore, ça ?] Oui. Mais à ce moment-là, c'était intéressant, parce que c'étaient rien que les paysans d'ici qui faisaient courir leurs chevaux ! Alors… une semaine ou deux avant la fête votive, y avait le marché à prunes, et… et quand ils avaient vendu, ils descendaient au fond de la prairie, avec leurs bêtes, et ils l'entraînaient. [D'accord. Et c'était au moment de la fête votive, les courses de chevaux, ou c'était ?...] C'était le soir, le dimanche… à la fin de la fête votive, mettons vers 6 heures du soir. [Et c'était où ? Ca se passait où ?] Eh bé, la grande prairie, là. Ils partaient du fond de la prairie ; mais à ce moment là, le collège y était pas. Et puis ils arrivaient là-haut, vers la place de… de la poste. [D'accord. D'accord]. Même il y avait deux courses, le dimanche et le lundi. [D'accord. Et le lundi, c'était chômé ?] [H : C'était pendant… c'était pendant les vacances, oui, c'étaient les congés !] [Et la fête votive, ça se passait comment, la fête votive ? Y avait quoi ?] Eh bé, comme toutes les fêtes votives, y avait des manèges, toutes les attractions, y avait le bal… [H : Vous avez jamais vu, ça, vous ?] [Bé non, parce que moi, je suis pas d'ici] Mettez-vous un peu de côté, que vous avez le soleil, là. [H : Vous n'habitez pas dans la région ?] [Mes grands-parents, ils sont… ma grand-mère, elle est de Berrias, mon grand-père il est de Costaro, vers Le Puy. Et donc, voilà, ils habitent à Lablachère, mes grands-parents. Mais moi, j'ai passé mon enfance en Haute-Savoie, en fait. Donc, ça existe pas, là-bas, les fêtes votives] Ah oui ?! [en chœur]. [Eh non] [H : Parce que… c'est assez courant, quand même…] [Y a des vogues, mais enfin, c'est pas…] Ah mais des vogues, mais c'est la même chose ! Et c'est pareil ! [H : C'est pratiquement la même chose !] [Je pense que c'est pas tout à fait la même chose, si ?] [H : Eh si ! Si !] Eh si ! [H : Mais, même nous, on dit bien fête votive, on dit bien la vogue ! La vote ! En patois. La vote]

Q : Et vous aviez quoi comme relations ? comme personnes avec qui vous vous rencontriez ?...

H : Oh tous les voisins, on se rencontrait avec tout le monde, on se parlait avec tout le monde. [L : Mais dans le temps, la fête votive, ça faisait l'occasion de voir des gens qui étaient partis du pays, et qu'on voyait pas…] [qui revenaient] [L : qu'on voyait une fois par an] Eh bé oui. Ceux de la montagne qui descendaient. On voyait des connaissances ! Et puis y avait les foires, aussi. [Y avait des foires à Montpezat ?] [L : Le 27 avril !... La foire des cochons juste avant Noël… et la foire de…] en septembre aussi ! [L : … de la mi-carême !] de la mi-carême, oui ! [L : Et le 22 septembre, c'était la foire des premières châtaignes !] [D'accord. Donc, y avait 4 foires dans l'année] [L : Et importantes !...]

Q : Est-ce que vous avez été obligés de partir ? Non, vous avez jamais été obligés de partir, vous, de vous déplacer, de… ? [L : Non] Sauf au moment du service militaire [L : Oui].

Q : Et quand vous regardez votre vie active, y a eu des changements dans le travail à la ferme… Et est-ce que vous trouvez qu'il y a eu des changements dans votre vie en général ?

H : Ben, y en a bien eu. On a pas eu du tout la même vie que nos parents ont eue. [L : Bé oui !] Pas du tout pareil ! [Et pas pareil en quoi ?] Eh ben, en travail ! Au point de vue travail, parce que là-haut, c'était… c'était pas du tout pareil, quoi ! [L : Même, comparé à notre jeunesse… de mon temps, on fauchait tout à la faux, les premières moto-faucheuses, elles sont sorties rien qu'après les années 50. Et encore, il fallait que le terrain soit à peu près plat.]

Q : Et est-ce que vous avez des relations, des gens que vous connaissez, qui sont partis de Montpezat, et avec qui vous êtes restés en contact ?

H : Ah oui. Maintenant, d'abord, y en a qui… qui sont morts aussi, et puis on est devenu vieux, hé. [Ah oui, ça, forcément, plus on avance…] [L : Et puis, à mesure qu'on avance en âge , on se fréquente moins.] Eh oui, parce qu'on se voit moins. Ils sortent moins, ou…

Q : Mais vos amis, ils sont plutôt sur Montpezat, ou plutôt partis ailleurs ?

L : Oh ben, y en a de tous. [H : Eh, un peu] [Mais par exemple, vous les voyez souvent, vos amis qui sont sur Montpezat ?] Eh ben, ici, on se voit entre voisins, là. Avant, on se voyait bien le dimanche, mais maintenant c'est plus pareil, y a rien que deux messes par mois. Ou bien… le jeudi ! Les gens venaient beaucoup quand il y avait le Crédit Agricole, ou la Caisse d'Epargne, maintenant, ça a tout… [H : disparu par ici] disparu. Il faut aller à Lalevade. Alors finalement… vous montez, mais… les gens prennent le pain, font leurs commissions, et ils foutent le camp ! [H : C'est pas du tout comme avant, parce que les gens, eh oui, ils sont en voiture, alors ils restent pas ! Avant, les gens, ils restaient devant… Le jeudi, quand ils venaient, des fois, y en a qui partaient au milieu de la nuit. Ils restaient dans les cafés. Mais je parle de l'ancien… [L : Mais tu remontes…] Eh bé oui ! Je parle de l'ancien temps ! Eh que oui ! [Le jeudi, c'était le jour du marché ?] Oui, oui. [L : J'ai entendu raconter par une bonne femme, qui tenait un tout petit bistrot, quand elle est venue ici à Montpezat en 26 ou en 27, elle a passé 200 litres de vin en chopines, en demi-litres. Et ça a duré jusqu'à… toute la…] Le jeudi, c'était le jeudi ! [L :

Eh non, à la fête de… la fête de la Cailloux *inaudible*… Alors y avait tant de cochons à deux pattes, tant de cochons à deux pattes !...] [rires] Eh oui !

Q : Et donc, ça, c'était pour avoir un petit peu l'histoire de votre vie… Vos enfants, juste pour finir sur vos enfants, donc maintenant, ils sont tous à La Chapelle-sous-Aubenas ou… ?

H : Oui. Oui, deux à La Chapelle, et un à Fons (*à vérifier*) Enfin, ça se tient, quoi, les communes.

Q : Et leurs relations, leurs amis, les gens qu'ils connaissent, c'est aussi des gens qui…

H : Oh ben, c'est surtout des jeunes, des gens qui… oh là là, ben si, ils en ont bien des relations parce que… [L : Et là-bas, sur La Chapelle, sur Fons, vous avez même beaucoup des gens qui sont descendus de Saint-Cirgues] de la montagne [L : de plus haut] Et puis avec le travail, aussi, ils connaissent beaucoup de monde !

Q : Et ils sont partis un peu ? Ils sont partis eux, loin, ou pas du tout ? Ou ils sont plutôt restés dans le coin ?

H : Qui ? [vos enfants] Ben non, puisqu'ils sont plutôt dans les alentours d'Aubenas. [Oui. Je ris] [L : C'est les petits-enfants qui se sont dispersés…] Ah ben, les petits-enfants, là… [Et vos petits-enfants, ils sont plus loin ? Ils ont quel âge, vos enfants et vos petits-enfants ?] J'ai un… pour commencer, j'ai ma petite fille qui a combien ? Elle est née en 53 ? Elle a vingt… Cathy ?! [L : Cathy, elle est de…] soixante et treize ! [L : 73, elle a 32 ans !] Non, mais elle, elle est restée au pays, elle a acheté une maison, ils ont acheté une maison que c'était un peu de leur famille, quoi ! Elle est mariée, et elle a deux petits. [J'allais dire, oui, vous êtes arrière grand-mère] Oui, je suis arrière grand-mère ! Et puis alors, elle a son frère aussi, qui travaille, qui a acheté un appartement. Mais lui encore, il vit seul. [Et il travaille où, il a acheté un appartement où ?] Il a acheté un appartement sur Aubenas, et il travaille chez Chauvel. Oui, à la pharmacie, vous savez ? [D'accord] Et puis ma fille, elle travaille donc… en *inaudible*. Et elle a une fille, mais alors, elle a une fille adoptive, elle. Et elle a fait construire aussi à La Chapelle. Et mon autre fils, aussi, il a fait construire à Fons. Et sa fille donc, elle est à Ambérieu, elle s'est mariée, ça fait deux ou trois ans. Et le fils, il travaille à Tournon, mais il est pas marié, non plus, il est seul. [D'accord. Mais donc, ils sont plutôt restés pas trop loin…] Bé enfin… parce que leurs parents… [L : Ils sont restés… par le travail !] par le travail ! Eh oui, eh oui ! [L : Et là haut, au Béage, surtout l'aîné, on voulait bien le garder ! C'est que la femme, elle travaillait déjà à Béthanie, et la femme a voulu… qu'elle descende en bas !... Et lui, à ce moment-là, il travaillait pas… alors] [C'était sans doute pas simple, d'en avoir un au Béage, et l'autre…] Eh bé non, ça pouvait pas faire ! Et puis enfin, il a été embauché là, et puis voilà. Maintenant, il va être à la retraite, là. [D'accord]

Q : Et maintenant, j'aimerais bien qu'on s'intéresse à… ben, à la retraite, c'est-à-dire le moment où en fait… vous êtes venus ici à votre retraite ?

H : Ah ben moi, parce que lui, encore, il a 7 ans de moins que moi. [Eh oui. Ah ben oui] Moi, j'ai eu la retraite… eh oui [L : Toi, tu l'as eue en tant que…] en tant que veuve…

[L : à 55 ans, mais pas… complète] pas complète ! [Oui, au moment où vous avez quitté la ferme de Pourcheyrolles, c'est ça ?] Voilà. Oui, oui.

Q : Et… comment ça s'est passé, le passage à la retraite ?

L : Eh bé, ça a rien changé ! [H : ça a rien changé]. Ca a pas changé. [H : on a travaillé quand même, et voilà. D'abord, moi, je dis, si on pouvait… si on, tant qu'on a la santé, si on travaillait pas, on pourrait pas rester ! Rester sans travailler…] Et moi, jusqu'à l'âge de la retraite, encore on gardait… deux vaches ! [Et vous dites, on pourrait pas rester sans travailler, pourquoi ? Parce que… ?] [H : Parce que moi, je peux pas… Oh là, s'il me fallait rester toute la journée dans une pièce !... Tant que j'ai la santé ! On peut rien dire. Et puis un jour, peut-être, il faudra bien s'arrêter, mais… Oui.] Et elle, son jardin, si elle avait pas son jardin… [H : Et oui].

Q : Et qu'est-ce qui a changé, avec le passage à la retraite ?

H : Rien. De changé. [Rien ?] Rien. Je vois pas. [Ben, je sais pas. Vous avez plus de bêtes, maintenant. Enfin si, vous avez des poules…] E on n'a rien que les poules, mais maintenant, s'il fallait aller traire les vaches, ça ferait peine, quand même ! Comme je faisais avant. [L : Mais notre mère a trait les vaches…] (en chœur) jusqu'à 80 ans ! Et elle était pas en bonne santé, quand même. Petit à petit, on a…laissé tomber, quand même, du travail. [Et qu'est-ce que vous avez laissé tomber, alors, comme travail ?] Eh bé, d'abord, les cochons, on s'est mis à faire des cochons, et puis, c'est lui qui s'en occupait, à la fin. [Et les cochons, par exemple, ça fait combien de temps que vous en faites plus ?] [L : 90 !] Peut-être, oui. [L : Eh bé, depuis qu'on a supprimé le… le collège]. Supprimé le collège, oui. [Et donc, mais vous étiez déjà ici, vous.] Mais on est venu en soixante et dix… sept. [et donc, au début où vous étiez là, ça, ça correspondait à peu près à votre retraite à vous, ça, hein ?] Oui, oui [Mais pas à vous. Vous, vous étiez pas à la retraite ?] [L : C'est-à-dire, puis moi, je… si, si, on touche un peu, un peu d'invalidité]. [D'accord. Et donc là, vous avez continué à faire les cochons jusque…] [L : jusqu'en 90] [Jusqu'en 90. D'accord] J'ai arrêté les vaches, donc j'ai fait les cochons une paire d'années, mais puis…on en avait pas beaucoup. [Donc, les vaches, vous avez continué une paire d'années, c'est ça ?] Non, non. A 60 ans, j'ai arrêté les vaches. En 87. [En 87. Ah oui, d'accord. Donc y a 10 ans[90]. Donc après vous avez laissé tomber les cochons ; et qu'est-ce que vous avez laissé tomber, encore ? *rire*] [L : Et les lapins, parce que …on avait plus le temps] Les lapins. On avait beaucoup de lapins, et je les tuais, et on venait me les prendre, les acheter, je les vendais. [L : et puis, la maximatose (*sic*) s'y est mis, et puis…] C'est pas cette maladie, c'est une autre maladie ! Une autre maladie. C'est pas la maximatose. Une autre maladie qui s'y est mise que… ils allaient bien, et puis tout d'un coup ils tombaient comme ça. Alors on a abandonné. Alors ça faisait trop de travail. [L : On a vendu les cages, même. Alors comme ça]. Oui, on a vendu les cages. On a gardé les poules. [Et donc là, vous avez plus que les poules. Ca vous fait des bons œufs]. Eh bén ça fait des œufs, et puis on en mange de temps en temps. [L : Et puis ça tient

[90] Bravo pour le calcul mental !

compagnie !] Et ça tient compagnie ! Le matin, je vais donner à mes poules, là, dans la journée, je lève les œufs, et puis je vais leur donner, et… voilà.

Q : Et le jardin, c'est toujours vous qui l'avez fait ?

L : Eh ben, le jardin, son fils vient le labourer ! *inaudible* [Oui, mais c'est juste pour voir avant la retraite et après la retraite. Quand vous étiez sur l'exploitation, c'est vous qui vous occupiez du jardin ?] [H : Eh ben, je m'en occupais bien aussi, oui. Mais enfin, peut-être un peu moins…] [Et vous, vous vous en occupiez du jardin ou pas ?] Eh mais, c'était plus gros. [H : Eh oui, parce que d'abord à ce moment-là, on faisait des betteraves… pour les cochons, on faisait…] Et des choux ! On a eu fait, là-bas à la ferme, presque 3000 plants de choux. On en donnait aux vaches. [H : Oui. Tandis que là, on n'en fait rien qu'un peu pour les poules !]

Q : D'accord. Et là, vous faites quoi, comme jardin ?

H : Ouh mais, je sème un peu de tout ! Des légumes, des… il faut les sarcler, il faut les arroser. Mais c'est que vous savez…[Mais qu'est-ce que vous faites comme légumes ?] Ah mais… des carottes, des tomates, des aubergines… |[L : des betteraves rouges] des betteraves rouges… des poireaux ! [Vous faites pas de melons ?] Oh ben ici, je sais pas si ça viendrait bien. [L : Ben, des tomates, aubergines] Des tomates, des aubergines. [L : Ici, le jardin, tout vient. Il s'agit de le faire] Et puis heureusement qu'on a une source, qui est là-bas au jardin, autrement on pourrait pas faire ça, parce que bon… s'il fallait arroser avec l'eau de la ville, on pourrait pas.

Q : D'accord. Et qu'est-ce qu'il y a eu comme événement marquant à la retraite ? Positif ou négatif ?

L : Ben ça a pas bien changé. Ca a changé que chaque mois, il nous tombe un peu d'argent, et puis voilà. (*rires*).

Q : Et quand vous êtes venus ici, est-ce que vous avez fait des transformations, ou est-ce que… ?

H : A la maison ? [oui] Non, non. C'est la commune qui nous l'a fait, parce que le logement, il est à la commune ! Alors, ils nous ont tout blanchi, ils ont… [L : A part en bas, les écuries, que moi, j'ai payé le ciment et le sable, et les maçons m'ont fait des… des dalles pour mettre des vaches et des cochons. Mais… mais nous autres, on a payé les fournitures, et les ouvriers communaux ont fait le boulot].

Q : Donc la maison, là, vous la louez à la commune, hein, c'est ça ? [oui] Et vous avez dit tout à l'heure que c'était le paradis par rapport à l'autre maison…

L : Parce qu'ici, au moins on ne se gèle pas de froid ! [H : Oui, et puis, on n'est pas embêté !] [Ben déjà, vous êtes tous seuls, c'est ça ?] [H : Eh bé voilà !] Et puis même ici, la cour, quand on est venu, j'ai sorti 25 m³ de remblai, pour la mettre comme… comme c'est maintenant. Et deux maires différents, tous ils m'ont dit « mais vous l'avez, entretenez-le, vous l'avez *inaudible* ». On fait, pas des grosses choses, mais on fait ce qu'on veut dedans pour améliorer !

Q : Et vous avez combien de pièces, ici ? Vous avez donc, la cuisine, là…

H : La cuisine, la salle à manger, et y a… trois chambres en haut. Y a une petite chambre, et puis alors, chacun on a… une chambre. [L : Et puis deux débarras, là…] Et puis là-bas, il y a d'autres pièces, que c'est pas occupé, c'est des débarras, c'est pas occupé, alors c'est pas entretenu…[L : Y a le congélateur… la machine à laver…] Et oui, et y a le WC. [Et par rapport… dans la maison où vous étiez avant, vous aviez une salle de bains ou ?] [L : Mais ici, on n'en a point !] [Vous avez pas de salle de bains, ici ?] [L : on n'a rien qu'une cuvette de WC derrière le rideau, mais enfin, on leur demande pas mieux.] Oui. On se lave bien. Et les parents, risquait pas qu'on ait… Et même le WC, là-bas, quand on voulait faire pipi, il fallait descendre à la cour. Mais ici au début aussi, le WC, il y était pas. Mais après on l'a fait… mais y a bien, combien de temps ça fait qu'on l'a ? [L : Y a bien 13 ans !] 13 ans qu'on l'a. Mais enfin, on aurait pu le demander avant, si on … on n'osait même pas le demander. [L : Oui ! C'est même quand on l'a demandé, la cuvette qu'on a donné, c'était le maire qui faisait des réparations, qui nous a donné la cuvette, et les communaux qui l'ont installée !] Eh oui. [L : Mais enfin, ici non plus, on ne donne pas une location formidable, alors… il faut pas trop leur en demander.] En plus de ça, on s'occupe un peu de l'église, parce que quand il vient quelqu'un pour la visiter, on l'ouvre. On la tient ouverte, l'été. Et on ferme et tout, quand même. On est là. Si on n'y était pas, eh bé… ça pourrait pas faire. Je sais pas comment ils feraient. [Oui, ils sont bien contents que vous soyez là].

Fin de la cassette

Q : [Je reviens sur l'anonymat]. C'est une recherche universitaire, donc y a que moi qui vais savoir ce que vous m'avez dit. Ce que je vais faire, c'est que je vais comparer ce que vous me dites à ce que d'autres personnes vivent, et puis… [H : Et puis, vous tirez… une leçon de là !] Voilà. [H : Et ça vous sert pour des examens, peut-être ?] Ca me sert en fait, ben pour faire une recherche, en fait, pour montrer aux gens, parce que les gens se font des idées sur ce que c'est que vieillir en milieu rural, ils disent « ouh là là, ces pauvres gens, qui sont loin de tout, qui sont privés de tout, comment est-ce qu'ils font ? » Et donc, nous, on s'est dit, « eh ben, je pense qu'on vit pas plus mal à la campagne qu'en ville », qu'il y a des choses qui compensent, et puis voilà quoi !

H : On est même bien mieux, parce que vous savez, quand on a goûté à la ville, moi, j'ai été placée donc quelques années à Aubenas, et moi, vous savez, la ville, ça me plaisait pas. Tandis qu'ici, à la campagne, (elle sourit), tout de suite, dès que j'ai fait mon travail, je sors, je vais promener… c'est incroyable, ça ! Enfin, tout le monde est pas pareil, bien sûr, y en a qui aiment mieux la ville, mais… moi, ça me… oui [Ca vous irait pas, à vous ?] Eh non.

Q : Tout ça pour dire que… n'ayez aucune crainte, ça sera complètement anonyme, on vous reconnaîtra pas, ni monsieur Labiole, ni madame Henry, ça, je vous donnerai d'autres noms dans mon rapport. Et puis, c'est quelque chose qui sera lu par des universitaires, essentiellement… Donc voilà. Et donc, vous avez donc deux chambres, dans la maison. Vous receviez vos petits-enfants, en vacances ?

H : Eh ben, justement, les petits-enfants, comme ils sont pas loin, ils viennent pas bien, vous comprenez. Ils viennent, enfin, dans la journée, ils… [Mais ils viennent pas, ils restent pas !] Ils viennent pas coucher, oui. Au début, quand ils étaient petits, ils venaient bien coucher, on les avait bien quelque peu. Oui. Parce que un petit, aussi bien, j'avais mis une fois un lit dans ma chambre, ils venaient coucher là, et puis il y a une autre petite chambre, où c'est qu'il y a un lit aussi. Mais enfin…

Q : D'accord. Et alors, comment ça se passe, la vie de tous les jours, en ce moment ?? Est-ce que vous pouvez me raconter ce que c'est ? Une journée. Racontez-moi chacun votre journée…

L : Alors elle, elle… [Ah non, mais vous, vous racontez la votre, et elle, elle raconte la sienne…] Moi, ma journée de retraité, je balaie un peu la cour, par là. Et puis… quand il y a pas à faire le jardin, eh ben, on a pas grand-chose à faire ! [H : On promène !]

Q : Et par exemple, la journée d'hier… ah ben non, hier, c'était particulier, hier c'était la Toussaint, donc… Racontez-moi, qu'est-ce que vous avez fait hier ?

L : Hier ? Je voulais aller chercher mon journal, le voisin m'a dit « mais ne monte pas » qu'il le prenait, et puis on est allé à la messe à Colombier. Et l'après-midi, on a resté un bon moment, là, qu'il y avait du monde de partout. Et je suis monté un peu au village, je voulais faire un tour à la maison de retraite, mais j'ai rencontré les chasseurs de… de Saint Cirgues, on a bu un verre, et puis voilà. [Et pourquoi vous êtes allé faire un tour à la maison de retraite ? Qu'est-ce que vous êtes allé y faire ?] Eh ben, y a un handicapé, que c'est un des seuls à avoir complètement son bon moral, alors il me raconte un peu tout ce qui se passe, s'il y a des malades, ou alors des fois, si on hospitalise certaines personnes, ou… tout. [D'accord ; Et vous allez le voir souvent, ce monsieur ?] Ah bé, le dimanche ! [D'accord] Et puis le… le jeudi, on a une autre personne, qui est, qui a été de là-haut, de la montagne, on s'était tout le temps bien connu, alors là… on se donne rendez-vous là. Quand on a fini nos courses, le premier qui arrive, on va voir madame Ollier, et on attend dans la *inaudible*. [Et vous vous donnez rendez-vous à la maison de retraite ?] Oui, oui.

Q : Et alors vous, votre journée ?

H : Moi, ma journée… quand je me lève, je vais donner à mes poules, je prépare le déjeuner. Et puis après… je me mets à faire mon travail, ce que j'ai à faire, un peu de tout, le ménage, un peu de tout. Et puis voilà. [C'est vous qui faites le ménage ?] Ah oui. Jusqu'à maintenant. Moi, j'ai pas besoin de, je lave bien mon parterre, même j'ai personne… [Vous avez personne qui vous aide ?] Non. On pourrait bien, si on voulait, peut-être avoir une aide-ménagère. Jusqu'à maintenant, tant que je… on peut faire… [D'accord. Et ça, c'est les jours de semaine, et le dimanche, c'est différent ?] Eh bé,le dimanche, aussi, c'est pareil. Le dimanche, moi aussi, je vais… maintenant, j'ai personne à Montpezat ; y a rien qu'une dame, des fois comme ça, on va la voir, son mari maintenant, il a le Parkinson, il est à la maison de retraite. Alors je vais un peu à la maison de retraite, et il y a beaucoup de personnes que je connais, et ça leur fait plaisir qu'on aille les voir un peu. [L : Et on va à la messe, si elle est pas ici, on va à Saint Pierre

de Colombier, à la communauté] Voilà. Le matin. [D'accord. La messe, elle est soit ici, soit à Saint Pierre, c'est ça ?] A Saint Pierre, ou même dans d'autres paroisses, là. Seulement, nous, on va au plus près. Parce que pour les paroisses, il faudrait aller à Burzet. Parce que Saint Pierre, c'est une communauté, quoi. Mais enfin, ça fait bien aussi paroisse. [D'accord. Et vous y allez en voiture à Saint Pierre ?] Eh oui.

Q : Et vos journées, elles se ressemblent ou elles sont un peu différentes les unes des autres ?

H : Bé, elles sont bien différentes, parce que maintenant, je vais pas arroser, je vais pas sarcler, j'ai point de travail au jardin, alors quand même, ça me fait moins de travail. Pour moi ! [Et ça, c'est parce qu'on entre dans l'hiver, c'est ça ?] Et voilà !

Q : Est-ce que vos enfants viennent vous voir ?

H : Ah bé, ils viennent bien, oui. [Et ils viennent tous les combien, à peu près ?] Oh ben ça dépend. J'ai ma fille, elle vient souvent une fois par mois, parce que elle me fait des courses aussi à Aubenas. Et puis les garçons aussi, ils viennent bien. [D'accord. Et vous les avez vus quand, là, la dernière fois, vous vous souvenez ?] Oh ben, la semaine dernière, on les a vus. Il y en a un qui est venu. Oui, il y en a un qui est venu ramasser des châtaignes, puis dans la semaine, il est venu avec sa femme et ses deux petits-enfants, et puis l'autre aussi, il est venu. Enfin, y en a un qui vient tous les quinze jours, d'abord, qu'il monte là-bas chez ses beaux-parents, alors c'est… on les a bien souvent ! Et puis on se téléphone !

Q : D'accord. Et alors quand ils viennent, ça se passe comment ?

H : Eh bé, ma foi. On discute un peu, on donne des nouvelles. [Mais ils viennent manger, ils…] Ah ben, pas bien souvent, maintenant. Oui. [Ils viennent vers quelle heure ?] Ah ben, ils viennent… y en a un qui vient le matin, souvent, parce que puis après, il a ses beaux-parents là-bas à Saint Pierre, alors il va travailler là-bas. Oui. (silence) [Et les autres ?] Eh bé, ma fille aussi, quand elle vient, elle vient bien manger, et puis l'autre, quand ils viennent, des fois, ils goûtent, parce que soit ils viennent, il est venu avec ses deux petits l'autre jour, alors… ils sont venus l'après-midi. Voilà.

Q : D'accord. Et vous dites que votre fille, elle vous fait les courses, elle vous fait quoi, comme courses ?

H : Ah bé, surtout la viande, parce que… [L : Attends, je regarde un peu, parce que je sais pas si j'entends pas les poules, là. *Il ouvre la fenêtre*. C'est les chiens, qui les poursuivent.] Elle le tient, c'est la Claudette, et… C'est la Claudette et ses petites, sans doute, et je crois qu'il y a la Pauline aussi. Mais le chien, je sais pas si… elle le tenait, mais il a pu faire un peu peur à une poule, peut-être. [L : Mais la Claudette a un chien ?] Mais c'est une autre gamine qui l'a, qui le menait, je sais pas, un petit chien noir et blanc. J'ai pas bien regardé. [Donc, vous voyez vos enfants, vos petits-enfants assez souvent ?] Oh ben oui. [Et le reste de la famille, est-ce que vous voyez d'autres personnes de la famille ?] C'est qu'il en reste pas beaucoup. Oui. [L : On reste rien que tous les deux. Et même des cousins, maintenant, ben, ils sont disparus un peu partout] [Et la religieuse,

là, dont vous parliez, que vous la voyiez… ?] Oh mais la cousine, elle habitait à Aubenas. Oui, elle vient de temps en temps. C'est un peu, oui, c'est une cousine, elle est à la retraite, elle aussi. [Et vous la voyez tous les combien, elle ?] Oh bé, elle vient bien au moins trois ou quatre fois par an. Oui, oui. [L : là aussi, c'est pareil, y a un de ses frères qui a 80 ans, l'autre en a 79, alors… Même on se téléphone moins qu'avant.] Oui. Mais ils sont là-bas dans la Drôme, alors ça fait, ils risquent pas maintenant de pouvoir venir. Mettez-vous ici, ou là-bas peut-être. (*j'ai le soleil dans les yeux*). [Oui, je vais me mettre à côté de vous, sinon, je vais plus rien voir de mon papier… C'est pas bien grave.]

Q : et les gens que vous voyez, ici, c'est qui ?

H : Eh ben, on voit beaucoup de gens du village, qui viennent au cimetière. Oui. [Et c'est qui ? C'est des amis, c'est des relations, c'est… ?] Oh oui, c'est… c'est des relations, on n'a pas des relations bien… [L : et beaucoup d'autres gens, même qui viennent au cimetière, qui sont pas d'ici, et que… on discute. C'est incroyable, les rencontres que je fais dans cette église.] Parce que lui, il est souvent dehors, et alors, il voit tout le monde, et…[L : Et puis y en a beaucoup qui me demandent des… des renseignements. Oui, c'est incroyable, incroyable !]

Q : Et donc, dans vos journées, dans vos journées, vous faites pas rien. Y a toute une partie de vos journées où vous êtes soit sur le petit muret près du pont, soit sur le parvis…]

L : Quand il fait beau, sur le banc en pierre, là-bas. [oui, et vous discutez avec les gens, en fait] Ben oui. Y en a beaucoup qui demandent des renseignements, sur l'église, sur le calvaire… Et puis on connaît tellement du monde ou de gens qui sont partis de la montagne tout le temps, que je vous dis, c'est incroyable, les rencontres qu'on peut faire !

Q : Et les gens du village, vous les connaissez tous ?

L : Les anciens ! Mais maintenant, il en est tellement venu des nouveaux [H : eh oui ; qu'on les connaît pas !] Si on prend l'annuaire du téléphone, on connaît pas la moitié des personnes ! [Ah bon ? Ça s'est beaucoup renouvelé, la population ?] [H :Ah oui ! Oui, oui.] Mais y en a beaucoup qui restent pas ! Ils restent une paire de mois, ça fout le camp !... On sait jamais où on en est. [Les gens que vous voyez de Montpezat, ce sont les gens qui sont là à l'année !] [H : Eh bé, oui, à l'année] Oui, c'est des gens qui restent là toute l'année.

Q : Et du point de vue de la santé, comment ça va, pour le moment ?

L : Ma foi… comme des vieux ! [Non, mais ça va. Vous avez pas l'air… j'ai l'impression que vous êtes plutôt bien conservés] On a bien quelques problèmes, des jambes, les rhumatismes… enfin, rien de bien grave, mais ça fait pâtir tout de même. (*silence*).

Q : Et qu'est-ce que vous pensez de ce qui est fait pour les personnes âgées dans la commune ?

L : Eh ben, ici, on a notre maison de retraite. Que maintenant, on a médicalisée [il insiste sur le terme]. [H : Eh oui. On a des aides-ménagères, aussi, pour les personnes qui veulent rester, qui peuvent [là encore, souligné] rester chez elles. Eh oui. Moi, je crois que les gens ils vont pas aller se plaindre !] [Mais vous, vous y avez pas tellement recours] [H : Pas pour le moment] Eh bé, pas jusqu'à présent. [H : Pas pour le moment, mais on sait pas ce qu'on fera] Même à la maison de retraite, c'est retenu à l'avance. [Ah oui ?] Oui, oui, oui. [Y a des listes d'attente ?] Ah oui. Y en a sur des listes d'attente. [Et vous savez combien de temps on attend ou pas ?] Eh bé, ça dépend. [H : Ça dépend selon qui en part, aussi, des fois. Y en a des fois qui meurent, et qui…] ou d'autres qu'on peut plus les garder ici, qui sont tout à fait… [H : Oui] [silence]

Q : Et vous, vous allez pas au club des anciens, vous…

L : Eh ben, nous autres, on joue pas aux cartes. Alors… avant, on y allait quand on faisait des voyages, et puis petit à petit, maintenant… [H : Maintenant, on n'y va pas beaucoup… moi, je me sens pas d'y aller…] D'ailleurs, si je reste très longtemps assis… quand je sors, mes genoux ils plient, je peux pas rester deux heures assis. [H : On paie notre cotisation, et il y a un repas ou deux par an, mais… et puis… la castagnade, y a, oui.] [Eh oui, j'ai entendu que c'était vendredi, là, c'est ça ?] Ah ben, vendredi, qu'est-ce qu'il y a ? Juste quelques châtaignes… [H : Et c'est ce vendredi ?] Oui ! Mais ça sera bien sans doute sur le journal. Parce que la castagnade, ils font pas des invitations. [H : Eh oui] [Et c'est où, alors, la castagnade ?] A la salle des… polyvalente, là ! [H : La salle des fêtes] En dessous le Rival, là, la salle des fêtes ! [D'accord. Et donc, vous payez votre cotisation au club, mais vous y allez pas beaucoup ?] [H : On n'y va pas beaucoup, non] [et vous y allez quand ? Vous y allez à quelles occasions ?] Eh bé, on vient de vous le dire ! Ils font deux repas par an ! [H : Et puis la castagnade, ça fait trois, et puis voilà ! Mais seulement… on en a profité quand même longtemps, alors on veut pas… on n'abandonne pas comme ça ! Oui]

Q : Et vos amis, ils y vont au club, ou… ? [H : C'est que des amis, on n'en a pas beaucoup maintenant, à notre âge] Maintenant, c'est toujours pareil. Tous les gens, c'est des nouveaux venus, on se connaît à peine, et puis c'est pas la même mentalité ! [H : c'est pas la même mentalité !] avant, tous ceux qui ont 80, 85 ans, au début, au début on chantait, on chantait en patois, on se comprenait tous, on était tout des gens qu'on avait vécu ici. Maintenant, les nouveaux, les nouveaux retraités, c'est pas du tout la même mentalité. [H : c'est pas du tout la même mentalité !] [Et ça se marque comment, que c'est pas la même mentalité ?] [H : Eh ben, je vous dis bien, on en avait quelques uns, là, qui chantaient des chansons, de très belles chansons ; y en avait un qui faisait des… comment ? des…] des poèmes [H : des poèmes ou des…] des histoires [H : … ou qui nous racontait des histoires, que lui, il inventait, mais il était bien doué. Maintenant, le pauvre, il peut plus marcher, il sort pas !... Et les jeunes…] [Et les nouveaux, ils font quoi ?] [H : Ah ben, les nouveaux…] C'est pas du tout la même mentalité… ils ont pas vécu au pays, ils ont eu sans doute des…ils ont fait carrière ailleurs, alors c'est pas… [H : Alors, parce que… qu'est-ce qu'elle disait, qu'ils voulaient faire ? Ils voulaient pas faire… je sais pas qu'est-ce qu'elle disait, des… non, pas des bals… des… qu'est-ce

qu'elle disait ?...] Eh ?[H : Des bals… Non, pas des bals !... Eh peut-être si, aussi, ils voulaient faire…] Et si, même… maintenant, ils font le thé dansant, et… [H : Oui, tandis que nous, on… ça se faisait pas…] [Ça vous plaisait pas…] [H : Eh non ! on n'aime pas danser…] Ça… ça a changé. Même ceux qui ont juste plus de… 70 ans, qui me disent que maintenant, ça les intéresse presque plus. [Silence] [Mmm. Donc, c'est pour ça aussi que vous y allez plus ?] Ben… [H : Enfin…] On n'a rien contre, mais… c'est pas le même… [Non, mais… oui] Et puis, même dans un repas, vous savez pas avec qui… vous allez être, et… y a pas beaucoup de personnes de notre âge.

Q : Et qu'est-ce qui vous… comment dire ? Qu'est-ce qui est difficile pour vous au quotidien ? Est-ce qu'il y a des choses qui sont pénibles ?

L : Non, je vois pas… [H : Non.] [Non ?] Non. [H : Non.]

Q : Et comment vous voyez l'avenir ?

H : Ah… Ça alors !... on ne sait pas. [L : Ça, c'est difficile à dire] D'abord, vous savez, l'avenir, on en a pas un grand avenir. Moi, je viens d'avoir 84 ans. Maintenant, je dis, ben d'une année à l'autre, eh bé !... Tant qu'on a son moral encore, ça fait bien, mais on sait pas ; j'en vois beaucoup de mon âge qui ont pas leur moral. Eh oui… Alors…

Q : Et est-ce qu'il y a des choses que vous craignez ? Qu'est-ce qui vous fait peur ?

L : Qu'il y ait une révolution ! [Oh… je sais bien qu'en ce moment dans les banlieues c'est pas rose, mais…] [H : Vous savez, le monde est bien déboussolé ! c'est ça, surtout, qui fait peur !] [Ca vous fait peur, ça ?] [H : Eh bé oui ! On y pense, on pense à l'avenir, même pour les enfants et les petits-enfants, vous savez, on se demande ce qu'ils auront… Moi je dis, nous, on a bien travaillé, on a bien pâti, mais quand même, on n'a pas eu des soucis que maintenant ils peuvent avoir !] [Des soucis comme quoi ?] [H : Eh bé, mais si…] Eh ben, même les jeunes, pour trouver du boulot et qu'on les garde… [H : Eh oui, tant de choses] et pas s'expatrier. [Mais pour vous ?] [H : Oh, nous, ma foi…] [pour vous, votre vie] [H : arrivera ce qui pourra !] Oh, nous, on est au bout du rouleau. Moi, je dis, tant qu'on peut se suffire, là tous les deux, ça va, et puis après… on ira chez les vieux. [H : Arrivera ce qui fera !] [c'est-à-dire, vous irez chez les vieux ?] [ils rient tous les deux] Eh bé, à la maison de retraite ! Je vais vous citer un cas. Y a un bonhomme, qui fêtera ses 100 ans, je pense qu'il y arrivera, le pauvre, au mois d'avril prochain. Et il vient de perdre sa femme, enfin [inaudible] Et sa femme le disait « viens, qu'on va tous les deux à la maison de retraite ». « Que veux-tu que j'aille faire là-bas avec ces vieux, ça bave de partout ! ». [Ils rient] Et lui, va avoir 100 ans. Et il a perdu sa femme, combien il y a ? Trois semaines au moins.

Q : Et est-ce que vous avez des projets, pour l'avenir ?

H : Oh, maintenant, on fait pas des projets. [Non ?] Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse ? [L : Maintenant, on vit au jour le jour] Eh oui. [L : Aujourd'hui, ça va, demain, peut-être…]

Q : et par exemple, les voyages, vous en ferez plus avec le club ?

L : Oh, je crois pas. Même cette année, ils sont allés au viaduc de Millau, ça m'aurait bien intéressé d'y aller, mais… quand on m'a dit qu'il fallait plus de trois heures de car, j'ai dit, bon, ça va, quand tu sortiras du car, tu auras de la peine à marcher !... [Silence]

Q : Et est-ce que vous vous faites aider… dans votre vie, là ou pas trop ?

H : Non. [L : Ben, comment vous voulez dire, vous vous faites aider ?] [Ben par vos enfants… par…] [L : Ah ben ça oui, on vous l'a déjà dit, ils viennent tourner le jardin, quand y a un coup dur… bon,il va me chercher ma remorque de fumier, le bois, ils viennent bien le couper] Oui, ils aident bien. [Et ils vous aident plutôt pour les tâches matérielles] Pour les tâches matérielles, oui. [L : pour les tâches matérielles…] [Et financièrement, vous avez ?...] Oh ben, financièrement, on se suffit, hein. [L : ils gagnent plus que nous !] [Oui. Oui, mais enfin…] Je vous dis, non, pour le moment, nous on se suffit. [L : comme je dis, on n'a pas tout le temps tant eu !... Et nos parents encore moins].

Q : Et vous, vous aidez les gens ? Ben vous [monsieur Labiole], vous allez à la maison de retraite discuter un peu avec les gens… Et est-ce que vous donnez des coups de main, sinon, à… ?

L : oh, mais c'est défendu, ça ! Attention que… [Ça veut dire quoi, ça, c'est défendu ?] Non, mais vous dites « vous donnez un coup de main », même vous déplaceriez quelqu'un avec un fauteuil, la personne tomberait, bé mais, vous êtes responsable ! [Ah, à la maison de retraite !] Bé oui. [H : Eh oui, et sinon, pardi !...] [Mais en dehors de ça, à vos voisins ?] [H : Ben nos voisins, ils sont tous plus jeunes que nous !] [Oui. Et ils vous donnent des coups de main, eux ?] [H : Ben, on n'en a pas besoin. On n'en demande pas !] [Oui, mais ils pourraient vous aider sans demander] Là aussi, c'est pareil, vous avez besoin d'un coup de main, la moindre bricole qui se passe, si vous êtes obligé de faire marcher les assurances, et ben… vous êtes dedans ! C'est rudement compliqué, maintenant, ça !

Q : Et qu'est-ce qui est important, pour vous, aujourd'hui ?

L : Eh ben, là… je vois pas bien. [Silence] Qu'on nous conserve notre retraite, et puis voilà ! [Silence] [D'être en bonne santé, je sais pas, moi]. [H : Ah oui, mais on peut pas le commander, ça !] Ça, ça se commande pas ! [Silence]

Q : Et du point de vue de vos valeurs, de ce à quoi vous croyez, qu'est-ce qui a guidé votre vie, selon vous ?

H : C'est la… la foi, la religion ! [Oui ?] oui. [Silence] [Pour tous les deux ?] [L : Oui] Moi, je dis, celui qui a pas de religion, qui a rien, eh ben… il est malheureux, parce que… quand il arrive un coup dur, eh ben, on a besoin de… voilà. S'accrocher. [Et ça, ça vous a été utile ?] Ça m'a… bien aidée. Oui. Oui… Je sais pas si vous êtes… catholique aussi ? [Si, si] Oui. Oui.

Q : Et qu'est-ce que vous auriez envie de transmettre ?

H : Eh bé, c'est ce qu'on aurait envie de transmettre à nos enfants. [Qu'est-ce que vous auriez envie de transmettre à vos enfants ?] Eh bé… la foi, et tout ce… maintenant, vous voyez bien comme ça fait, y en a beaucoup que… les jeunes, maintenant, ça pratique

pas, ni rien. [Et vous pensez que vous avez réussi à leur transmettre, ça ?] Vous voyez bien, tous, comme ils sont ! Maintenant, vous voyez plus des jeunes, là, plus personne à la messe, des jeunes de 40-50 ans, vous en voyez plus. Té ! Ils ont des valeurs, sûrement, que peut-être, il y a des choses que… ils feront pas, que… peut-être oui… mais enfin… [silence]

Q : Bon. Là, on arrive vraiment à la fin de ce que je vous demande, donc, vous allez pouvoir souffler. Est-ce que vous auriez envie d'ajouter quelque chose à quoi j'ai pas pensé, et que… vous seriez vraiment frustrés de pas pouvoir dire.

H : Non, non. Je vois pas. [L : sinon, moi, c'est sur un autre problème. Que avant, même à la laïque, quand il y avait l'éducation physique, on apprenait aux gens beaucoup de choses que maintenant on ne dit pas. Et que…] Civique. Pas l'éducation physique, tu as dit l'éducation physique. [Civique, civique ! je me suis trompé. Oui. Et ça que j'aimais bien… la doctrine chrétienne. Tu ne voleras pas, tu ne tueras pas, tu… [H : Il paraît que…] Mais maintenant… [*inaudible, leurs voix se chevauchent*] Je crois que là, ça vient de là, que les gens ils ne sont plus, ils n'ont plus aucun repère, ils ne croient plus ni en Dieu ni en Diable… et même civique… alors là, on leur enseigne rien. [H : Vous croyez pas ?] [Je sais pas. C'est compliqué. C'est compliqué de… Les gens, ils sont aussi dans des vies qui sont…] Ah ben, nous autres, ici, on peut pas s'en rendre compte, on sait pas ce que c'est qu'être en ville. [H : oui. C'est plutôt vous, comme vous, vous êtes jeune, que vous avez des…] Et que vous avez des relations avec des… des gens d'autres milieux que nous. [H : avec d'autres gens que nous, quoi !] [Non, mais c'est… les gens ont des vies tellement… tellement différentes, que… c'est difficile, aussi, de… de savoir] [H : Nous, on se rend pas compte, bien sûr. On se rend pas compte.]

Q : Bon, eh ben, écoutez, il m e reste à vous remercier. Je vais éteindre mon magnétophone…

H : Voilà. Buvez un peu plus d'eau, si vous voulez.

Entretien Monsieur Labiole Madame Henry n°2

L : En quoi ça va consister ?

Q : Ben, vous vous souvenez de quoi, la dernière fois ?

H : Ouh !... Vous savez !... [L : Je me rappelle pas, maintenant, on perd la mémoire !] Ah oui.

Q : Ben, c'est un peu pour savoir comment… le but de notre recherche, c'est savoir comment on vieillit en milieu rural.

L : Ça, vous irez voir monsieur Eschalier, il est mieux capable de vous renseigner que… que nous. [H : Oui, il va bien mieux vous en parler monsieur Eschalier !] [Monsieur Chalier ?] Oui ! [H : à la ville basse] à la ville basse !] [Ah, on m'a pas parlé de lui. Monsieur Chalier ?] [H : oui, Eschalier] Ah mais votre collègue y est bien allée. [Ah, je sais pas] Si, si. Elle me l'a dit. [C'est quoi, son prénom ?] Félix [prononcé Félisse], Félissou pour les intimes. [*madame Henry rit*] [Non, ça me dit rien, mais moi, j'ai pas fait tous les entretiens, hein] Parce que là, j'ai mon voisin, lui aussi il a tenu une épicerie, pendant longtemps, il a resté agriculteur, et il s'est occupé du syndicat agricole, et ils ont mieux leur mémoire que moi, peuchère, on se souvient bien de beaucoup de choses.

Q : moi, c'est plus, pour… pour savoir, vous êtes né ici, dans cette maison ?

L : Non, non. [H : Non, non.] On est né au Cros de Géaurand, parce qu'on est frère et sœur, là. On est né au Cros de Géaurand. [Au Cros Géorand ?] A côté de Saint Cirgues en montagne. [D'accord. Oui, je vois bien, oui.] C'est là où on a fait le barrage, à La Palisse, pour la centrale de Montpezat. [D'accord. Et vous êtes arrivés à Montpezat quand, alors ?] C'est-à-dire, c'est toute une… une histoire. Ma sœur, quand elle s'est mariée, elle habitait à Sainte Eulalie.[A Sainte Eulalie, oui] *inaudible* ; Puis ils avaient pris la ferme, là, au bout du pont, là, la ferme de Pourcheyrolles, et puis… ils sont restés 8 ans en ménage, son mari est mort. Elle avait 3 gamins. Alors moi, je suis venu en 57, avec elle et… et depuis, on est tout le temps ensemble. Et puis ses enfants se sont établis, et puis voilà. [D'accord. Parce que vous vous étiez resté près de Saint Cirgues en montagne ?] Ouais. Moi j'étais resté 7 ans pour les grands travaux pour la centrale, mais j'étais… on était en famille, avec ma mère, mon père était mort, mais avec mes frères et mes sœurs, et on faisait double journée, la petite propriété et la journée sur le chantier. [Donc vous avez élevé vos neveux et nièce en fait ?] C'est ça. Puisque je suis venu ici en 57, le plus jeune avait pas 4 ans, 3 ans et demi. [C'était cette ferme, ici ?] Non, non, c'était celle que je vous dis, qui est… quand vous sortez du pont de la Fontaulière, vous voyez, ça fait comme un pâté de maisons, là, y avait la maison des patrons, y avait des granges ! Et on y a resté 20 ans, là-bas. Et maintenant, vous savez, ça durera 30 ans, et dans 30 ans… *inaudible*. [Et il y a une raison qui a fait que vous êtes venus ici, alors ?] Parce que ses enfants s'étaient mariés, là-bas, c'était grand, et puis alors on a eu des problèmes avec le… le patron, qui était insupportable, alors ici, ça se libérait, alors on a dit « eh ben

alors ». Elle avait… quel âge tu avais quand on est venu ici ? 50… ? 5 ans, 6 ans ? [H : Oui, dans les 50 ans. Fallait avoir… 55 ans, pour la retraite. Parce que je n'ai eu, je n'ai eu ma retraite à 55 ans comme veuve, alors c'est pour ça que… quand même, pas une grande retraite, mais enfin bon !]

Q : Aujourd'hui, vous avez quel âge, alors ?

L : Quel âge vous me donnez ? Devinez un peu ! [Moi, je fais des calculs, hein. Parce que vous me dites que ça fait 30 ans que vous êtes dans cette maison.] Devinez un peu. [Donc vous, madame, vous devez avoir plus de 80 ans…] Oh oui. [C'est pour ça que… je fais des calculs, hein, parce que sinon, je vous aurais pas donné cet âge-là !] [H : *inaudible*. Mais enfin, tant qu'on va bien…] [Oui. Et vous allez bien ?] jusqu'à maintenant, mais vous savez ! C'est pas moi qui *Inaudible* ;

Q : Et depuis que mes collègues sont venues l'hiver, y a rien eu de nouveau, de changeant, dans la santé, ou… ?

H : Non, non. [L : Oh, quelques grippes, je crois, quelques…] [Vous dites ?] [L : Eh bé, quelques grippes ! quelques rhumes…] Quelques rhumes, mais enfin, pas trop quand même, faut pas… [L : oui]

Q : Et cette maison, alors, c'est une maison de famille ?

L : Ah non, non, non ! [Vous l'avez achetée ?] Non plus !... C'était, y avaient des moines ! D'ailleurs, on l'appelle le Prieuré, et puis ça avait été un hospice des vieux, et ça appartient à la commune. Parce que, à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, tout ce qui était bien d'Eglise est devenu propriété des communes, enfin, à ce moment là, y avait point de *inaudible*, c'était pour les pauvres. Alors nous autres, on est… locataires du social, maintenant, c'est la commune qui l'a pris en main. [D'accord. Parce que c'est une maison qui est ancienne, alors…] 5 ou 600 ans. [Oui, c'est ça…] Si c'était réparé, si… c'est immense, le… on a en somme que 4 pièces habitables, deux en bas, et deux chambres en haut. On n'a rien de… de moderne, on a un WC derrière le rideau, on n'a point de salle d'eau ni rien. [Vous avez pas de salle d'eau ?] Non, non. [D'accord. Ils ont pas… et la mairie, ils veulent pas faire installer une salle d'eau ?] Eh, mais la mairie, ça leur fait des frais, et puis nous, non plus, le logement, on n'en donne pas… Et là, c'était bien pour des retraités, parce qu'on a un grand jardin, y a une source… Bon, tant que le jardin on peut le faire, c'est… avec une pompe on arrose tout, tout le jardin. [Donc y a la cuisine, là, c'est la salle à manger…] Oui, deux chambres en haut. Et puis des débarras. Vous avez des pièces, là-bas, y a la machine à laver, les *inaudible*. Même là, si les fenêtres étaient refaites, ça pourrait faire… [une autre maison] enfin bon. [Et les toilettes, ils sont dehors ?] Non, non. [H : Si, si ! Ah au début, ils étaient bien dehors !] Ah au début, oui. [H : Ça va faire, oh, mais 6 ou 7 ans] 6 ou 7 ans, oui ! [H : et puis on nous a dit qu'on aurait dû le demander avant, à la commune, quand on a demandé un WC]. [Et la salle d'eau, vous n'en avez pas ?] [H : Ah, la salle d'eau, on n'en a pas. Mais enfin, on arrive bien à se laver quand même ! Toujours on n'a pas eu de salle d'eau !] [oui, c'est ça, c'est un…] Bien contents d'avoir l'eau à l'évier ! Nous autres, en montagne, il fallait, les années que ça faisait sec, il fallait aller la chercher à 50 m. Et quand y avait un peu de

neige, quand vous arriviez dans la cour, *inaudible*. [Et du coup, y a des escaliers, mais vous pouvez pas y accéder de plain pied dans cette maison, c'est, il faut obligatoirement passer par les escaliers] [H : Ah, y a des escaliers, oui !] [Et y a des escaliers encore pour monter dans les chambres] Eh oui. [D'accord] [H : enfin, on a, toute notre vie, pour ainsi dire, vécu, enfin, dans notre maison, là-bas, y avait des escaliers aussi, alors ça fait que… ça nous change pas trop] Oh mais ici, les escaliers, c'est un paradis. Là-bas, on pouvait pas les monter, ils étaient étroits, y avait pas de rambarde ni rien, maintenant, on s'y… casserait la gueule. [Alors que là, ils sont quand même bien, quoi] [H : Oh oui]

Q : et donc, madame, vous avez votre fille qui vient, alors ?

H : Oui. [Et vous avez plusieurs enfants ? Parce que je sais que] J'ai 3 enfants, 2 garçons et une fille. [Ah oui, d'accord] Seulement, elle travaille. Mais aujourd'hui, c'était son jour de repos, alors… [Et monsieur dit, ils sont tous pacsés, c'est ça ?] Comment ? [Ils sont tous mariés, c'est ça ?] Eh oui. [L : Son fils aîné est déjà grand-père !] Parce que, je sais pas si vous êtes de la région, y a… Béthanie, là-bas, qui est sous Aubenas [oui, le centre] Mes deux fils travaillent là. Et ma fille, elle est infirmière. Elle travaille à Bois-Vignal. Mais vous êtes pas de la région peut-être ? [Non, non, je suis de Grenoble, mais je commence à connaître un peu ici, Béthanie, on m'en a parlé. C'est le centre pour les handicapés, là ?] oui,oui. [Ils sont éducateurs, alors ?] Eh oui. Enfin, y en a un qui est à la retraite, maintenant. L'aîné, il est à la retraite. Sa femme aussi elle y travaillait, elle va prendre la retraite aussi.

Q : Oui. Et je peux vous demander si vous les voyez souvent ?

H : Ah bé, ma foi, quand ils peuvent. Mais, et puis vous savez, moi, je suis pas exigeante, ils ont leurs amis, ils ont leurs enfants. Alors, on se téléphone, ils viennent quand ils veulent nous voir. Parce que je leur fait pas de grands dîners, nous on *inaudible*. Alors on les reçoit, et voilà.

Q : Et vous allez des fois les voir ?

H : Pas maintenant. Autrefois, on y allait bien, mais maintenant on peut plus. [L : Maintenant, ça me fait peine de conduire, je vais jusqu'à Lalevade, mais… là-bas, c'est… j'appréhende, alors… il vaut mieux rester chez soi, et puis… aussi ils viennent. Ou des fois, ils viennent nous chercher, aussi, quand y a un repas *inaudible*, ils viennent nous chercher]. [parce que la voiture, vous essayez moins de conduire ?] [L : Comment ?] [La voiture, vous essayez de pas trop conduire ?] [L : Eh bé, je… j'appréhende un peu, maintenant] Parce que vous savez, d'en bas, hein, faut revenir… Avant de… [oui, oui, c'est…] [L : parce que j'ai passé mon permis, j'avais 43 ans. Au début, j'avais rien qu'une 2CV, ça allait pas vite, puis j'ai acheté la R5, puis maintenant, à 79 ans, quand même, on n'est pas si sûr.]

Q : et je veux dire, comment vous vivez ici, la différence entre l'hiver et l'été ?

L : Y a pas bien de différences ! [H : Eh oui] [Vous sentez pas que l'hiver quand même c'est plus… c'est plus…dur, ou… ça change pas sur le moral, ou…] [H : Ah non] Ici,

c'est rare qu'on ait de la neige, alors l'hiver, s'il fait pas trop froid, on va marcher un peu sur le chemin, sur les routes, on fait notre petite…

Q : Et vos enfants, quand vous avez besoin d'aide, c'est vers eux que vous vous tournez ? Vous vous tournez vers qui quand vous avez besoin d'un… ?

H : Ah bé, oui, ben oui, bien sûr. Y en a un, là, qui vient demain, qui vient nous tourner le jardin, et puis…oh oui. Et puis ça, charrier le bois, par là, enfin, bon… [Et celui qui vient, c'est le plus proche, ou bien c'est ?] Oh ben ils sont tous dans la région… d'Aubenas. [L : C'est-à-dire celui qui vient, sa femme, elle est de Saint Pierre de Colombier, alors, la belle-mère, elle a un petit motoculteur, alors s'il a besoin d'un tracteur, il vient chercher un tracteur pour charrier du bois, et il amène le petit motoculteur pour faire le jardin. [Et ils viennent vous donner un coup de pouce aussi des fois pour les papiers, ou ?...] [L : Non !] Non ! Pour les papiers, on n'en a pas bien… [L : Enfin, jusqu'à maintenant…] Non, mais on fait bien nos papiers, toujours. [Et financièrement, est-ce qu'il y a pas d'aide, et tout… ?] [L : Ah ben, nous autres, nous autres on a… la retraite. Elle est pas grande, mais…] on n'a pas droit à… on aurait peut-être droit à une aide… une aide-ménagère, mais encore, moi, ça m'intéressera pas… de plus faire mon travail. [C'est vrai ? vous voulez pas d'une aide ?] [L : moi, pour le moment…] Et puis vous voyez, une maison comme ça… une aide-ménagère ! Vous voyez, moi, je lave mon par terre, et puis je… voilà ! [C'est rare de pas avoir d'aide-ménagère…] Eh ben, je le sais bien, mais… Et je fais encore à manger. J'ai pas besoin de personne ! [*rire*] Tant qu'on peut le faire ! [Ah oui, c'est ça !] Eh oui. [Parce que du coup… et j'ai vu que c'est bien organisé, quand même à Montpezat, y a les infirmières à domicile, y a un médecin à domicile, tout ça…] Oh oui. Oh oui. [Quand vous avez besoin…] [L : Et y a 3 infirmières qui tournent !... Et la maison de retraite. Et la maison de retraite est médicalisée complètement.] [Oui, je suis passée là-bas, j'ai vu ça.] [L : Mais nous autres, on y va souvent, qu'on a des connaissances, et puis… c'est un plaisir d'aller discuter un peu avec ceux qui peuvent discuter un peu…] Un peu. Surtout que maintenant, vous savez, y a pas beaucoup qui ont envie d'aller les voir, les malades ! Personne, maintenant. Petit à petit, eh bé, y en a plus. [Et y en a beaucoup qui ont perdu un peu la tête, non, aussi ? On m'a dit] Oh bé, ça, que oui ! Y en a pas beaucoup qui ont… ceux qui ont le moral, quoi ! Eh oui. [Et vous, vous y allez parce que c'est des gens que vous avez connus, du coup, ici…] Eh oui, et puis on y va… il faut bien leur dire quelque chose, on y va bien… mais c'est des gens, en général que pour nous. Et puis, on parle bien à tout le monde ! Et ça leur fait très plaisir. [Oui, c'est sûr. C'est sûr.]

Q : Et sinon, le maire de Montpezat, c'est qui, en ce moment ?

L : C'est Salomon. [H : Salomon] [C'est Salomon, oui, c'est ça, on m'a dit. Et il est bien, comme maire, vous trouvez, ou c'est ?...] [H : Oui. Oh ma foi… Pour nous, il est bien, maintenant vous savez bien, le maire à toujours, c'est comme partout… les uns sont contents, les autres sont pas contents.] On peut pas contenter tout le monde et son père, comme disait notre père ! [Il est… il fait des choses, un peu, pour les personnes âgées, ou… ?] Quoi ? [Pour les personnes âgées, y a un peu des choses, au niveau local ?] Ah oui. Même maintenant, il a embauché… y avait une place de… un demi-poste de

secrétariat, alors il a embauché une personne, demi-poste de secrétariat, elle reste pour mettre de l'animation pour… pour les vieux. [Ah oui. Je l'ai rencontrée, la dame, hier, oui.] [H : Oui ?] La demoiselle ? [Oui, elle est venue dans une, elle est venue] Là, elle est… elle est venue comme secrétaire, mais je lui ai dit « ça te convient bien, parce que toi, tu as un bon bagoût pour discuter avec… [Elle est bien, elle…] [H : Mais vous êtes allée à la maison de retraite ?] [Oui, je suis allée à la maison de retraite hier] [H : ah bon ?] [Rendre visite à une dame, et elle est passée dans sa chambre. Oui, elle a un bon bagoût avec les gens !] Eh ben, son mari vient d'être retraité de la Poste, il travaillait sur Valence, et il habitait Saint Péray. [C'est de la famille à vous ?] Non. Ils sont… Le beau-père y est, là, à la maison de retraite.

Q : Ah oui, d'accord. Et du coup, à Montpezat, le maire, il a fait ce poste là spécialement pour les personnes âgées, du coup, c'est ça que vous dites.

L : Oui… oh, le personnel, c'est… je sais pas comment, enfin ils ont bien, c'est imposé par la… ben, par la loi ! Il faut avoir tant de personnel comme ça et comme ça. [H : Parce que vous savez, y en a beaucoup qui sont en fauteuil roulant, il faut les habiller, il faut… alors] Et les torcher, et tout, et… [H : C'est pas bien… c'est pas comme au début] Quand on y va, le lundi matin, on voit l'infirmier, ou l'aide-soignante… il en descend un sur un fauteuil, il part de là pour aller en chercher un autre ! [H : *inaudible*. Oh mon Dieu !... Qu'est-ce que vous voulez, il y a rien à faire, hein !] [Ils vivent plus longtemps qu'avant, c'est ça, quoi] [H : Eh oui.] Il y avait seulement 4 ou 5, y avait personne en fauteuil roulant, même tous, ils avaient à peu près leur moral, mais maintenant, souvent ils ont… Vous y allez, vous avez 7 ou 8 personnes alignées le long d'un couloir, et… elles s'emmerdent, entre elles. [*silence*] [Et vous, vous allez discuter avec celles que vous connaissez, alors ?] Eh bé oui. [H : Eh oui. Parce que vous voyez, même celui qui tient son moral, là, c'est pas bien intéressant ! ils peuvent pas parler à personne. Et puis… c'est renfermé ! Comme nous, on est en bas, avec les uns et les autres, on va de nous-mêmes, tandis que… là, eh bé ! Voilà… je sais pas si vous voyez ce que…] [Bien sûr. Ah oui. Non, non, c'est pas évident, hé !] [H : Oui. C'est comme ça.]

Q : Et c'est bien, quand même, qu'ils aient construit une maison, comme ça, à Montpezat. Parce qu'il y en a dans tous les villages, quand même, hein, j'ai l'impression, ici, j'en ai vu…

H : A Burzet, si ! [L : A Burzet… oui. Coucouron…] [Coucouron, oui] Et partout, c'est plein ! que oui ! [Y a que à Saint Cirgues, qu'il y en a pas…] Eh oui. Mais enfin, ils vont surtout sur Coucouron, et sur…ou sur le lac, le lac d'Issarlès, là, peut-être bien.

Q : et sinon, vous connaissez un peu les différents échelons au niveau politique, qui existent entre le… Il me semble qu'ici, il existe un syndicat de communes ? Ça vous dit quelque chose, des communes qui se mettent ensemble ?

L : Ah mais oui ! ici, on est en communauté de communes avec Thueyts ! [Voilà, c'est ça] Oui. [Y a qui ? Y a Montpezat, y a Thueyts ?] Oh mais maintenant, ils ont changé, parce que… on est resté 12 ans au conseil, jusqu'à la nouvelle, jusqu'à ce que… les élections de

2001. Alors, à ce moment-là, on était rien qu'avec Thueyts, mais maintenant, je crois que ça s'est agrandi, et puis… mais, vous savez, on se tient pas bien au courant.

Q : Vous avez été 12 ans au conseil ?

L : 12 ans, oui. [Et y a longtemps ?] Eh bé, jusqu'à… 2001. [Ah oui.] De la…L'ancien maire, il avait plus de 80 ans, alors on s'est recréé une liste, pratiquement tous de sa liste,on s'est représenté. [Et vous faisiez quoi, alors, pendant 12 ans ? Vous faisiez ?...] Eh ben, assister aux réunions ! A ce moment-là, y avait le four, là-haut… [Le four ?] Le four à ordures ! [ah non, je sais pas, je savais pas qu'il y avait un four à ordures, avant Montpezat ?] Entre Montpezat et Thueyts, quand vous passez, je vous ferai voir, de la cour, à peu près ; vous avez jamais pris la nouvelle route qu'il y a au bout du pont de la Fontaulière, qui va sur Thueyts ? [Non] [H : Eh ben, ne la prenez pas, parce que !] Ah ben, ça dépend, si elle a une… une forte (?) voiture ! Parce que ça monte ! [H : Et puis ça descend, aussi ! Oh, y a quelqu'un qui me disait qu'il y avait passé, mais les autres m'ont dit s'ils avaient su, ils ne passaient pas] [ils ont pas envie de repasser 2 fois !... Du coup, y avait un four à ordures ?] Oui, oui. [H : Mais c'était pas bien… sérieux ça !] Maintenant… Même c'est allé au procès, parce que il produisait trop de la… de la… comment ils disent ? Déci… ? Déci ?... de la dioxine. Ça a été à Privas ! Ça a fait un raffût de tous les diables. Et puis alors, mais maintenant, c'est fermé, ce four ! [Et ça, c'est l'action du conseil municipal, alors, de faire fermer le four ?] Ouh, mais ça vient pas de, pas que de nous. Ça vient en haut lieu, ça !

Q : Et vous, vous faisiez quoi, au conseil municipal ? Vous vous occupiez des affaires scolaires, des ?...

L : Non, non… eh bé, moi, je, j'ai fait la commission du four, avec la répartition des… des impôts. Maintenant, ça se fait plus. Et puis quand y avaient des travaux, on avait des réunions de travaux, pour… pour contrôler l'avancement des… des chantiers ! [D'accord. Et la communauté de communes, vous en pensez quoi ?] Hein ? [lL communauté de communes, vous en pensez quoi ?] C'est un bien. D'ailleurs, il y a beaucoup de subventions, qu'on les accorde à la communauté de communes, que si la commune seule le demande, ils les ont pas. Alors… la communauté de communes, ça fait comme un syndicat de n'importe quelle branche. Ils sont mieux appuyés que si une commune fait une demande à elle seule. [Et là, y a différentes choses qu'elles font ensemble, les communes ? Y a des actions qu'elles font plus ensemble que toutes seules ?] C'est-à-dire que chaque année… Pour moi, ils font un peu le programme entre maires, et les conseillers sont délégués pour voir un peu les travaux qu'ils doivent faire, et qu'ils doivent présenter en communauté. Pour que l'impôt soit réparti à peu près équitablement.

Q : Et le conseil général, il fait des choses un peu, pour les personnes âgées ? Vous voyez des… ?

L : Eh ben, le conseil général, peut-être qu'il en fait quelque peu, mais là, je sais pas exactement. [H : Non, d'autant plus, que lui, il y est pas, maintenant…] [Oui. Ça vous intéresse plus ?] Non. Ça intéresse pas… ça intéresse bien toujours un peu les mêmes…

Q : Et qu'est-ce que vous attendez des politiques ?

H : Ma foi, vous savez… [L : le bulletin municipal…] *inaudible*. [Vous attendez quoi des politiques, monsieur ?] Hé ? [Qu'est-ce que vous attendez des politiques ?] Les politiques, tous ils promettent, ils promettent, mais… quand on a promis, et qu'ils peuvent pas… qu'ils peuvent pas tenir, c'est bien beau de promettre, mais…[Mais ils font rien ? Ah, c'est le bulletin municipal. Ah je l'ai vu, ça, déjà…] Ah mais, vous l'avez vu ? [Oui. On m'en a parlé] Là c'est les… Les trucs de la fresque qu'il y a là-haut à la chapelle, sur la colline. [C'est vous qui avez la clé ?] Ah oui, oui. Si un jour vous voulez y monter, vous pouvez y monter en voiture ! [Ah j'irais bien voir… Et c'est vous qui avez la clé, alors ?] [L : Oui, oui. Moi, j'ai toutes les clés, à part celle du Paradis, si elle existe !] [*rires*] [L : j'ai donc, là, la grande…] [Mais elle est ouverte, là, ce matin] [L : Ah mais, là, j'ouvre le matin, je ferme le soir.] [Ah oui, d'accord] [L : Mais là-haut, je laisse fermé] [Et y a du monde qui vient, beaucoup ?] [L : Ouh la la ! Même la petite chapelle, là-haut, c'est pas signalé, la moitié du temps, je propose… la clé.] [Oui, c'est dommage qu'elle soit pas plus signalée… *en feuilletant le bulletin municipal*, Jean Saussac.]

Q : Et est-ce que vous avez le sentiment que les vieux sont pris en compte, dans les politiques ?

L : Oh ben, là, c'est une question de… On peut pas bien vous répondre, là-dessus. [Mais par exemple, au niveau national, et tout ça ?] Eh bé, quand même, ils font pas mal de choses pour… pour les vieux. [Vous trouvez qu'ils font quand même pas mal de choses ?] Oui. Eh ben, les aides à domicile, les infirmières… Et là aussi, y en a beaucoup que c'est financé par le conseil général. [Ah oui, c'est sûr, bien sûr, y a beaucoup d'associations qui sont financées… ouais.]

Q : Et est-ce que vous participez encore à la vie locale, alors ?

L : Non ! Ah ben, quand y a des fêtes… on y va. Je suis membre, on *inaudible* maintenant, dans le club des vieux, ils font des repas, ils font des voyages ; maintenant des voyages, on peut pas y aller, alors… [Mais les repas vous y allez toujours ?] Oh quelques uns ! Pas tout le temps ! [Vous allez aux repas du club, madame, aussi ?] [H : Eh ben, oui, on y va bien, quand y a un repas, on y va bien tous les deux.] Et à celui de la commune, offert par le CCAS, de temps en temps.

Q : Ah oui, d'accord. J'ai des questions un peu bête, mais… est-ce que vous vous sentez bien intégrés localement ?

L : oui. Oui, oui. [H : oui, oui. Oh oui. On est bien avec tout le monde, et… oui.]

Q : Vous vous sentez utile ?

H : Parfois, oui. Quand on n'y sera pas… Nous, on va ouvrir l'église, on la ferme le soir, quand on n'y sera pas, peut-être que d'autres le feront, mais enfin… [L : Et puis, au point de vue religieux, elle s'occupe de beaucoup de choses, elle] Ah oui [L : Alors, de l'organisation des messes, des… [Vous faites l'organisation des messes ?] Eh oui. Si vous connaissez un peu.[Oui, oui, je connais bien, oui. Dans l'église à côté ?] [L : Non, non.] Non, à Montpezat, y a une église, alors nous avons la messe deux fois par mois, et alors

je fais partie d'un groupe, qui, quoi, qui commente, qui… pour la messe, qui commente la messe, quoi ! Alors on se réunit une fois par mois ! Y a deux groupes. [qui préparent la messe, vous voulez dire ?] Qui préparent la messe ! Voilà ! Avec les religieuses. Parce qu'il y a toujours une religieuse qui… [L : Et les lectures] Enfin, et les lectures, et tout. Mais moi, de temps en temps, je fais une lecture, alors… *inaudible*. [Y a le curé, aussi ?] Eh, mais, on n'en a presque pas… [Oui, mais ça] On a un prêtre de Saint Pierre de Colombier. [D'accord. Il doit faire tous les villages…] [L : Et voilà ce qui se passe… Le gérant, si l'on peut dire, il a 20 communes, d'ici à Lalevade] [Le curé ?] [L : Oui] Oui. [L : Le curé, enfin, qu'il a la mainmise sur toute la, sur la communauté de paroisses, pas la communauté de commune !] [*rires*] [La communauté de quoi ?] De paroisses ! [L : Eh ben, la communauté de paroisses !] [Tout le diocèse, alors !] Non, non. [L : Non, non, c'est le secteur] de Lalevade ! [L : Alors, là, on a donné le nom de Marie Rivier, puisque Marie Rivier, c'est une sainte de… de Montpezat] [Oui, d'ici, oui.] [L : C'est… la paroisse Marie Rivier.] [Qui fait que Montpezat ?] [L : qui fait 20 communes aux alentours de Lalevade, de *inaudible*, Jaujac, enfin, toutes les communes de… toutes les communes autour de Lalevade, jusqu'à Burzet. Même sur l'autre vallée, ça monte à Astet ! Et ici, jusqu'au Roux. Alors y a un prêtre de la communauté de Saint Pierre de Colombier, que, un dimanche, il vient ici, le dimanche d'après, il va à Burzet. Et comme ça, deux fois par mois] Et le prêtre de Lalevade, il fait les autres paroisses. Mais y a des paroisses où y a une messe rien qu'une fois par mois, ou d'autres, par exemple, Champagne, ils ont une messe, quand, le samedi ou le dimanche du mois, ça arrive que une fois par an ! [Oui. Et vous, vous faites beaucoup, vous vous investissez bien dans la paroisse, alors ?] Eh bien sûr ! [Vous allez à pied, quand vous allez à Montpezat ?] Mais… on y va en voiture[L : non, on y va bien en voiture] Et puis… on va… [L : Et puis on va à Saint Pierre le reste du temps.] Mais enfin, moi, je monte bien à pied à Montpezat, quand il faut… quand, c'est comme ça. [Qu'est-ce qu'elle a fait, Marie Rivier, alors ?] Marie Rivier, elle a fondé un courant, qui est très répandu, maintenant, mais pendant je sais pas combien il y a de… Et elle était, c'était une petite d'ici, de Montpezat…[de quand ?] Ouh ça, de… du temps de la Révolution ! [D'accord] Ouais. Alors même, elle avait été accidentée, quand elle était tombée d'un lit que elle avait peut-être 2 ans, alors elle s'était cassée la hanche. Seulement, à ce moment-là, on raccommodait pas ! Alors tous les matins, sa maman la prenait, elle la portait devant une *Pietà*, si vous passez à Montpezat, que vous allez à l'église, y a une *Pietà*… Elle la portait devant la *Pietà*, là-haut, dans une chapelle, alors… devant elle disait, « Sainte Vierge, si tu me guéris, je t'amènerai beaucoup des filles ». Et finalement, peuchère, elle est guérie, elle a pu marcher. Mais enfin, quand même, elle avait quand même…[L : un handicap] Alors, elle a fondé des… des écoles. Elle est allée ici, et puis elle est allée à Thueyts, et puis elle s'est installée dans un grand bâtiment, je crois, à Bourg Saint Andéol, et c'était des religieuses, je crois, qui le vendaient, une communauté de papistes [?] qui disparaissait, quoi ! Et puis alors, maintenant… alors [L : Maintenant, y en a sur tous les continents ! Y a même des groupes de Canadiennes, des Etats-Unis, elles viennent. Et des Noires, qui viennent là-bas…] [Ah oui ?] Oui. [*rires*] [Eh ben, elles viennent pour voir l'origine de…] Eh oui. Eh oui. [L : L'autre fois, elle était venue dire au téléphone comme quoi l'église, elles voulaient la visiter, eh ben,

un plein car, il y avait peut-être 50… 54 ou 5, parce que… rien que des Noires. [Qui venaient d'Afrique, alors ?] [L : Eh oui !] Eh oui. Alors, elle a été béatifiée, et puis alors, y a une maison, ici, où il y a 3 ou 4 religieuses, et puis alors… des fois, elles viennent ici, quoi, voilà. [D'accord… Et c'est quoi, comme ordre ?] [L : C'est les sœurs de la Présentation.] de la Présentation. [Oui. Donc, ça, ça apporte un peu une vie à Montpezat, quoi, c'est un peu particulier, ça !] Oui. [L : Ça amène pas grand-chose, parce que les… les cars, quand ils viennent, les gens amènent leur pique-nique, ou des fois, ils mangent… à la maison… ici… Et puis comme il y a une autre maison à Thueyts, mais à Thueyts, elles sont nombreuses, elles sont…] Oui, elles sont beaucoup plus nombreuses, parce qu'il y en a qui sont à la retraite, même, qui… qui sont restées à Thueyts, quoi !

Q : Du coup, vous vous sentez utile dans cette paroisse, alors ? Vous faites des choses, tout ça…

H : Eh bé, ma foi ! Qu'est-ce que vous voulez… [Et vous monsieur, vous vous sentez utile, aussi ?] [L : Eh bé, rien qu'ouvrir et fermer l'église, et… eh bé, des renseignements, y a beaucoup de gens qui viennent nous demander des renseignements de… un peu de tout. Là, pratiquement tous les jours, on voit des… des personnes]. [Y a souvent du monde qui passe, dans l'église ?] [L : Oui. Et finalement, en discutant, avec les uns, avec les autres, on arrive… ben, des connaissances que eux ils ont, et que nous autres, on a connu les familles, quoi !]

Q : oui. C'est des liens… Et du coup, les relations avec le reste de la population, elles sont comment, alors ?

L : Oh ben, le reste de la population, c'est pratiquement… chacun chez soi. Les… les gens se fréquentent pas comme il y a seulement 30 ans de ça. [H : Tenez, vous pourrez emporter ça, mais vous le gardez, parce que…] [Ah merci… Vous en avez assez, hein ?] [H : Oh n'hésitez pas, parce que chez Ravat, ils ont fait faire ça quand il y a eu la béatification, et puis il en reste, il en reste, alors… des fois, *inaudible*] [Ah oui, elle a un visage handicapé, hein !] [H : Eh oui, peuchère ! Oui, elle était pas grande, elle faisait un mètre et quelques, je crois ! Oui… Eh oui. Et elle courrait un peu partout, avec des… au début, quand elle a fondé une maison, où c'était là-bas ? Le long du Rhône, là-bas, elle y allait à cheval ! Alors vous savez, mon Dieu ! Eh oui.] [Donc, vous avez des gens qui viennent, un peu, du coup, qui vous demandent des informations. C'est bien, ça fait… Parce que je trouve que l'église, elle est pas très bien indiquée. C'est dommage, parce qu'elle est magnifique.] Mais c'est bien… elle est bien marquée, là-bas, à… [Oui, elle est marquée. Mais la petite chapelle, par contre, pas du tout.] La petite chapelle, je vous dis, depuis 90 qu'on l'a inaugurée, j'avais demandé à l'ancien maire de mettre un panneau, ça a passé. Le nouveau maire, on est resté 12 ans conseiller ensemble, je l'ai, je lui ai dit « mais fais faire un panneau qu'on demande *inaudible* ». « T'inquiète pas, la semaine prochaine, tu l'auras ! ». Maintenant, je sais pas quand est-ce qu'on l'aura ! [H : Nous, quand y a des gens qui viennent] on leur propose [H : on leur propose ! Et puis nous, on a la clé, seulement, alors, on tient à fermer à clé. Alors on leur prête la clé, et puis ils la laissent en passant.

Q : et du coup, c'est un peu chacun chez soi, pour le reste de la population, votre frère il me disait ?

L : Ah oui, mais maintenant, les gens ont leur travail, et puis, c'est plus la même mentalité de… [Vous trouvez que la mentalité, elle a changé ?] Oui ! [H : on sent quand même, vous le voyez bien. Ça fréquente pas la messe, ni rien, c'est pas…] Té, quand on va sur la… y avaient les vieux, tant qu'ils avaient bonne mémoire, ils s'asseyaient dehors, moi, je passais, on discutait, mais maintenant, les jeunes, c'est pas du tout dans leur mentalité. [Ils restent chez eux] Ah mais oui, mais ! Ils ont un emploi, et c'est pas… le même, on n'a pas les mêmes discussions. [mais vous en voyez souvent des jeunes, quand même ? Des gens des jeunes générations ?] [H : Ah ? ! Ah mais oui, y en a bien. Oui. Oui, parce que quand même, comme l'église, ils vont, y a des trucs, des machins, mais bon, ils vont au syndicat de…] Mais c'est…. [D'initiative !] D'initiative !

Q : Ah, c'est là qu'ils ont les documents, oui. Et en dehors de la famille, vous avez des relations avec d'autres générations ? Donc ces gens qui viennent à l'église ? Mais sinon ?

H : Ah, pas plus de relations, non.

Q : Ça vous arrive de vous sentir seuls ?

L : Quoi ? [Ça vous arrive de vous sentir seuls ?] Non. Par contre… Là, on voit pratiquement tous les jours quelqu'un, les gens viennent au cimetière, ou… [H : A Monptezat, y a personne dans la rue, mais nous ici, il passe pas un jour sans que nous voyions quelqu'un. Alors je dis que, voilà…] [Même en hiver ?] [H : oh oui. Parce qu'ici, y a du soleil. Là-haut, y a point de soleil. Alors les gens, tout de suite… Et puis, ils viennent bien au cimetière aussi, les gens, ils viennent faire les visites au cimetière, alors] Et puis là-bas, sous le cimetière, là-haut, cette route, c'est bien à l'abri du vent, et on est en plein soleil. [Oui, c'est vrai qu'on voit plus le soleil, hein] Y a des gens qui montent de Champagne, ils font 4 km en voiture, ils laissent la voiture là, pour aller faire un tour, là, ou bien ils traversent, quand on est le long, le long de la petite route qui va sur Burzet.

Q : Donc, vous vous sentez isolés ou… ?

H : Non, on se sent pas isolés ! [Oui, c'est sûr. Et est-ce que ça vous arrive de vous ennuyer ?] Oh, on n'a pas le temps ! Vous savez, celui qui veut s'occuper. Entre… on fait de la lecture, on… eh oui.

Q : Est-ce que vous vous sentez considérés ?

L : Oui. ?. [silence] [C'est des questions un peu bizarres, hein ?] [H : Moi, on me parle bien. On vient quand même… nous chercher, quoi !] [Ah vous êtes recherchés, quoi. Vous êtes recherchés, hein. Avec toutes ces activités que vous faites aussi, c'est sûr qu'on vous connaît bien, alors, du coup] [H : Eh oui. Oui, parce que lorsque j'ai eu l'accident à une jambe, j'ai resté peut-être deux mois, là-bas, entre l'hôpital et puis… en maison de repos, mais j'avais des coups de téléphone presque tous les jours !] [Des gens du…] [H : Des gens du… du pays, oui. Eh oui.]

Q : Et vos parents, du coup, eux, ils étaient de Saint Cirgues, hein, c'est ça ?

L : Du Cros de Géorand. [H : Et mon mari, ils étaient de Sagnes et Goudoulet] [Vous l'avez rencontré, votre mari, où ça ?] [H : Eh bé, au chantier, en faisant… eh bé, c'est-à-dire, j'avais un… un cousin, un petit cousin, qui fréquentait une de ses sœurs, alors eh ben, c'est comme ça que…] Alors la mère a dit, « ben je laisse pas marier ma fille tant que mon fils est pas marié ». Et puis y avait le camion, qui descendait les ouvriers de Sainte Eulalie, et il allait à La Palisse, il passait tout le temps derrière les maisons, alors, entre jeunes, tout le temps, on se *inaudible*. Il avait 22 ou 3 ans, son mari avait été prisonnier, et l'autre frère avait été déporté, alors tout le monde disait « té, la sœur de Régis ferait bien pour toi », et finalement, d'un *inaudible*, on a fait comme ça. [H : Malheureusement, ça a pas tenu bien longtemps. Huit ans seulement de mariage… Eh oui.] [Oui, ça a été rapide] [H : Eh oui.] [Et votre frère est venu, après, pour vous aider ?] [H : Oui.. Et puis il était seul. Il avait personne.] [Donc il a élevé vos enfants ?] [H : Oui. Ils se sont bien élevés. Fallait bien les élever.] [Eh oui. C'est bien de pouvoir compter sur son frère, aussi, c'était une chance, hein ?]

Q : Ils vous appellent « Papa », alors ? [L : Hé ?] Pour eux, vous êtes leur papa ? Pour les enfants de votre sœur ?

H : Est-ce que tu es le papa ? [L : je suis un tonton !] H : Eh oui. [Quand y a besoin d'un coup de main, ils viennent facilement, et tout ça ?] Oh pour ça, oui. [Ils ont fait le collège ici, aussi, à Montpezat ?] Eh bé, les garçons, oui, et puis ma fille, elle était à Aubenas, elle était enfin, à l'école… [Oui, parce que après, vous avez changé de maison, c'est ça, hein ? Hein, vous disiez, vous êtes venus à la retraite ?] Ah ben oui, mais à ce moment là, les enfants, déjà, ils avaient… [L : Ils étaient casés tous les 3] Eh oui. Eh bé oui. Ils étaient mariés tous les 3. C'est bien pour ça, d'ailleurs qu'on est parti de là-bas, parce que c'était trop grand. [L : L'un s'est marié en 72, les deux autres en 75…] [et donc, y a des petits-enfants ?] 5 petits-enfants et 2 arrière petits-enfants. [Ah, super ! Ah c'est super. C'est une grande famille, alors… C'est bien. Tous en Ardèche ?] oui. [L : Si ! Ta petite-fille, elle est à…] A… ah oui ! La petite-fille, oui, ses parents ils étaient à… [L : A Ambérieu] A Ambérieu ! [Ambérieu en Bugey ?] Oui. [L : Oui. Ils étaient de Bourg en Bresse.]

Q : Est-ce que vous avez ? Est-ce que des fois, ça vous arrive de réfléchir par rapport à l'avenir ?

H : Oh bé, ma foi, moi… il arrivera ce qui doit arriver. Vous savez, tant qu'on peut se suffire là, ça fera et puis… on sait ce qui nous attend ! Voilà. Si on a la peine de vivre encore longtemps… [Vous avez pas fait des démarches, ou des choses comme ça ? Par exemple, pour demander une aide à domicile, madame, elle veut pas ?] [L : Comment ?] [Une aide à domicile, des démarches pour préparer l'avenir, vous avez pas… fait de démarches] [L : Il sera bien temps quand…] quand ce sera le moment. [L : lorsqu'un événement se produira] [oui. Des fois, on préfère pas prévoir, hein ?] Oui, et puis on sait jamais ce que… vous savez bien. Des fois, si on meurt subitement, on aura besoin de rien. Voilà. [L : on a fait faire notre demeure, alors, quand ce sera le moment…] [Vous avez fait faire votre demeure ?] [L : Derrière, là haut.) [*c'est le cimetière*] [C'est vrai ?] Eh

oui. Comme ça, les enfants, ils auront pas du souci pour… [Vous l'avez pas faite juste à côté, là ?] Mais non, on peut pas, parce que c'est plein. C'est pour ça qu'on a fait un nouveau cimetière, là-haut ! Et il est déjà presque tout acheté, il est déjà tout acheté, je crois ! [L : Pratiquement.] Pratiquement tout acheté.[L : Et on a commencé à le… à enterrer le premier, que… juste ils avaient défoncé, en 87. Alors, vous voyez, en 30 ans…] [Attendez, redites-moi, en quelle année ? En 87 ?] En 87, y a eu le premier enterrement, et on… ça venait juste d'être défoncé, et… [Dans le nouveau ?] [L : Dans le nouveau. Mais les allées étaient pas *inaudible*. C'était comme un champ après le labour. Mais… mais cette personne voulait acheter, alors… ici, on aurait pu faire, une fosse, mais… ça aurait été tout installé un an ou deux après.] [Et il est bientôt plein, alors ?] [L : bé, c'est acheté] C'est acheté, y en a encore qui sont, des places qui sont vides, seulement, ils ont… [L : Y a des appartements à louer. Non, non, mais c'est vrai, y a des caveaux qui sont faits, et ils en conservent à l'avance. Comme ça, quand *inaudible*] Les concessions, les concessions sont achetées, mais encore, y en a qui sont vides ! [Comme ça, quand le malheur arrive…] Eh oui. [L : Et voilà] [Donc vous, vous avez déjà installé votre appartement à louer, alors ?] [L : oui.] [Ça fait longtemps ?] Ça fait bien 3 ou 4 ans. [L : 3 ou 4 ans… Oui, mais ce n'est que pour 30 ans, alors si on vit encore…] Et voilà, il faudra repayer ! [Et est-ce qu'il y a quelque chose qui vous a fait prendre la décision de… ?] [L : Non, non, mais… bon, on en parlait tout le temps, et puis on s'est dit, il vaut mieux acheter, on fera faire notre petit truc à notre idée, comme ça les enfants… Ils le savaient bien, les enfants ! L'un voulait faire comme ça, l'autre voulait faire autrement, et alors comme ça, c'est…] [Comme ça, c'est réglé. Y a que ça comme cimetière, à Montpezat ?] Y en a 2. Y a celui qui est là, le vieux cimetière, et puis l'autre là-haut. L'autre qui est là haut. [D'accord. Parce que normalement, les cimetières, c'est autour des églises !] [L : Mais là, il était bien… Dans le temps, il fallait même traverser la placette pour rentrer dans l'église] Et c'était un cimetière, hein. Encore, on y trouve des ossements, quand on creuse des fois… [L : Quand on faisait la tranchée pour amener l'eau, le tractopelle avait fendu un câble, là, au milieu, mais il avait, il devait y avoir dedans, comme ça. Et puis après, y a 4 ou 5 ans, quand on a élargi, qu'on a refait les murettes, alors là, c'était… mais y avait des bouts d'os, comme ça, alors… l'employé communal les mettait dans un sac en plastique, et comme maintenant, quand il se vend des concessions, qui sont inoccupées depuis x temps, il s'en est vendu 3 ou 4, bé, on a fait comme des cages à lapins, que ces os, on les met dans des sacs en plastique et qu'on les enferme là-dedans.] [Ah oui, parce qu'il y a des gens, ici, qui n'ont plus du tout de famille ?] Oh oui, oh oui. [L : Bé, ou des famille qui sont disparues, maintenant] Au bout d'un certain nombre d'années, eh ben, si on trouve personne… on cherche, mais… [L : Mais encore, au cas où, il se manifesterait quelqu'un, ceux-là, je vous dis, on les… *inaudible*. Sac plastique, et c'est enfermé dans des… comme des cages à lapin, je vous dis, des cages à lapin]. Mais y en avait qu'un, je crois. [L : de cage ?] Non, ou 2. [L : Eh… y a bien 4 places, toujours !] Oui, mais y en a rien qu'une de prise, je crois. [L : Ben, peut-être, mais ils peuvent bien mettre plusieurs sacs dans le même…] Ah peut-être bien, je sais pas. [L : Eh oui. Ils en mettent autant qu'ils veulent].

Q : Et donc, sur le plateau, et tout ça, vous avez de la famille, alors ?

L : Non, plus. [Plus ?] [H : Non] Notre dernière cousine, qu'on avait à La Palisse, elle est morte *inaudible*. [H : Oh oui. Germaine. Ça fait bien 3 ou 4 ans. Que oui.] Elle a *inaudible*, elle avait 88 ans. Ou bien, on a rien que des petits-cousins, que leurs parents, c'étaient des… des cousins à nous. [Ils ont des enfants ? Ils avaient des enfants ?] Ouh… mais du côté de ma mère, elle avait des nièces, et elles étaient des familles de 9 ou 10, mais alors, elle… de 14. [Ah oui, c'est énorme.]

Q : Vos parents faisaient quoi, alors, comme travail ?

H : Eh bé, ils étaient paysans. [L : Paysans] Paysans. Paysans. [Et vous, vous avez été ça aussi, alors… la petite ferme ?]

L : Eh oui, on *inaudible*, je vous disais, le temps du chantier, on faisait une journée à la ferme, et on travaillait au chantier. [La journée le chantier, le soir la ferme ?] C'étaient pas les 35 heures ! [C'était 35 heures en 2 jours hein ?] Eh oui. Là, vous l'avez dit. Mais enfin, on était bien content de pouvoir mettre 4 sous de côté pour pouvoir s'établir après.[H : Oui] [Pour pouvoir ?] Eh bé, pour pouvoir fonder quelque chose ! [oui, parce que… du coup, le chantier, c'étaient des grosses journées… ? C'était vous qui étiez sur le chantier ?] Oui. 9 h – 19 h, même, c'est… jusqu'à 10 h. Enfin, ça dépendait, parce qu'il y avait… l'équipe qui faisait les galeries, là, ils faisaient les 3/8 : 8 heures. Et nous autres, le barrage, c'était souvent qu'on faisait 9 heures. [et votre métier spécifique, c'était quoi, alors ?] La pelle, la pioche. Et voilà. Enfin, on changeait souvent. Au départ, on travaillait avec les charpentiers, mais on n'était pas spécialisé. Ou avec les maçons. Là, c'est là qu'on passait le meilleur temps. [Le meilleur temps ?] Ben, je veux dire que… à travailler avec les maçons, vous aviez des… 3 ou 4 maçons, on était 3 ou 4 manœuvres, la personne… on voyait le chef d'équipe une fois par jour. Tandis que dans les fondations du barrage, vous avez tout le temps des chefs, les grands chefs qui venaient, il fallait être tout le temps sur le qui-vive. [Là, vous étiez plus tranquille] Y avait un temps, où on était dans le bâtiment, avec les maçons et puis les charpentiers, on savait ce qu'on avait à faire, alors personne nous disait, hein. [Et quand vous rentriez le soir, vous faisiez la ferme, alors, c'est ça ?] Eh bé… on attrapait le râteau, une faux, ou… selon la saison, ce qu'il y avait à faire.

Q : Et vous, madame, c'était la ferme aussi toute la journée ?

H : bé, c'est-à-dire que moi, j'étais placée en ville. J'avais été placée à Aubenas pendant quelque temps. [Vous aviez été placée en ville ?] Eh oui. Oh que oui [Avec vos enfants ?] Mais j'étais pas mariée ! J'étais placée en ville, mais puis après, je… [Vous étiez dans une famille ?] Oh ben, c'était chez des… oui.[L : particuliers] Des particuliers, quoi ! Chez un avocat, d'abord. Mais la femme, elle était bien mauvaise. Elle m'en a bien fait voir. [C'est vrai ?] Eh oui. [Elle faisait quoi ?] Eh bé, elle m'engueulait, elle me mettait toujours… [L : Mais elle était toquée, cette bonne femme !] Et après, c'est la, j'ai été placée dans une famille bourgeoise, et là, c'était le paradis à côté de l'enfer. Là oui. Seulement, malheureusement, j'ai pas pu y rester bien longtemps, parce que, puis notre papa est tombé malade, alors je suis montée chez moi, et puis, voilà. [Pour vous occuper de votre papa ?] Et puis, eh bé, de la maison, et enfin, de mes parents. Alors, j'ai resté quelques années, et puis je me suis mariée. Voilà. [Vous vous êtes placée à quel âge, alors ? A 14

ans, quand ?] Ouh mais, même, je me suis placée avant, que j'ai commencé de garder les vaches à 7 ans et demi, chez moi. J'ai gardé 3 ou 4 ans, puis je me suis placée pour garder 4 ans, quand c'est… *Inaudible*. 7 ans [L : de 32 à 38] Eh oui. [L : et puis elle est partie à Aubenas] Et puis je suis partie à Aubenas. [L : Et moi, c'est pareil, à 8 ans… on allait se placer pour garder…] [Et elle vous a fait faire quoi, alors, cette avocate, elle vous a fait laver par terre, tout ça…] Ouh mais que oui ! Et puis comme une !... Et puis beaucoup de travail !... [L : enfin, il fallait bien qu'elle soit pas commode, quand son mari l'appelait « mère Fouettard » ! C'était méchant.] Fouettard ! Oui, elle lui en faisait, elle lui en faisait voir, mais enfin… C'était une mère Fouettard. Non, mais c'était une malade. [Elle avait des enfants ?] Eh bé, un garçon, et une fille ! Mais ils étaient braves, le garçon et puis le… ses enfants. [L : Et puis ils avaient, il a passé devant le juge de paix, le temps que tu y étais !] Eh bé, oui. IL s'était mis à boire, et puis *inaudible*, et puis il est mort ; plus tard, j'ai appris qu'il était mort, enfin… Et puis sa fille, elle était pas mariée quand j'y étais, et puis sur le tard, je crois qu'elle s'est mariée. Mais enfin, maintenant, elle a dû mourir, parce que… elle était âgée. Quand moi, j'habitais, elle devait avoir 30 ans, alors… [Et vous êtes restée combien de temps, chez cette dame ?] Eh ben, j'ai resté… Pour vous dire comme j'étais ! Alors moi, je voulais partir toujours, alors j'avais écrit à une cousine qui était placée à Avignon, de me trouver une place. Elle m'a écrit, elle m'avait trouvé une place. Mais elle, qu'est-ce qu'elle faisait ? Elle m'ouvrait mes lettres ! Elle … *inaudible*. Et y en a bien d'autres, il paraît, qui le faisaient, ça ! Alors, elle, elle m'a dit comme ça, « mais oui, mais si vous voulez partir, vous croyez qu'on vous *inaudible*. Si après elle est pas contente de vous, et qu'on vous renvoie ! » Alors qui sait qu'est-ce qu'elle a bien pu dire ? Alors la dame, elle m'a envoyé une lettre, qui disait « vous pouvez venir, vous ferez un certain temps, et si nous sommes d'accord, vous resterez ». Alors, du coup, pardi, j'ai abandonné, je l'ai laissée tomber. C'est pour vous dire ce qu'elle était. [Et au total, vous avez fait combien d'années avec elle alors ?] [4 ans] 4 ans. Eh oui, 4 ans. [L : 4 ans, ou 3 ans et demi] [Ça a dû vous marquer] Oh mais oui. Oh mais dites ! [Et vous rentriez un week-end par mois ?] Ouh non, mais dites, on avait juste, on avait 8 jours l'été ; on avait droit à 15 jours, eh bé, on prenait 8 jours l'été, et… des fois 4 ou 5 jours au printemps, un peu. Mais c'est tout. On manquait pas. [Et vos parents venaient des fois vous voir ?] Oh, mais comment vouliez-vous qu'ils viennent ?! A ce moment-là, y avait rien qu'un car, et vous savez, combien de km il fallait faire pour aller prendre le car ! Quand on redescendait, on se levait à 5 heures du matin, on allait toute la nuit, on allait prendre le car à Saint Cirgues !... [C'est fou, hein… Et donc, après, la famille bourgeoise, alors ?] Ah mais la famille bourgeoise, eux, c'étaient des gens très bien quoi. C'était la dame, et ses deux filles célibataires, qui… Là alors, c'était… [La dame était célibataire ?] Non, les filles ! Les filles. La dame, elle était veuve. Y avaient ses deux filles célibataires. C'étaient des gens de la bourgeoisie, quoi ! C'étaient les… Mais enfin, vous connaissez pas Aubenas ? [Les *inaudible le nom propre*] [L : Puget !] Puget ! Puget ! [L : Ils étaient patrons de la grande ferme là, là où ils ont fait le lycée de… de roca, *inaudible*. Mais ils tenaient, presque la moitié du faubourg de *inaudible*. C'était apparenté avec la banque Maze, des industriels, c'était la… la noblesse de Montpezat] Et son fils, il était marié avec la, sa femme était, elle était de là-haut, de la Haute Ardèche,

et ils avaient des usines de soie. Oui, enfin, c'étaient des gens bien, quoi ! Mais… oui. [Et ils vous ont bien traitée ?] Ah oui. [Et vous êtes restée combien de temps ?] Là, je vous dis, je suis pas restée beaucoup de temps, parce que je suis restée peut-être 2 ans ! [Ah oui, c'est ça, oui. Et après, vous êtes venue vous occuper de votre papa ?] Eh bé, de la famille, quoi ! [L : Que même, en 43, que notre frère est parti pour le STO, eh ben, elles lui ont accordé 2-3 mois, pour rester garder, pour les gros travaux, pour qu'elle aide, et puis elle est redescendue de nouveau, et puis quand notre papa est mort…] [Votre frère, il a fait le STO, il est mort là-bas ?] [L : non, non, non. C'est mon père qui est mort.] Le père, il est mort à la maison, mais le frère, il était parti au STO. Alors vous voyez, qu'on a bien eu une jeunesse aussi, hé. [oui, c'est dur, ça. Nous, on n'a pas connu tout ça, hein ?] Eh bé, bien sûr. [L : Il a été… notre frère,il a été à Dresde, là où il y a eu peut-être 500 000 morts, on a bombardé un tas de *Inaudible* là-bas. Et eux, ils étaient pas tout à fait, ils étaient en bordure de la ville, quand ils ont entendu les sirènes, qu'ils ont vu que ça commençait chez eux, ils sont montés sur une colline, c'est ce qui les a sauvés] Sauvés. Sinon…[C'est miraculeux, de s'en sortir à Dresde, hein ?] Eh oui. Oui. Eh oui. [Il est revenu en quelle année ?] Eh bé, en 45. [L : 45. Quand ils ont vu que ça allait finir, ils sont passé *inaudible*. Ils sont tombés sur les Russes.] [Ils sont tombés sur qui ?] [L : eh bé, sur les Russes !] [Ah ben oui, bien sûr] [L : Et les Russes leur ont dit de filer chez les Américains, alors ils ont fait 200 km à pied, ou à vélo, enfin comme ils ont pu. Et puis quand ils ont tombé sur les Américains, les Américains les ont rapatriés.

Q : et vous monsieur, vous étiez plus jeune, alors. Vous aviez quel âge, au moment de la guerre ?

L : Mon frère aîné était né en 22, moi en 27, et ma sœur, donc, en 21. [Donc vous êtes resté ici, vous, pendant la guerre ?] Moi, j'étais avec mes parents, là-haut, là… Et notre plus jeune frère, encore, avait 4 ans de moins. [Vous étiez 4 ?] 5. [H : 5. oui] On avait une sœur qui est morte, combien y a ? [H : Y a deux ans ? oui. Y a eu 2 ans, notre sœur.] [Elle habitait à Montpezat, aussi ?] [H : Eh bé, elle était venue à Montpezat aussi, parce qu'elle faisait une propriété en montagne avec son mari, et puis son mari est mort, alors elle est venue ici à Montpezat. Et puis… et puis de là, sa fille maintenant est à Paris, et puis sa fille l'avait retirée là-haut chez elle, parce que… et puis après, elle avait pris le Parkinson, sans doute, elle…] Alzheimer ! [H : L'Alzheimer ? Enfin, oui, l'Alzheimer] Elle avait perdu le moral complètement ! [H : Oui, complètement. Alors, elle est restée dans une maison de retraite, un peu, et puis elle est morte.] [A Paris ?] [H : Oui] [Alzheimer, c'est dur, hein ?] [H : Oui]. Mon Dieu, une fois qu'ils perdent le moral complètement, c'est rien. Mais au début, quand ça l'a prise : « mais qu'est-ce que je deviendrais ? Mais qu'est-ce que je fais ? mais je perds le moral », elle s'en rendait compte. Puis après, quand elle est tombée dans le néant, ben, ma foi… [On sait pas ce qui se passe, hein, quand ils tombent comme ça…] Et vous voyez, c'est bizarre, quand on lui téléphonait, même à Paris, elle nous reconnaissait à la voix. C'est quand même bizarre, ça. [H : Eh oui] [Mais c'est parce que vous faites partie de sa vie, quoi, de son corps, enfin de toute son…] [H : de sa mémoire, oui.] [C'est les souvenirs les plus anciens, en fait. [H : voilà.] Eh oui. [On dit souvent qu'on perd la mémoire des dernières années, mais que la mémoire très ancienne on la garde] [H : Oui, mais toutes les

personnes âgées, même que ce soient pas…] Ils revivent dans leur jeunesse, dans… dans leur enfance.[H : Alors moi, j'en connais ici des personnes, que elles parlent de leurs parents. « Té, ma mère, elle vient là-bas, elle vient pas me voir », et peuchère, sa mère, y a longtemps qu'elle est morte. [Et oui, c'est sûr. Votre sœur, c'était un peu ça, aussi ?] [H : Elle était pas à ce point là encore quand elle est partie, mais…] Ou bien elle se croyait, parce qu'elle était passée un peu partout, elle se croyait un peu partout là où elle avait travaillé : tantôt à Lyon, tantôt à Aubenas, dans l'ancien château de… *inaudible*, et… enfin.

Q : Et vos deux frères, ils ont eu des enfants ? ils sont à Montpezat aussi ?

L : non, ils sont morts célibataires. [ils sont morts célibataires. Y a beaucoup de célibataires, ici, hommes] [H : Eh, en montagne, aussi] Bé, en montagne, notre génération, c'était le temps des grands travaux, alors les filles sont parties avec les ouvriers, et…[Oui, ça, j'ai beaucoup entendu ça] [H : Pour une vie facile, enfin, facile…] [Plus facile qu'à la campagne] Et moi, pour le premier, j'avais gagné de l'argent, j'ai pris une ferme, ce qui était valable, 10 ans avant ! Avant, le garçon se mettait un, il avait sa ferme, et puis il vivait pas avec les parents, ce que *inaudible*. [Oui. Ça intéressait plus les femmes ?] Ceux de ma génération, aussi, ceux qui ont pris une ferme, eh bé ! il a fallu abandonner ou après ou…[et elles sont parties avec les ouvriers, hein, c'est ça ?] [H : Eh oui] Et puis le chantier, ça a fait un changement de mentalité, complètement, dans nos montagnes. [H : Et puis là-bas, ils touchaient beaucoup d'argent, ils…] Ils en gaspillaient ! [H : ils en gaspillaient, oui. Moi, j'entendais dire, des fois, dans les cafés, là-haut, que… des pleines poches de billets !] *inaudible* [Alors les filles, ça leur faisait… ça leur faisait plaisir, eh oui]

Fin de l'entretien

Entretien avec Monsieur Labiole et Madame Henry n°3

[rires]

Isabelle Mallon: **Non pas bien, mais il faut le temps pour venir jusqu'en ville prudemment parce que...**

Madame Henry: *Ah oui, oui voilà.*

Je préfère arriver un peu tard, en sachant que vous êtes chez vous, qu'il ne va rien vous arriver plutôt que de m'embêter. Alors voilà...

Vos enfants, ils sont à l'école peut-être?

Ah non, j'ai le gr, non parce qu'on est mercredi.

Ah oui c'est vrai.

Et le mercredi, ils sont gardés par une, par leur nounou. Et j'ai un grand qui a, qui va avoir 5 ans. Et ma petite, qui a 1 an juste. Et c'est pour ça, je disais à votre frère, c'était moi qui aurait dû revenir vous voir en juillet dernier, sauf qu'en juillet dernier, ma petite, elle avait 2 mois et je me sentais pas trop de la, j'étais encore en congés, je me sentais pas trop de la laisser, donc euh...

Ah oui, ah oui. [aquiescements]

Voilà. Bon alors, c'est la dernière fois que je vous vois, aujourd'hui [rires]. Et... Alors, que je regarde ce que je nous ai préparé... Alors donc, qu'est-ce qu'il s'est passé depuis la dernière fois? ça fait depuis juillet que ma collèque est venue vous voir?

Cette année au mois de Juillet là?

L'année dernière.

L'année dernière au mois de Juillet?

Ouais.

Ben rien de particulier.

Rien de particulier? Euh...

Non, non.

Juste le col du fémur?

Voilà. [rires]

Et c'est quand même pas mal, ça. Non? [sourire]. Ça vous a, vous avez fait comment quand ça vous est arrivé?

Mais je le dis bien, j'étais à la porte, je marchais, j'ai (quitté) mon pied contre une pierre et aller...

Monsieur Labiole: Mais vous savez pas qu'elle a mont, monter tous les escaliers à quatre pattes?

Mais c'était plutôt ça. Ma question, c'était la question d'après. C'est qu'une fois que vous avez été cassée, qu'est-ce que vous avez fait?

Et ben j'étais seule.

Ouais.

Alors je me suis dis, si j'appelle personne m'entendra pas, je me suis trainée, alors avec mes mes mains je, une marche d'escalier après l'autre, je suis montée jusqu'à la cîme et puis euh

Les pompiers arrivaient pas, ni le docteur.

Je suis allé là-bas jusqu'à la salle à manger et puis y avait le téléphone.

Et ben dites donc.

Pour téléphoner à la voisine.

Et c'est à la voisine que, c'est la voisine que vous avez appelé?

Et oui.

Ouais, d'accord. Et après qu'est-ce qu'il s'est passé?

Et ben après...

Et ben elle a appelé les pompiers, et puis moi je suis arrivé avec le docteur et, on l'a embarquée.

À Aubenas, vous avez été?

Oui.

Et là on vous a opéré?

Le lendemain, oui.

D'accord.

Oui.

D'accord. Et vous êtes resté combien de temps à Aubenas?

Ben, euh, combien, à l'hopital?...

On a t'a opéré un samedi et tu es ressortie le lundi d'après, alors ça fait 10 jours, quoi.

Et oui. Alors après j'ai (marché du pied sur la chapelle), je suis allé passer 10 jours chez ma fille.

D'accord.

Et puis je suis montée ici.

Et là après c'était bon?

Oui.

D'accord.

Enfin...

Enfin...

Enfin à ce moment là...

Ouais vous êtes débrouillé...

Oui, j'ai pas tardé à commencer à faire un peu ma cuisine par là, et jusqu'à la fin du mois oui.

D'accord, donc en gros, y a eu, vous avez réussi à téléphoner à la voisine, et vous étiez où vous?

Et moi j'étais à Aubenas, pour une visite pour euh, mes lunettes et quand je suis arrivé elle, euh, le copain de la voisine euh, il me dit « mais euh, votre soeur a dû se casser le col du fémur ». Alors la voisine elle regarde, elle était infirmière, et là tout de suite elle a dit « mais vous vous êtes cassé le col du fémur... »

Mais moi je l'ai bien vu aussi quand j'ai vu que je pouvais pas me lever, j'ai bien vu que c'étais ça.

On l'avait allongée sur le lit qui est là à côté.

Vous avez dû passer un sacré moment parce que ça fait mal, non?

Et ben je sais pas parce que je souffrais pas tellement sans doute. Oui. Je me disais tout d'un coup « je vais prendre mal au coeur » et ben j'ai pas pris mal au coeur pour monter.

Bon. Ben ça s'est bien terminé en tout cas.

Ça s'est bien terminé. [sourire]

Donc après, vous avez fait 10 jours à l'hopital à peu près, et 10 jours chez votre fille et après ici. Et vous avez eu une aide ici? On vous a...?

Et non parce que, les aides on les donne pas comme ça. On allé cherché nos repas à la maison de retraite, parce que lui déjà, il avait commencé à y allé.

D'accord. Parce que quand elle était pas là vous alliez cherché votre repas à la maison de retraite?

Oui, oui. [les deux]

Vous alliez le cherché, vous alliez pas manger là-bas?

Non non. Le peu qu'il restait y en avait pratiquement pour le souper.

C'est vrai? C'est des bonnes portions .[sourire]

Oui

D'accord, bon, euh... Et est-ce que... euh, on pourrais revenir sur l'endroit où vous habitez, parce que, par exemple si vous deviez décrire à quelqu'un qui connait pas du

tout le coin, euh, comment est-ce que vous décririez l'endroit où vous habitez? Le coin où vous habitez? Qu'est-ce que vous diriez pour dire ben voilà comment c'est où on habite?

Humm, et ben on habite à côté de l'église romane, le cimetière, et la maison, je vous l'ai dit l'autre fois, c'est y a x temps y avait des moines.

Ah c'était, c'est un ancien monastère. D'accord.

Et c'est le prieuré de l'église quand y avait des...

Et ça avait été l'hospice des vieux pendant 50 ans.

Ah bon! Ici?!

Oui, oui. Tenu par les religieuses de l'ordre de Saint (??)

De l'ordre de quoi?

Saint (??) [à deux]

de l'ordre de religieuses qui...

Ah bon, je savais pas que ça existait.

Ici en Ardèche on appelait ça les soeurs (?) malades.

Et un peu partout là dans les maisons de retraites on, maintenant ça s'est presque perdu, il en reste encore, nous on a une cousine qu'elle y est encore mais la pauvre elle a perdu son moral.

Elle a (97) ans.

Oh oui d'accord. Oui, oui. Ça a été combien de temps un, un hospice de vieux ici? De quand à quand?

Ça je peux pas vous dire exactement.

Mais euh...

... après 1800, mais les derniers, les derniers vieux sont mort ici pendant la guerre de 14. Et à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, el maire qui était tendance gauche à fait partir les religieuses et remis de (?) Et pour entendre dire, nous autres on habitait pas ici à ce

moment-là, les pauvres vieux, ça vivait rien que de la charité à ce moment-là, y avait peut-être euh... social...

D'accord et si vous deviez décrire Montpezat? Qu'est-ce que vous diriez de Montpezat?

Ça dépend comment on le vois.

Et comment vous le voyez, vous?

Et ben, Montpezat c'est un joli petit village au pied des collines, pusiqu'on part de 570 et on arrive euh, à l'autre bout de la commune à 11 ou 1200... Dans le temps y avait beaucoup de... des moulins enfin des, des moulinages. Et si on remonte vers 1800, y avait des ateliers de coutellerie.

Ah d'accord.

Des couteaux que l'on forgeait à la main.

D'accord. Et euh, dans Montpezat, est-ce qu'il y a des endroits que vous aimez particulièrement? Ou pas?

Dans le village...

Dans le village maintenant on a rénové autrement y avait beaucoup même de rues que ça tombait en ruines.

Et là c'est bien ce qu'ils ont fait? Ils ont rénové euh...

Ah ben, la, la place de la mairie, ils ont fait disparaître toutes ces ruines, ils ont pavé, ils ont, ils ont fait une belle réparation. Ils ont installé des magasins, une épicerie, une boucherie et la mairie est juste un peu en haut.

D'accord. Et c'est bien? Ça vous plaît ce qu'ils ont fait ou...?

Ben oui

ça plaît à certain, pas à d'autres,

et à vous...?

comme toutes les réparations, Elle se rend que les gens sont pour ou contre la municipalité et...

Et vous, vous en pensez quoi, vous de ça?

Ah mais moi je pense que c'est très bien, enfin c'est très bien, du point de vue que avant y avait rien que, que des maisons à moitié écroulées

humm, donc là c'est bien ce, enfin, ça donne meilleur mine?

Ah oui ça....

Et maintenant, ils sont en train de faire, la traversée de Montpezat, alors la rue sera pavée, sur je sais pas combien. Déjà, on avait amenagé avant, refait les trottoirs, tout le goudronnage et ce coup-ci, ils y mettent des pavés.

D'accord, d'accord. Et euh, est-ce qu'il y a des coins que vous aimez pas trop à Montpezat? Ou pas?

On sort pas bien euh... d'ici, à part un peu le ??? et le dimanche qu'on va à la messe. (??) comme ça.

Ouais. Vous restez plutôt par-là. Et est-ce que à Montpezat, y a des choses qui vous posent problèmes, qui vous plaisent pas trop, qui...?

non,

non, non.

Non? Et comment est-ce que vous trouvez que le pays a évolué dep, parce que ça fait longtemps que vous êtes là, vous? Qu'est-ce que vous en pensez? Je sais pas, est-ce qu'il y a des nouvelles personnes qui arrivent euh, est-ce que...?

Ah y a un grand changement de population. Vous avez beaucoup de ménages qui arrivent, qui achètent, ils restent 6 mois là et, et ils foutent le camp.

Et ils repartent...

D'ailleurs on connait pas la moitié du monde. Même si on prend l'annuaire du téléphone, on voit les quartiers où ils habitent, mais les gens, on les connait pas. Enfin, ou on les a aperçu.

Et qu'est-ce que vous en pensez de ça vous?

Pas bien que la populations soit la (??)

ça va à veau l'eau la campagne. Y en a qui avait des troupeaux de moutons, des bêtes, et (ça ce n'est la comapgne n???) tandis que maintenant qu'en y aura plus

Et ben maintenant y en a pratiquement plus.

Et oui, les sangliers et toutes les mauvaises bêtes.

Et ça vous le voyez déjà que...?

Ah oui on le voit

... que c'est plus...

seulement c'est pas bien rentable, voilà c'est ça, pour les gens.

Et les gens qui s'installent, c'est pas des gens qui ont des fermes?

Et d'abord, ils savent pas travailler. Ils savent pas...

Ils s'installent, ils prennent l'argent des (subventions), ils montent un élevage de chèvres où n'importe et quand ils ont bouffé la subvention, ils foutent le camp.

C'est arrivé ça?

Et oui. (???)

Ah bon. Y a beaucoup de gens qui s'installent pour euh...

Oh, y en a pas beaucoup. Ça a passé. À un moment donné ça avait été un peu une vague, après Mai 68, les années 70, ça a été un peu ça. Les anciens soixante-huitards.

Et maintenant ceux qui s'installent, ils, ils sont comm, ils viennent faire quoi à Montpezat plutôt?

Il y en a beaucoup qui, qui sont au RMI.

Humm

et oui.

Ils vivent aux crochets de l'Etat.

D'abord les communes, elles sont obligées d'en loger tant, un certain, un certain nombre, bon. Et c'est des gens qui font rien et qui, voilà.

[le téléphone sonne. Une personne se lève.]

Téléphone. D'accord. Et ça qu'est-ce que vous en pensez?

Et que on y peut rien ça. Maintenant, nous autres à notre âge, on reste tranquille chez soi. On s'occupe pas bien de se qui se passe.

Oui. D'accord. Et euh, là y a eu des éléctions. [sourire]

Ouais

[sourire] **vous avez vu. Et euh, qu'est-ce que, comment ça s'est passé les éléctions à Montpezat? On en a beaucoup parlé, ou pas tant que ça ou...?**

Certaines personnes en parlent un peu dans le bistrot mais maintenant moi, je sors, je sors pas bien.

Vous en avez pas beaucoup parlé?

Non.

Ah non? Parce que...

... ils en parlent mais en, en petit groupe...

D'accord et vous...

....très, dimanche, je buvais un coup dans un bistrot, alors (une femme a sorti un carton) et y en avait qui voyait la Ségolène à 56-57%. Alors moi je lui ai dit à la bonne femme « montrez-moi un peu ça ». Et elle me dit « mais vous comprendrait pas grand chose parce qu'ils ont signé rien qu'avec leurs 2 initiales » alors il aurait fallu avoir bien le temps de... et (si ça a été un jour un taux), ça s'est tenu à 2 voix près

Ah oui? Pour euh, pour Sarkozy?

Oui, oui, à 2 voix près. Sarkozy a fait 2 vois de plus que Ségolène.

Et ben! C'était serré alors. C'est pas, c'est pas, ça a pas été partout le cas. Mais l'Ardèche est plutôt à gauche non?

Euh, pff, ça dépend des villes. Oui y a la Drôme, j'y ai des parents là-bas, y a quelques années, c'était à gauche et ça a tourné à droite.

Ouais, ouais. Ben comme Besson, qui a tourné à droite. Et euh, qu'est-ce que vous pensez du monde dans lequel on vit? Qu'est-ce que vous en dîtes vous?

Que vous voulez qu'on en dise, maintenant nous autres, on est au bout du, au bout du rouleau, mais, on se demande si les générations qui viendront après encore, ils auront, nous autres on a bien travaillé, maintenant on a peu de retraite, même qu'elle est pas grande, et on l'a eu à 60 ans et on se demande si, comme les petits enfants, ils l'auront à ce moment-là.

Humm. Et ça vous inquiète ça ou?

De toute façon on suit le mouvement.

Ouais, ouais. Et euh... qu'est-ce que c'est euh... vieillir pour vous?

... eh ben, vieillir euh... on commence à avoir des infirmités à 80 ans, et, il faut suivre.

Vous en avez vous des infirmités?

Enfin, infirmités; mal aux jambes, mal au-dessous des pieds, des rhumatismes déformales, les orteils qui se déforment, en dessous des pieds. Ils me font allé à la pédicure tous les 3 ou 4 mois,

[madame Henry revient du coup de téléphone]

Qui c'était?

Marie-Thérèse.

Ah. Vous me demandez ce que je pense. Je pense que tant qu'on peut faire son petit train. Mais le plus difficile est à venir. Parce que quand on voit en maison de retraite, qu'on voit tous ces pauvres vieux et vieilles sur fauteuil, et ils rentrent-là dedans à peu près bien portant mais quand on voit, 2 mois après, ils sont dans le cirage. Moi je crois que (installé en milieu) comme ça on perd son moral; beaucoup plus vite.

Vous devez bien le voir si vous allez enquêter dans d'autres maisons comme ça hein.

Ouais mais moi je vais aller voir, demain, je vais voir madame Bardin à la,

Ah oui ben alors là

qui elle, elle est bien hein, encore

mais pour cela, attention que,

oui, oui,

hein? Elle est vraiment d'attaque je trouve hein? Y a les jambes qui vont pas, mais le reste euh...

Alors elle, elle descend en bas, rien que pour prendre ses repas car elle a peur de devenir gaga. [rires]

oui, c'est sût, c'est sûr.

Maintenant, [?) j'ai resté 6 ans au conseil municipal avec elle, alors ça fait un moment que je

Vous étiez au conseil municipal, vous?!

Oui.

Mais vous m'avez pas dit ça [rires]

mais j'ai [rires] Vous me croyez plus bête que je suis?

Mais pas du tout. C'est pas une question d'intelligence. C'est une question de vouloir s'engager pour, mais non mais je savais pas.

Je l'ai fais 2 mandats

2 mandats?

Ouais.

En même temps que madame Bardin ou juste après?

un...

un avec elle et un après?

Un mandat avec madame Bardin, puis madame Bardin s'est retirée à (??)

ouais, d'accord.

Et puis une deuxième fois en (??). J'y allais parce que je voulais pas me représenter et enfin le maire et, et des, d'autres collègues, j'ai dit « pour compléter la liste, je viendrai ». voilà.

D'accord. Et vous l'avez ditça à ma collègue qui est venue? Elle vous a posez des questions là-dessus, non?

J'ai dit tellement de choses que vous croyez que je m'en rappelle. [sourire]

c'est vrai on se rappelle pas.

Et ben oui, oui, c'est sûr. Nous on se rappelle bien parce ce que vous nous racontez on l'écris donc déjà rien que de l'entendre et de le réécrire et après on l'étudie, donc euh, moi j'ai l'impression de, de...

...demain on enterre une bonne femme de (101 ans), de la maison de retraite.

C'est ce que m'a dit monsieur Eschalier parce que je vais aller le voir aussi, vendredi, lui. Et il m'a dit effectivement qu'il pouvait être, il pouvait pas avec nous, enfin que je pouvais le voir demain.

Jeudi, jeudi.

Voilà, voilà. Et euh, Ah! Ben donc, très bien, vous étiez au conseil municipal, vous allez me raconter un peu ce que vous avez fait au conseil municipal. Vous faisiez quoi au conseil municipal? Vous aviez un domaine particulier?

Et ben la, la, quand y avait les travaux, quand on a refait la route, on la surveillait, et quand on a fait, quand on a refait toute l'école primaire, à côté du collège, de temps en temps on avait une réunion de travaux....

pour le suivit?

Oui.Y avait l'architecte qui venait, et l'entrepreneur. Et la gendarmerie aussi, on a refait tout le toît et, les fenêtres. Et ben là aussi fallait..., on avait une réunion, enfin des fois, ça dépendait, une fois tous les 15 jours ou tous les mois.

D'accord. Donc ça c'était pendant vos 2 mandats?

Oui.

D'accord. Vous étiez en charge donc plus précisemment de tous ce qui était travaux? Ou pas?

C'est-à-dire on était pas bien en charge, y avait la commission des travaux, on y allait quand on, quand on était membre, et puis moi aussi, comme ancien agriculteur, j'étais à la commission agricole.

D'acord.

Quand il y avait des déclarations à faire ou des demandes, fallait y être pour contrôler.

Et donc, euh, y av, vous alliez, y avait un conseil municipal tous les combiens à peu près?

Ça dépendait ce qu'on avait à faire. Tous les 3 mois peut-être.

Tous les 3 mois? Pas plus?

Ah non.

Ah... je pensais que ça prenait plus de temps, moi.

Mais non, mais ici vous savez des petits coins comme ça, ils expédiaient... enfin là ça dépendait quand il fallait de la construction, comme des écoles, ou même pour les routes euh...

ouais, ouais, à ce moment-là, c'est plus fréquent.

Et puis j'étais même aussi à la commission du four à ordures.

Incinérateur, d'accord.

Oui. Et ici Montpezat avait un incinérateur avec Thueyts.

D'accord. D'accord. Et euh... tactactac, qu'est-ce que je voulais dire, comment vous étiez arrivé sur la liste? Ça s'est fait comment cette histoire?

Et ben c'est le maire qui venait me contacter.

Ouais.

Parce que monsieur (??) quand il est sorti maire, il avait fait déjà 2 mandats de 1er adjoint, et il a fait 3 mandats de maire.

Et comment il a pensé à vous?

On se connaissait de pouh! On se connaissait depuis plus de 30 ans, monsieur ??, il a été directeur du collège. Et à ce moment-là, nous autres on élevait des cochons, il m'avait donné les restes du collège et on lui engraissait le cochon pour lui.

D'accord. Et c'est un peu comme ça que...

Et puis il connaissait bien tous ses administrés. Alors il piochait un peu partout, parce que il faut en prendre pas tous au même endroit; chaque quartiers.

Le plus proche voisin là aussi, il y était.

D'accord. D'accord. Et euh... comment est-ce que... ça s'est passé les, vous avez fait une campagne, euh, vous avez fait quoi?

Oh pas bien. Ici les gens, tout le monde se connaît.

Y avait qui d'autre qui se présentait contre vous? Y avait une autre liste contre euh...?

Ah le 2nd mandat, y avait le maire actuel qui s'est présentait contre, mais lui il est sorti seul. Et lui il avait fait déjà 2 mandats avec monsieur T?. Et puis je sais pas, ça a, ça, je peux pas, ça...

y a eu de l'eau dans le gaz, oui.

Ça tiraillait.

Ouais ça tiraillait ouais. D'accord. Et euh. Et pourquoi vous avez arrêté?

Oh mais à 60 euh, combien y a... et bien y a 16 ans; à 74 ans, j'ai dit « et ben faut laisser le poste aux jeunes. ». et puis maintenant, à mon âge quand on parlera d'un budget avec l'euro, qu'estc-e que j'y comprendrait? Zéro.

C'est, c'était, c'est, vous voudriez plus le faire? Non?

Mais on peut pas être au courant. Moi, encore la moitié du temps, on parle en anciens francs. [sourire]

Et euh, ça a été un soulagement de s'arrêter ou vous avez regretté de plus être au conseil municipal?

Oh, c'était un soulagement, et puis les réunions était tous le temps le soir après huit heure et demi, des fois on sortait à 11 heures. (Y en a qui on le temps pour faire ça)

Et donc vous l'avez fait entre 62 et 74 ans à peu près, hein? C'est ça? Parce que vous êtes resté 12 ans hein?

Et ben en 89, euh... et ben j'avais 60... 62 ans.

Ouais, c'est ça. D'accord. Et euh... en fait vous vous êtes pas représenté, c'est tout?

Non, non. D'ailleurs le maire non plus s'est pas représenté.

D'accord. Vous avez arrêté en même temps que lui, d'accord. Et qu'est-ce que ça avit, qu'est-ce que ça a entrainer comme obligation pour vous le fait d'être au conseil municipal? En dehors des réunions tard le soir et euh, y avait d'autres choses ou?

Oh ben oui, quand y avait une fête fallait, on (manquait) les réunions au monument au mort, même le 14 juillet, enfin ça faisait un peu de, ça faisait un peu de distraction si on peut dire.

D'accord, d'accord, et... alors je reviens sur la question du vieillissement, comme ça je vous pose la question à tous les deux. Qu'est-ce que c'est vieillir pour vous, comment est-ce que vous diriez ce que c'est?

Il semble que est jamais, qu'on est pas vieux, quand on dit son âge, il semble toujours que, voilà. tant qu'on a son moral.

Et ça veut dire quoi son moral?

Et ben ça veut dire savoir ce qu'on dit et savoir ce qu'on fait.

D'accord.

Eh oui.

D'accord.

Biens sûr.

D'accord.

Moi, comme je dis, tant que je pourrais conduire ma voiture, s'en aller pas loin, gratter un peu mon jardin. On demande pas mieux. Mais le plus difficile est à venir comme je vous disais tout à l'heure.

Humm, humm. Et ça vous inquiète ça?

Oh non. De toute façon c'est la vie vous savez.

De toute façon c'est pas la peine d'y penser à l'avance. De toute façon on y peut rien, quand ça arrivera on le verra bien.

Humm.

Moi je me dit que c'est toujours ça de passé. Y en a d'autres qui sont beaucoup plus jeunes que moi, qui y sont déjà, alors moi je en vie encore, un âge avancé, et, et voilà.

D'accord et euh, tout à l'heure, je, votre frère, il me disait, « ben vieillir on le sent, parce que physiquement on a plus de mal, quoi, et même plus de douleur », quoi. Et est-ce qu'il y a d'autres, d'autres signes en fait du vieillissement? Vous, vous le sentez physiquement? Vous...

Et ben moi, jusqu'à présent, j'ai pas de douleur.

D'accord.

Alors bien sûr, on se sent moins de courage pour travailler, ça on le reconnaît bien, sinon euh, oui.

Et moins de courage pour travailler, ça veut dire que par exemple, vous arrêter plus vite de faie votre jardin, ou...

eh ben oui voilà.

Vous avez plus de mal à vous lever ou pas?

Oh, non, non.

Non? Et euh, est-ce que intellectuellement ça se marque aussi le fait qu'on vieillit? Ou pas?

oui, un peu chez moi.

Ouais?

Eh ben oui, des fois quand je vais au placard je veux prendre quelque chose et puis...

oh mais ça, ça le fait bien à tout le monde.

Eh Oui. Ou alors on discute, et... que tout d'un coup, la conversation, y a des fois qu'on est attrapé, on veut dire quelque chose, le mot vous échappe, ou bien vous cherchez le nom de quelqu'un. Et 5 minutes après ça vous revient.

Moi je vois qu'il y a des personnes beaucoup plus jeunes que nous, que elles ont comme nous pareil.

Hummm, hummm. Et euh, donc vous, vous, vous vous sentez pas vieillir, ou vous vous sentez vieillir? Qu'est-ce que vous en pensez de ça?

Alors là... On sent bien que, (qu'on pourrait partir, le travail qu'on a fait.), eh oui.

humm, et est-ce que vous sentez qu'il y a des choses qui vous ont fait vieillir?

Ma foi...

Je sais pas des événements, des...

Vous savez, ça dépend des personnes. Y en a qui ont beaucoup de misère dans leur vie et qui garde le moral quand même, et d'autres que... ça dépend des personnes ça.

Et vous par exemple, le fait par exemple se casser le col du fémur. Ça vous a affecté?

Eh ben non. Parce que je vois qu'au bout de si peu de temps, tout le monde me dit, qu'enfin, ils peuvent pas croire que je puisse marcher comme ça. Alors... [sourire]

[sourire] **Et est-ce qu'il y a des choses pour lesquelles vous vous sentez pas vieux?**

Enfin, si on calcul, passé un moment, je peux pas croire que j'ai 80 ans.

Hummm. Vous avez combien vous? 87?

non 86.

86, ouais. [silence]. Donc vous vous sentez pas trop vieux?

Ça dépend à quel âge on commence à être vieux.

Et qu'est-ce que vous en diriez vous?

Tant que on va bi, tant qu'on va à peu près bien, quoi, et ben on se sent pas vieux.

D'accord.

Tant qu'on peut faire son travail à peu près comme on le faisait. C'est plutôt quand on pouurra plus le faire, ou que le moral, il changera, ça, il faut bien s'y attendre.

Et les autres, vous... à partir de quel âge les autres sont vieux à votre avis?

Ça dépend des personnes ça.

En gros, quand on est vieux, c'est quand?

Eh...

C'est quand on perd son moral.

Eh ben voilà, eh oui. ... ou infirme, ou allongé.

Ou ceux qui sont dans un fauteuil, qu'ils peuvent pas se déplacer.

Eh oui.

Humm, d'accord. Et est-ce que le temps passe vite ou est-ce qu'il vous semble long?

Non.

On le voit pas passer.

Eh oui.

Vous le voyez pas passer?

Non, mais c'est vrai. Des fois on est au milieu de la semaine, on se dit : « té, demain c'est jeudi, faudra aller faire un tour au marché, ou le dimanche ».

D'accord. Et y a des différences selon les saisons?

Euh, comment vous dire...

Ben je sais pas, est-ce que le temsp passe plus vite en été qu'en hiver parce qu'il y a le jardin, parce que euh, voilà...?

Le peu qu'on trouve le temps long c'est à l'automne quand il pleut sans bien pleuvoir, qu'il y a du brouillard, que ça fait triste, c'est... alors là, et qu'on peut presque pas sortir.

En hiver vous pouvez sortir? Remarquez on a pas eu un gros hiver cette année.

Ah mais cette année, non.

Oui mais même qu'il fait pas froid; des fois, y a des temps humides, du brouillard, de la bruine.

Et euh, est-ce que vieillir ici, c'est une chance ou un problème? C'est plus une chance ou c'est plus un problème?

Tant qu'on peut se suffir,

c'est une chance,

c'est chance.

On voudrait pas aller en ville.

Ouais. Ça, ça vous plairait pas?

Ah non. Rester enfermée toute la journée dans une pièce.

Et même ici, nous, il passe presque pas une journée sans qu'on voit du monde, les gens vont au cimetière ou ils viennent promener par-là. Presque tous le sjours on voit quelques personnes.

Humm, d'accord. Et euh...

Moi-même, ça me ferait peine de quitter là pour aller habiter au village

Ah ouais? Et qu'est-ce qui vous ferait peine?

Oh ben je sais pas. Au village on peut pas sortir, qu'on voit partout des gens, on a peur d'être espionné, on te regarde alors que là quand on veut sortir dans la cour, on sort, quand on veut rester dans la cour, on y reste.

Vous êtes plus tranquille là?

Oui.

D'accord. Et par exemple, aller à la maison de retraite, à Montpezat, ça vous ferait peine?

Il faudra bien y aller tôt ou tard.

Vous...

si, si on a le malheur de devenir plus vieux.

Ouais est-ce que ce serait un malheur de devenir plus vieux, je sais pas [madame Henry rit] **vous pourrait prendre de l'âge sans devenir vieux.**

Oui, mais enfin, quand je vois des personnes que j'ai bien connu, qui sont même plus jeunes que moi, qu'on les voit en fauteuil ou qu'ils ont pas leurs bras, ça fait quand même euh...

Et puis là on a point de but. Vous vous levez, vous mangez, vous attendez le soir pour souper, pour aller vous couchez.

Vous voyez toute ces personnes euh, assises, ou en fauteuil tout le long de, du mur.

Tandis qu'ici c'est pas pareil?

C'est pas du tout pareil.

Y a 30 ans de ça, quand on a installé la maison de retraite, c'était rien que des personnes qui avaient guère plus de 60 ans. Ils descendaient de là-haut, ils faisaient 1km là-bas sur la route bien au soleil pour promener. Et maintenant....

Vous en voyez aucun, personne...

...y en a pratiquement aucun de la maison de retraite qui descend jusqu'ici.[silence] d'ailleurs, je voyais sur les statistiques, même sur ?? qui disaient que les gens rentraient en maison vers 84 ans. Mais comme on disait tout à l'heure, un petit peu plus...

hummm, et à votre avis, de manière plus générale, c'est une chance de vieillir à la campagne plutôt qu'en ville?

Oh ben bien sûr.

En ville, on y a jamais habité. On peut pas dire ce que c'est que la ville.Euh, même maintenant, quand on va, quand je vais à Aubenas eh ben, j'ai envi de sortir des grandes artères, on a tout le temps peur des voitures, on te regarde, on est pas habitué.

Quand vous allez à Aubenas, vous prenez le bus?

Oui oui.

Oui. Vous allez pas en voiture?

Je prends la voiture pour aller jusqu'à Lalevade ou en montagne, c'est tout.

Donc jusqu'à la ?? de ce côté, et vous montez sur le plateau en voiture?

Quelques fois quand il y a des enterrements, des connaissances des fois. On va dire bonjour.

D'accord. Bon et bien écoutez je crois qu'on a terminé pour aujourd'hui. Enfin même pour tout le temps, d'ailleurs parce que...

Alors à quoi ça sert ça? C'est pour faire des statistiques?

Non c'est pas pour faire des statistiques parce que vous êtes pas assez nombreux. On a interroger une vingtaine de personnes en tout, en Ardèche et en Creuse. Alors ce qu'on fait, c'est que, à partir de ce que vous nous racontez, on regarde ce qui est semblable et ce qui est différent entre les personnes. Et y a des choses qui sont très semblables, par exemple sur le fait de s'être engagé au conseil municipal, parmis les gens qu'on a rencontré, en fait y a beaucoup beaucoup de monde qui était engagé soit au conseil municipal soit dans une association, soit, Et donc et ben on raconte ce que ça a comme effets, et notamment parce que ça veut dire que c'est des occupations de la vieillesse qui sont autres que rester assis chez soi dans son fauteuil et voilà ce qu'on essaye de faire, de voir ben si quand on vit à la campagne on vit mieux la vieillesse que si on vit en ville.

Eh ben sûrement parce que en ville, ils sont pas, y a rien, pour les vieux ils peuvent pas s'occuper de rien quoi.

[fin de l'enregistrement]